

MINISTERO PER I BENI CULTURALI E AMBIENTALI
PUBBLICAZIONI DEGLI ARCHIVI DI STATO
SAGGI 13

GIORGIO VACCARINO

I GIACOBINI PIEMONTESI (1794 - 1814)

ROMA 1989

UFFICIO CENTRALE PER I BENI ARCHIVISTICI
DIVISIONE STUDI E PUBBLICAZIONI

Comitato per le pubblicazioni: Renato Grispo, *presidente*, Paola Carucci, Arnaldo D'Addario, Antonio Dentoni Litta, Romualdo Giuffrida, Lucio Lume, Giuseppe Pansini, Claudio Pavone, Luigi Prosdocimi, Leopoldo Puncuh, Isabella Zanni Rosiello, Lucia Moro, *segretaria*.

Cura redazionale: Elisabetta Giuriolo

SOMMARIO

VOLUME I

<i>Premessa</i>	XVII
<i>Bibliografia</i>	XIX
<i>Introduzione</i>	XXXIX
I. <i>Il Piemonte nel quadro dell'età repubblicana e napoleonica</i>	1
1. Le radici della inquietudine popolare e le responsabilità del potere	3
2. L'estrazione sociale dei giacobini	6
3. Le cospirazioni e i moti	10
4. La politica sabauda e la guerra	11
5. Il Governo provvisorio e la questione dell'annessione alla Francia	15
6. La circolazione dell'idea unitaria	17
7. Autonomisti e annessionisti dopo Marengo	22
8. Sotto il Consolato e l'Impero	29
9. La reviviscenza unitaria sulla fine dell'Impero	33
II. <i>Crisi giacobina e cospirazione antifrancese nell'anno VII in Piemonte</i>	35
1. La rapida involuzione dei sentimenti filofrancesi	37
2. I «Raggi» in Piemonte	40
3. Il comitato segreto di «resistenza all'oppressione francese»	47
4. La denuncia di Carlo Bossi contro gli indipendentisti	53
5. Il progetto del Piemonte come repubblica separata	59
6. La funzione strumentale dell'unitarismo	61

© 1989 Ministero per i beni culturali e ambientali
Ufficio centrale per i beni archivistici
ISBN 88-7125-006-0

Vendita: Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato - Libreria dello Stato
Piazza Verdi 10, 00198 Roma

Stamperia Artistica Nazionale - Torino

Sommarior	
7. La questione sociale nei giacobini piemontesi	62
8. L'apertura al nemico austriaco?	64
9. L'«anarchisme royal»	66
10. Indipendentisti piemontesi e giacobini francesi	68
11. La corrente anarchico-antonelliana	71
12. Il problema dei principii e quello delle alleanze	75
<i>Appendice:</i>	
Carlo Bossi a Talleyrand, da Villar di Luserna, 3 maggio 1799	77
III. <i>Le componenti sociali e politiche del Triennio giacobino in Piemonte</i>	83
IV. <i>I patrioti «anarchistes» e l'idea dell'unità italiana (1796-1799)</i>	
1. Ancora in tema di origini del Risorgimento	117
2. La matrice repubblicana dell'idea unitaria	121
3. Atteggiamenti e influenze francesi	128
4. La sopravvenuta delusione nei giacobini italiani	134
5. L'incontro con l'estremismo francese	140
6. Conservatori e direttoriali	145
7. Cospirazione unitaria e presenza babuvista	147
8. Gli «anarchistes» nella Cisalpina	155
9. Fantoni, Bongioanni, Amar	160
10. Il colpo del 30 pratile dell'anno VII e l'emigrazione politica	166
11. Il problema dell'opposizione armata	169
12. Unitarismo e autonomismo nei piemontesi	172
13. Idee sociali degli «anarchistes» italiani	175
14. Conclusione	186
<i>Appendice:</i>	
a. Marc-Antoine Jullien ai patrioti cisalpini	191
<i>Quelques conseils aux patriotes cisalpins</i> [s.d.]	193
b. La repressione degli «unitari» e la preparazione del colpo di Stato nella Repubblica cisalpina	202
<i>Au citoyen Trouvé, Ambassadeur de la République cisalpine Milan, le 14 thermidor an VI</i> [1° agosto 1798]	202

Sommarior	
<i>Faipoult, commissaire du Directoire exécutif, au citoyen Talleyrand, ministre des Relations extérieures Milan, le 23 thermidor an VI</i> [10 agosto 1798]	203
<i>Copie de la lettre du citoyen Faipoult, commissaire du D.re e. if au Directoire exécutif De Milan, le 23 thermidor an VI</i> [10 agosto 1798]	205
c. La missione del gen. Lahoz a Parigi e la riforma dell'ambasciatore Trouvé a Milano	206
<i>Note officielle par l'envoyé extraordinaire de la République cisalpine</i> [s.d.]	209
<i>Note</i> [Il gen. Lahoz al ministro degli Esteri, Talleyrand] <i>Paris, le 22 thermidor an VI</i> [9 agosto 1798]	214
<i>Lahoz envoyé extraordinaire de la République cisalpine au C.n Ministre des Relations extérieures Paris, le 22 thermidor an VI</i> [con allegati]	219
<i>Dal «Journal des Tribunaux» N. 69, 26 fructidor an VI [12 settembre 1798]</i>	227
d. Le fila della cospirazione «anarchiste» e «unitaria» nella prima Repubblica cisalpina, secondo le informazioni di polizia e le memorie degli osservatori e dei protagonisti francesi	235
<i>David, secrétaire d'Ambassade à Milan, au citoyen Talleyrand, Ministre des Relations extérieures Milan, le 12 brumaire an VII</i> [2 novembre 1798]	241
<i>Tableau détaillé des actes remarquables du Directoire installé par le général Brune, depuis l'époque du 28 vendémiaire jusqu'au 17 frimaire an VII</i> [s.d.] [con un allegato]	241
<i>Rapport verbal du ministre de la Police générale au Directoire exécutif le 27 frimaire an VII [17 dicembre 1798]</i>	246
<i>L'ambassadeur de la République française près la Rép. Cisalpine au Directoire exécutif Milan, le 3 nivose an VII</i> [23 dicembre 1798]	247

<i>Extrait des rapports successifs parvenus au ministre de Police sur les discours allarmants qui ont été tenus par des perturbateurs de l'ordre public contre les autorités françaises et cisalpines</i>	249
<i>Tableau des événemens politiques et militaires arrivés dans la République cisalpine depuis une année [Mengaud] 1799, VII année républicaine</i>	251
<i>Rapport sur les derniers événemens qui ont eu lieu dans la République cisalpine (par le citoyen Bignon) [s.d.]</i>	262
<i>Quelques explications sur la République cisalpine, par C. J. Trouvé, le 25 thermidor an VII [12 agosto 1799]</i>	272
<i>Mon compte-rendu de la mission que j'ai remplie près la République cisalpine, par le citoyen Rivaud cidevant ambassadeur près la République cisalpine, le 29 messidor an VII [17 luglio 1799]</i>	282
<i>e. La cospirazione repubblicana antifrancese in Piemonte</i>	301
<i>L'ambassadeur de la République française près la République cisalpine au Directoire exécutif de la République française, Milan, le 28 nivose an VII [17 gennaio 1799]</i>	303
<i>Opuscolo agli amici della libertà italiana Torino [s.d.]</i>	304
<i>Eymar, commissaire civil près le Gouvernement provisoire de Piémont, Amelot, commissaire civil près l'Armée d'Italie, au Directoire exécutif Turin, le 20 pluviose an VII [8 febbraio 1799] [con allegati]</i>	308
<i>Dai Mémoires d'un jacobin di F. Bongioanni [Grenoble, agosto-settembre 1799]</i>	314
<i>Al suo Felice Bongioanni il suo amico Gio. Fantoni Genova, 21 ottobre 1800</i>	317
<i>Al suo caro Felice Bongioanni, Gio. Fantoni Pisa, 10 dicembre 1800</i>	318
<i>Al suo amico Felice Bongioanni, Gio. Fantoni Pisa, 23 dicembre 1800</i>	318

<i>Louis Jay au citoyen Bongioanni sénateur et membre du Conseil Supérieur de Santé à Turin Février 1802, Grenoble le 30 pluviose an X</i>	319
<i>[L. Jay] A Mr. Bongioanni avocat professeur au Lycée impérial à Turin Paris, le 4 juillet 1806</i>	320
<i>Le conseiller d'Etat prefet de Police au Grand juge et ministre de la Police Paris, le 12 nivose an XII [3 gennaio 1804]</i>	321
<i>Le général Menou, adm. général à son Excellence le citoyen Régnier, Grand juge et ministre de la Justice Turin, le 29 nivose an XII [20 gennaio 1804]</i>	321
<i>Giuseppina Fournier Balochi a Felice Bongioanni Utrecht, le 26 prairial an XII [15 giugno 1804]</i>	322
<i>Bongioanni à son cher ami Cerise Turin, le 19 messidor an XII [8 luglio 1804]</i>	323
<i>Giuseppina Fournier Balochi a Felice Bongioanni Utrecht, le 19 thermidor an XII [7 agosto 1804]</i>	324
<i>G. Cerise, adjudant commandant, chef de l'Etat Major de la I.ère division et officier de la Légion d'Honneur, à son ami Bongioanni Camp d'Utrecht, le 30 thermidor an XII [18 agosto 1804]</i>	324
<i>Note informative di Augusto Hus al ministro della Polizia</i>	325
<i>f. Gli «anarchistes» visti, da Torino, dalla diplomazia austriaca e da quella britannica</i>	330
<i>[L'ambasciatore austriaco denuncia l'irrisolutezza della Corte sarda]</i>	330
<i>[La centralità giacobina di Torino]</i>	332
<i>[Gli unitari tra la diffidenza francese e l'intolleranza contadina]</i>	334
<i>[La crisi della finanza pubblica]</i>	335
<i>[La repressione sabauda]</i>	336

[La complicità giacobina del generale Brune]	338
[Anche la diplomazia britannica condivide il giudizio austriaco circa l'errore di Parigi di non consolidare la posizione del re]	341
[L'indiscriminata avversione per i francesi accomuna in Italia i movimenti di opposizione]	343
[Le difformità nell'opinione pubblica dei piemontesi]	344
[L'opportunità per gli austriaci di intervenire risolutivamente]	346
[La fragilità delle istituzioni in Piemonte]	347
[Tutto induce alla ripresa della guerra]	348
V. Torino attende Suvarov (aprile-maggio 1799)	354
1. L'insorgenza controrivoluzionaria della primavera	355
2. Le responsabilità dell'occupazione	358
3. La Guardia nazionale	363
4. Ordine repubblicano e ordine civico	370
5. Il Branda de' Lucioni sotto le mura di Torino	374
6. Il tradimento della Guardia nazionale	378
7. Il giacobino « <i>branda de' Lucioni</i> »	381
8. L'Amministrazione generale del Piemonte a sostegno dei francesi	385
9. La resistenza dei giacobini a fianco dei reparti francesi nelle valli di frontiera	389
Appendice: Relazione degli avvenimenti principali che occorsero nel Piemonte e soprattutto in Torino tra il 28 aprile e il 28 maggio 1799	394

VOLUME II

VI. Felice Bongioanni e i suoi « <i>Mémoires d'un jacobin</i> » (1799)	499
Premessa	501
1. Contadini e novatori in Piemonte	503
2. La famiglia e la società civile di Felice Bongioanni	505
3. Le radici culturali	513
4. Il rifiuto della « <i>union</i> » alla Francia	517
5. La cronaca della ritirata francese	523
6. La vita pubblica sino alla seconda cospirazione unitaria	527
7. Il coinvolgimento nel mondo settario	534
8. Le contraddizioni nel crollo delle speranze politiche	542
9. La <i>Giandujeide</i> e la satira antimonarchica	544
10. Il <i>Giudizio su Carlo Botta</i> , autore	557
Appendice: Félix Bonjean, <i>Mémoires d'un jacobin</i> (1799)	
Livre premier. I - Préliminaires de mon émigration de Turin	564
II - Mon départ de Turin	574
Livre second. I - Mon départ de Savillan pour Cental et Coni (mois de mais 1799)	594
II - Mon retour à Savillan et ma retraite en campagne	645
Livre troisième. Mon départ pour Scarnafis et mon séjour pendant deux mois à Barge dans la vallée du Po (mois de juin 1799)	651
Livre quatrième. I - Mon émigration du Piémont et mon séjour dans le département des Hautes Alpes (mois de fructidor, an VII)	693
II - Mon départ d'Embrun, mon voyage à Grenoble et mon séjour dans le département de l'Isère (mois de fructidor, an VII)	717
III - Mon départ pour le département du Mont-Blanc et mon arrivée à Chambéry (9 vendémiaire, an VIII)	738

VII. <i>L'inchiesta del 1799 sui giacobini in Piemonte</i>	749
1. Metodi e criteri di rilevazione	751
2. Distribuzione geografica e fisionomia dei nuclei provinciali:	
provincia di Torino	764
provincia di Asti	767
provincia di Alessandria	769
provincia di Tortona	770
provincia di Voghera	771
provincia di Acqui	772
provincia di Casale	774
provincia di Alba	775
provincia di Mondovì	777
provincia di Cuneo	778
provincia di Saluzzo	780
provincia di Pinerolo	781
provincia di Susa	783
provincia di Ivrea	784
provincia di Aosta	786
provincia di Biella	786
provincia di Varallo	788
provincia di Pallanza	788
provincia di Vercelli	788
provincia di Novara	789
provincia di Vigevano	790
provincia di Mortara	790
3. Tabella A, dei « sospetti di giacobinismo » in Piemonte, rilevati dal Consiglio Supremo (giugno-luglio 1799)	792
4. Tabella B. Gli ecclesiastici « sospetti di giacobinismo » in Piemonte, dalle rilevazioni del Consiglio Supremo (giugno-luglio 1799)	794
5. Tabella C. Membri delle Municipalità repubblicane (per le sole provincie in cui è avvenuta la rilevazione)	796
6. Tabella D. Personale dei Tribunali e dei Comitati di polizia (per le sole provincie in cui è avvenuta la rilevazione)	797
VIII. <i>Ugo Vincenzo Botton di Castellamonte. L'esperienza giacobina di un illuminista piemontese</i>	799
1. La pubblicazione anonima e fuori del Piemonte del <i>Saggio sopra la politica e la legislazione romana</i> (1772)	802

2. La risonanza europea del <i>Saggio</i>	805
3. Il carteggio con Cesare Beccaria e i giudizi di G. B. Vasco, di Pietro Verri e del Voltaire	807
4. L'attualità del <i>Saggio</i> negli anni della Rivoluzione e il giudizio del Denina	809
5. La condanna del testamento romano, quale istituto generatore della nobiltà ereditaria	811
6. Lo scandalo del <i>Saggio</i> . Tra Montesquieu e Voltaire. L'incontro con il Lessing	813
7. La carriera pubblica sotto la monarchia sabauda	815
8. La campagna dell'intendente Botton per l'affrancamento delle Comunità dai diritti feudali	817
9. La refrattarietà delle comunità agli affrancamenti	819
10. La graduale « conversione » repubblicana del Botton	822
11. La polemica segreta con l'ambasciatore a Parigi, Prospero Balbo	823
12. La militanza giacobina	827
13. Dalle riserve indipendentistiche agli alti incarichi nella magistratura francese	829
14. L'attività di giureconsulto nella preparazione del Codice « Napoleone »	832
IX. <i>Uomini e idee nel Piemonte giacobino dopo Marengo</i>	
1. Un paladino dell'annessione	837
2. Il primo governo autonomista	844
3. La commissione esecutiva annessionista	848
4. La repressione della Consulta	850
5. Critiche giacobine	855
6. Limiti sociali degli autonomisti	861
7. La « conversione » annessionistica del Botta	864
X. <i>La classe politica piemontese dopo Marengo, nelle note segrete di Augusto Hus</i>	871
1. Il profilo dell'uomo	873
2. La repubblica del conte Cavalli	878
3. Magistrati e prefetti	883
4. I partigiani del re e della conservazione	893
5. Il clero	904
6. « Anarchistes » e unitari	912
7. I presunti confidenti dell'Hus e lo spirito pubblico	919
<i>Indice dei nomi di persona e di luogo</i>	927

ABBREVIAZIONI

ADC	= Archives Départementales, Chambéry
AST	= Archivio di Stato di Torino
AEP	= Archives Affaires Etrangères, Paris
AGP	= Archive Ministère de la Guerre, Paris
ANP	= Archives Nationales, Paris
ASV	= Archivio di Stato di Vienna
ASM	= Archivio di Stato di Milano
BRT	= Biblioteca Reale di Torino
BML	= British Museum, London
BCT	= Biblioteca Civica di Torino
BAM	= Biblioteca Ambrosiana di Milano
BNP	= Bibliothèque Nationale, Paris
MRT	= Museo del Risorgimento di Torino
PROL	= Public Record Office, London

Parte VI

*Felice Bongioanni e i suoi «Mémoires d'un jacobin» (1799)**

* Tratto da: *Felice Bongioanni, «Mémoires d'un jacobin» (1799)*, Torino, Deputazione Subalpina di Storia Patria, 1958.

Premessa

Devo alla cortesia della signora Eva Bongioanni Guerreschi, discendente del sen. Felice Bongioanni, e custode affezionata delle memorie e dei documenti di famiglia, la pubblicazione in appendice dei *Mémoires d'un jacobin*, da lei amorosamente conservati con altri inediti dell'antenato.

Occorre però che io precisi che il manoscritto dei *Mémoires* datomi in visione non è quello originale, redatto dall'A. a Marsiglia nel 1799-1800, e andato perduto nelle vicende della prima guerra mondiale ad Udine, ove l'allora detentore di esso, il prof. Angelo Bongioanni (figlio dell'avv. Francesco Delfino, figlio a sua volta del nostro Felice) risiedeva nello svolgimento del suo ufficio. Esso è la copia dell'originale, fatta in precedenza dal magistrato Emilio Bongioanni (altro figlio dell'avv. Francesco Delfino e padre della signora Eva) erudito e diligentissimo trascrittore e annotatore di questo e di altri inediti dell'avo Felice. Pure alla sua fatica dunque dobbiamo l'attuale pubblicazione dei *Mémoires*, la cui conservazione è stata da lui assicurata in un suo voluminosissimo manoscritto a grafia minutissima, arricchito di altri inediti trascritti (e qui omessi), e con l'intestazione italiana (che attribuiamo pure al trascrittore), fatta precedere a quella francese e così formulata: *Memorie storico-aneddotiche degli anni settimo ed ottavo repubblicano (1799-1800)*, di Felice Bongioanni, *con alcune lettere a lui dirette (1800-1813)*.

Delle note del trascrittore ho riportato a pie' di pagina quelle che mi sono apparse di maggior interesse mentre ho tralasciato quelle che non superavano l'interesse puramente locale e familiare, o che mi risultavano derivate da pubblicazioni già largamente note agli studiosi. Esse sono qui seguite dall'indicazione: [*n. d. tr.*], per essere distinte da quelle originali dell'autore, contrassegnate: [*n. d. a.*].

Una prima parte dei *Mémoires*, tradotta in italiano ed annotata da Pio Schiapparelli, è stata pubblicata nel 1884 su «La sveglia biellese». Un breve passo sulla giovinezza di Santorre di Santarosa è stato riportato da A. COLOMBO (*Vita di Santorre di Santarosa*, Roma, Vittoriano 1938).

Ho preferito pubblicare il testo nella sua fedele integrità, anche se sono per primo consapevole della prolissità di alcune sue parti, in particolare nelle divagazioni spesso minute, e meno interessanti per lo storico, sulle vicende del viaggio d'esilio e sulle innumerevoli e spesso insignificanti persone che al memorialista accadde di incontrare.

Ma nonostante la prolissità, la frequente banalità diaristica (il Bongioanni non pensava certo alla pubblicazione delle sue pagine), e talora i ricorrenti luoghi comuni e gli errori di giudizio o di pregiudizio provinciale, ho ritenuto che l'integrità concorresse meglio alla ricostruzione della società piemontese del tempo, e alla storia del suo costume.

Sono inoltre grato alla signora Eva Bongioanni Guerreschi per avermi concesso la consultazione di altri inediti del sen. Felice, quali il volume delle *Lettere a lui dirette. Epistole e scritti uff-*

ciali e familiari (1798-1838), e *La Giandujeide. Poema politico-satirico in sedici canti d'ottava rima* (1814-1819), entrambi i volumi pure trascritti pazientemente dall'avv. Emilio; il secondo dei quali, mancante dei primi sei canti, reca note ampie e numerose, sia dell'A. che del trascrittore. Altre carte di famiglia, quali le *Memorie biografiche ed alcuni scritti di Francesco Delfino Bongioanni* (1817-1888), per cura di suo figlio Emilio, e datate 29 giugno 1889, mi hanno fornito qualche notizia utile.

Degli inediti di Felice Bongioanni ho ritrovato ancora il *Giudizio su Carlo Botta autore* (Savona, 2 novembre 1824) fra i manoscritti della Biblioteca Civica di Torino.

Nel curare il testo, ho rispettato le anomalie e le scorrettezze grafiche del manoscritto, modificando soltanto l'accentazione e la punteggiatura, ove l'intelligibilità dello scritto lo richiedeva, e abolendo nel contesto i numerosi riferimenti alle note, non redatte poi dal trascrittore.

Tengo a precisare che nel mio studio introduttivo ho inteso soltanto tracciare un profilo politico dell'autore, trascurando le vicende della sua vita familiare e spesso di quella professionale, nonché la sua produzione poetico-letteraria nelle lingue italiana, francese ed inglese.

Devo infine esprimere i miei ringraziamenti alla signorina Albertina Baretta, al prof. G. B. Roatta, all'avv. Alessandro Alessandri, discendenti tutti dal senatore Felice Bongioanni, ed al prof. Giuseppe Barelli per le utili informazioni che mi hanno fornito nel corso delle ricerche.

gennaio 1958

G. V.

1. – *Contadini e novatori in Piemonte*

Non è questa la sede per tornare sulla vecchia polemica tra il Prato¹ e il Bollea², in merito alla caratterizzazione dei moti campagnoli, che divamparono nel primo periodo dell'occupazione francese in Piemonte, tra il 1797 e il 1799, limitatamente alle terre ancora lasciate ai Savoia. Il Bollea avrebbe riconosciuto in quei moti il manifestarsi del contagio rivoluzionario d'oltralpe: avrebbe cioè trovato un nesso tra essi e il rivolgimento delle idee nelle classi superiori, più sensibili e ricettive; diversamente dal Prato, che l'origine di quei moti limitava al disagio acritico per il peggioramento economico nelle campagne, conseguente a un pernicioso processo di trasformazione delle forme di conduzione, nella seconda metà del secolo XVIII in Piemonte.

Mentre cioè il Bollea, attraverso lo studio di una regione del Piemonte procedeva da una data situazione di depressione economica per concludere nella esigenza già politica, diffusasi largamente in quelle circostanze, di un radicale rinnovamento, il Prato escludeva che a determinare quei moti contro il vecchio regime avesse pur solo minimamente contribuito il desiderio delle popolazioni di sottrarsi al tradizionale principato, al cui appello esse si sarebbero invece levate in armi a sostegno degli Austro-russi, per la seconda volta coalizzati contro la Francia, nella primavera del 1799.

Ripetiamo che non è questa la sede per apportare un contributo definitivo alla soluzione del problema, anche perché l'esteso documento che pubblichiamo si riferisce al solo anno 1799, proprio quando le popolazioni contadine in gran parte eran tornate a dar man forte ai nobili ed al clero contro francesi e patrioti. Ma, se dobbiamo riconoscere in quell'anno il drammatico isolamento dei repubblicani dinanzi alla presenza minacciosa dei contadini – solitudine che costituisce la sostanza dolorosa delle memorie del Bongioanni –

¹ PRATO, *Evoluzione agricola*.

² BOLLEA.

due conclusioni vorremmo però contribuire ad evitare, entrambe accolte invece dal Prato.

La prima, dianzi ricordata, consiste nella totale esclusione del contagio rivoluzionario presso le popolazioni contadine negli anni che precedono il 1799: affermazione che desidereremmo invece tenere sospesa sino a che nuove ricerche non ci permetteranno di vedere più addentro nello spirito pubblico delle campagne, negli anni che precedono la delusione antifrancese in Piemonte. Non è infatti da escludere che persino nei moti del pluvioso anno VII (gennaio-febbraio 1799) contro il progetto di annessione alla Francia, largamente caratterizzati dall'armeggiare delle forze controrivoluzionarie, anche fermenti repubblicani antidirettoriali e a manifestazione indipendentistica si fossero manifestati in Piemonte³.

La seconda conclusione – dettata spesso, in autori di corrente avversa, da una pregiudiziale riluttanza a riconoscere l'effettiva rispondenza delle idee nuove in Italia – ravviserebbe in tutti quei torbidi popolari privi di illuminazione politica, come si è detto, il cupido oggetto delle manovre di «alcuni esaltati o faccendieri delle classi medie», – come annota il Prato – spostati di loro natura e fondamentalmente sterili nella determinazione delle vicende, mentre la coscienza nazionale si sarebbe per contrapposto ridestata negli umili, e non nel senso di un auspicato rinnovamento dal vecchio ordine di cose, ma di una reviviscenza della secolare devozione al principato, in cui era la continuità della tradizione patria.

Lo studio di una famiglia, o meglio di tutto un gruppo sociale della provincia piemontese, quale può essere rappresentato dal casato dei Bongioanni nella società di Mondovì, potrà ora fornire utili elementi di risposta alle conclusioni del Prato. La lettura dei *Mémoires d'un jacobin*, lascerà intravedere una *couche* provinciale, insospettatamente nutrice di repubblicani, la sua formazione culturale, il suo faticoso staccarsi dall'alveo tradizionale verso le idee del tempo, gli scopi politici generali e particolari che essa si riprometteva e la traduzione infine che essa compieva, in termini politici nuovi, dell'idea patriottica di nazione.

Un contributo positivo dovrebbe cioè uscire dall'esame di queste pagine e dallo studio dell'ambiente familiare del suo autore verso la qualificazione (e in certo senso la riabilitazione) etico-politica del ceto dei «*citoyens*» in Piemonte, usciti malconci dallo studio del Prato, pur tuttavia uno dei più seri tra i pochissimi che siano comparsi sulla situazione delle campagne italiane sotto il Direttorio.

Sempre più difficilmente potrà infatti esser detto che quegli agiati borghesi, che leggevano Rousseau e Mably negli ozii di un commercio lucroso di

panni, o che affrontavano il rischio, nel volgere rapido degli eventi, di farsi saccheggiare il negozio paterno, di farsi cacciare in carcere e sgozzare dai villani del contado armati di roncole e di crocifissi; o che rifiutavano la direzione di un ministero appena raggiunto – come ebbe a fare il nostro autore –, pur di rimanere fedeli all'ideale di libertà che li aveva mossi, caratterizzassero con il loro atteggiamento politico una società media di spostati e di invidiosi delle prerogative dell'ordine che si apprestavano ad abbattere, lasciando ai più grandi o ai più piccoli di loro, agli aristocratici e ai contadini – come credeva il Prato, nel solco dei Beauregard e dei Carutti – la difesa consapevole della coscienza nazionale.

2. – La famiglia e la società civile di Felice Bongioanni

Il sen. Felice Bongioanni, autore delle *Memorie*, discendeva da una antica famiglia di notai e di mercanti, oriundi del villaggio montano di Novalesa, nella valle omonima che si diparte da quella di Susa per salire al Moncenisio.

Dalle carte di famiglia si può conoscere che da uno Stefano, agiato agricoltore a metà del '500, era nato un Giacomo Bonjean, notaio alla Novalesa circa il 1580 e padre di Giorgio, altro notaio, padre a sua volta di Domenico, notaio a Susa. Da Domenico era nato Giorgio Stefano, che fu pur esso notaio, avvocato e segretario alla prefettura di Susa, da dove aveva seguito l'allora prefetto Carlo Raffaele Honoré alla prefettura di Mondovì, città in cui risiedette da allora la famiglia.

Figlio del notaio Giorgio Stefano fu Carlo Raffaele, cui fu imposto il nome del protettore, prefetto Honoré. Questi, sposato a Maria Maddalena Bunico, ebbe 18 figli, tra cui il nostro Felice, nato nel 1770. Tre sorelle di Felice furono monache ed un fratello, Giovan Battista, canonico. Due almeno dei fratelli, Prospero e Giuseppe-Domenico (per non parlare di Stefano, nominato il 30 dicembre 1798, membro del nuovo Ufficio di intendenza) sono ricordati come ferventi repubblicani.

Se vogliamo accennare alle condizioni economiche della famiglia, dobbiamo riconoscere nei Bongioanni i rappresentanti di una vecchia e agiata borghesia locale, arricchitasi via via con la professione del diritto, i redditi delle campagne e l'esercizio della mercatura. Non tutte le sostanze loro ci sono note sulla fine del secolo, ma sappiamo dalle carte familiari che nella sola eredità paterna toccata a Prospero, fratello di Felice (e morto, come si vedrà, a Torino nel 1803), era compresa la metà della cascina «Chiobello», che è oggi ancora, così come è conservata dai discendenti, una bella tenuta di circa cento giornate. Considerando che Prospero fu uno degli ultimi tra i quindici figli sopravvissuti al padre, e che per il noto buon accordo fra il padre e i figli, e dei figli fra loro, è presumibile che le porzioni di eredità siano state tra

³ Cfr. la parte II del presente volume, pp. 42-43; 72-75.

tutti equamente ripartite, si può approssimativamente concludere sull'entità non trascurabile dell'asse ereditario lasciato nel 1786 dal mercante Carlo Raffaele Bongioanni.

Si aggiunga che il tenore di vita della famiglia risulta per allora assai elevato. Quando i due figliuoli Stefano e Giovan Battista andarono alle pubbliche scuole, fu assunto in casa, quale precettore, il chierico Bottero perché li accompagnasse negli studi e nella ricreazione. La famiglia, una delle prime di Mondovì, era assiduamente frequentata dal vescovo Giuseppe Maria Corte, che usava capitare loro a pranzo inaspettato e altra volta invitava tutta la numerosa brigata a pranzare nella sua casa di campagna «La scapita»⁴.

Uno scorcio biografico lasciato dal fratello, canonico Giovan Battista, in una sua *Autobiografia*, non più ritrovata integralmente⁵, è assai illuminante sulla natura della società familiare dei Bongioanni:

«I miei genitori vissero sempre in perfetta unità ed accordo – diceva lo scritto – locchè agevolava grandemente l'educazione della famiglia. La prima loro lezione era l'esempio. Loro impegno fu sempre, non solo di evitare, tanto nelle azioni come nei discorsi, qualunque cosa potesse ispirare malizia, ma di praticare al cospetto della famiglia una esatta osservanza delle leggi tanto divine, come ecclesiastiche e civili. Quindi era loro costume di frequentare loro stessi e di esigere che dalla famiglia si frequentassero i Sacramenti, di promuovere la santificazione delle feste, di fare l'esercizio del Cristiano e le quotidiane orazioni in comune, non meno che la quotidiana recitazione della terza parte del Rosario. I loro discorsi erano sempre diretti a raccomandare la divozione, l'umiltà, la sofferenza vicendevole, e la pace domestica, non meno che il rispetto e l'ubbidienza ai Superiori, tanto ecclesiastici che civili [...] nemici soprattutto della bugia, che mio padre soleva paragonare alla falsa moneta che scredita ed avvilisce il commercio [...]

Questo quadro, che pare tratto da una lettura edificante, non è nel caso nostro privo di significato poiché il repubblicano senatore Bongioanni nonostante le contraddizioni del suo pensiero politico incline a posizioni avanzate di democrazia laica e liberale, non giunse mai a troncarsi con la formazione religiosa dei suoi primi anni. Lo sforzo evidente che egli fece per liberarsi dalle consuetudini del conformismo familiare e civile, non giunse mai a produrre in lui un radicale sovvertimento nell'ordine dei valori, professati dal ceto in cui era vissuto. Egli mirò sempre ad assicurare, per quanto possibile, la difficile coesistenza del vecchio col nuovo e ad evitare le estreme conseguenze delle sue illuministiche premesse.

La pratica della religione ufficiale, contro tutte le apparenze del suo vivace spirito libertino, e la forza tacitamente operante delle tradizioni familiari e delle radici sociali, fecero successivamente rientrare il «giacobino» Bongioanni, già vecchio di anni, nei ranghi e nelle attitudini psicologiche della società antica da cui in giovinezza era uscito: parabola comune a tanti altri repubbli-

cani, per i quali l'esperienza francese aveva finito per rappresentare assai più un fatto di cultura che un matrimonio politico, totalizzante e definitivo; anche se con il gruppo degli estremisti francesi essi erano venuti a trovarsi, ad un certo punto della loro carriera politica, in una familiarità non casuale ma politicamente operante. Fu questo un fenomeno ancora più frequente in Piemonte che nella Cisalpina, dove i cosiddetti unitari furono insofferenti ed «anarchici» davvero, e rimasero delusi dall'impossibilità di farsi seguire fino in fondo dai compagni piemontesi, tendenzialmente più moderati perché autonomisti e provincialmente repubblicani sul piede di casa.

Ma non precorriamo e torniamo al padre del nostro Felice, a cui intelligenza e cultura non dovevano essere mancate, se l'*Autobiografia* del teologo Gian Battista aggiunge: «Che [mio padre] fosse anche fatto per le scienze se, a vece di quella del Negozio, avesse abbracciata questa carriera, lo comprova l'amicizia e corrispondenza ch'egli conservò mai sempre con uomini sommi, nelle Scienze distinti, principalmente con professori d'Università: col padre Beccaria, i di cui meriti sono abbastanza noti; col professore d'Eloquenza italiana Don Mazzucchi e con quello d'Eloquenza latina Don Vigo, che fu suo professore di Rettorica; col teol. Regis, professore di Sacra Scrittura, col teol. Bruno professore di Dogmatica; col medico Canaveri, Professore di Medicina. Mi ricordo in specie di un discorso che mi tenne il professor Vigo, all'occasione che io mi trovavo agli studi in Torino per conseguire i gradi: "Vedendo, ei mi disse, Lei ed i suoi fratelli [...] incamminarsi per la carriera delle lettere mi consolo, e comincio a perdonare al loro Padre, che tanto mi afflisce quando, lasciando gli studi, si appigliò al Negozio; ma le circostanze domestiche d'allora l'hanno a ciò costretto"».

Una società dunque dagli interessi umanistici e culturali variamente distribuiti, quella con cui venne a contatto sino dall'adolescenza il nostro memorialista, e dalle radici accademiche non limitate al circolo degli eruditi locali. Il professor Regis era docente di teologia e lingue orientali e poi di diritto pubblico all'università di Torino; il medico Francesco Canaveri fu autore di alcune apprezzate opere di neurologia ed ebbe amicizia col fisiologo G. Francesco Cigna e col fisico G. B. Beccaria⁶; e il cattedratico Don Bruno infine fu probabilmente quello stesso compagno di carcere dei Bongioanni, nel maggio 1799 a Mondovì, per i suoi noti sensi repubblicani.

Cugino del Bongioanni per parte di madre era l'avv. Filippo Benedetto Bunico di Frabosa, abitante a Mondovì, che fece parte del Governo provvisorio di Torino, insediato dal Joubert nel dicembre 1798; che nello stesso mese fu nominato presidente della nuova municipalità di Mondovì, ove aveva pronunciato presso l'albero della libertà un discorso sull'eguaglianza e la libertà

⁴ Debbo queste ed altre notizie alla signorina Albertina Baretto di Mondovì.

⁵ Frammenti dell'*Autobiografia* del teol. Giovan Battista Bongioanni, fratello di Felice, sono nelle brevi notizie biografiche della famiglia, redatte dopo il 1900 dal trascrittore degli inediti di Felice Bongioanni.

⁶ Cfr. OCCELLI, p. 473.

dei monregalesi, e successivamente nell'aprile era stato fatto giudice di pace nel circondario di Mondovì-Piazza. A sua volta l'avv. Bunico era genero del conte Lorenzo Clerici di Roccaforte, uno degli esponenti più in vista della nobiltà monregalese nel "partito" repubblicano⁷, il quale aveva per fratello minore quello che sarà il sen. cav. Giacinto Clerici, membro del Corpo legislativo di Parigi.

Altro cugino del Bunico, per parte della madre Teresa Sicardi, era il canonico Giorgio Sicardi, di vivaci sentimenti repubblicani, autore di un catechismo repubblicano, pubblicato in occasione della proclamazione della libertà del Piemonte⁸.

«Tutti costoro – dicono le memorie del canonico Gioacchino Grassi di S.ta Cristina, con riferimento al Bunico, ai Clerici, al sen. Felice Bongioanni, al can. Sicardi – assieme al sen. Bertolotti, ai due medici Perotti e Gastone, ed a qualche cadetto di famiglie nobili e pochi altri, costituivano l'elemento direttivo del partito»⁹. La maggior parte dei medesimi, come ricaviamo dai *Mémoires*, e cioè Filippo Benedetto Bunico e suo fratello Giambattista, il can. Giorgio Sicardi, il conte Clerici di Roccaforte, i medici Francesco Perotti e Michele Gastone, furono gettati in carcere dalla controrivoluzione monregalese nel maggio 1799. Dei due ultimi, accesi repubblicani, di cui non si è ancora detto, il primo lasciò un carteggio con uomini dotti di Mondovì e di altre città, e fu iniziatore con altri amici di una «Società d'Agricoltura, Scienze, Arti e Commercio del Dipartimento della Stura», nelle cui memorie, stampate a Cuneo nel 1805, lasciò scritti di storia naturale e di medicina. Il secondo, eletto nel 1799 membro della Municipalità di Mondovì, uomo di idee repubblicane assai spiccate durante tutto il periodo napoleonico, fu ancora implicato nei moti del 1821, «quale capo organizzatore di società segrete a scopo politico, Adelfia e Sublimi Maestri Perfetti», per cui dovette esulare a Bruxelles, per 18 anni¹⁰.

Prospero che morirà di malattia a Torino nel 1803 assistito dal fratello Felice, era già vissuto a fianco di quest'ultimo in quella città negli anni che avevano preceduto la venuta dei Francesi e là lo troviamo nel 1795, quando il 28 ottobre fu sottoscritta da tutti i fratelli Bongioanni una convenzione con cui si stabiliva che ai due suddetti, Prospero e Felice, ancora sprovvisti di guadagno professionale, venisse corrisposta dal comune patrimonio una

⁷ Cfr. GRASSI.

⁸ SICARDI; si tratta evidentemente dell'antico segretario di mons. Michele Giacinto Casati, vescovo di Mondovì nel 1754, aderente alle tesi del Concilio di Pistoia. Il Sicardi fu ammiratore e corrispondente di Scipione De' Ricci dal 1785, e noto come uno dei principali giansenisti piemontesi. Cfr. E. Codignola, introduzione a RUFFINI.

⁹ CARBONERI, pp. 23-24.

¹⁰ Cfr. OCCELLI, pp. 469-73; e per la bibliografia cfr. CARBONERI, p. 20; al Gastone, quale agente settario dei «Sublimi Maestri Perfetti», accenna a più riprese il recente e ricco volume del BERSANO.

pensione annua di L. 200 per le spese particolari, mentre a ciascuno era consentito di convivere, come meglio gli fosse convenuto, nella casa di Mondovì o in quella di Torino. Convenzione questa, spontaneamente stipulata, che prova l'unione che regnava nella famiglia Bongioanni, ancora dopo la morte del padre, e la perdurante simpatia con cui erano guardati proprio quei membri che facevano più aperta professione di idee politiche avanzate.

Opportunamente osserva il diligente trascrittore dei documenti di famiglia¹¹ che molto dovettero contribuire ad accendere e a tener vivo il fuoco patriottico nei fratelli l'influenza e l'esempio di Felice, che «era in Torino uno dei corifei del movimento repubblicano». E molto dovette a sua volta esser caro al cuore di Felice il più giovane Prospero, se un'amica del primo, Giuseppina Balochi, gli indirizzerà il 17 messidoro anno X (6 luglio 1802), durante la malattia del fratello e pochi mesi prima della sua morte, una lettera di conforto con l'esortazione a compiere un viaggio a Milano, quale «diversione alla pena continua» che egli andava soffrendo nell'assistere e che aveva minacciato la sua stessa salute¹².

Tornato a Mondovì dal primo suo soggiorno di Torino, Prospero aveva atteso ad aiutare il fratello Giuseppe-Domenico nella conduzione della «Ricevitoria dei grani di Sua Maestà», già affidata al padre Carlo Raffaele; mentre sulle spalle del solo Giuseppe-Domenico era caduto per intero il commercio paterno dei panni. Lo spirito mercantile non doveva però aver soffocato il giovanile ardore con cui i due fratelli andavano accogliendo le idee nuove. La lealtà e la scrupolosità del padre nella sua attività commerciale si era tradotta più modernamente nei figli in onestà e franchezza civile ed in aperta professione delle opinioni che la loro coscienza dettava.

Così, nel generale venir meno tra i suoi concittadini, all'appressarsi degli Austro-Russi nel maggio 1799, di quella fierezza repubblicana che li aveva prima sorretti, Prospero Bongioanni – ricordano i *Mémoires* del fratello – fu il solo milite di tutta la guardia nazionale, che non applaudisse nel Palazzo comunale alla cerimonia della cancellazione e del vilipendio dell'epigrafe, in cui era stata espressa la riconoscenza del paese verso la Repubblica francese; e che quella sera stessa, insieme con il cognato Giacinto Baretti, rifiutasse di prestare aiuto agli altri commilitoni impiegati nell'atterramento dell'albero della libertà, e facesse anzi ricorso ad un municipalista perché vi si opponesse.

Inoltre Giuseppe Bongioanni era notoriamente amico di accesi repubblicani, quali l'avv. Pelisseri di Alba, amministratore dipartimentale (in compagnia del quale era stato, il 4 maggio, oggetto di pubbliche ingiurie e minacce

¹¹ «Memorie biografiche ed alcuni scritti di Francesco Delfino Bongioanni (1817-1888)», a cura Emilio Bongioanni, nipote del sen. Felice, già ricordate in premessa.

¹² *Ibid.*

da parte di alcuni controrivoluzionari armati), quali Giacinto Baretto, quali il municipalista Rossetti, quali specialmente G. B. Domenico Moschetti di Caraglio, odiato dagli aristocratici per le sue funzioni di Pubblico accusatore e per la sua lunga carriera di «terrorista», che era culminata allora nell'organizzazione della resistenza repubblicana di Mondovì, in accordo col generale Seras, che la dirigeva da Cuneo¹³. A fianco del Moschetti, nell'atto di pronunciare un acceso discorso presso l'Albero della libertà per smentire le recenti sconfitte francesi, era stato visto pochi giorni innanzi Giuseppe Bongioanni; sì che ora si voleva farlo assistere all'impiccagione del medesimo sfortunato oratore, che i monarchici avevano catturato e che si ripromettevano di sopprimere nello stesso luogo ove era stato piantato l'albero. Di più si accusava Giuseppe di essersi adoprato, con l'aiuto di operai suoi dipendenti, per abbattere la forca «controrivoluzionaria».

In seguito a tali manifestazioni di spirito filo-francese, era naturale che ai due fratelli di Felice proprio allora toccasse il carcere. E qui, oltre ai già indicati compagni di opinione, i due Bongioanni ritrovarono detenuti il suocero di Giuseppe, e cioè il negoziante Carlo Camilla di Breo, membro della municipalità repubblicana, ed altri ancora, tra cui un secondo municipalista, tale Domenico Bongioanni di Villanova, fabbricante e negoziante di lane a Piantellavalle. Apparteneva costui all'altra famiglia dei Bongioanni, detti di Villanova per esser distinti dai primi, detti della Lesa (Novalesa), e con i quali pare che già a quel tempo non avessero nulla in comune¹⁴.

Ma ciò che qui interessa non è tanto il problema genealogico dei Bongioanni, quanto il fatto che il municipalista Domenico fosse padre di quel Luigi Bongioanni, capitano nella 2ª Legione Cisalpina di cui già è nota la lettera scritta da Roma nella seconda metà del mese di giugno del 1799 al gen. Lahoz, già comandante di quella Legione ed uno dei principali capi degli unitari, ma che a quell'epoca era già passato agli Austro-russi per la sofferta delusione nei suoi sentimenti di indipendenza italiana, e che presto sarebbe morto combattendo a capo degli insorgenti, contro i Francesi assediati in Ancona. Diceva dunque in quella lettera Luigi Bongioanni, il figlio del municipalista di Mondovì, di aver appreso con viva soddisfazione che il Lahoz si fosse messo a «capo di un partito che voleva la repubblica italiana» e aggiungeva che egli personalmente divideva i suoi sentimenti e come lui ardeva del desiderio di «massacrare il resto della infame nazione francese da troppo tempo tollerata in Italia». Gli scriveva per incarico di molti patrioti napoletani e

¹³ Su Giov. Batt. Domenico Moschetti, una delle più interessanti e vivaci figure giacobine del cuneese, partecipe della congiura di Torino del 1794, collaboratore dell'ambasciatore francese a Genova, Tilly, e che usava portare una berretta rossa e fregiarsi di medaglia con l'effigie di Marat, cfr. SFORZA, *Indennità*, pp. 340-343.

¹⁴ Cfr. «Memorie biografiche...»; CARONERI, pp. 25 ss.

veneziani, i quali volevano far sapere al Lahoz che poteva contare su di loro, così come egli stesso offriva il suo braccio e quello di altri duecento uomini della Legione, tutti in attesa di ricevere ordini da lui¹⁵.

Mentre dunque quel drappiere Bongioanni stava in carcere a Mondovì, per essere partitante dei Francesi, il figlio di lui Luigi, capitano nella repubblicanissima 2ª Legione Cisalpina, si adoprava da Roma per unirsi al transfuga gen. Lahoz nella cospirazione italico-unitaria e antifrancese che questi capeggiava; comportamento che costò all'ufficiale monregalese, l'arresto e la condanna a morte¹⁶.

Quelle del padre e del figlio Bongioanni di Villanova, testè nominati, non contavano quindi soltanto come due posizioni personali, ma erano l'espressione di due diverse correnti tra i sostenitori della repubblica in Italia, i cui interessi non coincidevano necessariamente per tutti con le fortune della Francia. I repubblicani di Mondovì, ristretti negli orizzonti provinciali ed impegnati contro le forze locali controrivoluzionarie da cui duravano fatica a guardarsi (tanto più ora che le stesse si sentivano tutelate dalla coalizione avanzante), non avevano familiari, quanto i più aggiornati ed evoluti repubblicani della capitale, i problemi comuni a tutti i giacobini d'Italia, che si erano venuti concretizzando in programmi di indipendenza e di unità di lotta, se non sempre di unità nazionale, da perseguirsi anche malgrado o contro la volontà del Direttorio di Francia.

Ciò non vuol dire che i repubblicani di Mondovì non avessero avuto pur essi da lagnarsi dei soprusi e delle malversazioni francesi. Liberati dal carcere da un'incursione delle truppe del Seras, bramose di vendetta contro la ribelle Mondovì, quegli idealisti repubblicani appresero a spese loro quanto bestiale fosse la tracotanza di ogni esercito occupatore. Clerici Roccaforte trovò la casa saccheggiata ed il domestico sgozzato; al benemerito repubblicano medi-

¹⁵ Cfr. DUFOURCQ, p. 562; ed anche SPADONI, *Generale Lahoz*, pp. 58 ss.

¹⁶ Cfr. SONGEON, p. 22. Oltre a quanto si apprende del Luigi Bongioanni dagli autori citati nella presente e nella precedente nota, abbiamo trovato un significativo accenno alla sua attività di repubblicano unitario nel fondo Balbo dell'AST, Corte, (*Documenti per la storia patria*, 1797, n. 126, Notizie del Corpo dell'Armata Subalpina). Da questi documenti risulta che un Bongioanni di Mondovì (evidentemente il legionario cisalpino Luigi) nell'agosto 1797 era capo di S. M. dell'«Armata Subalpina o piemontese», il cui Quartier Generale risiedeva a Besozzo sul Lago Maggiore, in attesa di marciare sul Piemonte. Il Comandante dell'Armata era Giorna (evidentemente il Giuseppe Giorna, emigrato piemontese dopo la congiura del '94 a Parigi, ove fu impiegato per due anni presso il Ministero degli Esteri e poi arruolato nella Legione Lombarda agli ordini del gen. Lahoz). Nella stessa Armata (composta di due corpi, l'uno a Varese di 1.000 uomini, l'altro a Besozzo di 2.000) figuravano quali «rappresentanti del popolo» Pennoncelli, il frate Agnisetta (amico del giustiziato Azari), e quali «consiglieri» Moschini e Peiroletti. «Protettori» dell'Armata erano La Hoche [sic] e Porro. Tralasciamo un più lungo discorso sui citati personaggi, non tutti indicati con esattezza, e ricordiamo che allora da quella truppa furono affissi dei proclami, inneggianti alla «Repubblica Italiana, una e indivisibile» e firmati dal Bongioanni, Capo di S. M., Rossetti e Giorna; e che da molti di quei piemontesi – asseriscono i documenti – si diceva che il «regno di Bonaparte» sarebbe terminato «presto».

co Perotti il più tragico spettacolo si offerse agli occhi: la casa in fiamme, il padre, la madre, le sorelle e uno zio tutti massacrati! E non si trattava di casuali errori commessi dai francesi, ma di precise e militaresche autorizzazioni alle violenze ed al saccheggio. A chi aveva obiettato che non tutti in Mondovì erano nemici, il generale che comandava la colonna aveva risposto: «*Point de distinction! tout le monde voudra être au nombre des honnêtes gens, tout le monde se dira patriote et trouvera des témoins et même des protecteurs*» (maggio 1799)¹⁷.

La condanna che poteva derivare da quell'esperienza, più difficilmente trovava nei monregalesi il terreno per una risoluzione politica conseguente. Ove ci si sentiva isolati di fronte alle minacce ed alle vendette della controrivoluzione sanfedista, più difficile era la scelta di altra via che non fosse l'appoggio incondizionato ai francesi. Anche i fremiti di indipendentismo repubblicano contro i progetti di annessione alla Francia (quando coccarde tricolori, con il simbolo del berretto frigio, furono trovate sugli insorgenti degli stessi moti del pluvioso)¹⁸, dovevano finire col subordinarsi alle esigenze della difesa comune garantita dai francesi nella tarda primavera del '99¹⁹.

Dalle parole dei fratelli del nostro Felice, che si incontrano con lui a Fossano e gli narrano le tragiche giornate dell'assedio di Mondovì non si raccolgono altri giudizi politici che non la giacobina condanna del clero responsabile e il pietoso lamento per la patria martoriata.

La consuetudine invece con una più estesa società già nazionale di politici, mossi nell'emigrazione dalla necessità di rappresentare tutti insieme una forza unita, e la sempre più consapevole solidarietà di interessi e di esperienze comuni, consentivano più facilmente ai repubblicani dei grandi centri e dai più vasti incontri, di formulare progetti che non fossero il semplice allineamento alla politica dei già sospirati liberatori. Questo avvenne a Torino, ove si avvertirono i fermenti della cospirazione unitaria recatavi dal Fantoni e dai suoi corrispondenti; questo si verificò nella Cisalpina, ove la società dei Raggi operava e da cui segretamente si dipartiva, e si manifestò specialmente nel successivo esilio in Francia, nell'estate 1799. Qui il ceto giacobino degli oppositori aveva con tutta evidenza sino a quel giorno interpretato e promosso i moti italiani di indipendenza repubblicana, non solo perché tale era stata la promessa della Convenzione verso il sorgere delle «repubbliche si:rc:l:», ma perché

¹⁷ Cfr. Appendice seguente, lib. II, p. 631.

¹⁸ Cfr. la parte II del presente volume, p. 43.

¹⁹ Le irrequietezze repubblicane continuarono a lungo e in certa misura, anche sotto la provvisoria restaurazione, se il 25 giugno 1799 il com.te Dellerà di Mondovì comunicava al ministro di Torino che: «*les jacobins qui sont dans cette ville en un nombre très grand, principalement dans les plans cherchent toujours de mettre le désordre dans le pays tantôt avec des discours séditieux, tantôt avec des faits, comme il arriva la nuit passée dans le plan de Breo, sans que je puisse les contenir ou les faire arrêter faute de force armée*», (AST, Ministero della Guerra, Miscellanea I, m. 1°, n. 56).

una autonoma repubblica italiana avrebbe comunque contrastato i piani egemonici dell'avversato Direttorio²⁰.

Felice Bongioanni, che era vissuto negli anni giovanili a Mondovì in mezzo alla società che s'è descritta, ma che aveva completato la sua formazione a Torino, ove era stato amico di esponenti non piemontesi della corrente italica degli unitari, si comportò di conseguenza. L'atteggiamento di fiera indipendenza, che egli tenne in occasione delle operazioni plebiscitarie per l'unione del Piemonte alla Francia nel gennaio 1799, sino alle dimissioni dall'incarico di governo, dimostra che egli era assai più vicino agli uomini che – come il suo concittadino e non parente Luigi Bongioanni – avevano risolto la crisi politica in un progetto militare di opposizione, che non a coloro che, di buon o mal grado, non avevano conosciuto altra scelta all'infuori dell'adesione acritica alla disciplina francese.

Il capitano Luigi Bongioanni, legionario cisalpino a Roma, nel suo spirito di opposizione unitaria, così avanzato da progettare la diserzione militare, e l'avvocato Felice Bongioanni, emigrato a Torino e difensore dell'indipendentismo piemontese, illustrano il fenomeno di un più maturo repubblicanesimo che, pur orientato a soluzioni politiche diverse secondo le circostanze e l'indole di ognuno, dimostrava che qualcosa si muoveva nella società repubblicana, portandone gli esponenti più consapevoli dalla ricezione passiva del verbo francese al momento positivo di una affermazione politica autonoma; sviluppi questi che non germinavano – come appunto vorrebbe la storiografia conservatrice – dagli sforzi sanfedistici del contado, ove i buoni sudditi del re si erano levati nella difesa del vecchio ordine.

3. – *Le radici culturali*

Quale la formazione culturale di Felice Bongioanni? Avremmo gradito conoscere le sue letture e ritrovare le sue lettere dell'età giovanile, o comunque precedenti il 1799, di cui trattano i *Mémoires*. La sua biblioteca, se conservata sino a noi, ci avrebbe permesso di apprendere per quale via un borghese del '700 fosse giunto ad opinioni repubblicane e rivoluzionarie, e a quali indirizzi di pensiero riservasse le sue attenzioni e le sue simpatie. Ma nulla abbiamo ritrovato nelle nostre ricerche, sia a Mondovì sia a Torino presso famiglie discendenti da quel ceppo, nulla negli archivi pubblici; per cui è necessario valerci di indicazioni indirette, quali ci sono offerte da alcune pagine degli inediti del memorialista.

Significativo, per il confronto che si stabilisce, è il passo dei *Mémoires* che,

²⁰ Cfr. la parte IV del presente volume.

in occasione dell'incontro dell'a. con il cav. Derossi di Santarosa a Savigliano nel maggio 1799, sono ricordate con simpatia le letture preferite dal figliolo, o nipote di lui, Annibale Derossi Santorre di Santarosa, il futuro protagonista dei moti del 1821:

«Je fus surtout charmé d'entendre le langage patriotique élané que tenait son fils aîné, de l'âge à peu près de dix huit ans. On voyait à ses discours qu'il aimait cultiver son esprit et on s'apercevait qu'il avait déjà feuilleté son Montesquieu, qu'il connaissait Mably et Jean Jacques, et que l'histoire des Grecs et des Spartiates surtout était celle qui le fixait davantage. Combien les sublimes principes ne sont ils pas séduisants pour la tendre jeunesse inexpérimentée aux scellératesses politiques! Je savais d'avance que ce jeune homme, il n'y avait pas dix jours, à l'occasion qu'on brûla les parchemins des nobles, avait prononcé, après son père, un discours qui était dans le vrai sens d'un terroriste»²¹.

Ancora una volta le opere del '700 francese avevano costituito i sacri testi dell'educazione repubblicana della gioventù progredita, frammisti ai classici della latinità ed alla storia degli antichi greci; nel caso del Bongioanni l'edificazione sui grandi di Plutarco s'accompagnava alla ribellione illuministica, senza però troppe concessioni agli eccessi correnti. Così, mentre l'autore guarda con indulgenza ai trasporti «terroristici» di un giovane idealista, altrove non perdona alle violenze rivoluzionarie: «Après neuf ans de révolution, qui remplirent la France d'échafauds et l'Europe de carnage...»²².

Abbiamo detto dell'ambiente familiare di Felice Bongioanni, per chiarire l'incidenza di quelle consuetudini e di quei sentimenti sulla sua formazione, in cui si accompagnavano sollecitazioni da *philosophe* a luoghi comuni di buon senso borghese. Non ostante le sue frequenti intemperanze e spregiudicatezze di linguaggio, il nostro monregalese non si sentì mai cittadino francese come un Ranza, ma figlio di quella società e di quella terra. In tutte le circostanze egli rimase sempre, nella scala dei giudizi e dei valori, nella concezione degli uomini e della vita, un notabile di Mondovì, un fedele rampollo di quel vecchio casato borghese di notai e di mercanti. Il suo moderatismo e la sua natura, sempre schiva dagli eccessi o, come si diceva allora, dalle anarchiche novità, aveva radici in quel non inconsapevole attaccamento alle origini.

Lo spirito di moderazione che accompagnerà Bongioanni per tutta la vita non significava però conformistico adeguamento ai poteri costituiti. Il Bongioanni ebbe in forte amore l'indipendenza e le libertà civili e si pose per esse in contrasto con le autorità di occupazione; ebbe natura di permanente oppositore agli arbitrii e disertò le più facili posizioni di acquiescenza per quelle più rischiose della cospirazione indipendentista. Erano gli anni in cui si poteva essere, senza apparenti contraddizioni, fedeli amici dei francesi e insieme pavidissimi conservatori, giacché il partito direttoriale era considerato sia a Parigi

che a Torino come il più efficace baluardo contro la minaccia dell'estremismo giacobino. Non dunque in questa pacifica adesione consistette l'animo moderato del Bongioanni: egli fu sincero repubblicano proprio perché non portò mai un servile ossequio ai francesi e fu, se si vuole, buon conservatore delle tradizioni paesane, perché ne difese audacemente l'indipendenza contro il dilagante conformismo del ceto repubblicano e il progetto annessionistico del governo.

Con quegli innumerevoli addentellati cattolici, di cui s'è detto, tramandati nella famiglia, il Bongioanni se fu aspramente anticlericale, non fu mai anti-religioso. La sua intransigenza giacobina si appuntò su due obiettivi: sul re bigotto e sul clero (cfr. *La Giandujeide*), e non tanto sulle ricchezze mal distribuite o sulle credenze di una religione positiva, con la quale non pertanto si sentì sovente portato a fare i conti, distinguendo in fatto di cose religiose il buono dal cattivo, quasi a giustificare, nella sua persistente fedeltà religiosa, sé a se stesso. Egli non fu rivoluzionario in senso sociale, come non pretese mai di essere un illuminato distruttore di idoli²³.

Il «*giacobino*» Bongioanni sulle vie della ritirata francese, nel maggio 1799, va a messa e si genuflette. A Levaldigi: «S'était un jour de fête, – ricorda – nous arrivâmes à l'instant où l'on donnait la bénédiction. J'étais à genoux sur la porte de l'Eglise: les paysans me regardaient et plaisantaient sur ma coiffure [...]»: e a Centallo: «Après avoir entendu la Messe à la paroisse, nous allâmes chez nous [...]». Ma una cosa è la pietà religiosa e altra la superstizione: «Si c'est un mal terrible le défaut de confiance dans la Divinité et le mépris pour elle, un mal plus terrible encore est la superstition qui [...] s'insinue dans les âmes abattues et umiliées et les remplit de folie et de crainte». È dalla seconda che bisogna guardarsi, giacché il clero se ne avvale per dominare e proteggere, con l'ordine costituito, il suo potere²⁴.

Questa è l'accusa che egli fortemente sostiene nella dignitosa lettera al cittadino Giuseppe Maria Corte, vescovo di Mondovì, il 7 nevoso dell'anno VII (27 dicembre 1798), con cui lo esorta a «vincere ai fedeli l'obbedienza alle leggi», per «servire davvero la causa dell'Umanità e della Religione»: mentre sino allora i pubblici poteri e le gerarchie ecclesiastiche avevano gareggiato nell'oscurare le menti dei sudditi per conculcarne i diritti:

²³ Così dobbiamo concludere poiché da tutti gli scritti e gli inediti del nostro «giacobino» un pensiero sociale è praticamente assente. Neppure la sua richiesta di una tassazione rigorosa del ceto ex-nobile, che «si dovrebbe per intero onerare dei debiti dello Stato», come ebbe a dire in un'adunanza patriottica nei primi giorni dell'occupazione francese a Torino del dicembre 1798 (cfr. CARUTTI, II, p. 2), pare uscire dai limiti di un repubblicanesimo intransigente, eversore dei privilegi della nobiltà. Cfr. pure in DANNA, p. 47, un breve squarcio biografico sul Bongioanni, in cui è detto: «Amante della libertà ben intesa, quanto nemico delle esorbitanze, il Bongioanni impedì molte enormezze; impedì che si diroccasse una parte del giardino reale, che il Santuario di Vico fosse convertito ad usi profani, che si distruggessero le cappelle campestri».

²⁴ Cfr. l'appendice seguente, libro II, p. 599.

²¹ Cfr. appendice seguente, libro I, p. 587.

²² *Ibid.*, lib. IV.

«Sì cittadini, diciamolo pure francamente, le accademie, i licei, i collegi, i seminari ed i pergamini stessi non furono per lo più fino ad ora, per quanto spetta allo stato politico dell'uomo, se non se scuole di avvilitamento e cattedre di menzogna. I preposti all'istruzione pubblica non osavano dirvelo, o non volevano dire se non ciò che fosse utile a quelli che loro comandavano, e pagati dal più forte per parlare al più debole non sapevano annunziare a quest'ultimo che doveri e pesi, esagerando oltre modo i diritti dell'altro. Il pensiero istesso, proprietà la più sacrosanta ed inseparabile della nostra essenza, volevasi soggetto al baldanzoso arbitrio altrui. L'ingiustizia e la violenza erano eretti in sistema, e la carità cristiana facevasi consistere in divoti applausi agli orrori del dispotismo»²⁵.

I trascorsi giurisdizionalistici della prima metà del secolo erano troppo lontani per essere invocati: di fronte al pericolo delle idee e delle armi francesi, la Corona aveva preferito valutare sino in fondo l'opportunità dell'alleanza più proficua. Non solo una deleteria azione pedagogica aveva svolto il clero, ma quando venne l'ora della liberazione ed il trapasso ai liberi istituti sarebbe potuto avvenire pacificamente, i preti fecero violenza alle coscienze dei fedeli e ne armarono la mano, perché fosse arrecata offesa ai novatori ed il loro sangue si spargesse:

«Ma voi [ecclesiastici del Piemonte] – continua dunque il Bongioanni – che avevate in vostro potere i mezzi i più facili, i più dolci, i più efficaci; voi che potevate risparmiare il sangue de' vostri fratelli insinuando al popolo sentimenti d'umanità, e di compassione; voi, sì voi stessi, o uomini ecclesiastici, fomentaste il germe della discordia nelle famiglie, armaste il braccio del padre contro de' figliuoli, miraste con occhio indifferente le madri squallide, le spose dolenti, erranti e proscritti i figli, ed applaudiste ancora alle catastrofi sanguinose, che laceravano la sventurata Patria nostra. E quale delitto aveva ella verso di voi la misera Umanità che doveste farne così feroce vendetta? Era egli forse così essenziale all'uomo di odiare il suo simile, che tolto quest'odio la religione fosse sterminata?».

E così, sullo sfondo delle carneficine del Mondovì, nel maggio del 1799 egli bollava le gravi responsabilità del clero, parlandone col fratello superstite che gliene aveva fatta la descrizione:

«Nous considérons surtout – racconta Felice – la toute-puissance du fanatisme ecclésiastique, qui abuse d'une religion fondée sur la paix et la douceur pour allumer le flambeau de la discorde et pervertir les paysans dont le partage est la simplicité des mœurs, la candeur et l'innocence; en lui arrachant le fer cultivateur qui le nourrit, pour lui faire empoigner le glaive destructeur, et le transformer en brigand, en assassin, en bête fauve. En effet il n'est pas douteux que c'est aux prêtres qu'on doit les malheurs de cette insurrection et tous les massacres qui s'y commirent, qui ne sont pas absolument en petit nombre, puisque on évalue à plus de mille les paysans tués dans le combat, sur sixcent Français environ qui y périrent»²⁶.

Anche dopo Marengo, quando la politica ecclesiastica del Consolato si apprestava a molti temperamenti e a molti compromessi, il linguaggio del no-

²⁵ Il cittadino Felice Bongioanni, membro del Collegio di Leggi, al cittadino Giuseppe Maria Corte, Vescovo di Mondovì, dal citt. Guaita accanto a S. Dalmazzo, Torino, 1 nivoso VII.

²⁶ Cfr. l'appendice seguente, libro II.

stro continua ad essere il medesimo. Così nella prolusione al suo incarico universitario, probabilmente del 1801, persisterà nel bollare i passati abusi del magistero spirituale: «Il potere arbitrario e la barbarie del feudalesimo, deleguati alla scintilla della filosofia, pônno dirsi sbanditi per sempre colla malintesa ecclesiastica dominazione»²⁷.

4. – Il rifiuto della «*razza*» alla Francia.

Soffermiamoci ora sul primo atto politico con cui l'autore delle *Memorie* entrò nella storia del Piemonte, e che precorse di alcuni mesi i fatti su cui si apre il manoscritto.

Era il gennaio 1799, neppure un mese dopo la rinuncia del re Carlo Emanuele IV e la costituzione del Governo provvisorio mediante nomine dirette fatte dal Joubert, e già i politici piemontesi dibattevano su quale sarebbe stato il destino del Piemonte.

I pareri erano divisi: alcuni propugnavano l'indipendenza della «Nazione piemontese», altri l'unione alla Liguria, assai pochi alla Cisalpina. Sin dal 9 dicembre 1798 Antonio Ranza, parlando al Circolo costituzionale di Genova, aveva affermato che le nazioni ligure e piemontese «*erano*» fatte dalla natura per essere una sola»²⁸. L'avversione alla Cisalpina era invece assai diffusa, suscitata forse dal sospetto che quella vivace repubblica mirasse sostanzialmente alla riconquista delle provincie oltre la Sesia, perdute a favore del Piemonte a metà del secolo XVIII.

Il sospetto dei piemontesi era in parte incoraggiato, per chi le conosceva, dalle sottili trame degli emissari cisalpini, Leopoldo Cicognara prima e Luigi Bossi poi. Mentre i piemontesi diffidavano per spirito autonomistico e, inseriti in una loro particolare tradizione nazionale, quasi ostentavano disinteresse per un movimento italiano, quei cisalpini erano presumibilmente parte della Società dei «Raggi», come altrove abbiamo cercato di dimostrare²⁹, e agivano come emanazione del partito italico.

Non è poi senza significato che lo stesso generale Joubert, che aveva creato il Governo provvisorio in Piemonte e ne aveva protetto le libertà repubblicane («*Mais* principes ne sont pas de conquérir un peuple à la liberté pour le détruire», aveva scritto all'esoso Direttorio il 27 dicembre)³⁰, favorisse per quanto era in suo potere la riunione del Piemonte alla Cisalpina³¹.

²⁷ F. BONGIOANNI, *Nella assunzione alla cattedra di diritto dell'Università di Torino*, (s. d.).

²⁸ RANZA, *Discorso nel Circolo Costituzionale*.

²⁹ Cfr. la parte IV del presente volume.

³⁰ AGP, B 358 *Reggio*, «Joubert au Directoire», 7 nivoso VII.

³¹ Cfr. SFORZA, *Contributo alla vita*, p. 154.

Vogliamo con ciò ricordare la possibilità che anche taluni ufficiali dell'esercito francese, in specie dello S. M. e degli alti gradi, per avversione ai Commissari civili, rappresentanti della politica e degli interessi del Direttorio di Parigi, puntassero sulla carta italica; i cui ramificati aderenti, estremisti o meno, costituivano pur sempre una forza politica di riserva per l'opposizione antidirrettoriale³².

Neppure però i funzionari civili francesi a Torino parevano aver favorito sin dall'inizio il progetto di annessione del Piemonte. Il 18 febbraio 1799 il ministro degli Esteri Talleyrand aveva ordinato al commissario civile presso il Governo provvisorio piemontese di agire con estrema circospezione, giacché il Direttorio aveva stabilito di «aggiornare per qualche tempo ancora la decisione intorno ad un tema così importante», quale la riunione del Piemonte alla Francia. Molte ragioni potevano militare, ma tutte sostanzialmente sottaciute o esposte con poca chiarezza. Nello stesso dispaccio il Talleyrand sollevava riserve sulla volontà effettiva del Piemonte; ed invero molto viva doveva essere a Parigi la preoccupazione che la riunione potesse esasperare le resistenze e provocare altri torbidi nel momento in cui la Francia, già impegnata in Oriente, era debole in Italia. Timori di complicazioni internazionali erano quelli espressi dall'Eymar, Commissario civile presso il Governo piemontese, nel *Mémoire sur le Piémont*³³, ove si chiedeva se l'annessione sarebbe mai stata utile alla Francia, giacché essa avrebbe inevitabilmente provocato il riaccendersi della guerra.

È vero che la ragione più ricorrente delle riserve parigine consisteva nell'addotto disaccordo esistente tra gli uomini del Governo sulle delimitazioni dei confini della nazione francese oltre le Alpi, disaccordo che si sarebbe potuto concludere solo in occasione di una generale sistemazione dell'Italia, ancora di là da venire nelle presenti circostanze. Ma la ragione più attendibile di quelle riserve francesi a noi pare fosse sempre nella volontà di sfruttamento economico e militare del Piemonte, assai più difficile una volta che il Piemonte fosse stato annesso al territorio francese metropolitano, così come aveva previsto il Comitato di Salute Pubblica dell'anno III, prescrivendo agli organi esecutivi di fare in genere orecchio da mercante ai voti per le annessioni, giacché esse avrebbero ostacolato le operazioni di spogliazione delle terre occupate³⁴. E così il Direttorio aveva preferito tenere impregiudicato il destino del Piemonte, in allora debole e isolato, dichiarando il suo contrario parere pure ad ogni altra destinazione di esso, fosse l'unione alla Repubblica cisalpina o a quella ligure³⁵.

Il progetto dell'annessione del 1799 si deve dunque attribuire principalmente all'iniziativa dei politici piemontesi del Governo provvisorio, proprio in evidente relazione con la tragica situazione finanziaria del paese, il quale non sarebbe giunto ad evitare l'estrema rovina se non rinunciando, secondo i fautori del progetto, alla propria indipendenza (di fatto già compromessa dall'occupazione), per costituire una stessa unità economica con la potente vicina. Inoltre la decisione nei dirigenti piemontesi poteva anche essere spiegata per taluni dall'interesse personale di assicurarsi un avvenire politico sotto le autorità francesi di Parigi di cui qualcuno già godeva, o credeva di godere, i favori; o dalle paventate conseguenze di una prossima rioccupazione del Piemonte dalle forze restauratrici della coalizione; o da un soprappiù di fanatismo filo-francese, da parte di alcuni come il Ranza che, dopo aver propugnato l'unione alla Liguria, sosteneva contraddittoriamente il 1° gennaio a Torino l'opportunità «di riunirsi ai nostri fratelli, di rientrare nella grande famiglia, da cui siamo partiti per mezzo dei nostri avi»³⁶.

Ma fosse una ragione di natura economica, o di interesse o di esaltazione personale, l'idea che nel gennaio faceva strada in Piemonte, non era per questo meno odiosa ad alcuni degli spiriti più liberi. Essa, che aveva sollevato polemiche durante il gennaio, conseguì il massimo di avversione quando il Governo provvisorio, sotto l'influenza del ministro Carlo Bossi giunto da Parigi, varò il 2 febbraio il progetto dell'approvazione plebiscitaria, inviando gli stessi suoi membri presso le municipalità a sollecitare i voti per la riunione alla Francia, e quindi una delegazione di tre dei suoi componenti a Parigi, per recare al Direttorio l'offerta del popolo piemontese che, solo formalmente gradita, non ebbe in quelle circostanze pratiche conseguenze.

Non è questo il luogo per ricostruire la storia degli «squittinii», nella gran maggioranza favorevoli, e per fare l'esame dei voti di opposizione o di quelli pur solo condizionati, in specie da parte delle popolazioni delle campagne, alla salvaguardia del clero e della religione cattolica. Ricorderemo solo che vi fu agitazione in quei giorni a Torino, che in tutto il Piemonte emissari cisalpini furono attivi nel persuadere i cittadini al voto contrario, che a Torino comparvero sui cappelli coccarde italiane invece di quelle francesi, che una delegazione di «tre sedicenti rappresentanti del popolo» si presentò al cittadino Bono, membro del Governo Provvisorio, per richiedere che i commissari inviati nelle provincie fossero richiamati e le votazioni differite di tre mesi; che infine alla riunione del 7 febbraio del Governo provvisorio fu recata una lettera del cittadino Felice Bongioanni, che comunicava le proprie dimissioni: «Io vi rinuncio l'impiego di Capo d'ufficio negli affari interni, cui m'avete da pochi giorni chiamato», così motivandole:

³² Sulle rivalità tra commissarii e militari cfr. la fondamentale opera di GODECHOT.

³³ AEP, *Correspondance politique, Turin 1799*, v. 278, cc. 289-314.

³⁴ Cfr. LEFEBVRE, p. 432.

³⁵ Cfr. SFORZA, *Contributo alla vita*, p. 125.

³⁶ RANZA, *Discorso sopra l'unione del Piemonte*.

«Le nostre massime sono troppo dissimili perché io possa rimanervi più lungamente con voi senza disonorarvi, rendendomi complice delle mal combinate vostre operazioni. Il popolo vilipeso è altamente sdegnato contro di voi, che senza interrogarlo già avete capricciosamente pronunziato sovra la futura sua sorte politica, e fissato il destino della posterità; ed in ora vi ingegnate di sanzionare la prepotenza vostra con carpi e mendicati suffragi. V'accusa il popolo d'aver nel segreto combinato i maneggi, che mandate ad esecuzione per mezzo di notturni messaggi. Chi opera il bene della Repubblica non isfugge la luce, e non paventa il cospetto degli uomini. Io rientro nel mio stato privato a gustare il dolce piacere d'aver detto la verità, e d'essermi sforzato di essere utile alla mia patria, e sarà questa la meta delle mie *mire colpevoli d'interessi particolari dettate da poco misurato amor proprio, dall'orgoglio, e dall'ambizione*. Salute»³⁷.

Nel processo verbale di quel giorno leggiamo: «Il Governo si mostrò giustamente sdegnato contro le espressioni indecenti usate dal detto cittadino nella sua lettera, la quale contiene eziandio della calunnie manifeste contro il Governo Provvisorio»³⁸.

Il Bongioanni non era il solo nei circoli governativi ad esser avverso al voto di «riunione». Il generale Grouchy, tracciando il profilo dei membri del Governo, in una lettera al Talleyrand del 20 piovoso (8 febbraio 1799), sui 25 componenti ne aveva indicati almeno 10 di sentimenti contrari alla riunione, e di essi alcuni decisamente avversi ai Francesi³⁹. Ciò non pertanto Felice Bongioanni fu il solo che facesse l'atto dignitoso e coerente di dichiarare apertamente il suo animo.

Forse, a giustificazione dell'operato dei ministri (e in particolare di coloro tra questi, che si recarono nelle provincie a propagandare la riunione, come Cavalli ad Alessandria e Casale, o Botta e Cerise ad Aosta, mentre se ne conosceva il contrario animo), può essere ripetuto quanto già altrove abbiamo detto, e cioè che la loro devozione alla Francia, ostentata quasi per un ponderato machiavellismo, non escludeva la clandestina cospirazione, quale era stata quella segnalata dal commissario Eymar al Direttorio, il 20 pluvioso, su denuncia del Grouchy; e in cui con molta probabilità erano stati individuati i nomi di alcuni degli stessi membri del Governo. Il «Comitato segreto di resistenza all'oppressione francese», come lo indicò il Grouchy⁴⁰, o quello «segreto degli indipendentisti», come lo chiamò in giugno il Musset⁴¹, sospettandone la presenza a Pinerolo (dove risiedeva l'allora Amministrazione generale del Piemonte) e che probabilmente rappresentava l'organo direttivo dei «Raggi» in Piemonte, era composto – secondo nostre precedenti ricerche – oltre

³⁷ ANP, K 1328, «Il cittadino Felice Bongioanni al Comitato Generale del Governo Provvisorio», Torino li 19 piovoso anno 7° rep. (manifesto a stampa). Cfr. PINELLI, pp. 120-121.

³⁸ SFORZA, *Contributo alla vita*, p. 168.

³⁹ ANP, AF III, 80, allegato alla lettera di Grouchy a Talleyrand, 20 pluvioso a. VII: «Notes sur le personnel des membres du Gouv. prov. du Piémont»; cfr. la parte II del presente volume, p. 46.

⁴⁰ ANP, AF III, 80, Grouchy a Eymar e Amélot, 20 pluvioso a. VII, pubblicato da PERONI, p. 297.

⁴¹ AEP, *Correspondance politique*, Turin 1799, v. 278, c. 475, Musset a Talleyrand, 15 pratile a. VII.

che da Giovanni Fantoni, (presto sostituito, per la sua protratta detenzione, dal Soman), da Cerise, Pico, Pelisseri e Rossignoli⁴², il primo dei quattro – già collaboratore di Buonarroti a Parigi – era stato membro del Governo provvisorio, e gli ultimi tre dell'Amministrazione generale del Piemonte, istituita dal Moreau il 3 maggio.

Differentemente dunque si comportarono in quella circostanza gli stessi partecipi dell'opposizione repubblicana: il gruppo dei governativi (tranne il Bongioanni), i quali avrebbero, per politica opportunità, dissimulato il loro vero intendimento; e coloro che, in vista di una autonoma repubblica, sia piemontese che italiana, si sarebbero decisamente levati contro l'arbitrio del governo. Tra questi ultimi, e nei termini più clamorosi, furono il Bongioanni, i componenti della delegazione popolare di protesta, e coloro che rumoreggiarono nella Società patriottica. Il Grouchy, che in violazione alle disposizioni sospensive del Direttorio aveva finito con l'appoggiare le manovre riunioniste, chiuse il Circolo costituzionale e fece arrestare e tradurre nella Cittadella i più attivi degli oppositori, e precisamente Fantoni, Bongioanni, Richetta, Stura, Ferrari, Cerelli⁴³.

Di Giovanni Fantoni da Fivizzano, poeta e uomo politico, amico ardente della libertà italiana, esponente della società unitaria dei «Raggi», e che proveniva dalla Cisalpina ove politicamente s'era formato schierandosi tra i più attivi oppositori della riforma Trouvé dell'agosto-settembre 1798, limitatrice delle libertà costituzionali, abbiamo già detto in altri studi. In quei mesi il Bongioanni aveva dovuto stringere col toscano quell'amicizia, di cui ampiamente raccontano i *Mémoires* e che ebbe certamente una vigorosa influenza almeno inizialmente sull'orientamento politico del nostro. Dal Fantoni – che esiliato dalla Cisalpina, era venuto in Piemonte ad agitare l'idea unitaria ed a fare azione contraria al progetto di annessione alla Francia – il Bongioanni ebbe verisimilmente dischiusi gli orizzonti ed i programmi della società dei «Raggi», che col favore delle circostanze e coll'aiuto del toscano e dei suoi satelliti, tra cui il Mulazzano, aveva esteso in Piemonte le sue propaggini operanti sin dai moti di pluvioso⁴⁴.

Il discorso che il 3 gennaio il Bongioanni aveva pronunciato nella sala dell'Adunanza patriottica di Torino, era già nella linea di questa più ampia politica nazionale:

«Usciamo o cittadini una volta dal nostro avvilimento – aveva detto –: osiamo camminare con le nostre istesse piante, ed assolviamo i Francesi da quella minuta tutela, cui per la loro imperizia li costringono le Nazioni da essi tolte all'indegna schiavitù. Prepariamoci a recare i primi tra i Popoli d'Italia la face della virtù Repubblicana, e se eglino si mostrano timidi, ignoranti ed

⁴² Cfr. la parte II del presente volume, pp. 47 ss.

⁴³ Grouchy a Delmas, 11 febbraio 1799, cfr. SFORZA, *Contributo alla vita*, pp. 165.

⁴⁴ Cfr. la parte IV del presente volume, p. 71 ss.

avviliti, sia nostra la gloria d'incoraggiarli, d'istruirli e di rinfrancarli. Sarà sempre miglior ventura del Popolo Subalpino l'esser centro, o almeno la più copiosa porzione d'una nuova Repubblica, che l'essere parte estrema, e meno pregiata, d'una grande ed adulta Nazione. Più invidiabile si è il piccol ruscello, il quale limpido e puro continua il suo pacato corso, che non quell'altro il quale nel suo scaturire mischia tosto le scarse sue acque colla piena d'impetuoso e ridondante fiume»⁴⁵.

Dopo il Fantoni e il Bongioanni, il più qualificato politicamente degli arrestati di pluvioso era lo Stura, cui avevano accennato più volte, nel maggio 1798, i rapporti di un segreto informatore all'ambasciatore a Parigi conte Prospero Balbo, in merito all'attività dei patrioti piemontesi che si erano colà rifugiati⁴⁶. I patrioti s'apprestavano allora – nonostante lo scoraggiamento e gli inviti alla pazienza, che venivano loro dal Direttorio francese – a ripartire per il Piemonte, ove essi speravano che da un momento all'altro potesse scoppiare la rivoluzione contro il re sabaudo, che ancora teneva la capitale e gran parte del territorio. Tra essi era allora lo Stura, che ritroviamo ancora ricordato tra gli «*amalgamés*» dall'informatore Augusto Hus, dal quale così vien definito in un rapporto del settembre 1805 al Direttorio: «*Stura, ancien ami de Baboeuf à Paris, et ensuite employé au Cabinet littéraire de Bocca à Turin et chassé pour ses mauvais propos contre les Français. Il a été un des plus furieux ennemis de la réunion*»⁴⁷.

Tra gli oppositori aperti era pure l'avvocato Pietro Riccati, che non saremmo alieni dal riconoscere sotto il nome di quel Richetta che Grouchy colloca tra gli arrestati, quasi subito dimessi, tranne il Fantoni. Il Riccati aveva scritto due opuscoli e due lettere aperte a giornali locali contro l'annessione⁴⁸. In uno degli opuscoli diceva: «*L'indipendenza per qual motivo l'Italia non sarà una nazione [...] il destino del Piemonte dipende da quello dell'Italia e la sorte dell'Italia dipende dai successi dell'armi francesi*»⁴⁹. Il Riccati era fra gli altri colui che s'era espresso più favorevolmente ad un progetto italico in largo senso, e non aveva inteso limitare a vicine regioni la fusione politica⁵⁰. Egli era amico del Bongioanni e con lui – sappiamo dalle prime pagine dei *Mé-*

moires – si recherà per visitare il Fantoni, preoccupandosi molto nel saperlo ancora detenuto alla vigilia dell'arrivo degli Austro-russi. Anche per tale circostanza, in cui il Riccati si sarebbe adoprato per porre in salvo il compagno di parte politica, e forse di carcere, abbiamo pensato alla coincidenza dei due nomi nell'indicazione della medesima persona.

Se la stessa società italica dei «*Ragazzi*» influenzava in Piemonte i vari gruppi dell'opposizione repubblicana al Direttorio mediante quel comitato in cui erano Cerise e Fantoni, come spiegare tale diversità di comportamento ufficiale tra governativi e non (tali i due suddetti), ma in sostanza tra uomini che, nella loro veste di oppositori, si rifacevano sostanzialmente alle medesime ragioni e alle medesime speranze politiche? Si deve allora concludere che «*Il Comitato segreto degli indipendenti*», ispirato dai «*Ragazzi*», e di cui pure erano ritenuti partecipi tre dei governativi, aveva seguito in effetti una linea politica autonoma, fatta di diplomatici compromessi e di machiavellici adeguamenti, non condivisi dagli emissari diretti della cospirazione italica. Il Bongioanni, amico del Fantoni e certo meno disposto per sua indole ad opportunistici maneggi, rimase più a lungo nello spirito generoso di intransigenza inculcatogli dall'amico; ma poi tornò via via a condividere le diffidenze dei piemontesi per i più dinamici unitari, infastidito dall'invadenza proselitistica dei cisalpini. Il suo comportamento successivo, sviluppatosi su queste tracce, segnerà la crisi stessa dei «*Ragazzi*» in Piemonte.

Anche il Riccati ripiegherà dopo Marengo su un indipendentismo autonomistico, a sapore prettamente piemontese e con intonazione conservatrice, in stretta intesa con il conte Giuseppe Cavalli⁵¹. Rimarranno in posizione italica i democratici più avanzati, quali lo Stura, giudicato dall'Hus come uno dei più accesi «*italianisti*».

5. – La cronaca della ritirata francese.

I *Mémoires d'un jacobin* si aprono sulla città di Torino in forte agitazione per l'imminente arrivo degli Austro-russi, che avevano sbaragliato il 27 aprile a Cassano le truppe del Moreau. L'autore, pregato dal Fantoni (ancora detenuto nella Cittadella) e in gravi angustie sulla sorte imminente dell'amico, va incontro al Joubert, in arrivo dalla Francia, per perorarne la causa. Non lo raggiunge e torna a Torino, ove si adopra ad istituire ed organizzare la «*Jacquerie Sacra*» per la difesa popolare della città; ma il generale Grouchy gli fa tosto sapere da Carlo Botta che egli deve disinteressarsene. Non vi è più nulla da fare nella capitale. Egli rifiuta di ricorrere al Grouchy per ottenere un brevetto

⁴⁵ BONGIOANNI, Osservazioni in seguito al discorso del cittadino Ranza.

⁴⁶ AST, Corte, *Materie politiche relative all'interno in genere*, m. 8, n. 8: «*Rapports confidentiels et secrets au comte Balbo par un inconnu sur les manoeuvres des patriotes Piémontais à Paris, 1798*».

⁴⁷ Cfr. la parte X del presente volume, p. 914.

⁴⁸ Cfr. la parte IX del presente volume, p. 852.

⁴⁹ Osservazioni d'un amico della libertà sul discorso del repubblicano Ranza sopra l'unione del Piemonte alla Francia; l'opuscolo è anonimo, ma in altro scritto, e cioè nella lettera aperta, *All'estensore del giornale intitolato «La verità vendicata»* (suppl. al n. 9 dello stesso periodico, 23 germile VII, p. 3), Pietro RICCATI apertamente se lo attribuisce.

⁵⁰ Pertanto Pietro Riccati non va confuso con Carlo Riccati, probabilmente suo fratello maggiore, autore degli *Interessi del Piemonte combinati con quelli delle nazioni limitrofe e della libertà generale*, in cui è proposta l'unione alla Liguria. Anche il BONGIOANNI nelle citate Osservazioni in seguito al discorso del cittadino Ranza aveva caldeggiato preliminarmente l'unione del Piemonte alla Liguria, ma nel quadro auspicato di una politica italiana.

⁵¹ Cfr. la parte IX del presente volume, pp. 844 ss.

militare; d'altra parte non vuole seguire l'esercito francese e se ne parte solo per Mondovì, che non potrà raggiungere per i torbidi controrivoluzionari che vi divampano, duramente repressi dalle truppe del generale Seras. Di essi avrà notizie particolari dal racconto che gliene faranno i fratelli, testimoni dei fatti, incontrati a Fossano.

In quei primi giorni di ritirata, il gran protagonista delle *Memorie* è il terrore nelle campagne: non già quello ossessivo quanto mobilissimo e vago che avvelenava le masse rurali e provinciali nella Francia dell'89, le cui grandi correnti ha ricostruito il Lefebvre; ma all'opposto quello che i contadini piemontesi suscitavano nei repubblicani, lungo le vie della ritirata francese. Il primo è già un fenomeno di natura prerivoluzionaria: momento di rottura di un tradizionale stato di inferiorità e di angosciata consuetudine all'oppressione, di cui le masse passive andavano acquistando coscienza. Il secondo si esprime ancora in una cieca baldanza, in una sicurezza di sé, fideisticamente accresciuta dalla esortazione benedicente di un clero gradito e da un sentimento di sudditanza non ancora posto in dubbio: è l'attaccamento ad un modo di vita tradizionale ma, non in ultimo, è la difesa degli averi e del bestiame, che le truppe francesi hanno mostrato di non avere troppo in rispetto. In Francia erano i contadini a subire il terrore dei briganti che minacciavano le messi, quasi per oscuro mandato aristocratico, cento volte ingigantito dal mito; qua, contadini e briganti sono tutt'uno e si levano in armi nel nome di Dio e del re, mentre i «giacobini» sono i servi sciocchi degli invasori, che è giusto e santo decimare nella ritirata.

Il terrore della fame, negli anni precedenti il '99, non si era tradotto duramente fra il popolo delle campagne in carica rivoluzionaria. Il desiderio di veder spento l'abuso del funzionario regio e del nobile, nei moti del '97, è stato distratto e cancellato da neppure due anni di sopruso francese, che gli si è sostituito e sovrapposto, facendo dimenticare il primo. Il Piemonte si è allora trasformato, per il malgoverno dei francesi, nella primavera del 1799 in una piccola Vandea. Il miracolo che gli aristocratici vantavano essere avvenuto in loro favore, assai più che dal Cielo era sceso sul Piemonte da un errore della politica d'occupazione dei termidoriani e dei direttoriali. Così la «parata» seguì in Piemonte altre vie da quelle di Francia e sboccò nella sua generalità in avversione per il «giacobinismo», che di quel disordine e di quelle speranze deluse fece le spese, non avendo più, nella maggior parte dei casi, il popolo delle campagne con sé.

Le memorie del Bongioanni, oltre che sull'isolamento di quella parte del ceto borghese e intellettuale, che si era mostrato sensibile alle esperienze culturali e rivoluzionarie d'oltralpe, testimoniano con analitica esemplificazione sulle correnti della riscossa controrivoluzionaria in Piemonte e sulle origini clericali e nobiliari della sua organizzazione capillare e periferica. Così parlando del popolo di Mondovì che si apprestava a scendere in campo contro la

ritirata francese: «Un paysan – scriveva – quittait sa charrue et sa bêche et le prêtre désertait les autels, pour courir sur les grandes routes égorger les malheureux soldats Français [...]»; e più innanzi: «Albié Grassi de Santa Cristina [l'autore citato delle Memorie di Mondovì], surnommé le Théologien, parcourrait les campagnes pour exciter les paysans à la révolte, en employant tous le pouvoir qu'il avait acquis [...] Il réveillait en eux les amers souvenirs [...] Il les animait à profiter de l'état d'impuissance où ils [i francesi] étaient pour en tirer une vengeance [...] Ensuite de celà les paysans commencèrent à s'armer et à établir des corps de garde d'observation sur toutes les routes»; ed ancora: «Le comte Vitale donnait ses ordres à cet égard [arresto dei repubblicani] aussi bien que pour l'armement des paysans [...]»; e tornando a parlare del clero: «On n'oubliait pas non plus d'associer la Divinité à leur entreprise par des triduos, des novaines, des quarante heures, des bénédictions, des prières et des jeûnes. Monseigneur lui même prenait une partie active aux affaires puisque il paraissait, contre son ordinaire, sur la place encourager les paysans; il les louait de ce qu'ils avaient bien voulu prendre les armes; et pressait la popularité jusqu'au point de distribuer des vivres et donner à boire aux brigands»⁵².

Del Bongioanni, passato in Francia con gli esuli piemontesi e cisalpini nell'agosto del 1799, già abbiamo detto in altro studio⁵³. Ricorderemo solo i suoi contatti con la società repubblicana francese e in particolare con qualche vecchio estremista, come quell'Amar, già membro del *Comité de Sûreté Générale* del 1793, coinvolto nel processo contro la congiura babuvista ed infine assolto e relegatosi in una casetta di Barraux, villaggio presso Grenoble. Il colloquio, che il Bongioanni tiene con l'Amar (a cui era stato indirizzato dal Fantoni), nelle reticenze consapevoli dei *Mémoires* e nelle significative allusioni comprova il collegamento operante della cospirazione italiana con il giacobinismo francese, acquetatosi dai giorni della repressione anti-babuvista ma sempre vigile nel tendere le fila, ovunque fosse possibile, di una opposizione internazionale al Direttorio.

Così, la collaborazione dei cisalpini con Forel, che teneva circolo agli italiani emigrati a Grenoble, e che, sulle informazioni di Fantoni e di Polfranceschi compose *Le Cri de l'Italie* ed altri indirizzi degli unitari italiani, destinati ad essere letti al Consiglio dei Cinquecento a Parigi; così ancora i continui riferimenti a generali democratici, quali Joubert e Championnet, con cui gli

⁵² Cfr. l'appendice seguente, libro I, p. 588.

⁵³ *Ibid.*, libro II.

⁵⁴ *Ibid.*, lib. II.

⁵⁵ *Ibid.*, lib. II.

⁵⁶ Cfr. la parte IV del presente volume, pp. 160 ss. Sulla partecipazione del Bongioanni alla cospirazione italiana e sui suoi rapporti con gli estremisti francesi formula accuse, ancora nel novembre 1804, l'informatore della polizia A. Hus. Cfr. la parte X del presente volume, pp. 915, 916.

unitari e Fantoni per primo avevano dimestichezza, sono dati sufficientemente persuasivi sulla continuità della cospirazione antidirettoriale tra Francia e l'Italia e sulla sua connessione con la società dei «*Raggi*». Tanto più che il Fantoni non agiva isolato, ma si muoveva in un circolo di amici, che già in passato gli eran stati corrispondenti da varie città d'Italia e ch'egli usava distinguere – nelle confidenze col Bongioanni, – secondo misteriose categorie, come quelli della «prima classe», in cui comprendeva, nominandoli, taluni esuli di Faenza, di Ravenna e di Forlì⁵⁷.

E pure il venire meno nel Bongioanni di quella fiducia che prima aveva provato intensa per il Fantoni, a un certo punto giudicato «visionario da chiunque avesse mostrato buon senso», e lo spirito di circospezione e quasi di mistero che egli attribuisce all'agire del Fantoni, provano che qualcosa era reciprocamente mutato dai giorni del febbraio, quando gli occhi dell'autore erano aperti sull'Italia; o peggio che gli sviluppi sperati erano per allora tramontati.

Ripeteremo che il Bongioanni non smentiva le tradizioni e l'orientamento politico del suo gruppo: quel gruppo che si era fatto accusare dal cisalpino Serbelloni di voler mandare all'aria l'idea unitaria («*Les piémontais – aveva scritto quest'ultimo al Visconti, il 23 ventoso an. VII – cherchent à contrarier une si belle idée, mais j'espère qu'ils ne réussiront pas*»). E che il giudizio del Serbelloni non fosse privo di fondamento è confermato dalla delusione che suole provare lo storico risorgimentista quando osserva il rapido involversi della posizione politica di uno dei personaggi più rappresentativi del Piemonte repubblicano: il Botta, che dai palpiti unitari, espressi nei circoli degli emigrati nel '99, passò all'aperta accettazione della politica di annessione alla Francia quando, dopo Marengo nell'ottobre 1800, fece parte della Commissione esecutiva, detta dei «*12*», col Bossi e col Giulio, tutti fervidi propugnatori – il primo specialmente – di quella non più «*italica*» destinazione del Piemonte.

Il fatto poi che il Bongioanni iniziasse a scrivere le sue memorie a Marsiglia sulla fine dello stesso anno, e cioè quasi contemporaneamente alle vicende di cui tratta, prova come già a quella data rimontasse il suo atteggiamento di ondeggiante riserva verso i progetti di più vasto respiro nazionale, che si eran venuti formulando proprio in quell'estate del '99 in larghi strati dell'emigrazione italiana⁵⁸.

6. – La vita pubblica sino alla seconda cospirazione unitaria

Il nostro memorialista doveva esser nato, come s'è detto, verso il 1770, se da uno «*stat*» di servizio⁵⁹ presentato al procuratore generale imperiale, con lettera del 28 dicembre 1807⁶⁰, vi compariva di 37 anni.

Nello stesso documento diceva di essere stato proclamato dottore in legge nel 1790, di essere stato accolto come aggregato al Collegio dei Giureconsulti nel 1797, di aver esercitato la pratica di avvocato non solo presso un libero professionista, ma per molti anni nell'ufficio del Regio avvocato dei poveri.

I suoi studi, la sua professione, le sue opinioni e benemerienze repubblicane (nell'agosto del 1797 il Senato regio aveva pronunciato contro di lui, perché sospetto di cospirazione antimonarchica, un decreto d'arresto)⁶¹ gli avevano aperto la via, sotto il regime francese, alla carriera politica ed amministrativa. Oltre all'incarico nel Governo provvisorio nel 1799, da cui si era dimesso, era stato dopo Marengo – e precisamente con decreto del 20 termidoro VIII (8 agosto 1800) – nominato Commissario della provincia di Torino⁶² e poi senatore e membro del Magistrato di Sanità, nonostante lo spirito di resistenza che aveva mostrato sotto il primo governo istituito dai Francesi, ma che poi aveva contribuito a far dimenticare con un comportamento pubblico più attento alle convenienze⁶³.

Non curando questi promettenti inizi di vita pubblica, l'allora trentenne Felice appuntò i suoi desideri sulla carriera universitaria. In una singolare lettera all'Ispettore generale delle Università Imperiali, Sédillez, non datata ma scritta presumibilmente intorno al 1805, asserirà di avere accettato l'incarico di Capo ufficio agli Interni nel 1799 e poi quello di commissario del Governo alla provincia di Torino (agosto 1800), alla condizione di ottenere una cattedra nella facoltà di Legge, non appena si fosse riaperta l'Università⁶⁴.

⁵⁹ «Felice Bongioanni lettere a lui dirette. Epistole e scritti familiari (1798-1838)...», p. 280: Lettera al procuratore generale imperiale, Torino 28 dicembre 1807.

⁶¹ Cfr. l'appendice seguente, libro III. Le ricerche svolte negli archivi di Torino non ci hanno consentito di confermare questa notizia.

⁶² «Felice Bongioanni lettere a lui dirette. Epistole e scritti ufficiali e familiari (1798-1838)...», p. 1: il cittadino Marentini, reggente la segreteria degli Affari Interni, a F. Bongioanni, 23 termidoro a. VIII (11 agosto 1800).

⁶³ Nel *Discorso del Cittadino Felice Bongioanni agli abitanti della 27^a Divisione della Repubblica Francese* (s. d.), il nostro autore plaude «alla Grande Nazione a cui fummo novellamente aggregati». Un critico severo potrebbe trovarvi un contrasto con le opinioni espresse energicamente nel 1799, ma crediamo vi si debba ravvisare un non significativo adeguamento al linguaggio corrente. Del resto tale espressione, in questa ed in altre orazioni, ci è apparsa isolata e senza seguito. Cfr. pure altro discorso d'occasione: *Félix Bongioanni Président de l'Assemblée du canton du premier arrondissement de Mondovì aux habitants du même canton*, Coni, 12 ventoso an II (3 marzo 1803).

⁶⁴ «Felice Bongioanni, lettere a lui dirette. Epistole e scritti familiari (1798-1838)...», p. 275.

⁵⁷ Cfr. appendice seguente, libro IV.

⁵⁸ AEP, *Mémoires et documents, Italie XV*, 10.

⁵⁹ Cfr. l'appendice seguente, libro IV, nota del trascrittore, p. 747, n. 63.

Ricoperta infatti la funzione di senatore per quattordici mesi, allorché nel 1801 fu riorganizzato il potere giudiziario in Piemonte il Bongioanni, che come aggregato al Collegio dei Giureconsulti aveva diritto alla toga di magistrato, vi aveva rinunciato – come ricorda in altra lettera⁶⁵ – per ricoprire un incarico universitario, che tenne per quattro anni, supplendo successivamente a cinque professori, sino alla costituzione della Scuola di diritto in Torino. Nel corpo accademico di quest'ultima non fu ciò nonostante compreso, sebbene personaggi importanti ed amici suoi, quali il Botta⁶⁶, si adoperassero at-

⁶⁵ *Ibid.*, p. 280: a mr. le Procureur Général Impérial, Turin le 28 décembre 1807.

⁶⁶ A gettar luce sull'interesse che il nostro poneva ad occupare una cattedra di ruolo nella facoltà giuridica, riportiamo tre lettere (che riteniamo inedite) di C. Botta all'a., per informarlo di quanto egli avesse fatto a favore di lui, in *Ibid.*, pp. 19-21.

Paris, [?] Prairial, An XIII [maggio 1805].

Ayant été plusieurs fois chez Mr. Sedillez sans l'avoir trouvé, j'ai pris le parti de lui écrire un billet, pour le prier de vouloir bien m'accorder un entretien. Il a eu la bonté de passer lui même chez moi dans un moment où je ne me trouvais pas à la maison: mais il me laissa un billet pour me prévenir qu'il m'attendait ce matin chez lui. Je m'y suis rendu, et voici le résultat de notre entrevue. Je lui ai d'abord détaillé tous les droits que tu avais à la place de Professeur effectif dans l'Ecole spéciale de Droit à Turin. Je lui ai fait ce détail avec tout l'empressement dont je pouvais être capable et que le sujet méritait. Il me répondit qu'il te connaissait personnellement et qu'il avait conçu pour toi la plus grande estime; qu'il connaissait tes droits et tes services, et la dessus il se montra aussibien informé que moi; enfin qu'il voyait avec plaisir que je lui parlais en faveur d'un homme pour lequel il avait déjà cru un devoir de s'intéresser. En entrant ensuite plus particulièrement sur ses vues à ton égard, voici ce qu'il eut la bonté de me dire: qu'on lui avait demandé pour Turin une liste de Candidats pour les places de Professeurs de ces Écoles; que les places étant au nombre de sept, il avait déjà proposée une liste de quatorze; qu'il avait cru que les quatre Professeurs actuels devaient être conservés sous tous les rapports, il les avait proposés les premiers; qu'après ceux-ci de suite il t'avait proposé; que les quatorze individus proposés, quoique pour la forme rangés sur la même liste, ils étaient cependant dans le fond divisés en deux listes, dont l'une était, pour ainsi dire, l'active, sur laquelle on choisirait; que non seulement tu étais compris dans celle-ci, mais que tu étais le cinquième Professeur en rang, après les quatre Professeurs actuels; qu'au reste il avait donné sur ton compte les meilleures notes. En un mot, pour ce qui regarde Mr. de Sédillez, la chose est faite. C'est à toi maintenant à agir à Turin, pour que ses intentions à ton égard soient exécutées. Je te prie de ne communiquer à personne le contenu de cette lettre; car, comme il paraît depuis long temps qu'il est dans mon étoile que le bien que je cherche à faire tourne à mon détriment, je dois naturellement adopter la résolution de rester spectateur immobile et de ne me mêler de rien. C'est assez le système que je suis, autant que les intérêts de mes amis les plus intimes et les plus chers peuvent me le permettre. J'ai même en cela un regret bien vif: c'est d'avoir si peu de moyens de leur rendre service. Adieu, mon cher Bongioanni, conserve-moi ton amitié, et sois mille fois heureux.

Charles Botta.

Paris, 2 fructidor, An XIII [24 agosto 1805].

J'ai reçu tes deux lettres du 29 Messidor et du 2 Thermidor échus. J'ai de suite fait passer à leur adresse celles qui y étaient jointes. J'ai été vivement affligé de ce que tu n'a pas été compris dans la nouvelle organisation des Écoles de Droit à Turin, et j'ai déploré, aussibien que toi, les causes qui ont donné lieu à cette exclusion. L'Université de Turin a perdu en toi un Professeur qui aurait pu l'honorer par ses talens et sa doctrine, et les élèves un maître habile qui leur aurait pu donner les instructions les plus utiles. Mais voilà le monde, comme il est fait! Le bien n'est que dans nos désirs et la réalité ne va qu'au gré de l'aveugle fortune. Certes, ce

tivamente alla sua candidatura. Non ci sono chiari i motivi dell'insuccesso, anche se non è fuori luogo ravvisarvi il frutto di una persistente diffidenza politica.

Egli fu non pertanto allora membro del Collegio elettorale del dipartimento della Stura e Presidente di cantone della Città di Mondovì, incarico che gli conferì il diritto di intervenire alla cerimonia dell'Incoronazione dell'Imperatore a Parigi, il 2 dicembre 1804.

Lasciato dunque suo malgrado l'insegnamento universitario, lo troviamo procuratore imperiale a Ceva nel 1805 e sostituto procuratore generale a Genova nel 1811⁶⁷.

Quale fu il comportamento politico del Bongioanni sotto l'Impero?

Sappiamo dalle sue lettere ch'egli presenziò alla cerimonia dell'Incoronazione a Parigi nel 1804, e nulla più. Ma a quella sola manifestazione, del tutto esteriore ed ufficiale, si riduce la sua partecipazione alla vita politica, negli anni in cui la professione lo aveva ripreso? Parrebbe di no, da alcune informazioni giunte molti anni dopo alla polizia austriaca di Milano e costituenti oggetto di un carteggio scambiato nel novembre 1816 fra la polizia di Milano e la Polizei hof Stelle di Vienna. In quel carteggio trovasi un estratto di lette-

serait un événement heureux pour toi si tu pouvais être nommé Professeur à Gênes; son Université ferait sans doute une acquisition précieuse. Mais je ne crois pas qu'on puisse influencer d'ici sur les nominations qu'on fera à cet égard, car elles se font à Gênes par S.H.I. l'Architrésorier de l'Empire. Je crois aussi que S.H. est fortement déterminée à n'employer que des indigènes. Quant à la place de Principal dans le Pensionnat de l'Université, elle te conviendrait sous tous les rapports et tu y as tous les droits. J'ai vu mercredi dernier Mr. le Conseiller d'Etat Fourcroy, et je lui ai vivement recommandé cette affaire, dans le cas que Mr l'Abbé Incisa abandonne cette place. Il a été pénétré de la force de mes raisonnemens et de la justice de ta demande. Il m'a assuré plusieurs fois qu'il en aurait parlé au Ministre avec le plus vif intérêt. J'ignore ce que cela produira, mais je suis persuadé que Mr. Fourcroy, qui m'a parlé de toi avec éloge, fera tout ce qu'il dépend de lui, pour te faire accorder la place dont il s'agit. Quant à moi je le désire de tout mon coeur, et je regrette bien vivement de n'avoir que de faibles moyens pour te faire rendre toute la justice que tu mérites. Ne m'oublies pas, je t'en prie, auprès des personnes qui veulent bien avoir de la bienveillance pour moi, et crois-moi pour la vie ton ami.

Charles Botta.

Paris, 8 avril 1807.

Mon ami,

Il n'y a que quatre à cinq jours que j'ai reçu ta lettre du 7 février dernier. Il n'y a encore rien de nouveau relativement à l'Université Imperiale. Du moins je n'en ai pas entendu parler à personne. On ne connaît rien non plus sur le mode de cette organisation, si ce n'est ce qu'on a publié dans les journaux, il y a quelque temps, et on ne sait jusqu'à quel point cela peut être vrai. Aussitôt qu'on connaîtra quelque chose de positif, je ne manquerai de te le marquer. Tu me feras alors connaître tes vues et je ferai tout ce qu'il dépend de moi pour les remplir. Je désire aussi que tu t'adresses à Mr. le Sénateur Saint Martin, qui m'a toujours témoigné le plus grand intérêt pour toi. Le coeur me saigne à te voir dans cet état. Je ne serai content que lorsqu'on t'aura rendue toute la justice que tu mérites. Je te prie de ne me pas oublier auprès de nos amis communs et de croire aux sentimens de me inviolable attachement. Tout à toi

Charles Botta.

⁶⁷ Cfr. DIONISOTTI, II, p. 357.

ra del 30 novembre scritto dall'informatore Antonio Emanuele Bixio da Genova al barone Du Mont de Carrel Cron, agente austriaco:

«L'avv. Felice Bongiovanni [*sic*], di cui Ella mi domanda conto, le dirò che si trova a Genova da molti anni. Questi al tempo del Governo del Buonaparte era Sostituto procurator generale della Corte Imperiale di Genova. Dopo la caduta di quel governo rimase in Genova come partecolare. Al tempo che Buonaparte era all'isola d'Elba, il suddetto Bongiovanni teneva corrispondenza viva col suddetto Buonaparte o suoi Agenti in quell'isola; i plichi che egli riceveva si leggevano in casa di un certo Angelo Solari (che fu poi trasportato a Fenestrelle come prigioniero di Stato). I suddetti plichi non venivano aperti se non vi era un certo avv. Braida piemontese, il quale era presidente della Corte Imperiale egualmente al tempo dei Francesi, certo Azuni sardo, Presidente della Corte Imperiale nel Civile e certo Andrea Montebruni, già colonnello al servizio del Regno d'Italia, il quale fu trasportato a Fenestrelle unitamente a Solari. Il suddetto Bongiovanni unitamente a Braida e Azuni sono li capi della congiura per l'Indipendenza italiana e lavorano indefessamente per la medesima»⁶⁸.

Come di solito, le informazioni di polizia vanno accuratamente vagliate, ma non trascurate. Anche se le conclusioni dell'informatore ci paiono eccessive, e non solo per il Bongioanni, è certo almeno che il patteggiamento del Bongioanni per il Bonaparte, può essere avvalorato dalla sua stessa ammirazione di cui non faceva mistero, per le glorie di lui. E tale atteggiamento aveva comune con altri vecchi esponenti dell'indipendentismo piemontese, come Guglielmo Cerise, già frequentatore assiduo in esilio dell'estremismo parigino guidato dal Buonarroti e dal Babeuf, ma acquetatosi dopo Marengo per le patriottiche delusioni circa i più alti ideali di indipendenza e limitatosi al ruolo di ufficiale di Napoleone, da cui fu insignito più tardi del titolo di barone⁶⁹.

Il trasferimento del giudice Bongioanni a sostituto procuratore generale presso la Corte Imperiale di Genova, dopo che l'annessione delle due regioni italiane alla Francia aveva reso possibile il rimescolamento delle magistrature, non va altrimenti considerato che come una promozione non disgiunta dalla benevolenza dell'imperatore Napoleone; il quale, ad amministrare la giustizia a Genova – ricorda il Dionisotti, – «aveva eletti i più stimati uomini per dot-

⁶⁸ La citazione è già stata fatta da SPADONI, p. 292, il quale colloca il documento in ASM, *Atti presidenza di Governo*, cart. XII (molto probabilmente il numero della cartella è errato); e che ancora riporta di quel carteggio un'altra informativa senza firma, in cui si parla del nostro: «Genova 26 novembre 1816. Il Sig. Felice Bongiovanni è uno dei Patrioti Piemontesi dei più accaniti. Egli è stato considerato sotto il Governo di Napoleone di cui si era fatto partigiano. È stato fatto avvocato Generale alla Corte Criminale di Genova fino all'arrivo degli Inglesi. Subentrato il Governo Piemontese è stato minacciato d'esilio, ed è per questo che si trasferì in Corsica dove avrà avuto lusinga di esser protetto da Gioacchino. Trovasi attualmente a Genova, dove gli è permesso restare tranquillamente. È uomo pieno di cognizioni, probò, di una sana morale, è maritato; i suoi costumi sono quelli di un uomo saggio. Questa è la vera informazione che posso darvi *remoto odio et amore*, avuta da persona senza eccezione». Nonostante le ricerche effettuate non ci è stato possibile confermare l'interessante notizia della provvisoria sua emigrazione in Corsica, come non la conferma il MICHEL nei suoi studi: *Esuli e cospiratori italiani in Corsica*, e *Gioacchino Murat in Corsica*, in «Arch. Storico di Corsica», 1927.

⁶⁹ Cfr. NOUAT.

trina e probità, che in quel tempo fiorivano in Piemonte»; sicché tornava «ad onore di questa regione di aver provveduto non che per sé, per le altre provincie italiane incorporate nell'Impero francese, eccellenti capi di Corti, di Tribunali, e del Pubblico Ministero»⁷⁰. Tali erano stati a Genova Ferdinando Dalpozzo, Presidente della Corte d'Appello di Genova nel 1809 e di nuovo nel 1813; e Francesco Braida, nel 1811 Presidente della Camera d'Appello della Polizia correzionale e della Corte speciale straordinaria nella Corte imperiale di Genova.

Era dunque possibile che il Bongioanni fosse divenuto fautore di Napoleone e che la delusione unitaria e lo scetticismo, che si esprimono nelle sue memorie del 1799, si fossero via via tramutati in nuove speranze e in nuovo desiderio di azione per il vecchio indipendentista, dopo che l'esperienza amministrativa dell'Impero aveva allargato i confini del vecchio Piemonte e aperto a lui stesso maggiori possibilità di carriera. Non è neppure da escludere che la successiva partecipazione del Bongioanni – come si vedrà – a società segrete sotto la Restaurazione fosse la continuazione in termini nuovi di una sua passata consuetudine con i circoli del massonismo napoleonico (cfr. nota 91).

Correvano gli anni dei rinnovati entusiasmi unitari, favoriti non senza contraddizioni dalle occasioni offerte dal Murat, dal Bentinck e ancor più dal Bonaparte. E quando quest'ultimo nell'aprile 1814 fu confinato a reggere la piccola corte dell'Elba, e la congiura per riaverlo in Italia alla testa di un esercito italiano liberatore si manifestò qua e là confusa, ma popolarissima come a Milano⁷¹ e a Torino⁷², da Genova si irradiarono segrete intese e corrispondenze, tanto che il Metternich ebbe ad affermare a Vienna, al Comitato delle otto potenze incaricate di deliberare sulla sorte della Liguria, che in Genova «cominciava a formarsi un centro rivoluzionario, il quale teneva pratiche ed intelligenze segrete con tutti gli amatori dell'indipendenza italiana, e delle libere istituzioni»⁷³.

Il gruppo genovese segnalato, come s'è visto, alla polizia di Vienna poteva dunque essere, se non il centro, parte almeno rilevante della macchinazione. Osserviamone, oltre al Bongioanni, gli altri individui partecipi.

Di Angelo Solari un'altra informazione della polizia austriaca del 1816 dice essere egli «uomo di mediocre talento per la sua professione» di avvocato, ma insieme uno dei «congiurati e fautori della rivoluzione di Genova», ed aggiunge: «Il Governo democratico lo nominò giudice della Commissione militare, quantunque in quell'epoca non fosse che semplice commesso presso

⁷⁰ DIONISOTTI, I, p. 403.

⁷¹ Cfr. LEMMI; SPADONI.

⁷² Cfr. PATETTA, pp. 276-327.

⁷³ Cfr. VITALE, p. 343; ID., *Informazioni di polizia*.

di un negoziante svizzero. Incominciò ad esercitare l'avvocatura presso il Governo di Bonaparte. Dal Re di Sardegna fu relegato alle Finestrelle sulla fine dell'anno scorso, e sono circa quattro mesi che fu posto in libertà. Appartiene all'indipendenza»⁷⁴.

Ma quali furono le ragioni del duplice arresto del Solari e del Montebruno? Le nostre ricerche ci hanno consentito di ritrovare accomunati il Solari e il Montebruno, altro dei supposti complici del Bongioanni, in un unico «provvedimento economico» per cospirazione. Abbiamo infatti rinvenuto presso l'Archivio di Stato di Torino le suppliche dei due suddetti per la scarcerazione, corredate da un'ampia descrizione della loro vicenda, con i pareri delle autorità. Diceva dunque tra il resto il parere del conte Deijeney [sic], del 15 gennaio 1816: «Si scoperse che l'avv. Solari manteneva una continuata segreta corrispondenza con il generale Druot, il quale aveva accompagnato Bonaparte all'isola d'Elba, e lo aveva seguito nel suo tentativo in Francia. Tale carteggio non palesava, a dir vero, alcun principio positivo di congiura ma dimostrando un deciso favore per Bonaparte, comprovava coi suoi voti il più zelante partito, e dava luogo a temere che, alla prima occasione, non fosse pronto a manifestarne gli effetti a danno della pubblica quiete». Ed a proposito del secondo di essi, continuava: «Concorrevano a rendere sospetto e pericoloso il Sig. Andrea Montebruno, non solamente i suoi discorsi, con cui apertamente sosteneva la causa dell'usurpatore e faceva divedere non poco sprezzo per questo nostro Governo, ma altresì perché raccoglieva in casa sua delle persone del volgo di una conosciuta immoralità e di uno spirito sanguinario».

Inoltre su Andrea Montebruno arrestato il 29 giugno 1815 in Genova, e tradotto in Alessandria e quindi a Fenestrelle per ordine del ministro dell'Interno, conte Vidua, il fratello di lui presentava un memoriale di difesa in cui contestava i vari capi di accusa. Si apprende così che al detenuto si imputava di essere stato «un rivoluzionario del 1796, mese di maggio, epoca nella quale si portò a tutti gli eccessi», di «aver contribuito il Bruto, in forza delle di lui massime repubblicane», e di «essersi nel mese di febbraio 1814 [e cioè prima ancora della vicenda elbana] incaricato di una missione per ordine in allora del Vice Re d'Italia che intendeva nientemeno che a sovvertire e perdere la città di Genova» e infine che, «ritornato in Genova nel mese di agosto 1814, scelse per sua abitazione una posizione militare, la quale provava i suoi nuovi progetti di rivoluzione»⁷⁵.

⁷⁴ ASM, *Presidenza di Governo*, cart. XI, 1816, n. 340, «Quadro caratteristico dei principali individui dello Stato Ligure», del 15 agosto 1816, compilato dal Frizzi, agente della polizia austriaca.

⁷⁵ AST, Corte, *Provvidenze economiche*, 1774-1818, «26 gennaio 1816, Regii biglietti pel rilascio dei due prigionieri di Stato Avvocato Angelo Solari ed Andrea Montebruno». La comunicazione dell'avvenuto arresto «per ragioni di stato» dei due suddetti e l'ordine d'incarcerazione al Comandante di Fenestrelle, in data 2 luglio 1815, trovansi nello stesso fondo archivistico, in *Prigionieri dal 1794 a tutto giugno 1816*.

Anche del sassarese Domenico Alberto Azuni, noto autore di opere di diritto marittimo, nel 1811 Presidente della Corte di Appello di Genova e dal 1808 rappresentante di Genova nel Corpo Legislativo, parlano altre carte di polizia. In un fascio di «17 lettere anonime al Ministro piemontese, conte di Revel, dal 3 agosto al 5 dicembre 1814, relative ai genovesi ed alle loro opinioni politiche»⁷⁶, torna a vivaci colori la situazione di Genova, in cui armeggiano forti nuclei di bonapartisti, che l'ignoto informatore definisce *framassoni* o *clubisti*. «So di certo – egli osserva – che fra di loro vi è la sicurezza dell'indipendenza dell'Italia e sono persuasi che Bonaparte sarà il capo di questo nuovo Regno. È di loro impegno di divulgare le glorie, il carattere e la somma militare condotta di Napoleone. Si aggiunge che egli è sempre un colosso e che [...] Bonaparte ora riposa per risorgere più potente e più temuto» (19 settembre). A questa società rivoluzionaria, in posizione preminente doveva appartenere l'Azuni, se l'informatore scriveva il 12 ottobre: «li Capi di partito non sono però molto allegri: il noto Merici, Azuni, Bianco, ecc. sono sorti nel dopopranzo di ieri da una loro raddunanza con un'aria turbata»⁷⁷.

Del Braida indipendentista, non abbiamo che una breve nota dell'agente Frizzi della polizia austriaca di Milano (15 agosto 1816), che già abbiamo visto essersi espresso sul Solari. Essa dice di lui: «L'uomo onestissimo, di molto talento. Sotto il Governo di Bonaparte fu Procuratore imperiale di Genova. Ha sostenuto questa carica delicatissima con molto decoro e somma integrità. Ora è perseguitato dal Governo piemontese e non ebbe nemmeno la soluzione. È repubblicano ed appartiene all'indipendenza». Qualche significato può pure aver avuto la sua amicizia stretta col prete giacobino Francesco Bonardi, che operò con i Filadelfi buonarrotiani, di cui parla il Bersano⁷⁸.

Del Bongioanni soltanto, tra i personaggi menzionati dal rapporto del 22 novembre 1816 alla *Polizei hof Stelle*, non siamo riusciti a saper nulla di più,

⁷⁶ AST, Corte, *Carte politiche diverse*, m. 2 (anni 1813-1856).

⁷⁷ *Ibid.*: In una lettera del 16 novembre al Revel l'informatore ancora scrive: «Il sig. Avv. Azzuni non ebbe difficoltà di affermare anche esso, che dietro tutti i riscontri di Torino, il Genovesato sarà del Piemonte, ma aggiunte sarà disgraziato questo Paese, perché è una massima Piemontese di non curare il merito e né i talenti ma bensì dice proteggere l'intrigo e di considerare solo chi sa più addurre, chi ha più impegni e chi ha più mezzi di comprare impieghi col denaro, e finì col dire che egli non conosce una Corte più venale e più corrotta di quella di Torino. Questo discorso fu da lui fatto in un circolo con dei suoi amici»; e in altra del 19 novembre, trattando sempre del comportamento esclusivistico della burocrazia piemontese e riferendosi con molta probabilità ancora all'Azuni aggiunge: «un antico impiegato e suddito del Re, che è in Genova e che occupava una delle prime magistrature in tempo di Buonaparte, è uno di quelli che principalmente ha fomentato e fomenta una simile odiosa opinione con aggiungere di più che il sistema del Gabinetto piemontese è quello d'impiegare i soli Piemontesi, e di scacciare dalli impieghi chi non è Piemontese, e porta per esperienza la Sardegna, accrescendo per dare maggiore peso alla cosa che i sardi molti anni sono dovettero con la forza scacciare dalla loro isola tutti i Piemontesi per liberarsi dalle loro angarie, vessazioni e prepotenze».

⁷⁸ ASM, *Presidenza di Governo*, Cart. XI, n. 340, «Frizzi, Quadro caratteristico...

⁷⁹ BERSANO, p. 92.

circa la partecipazione alla congiura, di quanto dica quel primo documento citato.

Né le carte familiari, né gli archivi di Genova, di Milano e di Torino, da noi consultati, ci hanno fornito elementi di illuminazione. Neppure lo studio del Patetta che riesaminò la simultanea cospirazione torinese del maggio 1814, è stato in grado di procurarci notizie utili, in relazione a quella congrega nella quale 14 persone – di cui quattro piemontesi – si sarebbero radunate a fini di cospirazione italiana unitaria, ma tra cui di due sole l'identità continua a non essere un mistero: Luigi Corvetto e Melchiorre Delfico⁸⁰.

Nonostante tali lacune, ci pare di poter concludere che la conferma che ci danno i documenti della fisionomia rivoluzionaria degli altri indiziati, del loro armeggiare indubbio in senso unitario e napoleonista, e la constatazione che tra di essi sono i più eminenti rappresentanti di quella magistratura ligure in cui il Bongioanni lavorava e viveva, non possono non indurci a individuare nel nostro memorialista un attivo partecipe, se non uno dei capi, delle manovre italianiste che miravano nel 1814 a fare del Bonaparte il vessillo e la guida del movimento. Tra il resto non va dimenticata la stretta amicizia che legava il Bongioanni al Braidà e all'Azuni, come risulta dal ricorrere frequente, nell'epistolario del nostro, del nome del Braidà, o anche dall'associazione di entrambi i nomi come nella lettera di Ferdinando Dalpozzo al Bongioanni, datata da Moncalvo il 23 settembre 1815. In essa lo scrivente si rallegrava che sia il nostro sia il Braidà avessero intrapreso, nella crisi di trapasso al nuovo regime politico, la libera professione di avvocato e terminava pregandolo «de faire mille amitiés à Brayda, ainsi qu'à Azuni, dont je n'ai plus entendu parler depuis bien longtemps».

7. – Il coinvolgimento nel mondo settario

Il rinvenimento di un altro documento tra le carte della polizia austriaca di Milano apre una svolta e crea un problema importante nella biografia politica del Bongioanni. L'informatore Pietro Dolce veneziano, inviato in missione informativa in varie città d'Italia, trasmetteva il 17 agosto 1816 al ministro della polizia di Milano una «Nota di alcuni primari individui che fanno parte delle società segrete conosciute sotto i nomi di Congregazione cattolica apostolica romana, ossia Filadelfi [sic] e della Carboneria nel Genovesato»⁸¹.

La nota, solo forse in apparenza così confusionaria sulla terminologia settaria, come si vedrà, si apriva con la seguente precisazione: «Le compagno dunque, a norma del mio impegno, la Costituzione della così detta Congrega-

zione Cattolica Apostolica Romana e la nota di molti vescovi e capi camera, dei quali tutti son capi primari il nobile Carbonara e l'Arcivescovo Monsignor Spina...». Nell'elenco dunque, che seguiva, dei Vescovi o sia presidenti delle Camere e Tribù, figuravano tra gli altri: «Solari: Angelo, avvocato, Braila [sic], ex presidente della Corte Imperiale; Bongiovanni [sic], ex procuratore criminale [il corsivo è nostro]; Mazzuccone e fratelli; Baratta Carlo, direttore attuale delle dogane, Molfino Ambrogio, maire di Rapallo; Molfino Pietro, negoziante di Rapallo; Repetto Giobatta, Scribanis Giobatta, possidenti di Rapallo, Assereto Giuseppe, possidente di Rapallo, Massa Luigi ex maire...».

Il nome del Bongioanni è qui accompagnato da vecchie e nuove conoscenze: oltre al Solari e al Braidà, testè considerati tra i cospiratori napoleonisti del 1814, figura un gruppo di italianisti che avevano carteggiato a lungo con l'unitario Giovanni Fantoni o solevano venir citati nelle sue lettere durante il triennio Cisalpino, già allora a fini di cospirazione unitaria nell'ambito della società dei Raggi, con cui il Bongioanni si è visto aver avuto dimestichezza.

E vero che di costoro alcuni nomi probabilmente sono inesatti. Il corrispondente del Fantoni era stato Molfino Matteo e non Ambrogio, quale qui compare, ma l'indicazione a fianco di quest'ultimo del titolo di «maire di Rapallo» ci porta appunto a identificarlo col Matteo, nato a Rapallo nel 1778 e partecipe nel 1816 del Corpo municipale di quella città, di cui fu per molti anni il decurione-segretario⁸². Il Molfino Matteo era nipote di quel Giuseppe Assereto, qui pure nominato e già più volte citato nelle lontane lettere del Fantoni. L'Assereto era stato membro del Governo provvisorio genovese del 1797, della Commissione di Governo del 1800 e successivamente maire di Rapallo.

Lo Scribanis citato, possidente di Chiavari, poteva anche essere quel Domenico Scribanis nato a Chiavari nel 1761 e partecipe della *Missione patriottica*, mandato a istruire democraticamente il popolo della riviera di ponente, professore universitario della cattedra di fisica, pur esso ricordato nel carteggio del Fantoni⁸³. È superfluo infine soffermarsi sul nome del Mazzuccone, il rappresentante di Genova a Torino durante il Governo provvisorio piemontese del 1799, caduto in sospetto delle autorità francesi per i suoi sentimenti antidirettoriali e unitari.

Tutta questa compagnia, distintasi per il suo repubblicanesimo non conformista, indipendentista od unitario, avvalora la partecipazione del Bongioanni alla società segreta di cui pure esso sarebbe venuto a far parte. Se-

⁸⁰ PATETTA.

⁸¹ ASM, *Presidenza di Governo*, cart. XI, 1816, n. 341.

⁸² Cfr. SFORZA, *Contributo alla vita*, p. 287. Il Molfino Ambrogio, su cui probabilmente l'informatore va errato, pure esso di Rapallo fu Consigliere della Corte di Genova, poi Senatore ed infine Presidente di classe. Morì nel 1827 all'età di 89 anni, per cui nel 1814 doveva già averne ben 76. Cfr. DIONISOTTI, I, p. 436.

⁸³ Cfr. SFORZA, *Contributo alla vita*, pp. 288-89.

nonché una rapida lettura della *Costituzione* di quella setta dei C.C.A.R. o Concistoriali, apre seri problemi sulle contraddizioni terminologiche e sostanziali che essa rivela.

Diceva la «Costituzione», dopo avere espresso i suoi favori a quella d'Inghilterra: «Il nostro Re sia il Re di tutta l'Italia; lo giuriamo o morir tutti [...] Esaltazione del nostro Sommo Pontefice. La Religione C + A + R sia la religione dello Stato e giuriamo di difenderla sino all'ultimo sangue. Unione Indipendenza o morte. *Una salus Italiae, Populorum federatio. Religiois et S. N. Pontificis exaltatio. Anglica constitutio, aliter bellum civile, mors et genus calamitatum...*». E altrove: «La religione C.A.R. è quella professata dai nostri antichi padri ed è l'unica che possa fare la felicità degli Stati [...] Noi giuriamo di difenderla con tutti i nostri sforzi a costo dello spargimento del nostro sangue: e perché sia meglio osservata ed amministrata, giuriamo di far tutto il possibile acciò sia rimessa la Compagnia di Gesù e le quattro principali società regolari. Per la religione ogni buon cattolico deve usare un rispetto particolare ai ministri suoi...».

Illustrava ancora il Dolce (che s'era persino affiliato alla setta per meglio spiare!) nel suo «Gran rapporto finale» del 15 novembre 1816 a Milano: «La C.C.A.R. ossia setta dei Sanfedisti, detti anche Concistoriali [...] riconosce la sua origine da quei Sanfedisti che sempre fiorirono in Italia sino dai primi tempi dalle democratiche convulsioni: e a questa si possono attribuire le persecuzioni sofferte da tutti gli opinionisti del 1799 fino quasi all'anno 1806 [...]»; e spiegava come la congiura, partendo allora da Napoli si fosse estesa per tutta Italia, annoverando la più gran parte degli emissari fra preti e frati e avesse dato luogo in passato ai gruppi armati di *Viva Maria* e della *Massa Cattolica*, prima che la setta, adattandosi ai tempi, mutasse nome in quello di C.C.A.R. e si proponesse «di far argine alle massime professate dagli anarchisti [...]». Peraltro l'obiettivo primo dei Congregati era «che l'Italia sia libera e indipendente sotto ad un Principe, che spieghi sentimenti religiosi, perché così il pretismo possa dominare».

Si è così delineata una fisionomia della società segreta che è l'opposto, nonostante la proclamata unificazione territoriale e politica dell'Italia, di quella non solo del Bongioanni, ma del gruppo ben individuato degli italianisti, compresi misteriosamente nell'elenco generale dei genovesi «vescovi» concistoriali.

È superfluo accennare per contrasto al tono aspramente anticlericale della *Giandujeide* del nostro, di cui parleremo, scritta appunto in quegli anni, e dove i gesuiti costituiscono uno dei primi bersagli, per provarne l'inconciliabilità dei principi con quelli professati dalla clericale Congregazione.

Ma ecco che una lettera posteriore del Dolce da Roma, dell'ottobre 1816, fornisce una chiave al problema: «Cunzio, Eccellenza – egli scrive al ministro della polizia austriaca di Milano – i miei rapporti di Piacenza e di Lodi,

con la semplicissima osservazione per altro che i nomi che ho trasmesso come *Concistoriali* sono in parte *Guelfi*; ma siccome queste due sette, – egli aggiunge – benché non agiscano sui medesimi principi per essere tra loro nemiche, tendono all'indipendenza d'Italia, così fa lo stesso che costoro abbiano un nome o l'altro».

Vediamo ora se la figura di «guelfo» si può, con evidente esclusione di quella concistoriale, adattare al Bongioanni ed ai suoi compagni. Sulla nuova setta il carteggio della Presidenza di governo nell'Archivio di Stato di Milano è ricco di documentazione. È ancora il Dolce che nel rapporto del 15 novembre precisa: «La setta dei Guelfi, che ha pure il suo così detto supremo consiglio in Roma [...] tende a costituire l'indipendenza italiana per poter sistemare una repubblica democratica, ma si adatterebbe anche a ricevere una costituzione con un Principe qualunque nel caso d'essere protetta, assistita e soccorsa da chi si fosse la potenza che entrasse nelle sue mire. Questa setta è nemica giurata della Concistoriale e non è menomamente propensa né per il Duca di Modena né per il Principe di Carignano [il corsivo è nostro]. Tutti coloro che hanno brillato nei democratici tempi e sotto al regime di Napoleone sino al giorno della sua caduta, sono pressoché tutti divenuti ora guelfi, non solo in Roma e negli stati Romani, ma anche da per tutta l'Italia [...] cercano di fraternizzare con tutte le sette sparse da per tutta l'Europa [...] si lusingano di poter costituire l'itala indipendenza da straniere influenze non solo, ma in assoluta sovranità. Siccome vedono che non sarebbe possibile di parlare dei principi democratici, così palliano il loro occulto disegno domandando un sovrano, ma in sostanza macchinano unicamente a formare una repubblica democratica».

Siamo dunque assai vicini all'unitarismo democratico degli amici del Fantoni, ma insieme a quel compromesso monarchico costituzionale che i giacobini del 1799, da induriti repubblicani, tardarono più della nuova generazione romantica ad accogliere ma è anche da notarsi che si era soltanto nel 1816 e che l'esclusione del Carignano dalla soluzione costituzionalista unitaria sarebbe poi stata superata per il contrasto con la linea direttrice di una conversione «costituzionalista» del gruppo unitario ligure-piemontese, di cui era parte il Bongioanni. Questi non avrebbe verisimilmente avuto ragione di preferire altro principe italiano a quello sostenuto poi dai «federati» del '21.

Il già menzionato informatore Frizzi fornisce nuovi utili elementi sui «Guelfi». Nelle sue *Memorie relative alla fazione guelfa*⁸⁴ definisce l'incompatibilità dell'appartenenza alla Guelfia per «chi è Congregato A.R., della cui società si vuole ne sia il capo il Duca di Modena», spiegando anch'egli: «I Guelfi chiamano questa società, anche col nome di S. Fedisti, ovvero gli amici del Papa».

⁸⁴ ASM, Presidenza di Governo, cart. XI, 1816, n. 531.

In realtà i Guelfi per parte loro non dovevano considerare che come un comodo paravento l'ideale guelfo della sovranità papale sulla federazione, giacché «l'intenzione dei Guelfi si è di profittare dei mezzi che gli possono venire offerti da qualsiasi potenza onde ottenere il loro intento [...]», e a tal fine tenevano «i loro Apostoli presso tutti gli Ambasciatori che sono in Italia» e avevano degli «uomini fra gli Impiegati nelle Legazioni, presso tutti i Ministri».

Essi principalmente si orientavano verso l'Inghilterra e potevano dirsi la setta del Bentinck, se nelle «Costituzioni dei G.I.L.A.D.U. [Guelfi]», l'art. 43 dichiarava essere «Lord W. Bentinck [...] protettore dell'ordine Guelfo e la Nazione di cui fa parte [...] nostra patria», e l'art. 51 suonava: «È a S. E. W. Bentinck che sarà manifestato il voto dei Guelfi di ottenere cioè un Principe del loro nome e della dinastia inglese, già italico seme, nel caso che dalle circostanze dei tempi attendere non si possa una Repubblica». Interessanti sono ancora i seguenti passi, all'art. 41: «Il cancelliere dell'ordine è dichiarato l'ottimo cittadino Melzi d'Eril (ora è Aldini ex Ministro), già vicepresidente della Repubblica Italiana»; all'art. 42: «Il Principe, Ministro di Finanze del Regno Italico, scellerato che distolse, non ha guari, Napoleone dal distaccare l'Italia dalla Francia, è abbandonato alla Guelfa vendetta»; all'art. 90: «La famiglia di Bonaparte sarà riguardata sempre contraria al ben essere d'Italia»; all'art. 93: «La religione del Vangelo sarà la primaria», e infine all'art. 94: «Siano i preti pochi e ben pagati».

Tale costituzione era stata comunicata al Frizzi, come tutto ciò che questi era venuto a sapere sui Guelfi, dal fiorentino Eneildo Frediani, ex militare murattiano, uno dei principali capi Guelfi e membro del Consiglio Supremo dei Dieci stabilito in Roma.

Riteniamo che con il murattismo di alcuni suoi capi, con il ricercato appoggio del Bentinck e dell'Inghilterra, a cui persino si parlava di cedere in compenso Sicilia e Malta, possa avanzarsi l'ipotesi di trovarci di fronte ad una atipica organizzazione carbonara salita dal centro-sud al nord. A questa qualificazione carbonara della setta guelfa contribuirebbe il verbale di interrogatorio di un informatore, trasmesso dal Metternich al Conte di Sauran a Milano il 9 settembre 1817, ove si legge:

«[...] Che relazione hanno i Carbonari con i Guelfi?

R. Tutti i capi Carbonari sono anche capi Guelfi, ma quelli che non hanno distinte cariche fra Carbonari non possono essere ammessi tra i Guelfi»⁸⁵.

⁸⁵ ASM, *Presidenza di Governo*, cart. XVI, 1817. In questa cartella esiste un esteso rapporto dell'agente austriaco Raab su Concistoriali e Guelfi. Anche il Dolce insisteva sulla qualificazione carbonara dei Guelfi: «Basta avere un discreto colpo d'occhio – egli diceva nel suo citato rapporto del 15 nov. 1816 – per riconoscere che questa setta parte dal Carbonarismo, e siccome i Carbonari sono in Napoli e in Sicilia prodigiosamente moltiplicati [...] è certo che i Guelfi agiscono con essi in Roma e da per tutta l'Italia a misura della loro dispersione sempre di concerto e che, se dovesse aver luogo il loro progetto, sarebbe questo certo con il Mezzogiorno d'Italia armonizzato», in ASM, *Presidenza di Governo*, cart. XI; cfr. LUZIO, p. 324.

Ma come potevano appartenere alla setta di costoro il nostro Bongioanni e i suoi amici? Dopo quanto si è notato ci pare di poter concludere che il gruppo del Bongioanni e dei vecchi indipendentisti, che abbiamo veduto elencare dal Dolce nella setta dei Concistoriali (salvo poi a ricredersi per un certo numero non precisato di essi), non solo non appartenesse, per la contraddizione intrinseca, alla Congregazione C.A.R., ma neppure ai Guelfi, nonostante la finalità unitaria e prevalentemente repubblicana di costoro. E ciò per varie ragioni: anzitutto per l'impossibilità dei Guelfi di farsi ospitare o di essere ospitati tra i Concistoriali, che essi disprezzavano come «sanfedisti», ed ancor meno tra i loro «vescovi», data l'incompatibilità che correva tra di essi, secondo quanto ebbe a dichiarare il Frizzi stesso, che godeva la fiducia del guelfo Frediani; in secondo luogo perché nella lista dei Guelfi di Genova, mostrata al Frizzi dal Frediani, non compariva alcuno dei loro nomi (come del resto nessuno vi era che fosse già sulla lista dei Concistoriali)⁸⁶. In terzo luogo la costituzione guelfa, posseduta dal Frediani, è del 1813, e poco si accorda nei suoi sentimenti filoinglesi e antibonapartistici con la fisionomia di quegli unitari che poco dopo si sarebbero impegnati nella avventura napoleonista. Dovrebbe essere infine provato che le tendenze federalistiche, proprie dei Carbonari che i Guelfi dirigevano (secondo le notizie trasmesse dal Metternich) o quanto meno fiancheggiavano, non turbassero i piani degli unitari napoleonisti. In particolare poi per ciò che riguarda il Bongioanni, le opinioni da lui più volte espresse nella *Giandujeide* sulla «liturgica rapacità» e sui «uomini di perfidia così famigliari a quella Nazione» o sul comportamento incivile del Bentinck (manoscritto, Canto quinto, n. 1) ci inducono a ritenere ben difficile la sua appartenenza ad una setta propensa a farsi guidare dagli inglesi.

Ci pare perciò di dover concordare con l'affermazione dell'informatissimo Bersano che ritiene la Congregazione Apostolica Romana null'altro che una designazione di comodo per occultare la setta dei Guelfi, che a sua volta era «uno dei tanti nomi assunti» dalla «proteiforme» Adelfia⁸⁷. Con ciò verrebbe negata innanzitutto l'identità dell'organizzazione concistoriale, con i suoi ben qualificati affiliati, tra cui in posizione suprema Monsignor Spina, cardinale arcivescovo di Genova (uno dei due Capi primari, indicati dal Dolce!), con i suoi programmi di aperta reazione cattolica, con le avversioni suscitate presso gli altri gruppi settari, i Guelfi in particolare. Già il Cantù nella

⁸⁶ Sulla lista dei Guelfi, avuta dal Frediani, il Frizzi, riportava altri nomi. Vi figuravano molti ricchi negozianti, banchieri e possidenti. Fra gli altri erano elencati per Torino: il Generale Giffenga, «principe Guelfo», il gen. Della Torre, Andreis maggiore degli zappatori, un gruppo di 300 ufficiali sardi indicati in un rapporto del Giffenga, il banchiere Nigra. Per Genova erano ricordati, fra gli altri, un tal Babeuf negoziante, il console di Svezia, Girolamo Serra e i possidenti Costa e Paretto.

⁸⁷ BERSANO, p. 91.

sua *Cronistoria* aveva spacciato per invenzione cervellotica l'esistenza di quella setta, che il Dolce considera come l'ala estrema della Carboneria reazionaria, che mascherava una nuova incarnazione del sanfedismo.

A ben considerare, tutta questa confusione terminologica e di linguaggio, a cui si accompagnava una eterogenea commistione di adepti, vale a confermare quel che ancora diceva il Bersano nel suo precedente basilare lavoro⁸⁸, che cioè il principio fondamentale dell'Adelfia (che una volta per tutte identificheremo con i Filadelfi)⁸⁹ fosse proprio quello di penetrare in altre società esistenti e valersi di esse e dirigerle secondo lo spirito loro. In questo spirito l'Adelfia, che nel 1818 (noi ora potremmo dire 1816) aveva mutato il suo nome in quello di Sublimi Maestri Perfetti, animava i suoi adepti a stringersi con le altre sette, per trarne le fila nelle mani dei propri capi; e poiché in gran parte d'Italia era diffusa la Carboneria, l'Adelfia si era compenetrata con essa, senza pur confondervisi totalmente.

Sarebbe ancora da superare la difficoltà della inconciliabilità dei nostri con la fisionomia nettamente antibonapartista della Adelfia-Filadelfia, per quanto l'appartenenza a quest'ultima risulti di due anni dopo, una volta tramontato l'astro napoleonico e quando i buoni napoleonisti del '14 già avevano avuto il tempo di ricredersi sul loro idolo, come vedremo accadere al Bongioanni. Ma anche qui ci conforta l'interpretazione dell'ultimo lavoro del Bersano, che preferiamo riportare integralmente: «In Francia e in Italia Filadelfi-Adelfi -- egli scrive -- voltisi a salvare quanto era di salvabile delle conquiste della Rivoluzione avevano auspicato nei Cento giorni il ritorno di Napoleone, riconciliato col popolo ed appoggiato anche da Benjamin Constant e dal Carnot, e lo stesso Buonarroti aveva chiesto, però invano, di essere accolto tra i federati del Giura per concorrere a respingere lo straniero dal suolo di Francia. Come Napoleone despota era stato abbattuto dalla rivolta delle Nazioni, in Napoleone reduce dall'Elba avevano invano sperato i popoli delusi...»⁹⁰.

Nulla di più probabile dunque che alla congiura napoleonista del 1814 il Buonarroti, il Solari, il Braida e forse gli altri già avessero partecipato in qualità di Filadelfi, sebbene il loro precedente napoleonismo, come quello un po' di maniera del Bongioanni, non fosse nella linea della più pura corrente unitario-giacobina dei Filadelfi, che negli anni precedenti la crisi francese avevano certamente osteggiato il cesarismo bonapartista, contrapponendosi in particolare alla sua sottospecie massonica.

È poi superfluo ricordare che a tenere i fili dell'Adelfia, parte di una più ampia organizzazione raggruppante tutti i liberali d'Europa, attendesse per

l'Italia il Buonarroti; cosicché il Bongioanni ed i suoi amici italianisti del 1799, già legati al Fantoni ed ai Raggi, dopo alterne vicende di delusioni, di tralignamenti e di speranze (ci riferiamo in particolare al Bongioanni)⁹¹ tornavano a far parte, nel momento in cui tutto il retaggio morale e istituzionale della Grande rivoluzione pareva essere sovvertito, del blocco più valido che ancora esistesse delle forze democratiche, diretto in questa parte d'Europa dal Buonarroti, e ancora continuassero a svolgere due anni più tardi la medesima azione proselitistica, tutti insieme adottando quella tattica, propria dei cospiratori, fatta di simulazioni e di travestimenti.

Alla caduta di Napoleone il nostro intraprese forse un viaggio prudentiale in Corsica, secondo quanto riferisce il secondo anonimo informatore della Polizei hof Stelle (cfr. nota 68), ma da noi non potuto confermare, e se ne tornò poi a Genova ove, alla data dell'informativa (novembre 1816), gli era concesso di vivere «tranquillamente» sia che la polizia sarda ignorasse la sua appartenenza alla setta, sia che ne sottovalutasse l'importanza. Ciò nondimeno egli andava pagando all'autocrate sardo, con la sospensione dell'attività di magistrato, la sua passata libertà di pensiero e di iniziativa politica.

Ad ogni buon conto l'infatuazione napoleonica nel Bongioanni non doveva aver avuto vita lunga se, annotando la *Giandujeide*, esprimeva la sua disapprovazione per il comportamento di Napoleone, che aveva subordinato l'unificazione d'Italia ai suoi disegni e favorito indirettamente il partito del Papa⁹².

Fu questa quasi certamente l'ultima partecipazione politica attiva del Bongioanni. Negli anni che verranno egli continuerà a vergare, per sé e per pochi amici, manoscritti critici e polemici, continuerà a deplorare e a motteggiare, ma non più si avrà di lui uno scritto politico pubblico, neppure una lettera in tutto l'epistolario che tradisca un'azione o un'intenzione politica.

⁹¹ All'eventuale partecipazione del Bongioanni alla massoneria bonapartista, potrebbe anche riferirsi quanto detto dal Dolce in una nota immediatamente successiva al citato elenco dei Concistoriali: «N. B. Si fa osservare che fra gli infrascritti individui appartenenti all'indipendenza ve ne sono di quelli che furono ricevuti Massoni nel 1811 [tale la data della venuta del nostro a Genova], e che deposero il giuramento civico per la dinastia di Napoleone». ASM, *Presidenza di Governo*, cart. XI, 1816, n. 341.

⁹² A p. 75 del manoscritto *La Giandujeide*, di cui diremo, in una nota è scritto: «... Napoleone poi, senza ricorrere a tali miserabili sotterfugi, per ottenere l'intento suo avrebbe dovuto cercarlo apertamente e sinceramente, manifestando che il dominio Pontificio si trovava incompatibile collo stato politico d'Italia. Ma per acquistare maggior fondo di ragione in tal punto, ed insieme il suffragio universale, avrebbe prima dovuto formare di questo bel paese una sola Nazione, e provocare così la generosità dello stesso Pontefice a non essere il solo a frapporre ostacolo a questo risorgimento dalla comune patria desiderato. Così facendo Napoleone sarebbe per lo meno riuscito a scemare di molto il partito Papalino, eccitando un sicuro entusiasmo nel regno della filosofia. Ma quell'Eroe, strano in guerra e in politica, amò meglio creare un chimerico Re di Roma e un Dipartimento francese sul Tevere!».

⁸⁸ BERSANO, *Adelfi*, p. 410.

⁸⁹ Cfr. SATTI, I, *Filippo Buonarroti*, 1950, pp. 80 ss.; e specialmente BERSANO, p. 85.

⁹⁰ BERSANO, p. 91.

8. – Le contraddizioni nel crollo delle speranze politiche

Con la Restaurazione infatti e la sopravvenuta disgrazia politica, in cui era inevitabilmente caduto «con la privazione perfino del posto accademico di Dottore di Collegio, acquistato in tempo regio [...], senza forma di processo e senza neanche una declaratoria nonché un giudizio o condanna qualunque», l'urgenza del bisogno non gli permise altre scelte, ed egli impegnò tutte le sue energie per ricuperare l'incarico, del resto più sicuro, nella magistratura. Senonché la diffidenza che ispirava al restaurato sovrano ed agli uomini del suo governo era tale, che egli fu lasciato supplire inascoltato per molti anni, mentre accuse e denunce di connivenza con i nemici del re – vere o immaginarie che fossero – lo dovevano insistentemente perseguitare.

Rimase dunque senza impiego dal 1814 sino al riordinamento dei tribunali nel 1822, allorché fu nominato assessore aggiunto al tribunale di Prefettura di Genova e poi avvocato fiscale presso quello di Savona⁹⁴. Incarico questo da cui fu nuovamente sospeso per vari sospetti che si adunarono sul suo capo, fra i quali quello di intrattenere corrispondenza con i capi degli emigrati⁹⁵; accusa che egli dichiarava (non sappiamo se a ragione) senza alcun fondamento, mentre attribuiva la sua disgrazia ad ordini diretti del re Carlo Felice, per istanza della regina Maria Teresa, consorte del fratello di lui, Vittorio Emanuele⁹⁶. Quali fossero stati in realtà i sentimenti del Bongioanni verso la coppia reale, sino a provocarne il risentimento, si vedranno nella *Giandujeide*.

Fu Carlo Alberto che, nel 1831, reintegrò il nostro autore nell'incarico presso la magistratura di Savona; impiego che il Bongioanni riassunse il 27 ottobre, dopo 14 mesi di assenza, senza affrettarsi a ricoprirlo – egli racconta – per «motivi politici» (forse per la vicenda del Mazzini, uscito da quel carcere per l'esilio, nel febbraio di quell'anno? si domanda il trascrittore). Ed a Carlo Alberto egli dimostrò tutta la sua devota riconoscenza, che questa volta può esser stata sincera, vista la sede delle sue confidenze: «Non cesserò, finché avrò vita, – annota l'a. in un suo diario – di istillare nel cuore dei predetti miei figliuoli amatissimi sincero amore e riconoscenza verso Carlo Alberto, al quale sono debitore della totale cessazione delle mie angosce e danni per più di un anno; [...] fu ristabilita la mia reintegrazione in Savona, che mi

fu di maggior contento che non la carica di ~~scrittore~~. E in realtà non appare che questi suoi sentimenti siano più mutati, sino alla morte che lo colse a Savona il 22 novembre 1838⁹⁷.

È questo il periodo in cui la fiera giacobina di un tempo andava nel Bongioanni facendo le spese del bisogno, in cui egli ora si trovava, di essere presto ricollocato nella vita civile; e ci duole ripercorrere, per fedeltà di critica, alcuni passi deludenti delle sue lettere, fossero pur solo quelle meno confidenziali e per ciò più controllate e determinate dalla necessità. Così il 15 ottobre 1830, lagnandosi con il sen. Gromo, avvocato fiscale generale, che l'autorità piemontese avesse voluto risalire sino all'epoca del 1798-99 per far valere a suo carico presunti falli commessi «sotto quella data aborrita da tutti i buoni, dietro i fatali esempi dei francesi [...]», così si giustificava: «io non mi mostrai altrimenti, nel cosiddetto anno VII, che colla viva mia resistenza all'unione del Piemonte alla Francia». Tale atteggiamento egli ora ostentava come quello che gli avrebbe attirato l'avversione degli stessi francesi, tanto che «nel tempo del succeduto Consiglio Supremo [sotto il ritorno degli Austro-Russi nel giugno 1799], ben lungi dall'essere ricercato [come lo furono tutti coloro che presentavano la benché minima pecca], fu dal conte Saluzzo proposto di accordarmi una decorazione, come mi venne da lui riferito»⁹⁸.

Cosicché egli sarebbe stato, per il suo agire politico, avversato dai francesi e premiato addirittura dalla controrivoluzione del 1799-1800: indubbio rovesciamento, per opportunità, dell'ordine delle benemeritenze. La sua levata di scudi contro l'annessione, nel lontano 1799, era ora da lui misconosciuta nelle sue intenzioni repubblicane, e barattata come difesa del vecchio Piemonte; il che era in parte vero, ma non nei termini che la contingente convenienza ora gli dettava.

Ed ancora, affermando di essere sempre stato fedele ai suoi principii (intendendo ora per tali quelli di conservazione del vecchio ordine!), il Bongioanni ricusava di aver preso «alcuna parte ai disgustosi disordini del 1821», che gli sarebbero stati peraltro ben fatali alla carriera.

Analoghe espressioni e consimili temi tornano nelle lettere al ministro Roget de Cholex¹⁰⁰, al nipote Giuseppe Faccio¹⁰¹ e al cav. Saluzzo, figlio del suo presunto benefattore¹⁰²: tanto la necessità di vita o il desiderio di garantir-

⁹³ «Felice Bongioanni, lettere a lui dirette. Epistole e scritti familiari (1798-1838)...», p. 372.

⁹⁴ AST, *Patenti*, 9 novembre 1822 e 9 settembre 1823. Col primo incarico fu corrisposto al Bongioanni lo stipendio annuo di L. 550, con il secondo di L. 2.000. Inoltre con patente del 4 dicembre 1829, il re Carlo Felice gli conferì, «quale non dubbio contrassegno del gradimento che presso Noi trovano li suoi servizi», il titolo e il grado di prefetto, e con patente del 20 aprile 1830 l'anzianità del grado suddetto. Ovviamente la disgrazia di cui il B. parla è successiva a queste date.

⁹⁵ «Felice Bongioanni, lettere a lui dirette. Epistole e scritti familiari (1798-1838)...», p. 351: F. B. al cavaliere La Morra, Cuneo, 24 aprile 1831.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 338, F. B. al senatore Gromo, avvocato fiscale generale, Cuneo, 15 ottobre 1830.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 362, Estratto dal *Portafoglio domestico*, aprile 1832.

⁹⁸ Con patente del 9 settembre 1837, il re Carlo Alberto aveva provveduto alla di lui «giubilazione col titolo e grado di senatore e l'annua pensione di L. 1.750 (AST, *Patenti*). Il provvedimento era motivato da «l'età grave e la infermità che da lunga mano opprimono il Prefetto Felice Bongioanni avv.to fiscale presso il Tribunale di Prefettura di Savona facendogli desiderare la dispensa dall'ulteriore servizio...».

⁹⁹ «Felice Bongioanni, lettere a lui dirette. Epistole e scritti familiari (1798-1838) ...», p. 332, F. B. al sen. Gromo, 15 ottobre 1830, cit.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 357, F. B. al min. Roget de Cholex, (s. d.).

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 475, F. B. al nipote Giuseppe Faccio, Cuneo, 18 settembre 1830.

¹⁰² *Ibid.*, p. 357, F. B. al cav. Saluzzo, Cuneo, 10 giugno 1831.

si il reinserimento nella vita civile lo allontanavano dal suo passato e facevano velo alla realtà dei sentimenti.

Quali in verità questi fossero, lo apprendiamo da altri scritti, non solo non pubblicati ma tenuti evidentemente tra le carte più confidenziali, alla cui lettura dovevano essere ammessi i più intimi, e neppure tutti gli amici e i familiari, come si desume dalla circospetta lettera al Faccio.

9. – La «Giandujeide» e la satira antimonarchica

Un lunghissimo poema, in sedici canti di ottave, probabilmente scritto tra il 1814 e il 1819, e dal titolo *La Giandujeide*¹⁰³, appunta i suoi strali satirici sul restaurato sovrano Vittorio Emanuele I e sulla di lui consorte, Maria Teresa. Sarebbe sufficiente seguire il sommario, premesso ad ogni canto, per avvertire quale fragoroso riso farsesco l'autore sollecitasse dai suoi lettori a spese dei sovrani, della corte, dei maggiorenti più in vista, dei conventuali e dei gesuiti. E neppure sono risparmiate libertine lepidezze e spregiudicatezze illuministiche, proprie di un paese e di un secolo ormai diverso, il cui retaggio qui è largamente accolto.

Non ci soffermeremo sulle ottave letterariamente meno immeritevoli – non è compito nostro –, né su quelle più sbrigiatamente libertine (come là ove narra l'amoroso ricongiungimento, dopo un anno di separazione, della coppia regale) ma su quelle ai fini nostri più significative, scusandoci se la scelta difetti sotto altri aspetti.

La natura dell'istituto monarchico è così giacobinamente interpretata:

Se un sovrano sapesse veramente
(e il non saperlo ell'è ignoranza crassa)
Che di quanto egli tien, dritto ha su niente,
Perché proprietà è della massa,
A cui rubollo scelleratamente
Un antenato sūō boja e fracassa,
Ci smungerebbe almeno con creanza
E non col soprappiù dell'arroganza!

Com'esser può mai di buona fede
Un Re, sebbene affermi in tuono pio
Che del comun retaggio ei solo erede
E padrone di noi scelto è da Dio?
[.....]¹⁰⁴.

¹⁰³ BONGIOANNI, *Giandujeide*, volume manoscritto nella trascrizione del discendente, giudice Emilio Bongioanni (mancano i primi sei canti), conservato dalla famiglia Bongioanni, Torino.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 138, canto LX, ottave 37, 38.

Ed il ritorno dei gesuiti, reso loro più facile nel restaurato Piemonte di quanto non lo fosse negli altri paesi d'Europa, è così pittorescamente ritratto:

«Ma, mentre questa oscura compagnia
Respinta in ogni parte era o derisa,
Tra di noi trovò facile la via
Di tosto inalberar la sua divisa,
Ed avervi sostegno e apologia,
Diede il Piemonte in tal solenne guisa
Una prova lampante e manifesta
D'esser l'Italia la region più desta!

Onde avviene che subito s'affacci
Nei regi stati una cotale schiera
Con certi rilassati cappellacci,
Come portano i ladri verso sera,
E del pari sospetti mantellacci,
Da sommo ad imo tutta nera nera,
Che ad ingombrar le strade vien condotta,
Come talor la setolosa frotta¹⁰⁵.

Al quale passo segue un profilo satirico delle origini monastiche:

«Ma, del sarcasmo tralasciando l'uso,
I Frati, giusta il mio modo di scorgere,
Altro non son che un religioso abuso,
Che, tolto, non doveva più risorgere.
I secol d'ignoranza ancora scuso,
Nei quali il mondo non poteasi accorgere
Di ciò che fosse o no degno del culto,
Ma ai nostri di nulla più v'ha d'occulto.

Nei tempi appunto d'ignoranza nacquero
I Cenobi, Certose, Eremiti o Trappe,
In cui per tutta la lor vita tacquero
I visionari arrandellati in frappe,
E per un passatempo si compiacquero
Di flagellarsi ad ora ad ora le chiappe,
Quasi, battendo il deretan conquiso,
Spalancarsi dovesse il Paradiso.

Poi, con aghi, con pruni e con cilici
Prendeano impegno a macerar la carne,
E con tant'altri orribili supplici,
Di cui a gara andavano a inventarne;
Ed, abitando sopra scogli sbrici,
Insieme ai pipistrelli ed alle starne,
Questa lor vita di buon senso priva
Solevano chiamar *speculativa*¹⁰⁶.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 199, c. X, ott. 111, 112.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 201, c. X, ott. 120, 121, 122.

E infine la condanna delle gratuite sofferenze ascetiche, non rivolte a beneficio della collettività:

«D'avviso poi sarei che i patimenti
(e dal buon senso tale idea ricevo)
Non possono giammai esser piacenti
Al Creatore, se talun sollievo
Non ne derivi a pro' dell'altre genti:
È su tal base, confessar vi devo
Che mi sembrano quasi criminose
O assurde almen le penitenze oziose¹⁰⁷.

All'avversione alla «*cabala*» gesuitica e alla sterilità monastica segue la demolizione del «*diritto*» divino dei re, su cui il clero ha speculato:

«Perché, secondo loro, Iddio creò
Certa gente di prima qualità,
Nella quale un diritto collocò
Indiscutibil di Sovranità:
Su tal base il principio si fondò
Di necessaria *Legittimità*,
A cui, per sola personal virtù,
Non puote ambir chi non è scritto su.

[..]

«Né mancaron purtroppo, ingegni vivi,
Che, prostituiti ad interessi ascosi,
Con argomenti perfidi e sottili,
Tentarono dei Re l'apoteosi,
Calandoli dal Ciel per certi fili,
Che sebbene abbia il secolo corrosi
Acremente, ven resta anco vestigio
Che forma ad ogni tanghero prestigio!¹⁰⁸.

Mentre la religione stessa invita ad eguaglianza di diritti e a impulsi di socialità:

«Se siam di Dio tutti egualmente figli,
Come la stessa Religion ne insegna
Esser non puocci chi più a Lui somigli,
Onde sugli altri autorità gli vegna:
Tutti dobbiam, col braccio e coi consigli
Giovare a noi, non a colui che regna:
E ciò non si discosta pur d'un dito
Da quell'ordin che in Cielo è stabilito¹⁰⁹.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 203, c. X, ott. 132.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 494-95, c. XVI, ott. 84, 90.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 496, c. XVI, ott. 95.

Ma una cosa sono i principii, a cui pure il Bongioanni tributa omaggio, ed altra è l'azione pratica:

«Poscia si vede (oh scandalo!) commista
Colla profana perfida Politica,
Per ragion di Stato o per conquista,
Diventare la Chiesa paralitica:
La scienza di Dio dal Canonista
Esser cangiata in una glossa stitica,
O far puntello al Trono, affinché questo
Le rimettesse la cavagna in sesto.

Giacché s'intrometterono fra Dio
E l'uman core, questi vermi neri
Non avrebber dovuto, a parer mio,
Confonder tanto Crocifissi e ceri,
Né far pagar del Paradiso il fio,
Mantenendo una fabbrica di veri,
A cui chj non dà fede è maledetto
Per sette volte nel fecondo letto!¹¹⁰.

Intesa a quest'azione politica, di remora al progresso e di servizio reso ai tiranni, non solo in realtà è stata la chiesa di Roma, giacché la Santa Alleanza ha trovato strumento e sostegno pure nelle altre chiese dei paesi associati:

«Ora, la mentovata *Sagra Lega*
di cattolici, eretici e scismatici
O mostruosa o cinica congrega,
A spegnere i principii democratici
Tutti i suoi mezzi assiduamente impiega
Ipocrito – sacristo – diplomatici,
E poiché mira a quell'onesto oggetto,
Anche Roma ha per lei tutto il rispetto¹¹¹.

E dopo i re, tali per diritto divino, e la Chiesa, auspice al loro incontestato potere, i principi e i nobili cadono sotto la satira e la condanna giacobina. Il privilegio non conferisce solo onori e ricchezze ma garanzia dai pericoli della guerra, del cui successo il merito andrà invece solo ai grandi:

«Non vi siete, del resto, ancora accorti
Che, secondo l'attual sistema Regio,
agli imbelli servir deggiono i forti,
E che, unito a valor merito egregio
Non basta ancora a superare i torti
Prodotti dall'innato privilegio
Che in concorso valer fa il sangue puro,
Sebben vigliacco sia, sopra l'oscuro?

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 498, c. XVI, ott. 104, 105.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 499, c. XVI, ott. 109.

Che solo al sangue *sucido* si rende,
O, a meglio dir, di rendere si finge
L'onor dovuto, allora che s'accende
La guerra, che a giustizia il Re costringe?
E che quindi il volgar sua vita spende
Pel nobile, che celasi, o si tinge
Di codardo pallor dell'oste in faccia,
Mentre non sa che andar di tordi a caccia?¹¹²

La spregiudicatezza voltairiana cede qui ad un moralismo pariniano, il cui ricorso è evidente:

Perciò al guerriero di borghese pasta
Tocca di sopportar gli ostili colpi,
Acciocché al *Marchesin* la pelle guasta
Non resti e il viso roseo non si spolpi:
L'età sua tenerella altronde basta
A far che d'ogni taccia ei si discolpi,
Ché non si può esigere strapazzo
Da un Martinello capitano ragazzo!

Devesi poi l'onore della battaglia
Ai capi, che non han corso pericolo:
Se questi è un veterano, un'anticaglia,
E quegli un bimbo ancor, saria ridicolo
Che di tali minuzie la plebaglia
Si potesse valer, come amminicolo
Per elevar qualche pretesa ardita,
Sol per avere esposta la sua vita!

Sì, la vita, parlando in serio tono,
Voi gittate la vita, o sconsigliati,
Per quelli che v'oltraggiano, e che sono
Dell'util classe gl'inimici nati;
Per sostenere un abborrito Trono,
Che ne rende infelici e disperati,
Un despotismo che mantiene oppressi,
Coi parenti e gli amici, anco voi stessi!¹¹³

Una critica sistematica della restaurazione del vecchio ordine è nella parafrasi dell'editto di Vittorio Emanuele del 21 maggio 1814, «in cui sono latenti – avverte in nota l'autore – come in nocciolo tutte le massime provvidenze delle antiche Regie Costituzioni, di cui solo le principali, a mo' d'esempio, si vanno qui da noi accennando». Ci limitiamo a riportare alcune ottave, ed in primo luogo quelle che ricordano le nuove imposizioni dello Stato confessionale:

¹¹² *Ibid.*, p. 505, c. XVI, ott. 140, 141.

¹¹³ *Ibid.*, pp. 505-06, ott. 142, 143, 144.

«Chiamati noi per celestial favore,
Al vostro seno, idolatrati figli,
La Dio mercé redenti dall'orrore
D'empio servaggio di stranieri artigli;
Per tratto peculiar di nostro amore,
Corredati da provvidi consigli,
Aboliamo le leggi scandalose
Del passato disordine di cose.

E cominciando da dissopra il tetto,
Vogliamo che si riguardi come un mostro
Chi non soddisfa al Pasqualin precetto:
Al quale ogni qualunque Uffizial nostro
Intendiamo che debba esser costretto,
E ci sia il renitente a dito mostro:
Al contrario, chi porta il collo torto,
Checché succeda, non avrà mai torto!¹¹⁴

... o le disposizioni che riconfermano in odiosi segni esteriori la sopravvenuta disparità dei culti:

«La orribile semenza dei Giudei,
Qui conficcata per funesto incastro,
Acciò dal ceto si distingua dei
Cristiani, porti al petto un giallo nastro;
Alle nove, d'estate, ed alle sei,
D'inverno, si rintani, e finché l'astro
Maggior non torni a illuminare il mondo,
Non si veda sbucar dal ghetto immondo!¹¹⁵

... o i ripristinati privilegi dell'ordine ecclesiastico in campo giurisdizionale, con particolare riferimento all'applicazione del diritto di famiglia:

«Torniamo a restituire ai Sacerdoti
Il privilegio natural del Foro,
Acciocché i miscredenti e i patrioti
Non sappian mai le debolezze loro:
Vogliamo poi che il prete solo noti
La nascita, il coniugio ed il mortoro,
Perché son cose di poco momento.

Per render più corrivi i matrimoni
Celebrar si potranno in clandestino,
Coram curato e un par di testimoni
A norma del Concilio Tridentino:
Così ve ne saran di tutti i coni,

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 478, c. XVI, ott. 4, 5. Ricordiamo in proposito quanto scrive lo stesso CARUTTI della Restaurazione in Piemonte: «Lo stato tornò confessionale, e perciò intollerante nelle cose di religione, e di nuovo fuvi indegnità civili in chi non professava le dottrine e il culto dominante», (II, p. 344).

¹¹⁵ BONGIOANNI, *Giandujeide*, p. 478, c. XVI, ott. 7.

Ad onta del sistema Giacobino,
Che, col profano suo *Stato civile*,
Crepar faceva tanti dalla bile.

Rimettiamo alla Curia Vescovile
Le sagrosante cause del divorzio
E un prete esperto, nell'antico stile,
Vedrà se la tal donna è da consorzio,
Se il tal uomo è misero e sottile,
E puote aver bisogno di rinforzio:
Insomma, si farà nanti la Curia
Giudizio d'abbondanza o di penuria¹¹⁶.

Così che anche l'ordine feudale veniva via via ristabilito:

Rinnoviamo le antiche investiture
Dei Feudi, e i famigliar fidecommissi;
Le venerande primogeniture,
Già seppellite nei profondi abissi,
Qual sognata cagione di sciagure:
Faccia pure chi vuole il pissi-pissi
Ché noi ristorerem la gerarchia,
Senza cui non può star la Monarchia.

[...]

Vietiam che alcuno al nobil ceto ascritto
Subir possa giammai pene infamanti,
Giacché il nobil santifica il delitto,
Ne' puote andar confuso coi birbanti:
Comandiamo perciò con questo *Editto*
Di far bene attenzion d'ora in avanti
Che catena, galera, impiccatura,
Son per la gente d'inferior natura¹¹⁷.

Pittoresche sono poi le paradossali storture del nuovo diritto penale, come la comminazione del supremo supplizio per il reato multiplo, anche se costituito da una serie di falli di lievissima entità:

«Pena real di forca si rinnova
Di cinque ladronecci ai rei convinti,
Fosser d'un soldo appena, ove sia prova
Che seguirono in dì contraddistinti:
Una fante così, che rubi l'ova
Per tre fiate, n'andrà pur cogli estinti:
Puniamo anco di morte la bestemmia
Per dare al boja una maggior vendemmia¹¹⁸.

...

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 479, ott. 9, 10, 11.

¹¹⁷ *Ibid.*, ott. 12, 14.

¹¹⁸ *Ibid.*, ott. 16. Annota in calce l'autore: «Ella è cosa orribile di leggere nelle Regie Costituzioni che per costituire il quinto furto non sarà necessario che il reo stato sia condannato, sottoposto a processo, né tam-

E ricordiamo ancora la pena di morte, cui andava soggetto il suicida scampato; e la ridicola contraddizione tra la condanna del duellante e la destituzione dell'ufficiale che si sottraeva allo scontro:

«Acciò il dritto a costui [il boia] non si dispicchi,
Se, per rovello o per istrana noja,
Avvenga che talun da sé si appicchi,
Solennemente per la man del boja
Vogliam che il frodator si reimpicchi,
Anche per sicurtà ch'egli sen mōja;
Ma, riguardo all'infamia del supplizio,
Il morto solo n'abbia il pregiudizio.

A chicchessia, senza distinguer niente,
Imponiamo la pena capitale
Se mai rendasi in duello combattente,
Ed anche al suo padrino, o vuoi sensale:
Però, se ad una sfida renitente
Fosse chi spada cinge d'uffiziale,
Lo sfratto dalle squadre se gli dia,
Come a macchiato d'alta codardia¹¹⁹.

Come la ripugnante impunità riconosciuta al reo, fattosi a sua volta accusatore di un complice:

«Gli omicidi, od i rei di venefizio,
Di furto enorme oppur di grassazione,
D'impunità godranno il beneficio
Se condurranno un complice in prigione:
E autori si terran d'un tal servizio,
Facendolo per via d'altre persone,
Anzi, vogliam che tal norma domine,
Che loro basti di comprar le nomine¹²⁰.

poco accusato dei precedenti, e che in questo quinto furto non si ricerchi nemmeno se sia qualificato, per essere stato commesso di notte, previa rottura, o scalata, od altre circostanze aggravanti che sarebbero capaci d'attribuire al ladro il carattere d'uomo infesto alla società. Anzi, a rigore di termini, se un tagliaborse fosse colto sopra una fiera con cinque oggetti appartenenti a diverse persone dovrebbe essere punito di morte! *Non fert animus...* Notisi che quanto al furto domestico non è neppure necessario che siavi distinzione di luogo, cosicché, se un servo avesse contratta la cattiva abitudine di rubare sulla spesa giornaliera, in tre gite ch'egli faccia alla Piazza d'Erbe, può meritarsi la morte. Che se la legge mai non si eseguisce come è scritta, ciò serve a provarne vieppiù la ferocia, poiché essa produce un tale ribrezzo nei Magistrati, che credonsi in obbligo di prevaricare dal loro dovere. Simile raccapriccio avendo luogo negli animi dei danneggiati, per poco che essi siano di tempra sensitiva, ne segue una generale repugnanza a denunziare i furti domestici, e quindi una più che probabile impunità dei medesimi. Ed ecco, dove conducono le leggi barbare! Convien ben dire che l'estensore di questo crudele paragrafo avesse un animo di bronzo: *Illi macies et aes triplex circa pectus erat!*» (p. 511, nota 8).

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 480, ott. 17, 18.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 481, ott. 21. ●sserva in nota l'A.: «Questo vero mercato d'impunità, che lasciava facile ad un ricco la via di sottrarsi alla pena meritata, e che rendeva meno sollecita la gente di giustizia a tentare ufficialmente l'arresto dei facinorosi, i quali si tenevano per così dire in riservo per far fronte alle domande di chi po-

Non stupirà allora che, nel generale regresso, ogni forma di libertà politica venisse abolita e in particolare, dopo tante esperienze, il pericoloso quanto democratico diritto di riunione:

«Vogliam che sia disciolta ogni adunanza,
Sia pur essa pedante o culinaria,
E se faran convegno in una stanza
quattro persone di famiglia varia,
A costituire un *club* fôra abbastanza:
Perché si puote dai castelli in aria
Trascorrere a parlare di politica,
Materia troppo delicata e critica.

Vietiamo a suon di tromba specialmente
Le congrege dei *Franchi Muratori*,
Dove confusi stan promiscuamente
Poveri e ricchi, stupidi e dottori:
Di questa setta non sappiamo niente,
Ma usar convien con lei grandi rigori,
Appunto perch'ell'è di specie ignota,
E, da quanto ne appar, poco divota¹²¹.

Con il che, l'editto si conclude ed il re si firma:

Del resto o figli, standoCi confitto
Nel cor paterno il pubblico vantaggio,
Rinnovare intendiam, con questo Editto,
Il cumulo di leggi antico e saggio
Che fu dai Galli poco fa prosritto.
Reduci al trono alli Ventun di Maggio
Acchiappando Fortuna per il ciuffo,
Noi Vittorio Emanuel. V° Re-Buffo»¹²².

A conclusione della parafrasi dell'editto del 21 maggio, così osserva l'autore:

«Eccovi dunque abbozzato un piccolo quadro della odierna nostra legislazione, per comodo specialmente dei lettori non piemontesi. Essi saranno in grado di conoscere a quale profondità di tenebre noi siamo ripiombati in mezzo a tanta luce del secolo, e malgrado l'universale grido d'indignazione; il quale perseverando, ed accrescendosi, ed accordandosi all'irresistibile impulso del-

teva pagare, questa autorizzata compra di *nomine* venne abolita con Regie Patenti del 1818. Ma perché rimetterla in vigore, quando se ne doveva pienamente conoscere tutta l'assurdità? Perché lasciarla sussistere ancora per quattro anni? Forse ciò si fece per sentimento di compassione verso quei malvagi benestanti che non ne avevano potuto godere in tempo della legislazione Francese! Prendendo regolarmente la cosa, e come indizio di progettata abjura delle storte idee, non può a meno tuttavia di recare rammarico quello scorgere che la tortura si è (teoricamente) abolita nel 1814, la *nomina* dei banditi nel 1818, e che così procedendo parzialmente a grandi intervalli, il secolo intero non basterà per giungere dove eravamo in principio» (p. 513, nota 13).

¹²¹ *Ibid.*, p. 483, ott. 31, 32.

¹²² *Ibid.*, ott. 33.

le generali circostanze politiche, tosto o tardi non potrà a meno di provocare cangiamenti notabili nell'attuale sistema di cose, come sembra facile il prevedere! Ma riguardando la mano donde verranno queste mutazioni, ben si può presagire altresì che sarà *infelix operis summa qui ponere totum nesciet*. Altronde, ancorché riuscissero eccellenti, non sarà men vero tuttavia che per effetto di caparbia ignoranza o malafede, una delle più colte Nazioni venne risepolta e mantenuta nel fango della barbarie pel corso di sette anni, supponendo la sperata innovazione più prossima di quella che siavi apparenza nel momento in cui scrivo. Ora, cotesto obbrobrio continuo è purtroppo notevole abbastanza per meritarsi un lagrimevole posto nella Storia, da cui non saranno valevoli a cancellarlo le ammende posteriori, ancorché riuscissero saluberrime [...]. Così, anche nella ipotesi più lusinghiera per l'avvenire, servirà sempre questa mia opera a segnalare la più infausta epoca degli *Annali Subalpini*, a ricordare al Piemonte la sua pazienza più che umana e meno che generosa, a condannare ad eterna ignominia i nomi dei vili in queste carte segnati»¹²³.

È quindi evidente quale possa essere stata l'ammirazione del Bongioanni per tutti coloro che reagirono a questo stato di cose e, con rischio personale, tesseron trame cospirative o dimostrarono con forza i loro sentimenti per ottenere un mutamento costituzionale. I noti moti degli studenti nel 1821, che finirono nel sangue quando nel cortile dell'Università di Torino essi protestarono perché fossero liberati i loro colleghi arrestati, ispirarono la vena poetica del nostro, in brevi composizioni posteriori alla *Giandujeide*:

«... Poveri figli incauti,
Inermi, soli, e da amistà guidati,
Chiedeste i soci, che fors'anche adesso
Saranno giunti al lor penoso esilio!
Chi li accusò? Chi li difese? Niuno:
La pena soffron di supposto crime:
Così facea l'Inquisizione antica!
Figli infelici, ah, mai creduto avreste
tanta barbarie, voi d'ogni arma privi,
Tranquillamente radunati, all'ombra
Della magion de' studi i neri inganni
Diretti contro voi non scorgevate!»¹²⁴

Ed altrove:

«Popolo di Torino.....
I figli tuoi inermi ed innocenti
Son feriti, svenati e stesi al suolo:
Non li soccorri? E che diran le genti?»¹²⁵.
[...]

Ed analizzando via via le responsabilità del crimine:

¹²³ *Ibid.*, p. 115, c. XVI, nota 16.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 547, sotto il titolo di «Sciolti», 1821.

¹²⁵ *Ibid.*, appendice seguente, p. 539, *Gli studenti massacrati dal R.to Guardie nella R. Università di Torino*, 15 gennaio 1821.

«Una vil orda d'ufficiali infami
Il ferro vibra sui fanciulli inermi,
Delle piante migliori i più bei germi
Tronca, ed il fil dei più preziosi stami¹²⁶.
[...]

Contro il conte di Revel, governatore di Torino, che ordinò la sanguinosa repressione, il Bongioanni sdegnato compone tre sonetti, apostrofandolo duramente:

«Atroce mostro d'imbecil Sovrano
Ignorante Ministro, ingordo Duce,
Or che provò Torin l'anima truce
Infesta ai Sardi e alla città di Giano¹²⁷.

[.]

«Vittorio Emanuel Re di Sardegna,
Con suo Regio viglietto, ha nominati
Sostituiti del boia i qui citati
Maggiori, Capitani e Portainsegna;

Affinché ammazzin pur quanti ne vegna
Di quei che son dal popolo chiamati
Col titolo proscritto di *scienziati*,
Perché ignoranza vuol che quivi or regna»¹²⁸.

Riappare altrove l'esaltazione dell'idea unitaria, in termini non insensibili ai modelli classici dal Leopardi all'Alfieri; ma qui l'invocazione all'Italia perché risorga ed acquisti consapevolezza di sé, è quella del vecchio patriota giacobino, passato attraverso le esperienze e le delusioni dell'età francese; per questo il tono retorico di altre composizioni è qui stemprato in una vena più sincera, quasi nella espressione di una personale vissutezza. Il Bongioanni ri-stabilisce così una significativa continuità tra le prime cospirazioni in Piemonte del partito giacobino antidirettoriale e la più matura autonomia nazionale, sotto la Restaurazione, della opposizione liberale. Ecco ciò che poeticamente egli ode esclamare dall'ombra dell'Alfieri:

«Italia, Italia or è tempo che ti pente
di tua viltà, che tu cinga la spada,
onde fian l'ire dei superbi spente:

¹²⁶ *Ibid.*, appendice seguente, p. 544, *Per l'eccidio dei giovani studenti ordinato dal Governatore di Torino, Conte Revel*.

¹²⁷ *Ibid.*, appendice seguente, p. 540, *Sonetto sopra lo stesso soggetto*.

¹²⁸ *Ibid.*, appendice seguente, p. 545, *Sonetto*. In calce ai versi l'A. (o per lui il trascrittore del manoscritto) riporta il testo dell'encomio – che suscitò l'indignazione del Bongioanni – tributato dal re Vitt. Emanuele I, il 15 gennaio 1821, con la manifestazione della «Sovrana sua soddisfazione agli Ufficiali, Bassi-Ufficiali e soldati che hanno marciato nella sera del 12 corrente Gennaio, e massimamente per la moderazione con cui si sono diportati verso giovani travati [...]».

È tempo che del reo sangue lor vada
Tinta tutta la terra: sui Tiranni,
Italia mia, deh, tua vendetta cada!

[.]

Italia, Italia, a vendicare i tanti
Tuo torti sorgi, ipocrisia calpesta,
Che di Religion prende i sembianti!¹²⁹

Ciò che lo distingue da un Cesare Balbo, da un Provana, da un Santarosa è ancora la non volontà di riconoscere una residua funzione storica alla monarchia o di sperare nella concomitanza di una politica dinastica con una politica nazionale, nella possibile convergenza dei programmi del governo regio e del partito italiano. Quella azione di conciliazione che i giovani patrioti romantici avevano avuto in animo di realizzare tra dinastia e movimento liberale, quasi sotto lo scettro di Vittorio Emanuele I potesse architettarsi il sogno di un regno italico del nord, è ancora lontano dalla mente del Bongioanni. L'aver partecipato, sia pure sotto molte riserve, alla cospirazione degli unitari, l'esser stato parte del radicalismo repubblicano, conferisce al vecchio «giacobino» sotto la Restaurazione un atteggiamento contrapposto allo spirito di conciliazione; determina in lui una pregiudiziale esclusione di ogni possibile rivalutazione degli *hommes d'autrefois*, e perciò della possibilità di credere in una continuità storica, che stabilisca un ponte con il vecchio ordine.

Il costituzionalismo per quanto moderato, i cui albori egli spiava con appassionato trasporto, non è ancora affidato nelle sue speranze alla funzione di un re. La linea che si diparte dagli uomini come lui, repubblicani anche moderati che hanno guardato con fiduciosa intransigenza alla rivoluzione di Francia, conduce a Mazzini, assai più che a Cesare Balbo e agli altri moderati piemontesi.

Uomini come il Bongioanni non erano fatti in realtà per cadere nell'«equivoco del 1821», per cui la giovane generazione aveva sperato un momento di poter trascinare all'impresa nazionale i migliori uomini della vecchia, pur rispettabili nella loro devozione alla dinastia ed allo stato e nel loro spiccato senso dell'onore; essi non erano fatti per subire ancora una volta, dai restaurati sovrani, la delusione di vedersi irridere ogni progetto di rifondazione costituzionale e reprimere nel sangue ogni loro tentativo di imporla con la forza.

Ardeva in essi certo inesausto spirito ribelle che, forgiato nella cultura dei lumi e messo a prova dalle lotte sostenute nel lontano repubblicanesimo subalpino, li escludeva dal dialogo fiducioso dei moderati verso l'evolversi degli istituti esistenti. Scrive assai bene Ettore Passerin, del perdurante radicali-

¹²⁹ *Ibid.*, appendice seguente, p. 535, *L'ombra d'Alfieri all'Italia - Visione*, giugno 1820.

smo degli uomini del '99: «Riviveva in essi un Alfieri diverso da quello dei patrioti di tendenze moderate, l'Alfieri sedizioso e ribelle»¹³⁰; anche se al Passerin vorremmo contestare – proprio sull'esempio del fondamentalmente moderato Bongioanni – che a quel gruppo di «patrioti radicali» si potesse attribuire indiscriminatamente un «astratto egualitarismo» ed un radicalismo irriducibilmente irreligioso.

La via che conduceva a Mazzini, passando per uomini, come il Bongioanni, vissuti nella società «giacobina» della fine del secolo, non procedeva che in parte dalla critica voltairiana o dall'astratto egualitarismo settecentesco (ripugnante la prima ad accordarsi con lo spirito religioso del Mazzini e lontano il secondo dal caratterizzare le opinioni socialmente moderate del Bongioanni); ma si distingueva per l'intransigenza repubblicana e l'accesa coscienza indipendentistica, che la cospirazione unitaria aveva portato a valore. E ciò, mentre la volontà prevalente dei liberali romantici si esprimeva nel senso di ricongiungere ciò che sembrava irrimediabilmente diviso, di ritrovare tra le vecchie e le nuove generazioni continuità e giustificazioni che potessero salvare e far convergere, in una patriottica conciliazione, tutte le forze disponibili per la grande opera di fondazione di uno stato nazionale, costituzionalmente garantito.

Negli scritti del Bongioanni persiste, ancora dopo il 1815, l'irriducibile guerra ai re; e insieme è in lui pronunziato, come nei repubblicani più fieri, nei vecchi patrioti e giacobini dell'opposizione, il sentimento dell'autonomia della lotta, il convincimento che il Piemonte e poi tutti i popoli d'Italia debban fare da sé. Sono i medesimi sentimenti autonomistici, espressi in nocciolo e coraggiosamente dal nostro memorialista, sin dai giorni della progettata annessione del Piemonte alla Francia, nel febbraio 1799. Per constatare tale permanenza di opinioni sotto la monarchia restaurata, basti scorrere alcune delle note aggiunte alla *Giandujeide*, come la seguente su Luigi Angeloni, autore nel 1814 di un *Saggio sull'ordinamento dei Governi d'Italia*: «L'Autore – scrive dunque il Bongioanni – voglio credere in buona fede e con sentire sinceramente Italiano, fidava nella Gran Bretagna, nella Russia, nel gen. Bentinck, i di cui proclami erano almeno tanto bugiardi quanto quelli del Bonaparte; ed ammoniva i Re della Santa Alleanza a voler lasciare che l'Italia riunisse una volta il suo tritume di staterelli e divenisse nazione indipendente. Vane supplicazioni! Nel 1818 le Provincie Italiane erano tornate tutte sotto il tallone di Regoli vigliacchi, che altro in sé d'Italico non avevano all'infuori dell'aria da essi respirata!»¹³¹. E quei «patrioti» erano, per il Bongioanni, tutti gli attuali sovrani, nessuno escluso. Gli uomini del 1799, dopo qualche esaltazione bonapartista, erano in gran parte rimasti degli incorreggibili repubblicani!

¹³⁰ PASSERIN D'ENTRÈVES, p. 123.

¹³¹ BONGIOANNI, *Giandujeide*, p. 518.

10. – Il «Giudizio su Carlo Botta, autore».

Alle manifestazioni di irriducibilità repubblicana, di volontà indipendentistica e di autonomismo rivoluzionario, s'accompagnavano nel Bongioanni qualità politiche di intransigenza, talora più prossime a posizioni di impulsivo moralismo patriottico che alla misura di una ponderata progettazione politica. Già nel lontano 1799, le sue dimissioni di protesta contro il progetto di annessione alla Francia, formulato da un governo in cui pure erano giacobini come Guglielmo Cerise, dimostravano la sua pregiudiziale riluttanza ad accogliere soluzioni tattiche di compromesso, così come in sede di racconto memorialistico a voler guardare più addentro alle cose per comprendere quanto di politicamente drammatico vi potesse essere nella differenziazione dei due gruppi di repubblicani, avversi entrambi in sostanza alla prevaricazione francese, ma diversamente atteggiandosi di contro ad essa, nel corso degli avvenimenti.

Nell'esteso *Giudizio su Carlo Botta autore*, scritto nel 1824 sotto veste di lettera a destinatario a noi sconosciuto¹³², il Bongioanni si trovò a seguire il medesimo criterio di valutazione. Vi prevale infatti l'aspra critica della proteiforme fisionomia politica del vecchio collega, a scapito della ricerca diligente delle cause che, a tale oscillante condotta, avessero potuto indurre lo storico. E tanto più interessante sarebbe stata questa ricerca, in quanto le perplessità del Botta ed il suo trascorrere da «seguace» dei francesi e partigiano dell'annessione a loro oppositore e paladino della «tesi italica», per tornarsene di nuovo a far loro la corte quando, dopo Marengo, essi rientrarono vincitori in Piemonte e si accinsero all'opera di annessione, non è stata solo di lui ma ha caratterizzato una larga parte della classe politica piemontese.

Anticipando la delusione dei ricercatori risorgimentisti verso quelle oscillazioni, il Bongioanni per primo le condanna e non aiuta a comprenderle, come avremmo potuto sperare da uno scrittore contemporaneo partecipe degli stessi problemi. «Come mai l'autore – scrive del Botta – fornito di sì gran senno e dopo essere stato testimonio oculare per varii anni delle italiche depredazioni, dei politici tradimenti, degli spergiuri ecc. [...]; ha potuto risolversi a venire a far parte di un governo, precipuo porto della perfidia di scapestrati invasori, decretando poscia e *totis viribus* sostenendo l'union coi medesimi?».

Alternativamente dunque, attrazione e avversione nel Botta per i francesi, sia pure sempre a fini di rivoluzione repubblicana, e quando egli predicava l'unità d'Italia e quando la rinnegava, sedendo dopo Marengo nella Commissione esecutiva del Piemonte, che portò il paese in seno alla Francia. E poi ancora, nel Botta storico, abbandono dei francesi e nostalgia pei vecchi principi:

¹³² BONGIOANNI, *Giudizio su Carlo Botta*.

«Quel continuo lagrimare fin dal principio – avverte il Bongioanni dalle pagine della «Storia d'Italia» del 1824 – e progressivamente l'estinzione dei governi antichi d'Italia, eziandio dagli esteri dominati, come quello del ducato di Milano, e pretendere tuttavia di mostrarsi [...] partigiano dell'indipendenza, è cosa tanto strana da non potervi credere senza una material convinzione». Ben avrebbe potuto il Botta, dopo tante oscillazioni, ritirarsi a vita privata, «gemendo delle proprie follie e falli, se tali riconosciuti, e deplorarli in grembo ai consorti, mantenendo in faccia agli avversi un dignitoso contegno, qual s'appartiene ad un uomo virtuoso. Ma l'addolorare i primi con una invereconda abjurazione, colma di sarcasmi, e il dar cotanto campo agli altri di vieppiù insolentire, col tirare in loro appoggio un apostolo ricreduto, non sarà mai cosa da me comportabile»¹³³.

Ed il Bongioanni ricorda i grandi esempi e stabilisce confronti: Dante, Machiavelli, Giannone..., questi sì che «osarono d'affrontare la Corte di Roma, vigorosa e fulminante!»; e Galileo, «fatto fitto nella sua singolare opinione, sfidò la rabbia teologica ed il furore inquisitoriale, imperterrito e costante, anche quando si credeva ritrattato!»¹³⁴.

Ancor più l'offende del Botta l'abbandono dei sacri principii, ostentato nella sua *Storia*, nei quali il Bongioanni sul 1824 ancora indubbiamente crede. Così il nostro s'indigna al sentirli definire dall'amico «pette chimere, utopie, misure geometriche», e dichiarare esser preferibile «ad una sconcia repubblica, un patriarcale patronato, per mezzo di cui gli uomini più insigni, ed i letterati segnatamente, si dividessero tutta la popolazione posta sotto la loro tutela». Tale patronato avrebbe dovuto, per il Botta, «redimere l'Italia da una imitazione servile della Francesia gente; senza voler riflettere – osserva il Bongioanni – che la verità non è che una e che trovata può fare il giro del mondo come i salutari antidoti, i quali non si dà ad investigare donde provengano per adottarli»¹³⁵. Il che non era altro che il vecchio atto di fede nell'insegnamento cosmopolitico della Francia illuministica e rivoluzionaria, che il Bongioanni aveva pronunciato negli ormai lontani *Mémoires*, quando aveva voluto distinguere tra la scelleratezza degli uomini e l'eternità dei principii.

Sulla volubilità politica, frutto d'inconsequenza, il Bongioanni torna a ribattere, indignato che il Botta grottescamente demolisca la figura del Bonaparte, la cui protezione egli aveva pure accettata:

«Ora, tornando per un momento [...] a rivedere le buccie del nostro amico – scrive il Bongioanni – io gli domanderei, senza intenzione di offenderlo, se non sia esso quel desso che, sotto gli auspici del mostruoso tiranno, fu membro della Consulta in Piemonte, poscia se ne fece vero strumento nella Commissione esecutiva e quindi nel Consiglio dell'Amministrazione generale, cumulando, per malefizio di quel mostro medesimo, lo stipendio eziandio di *jury* letterario; s'egli non sia quel desso che cercò di più avvicinarvisi, andando e rimanendo per dieci anni ad un Corpo legislativo tutto suo ligio, brigandovi ed ottenendovi avanzamenti [...], non senza prospettiva di diventare principale organo, cioè Presidente in capo [...]; s'egli non sia quel desso infine che,

dopo avere qual servitore protervo rinnegato il suo padrone, concorrendo a dichiararlo decaduto, s'umiliò ad implorarne la clemenza, nell'effimero suo ritorno [...] Bisogni, bisogni di padre di famiglia! si va lacrimando; sebbene la di lui condotta non sia stata dissimile quando era celibe [...] Amor di potere, io esclamo, e disperazione di non più averne!»¹³⁶.

Ancora sul Botta storico Bongioanni mette a punto non poche erronee affermazioni, lamentando il di lui sottrarsi alla pura e genuina narrazione dei fatti per liberamente sentenziare, e cioè per «~~accettare~~» il doppio incarico di storico e didascalico, che vuol guidare il lettore come un cagnolino, al fiuto dei suoi giudizi». E così particolare interesse ha l'appunto del Bongioanni che nella *Storia* del Botta non siasi dato sviluppo adeguato al «~~partito~~» contro l'unione francese, da cui, senza tener conto d'individui più o meno significanti, si mostrarono avversi i due Collegi di giurisprudenza e di teologia, la Camera dei Conti, il Tribunale di Commercio ed altre corporazioni»¹³⁷. Era questo nel '99 il partito su cui dovevano esercitare la loro influenza uomini come il Riccati ed il Bongioanni; che coordinava – come s'è visto – la sua azione con l'emissario cisalpino Fantoni; che affilava le sue armi nell'Adunanza patriottica, e che doveva contare su un più largo seguito di singoli e di gruppi, di quanto il Botta – che s'era ufficialmente dichiarato per l'annessione – intendesse di fare apparire. Ed era il partito che nelle campagne, attraverso le municipalità amiche, doveva aver avuto qualche parte nei moti scoppiati nella circostanza degli «~~scioglimenti~~» per l'annessione; moti questi neppur tutti forse di origine aristocratica e clericale, per ciò che abbiamo scritto in altro studio¹³⁸. Spiace soltanto che alla lacuna narrativa non abbia provveduto lo stesso testimone Bongioanni, che delle forze dell'opposizione doveva essere informatissimo, come dà a vedere nei pochi accenni pertinenti.

Particolare interesse ha poi la critica, sempre a carico del Botta, della «~~disinvoltà~~» davvero e meravigliosa maniera di disbrigharsi in pochissime righe dell'epoca tanto critica della Commissione Esecutiva, riguardo alla quale per farla da giusto ed imparziale storico, bisognava accennare come sia riuscita a stabilirsi sulle rovine di quella detta di Governo, imputandole di essere troppo restia nell'aderire alle domande pecuniarie dei Francesi e di esser tinta della pece del partito Italiano». Il Bongioanni si riferisce qui alle vicende posteriori a Marengo, e ci piace in questo passo trovare conferma alla distinzione (che con una certa ampiezza avevamo altrove sostenuto)¹³⁹, tra la prima Commissione di governo, dominata dalla figura del conte Giuseppe Cavalli d'Olivola – tutto proteso alla difesa dell'autonomia del Piemonte e insieme alla tutela delle tradizioni locali e degli interessi economici del paese –, e la

¹³³ *Ibid.*¹³⁴ *Ibid.*¹³⁵ *Ibid.*¹³⁶ *Ibid.*¹³⁷ *Ibid.*¹³⁸ Cfr. nota 3.¹³⁹ Cfr. la parte IX del presente volume, pp. 844 ss.

successiva Commissione esecutiva (in cui fu il Botta col Giulio e col Bossi), sostituita alla prima nel settembre 1800 dai francesi, perché attuassee una politica fiscale più favorevole agli occupanti e avviasse il giuoco dell'annessione del Piemonte. «Incoraggiavansi dall'altro lato – aggiunge il Bongioanni – le penne infami dei Ranza, P. Morardo, Maranda e Huss, mordaci soprattutto contro Cavalli»: e cioè la schiera dei fanatici polemisti filofrancesi che dirigevano il coro dei partigiani del Consolato.

Altri particolari significativi emergono, come la tolleranza del Botta verso il bibliotecario e ballerino Hus, che «era il protetto, non dirò dello storico – scrive il Bongioanni –, ma dei suoi colleghi»; il che spiega come l'Hus, nei suoi rapporti alla polizia sull'opinione politica dei piemontesi, citasse poi di frequente il Botta come suo informatore, fosse o non fosse quest'ultimo consapevole della spionistica attività del suo interlocutore¹⁴⁰.

Vien fatto a questo punto di domandarsi se proprio il Bongioanni, pronto a stigmatizzare la incoerenza politica del Botta, non peccasse egli pure di slealtà verso sé stesso, esprimendosi ad un modo nell'intimità degli amici e dissimulando al resto del mondo, sotto le conformistiche espressioni che si sono lette, il suo vero essere. E non è vero che ciò accadesse solo più avanti negli anni, se la supplica al re, in cui egli si dichiarava pronto ad espiare con la stessa sua vita un qualsiasi atto di infedeltà al suo «adorato sovrano»¹⁴¹, o la lettera al conte Barbaroux, in cui qualificava di «scandaloso esecutore» quello «dato dai militari nel 1821»¹⁴², sono di soli sei anni dopo il *Giudizio* e cioè dell'ottobre 1830; e se è pur vero che già nel tempo, in cui il Bongioanni elevava le sue commosse proteste contro gli eccidi del '21, scrivesse lettere e istanze, in cui mostrava di apparire – come in quella al cav. Pinelli¹⁴³ –, pentito dei falli e delle imprudenze repubblicane della sua giovinezza.

Vero tutto questo discordante procedere, può esser però detto a favore di Felice Bongioanni che la sua breve vita pubblica fu tutta improntata a drittura indipendentistica, mentre furon proprio gli atteggiamenti più appariscenti della vita pubblica del Botta, quelli caratterizzati dal tortuoso e contraddittorio comportamento. Fu solo infatti allorché lasciò disgustato la scena politica, – o ne fu allontanato – per riottenere più tardi almeno l'ufficio di magistrato (che le diffidenze del regime restaurato gli avevano tolto), che il Bongioanni prese a dissimulare il suo vero essere e a considerare che le correnti ed opportunistiche espressioni di ossequio al potere non fossero di troppo per garantirgli nulla più che la semplice difesa del suo diritto alla professione. Allo-

¹⁴⁰ Cfr. la parte X del presente volume, pp. 919-920.

¹⁴¹ «Felice Bongioanni, lettere a lui dirette. Epistole e scritti familiari (1798-1838) ...», p. 336, *Progetto di supplica a Sua Maestà*, Cuneo, 22 ottobre 1830.

¹⁴² *Ibid.*, p. 338, *A. S. E. il signor Conte Barbaroux*, Cuneo, 22 ottobre 1830.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 285, *Al Cavaliere Pinelli*, Genova, 1 aprile 1822.

ra, quella spregiudicatezza di cui il Bongioanni non aveva fatto uso nelle vicende di una carriera politica, già una volta volontariamente troncata per amore di indipendenza e di libertà, ora non veniva più disdegnata nella limitata sfera delle necessità professionali. Non certo in questo disincantato atteggiamento era la statura di un eroe, ma neppure – a ben vedere nelle più modeste dimensioni dell'oggetto ch'egli intendeva perseguire – gli estremi di un pubblico inganno e di una scandalosa compromissione politica.

Contrariamente alle apparenze, il pensiero politico del Bongioanni fu, almeno per molti anni, tra i meno contraddittori che si potessero allora trovare in un periodo di così drammatica confusione politica.

Forse appunto perché il Bongioanni non fu un politico di professione, ma un idealista per istinto e un rivoluzionario per formazione culturale e per istanza morale e patriottica, egli conservò a lungo nel mondo interiore il sacro fuoco per i «sacrosanti e fondamentali principi della libertà», salvandoli dal crollo delle speranze francesi.

Sulle vie della ritirata militare nel '99, quando i villani si erano levati in armi per punire gli occupatori in ripiegamento delle loro malversazioni e delle loro ruberie, il Bongioanni aveva tenuto a distinguere dinanzi a obiettori monarchici, il buono dal cattivo, le scelleratezze degli uomini dai principii che non periscono: «Comme si je ne fus pas dans le cas de démêler les hommes, qui ordinairement ne sont que des scélérats, d'avec les principes qui sont inaltérables et éternels!»¹⁴⁴.

Venticinque anni dopo, nella *Giandujeide* e nel *Giudizio su Carlo Botta autore*, egli mostrava di essere ancora quell'uomo che nella giovinezza si era impegnato a fianco dei francesi nell'importare in Piemonte le idee rivoluzionarie e che si era poi eretto a loro oppositore, nel nome dell'autonomia e dell'indipendenza; non dunque deteriore diffidenza nazionalistica verso lo straniero, ma fiera nazionalità quando le circostanze lo imposero, anche con sacrificio dei fiduciosi intellettuali vagheggiamenti.

Così nella seconda delle due opere citate, il Bongioanni non approva il misconoscimento da parte del Botta, un volta pervenuto sotto altro cielo, per quei politici e militari francesi che già egli aveva lusingato potenti, o l'abbandono dei principii sempre validi ancorché originari di un paese straniero, quasi le idee civili – osserva il nostro – non facessero il giro del mondo e i Romani non avessero mandato «a cercar le leggi di Solone», così che «orse la Romana giurisprudenza, riconosciuta ancora al presente in tutto il colto mondo e dai Francesi stessi, che ne cavarono il codice». Circolazione delle idee di civiltà nel mondo e superamento delle suscettibilità e delle grettezze nazionalistiche, circolazione che nel Bongioanni era retaggio del cosmopolit-

¹⁴⁴ Cfr. appendice seguente, libro II, p. 597.

settecentesco ma insieme anticipazione di certo umanesimo risorgimentale che, proprio dalla corrente radical repubblicana, genererà l'eupeismo mazziniano. Gli albori della coscienza nazionale, che si esprimevano nel Bongioanni, come nella non vasta cerchia dei piemontesi unitari del 1799, segnavano, anche per questo, il momento di transizione dall'universalismo razionalistico settecentesco al binomio, *nazione-umanità*, dell'ottocento.

FÉLIX BONJEAN
MÉMOIRES D'UN JACOBIN
(1799)

LIVRE PREMIER

Sommaire

Derniers soupers des Français et derniers élans patriotiques à Turin avant Souwaroff – Joubert – Championnet – Grouchy, Fantoni et la Revelli – *L'Adunanza Patriottica* – La conscription de la *Légion Sacrée* – Fiorella et Moreau – Emigration de l'Auteur – Brigandages et réactions aristocratiques en Piémont – Raconis – Savillan – Les assassinés de Carmagnola et Cavallermaggiore – Santarosa – Biga de Bioglio – Sartoris – Premières nouvelles de l'insurrection de Mondovì contre les Français.

I. – *Preliminaires de mon émigration de Turin*

Sur le 20 d'Avril à peu près le bruit se répandit à Turin que la Général Joubert était destiné par le Directoire à remplacer Scherer, dont les opérations devenaient de jour en jour plus ruineuses pour l'Armée et pour la liberté. On assurait même que Joubert était déjà en route et on marquait le jour dans lequel il devait être à Turin.

L'ami Fantoni, emprisonné à la Citadelle par la cabale des voleurs et des traîtres des Nations, m'écrivit un billet dans lequel il me priait de me porter à attendre Joubert sur la route pour pouvoir lui parler avec plus d'aisance, et lui remettre une lettre dans laquelle il parlait de son affaire, de l'oppression qu'il devait souffrir depuis quelques mois, et en peu de mots il traçait les malheurs par lesquels l'Italie, la France et l'Humanité entière étaient menacées. Il concerta même avec quelqu'un des plus intimes patriotes l'exposition que j'aurois à faire des désordres de notre malheureux pays, et de la manière d'y pourvoir.

Je partis sur mon petit et jeune cheval, averti d'avance par l'ami Vescovo que j'aurais eu bien de la peine à en tirer parti. Mais comme mon dessein c'était d'aller seulement jusqu'à Sant'Ambrogio, je crus de pouvoir profiter de cette monture. Malheureusement j'eus la sorte de faire presque tout mon chemin à pied, car le cheval, jeune, ombrageux et rétif se refusait à marcher.

J'arrivai à Sant'Ambrogio à sept heures du soir, étant parti à deux heures de Turin. Mr. Rivo m'avait muni d'une lettre à son agent, pour être logé chez lui; mais j'eus des raisons pour n'en pas profiter. Je quittai mon cheval à l'auberge, tandis que je passais à la Poste, pour reconnaître si Joubert passerait la nuit, en priant le maître de m'avertir à quelque heure que ce fût son passage.

Je restai à Sant'Ambrogio deux jours et trois nuits, dans cette inutile attente. Je passais mon temps à lire l'Henriade de Voltaire, l'ayant portée dans ma poche, et laquelle (malgré ce qu'en disent les Français) je ne trouvais nullement comparable aux chefs-d'oeuvre de Virgile, du Tasse et de Milton. Au

bout du second jour, étant à mon auberge près du feu (car il faisait froid encore) je vois arriver une multitude d'officiers Français, qui venaient de Genève et de Strasbourg. C'est par eux que j'entendis les revers essuyés par l'armée du Rhin. Ils ignoraient tout-à-fait ce qui venait d'arriver en Italie, comme j'ignorais moi-même que les désastres des Républicains fussent si grands et si généraux.

Parmi ces officiers, il y en avait un avec lequel je fis une liaison plus particulière. Il était logé à une autre auberge, mais il s'était rendu au mien pour jouir de la compagnie. Il m'invita à boire une bouteille, et nous allâmes, à cet effet, à son logement, où il me disait que le vin était meilleur. Tandis que nous causions ensemble, et que j'augmentais avec lui d'amitié et de confiance, je jugea à propos de lui découvrir le sujet de mon voyage, en m'informant de lui si véritablement Joubert était destiné pour le Commandement de l'Armée d'Italie. Et lui, repondant à son tour à ce trait de franchise, me dit qu'il venait de Paris, où il avait été envoyé par Championnet, dont il était Aide-camp: que l'objet de son voyage avait été de faire mettre ce Général hors d'état d'arrestation, mais qu'il n'avait pu rien obtenir avec le Directoire hautain et dédaigneux: qu'en passant par Lyon il avait vu Joubert, envers lequel il avait des commissions particulières de Championnet: qu'il avait entendu par lui-même la nomination que le Directoire en avait fait de Général en chef de l'Armée d'Italie; mais que sa réponse avait été: «Qu'il ne viendrait en Italie qu'avec le plein pouvoir de punir les voleurs et à condition qu'on lui donnât pour collègue le Général Championnet, dont il approuvait la conduite».

Les choses étant dans ce état je résolus de m'en retourner à Turin, en profitant de la compagnie de l'Officier que je viens de nommer. Nous partîmes le lendemain dans son cabriolet, ayant remis mon ombrageux cheval à son domestique, qui le faisait marcher à l'aide du cheval de la voiture. Je fus étonné par route de rencontrer une si grande quantité de militaires débandés, qui étaient dirigés envers la France. Mais ma surprise a été bien plus grande lorsque j'arrivai à Turin. J'entendis les revers d'Italie qui avaient été suivis de la perte de Milan. Mon Français compagnon de voyage n'était alarmé que pour son équipage, l'embarras de sauver son cabriolet parmi les montagnes et la difficulté de trouver un bon logement dans une ville si remplie de troupes, d'étrangers et d'espions, tel qu'il était Turin à cette époque. Je le tirai moi-même de ce dernier embarras, en lui procurant du Bureau de Police des billets en blanc, que nous pouvions remplir à notre fantaisie. Nous roulâmes ensemble toute la ville pour trouver un endroit qui ne fût pas encore occupé. Enfin nous nous arrêtas à la maison Salmour ex Gouverneur de Turin, qui malgré toute l'opposition de sa part, de celle de sa femme et de ses domestiques, fut contraint de loger l'Officier Français et de retirer son équipage.

Le lendemain, je fus à trouver mon compagnon de voyage qui me fit un long étalage de son ancienne famille, de sa carrière militaire et de l'intime

amitié qui se passait entre lui et le Général Championnet, duquel il m'offrait de me procurer la connaissance. Nous devions y aller le jour suivant, mais le torrent des affaires m'empêcha de revoir Alain et le Général Championnet.

La ville de Turin, encombrée de chariots, de fourgons, de voitures et de carrosses offrait alors un double spectacle de joie et de tristesse. Les patriotes et tous les gens de bon sens étaient alarmés du sort de la patrie, de soi-mêmes et des malheurs qui suivraient de près l'entrée de l'ennemi en Piémont; tandis qu'on lisait sur le visage de l'aristocrate une allégresse prématurée, qu'il lui était impossible de cacher malgré tous ses efforts. Ce phénomène se présente principalement à mes yeux le soir que je fus hors de la Porte Palais, avec le citoyen Bonvicini de Cental et un Officier français qui était logé chez le liquoriste Dalmazzo, à voir la retraite de l'Armée et la fuite en désordre des Cisalpins. Nous vîmes une quantité de gens qui avaient resté totalement ignorés pendant la révolution du Piémont, se rejouer sans ménagement d'un spectacle déchirant pour tout âme sensible. De ce nombre était Jean Mondino, Avocat pratiquant au bureau de l'Avocat Fiscal Général, qui était accompagné avec son ancien camarade l'Abbé Franchi, Agent de l'Hôpital des fous.

Je suis rentré dans Turin le coeur navré de tristesse, et j'entendis un sourd bruit que les Autrichiens s'étaient avancés à Verceil et à Novara et que le Directoire Cisalpin, qui était logé au Couvent de St. Philippe se disposait à prendre la route de France. Dans ces extrémités les Patriotes désespérés couraient par les rues comme des énergumènes, et demandaient à grands cris que l'on ouvrît l'Adunanza Patriotica et qu'on formât la ainsi-nommée Légion Sacrée, dont les articles d'organisation avaient été dressés avec autant de perspicacité que l'éloquence par l'Avocat Riccati l'aîné.

Le Général Grouchy ne balança pas un instant à approuver une mesure qui pouvait dans ces momens critiques le reconcilier dans l'esprit des Patriotes et qui d'ailleurs ne servirait qu'à perdre définitivement ces derniers.

L'assemblée étant ouverte, je m'y rendis avec plusieurs autres Républicains. Je fus demandé à la Tribune, où j'en fis un impromptu analogue aux circonstances, qui était interrompu par des cris forcénés de: «Vive la République!!!... La République ou la Mort!!!...». On me remit ensuite la proclamation de Grouchy qui venait de paraître au sujet de la Légion Sacrée. Je'n fis lecture au peuple, qui m'invita à la lire en italien, ce que je fis sur le champ. Comme la dite proclamation portait de prendre des mesures avec la Municipalité, qui choisirait deux individus entre ses membres ou hors de son sein pour conscrire les noms des Volontaires, je fus moi-même député avec l'Avocat Ratta, pour aller à la Municipalité.

La Municipalité était depuis plusieurs jours en état de permanence. On s'occupait des mesures à prendre et des moyens de s'acquitter des demandes outrées de la part des Généraux Français. L'accueil qu'on nous fit a été vraiment républicain. On nous invita à nous asseoir à la table, où je fis un di-

scours en italien par lequel je déclarais la cause de notre mission, et je présentais ensuite la proclamation du général Grouchy sur laquelle était basée notre demande. Le Président me répondit avec un discours analogue qui contenait des traits marqués de politesse à mon égard, et comme il s'agissait de nommer deux Commissaires pour la conscription, Bongioanni-Castelborgo¹ a été choisi parmi les Municipalistes, auquel je fus donné pour Adjoint. On nous décora tout de suite d'un ruban tricolor, qu'on nous mit au bras gauche, et avec cette devise nous revînmes à l'Université, où nous fûmes reçus par des cris multipliés de Vive la République!! Nous ouvrîmes tout de suite un Régistre de conscription, dont un double se tenait à la porte de la cour.

On ne pourrait assez exprimer l'enthousiasme patriotique de cette jeunesse bouillante. Je dirai seulement qu'en moins de trois heures plus de trois cents personnes s'étaient déjà signées. La suite de cette affaire aurait-elle pu tourner au salut de la Patrie, ou plutôt au malheur des familles et des individus? C'est un problème que je ne voudrais résoudre...

Je fus le soir au théâtre² que je trouvais rempli de monde plus qu'à l'ordinaire: il y regnait un enthousiasme outré, mêlé d'ivresse qui se ressentait vraiment de sa courte durée. Les airs patriotiques³ y étaient demandées avec un tel empressement qu'on aurait jugé le parterre une armée de Républicains prêts à livrer bataille.

Je fus dans la loge de la Municipalité, où il y avait Vial, Giobert, Ferrero-Ormea et Gandolfi avec Cotti-Brusasco: il y vint ensuite Colla, Castelborgo et quelqu'autre. Nous parlâmes, entre autre chose, de la question s'il convenait d'émigrer ou de rester à Turin. Ormea, Castelborgo et moi, nous étions du premier avis; tandis que Vial, Colla et les autres croyaient une bêtise ou une faiblesse de quitter ses propres foyers. L'effet a fait voir ceux qui ont été les plus philosophes.

En sortant de la loge, Giobert et Castelborgo me prièrent de dresser une proclamation au peuple pour en allumer l'enthousiasme. Comme on me disait la chose fort pressante, j'allai dans la boutique de Café, où j'ai jété sur le papier les premières idées qui s'étaient présentées à ma fantaisie. Le mode dont elle était conçue ne déplaisait pas à Giobert: mais Castelborgo arrive tout de suite avec un papier contenant peu de lignes qu'il disait de son cru, et qu'il avait déjà remis à l'imprimeur en se plaignant que mon extrême lenteur à m'acquitter de la commission l'avait forcé malgré lui à devenir auteur.

¹ Luigi Bongioanni Castelborgo fu poi comandante la R.a Piazza di Torino nel 1814, maggior generale, e membro della R.a Delegazione militare pei delitti d'alto tradimento nel 1821. Cfr. Santorre Santarosa, *Documenti sulla Rivoluzione Piemontese* [n. d. tr.].

² L'ex teatro Regio ora detto delle Arti, e se ne concedeva il libero ingresso al popolo in occasione di feste patriottiche [n. d. tr.].

³ C'est à dire le *Ça ira*, la *Marseillaise*, le *Chant du Départ* [n. d. a.].

Je passai la nuit dans une continuelle agitation; mille idées tristes se présentaient à mon esprit égaré et des songes effrayants me causaient de tems en tems des reveils en sursaut. L'image archetype de mes revers se peignait à ma fantaisie comme celle de ses souffrances se présentait au Nazaréen dans le jardin de Jetsémani.

Je me rendis le lendemain à l'Université, où je trouvai mon collègue Casteborgo. Il s'agissait de faire venir une bande militaire de la Municipalité, qui resterait en permanence à côté des commissaires de conscription. Mais cette dernière mesure, discutée dans un cercle, a été rejetée par je ne sais quelle raison.

L'après diner, tandis que j'étais à mon devoir, on vint m'avertir de la part du médecin Botta de ne me plus mêler de cette affaire, puisque Musset avait dit que les Français nous auraient sans doute sacrifiés. Je crus alors de la dernière importance de s'assurer des cahiers de régistration, pour que les noms des conscrits ne tombassent dans les mains de l'ennemi. Comme je ne voulais dévoiler à tout le monde le mystère, par le moyen de quelqu'un de mes plus intimes, je pris de telles mesures que les registres ont été mis en sûreté.

En attendant les affaires guerrières empiraient toujours davantage et déjà les plus pusillanimes s'empressaient de quitter Turin, crainte d'être surpris par l'ennemi. Ainsi mon frère François avec sa femme partirent pour Mondovì: ils voulaient me resoudre à être de la partie, ce que je ne jugeais pas à propos. Je fus les accompagner jusque dans la rue Neuve, où ils montèrent en voiture. Nous parlâmes à la hâte de quelques affaires domestiques, et sur mon particulier mon frère me conseilla de tenir la même conduite que dans l'affaire d'Avogadro, c'est-à-dire de ne pas quitter le Piémont mais de rouler d'un pays à l'autre jusqu'à qu'on y pût voir plus clair. J'étais interdit sur le parti à prendre: mille projets différens se présentaient à mon imagination que je refusais tout à tour.

Dans le petit trajet de notre maison à la Rue Neuve, nous mêmes [vîmes?] sur les coins la proclamation de Grouchy, par laquelle il invitait avec urgence les bataillons provinciaux à prendre les armes: mais c'était trop tard pour cette mesure, et ce qui l'importait sur tout c'était le bruit qu'on avait répandu, que les Français, en suite d'une capitulation conclue avec les Coalisés, allaient évacuer dans cinq jours tout le Piémont.

Parmi tous ces alarmes j'étais obsédé sans cesse par des billets et des messages de Fantoni, emprisonné à la Citadelle, qui demandait à être élargi pour ne pas tomber dans les mains des Austro-Russes. L'avocat Mattej de ma commission en avait déjà fait motion à l'Adunanza Patriottica. Le peuple s'était prononcé avec enthousiasme pour qu'il fût mis en liberté. Les citoyens Huss et Mattej furent députés à cet objet au Général Grouchy, mais la réponse fut: «Que jamais le salut d'un peuple ne dépendait d'un seul homme: qu'il ne manquerait pas à Turin de patriotes qui auraient pu faire du bien à la cause de la liberté: que sur Fantoni il tenait des ordres supérieurs qu'il ne pouvait pas dépasser».

J'avais fait plusieurs autres démarches, en tâchant d'y intéresser la Municipalité et les Citoyens Rossignol, Soman et D'Harcourt qui pouvaient beaucoup par rapport à leurs liaisons particulières. La pluie tombait à verse; j'étais mouillé, fatigué, hors d'haleine, et Madame Revelli⁴ ne laissait pas un moment de repos ni à moi ni à Mattej. Enfin ce dernier, avec Farò, nouveau Municipaliste, se présentèrent une autre fois à Grouchy, qui les reçut très-brusquement en leur disant cependant que Fantoni sortirait bientôt et qu'ainsi il les pria de ne pas l'ennuyer davantage.

J'étais satisfait de pouvoir embrasser encore une fois mon ami. Je fus pour voir Madame Revelli que je ne trouvai pas chez elle.

Le lendemain matin j'étais encore au lit, et Angiolino Rossetti avec l'avocat Martelli vinrent me trouver. Ils étaient porteurs de nouvelles alarmantes. Nous prîmes le parti de quitter Turin. Rossetti m'offrit de m'accompagner, avec une partie de jeunes gens qui partiraient le lendemain; je me réservai de faire une réponse sur cet objet. Je sortis avec Martelli, et nous nous rendîmes chez l'Avocat Riccati. Riccati était encore au lit: il méditait ainsi que moi, sur la conduite à tenir dans les fâcheuses circonstances qui marchaient à grands pas sur nous. Nous fîmes mille divers projets, auxquels tout à tour nous mêlions des plaisanteries, tant il est vrai que toutes les extrémités se touchent et qu'on rit quelquefois pour désespoir, comme un grand plaisir nous fait tomber des larmes. Enfin, en dernière analyse, nous nous donnâmes parole tous les trois de ne point nous quitter, étant d'accord de fixer un point de ralliement avant que de passer en France; car moi j'avais déterminé de partir ce jour même ou le lendemain. Mais tout parti pris en tems de trouble est illusoire; les promesses s'évanouissent, comme les vagues de la mer viennent se briser contre la terre. En effet, de ces trois compagnons inséparables, l'un est à Marseille, l'autre à Turin, et le troisième, à ce que je crois, est à Paris.

Le matin même je fus à l'Arsenal voir l'ami Derossi: j'y suis resté deux heures et nous n'avons pas dit quatre mots, tant nous étions navrés de tristesse, étonnés, interdits.

Les trains de l'artillerie marchaient à force du côté de la France, et toutes les mesures semblaient dirigées à livrer le Piémont à l'ennemi. Le Général Fiorella venait d'arriver à Turin, et il avait remplacé Grouchy dans le commandement de la Citadelle; ce qui allumait encore un rayon d'espoir dans les coeurs des patriotes⁵.

⁴ Probabilmente una delle tante amanze di Labindo, moglie di V. A. Revelli di Torino, famoso pei suoi *Quadri allegorici* in prosa, in cui si scorge molta fantasia, un amore esagerato dei chiaroscuri, stile trionfo e strascicato, ma un certo buon senso politico. Era membro dell'«Accademia Nazionale di Scienze, Lettere ed Arti», di quella degli «Unanimiti», e della «Società libera d'Istruzione Politica» [n. d. tr.].

⁵ Fiorella nel 1796 (6 aprile) dopo la partenza di Rusca, arrivò da Garesio sopra Ceva, parlò coll'attuario Sito, intimò la resa al governatore del forte Bruno di Tournafort, ex-comandante di Fossano, con una fiera let-

Je fus le même matin chez le Médecin Portis, où il y avait un rassemblement de patriotes violents, tels que Paris de Pignerol, Alessio de Mondovì, quelques uns du Canavez et Morin⁶ de Turin qui était encore le plus sage. On ne fit que débiter de virulentes bêtises, qui n'aboutissaient à rien. Je me congédiai donc peu satisfait de cette assemblée⁷.

L'après-dîner je fus à la Municipalité prendre un passeport, qui m'a été délivré tout de suite: il y manquait encore une signature et je dis que je repasserais la prendre. Mais j'entendis par quelqu'un qu'il fallait un passeport de l'Administration Départementale. Je suis allé au Palais du Gouvernement, où il y avait une foule innombrable d'emigrants, et le Bureau des Passeports était en permanence. Pour une plus prompte expédition, on se faisait réciproquement les passeports, qu'on portait ensuite en signature. Je me rappelle à ces propos la plaisanterie que je fis à l'égard de l'Avocat Andreoni, dont en traçant le portrait je l'ai signalé d'une manière très ridicule, et il en a été bêtement satisfait.

Tout muni de ma charte et absolument décidé de m'expatrier, je passai pour dire adieu à Jacynthe Derossi, le plus cher et le plus intime de mes amis. Il était au milieu de sa famille égarée mais dont il n'y avait qu'Angelina qui partageât avec lui la profondeur de la sensation délicate que les dernier revers de la patrie causent à une âme républicaine. Tandis que son vieux père radoteur s'épuisait avec nous en leçons ennuyantes et inopportunes, Jacynthe, Angelina et moi, nous parlions avec un silence éloquent et avec des coups d'oeil pathétiques mouillés par des larmes qui malgré nous tombaient sur nos joues. Les momens devenaient précieux et j'étais impatient de finir un entretien dont je n'aurais pu soutenir la durée, quand Jacynthe me demanda si j'avais de l'argent pour mon voyage. Je répondis qu'il ne m'en fallait pas puisque mon dessein était de passer encore à Mondovì, où je me serais muni du nécessaire. «On ne peut jamais prévoir les événements» me répondit-il «mon ami; peut-être tu ne pourras pas aller chez toi. Nous sommes si malheureux qu'il faut toujours se prémunir contre tout danger». Tandis qu'il parlait ainsi, sa soeur Angelina me glissait entre les mains une petite bourse avec quelques louis d'or, en me marquant de la cacher adroitement pour que son vieux ne

tera in data 29 germinale, anno IV (18 aprile 1796), ma invano. Lasciò allora in Ceva una piccola guarnigione, e fatte occupare le posizioni di Faja e Baglione, affidato il comando delle truppe rimaste al capo-battaglione Depersamond, s'avviò anch'egli, come già il Rusca, verso S. Michele. Bonaparte, Berthier e Saliceti, gli succedero, ed il forte di Ceva cedette poi in virtù dell'armistizio di Cherasco [n. d. tr.].

⁶ Ce matin même je fis une conférence avec Rovere le banquier sous le vestibule de la maison Wiansson. Il voulait me persuader à demander un brevet au Général Grouchy, en m'assurant qu'il avait de la bienveillance pour moi. Mais cette démarche, avec tout ce qui c'était passé, me paraissait une espèce d'humiliation et d'ailleurs je n'étais nullement intentionné de suivre l'armée [n. d. a.].

⁷ Il conte Wianson, conte di Mombasiglio, commerciante e filatore in seta, era uno dei più ricchi torinesi di quel tempo [n. d. tr.].

s'en aperçût: et son frère me témoignait tout bas qu'il sacrifiait volontiers pour moi son unique ressource puisqu'il n'était pas dans un cas si pressant que le mien. Le père allait déjà se mêler à notre entretien, quand je demandai de sortir en disant que je serais revenu avant mon départ de Turin. Mais en quittant ce séjour de l'amitié je ne savais que trop que je ne reverrais sitôt les objets chéris de ma reconnaissance!

Il y a d'étrange dans mon tempérament que, plus l'impression est forte dans mon coeur, moins j'en donne de signes extérieurs; soit que l'âme concentrée en soi-même se refuse à toute apparence, soit plutôt qu'on se prévient d'avance aux grands coups et qu'on y attache une espèce de courage à ne pas marquer de la faiblesse. Ainsi ma séparation d'avec moi ami chéri Jacynthe semblait tenir presque à l'indifférence, comme celle que j'avais fait le matin d'avec la vertueuse Balochi, qui dans son coeur m'accuse presque d'insensibilité, comme j'entendis par elle-même au mois d'Octobre, que j'eus le plaisir de la revoir à Chambéry.

Je sortis de la maison Derossi avec le vieux père, qui me faisait sans ménagement le panégyrique de l'aristocratie qui, me disait-il, aurait rendu le crédit à ses livres de la Pratica Legale, de Théologie et de Mystique, dont le commerce avait été ruiné par le Gouvenement Républicain qui pour cela aurait mérité d'être foudroyé à son tour par un punition du Tout-Puissant. J'écoutais en silence toutes ces plaintes outrageantes, tandis que nous arrivâmes à la boutique de son perruquier Carlin, où je devais me faire mettre une queue feinte, pour me garantir dans le voyage de la fureur des paysans. «En bien! Mon vieux aristocrate» lui dit le perruquier: «Vos beaux jours sont revenus! Vous serez enfin satisfait?». A qui le père Derossi ne répondit qu'en lui imposant silence.

Ensuite le perruquier, se tournant envers moi: «Je comprends – me dit-il – l'objet qui vous conduit chez moi. Vous désirez vous parer d'une queue, pour ne pas essuyer les mépris de la canaille aristocrate. Pour combien en voulez-vous?» – «Pour quinze sous» je répondis; et je fus servi tout de suite, quoique les cheveux fussent si courts qu'il aurait fallu de la glu pour y attacher une queue. En sortant de la boutique, le perruquier me recommanda d'être toujours patriote malgré les fâcheux événements et de lui envoyer de mes camarades qui eussent besoin de la queue, en me disant qu'il en tenait de tous les prix et de toutes les mesures.

J'ai rencontré sous les arcades de Po les deux professeurs Regis, auxquels je demandai s'ils comptaient de quitter Turin en quel cas nous nous serions fait compagnie. Ils étaient alarmés, interdits, incertains. Je leur fis voir que dans le cas qu'ils voulussent partir il ne fallait pas perdre temps, par rapport que les routes seraient infestées par les brigands qui ne manqueraient de profiter de l'occasion.

Nous nous donnâmes le rendez-vous au Café Pezza. Je les trouvai là sur

les sept heures. Mais l'Abbé Regis avait déjà changé d'avis, en me disant qu'il ne pouvait soutenir une marche à pied; qu'il croyait n'avoir rien à risquer, puisqu'ils n'avaient jamais été révolutionnaires. Et comme je lui rappelais son oraison virulente où notre dernier Roi n'était pas épargné, il eut la lâcheté de me répondre que «les Orateurs ainsi que les Poètes n'avaient point d'opinions à eux, mais qu'ils servaient aux temps... qu'il croyait que Souwaroff ne lui aurait point fait un crime de cela puisqu'il était un très honnête homme».

En sortant du Café le Théologien Regis voulut que nous passions à quelque auberge pour demander le prix des voitures. Nous passâmes donc, avec deux officiers de la solde, aux Trois Couronnes et à St. Marc, et ces voituriers déhontés ne balancèrent pas à nous demander 12 louis par tête pour aller jusqu'à Savillan!

Nous restâmes d'accord avec le Th. Regis que le lendemain à sept heures je serais allé le trouver à la maison Ferrari où il allait à dormir, et que nous serions partis petit pas en profitant de la compagnie de plusieurs autres qui allaient du même côté.

J'allai donc chez moi, où je mis ordre à quelque affaire. Je renfermai tout mon équipage dans mon coffre, dont une clef je garda dans ma poche et l'autre je remis à mon frère Dominique. J'écrivis une lettre au Théologien mon frère à Pignerol, en le sollicitant à se rendre à Turin pour avoir soin de la maison dans ces temps orageux. Je descendis ensuite chez Mr. Morelli où il y avait Mr. Viansson le père. Je recommandai, tant à Morelli qu'à Viansson, ma maison et mon jeune frère en leur disant que probablement j'allais partir de Turin. Il n'y a persuasion que le Papà Viansson m'eut employé pour me déterminer à rester tranquille chez moi, en faisant m'envisager que je n'avais rien à me reprocher, et que dans tous les cas ma conduite me devait mettre à l'abri de toute crainte. A' quoi je répondis: «Nous serions d'accord, si tous les aristocrates fussent aussi honnêtes que vous: mais malheureusement nous sommes environnés de coquins!... et d'ailleurs je connais les réactions!... Vous pouvez bien me donner d'excellentes leçons en commerce: mais permettez-moi que je vous dise que je me connais mieux que vous en politique».

Je fus ensuite chez Madame Revelli, pour entendre des nouvelles de Fantoni. Elle n'y était pas, étant encore à la Citadelle, pour donner les derniers adieux à son ami, qui, au lieu d'être élargi, comme Grouchy paraissait avoir promis, devait partir, d'ordre de ce Général, la nuit même pour Grenoble, en qualité de prisonnier. Je fus fâché de cette nouvelle affligeante et je me retirai chez moi, où malgré tous les revers et les alarmes, j'ai dormi et j'ai passé une nuit tranquille. La raison en est que, mon parti étant déjà pris, il me paraissait d'avoir diminué le fardeau de mes malheurs.

Je fus réveillé le matin par Angiolino Rossetti, qui venait me presser de partir, les camarades étant déjà prêts au Café dans la Rue Neuve. Il me fallait aller chez le Théologien Regis et nous y allâmes ensemble.

Il était encore au lit et je le trouvai plus interdit que le jour auparavant. Il me proposait mille difficultés frivoles: dans le premier jour il voulait, pour grand effort, aller jusqu'à Carignano. Il me demandait enfin de quel genre étaient ces jeunes gens auxquels nous comptions de nous associer, s'ils étaient en grand nombre, s'ils étaient sages... Je compris enfin qu'il ne voulait pas compromettre sa dignité, et je m'évertuai encore à le resoudre à rester tranquille dans son lit, où il n'avait rien à craindre de Souwaroff!

Dans l'idée que Fantoni fut parti la nuit pour Grenoble, j'envoyai mon frère Dominique à la Citadelle avec un billet au Citoyen Tressier, Adjudant Major, pour retirer un matelas et plusieurs autres objets qui étaient à moi, et que je ne voulais pas livrer aux Autrichiens. J'attendai la réponse dans le Café en Rue Neuve. En Peu de temps il fut de retour, et je fus charmé d'entendre que Fantoni n'était pas encore parti; qu'il avait demandé en pleurant de mes nouvelles, se plaignant de ne pouvoir plus me voir.

Je priai mes camarades de voyage de m'attendre, et je courus avec le plus grand empressement, en compagnie de Pierre Riccati, pour dire adieu à mon cher compagnon de prison. Mais quel a été mon regret, lorsqu'arrivé à la Citadelle, je ne le trouvai plus! J'etendis qu'il n'y avait qu'un instant qu'il était parti. Je me dirigeai vers la porte de secours pour en sortir, mais la sentinelle me le refusa sans un billet du Commandant. Le retard d'une demi-heure m'a été occasionné pour obtenir la permission.

En sortant de la dite porte de secours, j'observai avec Riccati qu'il n'y avait nulle disposition vigoureuse pour soutenir la place; qu'il y avait très peu de canons, et que les ouvrages dont on s'occupait à l'entour de la place étaient languissans.

Sur le chemin de Rivoli je rencontrai Madame Revelli, qui venait d'accompagner son ami. J'entendis qu'il était à la Tesoriera où il attendait son cabriolet, et qu'il avait bien de l'empressement de me voir: je marchai donc à pas redoublés. Mais dès que j'y fus arrivé je ne trouvai personne, étant même les portes de l'auberge bâclées et barricadées. Nous suivîmes encore notre chemin, jusqu'à ce que nous entendîmes par quelqu'un, auquel nous donnâmes les signalements, que la personne dont nous cherchions marchait à pas forcés avec un sergent et qu'elle serait bientôt à Rivoli.

Nous revînmes sur nos pas, en fixant toutes les voitures pour connaître le cabriolet, dans lequel nous avions dessein de monter et d'aller jusqu'à Rivoli. Il nous est arrivé qu'en demandant à un voiturier, qui conduisait une carrosse vide, à qui il appartenait, il nous répondit en fouettant à grande force les chevaux, et en les faisant écarter de la route aussitôt qu'il put attraper une traaverse. Peut-être croyait-il que nous allions la mettre en réquisition!

Arrivé à Turin, j'entendis que Moreau y avait établi son quartier général, et je lis sa proclamation, dans laquelle il démentait le bruit répandu que les Français allaient quitter entièrement l'Italie.

Je rencontrai encore, près de l'auberge de la Corona Grossa, Madame Revelli qui attendait la voiture pour partir pour Savillan. Elle m'en offrit une place; mais en envoyant reconnaître chez le voiturier, il se trouva que toutes les places étaient déjà occupées. Je suis allé dans la Rue Neuve au Café où j'avais laissés mes camarades, pour partir avec eux; et il y avait plus d'une heure qu'ils étaient partis, fatigués de m'attendre plus longtemps. Il fallait donc m'en aller tout seul. Tandis que je prenais une orzade avec un petit pain, et que je me reposais un instant de la promenade violente que je venais de faire, j'entendis débiter des heureuses nouvelles: mais elles étaient si extravagantes, que je n'y prêtai pas foi, d'autant plus que j'étais d'avance persuadé de la malheureuse tournure qui allaient prendre les affaires.

II. – Mon départ de Turin

C'est le dernier jour d'Avril, à dix heures du matin, que je partis de Turin, sans compagnie, sans équipage, sans une précise destination et avec peu d'argent. J'avais laissé commission à mon frère Dominique de m'envoyer ce qu'il me faudrait de linge, n'ayant porté avec moi qu'une cravate, un pair de bas et un pair de souliers usés. J'avais sur moi un frach de couleur violette mélangé, un gilet de casimir rouge marqué de noir, pantalons bleus, demi-bottes et chapeau rond.

Un jeune homme que je trouvai au Café, et que je reconnaissais de physionomie par un garçon négociant, voulut absolument m'accompagner pour une partie du chemin. Sa taille était médiocre, son visage blanc, les yeux bleus, les cheveux blonds, la physionomie belle et intéressante, l'âge environ vingt ans, l'habit couleur de feuille morte. Je ne pourrais assez exprimer l'empressement que ce jeune homme prenait pour moi. Il me serrait de tems en tems la main avec une amitié mêlée de tendresse, et dans ses discours il me donnait tous les témoignages du vif intérêt qu'il prenait à mon égard. Il me paraissait même Republicain, mais en matière politique il me parlait avec une réserve qui devançait son âge.

Telles étaient les marques de connaissance amicale que ce jeune homme me donnait, que je n'osais pas même lui demander son nom quoique je l'ignorais absolument. A' ce que je puis comprendre il était très lié avec mon frère Dominique et mon neveu Charles-Antoine. Comme c'était avec un extrême regret que j'avais quittés ces deux enfants dans des moments si critiques, je priai mon jeune ami, dans lequel je connus une sagesse précoce, de vouloir s'intéresser à leur position et les aider de son amitié. Il me promit de ne les point abandonner et, pour plus grande sûreté, d'aller toutes les nuits à dormir chez eux.

Cependant nous nous éloignons de Turin, et j'avais déjà conseillé à mon

aimable garçon de revenir sur ses pas pour ne pas trop se fatiguer. C'est avec le plus grand regret que nous nous quittâmes tout près de la Loggia. Les adieux furent mêlés de quelques larmes, en me témoignant que nous ne nous reverrions pas sitôt. Livré à moi-même, je suivis ma route en contemplant le spectacle ravissant de la Nature que venait de se parer des premières beautés du printemps. Après plusieurs jours de pluie, le ciel était pur et serein et l'astre du jour plus brillant qu'à l'ordinaire donnait un plus grand éclat aux fleurs diverses qui venaient d'éclore, aux vignes qui commençaient à bourgeonner, aux prairies tapissées de différentes verdure. On entendait de loin le ramage des oiseaux, qui s'amusaient au bord des ruisseaux, qui coulaient avec un doux murmure; et la tendre alouette se plaisait à planer dans les airs au dessus des forêts. L'univers entier s'embellissait et se jouissait au retour de Floreal: moi seul je portais dans mon coeur toute l'horreur de Frimaire.

Je rêvais, en marchant, si je m'arrêterais dans quelque village, ou bien si je suivrais tout droit ma route pour Mondovì. Le coeur paraissait m'annoncer quelque malheur dans ma patrie, et le coeur nous trompe rarement. Je revins donc sur mon premier dessein de commencer par aller à la Rocca de Baldi, chez Monsieur Prandi, grand ami de notre maison: et de là, entendant une mauvaise tournure des affaires, passer à Roburent, à Pamparato ou à Garesio et de là, s'il le fallait, sur la rivière de Gênes; ou bien m'en aller tranquillement chez moi, mais je sentais à cette dernière idée une répugnance que je ne pouvais surmonter.

A' moitié chemin de La Loggia à Carignano, je rencontrais Gandolfi de Vico, qui était dans une voiture, avec plusieurs autres dirigés sur Turin. Il fit arrêter le coche, et nous causâmes quelque moment ensemble. Il me dit que tout était tranquille du côté de Mondovì: qu'il n'y avait encore qu'un bruit des revers de l'Armée Française; qu'il avait rencontré mon frère avec sa femme tout proches de Breo, etc. Comme il me dit qu'il s'arrêterait quelques jours à Turin, je le priai d'aller voir quelquefois mon frère Dominique et mon neveu, et de les aider, s'il le fallait, de ses conseils.

Je rencontrai ensuite des soldats Français tous épars qui étaient dirigés sur Coni: ils étaient tous délabrés et ils marchaient en plein désordre. Il y en avait des blessés, des malades, des boiteux, qui se traînaient à regret. C'est par eux que j'entendis l'infame affaire de Cassano. Les paysans couraient de tout côté sur la route pour acheter les fusils et les sabres des pauvres soldats, auxquels ils offraient des prix séduisant. «Malheureux que vous êtes! – disais-je à ceux qui m'étaient près – aurez-vous la lâcheté de vendre vos armes? Est-ce là l'honneur d'un Français?». Et puis, tout bas, je les avertissais de ne pas donner eux-mêmes à leurs ennemis le moyen de les égorger. Soit crainte, soit honte, il me réussit d'en préserver quelqu'un de faire cette faute grossière.

Arrivé à Carignan, je fus à l'Auberge de la Poste, où je demandai une bouteille de vin blanc avec du pain. Le garçon de l'hotel me tint des propos

si équivoquement méchants, que je ne balançai pas à me persuader que la contre-révolution était tout ce qu'il souhaitait, et à découvrir par là toutes ses arrière-pensées. Comme j'étais fatigué, je demandai d'aller me reposer un instant sur le lit. Avant de monter l'escalier, le garçon me somma d'un air brusque de payer la bouteille. Je lui demandai s'il pouvait douter sur moi et s'il ne me connaissait plus. Il me répondit d'un ton fort sardonique qu'il me connaissait fort bien (vraiment il ne pouvait pas me méconnaître, car c'était le même vieux serviteur qui m'avait servi depuis quinze ans à ce même auberge, et envers lequel je n'avais jamais oublié des traits de générosité)⁸. Je ne voulus pas me laisser avilir au point de payer d'avance, je le grondai sur son vilain procédé, et j'allai au repos.

Reprenant ma route, je commençai à entendre de loin des coups de fusil et à voir des rassemblements de paysans qui n'étaient pas même tous armés de fusils: il y en avait qui ne portaient pour toute arme que des bâtons ou plutôt des échalas. Je m'avançais tranquillement, quand un paysan m'avertit de prendre garde à moi, parcequ'il y avait du risque. Le rassemblement était tout près du Pont-volant sur le Po; je fis attention qu'on m'avait déjà aperçu, et reculer aurait été peut-être leur donner du soupçon. Dès que je fus arrivé au Pont, tous les yeux furent fixés sur moi. Sans paraître d'y faire attention, je me mis à côté du pontonnier et, tout en causant avec lui, je dis tout haut que la ville de Turin étant menacée d'un siège, et ce qui était plus alarmant, d'un pillage par les brigands, j'avais jugé à propos de m'en éloigner pour ne pas partager des malheurs qui ne me regardaient nullement, n'étant pas de ce pays: «*Vous n'êtes donc pas de Turin?*» – me dit quelqu'un de la partie: «*De quel pays donc êtes-vous?*» – Je répondis: «*De Mondovì et je m'en vais chez moi*». En adressant ensuite ma parole une autre fois au pontonnier: «*Devinez un peu*» – lui dis-je – «*mon ami, combien on me demande d'une place de voiture pour Savillan? On me demanda douze louis! J'étais bien loin d'avoir cette somme, et je pris donc le parti de m'en venir tout doucement à pied*». Tandis que je tenais ce langage, ces brigands me donnaient des coups d'oeil qui me mesuraient du chapeau jusqu'aux pieds. Ils chuchotèrent quelques instants avec le pontonnier puis entre eux, et j'entendis qu'ils prononçaient le mot de Jacobin. Un dit quelque plaisanterie sur ma chevelure: à quoi je répondis sans me déconcerter: «*Vous donc quelles bêtises nous on fait commettre une partie de fous!*». Je leurs fis ensuite entendre qu'à Turin on avait été obligé à se couper la queue pour ne pas paraître aristocrate. Avant que de mettre pied à terre, il y en eut quelqu'un, qui d'un ton moqueur m'avertit de ne pas aller à Raconis, parce qu'on en voulait beaucoup aux Jacobins.

⁸ Je ne sais ce qu'il en est devenu de cet homme là; mais je parierais qu'il n'a pas été spectateur indifférent de la contre-révolution [n. d. a.].

Aussitôt que je fus débarrassé de ces brigands, je rencontrai un homme qui conduisait un chariot dessus lequel il était couché. Ce paysan en levant la tête me dit d'un air impertinent: «*Al! ah, comme on les arrange les Jacobins à Raconis! Il y en a déjà plusieurs terrassés!... Ah, ah, vous y allez!*». Je pris alors un ton assuré, et je lui dis: «*A qui parles-tu donc téméraire? Que me regardent-ils les meurtres de Raconis? Qu'ai-je de commun avec les Jacobins?*». Alors mon homme me regarda plusieurs fois d'un air embarrassé en me disant: «*Il me paraissait... il me semblait... ah, ça, Monsieur pardonnez-moi, je m'étais trompé!*».

Je fis mon chemin sans aucune mauvaise rencontre. A deux milles à peu près de Raconis, je vis de loin un grand club de paysans, qui se tenaient sur un petit pont, tout près d'une grange. Ce voisinage me fit tout de suite espérer que ce rassemblement ne fût que par rapport à quelque cabaret qu'il y eut dans cette maison; ou bien que ces paysans fussent là uniquement pour défendre leurs bestiaux, qu'on disait menacés d'enlèvement par les Français. Il me fallait cependant rester sur mes gardes. Comme l'heure était très chaude, et que j'étais fort fatigué, je m'assis à l'ombre d'une chène, dans un pré un peu écarté de la route. Déjà la lassitude du voyage et la fraîcheur d'un ruisseau qui serpentait aux environs étaient prêts à me concilier du sommeil, lorsque j'entendis partir quelques coups de fusil de ce point même où j'avais vu l'assemblée des paysans. Ne sachant ce que c'était, je me cachai dans les herbes, pleinement étendu sur le sol. Je relevais quelquefois la tête pour voir ce qui se passait dans la route, mais je la rabaissais, en voyant courir de côté et d'autre des paysans sur le grand chemin: je les entendais même parler entre eux. C'est peut-être l'imagination échauffée qui me fit entendre la piste de quelqu'un qui s'avançait sur moi. Ma frayeur était extrême, car enfin mon attitude ne m'était pas favorable. Je restai ensuite plus d'un quart d'heure sans entendre bruit du tout. Trois fois j'allai jusqu'aux bords du grand chemin, et autant de fois je m'en revins à ma première retraite, à cause que les paysans étaient toujours dans la même position.

J'y aurais resté peut être toute la nuit, si je n'eusse entendu un cheval qui s'en allait au grand train. Je m'avance sur la route, je rassure le chevalier épouvanté de me voir paraître, et tout d'accord avec lui je le suis à peu de distance de son cheval. C'était un Cisalpin qui précédait un carrosse trainé à quatre chevaux. Je vis le carrosse paraître, et j'allais plus doucement. Tout près de ce rassemblement, le carrosse hâta sa course, tandis que les paysans interdits le laissèrent passer au milieu d'eux. J'entendis un d'entre eux qui disait: «*Nous avons manqué un grand coup!*» – Et l'autre: «*Pourquoi le laisser passer si tranquillement? Nous en sommes encore à temps*». Tout de suite

⁹ Il faut remarquer que ce paysan tout de suite me donna du *vous* et, après mon discours hautain, m'honora du titre de *Seigneur* [n. d. a.].

deux bandes de ces brigands se détachèrent et prirent par deux divers sentiers qui aboutissaient au même contour du grand chemin. Mon agitation était extrême: j'étais, d'un côté, un peu rassuré par rapport à moi: et de l'autre je craignais pour ces pauvres malheureux qui allaient être assassinés...

Tandis que j'étais dans cette épouvante, un de ces paysans, habillé en vert, de l'âge à peu près de cinquante ans, ayant quitté tout d'un coup sa compagnie, revint sur ses pas en s'avancant envers moi. Je le crus tout de suite le mandataire de la partie, pour m'assassiner: et certes il aurait suffi lui seul car j'étais sans armes du tout et lui il avait son sabre. D'ailleurs je n'étais pas d'humeur de faire de la défense, puisque ç'aurait été le moyen de se faire égorger. Je le regardai d'un air d'assurance, tandis que lui, en m'adressant la parole, me dit «Voyez vous, Monsieur, quelles horreurs commettent ces paysans!» – Sur quoi, je répondis «Mais... je crois que la raison qui les a armés c'est pour défendre leurs bestiaux des Français... Les pauvres gens!...» «Ils sont bien à plaindre!» – «Oh, que vous êtes bon!, – me repliqua-t-il, – cela n'est qu'un prétexte pour faire les voleurs des grands chemins!... Oh, qu'ils sont méchants les paysans Piémontais!» A ces mots je lui demandai s'il n'était pas lui-même piémontais: «Je suis de la Suisse, – me dit-il, – et j'étais garde-chasse du Prince Carignan. Oh, qu'il était bon notre maître! Avec quel regret je viens d'entendre qu'on l'a conduit prisonnier en France!» Je le détrompa sur cet objet et cela lui fit un grand plaisir.

Il me demanda ensuite qui j'étais et où j'allais: je le satisfis fidèlement. Et en revenant sur lui, je lui fis le panégyrique de la Nation Suisse, en lui avouant que tout de suite que je l'avais entendu Suisse, j'avais repris courage. «Je m'en suis aperçu, mon ami, – me dit-il, – ah, chez nous il n'arrive jamais de ces désordres... les paysans Piémontais sont tous des assassins!... Pour votre règle, Monsieur, quand vous serez à Raconis, prenez-vous garde de parler Français; vous seriez perdu sans ressource». «Et pourquoi donc, – lui dis-je, – voulez-vous que je parle Français? Je ne le saurais pas, même en le voulant; si vous connaissez le Piémont, vous devez savoir que ceux de Mondovì ne sont pas fort gaillards à parler Français...». «Mais... vous... vous venez de Turin, – me répondit-il, – vous m'avez la mine... vous m'avez la mine... Eh, croyez-moi, que je connais mon monde... Monsieur, prenez vous garde de parler Français!».

Tandis qu'il achevait ces mots, la horde revenait sur ses pas n'ayant pu atteindre le carrosse. Le Suisse voulait me quitter, mais je le priai de vouloir faire encore deux pas avec moi et je lui parlais tout hautement du Prince de Carignan, qui était un si brave homme, et des désordres de Turin. Les brigands me regardaient d'un oeil féroce, tandis que l'un d'eux disait au Suisse: «Qui est ce cojon?». «C'est un de Mondovì, – lui répondit-il, – qui s'en va chez lui. Il dit que ce n'est pas vrai que le Prince de Carignan soit prisonnier».

Le Suisse me souhaita bon voyage, et je continuai ma route. A' tous les quatre pas, je rencontrais des paysans qui me demandaient des nouvelles du Prince de Carignan, et en les rassurant sur son compte, et en leur disant que je demeurais proche de lui¹⁰, cela me servait d'une sauvegarde pour moi. Mais les objets de crainte n'étaient pas encore passés. En entendant des coups de fusil et du bruit qui paraissaient s'avancer envers moi, je me cacha derrière une haie. C'est là que je mis dans mes culottes ma montre et mon peu d'argent, que j'avais d'ailleurs déjà cachés. Tout d'un coup j'entends la marche d'une voiture: je m'avance sur le chemin et je vois une roulantine, dans laquelle il me paraissait de voir quelqu'un de ma connaissance. Je le regarde plus de près et je vois que c'est Dordon, apothicaire de Savillan, qui pour se garantir avait pris dans sa voiture un soldat français. Mauvaise précaution! d'autant plus que ce soldat, excédé de fatigue, m'avait même l'air d'être fou. «Eh, que fais-tu là» me dit-il, «mon ami! Tu m'a presque épouventé! Eh, ma foi, ce n'était pas la journée de se mettre en chemin car les routes, désertes de passagers, ne sont couvertes que de brigands!». Il me fit bien d'instance pour que je montasse dans la voiture. Quoique très fatigué, je ne voulus profiter de son offre, car il fallait mettre à terre ce pauvre soldat qui ne me paraissait pas en état de marcher, ou il me fallait rester dans la voiture avec cet authomate, et être ainsi sotté victime des paysans.

Je marchais à côté de la roulantine, lorsqu'il survint une voiture, dans laquelle il y avait Madame Revelli, avec l'Avocat Prandi, sa madame et leur gouvernante. Elle se rejouit beaucoup à me voir. L'Avocat Prandi et Madame, par leur contenance me marquèrent leur surprise de me voir à pieds. Je m'en aperçu et je ne m'en avilis point; je conservais au contraire toute la sérénité d'un homme qui est supérieur à tous ces ridicules préjugés. Je demandai l'auberge où ils allaient loger, pour jouir de la compagnie.

En passant par les rues de Raconis, je fus insulté par quelques demipropos de cette canaille aristocratique. L'un d'entre eux me parla français: peut-être c'était le mot de guerre pour les assommeurs. Je voulus les délivrer de cette contrainte, et je le priais de parler tout bonnement notre langage, tandis que cet imbécille s'évertuait à faire croire que j'étais français. Je crus le parti plus sage de briser sur tout cela, et de m'en aller à l'auberge.

Avant que d'aller à souper j'eus à essuyer une conversation très ennuyeuse avec l'Avocat et Madame Prandi. Ils m'avaient l'air tout de suite de vouloir maintenir avec moi une contenance sérieuse, soit parceque leur règne s'approchait, soit peut-être qu'ils crussent de compromettre leur dignité en se mettant au niveau d'un simple piéton. Ce qui est sûr, c'est que je fis mine de ne pas m'en apercevoir et mes bouffons s'apprivoisèrent. Madame semblait

¹⁰ L'A. abitava in Torino Casa Morelli, 3° piano, di fronte al giardino Carignano [n. d. tr.].

même m'accorder sa confiance. Elle me dit, entre autres choses, qu'ils avaient entièrement débarrassé leur maison de Turin de tout ce qu'ils avaient de plus précieux, soit en argenterie qu'en bijoux et en argent. Je ne pouvais approuver cette mesure, et je leur fis observer combien leurs denrées couraient plus de risque dans la maison de monsieur Prandi qui est dans un simple village, que dans une ville comme Turin, où les propriétés auraient été respectées dans tous les cas. En effet leur trésor fût enlevé peu de jours après par les brigands dans le pillage de la Rocca, dans lequel il n'y resta pas brique sur brique de la maison Prandi.

Pendant cet entretien, Madame Revelli s'approcha pour quelque besoin de la chambre où il y avait le précieux dépôt. Tout de suite Madame Prandi chuchota quelque chose à sa servante, qu'elle envoya derrière elle: puis elle y alla elle-même. Le lendemain j'entendis par Madame Revelli qu'ils avaient de la peine quand qui que ce fût approchait de la chambre du trésor, et que peu s'en fallût qu'elle ne vint à une dispute sur ce sujet.

Tandis que Madame Revelli était de l'autre côté, l'avocat Prandi s'évertuait de s'informer par moi sur le compte et *de vita et moribus* de cette femme. Comme il put s'apercevoir que je n'étais nullement d'humeur de descendre à ces informations minutieuses et indiscretes, il me laissa tranquille, et nous changeâmes de discours, d'autant plus que les femmes revenaient à nous.

Le souper ne fut pas trop gai, et la conversation fut fort-plate. J'avais bien ma portion d'appetit, ayant fait dans la journée dix huit milles, sans autre nourriture qu'une orzade et une bouteille de vin blanc. Mais Madame Prandi qui décriait tout ce qui paraissait sur la table, avait la bonté de renvoyer tout nettement les plats à la cuisine.

Je dormis la nuit avec Dordon, chez un droguiste son ami. Le lendemain il nous donna le café. Nous repassâmes à l'auberge, où j'ai payé pour Dordon et pour moi, à cause de la politesse qu'il voulait m'user de me conduire dans sa voiture. Je trouvais Madame Prandi tout égarée et éperdue de ne plus me voir. «Mon cher Avocat Bongioanni» me disait-elle «ne me quittez pas, je vous en prie: vous avez du courage, vous avez de la prévoyance, et mon mari ne vaut rien!». Elle en avait bien raison: je ne vis jamais un homme si interdit, si embarrassé.

Nous avions soupé le soir avec un cisalpin qui m'avait la mine d'être un fournisseur de l'armée. Il avait avec lui une quantité de chevaux et un enfant d'environ douze ans qui parlait fort bien le français et le polonais, sa mère étant de Pologne. Il avait même l'agrément de monter fort bien à cheval, et dans la route il servait presque toujours de postillon à son père, sans craindre ni les dangers ni la humeur des chevaux. Telle est le pouvoir de l'habitude et de l'éducation! Ce cisalpin touché des alarmes de Madame Prandi, s'offrit de fournir à sa voiture quatre de ses chevaux, en lui faisant laisser à l'écurie de

Raconis les chevaux du carrosse. Attelée de cette façon, Madame Prandi craignait encore que ma roulantine marchât trop vite. Elle fut fort-alarmée de me voir partir quelques instant auparavant, ce qui était fort-indispensable pour débarrasser la cour des voitures. En un mot, elle ne voyait plus son salut que dans moi seul et j'étais devenu en quelque sorte son dieu tutelaire. Ennuyé de ces petits soins je rapportais ma première résolution d'aller chez Monsieur Charles Prandi à la Rocca. Je promis à l'Avocat et à Madame d'y faire une course, et je me rendis aux empressemens de la Revelli pour passer quelques jours à Savillan.

Nous y fûmes en peu de temps, hors de toute facheuse rencontre. C'était un jour de fête; et ce fût une circonstance favorable pour nous: peut-être le crédule paysan croyait encore que l'assassinat fut au nombre des oeuvres serviles. Mais les prêtres ne tardèrent pas à le bien détromper.

Arrivé à Savillan, je descendis à la pharmacie de Dordon. Madame Prandi ne me perdait pas de vue, et me demanda tout de suite à elle, en me priant de l'accompagner jusqu'à la poste et de lui faire donner des chevaux par le maître qui était de ma connaissance. L'avocat Prandi nous regardait d'un air niais comme un enfant de dix ans. Torretta, le maître de poste, fut étonné de voir que Messieurs Prandi, qu'il connaissait fort bien et qu'il servait depuis longtemps, eussent besoin de ma recommandation pour obtenir des chevaux. Il ne manqua pas d'attribuer cette singularité à l'épouvante qui s'était emparé de leurs âmes.

Ils étaient sur le point de monter en voiture, quand Madame fut saisie du scrupule de n'avoir entendu qu'une Messe: «Malheureuse que je suis!... – s'écriait-elle, – à quel risque je m'exposais, et principalement dans le danger où nous sommes! Ah, je vois bien que le bon Dieu m'aime encore, puisqu'il m'en fit souvenir!». Le maître-poste, sa femme, des garçons avaient beau gronder et chevroter: elle les apaisait avec des exemplaires tirés de la Légende d'or. Il fallut avoir patience et attendre Madame de retour de la Messe.

En attendant je me dirigeai sur la place, et dès que j'y fus arrivé, je fus surpris de voir un aussi grand rassemblement de monde autour de l'Arbre de la Liberté. C'étaient des paysans qui arrachaient de leurs chapeaux les cocardes Nationales, les foulaient aux pieds, les traînaient dans la boue et dans les ordures, et allaient ensuite les afficher par mépris à l'Arbre de la Liberté. Ce n'étaient pas là des préludes bien favorables. Malgré cela, la tranquillité dans la ville n'avait pas été troublée, grâce à la prévoyante activité du Citoyen Derossi (Comte de S.ta Rosa) qui malgré la réputation d'aristocrate, dont il jouissait dans l'esprit des patriotes¹¹, rendit dans ces circonstances à la ville de Savillan, à l'Armée Française et aux Républicains persécutés des services essen-

¹¹ Un Contre Michele Annibale Derossi di Santarosa a Pomarolo, colonnello dei Granatieri, si distinse nella repressione dei moti repubblicani di Asti nel 1797. (GRANDI, p. 64) [n. d. tr.].

tiels, dont plusieurs même des patriotes les plus prononcés n'auraient pas été capables. Le Citoyen Derossi se rendit à la place, et avec le courage que lui inspirait le crédit dont il jouissait dans la ville, gronda les mutins et les porta, tantôt par la persuasion tantôt par les menaces, à reprendre leurs cocardes, à respecter l'Arbre de la Liberté qu'ils menaçaient déjà d'abattre, et à se retirer tranquillement chez eux.

Je me rendis ensuite à la maison Biga, Comte de Bioglio, père putatif de la Revelli. Cet honnête homme m'attendait depuis une heure avec empressement. Il me fit un accueil dicté par l'amitié la plus tendre et la plus sincère. Il y mela même de la plaisanterie en contrefaisant le regret de ne pouvoir me donner un lit; et me faisant ensuite promener dans ses appartements, il me témoigna avec le plus grand épanchement de coeur que tout était à ma disposition, et que je pouvais en disposer librement. L'affet m'a fait voir qu'il n'y avait pas de compliment dans ses offres.

Le matin à dîner il n'y avait personne, hors de ceux de la maison. L'après dîner il vint D. Borio, professeur de philosophie, que j'avais connu l'année auparavant à Roburent. La Revelli m'avertit que quoiqu'il contrefit le patriote, il n'était pas moins un petit original. Vraiment elle ne se trompait pas sur son compte, puisque moi-même étant encore à Barge je vis de ses poésies en honneur de Souwaroff dans lesquelles il avait distillé tout le fiel possible contre la Démocratie. Le Comte Bioglio même se plaignait de quelques bassesses qu'il avait commises à son égard à l'occasion qu'il remit son autorité de Réformateur dans les mains de la Direction Centrale.

Je reçus ensuite une visite fort-agréable: c'était du médecin Giorello, membre de la Municipalité. Le Comte Bioglio m'en avait déjà parlé à Turin, comme d'un homme d'une probité sans égale. Et je vis que l'idée qu'il m'en avait donnée s'accordait parfaitement à la réputation dont il jouissait dans la ville. Il avait cependant le malheur de n'être pas dans les bonnes grâces d'une poignée de patriotes exhaltés. Son grand crime c'était d'avoir proné la nomination du Citoyen Derossi à Chef de la Garde Nationale, et de se montrer trop calme et réfléchi dans les délibérations Municipales, et enfin d'être trop lié avec les maisons aristocrates. Mais il fallait bien donner quelque chose à son âge, à son éducation, à ses habitudes, et à sa profession même. D'ailleurs Giorello joignait au plus pur patriotisme une probité sans reproche et une cordialité qui paraissait dans tous ses discours. Ces qualités étaient même accompagnées par les agremens d'une taille avantageuse, d'une physionomie douce et prévenante, capable de lui gagner des faveurs à son âge même de cinquante ans. Il fut ajourné pour le dîner du lendemain, et nous passâmes ensemble plusieurs heures agréables, en débordant la douleur dont nous étions pénétrés par rapport aux malheurs politiques. Je le trouvais sage dans ses discours et très clairvoyant dans ses réflexions.

Le Comte Bioglio, quoique d'aucun parti, prenait fort-bien part à notre

conversation: il plaignait nos revers et il partageait notre crainte. Je ne vis jamais un homme si pratiquement tolérant. Il tenait par sa naissance à la caste Nobiliaire, par ses liaisons à la Démocratie, et par son bon coeur à tout le monde. Son système était de faire bonne chère et de vivre garanti de la douleur et du chagrin. Il en souhaitait autant à tout le monde, et s'agissant de rendre des services, il n'était pas égoïste. Sa femme était la veuve d'un apothicaire nommé Negro. En l'épousant, il avait couronné une suite de vingt ans d'amours. Elle déployait à mon égard toutes les marques du bon coeur, de l'amitié, de l'hospitalité la plus généreuse. Nous nous traitions même avec le titre familial de Voi, ainsi que je tutoyais le Comte son mari, quoiqu'il fut âgé du moins de trent-cinq ans plus que moi. Cependant je remarquais dans cette même femme de certaines prétentions à l'égard des autres, et une certaine supériorité qui tenait à l'aristocratie. Combien il est difficile aux femmes de s'élever au dessus des préjugés!

La maison Bioglio était fréquentée par un peu de tout. Il y venait des Républicains, des indifférens, des aristocrates, des mouchards, des prêtres, des brigands, des Dames, des Madames, des Demoiselles, des coquettes. Ce mélange n'inquiétait pas le maître de la maison, qui avait pour système la tranquillité et qui d'ailleurs n'avait pas le talent ou la perspicacité pour connaître son monde.

Il y venait un certain Baron Ballon, émigré Niçard, d'une réputation très chancelante et parfait capon au jeu: il cultivait avec succès cette branche de commerce. Un jour cet homme s'avisait de me donner des conseils. Après un long panégyrique sur ma conduite républicaine, il me conseilla de me cacher dans le premier élan du mouvement politique, puis me tourner du côté des aristocrates, en m'assurant que j'y serais fort bien reçu. Je lui répondis avec cette mâle dignité qui fait rougir les lâches, et qui sied si bien à la vertu blessée. Depuis lors il ne se risqua plus de se frotter avec moi quoique il me traitât avec une distinction plus marquée.

Nous sortions le soir avec Madame Revelli et sa compagne Madame Depetris, que par plaisanterie j'appellais Petronilla. Cette femme, sous un air doux et une coquetterie sans bornes cachait une insensibilité incroyable. Elle avait pour galant un nommé Ansaldo, joueur, ivrogne, dégaineur, mouchard et brigand. Il fut tué par les Français à la tête des paysans dans les premières sorties de la place de Coni. Peut-être sa maîtresse ne l'a pas plus regretté que son premier galant et son mari, dont elle fit les funérailles au milieu des danses et des festins.

Il venait encore dans cette maison un autre individu de la trempe d'Ansaldo, mais plus profondément dissimulé. Il s'appelait Negretti: il était d'une haute taille, et il avait servi quelques années dans les troupes Sardes en qualité d'Officier des Grenadiers. Je l'ai vu ensuite à Coni, avec l'uniforme Français; de quoi je fus fort surpris; mais c'était sans doute pour faire quelque découverte.

Pendant mon séjour à Savillan, j'étais sans cesse obsédé par le marchand Denina, qui a des anciennes liaisons avec notre maison. Cet homme grossier et ignorant, s'avisait de me parler de politique et, ce qui est plus plaisant, de me donner des conseils. Il ne pouvait pas comprendre pourquoi je fusse du parti Républicain; puisque, disait-il, j'aurais bien pu gagner davantage de l'autre côté. Il croyait à un mois de là comme certaine l'entrée de Souwaroff à Paris. Il y avait plusieurs jours qu'il me menaçait de vouloir me parler en secret d'une affaire qui me regardait de près. J'en l'avais pressé plusieurs fois et le délai aiguissait ma curiosité. Un beau jour enfin il me conduisit en parfaite campagne, dans des sentiers écartés, au milieu des grains: et après plusieurs préambules sur le vif intérêt qu'il prenait à mon sort, sur l'amitié qu'il gardait pour notre maison, il me dit qu'il me conseillait de venir m'établir à Savillan où je pourrais gagner fort bien de l'argent dans ma profession d'Avocat. Je ne puis m'empêcher de donner dans des éclats de rire pour une sortie si inattendue et pour un spécifique si sagement combiné contre la persécution politique dont j'étais menacé. Car enfin c'est bien sûr que, dans le cas que j'eusse pu rester tranquillement en Piémont, il ne convenait pas à moi, Docteur de Collège, à la portée que j'étais, et avec une maison à Turin, d'aller plaider à Savillan, où il n'y a pas même un Préfet et où je n'étais connu par personne, à préférence même de Mondovì, ma patrie. Y-a-t-il dans tout cela du bon sens?

Je vis à Savillan le jeune Mullateri étudiant de médecine, qui avec toutes les sollicitations voulait me traîner avec lui à Pamparato sa patrie. J'étais presque décidé, mais une force supérieure semblait me pousser loin de ces contrées malheureuses...

Le troisième jour de Mai je me promenais le matin tout près du Couvent des... [omesso], sous une allée avec Madame Revelli et le Médecin Giorrello, qui nous donnait des nouvelles consolantes qui lui venaient de Turin par un certain Rossi, que la Municipalité y avait envoyé exprès. Je me rendis ensuite avec le Médecin à un jardin tout près, où nous fîmes une plaintive conversation politique, dans laquelle nous prévoyons les désastres, les malheurs et les mépris auxquels nous aurait exposé le triomphe de l'Aristocratie. Je me rappelle que le Médecin se proposait de faire trêve avec toute affaire politique, d'être de peu de monde et de se borner à ses études de médecine et de chimie. Insensé! Ne voyait-il pas que l'Aristocratie vengeresse et jalouse en voulait à ses biens, à son repos, à son existence?

L'après dîner je fus à la promenade du côté de Turin avec la Revelli et Petronilla, qui a été saisie d'une folle terreur en voyant des cochons dans un pré, qu'elle prit pour des assassins. Elle était en quelque sorte excusable, car le nombre s'en multipliait prodigieusement. Il n'y eut ni raillerie ni persuasion qui pût la resoudre à avancer d'un seul pas. En revenant nous rencontrâmes le Comte et la Comtesse Bioglio, qui s'associèrent avec nous. Nous étions

tous ensemble, lorsque nous vîmes plusieurs soldats français, au milieu desquels étaient des brigands garrottés. Les éclaireurs étaient même à la poursuite des autres, sur lesquels il faisaient feu à travers les campagnes. J'en vis tomber trois tandis qu'ils traversaient une petite rivière. C'était tout près de Savillan, et tout le monde s'était assemblé au bruit du fusil. Ma compagnie était égarée et nous eûmes de la peine à nous rejoindre sur la place.

Cependant les opérations de Moreau semblaient bien entendues. La Citadelle de Turin s'avitailait sans relâche, et l'ennemi paraissait craintif à dépasser les premières frontières du Piémont. J'étais enivré d'une nouvelle espérance et un rayon de sérénité commençait à paraître sur mon visage, lorsque un accident imprévu me replongea plus profondément encore dans ma tristesse.

Arrivé à la maison j'entends qu'un voiturier de Mondovì était venu pour me parler d'une affaire pressante. Je m'en vole à l'auberge et je trouve le voiturier Peyran qui venait de conduire mon frère François et sa femme à Mondovì. J'entends par lui qu'une alarmante insurrection venait d'éclater là, en suite de laquelle le Commandant Thevet s'était lâchement sauvé en livrant la Citadelle aux paysans. L'Arbre de la Liberté avait été terrassée, et les patriotes étaient poursuivis soit dans la place que dans les faux bourgs. Interrogés au regard de mes frères, il m'alarmait, il se contredisait, il n'osait tout dire. Je compris que quelqu'un l'avait averti d'être circonspect en parlant avec moi. Il me dit enfin qu'ils avaient été saisis, tandis qu'ils cherchaient de se sauver à Frabosa, mais que cela n'avait point eu de suite, et qu'on ne leur avait pas fait du mal. Ce dernier rapport contenait la simple vérité. Mais le mode de l'annoncer me mit dans une incertitude alarmante.

Je passai la nuit dans une extrême inquiétude, sans qu'un moment de repos descendit sur mes paupières. A l'aurore je cherchai un exprès que j'envoyai à Mondovì, chargé de trois lettres, dont l'une était dirigée au Chanoine Bracco, la seconde au Notaire Vinay, secrétaire du Préfet et la troisième au Père Ferrero de l'Oratoire de St. Philippe. Comme je ne savais ce qu'il en était devenu de mes frères, je m'adressai à ces trois individus, que je croyais des personnes neutres en matière politique. Je les priais de vouloir bien me donner des nouvelles de mes frères, de s'intéresser pour eux; et je les exhortais à employer tous les moyens qui étaient en leur pouvoir pour pacifier le peuple, en leur faisant envisager les terribles malheurs qui pourraient s'ensuivre en se rendant opiniâtres dans les propos d'insurrection contre les Français et les Républicains.

J'étais le matin même invité à dîner chez Denina. L'état de tristesse dans lequel j'étais ne pouvait pas soutenir l'ennui d'une conversation fade. Je savais d'ailleurs qu'il m'aurait forcé à manger et à boire, de ce qu'il n'y a rien de plus dégoûtant. Je dinai donc à la maison Bioglio, ce de qui Denina fut fort fâché et il m'en fit encore sottement des plaintes. En attendant il me tardait de recevoir des nouvelles de mes frères, et dans mon idée je mesurais la

marche et contremarche de l'exprès que j'avais envoyé à Mondovì. Il revînt sur le soir du lendemain, en me portant trois lettres, dont l'une était de mon frère Joseph, et était datée de la maison de Bernard Vassal, l'autre d'Etienne, datée de la maison Stralla, et la troisième du notaire Vinay. Mon cœur s'épancha de consolation en voyant l'écriture de mes frères, d'autant plus que ce même cœur ne me présageait que des malheurs.

Joseph me disait dans sa lettre en repose à celle du Chanoine Bracco, qui était absent, que la poursuite qui avait eu lieu contre eux n'avait pas eu de suites fâcheuses; qu'ils étaient libres, moyennant leur parole de se rendre dans une telle maison; que les troubles de Mondovì, quoique assouvis pour un instant, étaient bien loin d'être éteints, et qu'il ne me conseillait pas à m'approcher du centre du Département.

Etienne me faisait un détail plus circonstancié de leur évasion, de leur poursuite et arrestation, de la manière rude dont ils avaient été traités par les insurgens, qui enfin les avaient laissés tranquilles sur leur parole, l'un dans la maison Vassallo, et l'autre chez Mr. Stralla, par lequel il était traité fort honnêtement. Au pied de la lettre, il y avait deux lignes de la main du Père Ferrero, dans lesquelles il me disait fort poliment qu'il m'avait fait écrire exprès par mon frère, pour me donner une marque certaine qu'il était hors de tout danger; que quant à lui, il ne pouvait aucunement approuver la conduite de quelques-uns qui ne pensaient qu'à plonger la ville dans les malheurs: que suivant mon conseil il n'aurait employé son ministère qu'à ramener la tranquillité dans le pays, et cela avec autant plus de plaisir qu'il s'accordait parfaitement avec les maximes de notre religion.

La lettre de Vinay était bien d'un autre goût et dans un autre genre. Il commençait par me dire que «étant forcé de rester au lit par rapport à sa maladie de goutte, il ne pouvait rien faire en faveur de mes frères ni de ma maison; qu'il en confierait le soin à son genre Durando; que pour la même raison il ne savait ce qu'il se passait dans la ville; mais ce qu'il savait bien c'était que le peuple avait pris enfin un ton prononcé contre les Démocrates, dont le règne était expiré; que ces derniers, ayant à leur tête Basso l'apothicaire et Moschetti, méditaient de donner le pillage dans la ville et dans les campagnes et que les bourgeois et les paysans se tenaient à l'erte pour s'en garantir». Une telle lettre, écrite par un homme aussi rusé que Vinay, me fit soupçonner que la tranquillité qu'on gardait dans le moment, n'était que pour mieux cacher quelques arrière pensées. Malheureusement je ne me trompais pas dans mes craintes.

Il y avait déjà quelques jours que le Citoyen Derossi-Santarosa m'avait fait dire par le Médecin Giorrello qu'il désirait bien de me connaître personnellement: qu'il ne venait pas me voir pour ne point se compromettre dans les circonstances délicates où nous étions. J'allai donc le voir chez soi avec le Médecin Giorrello. Il était avec Don Schinotti et avec un autre prêtre Curé

patriote, persécuté par les paysans parcequ'il était Capitaine de la Garde Nationale. Le citoyen Derossi me reçut avec toutes les marques d'amitié et de distinction, et m'invita à dîner avec lui.

J'y fus le lendemain, en compagnie de Giorrello. J'ai passé une matinée fort-agréable. Il me parlait des affaires politiques et militaires avec bien d'esprit et de lumières.

Je fus surtout charmé d'entendre le langage patriotique élané que tenait son fils aîné, de l'âge à peu près de dix-huit ans. On voyait à ses discours, qu'il aimait à cultiver son esprit et on s'apercevait qu'il avait déjà feuilleté son Montesquieu qu'il connaissait Mably et Jean Jacques, et que l'histoire des Grecs et des Spartiates surtout était celle qui le fixait davantage. Combien les sublimes principes ne sont-ils pas séduisants pour la tendre jeunesse inexpérimentée aux scelleratesses politiques! Je savais d'avance que ce jeune homme, il n'y avait pas dix jours, à l'occasion qu'on brûla les parchemins des nobles, avait prononcé, après son père, un discours qui était dans le vrai sens d'un terroriste¹².

Notre conversation fut interrompue par l'avis que dans la place il se formait une espèce d'émeute. Le Citoyen Derossi demanda d'y aller, et nous y allâmes ensemble. Je ne pus qu'admirer la manière dont il s'y prit. Il y avait un peloton de Garde Nationale sous les armes, qui était entouré par une très grande quantité de monde, parmi laquelle il commençait à se manifester une sourde fermentation. Le Commandant Derossi commença pour prier le peuple de lui donner un libre passage. Se retournant ensuite envers ceux qui étaient sous les armes, il les avertit combien il était nécessaire à la force armée de se faire respecter et de tenir le monde loin d'elle, en avertissant les citoyens spectateurs de garder ces mêmes maximes quand ils étaient sous les armes. La Garde fit son devoir et le tumulte se dissipa.

Je connus à Savillan une certaine Madame Arò marchande et faiseuse. J'allais passer quelque temps dans sa boutique. Il y avait aussi une fille, sa soeur, qui quoique elle ne fut pas aussi belle que Madame, et d'un air et d'une taille aussi avantageuse, elle avait cependant plus d'embompoint. Madame Arò, tout en tenant plutôt aux maximes aristocrates, par rapport au goût même de son galant, le Baron Beretta, ne témoignait pas moins de la considération pour moi, et Mr. le Baron me comblait de politesses.

¹² Annibale Derossi Santorre di Santa Rosa nacque in Savigliano nel 1783. L'A. va forse errato parlando di suo padre, come se fosse vivo, mentre egli era morto Colonnello del Re di Sardegna alla battaglia di Mondovì nel 1796. E qui si parla con tutta probabilità di suo zio. A quest'epoca (1799) Santorre Santarosa aveva dunque 16 e non 18 anni, ma certo ne mostrava di più, pel suo sviluppo fisico dovuto alle abitudini ginnastiche. In quell'anno egli era forse di ritorno dai suoi studi, compiuti in Torino, sotto il celebre Abate Tomaso Valperga di Caluso. A 24 anni fu poi eletto Sindaco di Savigliano, e nel triennio 1812-1813-1814 fu Sottoprefetto a Spezia. Durante i *Cento giorni* si ingaggiò nelle truppe Sabaude, e fu capitano dei Granatieri della Guardia Reale. Fu Ministro della Guerra con Dalpozzo e – com'è noto – uno dei principali corifei della Rivoluzione Piemontese del 1821 [n. d. tr.].

Il me fit même aller souper une soir chez elle. Le Baron Beretta y était aussi. Madame Arò pour un trait de délicatesse à mon égard, invita aussi le jeune Denina, avec lequel elle savait que j'avais des liaisons. C'est là que je commencai à voir le spectacle de l'indigence patriotique. Deux cisalpins, mari et femme, avec un nourrisson, avaient le billet de logement dans cette maison. A' leur visage et à leur contenance je m'étais aperçu qu'ils auraient fort bien mangé quelque morceau, et que ce n'était que par nécessité qu'ils allaient au repos. Je communiqua mon soupçon à la maîtresse, qui les tira de leur chambre; après quelques compliments, étant priés de se mettre à leur aise, ils jouèrent fort bien à table leur rôle avec nous. Le lendemain, je fus à dîner avec Denina.

Je rendis une visite à Madame Botassi, mais je n'y allai point. Je n'ai pas été chez Madame Canalis, quoique j'eusse des entretiens fréquents avec son fils l'Avocat: mais le deboire impoli que j'avais souffert d'elle, à l'occasion de mon passage avec Avogadro, était encore gravé dans ma mémoire.

Le Piémont à cette époque était ravagé d'un bout à l'autre par les plus affreux brigandages. Le paysan quittait sa charrue et sa bêche, et le prêtre désertait les autels pour courir sur les grandes routes égorger les malheureux soldats français. Les endroits où l'on commettait le plus d'assassinats c'était Piscina, Carmagnola, Cavallermaggiore. Le Général Delaney venait d'être assassiné avec sa femme près de Carmagnola. On lui avait cependant épargné la vie. Je le vis qu'il se promenait tout sombre sur la place de Savillan. J'étais avec Denina et Olivero, défroqué Barnabite. Je me rappelle que ce dernier alla lui demander un passeport pour aller en France. Il lui dit qu'il pouvait le suivre à Coni, où il allait établir son quartier général, et qu'il l'aurait satisfait.

Le bruit courait d'un autre Général assassiné le jour avant avec sa femme près de Cavallermaggiore. On se trompait: c'était le citoyen Nichelino, Comte Sammartino, qui avec sa femme venaient d'être assassinés: ils étaient à Cavallermaggiore malades de leurs blessures. Comme je connaissais ces citoyens et qu'ils avaient d'ailleurs des liens de parenté avec la Revelli nous proposâmes de les aller voir, pour leur proposer de se transférer dans notre carrosse à Savillan. Nous étions précédés par l'officier Negretti, qui était à cheval et escortés bien près du village par la Garde Nationale, qui ne cessait de battre des patrouilles de tout côté pour garantir Savillan.

Ces pauvres malheureux étaient couchés à un Couvent de Religieuses. Le Comte avait une blessure fort dangereuse de deux balles dans le cou. Sa femme n'avait pas de blessures, mais on l'avait saignée par rapport qu'elle avait été culbutée, froissée et traînée par les assassins; et elle en avait d'autant plus souffert qu'elle était enceinte.

En entrant dans la chambre, ma surprise fut extrême, en voyant le Médecin Sartoris ex-Provisoire. Il était sous les interrogatoires du Juge, qui dressait acte judiciaire du crime qui venait de se commettre. En s'approchant de moi,

il m'avertit tous bas de ne pas le nommer par son nom, mais bien par celui de Joseph Rossi; et j'entendis vraiment que près du Greffier il se qualifiait ainsi. Il avait une blessure légère à la main, et on lui avait enlevé soixante louis, avec deux montres d'or à répétition, deux pistolets et un fusil nommé Spacciafosso. Joseph Rossi en nous parlant de ceux qui l'avaient assassiné, nous en signala un qui avait un gilet rouge et des boucles aux oreilles. Negretti crut le reconnaître dans un soldat déserteur, que jadis était dans sa compagnie, et qui s'était présenté à lui le matin même pour obtenir un certificat favorable. Comme il devait y venir une autre fois le jour suivant, la Garde Nationale qui était avertie ne le perdit pas de vue, et il fût arrêté dans une maison entre les bras de sa maîtresse. On lui trouva dans la poche un gant et le mouchoir de Madame Nichelino, et un bordereau dans lequel était marqué tout l'argent qu'il avait volé en telle ou telle autre espèce de monnaie. Joseph Rossi vint ensuite à Savillan pour voir si, par le moyen de Negretti, il pourrait regagner quelqu'un de ses effets. Ils firent plusieurs recherches inutiles particulièrement chez les Juifs. Il vint me voir à la maison Bioglio où il quitta son cheval, et je fus l'accompagner pour une partie de chemin. Nos discours roulaient surtout sur les opérations ruineuses du Gouvernement Provisoire, et particulièrement sur la réduction du billet de Finance.

C'est à peu près à la moitié du mois de Mai, lorsque un soir en arrivant à la maison de mon hôte, je m'aperçus de quelque nouveau malheur qu'on n'osait m'annoncer. Je lisais dans la physionomie de ces braves gens un certain air de mystère et un alarme qu'ils cachaient à regret. Je remarquais de l'incertitude et de l'inconséquence dans leurs discours. Ils me demandaient tantôt si j'avais vu quelqu'un de Mondovì, et si je savais des nouvelles de chez moi, tantôt ils me disaient gratuitement que les nouvelles de ma maison étaient bonnes, qu'il ne fallait pas me chagriner, et de semblables propos. Je ne savais à quoi m'en tenir, et je les pressais de vouloir me dire tout uniment ce qui était arrivé, les assurant que cet état d'incertitude était infiniment pénible pour moi. Je ne pus rien leur arracher sinon qu'il leur échappa le nom du voiturier Peyran. Je compris tout de suite où il fallait m'adresser, et malgré toutes leurs retractations et les moyens employés pour m'en empêcher, je voulus y aller absolument. Peyran était peut-être déjà prévenu, ou plutôt il n'était pas dans le cas de me donner des renseignements fort exacts. La vérité est que je ne tirai de lui d'autres connaissances, sinon qu'une épouvantable insurrection avait éclaté dans la ville et dans toute la Province de Mondovì, laquelle menaçait d'avoir des suites bien malheureuses: qu'on persécutait furieusement les patriotes, parmi lesquels il me nomma Moschetti qui avait été arrêté, Basso l'apothiquaire et Camilla, dont les magasins avaient été pillés. Interrogé sur le sort de mes frères, il me fit beaucoup craindre par ses discours équivoques, sans rien me dire de positif, en s'excusant d'être parti à la hâte de Mondovì, de peur qu'on le saisisse lui et ses chevaux, comme il en avait

été averti, parce qu'on disait que c'était lui qui portait les nouvelles aux Jacobins, du nombre desquels il était lui-même. Voyant mon chagrin, il voulait me rassûrer mais il m'accablait encore davantage, en me disant que mes frères devaient s'être sauvés, puisqu'on avait été les chercher à notre maison de campagne, où l'on avait tué un de nos métaires, parce qu'il s'était employé en leur faveur.

On peut s'imaginer l'état de consternation dans lequel me plongeait la nouvelle catastrophe qui venait d'arriver. Je me retirai à la maison dans l'alarme, et je passai le soir sans nourriture et la nuit dans l'inquiétude. Des tableaux effrayants se présentaient à mon imagination égarée aussitôt qu'un peu de sommeil troublé s'approchait de mes yeux. Le jour ne paraissait pas encore, quand je quittai mon lit. Je revins sur mon premier moyen d'envoyer un exprès qui n'était cependant chargé d'aucune lettre, mais seulement d'apprendre des nouvelles et de m'en rapporter. En attendant je passai chez Madame Soda, pour explorer si elle savait quelque chose de Mondovì, ou si elle avait le moyen d'en savoir. Je trouvai chez elle le Baron Dellerà, fils du Gouverneur, qui me fit beaucoup d'amitiés: mais je ne pus venir à bout de mon désir.

Je passai aussi chez Torreta où il demeurait la veuve de Vignola, maître de poste de Mondovì, espérant que ses liaisons et l'état de son frère la mettraient à la portée de savoir quelque chose de ce qu'il se passait à Mondovì. Elle me promit de le faire, et pour plus grand sûreté de m'envoyer avertir de tous ceux qui viendraient de Mondovì pour m'y faire causer ensemble.

Cependant tout le monde parlait à Savillan de la malheureuse expédition des Français à Mondovì, et de la mort du Général Delaney, qui en avait été la sotte victime. On exagérait les forces des rebelles, qu'on faisait monter jusqu'à soixante mille hommes. Les patriotes en étaient consternés, tandis qu'on lisait sur le visage du cruel aristocrate une joie insultante. La ville même depuis quelques jours regorgeait de brigands étrangers, qui venaient pour soulever le peuple, en lui faisant envisager comme une espèce d'imbécillité de s'être maintenus tranquilles dans l'exaltation universelle des esprits. Carmagnola, Carignano, Piscina, Fossano, Narzole, Mondovì, et tout le pays jusqu'à Oneille, était en insurrection pour ne pas parler du Canaves, du Monferrat et de l'Alexandrin.

On nous nourrissait de vains espoirs. Que des forces imposantes allaient descendre du Mont Cenis et du Col de Tende. Un échantillon seulement de 800 hommes environ parut à Savillan, provenant du côté de Nice. Ils avaient dû se battre avec les barbets au passage de la montagne. Cette partie de demi-grades était composée de beaux hommes et bien décidés. Mais ils ne négligeaient pas les moyens de la fanfaronnade la plus outrée et la plus indécente. Ils avaient d'abord fait courir le bruit que dix mille hommes s'avançaient sur Savillan: puis, en arrivant, ils débitèrent qu'ils n'étaient que l'avant garde de

trente mille hommes qui descendaient le Col de Tende. Peut-être cette ruse était elle une bonne précaution dans les circonstances orageuses. Je fus voir cette troupe sur un balcon dans la place, je ne me rappelle plus dans quelle maison: mais je me souviens que Mr. Tellun, qui était à côté de nous, fut fort-bien scandalisé des propos indiscrets que Madame Revelli tenait dans son ivresse de joie et d'espoir.

Ce jour même l'exprès de Mondovì a été de retour, mais son expédition fut inutile, puisque les sentinelles avancées, que les brigands avaient postées à la Trinità, le défendirent d'aller plus loin.

Le lendemain je me promenais tout sombre sous les arcades lorsque je vois passer un carrosse dans lequel il me paraissait y avoir la Comtesse Perlascio et d'autres gens de Mondovì. J'étais près de Mr. Tellun qui s'empressa d'aller reconnaître. Par délicatesse je ne voulus pas être de la partie, parce qu'il s'agissait de son ancienne maîtresse. J'entends à son retour qu'il n'y avait personne de notre connaissance.

L'après dîner je rencontre Torreta qui me dit que sa femme souhaitait de me parler, et qu'elle m'aurait donné des nouvelles de Mondovì, en ayant entendu par Madame Cantatore, Madame Capucino, sa fille et son mari, qui se retiraient à Caselle. Je m'en fus voir Madame Vignola, qui me fit un mystère affligeant de ce qu'elle avait appris par MMss. Cantatore. Je lui fis des plaintes de ne m'avoir pas fait averti selon l'accord, pour que je pusse leur parler ensemble. Elle me porta des excuses frivoles, savoir de n'avoir pas eu le temps, quoique à son aveu ils eussent passé plus de deux heures avec eux. Elle ne pouvait d'ailleurs ignorer que notre maison était fort bien en connaissance avec les Cantatore, et du reste je connaissais particulièrement Madame Capucino, que j'avais connue demoiselle à Rivarolo. J'interrogeai enfin Madame Vignola s'ils avaient demandé des nouvelles de ma maison: elle me dit de l'avoir oublié... Tout cela me mit dans une cruelle épouvante. Je n'avais plus de repos et une tristesse extrême s'était emparée de mon âme.

Mes hôtes pour me tirer de cet état d'affliction, s'étaient avisés de me dire qu'ils savaient que mes frères n'étaient pas en danger, et que notre maison avait été quitte pour une forte contribution; que c'étaient MMss. Cantatore mêmes qui l'avaient dit à Madame Vignola. Mais cela ne me tranquillisait point. Le Comte Bioglio s'évertuait en vain de ramener le calme dans mon âme par des contes badins. Il tâcha parmi les autres moyens, de m'égayer en racontant une plaisante aventure qui était jadis arrivée à un de mes frères vis-à-vis à une de ses servantes. La drôle anecdote m'aurait bien fait rire dans tout autre temps, mais mon cœur était navré de douleur.

Le médecin Giorello de son côté ne négligeait pas de me consoler avec ses réflexions, mais je ne m'étais pas capable de les apprécier.

Le jour suivant, tandis que j'étais sur la place, je vois un Capucin qui était entouré de beaucoup de monde. On me dit qu'il venait de Mondovì. Je

n'osais l'approcher pour lui demander des nouvelles, telle était ma frayeur d'en entendre des fâcheuses. Je me fis enfin courage et je m'avancai au milieu de ce monde. Aussitôt que je parus, je m'aperçus que quelqu'un avait marqué au moins de se taire en lui chuchotant quelque chose à l'oreille. Il ne répondait à mes interrogations qu'en se confondant et en se contredisant. Il me dit enfin qu'il avait vu lui même mon oncle l'avocat Bunico, qui était libre aussibien que mes frères et que nous n'avions souffert qu'une forte contribution.

LIVRE SECOND

Sommaire

La retraite de Cental – Les Bunico, les Bonvicino, les Comtes Franchi et Sangiorgio – Empressements et démarches de l'Auteur à Coni, auprès du Général Seras en faveur de Mondovì – Anecdotes sur l'insurrection royaliste de cette ville, par deux témoins oculaires – Les Comtes Serra et Vitale; nobles et prêtres – Terrassement de l'Arbre de la Liberté – G. A. Pagliano, Marengo, Germagnano – Poursuite des Patriotes – Arrestations d'Allengry-Moschetti – Mort du Général Délaney – Vengeance éclatante et horreurs commis par les soldats Français dans la ville – Frassineto, Campana – Premières nouvelles de la chute de Turin – Les Autrichiens à Cental – Audace des brigands, exaspération des Français – l'Auteur retourne à Savillan et reste quinze jours dans une maison de campagne, entourée des eaux de l'inondation.

I. – Mon départ de Savillan pour Cental et Coni

Mois de Mai, 1799.

Le langage équivoque du sot Capucin, le morne silence et l'air compatissant de mes amis, et surtout le langage de mon coeur, auquel je n'ai jamais rien refusé, me déterminèrent enfin de quitter Savillan et d'aller à Cental et à Coni, pour entendre de *Barba Calota* (Bunico) et du Général Seras l'état des affaires de Mondovì. C'est envain que Madame Revelli, le Comte Bioglio et sa femme voulurent me faire envisager les dangers de la route pour me détourner de mon propos: mon parti était pris, et je ne voyais plus de calme si je ne l'accomplissais pas.

Le Médecin Giorello m'avait fait la politesse de m'offrir une place dans sa voiture de poste, puisqu'il devait précisément ce même jour se rendre à Coni avec un autre Municipaliste, pour prendre des mesures de concert avec le Général Français. Mais il y eut deux grands enfants parmi ceux du Conseil de la Giunta, qui par le seul goût de se faire promener et cahoter en voiture, me ravirent impoliment ma place. Le médecin Giorello qui désirait ma compagnie, en fut fort fâché, et Torreta même, le maître de poste, en fut indigné au point qu'il voulait à la rigueur de la convention ne plus donner qu'une voiture à deux places.

Je ne voulais cependant pas prendre une voiture à moi seul, et j'étais d'ailleurs fort embarrassé à trouver des chevaux qui étaient tous ou cachés ou en réquisition. On m'avait averti que ç'aurait été plus dangereux d'aller à pieds. Je trouvais enfin un fort vilain cheval, qu'il me fallut payer en raison de six francs par jour. Mon dessein était de ne faire qu'une course à Cental et à Coni, et de m'en revenir ensuite sur la même monture à Savillan et c'était à cette condition que mes hôtes avaient consenti à mon départ.

Je partis à trois heures du lendemain, et en trois heures j'arrivai à Cental heureusement et sans danger, quoiqu'il me fallut bien de la peine et du fouet

pour faire marcher mon bidet. Après les désordres affreuses qui se cometaient continuellement, toutes les routes étaient désertes, et je ne rencontrai ni personne ni cheval de Cental à Levaldiggi.

Sur la plage du village je vis un club de gens qui m'avaient une mauvaise mine. Je pris le parti de leur demander des nouvelles du Comte Nichelino, et si on l'avait déjà transféré chez lui, en leur faisant entendre que je le connaissais et que j'avais été le voir malade à Cavallermaggiore.

Aussitôt que je fus arrivé à Cental, le premier objet qui se présenta à mes yeux ce fut le gras visage de *Barba Calota*, qui demeure à la première maison du pays. Il était à la fenêtre avec un air sombre et rêveur. Dès qu'il m'aperçut, il descendit lui-même pour retirer mon cheval, tandis que je montais en haut avec son enfant Giambattista. *Magna* tout de suite qu'elle me vit, me gronda de l'air égarée qu'elle trouvait sur mon visage, en m'avertissant de ne pas trop caqueter autant que je pourrais, pour ne pas accabler son mari, qui depuis plusieurs jours était plongé dans une noire tristesse. Dès qu'il revint je lui demandai s'il savait des nouvelles de Mondovì: il me répondit, les yeux mouillés de larmes, que les nouvelles n'étaient pas fort charmantes: que mes frères Joseph et Prosper étaient en prison depuis quelques jours: qu'il ne savait ce qu'il en était devenu de son frère l'Avocat: que le Théologien s'était sauvé à Finale, aussibien que mon frère Etienne qui avait eu le temps de se retirer à Coni; et que c'était de lui qu'il tenait ce qu'il venait de me dire.

Il descendit ensuite aux détails sur les affaires de Mondovì, sur la manière dont mes frères avaient été traités et arrêtés, sur le pillage dont notre maison avait été et était encore menacée. J'avoue que tout de suite que j'entendis que mes frères étaient en prison, j'en fus en quelque sorte consolé, d'après les grands malheurs qui m'étaient présagés par mon coeur: les croyant ainsi à l'abri de la fureur populacière, dont il n'y a rien plus à redouter. Mais j'ignorais que la barbare aristocratie avait combiné les moyens de les livrer tous garrottés à la merci des brigands! Je plaignais davantage l'avocat Bunico que je croyais exposé aux premiers coups des barbets: et je tâchais de consoler son frère en lui faisant voir qu'il devait être en prison aussibien que les autres. En effet je ne me trompais pas dans mon présage: mais ce présage n'était pas trop charmant.

Pendant cet entretien, il arriva Madame Conti-Boniffanti, nièce de *Magna* Bunico. Elle était comme à l'ordinaire par une telle gaieté qui nous paraissait en ce moment trop outrée et insupportable: elle tournait tout en badinage, plaisantait sur les affaires plus sérieuses, en nous disant que tout serait allé bien et qu'il ne fallait pas se chagriner d'avance. J'avais déjà vu cette jeune créature à Turin, deux ans auparavant, à l'occasion de son mariage: j'avais été lui rendre visite à la maison Bonvicino et je l'avais vue encore une autre fois au théâtre. Elle se rappelait de tout cela et nous renouvelâmes notre connaissance. *Magna* Bunico nous donna du café au lait pour déjeuner, et elle voulu

fort bien s'arranger avec nous quoique, disait-elle, elle eût déjà pris son café et déjeuné, mais qu'il ne fallait jamais se refuser à la compagnie, d'autant plus quand'elle avait besoin d'être égayée.

Je fus ensuite à la maison Bonvicino, où je trouvai Madame toute seule, son mari étant à Coni, d'où il devait revenir le soir. Il y arriva aussitôt cette même Madame Conti, que je viens de nommer. Je fus fort-charmé de trouver encore Madame Bonvicino si bien dans les principes démocrates. Elle y mêlait peut-être trop de déclamation: et il fallait bien du courage dans les circonstances affreuses où nous étions, et dans lesquelles nous étions sur le bord de nous plonger encore davantage. Mais la grande supériorité des femmes c'est de n'avoir rien à craindre pour elles, quoiqu'elles ne laissent pas d'occasionner des malheurs aux hommes. Elle me pressa de rester à dîner avec elle, mais j'avais promis d'avance à *Barba Calota*.

Pendant le dîner, *Calota* et moi nous gardions un morne silence. Il n'y avait que le petit Giambattista dont la langue allait comme le claquet d'un moulin. Il tenait des propos si élancés dans le sens Jacobin, qu'ils se ressentaient parfaitement de la bouillante ferveur de son âge. J'avertis *Magna* de le contenir dans les bornes, puisque, quoiqu'enfant, il pourrait être poursuivi ou faire poursuivre son père.

L'après dîner je fus à la maison Bonvicino. Ensuite nous sortîmes à la promenade du côté de Coni, avec Madame, sa petite Thérésine, et Madame Conti. Nous allions à la rencontre de Mr. Bonvicino qui devait revenir de Coni. Pendant le chemin la petite Thérésine me regardait sans cesse et me retournait de côté et d'autre. Je ne savais pas ce qu'allait faire ou méditait cette jeune étourdie, lorsque tout d'un coup elle me lança la main sur la queue et elle me l'arracha en criant: «Voici, Maman la queue d'un Jacobin! Ah, j'e t'ai découvert polisson!». Cette sortie inattendue de la part d'une enfant me fit donner dans des éclats de rire: quoique je n'en fusse pas moins un peu fâché, par rapport que la promenade était remplie de monde, qui se jouissait de la farce avec un rire moqueur. Je mis dans la poche ma queue, que mon habile perruquier de Savillan se donnait tant de peine pour me bien agencer: et pour faire voir que je pouvais fort bien m'en passer, je ne la remis que depuis quelques jours.

Nous revenions déjà sur nos pas quand nous vîmes de loin deux carrosses paraître: c'étaient celle de Mr. Bonvicino et celle d'un cisalpin qui depuis quelques décades se trouvait à Cental avec sa femme et sa petite fille, âgée d'environ neuf ans. Il y avait avec eux aussi l'Avocat Mocchia, jadis Juge de Cental et alors Membre du Tribunal Civil du Département, et le médecin Duelli. Je complimentai Mr. Bonvicino. L'Avocat Mocchia, qui est plutôt bavard et que je ne connaissais pas, m'obsédait sans cesse: il me parlait tout à la fois de mon frère, de Coni, du Général Seras, des affaires de Mondovì, et des fort-heureuses nouvelles militaires dont il se flattait le porteur. Je demandai à

Madame Bonvicino qu'est que c'était [*sic*] ce homme-là. Elle me répondit avec une sorte de vénération que «c'était l'Avocat Mocchia, Juge à Cental, puis encore juge à Coni, puis encore très savant, très poli, etc.». Je répondis avec une espèce d'étonnement: «Quoi! Cet avocat Mocchia même qui était jadis Juge à Bene, et dont je vis un fort plaisant panégyrique en faveur d'un brigand?» «Oui, lui-même» me repartit Madame avec un peu d'aigreur «mais il est cependant très bon patriote: il en a donné des preuves». J'entendis que Mr. Bonvicino en avait la même idée. Depuis lors je le regarda comme tel: je çaçonna mon idée à la leur et je me dépouilla de tout préjugé contre lui. Mais Dieu sait, au moment que j'écris, ce qui en sera devenu de cet homme là! Certes il ne sera pas errant et pauvre sur la surface de la France: j'en ai roulée une grande partie et je ne l'ai vu nulle part! Il ne languira pas non plus comme tant d'autres malheureux au fond d'un affreux cachot, non il n'y sera pas, mon coeur m'en garantit! Et d'ailleurs il est prouvé que les hommes reviennent toujours à leurs premières habitudes.

J'ai diné le lendemain à la maison Bonvicino. L'après dîner j'eus l'honneur de recevoir la visite de MMss. le Comte Franchi¹³ et le Comte Sangiorgio le fils. Je fus fort surpris de cette visite, mais ils furent plus surpris que moi, à ce qu'il me parut, de s'entendre donner du *voi*: mais ce n'était point du tout mépris de ma part, mais plutôt l'effet de l'habitude. Nos discours roulèrent sur la politique et sur l'excellence du Gouvernement Républicain ou aristocratique. Ils soutenaient ce dernier avec tous leurs efforts et il me parlaient avec un certain air de tryomphe. Il paraissait même qu'ils me croyaient revenu de mes opinions politiques, et que, d'après mon arrestation, ils me croyaient dégoûté d'une cause dont je n'avais essuyé que des déboires. Comme si je ne fusse pas dans le cas de démêler les hommes qui ordinairement ne sont que des scélérats, d'avec les principes qui sont inaltérables et éternels! Je ne ferai pas le récit d'une conversation qui fût fort-longue et fort inconséquente. Je dirai seulement que le grand argument dont le Comte Franchi s'étayait sans cesse, c'était qu'il n'est pas possible d'atteindre à ce degré de vertu qui est le suppôt de la vraie Démocratie. Et de là il en tirait une conséquence en faveur du Royalisme. Je répondis, tout en plaisantant: «N'est-il pas vrai, Monsieur, que la propriété de notre corps est une chose fort agréable? N'est-il pas vrai aussi qu'il n'est pas possible d'obtenir le degré supérieur de propriété?». «C'est tout vrai, mais à quoi bon tout cela?». «Allez donc, – je suivis, – vous plongez dans les ordures jusqu'au nez, parceque vous ne pouvez pas obtenir parfaitement votre but! Et votre argument sur la Monarchie, réfléchissez-y bien, en revient là: parceque dans l'hypothèse vous ne pouvez pas avoir une Démocratie parfaite, vous voulez vous saillir de tou-

¹³ Una Franchi fu madre del celebre Ludovico Sauli d'Igliano [*n. d. tr.*].

tes les ordures du Royalisme?». Ce langage et surtout la basse comparaison dont je m'étais servi dans un sujet si important, parurent fort-piquantes à Monsieur le Comte Franchi et à son camarade. Notre entretien fût donc bientôt fini, et j'en fus bien aise.

Le soir je fus à la promenade avec Madame Bonvicino, *Magna Bunico* et Madame Conti. Cette dernière était, comme à l'ordinaire, d'une gaieté fort-plaisante. Nous passâmes à côté de l'endroit où jadis le Comte Zumaja fut tué par son ami le Chevalier de Cornian, qui avec une pluie d'or fit paraître à ses juges que c'était au dernier risque de sa vie qu'il avait tué son camarade. Nous faisons quelques réflexions là-dessus.

Le soir même je trouvai le meunier Fenoglio qui me pressa d'aller boire du vin blanc chez lui. J'y conduisis aussi ma compagnie à laquelle se joignirent encore le Citoyen Conti, le Médecin Duelli, et Madame Cerruti, jeune et intéressante figure. On a bien chopiné, ri, bu, chanté des chansons Républicaines, qu'on pouvait alors considérer comme le dernier cri du désespoir. Il y en avait même qui ne cessaient de lorgner sa belle et de mêler de l'amour à notre ribotte. Quant à moi, j'avais toujours les affaires malheureuses de Mondovì qui roulaient dans ma tête et m'empêchaient de prendre la part que j'aurais souhaité à une conversation si charmante. Il me tardait de voir mon frère Etienne, quoique à peu près j'eusse entendu l'état des choses par Mr. Bonvicino. Je projeta la partie avec *Barba Calota*.

A mon sortir le lendemain, je fus surpris de voir sur la place un fort-piquet de soldats Français et un autre côté de la Municipalité, et ma surprise a été plus grande encore, lorsque j'entendis qu'on avait arrêté le Comte Sangiorgio, celui-même qui était venu me voir le jour auparavant, et qui devait être traduit à Coni par ordre du Général Seras.

Tout de suite quelques coups de fusil se firent entendre. C'étaient les soldats français qui étaient à la poursuite du nommé Tommelino, qui devait être aussi arrêté. Après quelques instants je vois paraître *Barba Calota* qui en habit de Municipaliste dirigeait les soldats et s'informait par où pourrait être passé le fuyard. Ce Tommelino qu'on poursuivait était un brigand, qui indépendamment de toute opinion politique était déjà écroué sur la liste des prisons et sur le catalogue des bandits par des vols et autres crimes qu'il avait commis. J'entre dans la maison Bunico, et je vois une femme toute éplorée et épouvantée. C'était Madame Laja, qui faillit être fusillée par les coups qui portaient derrière ce Tommelino, lequel se sauva par une fenêtre dans sa maison et la troupe lui fit feu dessus, tandis qu'il se précipitait en bas d'une autre fenêtre. Le risque qu'elle avait couru était fort-grand, puisque les balles lui avaient passé à côté, avaient percé le même lit dans lequel elle était et ne s'étaient que glissées sur l'autre bord. Je sors, et en revenant un moment après à la maison, je trouve cette même femme avec un air tout-à-fait tranquille et indifférent. Elle allait, me dit, allumer un cierge à la *Madonna*, de laquelle elle

reconnaissait le prodige qui venait d'arriver! Si c'est un mal terrible le défaut de confiance dans la Divinité et le mépris pour elle, un mal plus terrible encore est la superstition, qui, comme l'eau va toujours gagnant les parties basses, s'insinue de même dans les âmes abattues et humiliées et les remplit de folie et de crainte.

Cependant, je ne pouvais attraper nulle part mon camarade de voyage, qui était toujours occupé par les affaires de la Municipalité. Nous partîmes enfin, malgré les menaces de pluie, dans une roulantine, et nous arrivâmes heureusement à Coni. Tout près des fortifications nous vîmes le carrosse qui conduisait le Comte Sangiorgio prisonnier. Cette rencontre m'était désagréable et nous allâmes plus doucement.

Nous quittâmes notre voiture à l'auberge de la Dama Bianca, où il y avait un garçon s'appelant avec le curieux nom de *Torta*... J'allai ensuite à la recherche de mon frère Etienne, que je trouvai au Département, dans la salle des séances du Tribunal Criminel, où il y avait Ravera, Bicchi, Millon, Alberti, Toscano et Giaime. Mon frère avait une physionomie égarée, sur laquelle était l'empreinte de la douleur et du chagrin. Il se flattait pourtant de quelque espérance par rapport aux affaires de Mondovì puisque, disait-il, le Général Seras ne faisait de redoutables menaces, que pour ramener dans cette crainte les rebelles à leur devoir: que d'ailleurs il désirait de tout son coeur de pouvoir épargner cette population. Il ajouta qu'il paraissait même que les insurgés étaient devenus plus raisonnables et craintifs, puisque le Comte Vitale, qui jouait le rôle de Gouverneur, avait écrit au Général Seras qu'il n'avait accepté cette place que par force et pour empêcher de plus grands désordres: que i *Signori di Città* avaient écrit presque dans le même sens, en faisant des protestations qu'ils n'avaient aucune malveillance contre les Français.

Tandis que nous nous promenions tous sombres en tenant ces discours, il y avait Giaime, Millon et les autres qui prenaient part à notre sort. Bicchi même paraissait s'y intéresser vivement, et être affecté aussibien que nous des malheurs dans lesquels s'était engagée notre Province. On n'aurait jamais pu prévoir qu'il aurait joué une partie si active dans le Gouvernement Aristocratique!

Nous fûmes d'accord avec mon frère que j'irais moi même chez le Général Seras, et j'y fus en effet, avec *Barba Calota*, qui devait lui parler de quelques affaires de la Municipalité. Seras me reçut avec l'amitié la plus intime¹⁴, me témoigna ses bonnes intentions de terminer cette affaire à l'amiable sans compromettre la dignité de la République Française. Il me dit qu'à cet effet il avait déjà envoyées plusieurs proclamations, tantôt douces, tantôt menaçan-

¹⁴ Giammatteo Seras, nato in Osasco (Pinerolo) il 16 aprile 1767, pel suo valore e senno fu promosso alla dignità di conte sotto l'Impero Francese; ebbe il grado di generale di divisione e fu grande ufficiale della Legion d'Onore. Morì a Grenoble nel 1816 [n. d. tr.].

tes, mai toujours infructueuses: qu'il allait encore faire une expérience en leur envoyant la dernière: qu'après cela il aurait agi sans ménagement: qu'il aurait mis la ville en cendres; et qu'en effet il y avait déjà plusieurs jours qu'il faisait travailler à apprêter les brûlots. Je laissai le tems à ce Général, qui est d'un tempérament très-vif, de debonder sa colère: puis je le priai, au nom de notre amitié, de nos parens, de nos frères, et des autres patriotes emprisonnés, de vouloir épargner cette malheureuse ville, dans laquelle quoique le brigandage tryomphât dans le moment, il n'y avait pas moins une quantité de braves gens, qui ne méritaient pas d'être enveloppés dans l'horrible fléau dont ils étaient menacés de près. Seras me répondit avec de l'humeur en me remettant un papier: «Tiens, mon ami» me dit-il, «et juge par cet écrit s'il est possible de ménager une ville qui parle avec un ton si impudent et avec un mépris si marqué contre les Français!». C'était une lettre de l'Administration Civile, dans laquelle on mandait à Seras «de ne pas s'avancer sur Mondovì, puisqu'il s'en serait repenti: que dans la rencontre le choc aurait été terrible: que le peuple avait tellement en horreur le nom Français que jusqu'aux femmes et aux enfants étaient sous les armes: que le nombre des combattans se montait déjà à 60 mille hommes et que leurs forces croissaient d'un moment à l'autre: que le meilleur parti à prendre et le plus conforme au bonheur et aux intérêts des deux parties belligérantes c'était de rester tranquille chez soi, et de fixer d'accord les limites d'un côté à la Stura et de l'autre à la rivière de Gesso». La lettre était signée par Bava, Cordero, Belvedere, Ferrero, Cordero S. Quintino et plusieurs autres. On peut imaginer mon étonnement en lisant un écrit de cette nature, dans lequel des brigands s'avisèrent, dans leur fol orgueil, de donner la loi à l'Armée Française et de traiter avec la Grande Nation, comme de puissance à puissance sans s'apercevoir de l'abyme immense qui se creusait sous leurs pieds pour les engloutir. J'aimerais bien d'avoir une copie de cette pièce si intéressante pour sa bêtise. Ensuite Seras me parla d'une autre lettre plus outrée encore dans sa folie. Elle portait que: «Puisque la querelle était entre gens baptisés, ceux de Mondovì étaient déterminés à la finir paisiblement, pourvu que les Français consentissent à la dite fixation de limites et à leur livrer pour garantie la place de Coni. Dans le cas de refus, ils auraient à s'en repentir, puisque la *Madonna* leur avait promis la victoire!». Cette lettre était signée par le Chevalier Pietro Cordero di Vonzo. Malgré ces ridicules impudences, je ne cessais d'employer tous mes moyens près du Général Seras, pour le disposer à pardonner aux écarts d'une malheureuse population, qui s'était laissée entraîner malgré elle dans un faux pas par une imagination exaltée et par le fanatisme le plus combiné. Je parlai jusqu'au point que Seras m'en parut ému: il me dit: «Je m'aperçois bien, mon ami, que tu me parles de ta patrie et de ce qui te touches de près. Cependant ne crois pas d'exciter en moi de nouvelles sensations: non! Tu ne fais que réveiller celles que je garde dans mon coeur pour ma patrie, le Piémont, et pour

Mondovì surtout, que je chéris particulièrement! En preuve de cela, je m'en vais me remettre à tes conseils, que je ne doute pas qu'ils seront raisonnables: mets-toi maintenant à ma place, et dis-moi comment ferais-tu pour allier la clémence avec ce que je dois à la dignité française outragée!». Je répondis: «Puisque tu veux bien me donner cette marque d'amitié et de confiance, je te dirai tout ouvertement qu'à ta place je me bornerais à de simples menaces et à des préparatifs capables à jeter l'épouvante dans le coeur de ces malheureux, étant inutile de vouloir les ramener à leur devoir dans les moments de leur ivresse: il faut leur laisser cuver son vin. En attendant la raison succéderait à la place du fanatisme, et chacun reconnaîtrait sa position. L'ouvrier reprendrait ses travaux, le père de famille rentrerait dans ses foyers, et le paysan désabusé quitterait le fusil pour reprendre sa bêche». Alors Seras me serrant la main, me dit à l'oreille: «Voilà précisément mon dessein! Mais à présent la chose n'est plus entre mes mains. Je tiens des ordres du Général en chef¹⁵ de devoir prendre à quelque prix que ce soit les positions de Mondovì. On m'accuse déjà de trop de retard... Dans peu de temps il arrivera ici un autre Général¹⁶: peut-être je ne serais pas moi-même de l'expédition de Mondovì, mais elle aura lieu sans doute. Profite avec discrétion de ces lumières: employe tous les moyens que tu crois utiles pour ramener la tranquillité: mais hâte-toi, car le temps est court et précieux».

Dans ces entrefaites il vint Mottura l'Avocat, qui avait des copies de la Proclamation qu'on venait de traduire en italien. Elle ne parlait que de douceur, et elle offrait pour la dernière fois aux rebelles l'olive de la paix.

Je salua Piacentino d'Asti et Ferrero de la Corona Grossa qui étaient dans l'antichambre, tandis que Bunico-Calota entretenait le Général des affaires de sa Municipalité. Nous sortîmes ensemble. Nous avions déjà dépassé le temps du dîner, mais notre Torta nous attendait et nous trouvâmes encore de quoi manger. Nous étions encore à table, quand il arriva mon frère avec Clerici-Roccaforte, ex Sénateur, le Théologien Revelli et l'ami Menardi. Je fus surtout charmé de voir ce dernier qui s'était sauvé de Mondovì par une espèce de prodige, y étant encore au moment que la révolution éclata et qu'on alla chez lui, aussibien que chez les autres patriotes, prendre du bois pour brûler l'Arbre de la Liberté.

Suivant ce que j'avais entendu par le Général Seras, je proposais à mes amis de s'évertuer par toutes sortes de moyens d'éloigner les fléaux dont notre patrie était menacée; et nous résolûmes de s'adresser pour cela à l'Evêque, en lui faisant voir combien il était convenable, à la place qu'il occupait et à son ministère, d'apaiser les esprits et de ramener le calme et l'obéissance aux loix, qui étaient la source du véritable bonheur. Nous fûmes d'accord aussi

¹⁵ Cioè dal Generale Moreau [n. d. tr.].

¹⁶ Cioè il Generale Frassinetti [n. d. tr.].

de lui tracer une Lettre Pastorale à publier pour le peuple, en supposant que dans les troubles affreuses, dans lesquels il se trouvait, il ne pourrait avoir assez de tranquillité pour en composer une lui même. Cependant, la chose étant fort-pressante, Clerici d'un côté, et moi de l'autre, nous écrivîmes là sur deux pieds, chacun selon son idée. L'ouvrage de Clerici fut jugé plus à propos, parce qu'il était plus tourné sur le goût théologique. Il était basé sur ce principe, qu'il faut toujours obéir aux puissances supérieures, et par celà il était fort-convenable à l'esprit des prêtres, qui, dans leur abrutissement, n'ont jamais reconnu d'autre puissance que celle de la force.

Clerici même dressa la lettre pour l'Evêque, écrite avec la politesse la plus respectueuse. Le tout fut envoyé par le même parlementaire qui portait la proclamation du Général Français. Nous n'avons pas oublié d'y joindre des copies de la Lettre Pastorale de l'Evêque de Fossano, qui venait de paraître. Cet incomparable Prélat, dans un style simple et touchant, exhortait son peuple par tout ce qu'il y a de plus sacré, de rentrer dans l'ordre, et de ne vouloir point souiller l'enceinte de son Diocèse par des meurtres et des assassinats. Son adresse avait été suivie par l'effet le plus favorable: ce qui prouve que le Clergé à toujours des moyens puissans sur le peuple, quand il s'est rendu recommandable par sa sagesse et par sa piété: il prouve encore que, si quelquefois la voix du prêtre paraît insuffisante, c'est que le prêtre lui-même désavoue son langage par sa conduite et par ses secrètes insinuations; c'est, qu'en un mot, il n'est pas de bonne foi.

Ce même jour nous fûmes chez Madame Caviotti, fille du droguiste Eula, pour entendre des nouvelles de Mondovì, et comme elle en était venue depuis peu, pour reconnaître d'elle quel était l'état des choses; s'il y aurait eu le moyen de ramener le bon ordre, et à qui il aurait fallu s'adresser. Mais je fus choqué de voir qu'elle prenait les affaires les plus sérieuses avec une gaieté de coeur la plus indécente et avec une espèce de plaisanterie.

Il y avait alors à Coni une quantité de patriotes, qui avaient quitté Turin. Je vis, parmi les autres, le père et le fils Castalborge, les deux frères Chiarle, Vinay, qui venait d'être volé au Col de Tende, et Bressy, qui s'était sauvé de Mondovì. L'entretien tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, me déroba toutes mes heures, et c'était déjà trop tard, dans les circonstances où nous étions, pour se mettre en route pour Centallo.

Il fallut donc rester à Coni, quoique à regret de *Barba Calota*, qui avait des affaires pressantes de la Municipalité. Nous logeâmes le soir au même auberge, où notre ami *Torta* nous mit à dormir dans une chambre qui paraissait une véritable place, tant elle était grande. Il y avait quatre ou cinq lits qui ne paraissaient presque, il y avait une quantité de garde-robes et d'autres meubles, et un nombre infini de portraits du Roi, des Princes, des Princesses et des Papes. Le lit dont il nous favorisait était fort-dur. On entraînait dans la chambre par plusieurs avenues. Toutes les fois que je m'éveillais, je voyais de nou-

veaux personnages paraître, qui venaient se coucher. Je me rappelle qu'à côté de nous il y en avait un qui ne voulut point de draps; mais avant de se coucher, il tira de son havresac une espèce de souquenille ou sarrau, à la façon des rouliers de France, s'y affubla dedans, et se mit ainsi au lit. Nous ne pouvions dormir, et nous plaisantions sur ces ombres chinoises.

Le lendemain de bonne heure je fus voir mon frère Etienne, qui était logé chez Quaglia Gallizio. Il était déjà levé et coiffé, et s'entretenait dans la lecture de l'Ouvrage sur les Cultes de Dupuy. Je vis aussi l'Avocat Amistà, qui était sous le perruquier: nous renouvelâmes notre amitié, ne l'ayant vu depuis longtemps. Quaglia nous fit servir du café: nous fîmes nos adieux à Etienne, en lui recommandant de ne pas perdre de vue le Général Seras, et de m'informer à l'occasion de ce qu'il arrivait. Nous remontâmes ensuite en voiture pour Centallo.

La route de Coni à Cental était libre et sûre par rapport au passage continu de troupes. Nous y arrivâmes donc sans risque. J'ai diné ce même matin chez *Barba-Calota*, qui était un peu plus calme, puisqu'il présageait bien des démarches paisibles de Seras.

L'après dîner je fus rendre visite au Comte Franchi, qui me reçut avec toute la politesse possible. Nous parlâmes des affaires politiques, mais en mode de conversation. Il y avait chez le Comte Franchi le Théologien Gastaldi, Curé du village, et que je connaissais depuis le temps où nous avions été camarades au Collège des Provinces, lorsqu'il était particulièrement lié avec mes oncles Bunico. Il fit presque semblant de ne me pas connaître, et il me traita avec une extrême froideur. Telle est la puissance des opinions politiques, dont la puissance peut dissoudre entre les hommes les liens les plus sacrés et les plus anciens.

Je pratiquais à Cental un aristocrate bien plus raisonnable. C'était le Chevalier Vittier, originaire savoyard. Cette homme avait beaucoup de déférence pour moi. Il me parlait de la Démocratie en homme vertueux, et il paraissait surtout attaché aux sublimes maximes de Mably: mais il ne déguisait pas son penchant à l'aristocratie, parceque – disait-il – «le système républicain n'était plus que brigandage». Il était enchanté de la conduite des Républicains dans leurs premières campagnes, mais il désavouait le luxe, le ravage et le système d'immoralité qu'ils avaient déployé en Italie. En un mot vous l'auriez dit le meilleur Républicain si l'opinion publique et son aveu même ne l'eussent mis au nombre des aristocrates. Ses liaisons mêmes le décelaient pour tel. Je fus avec lui boire une bouteille chez Ricciardi, qui me combla d'éloges par rapport à ma conduite politique. Le Chevalier Vittier me parlait de littérature, et me faisait le panégyrique d'un livre italien, qui a pour titre *La Religione e la Legge*, dont il désirait de me donner lecture. Il me l'envoya en effet à la maison Bonvicino.

En attendant le Canavez et une partie du Piémont étaient ravagés par la

Massa Cristiana, commandée par un imposteur qui avait emprunté le nom de Branda Lucioni. Elle avait déjà occupé plusieurs villes et villages et elle avait eu même la hardiesse de menacer la ville et la Citadelle de Turin. Les exploits de ce paillasse militaire étaient dans toutes les bouches des aristocrates; qui, sans même paraître d'approuver sa conduite, lui faisaient des partisans parmi le peuple, qu'ils disposaient par là à la contre-révolution.

Je remarquais donc de certaines figures méprisantes, et surtout un rire moqueur par rapport à ma queue manquante. Il fallut donc en emprunter une feinte, puisqu'à si peu de frais je croyais me mettre à l'abri de la persécution. Madame Conti voulait bien se donner la peine tous les matins de m'attifler [*sic*]: ce qui me procurait le plaisir de m'égayer un peu dans une compagnie qui était presque toujours plaisante. Elle faisait quelquefois des sorties qui étaient vraiment charmantes. Par exemple elle me racontait une fois ses aventures du tems qu'elle était au Couvent en éducation: duquel elle me disait avoir été renvoyée par rapport à ce qu'elle avait dévoilé les mystères des Religieuses, en ouvrant tout brusquement la porte de l'endroit où elles étaient assemblées à se frapper de la discipline; et les avait pour cela faites paraître le cul en l'air et les cotillons sur la tête. Ce forfait avait tellement offensé la Supérieure, qu'elle l'avait chassée tout de suite.

Le jour 19 de Mai, je fis une promenade jusqu'à Levaldigi, avec MMrr. Bonvicino et le Cisalpin ci dessus nommé, sa femme et sa fille. Nous montâmes dans le cabriolet de Mr. Bonvicino tiré par les chevaux du Cisalpin et guidé par lui-même. Nous fûmes rendre une visite au Curé, selon ce que nous avions promis. C'était un jour de fête. Nous arrivâmes à l'instant où l'on donnait la bénédiction. J'étais à genoux sur la porte de l'Eglise: les paysans me regardaient d'un ton méprisant et plaisantaient sur ma coiffure. Je ne pus endurer le mépris: je m'en fis voir offensé et peu s'en fallut que nous n'allions une querelle, dans laquelle j'aurais eu toujours le dessous. Je connais d'avoir commis une imprudence. Le médecin Duelli, qui était venu avec nous derrière le carrosse, m'avertit de ne pas aller plus loin, crainte que cette question n'eût des suites fâcheuses. Vraiment les paysans ne furent tranquilles que quand ils virent que j'allais chez la Curé.

Le Théologien Giordana (c'est le non du Curé) gardait tout le dehors d'un Démocrate, ou du moins d'un homme raisonnable: il avait réussi à faire remettre l'Arbre de la Liberté, qu'on avait déjà terrassé: il grondait les paysans de poursuivre les soldats Français, qui n'étaient que des pauvres malheureux. «Eh, mon Curé! – repartit un d'entre eux – ce n'est pas aux Français que nous en voulons; c'est aux *Cherubins*!». Il voulait dire les Jacobins. Tandis que le Curé nous donnait à boire et que tant lui que ses deux Vicaires, qui étaient des bonnes gens, nous comblaient de politesses, le Cisalpin, qui s'était saisi de quelques livres de Théologie qu'il trouva sur la table, entra dans de certains propos de religion que la prudence et la compagnie ne per-

mettaient pas d'entâmer, et ne voulant étaler le savant et trancher du capable, il ne débitait que des bêtises. J'ai eu lieu de remarquer la grossièreté de cet homme-là, qui brillait encore davantage par la façon dont-il se traitait avec sa femme. Ils grognaient toujours ensemble, et leur epithète le plus commun était celui de *porco* et de *porca*. Ils prodiguaient même ce beau titre à leur petite enfant, à l'égard de laquelle absolument il ne pouvait pas être à propos. Et cependant cet homme se disait un Avocat d'une très-haute réputation: il étalait sa famille aussibien que ses richesses, mais son discours à la fin retombait toujours sur les fournitures et entreprises.

Nous sortîmes de la maison du Curé pour briser ce discours impertinent et nous allâmes, toute la compagnie, voir le palais et le jardin du feudataire, qui est d'un goût très-esquis, principalement par rapport au village. Le palais est entièrement abandonné. Au retour nous plaisantions avec le Médecin Duelli qui était toujours derrière le carrosse en forme de domestique. C'était le plus bon enfant du monde, patriote honnête et éclairé, dont la compagnie m'était agréable. Nous chantâmes même la chanson Républicaine, qui commence: *Or che piantato è l'Albero*; cette chanson n'était pas à propos à nos circonstances. Madame la Cisalpina avait, comme presque tous les Italiens, une voix douce et brillante.

Nous rencontrâmes Madame Conti avec Madame Ferrero, mariée à Fossano, sa soeur, et Mademoiselle Bonvicino, qui nous venaient à la rencontre. Ces dernières étaient arrivées à l'instant même de Fossan; nous descendîmes pour les complimenter, et les hommes quittèrent la voiture pour faire place aux dames. Seulement Madame Conti voulut être de notre partie à pieds.

Je me promenai ce soir même avec le Comte Sangiorgio le père, qui passait pour l'aristocrate le plus acharné, et qui par cette raison avait dû quitter Fossan où il était Commandant. Cet homme montrait pour moi une singulière bienveillance, que je sais d'autant moins comprendre qu'il n'ignorait pas que nous n'étions pas d'accord en opinions politiques et que je ne déguisais nullement ma façon de penser. Tout de suite qu'il me voyait paraître, il venait s'associer avec moi. Je le traitais également comme les autres, étant dans mon système de respecter tout le monde. Si je dois en juger par ses discours, il me paraissait rempli de bonsens et de modération: peut-être se déguisait-il avec moi?

Cependant les mutins de Mondovì étaient toujours opiniâtres dans leurs aveugles desseins. Les citoyens Serra, Virginio, Gaffodio d'accord, à ce qu'on disait, avec le Général Moreau, étaient partis exprès de Turin pour aller à Mondovì employer leur crédit pour apaiser cette horrible insurrection. A leur passage par Fossan ils avaient été arrêtés par les patriotes du pays, en suite de quelques soupçons sur leur personne, et traduits à Coni devant le Général Seras. On avait même repandu le bruit qu'ils avaient été saisis avec des papiers de conspiration au moment qu'ils étaient pour les jeter dans une latrine;

et qu'en suite de cela ils étaient en prison à Coni, rigoureusement gardés. Ce dernier bruit avait été démenti, depuis qu'on avait appris que le Général Seras lui-même leur avait donné un passeport pour se rendre à Mondovì, avait concerté avec eux la manière de se conduire, et avait promis de suspendre l'expédition pour donner temps à une composition.

Malgré tout cela Mr. Bonvicino craignait d'être compromis par rapport à une lettre qu'il venait de recevoir du Citoyen Serra, lorsque ce dernier ne pouvait ignorer les troubles de Mondovì; dans laquelle il lui ordonnait d'envoyer, en sa qualité de Fournisseur aux Magazins, une considérable quantité de bleds [*sic*] à Mondovì. Sur le même goût était une autre lettre du Baron Borsarelli¹⁷, qui lui enjoignait de hâter l'expédition du bleds à ses magasins, en l'avertissant de s'adresser à Ferrone, puisque l'ancien Receveur Bongioanni¹⁸ était en prison. Il est vrai que Bonvicino n'écoulant que la voix du bonsens, avait été bien loin de s'acquitter d'une commission si extravagante. Mais il n'avait pas même sondé à ces propos les intentions du Général Commandant à Coni, de façon que, venant à être saisis les papiers de Serra ou de Borsarelli, on pouvait trouver dans le copie-lettres des pièces qu'on aurait pû même tourner contre lui. Il demanda mon conseil sur cet affaire et nous fûmes d'accord de remettre tout de suite les deux lettres entre les mains de Seras, en laissant à lui d'y faire les observations et d'en faire l'usage qu'il jugerait plus à propos. Précisément Bonvicino devait se rendre à Coni pour des affaires qui avaient rapport à son entreprise. Il m'invita à être de la partie.

Nous partîmes le lendemain de bonne heure dans son cabriolet. Tandis que lui était allé chez Seras, je m'entretins avec Etienne, avec Menardi et Revelli, chez lequel je fus prendre le café. On avait encore une bluette d'espérance sur la mission des parlementaires sus-nommés, auxquels on avait fixé pour terme pérennaire les neuf-heures du lendemain. Et en attendant on redoublait de préparatifs guerriers et les troupes en grand nombre pleuvaient

¹⁷ Il Barone Luigi Borsarelli di Rifreddo, che aveva il titolo di Intendente, ed era allora Conservatore del Tabellone della Città e Mandamento di Mondovì, e Marchesato di Ceva, scrisse, dedicandola a S. E. il Cav. Sammartino di Sangermano, Balio dell'Ordine Gerosolimitano e Primo Scudiere di S. M. Sarda, una *Storia Politica e Apologetica della Città e Mandato di Mondovì dal principio della guerra sino all'invasione dei Francesi* (1796) e da questa fino al ristabilimento del Potere Civile e Militare Regio (BRT N. 702, mancante però del 2° vol., forse presso i discendenti), e sembra intendesse pubblicarla per le stampe. Egli scrive che fu suo disegno presentare al Governo, nel complesso degli avvenimenti il politico termometro dello stato d'allora di Mondovì e Mandamento, dal quale, per le ragioni da lui divisate, ne dovea risultare la base per adattarvi le convenienti provvidenze. Sommamente affezionato alla Casa Reale, si addimosta un po' troppo parziale pel Governo d'allora, e scrive con un po' di passione. Pur bisogna convenire che dal complesso del libro traspare essere stato un uomo onesto ed amante della verità. Non è senza interesse il leggere quali fossero in allora i sentimenti in questa montana Provincia... (cfr. MOROZZO DELLA ROCCA, p. 59) [*n. d. tr.*]. [Altre notizie sul Borsarelli sono in OCCELLI, pp. 463-65; sulle prerogative nobiliari della famiglia Borsarelli, il Nostro compose l'inedito poemetto satirico *La Borseide*].

¹⁸ Giuseppe Domenico Bongioanni, fratello dell'autore [*n. d. tr.*].

de tout côté à Coni. Nous avons gagné temps, et nous fûmes d'accord d'aller encore dîner à Centallo. J'y ai dîné à la maison Bonvicino.

Il y avait longtemps que *Barba* et *Magna Calota* me faisaient des empresemens pour que j'allasse voir le nommé Lisdero qui ne sortait presque jamais de chez lui et qui avait plaisir de me connaître. Je trouvai ce respectable vieillard occupé à la culture de son petit jardin: il avait tous le bonsens, toute la simplicité, la vigueur et la tranquille gaieté du beau âge du monde. J'eus un petit entretien avec lui bien satisfaisant. Il y avait chez lui Madame Cerruti la jeune, et quelques autres dames du pays. Nous avons causé, plaisanté et bû bouteilles. Le soir je sortis à la promenade avec Mesdames Bonvicino, Conti, Ferrero et sa soeur. Il y avait aussi Conti, le mari, et le Médecin Duelli.

Je reçus le lendemain une visite fort-agréable. C'était de Don Botteri, mon premier précepteur domestique. Il y avait longtemps que je ne l'avais pas vu, et depuis lors il avait parcouru une longue carrière d'aventures, de maladies, de malheurs et de folies. Combien le trouvais-je âgé! Il avait à quarante-cinq ans, ses cheveux blancs comme de la neige. Il était cependant dans un embompment très-charmant. Il avait sur sa physionomie une fraîcheur pastorale et des couleurs si vivement animées qui décelaient la forte constitution de son physique, qui l'avait tiré de telles affaires, dans lesquelles tout autre aurait échoué. Combien de tendres souvenirs ne me rappela-t-elle la vue de cet homme respectable! Il me paraissait de redevenir enfant, et toutes les petites aventures, les jeux, les désirs, les réjouissances, les déboires de mon premier âge se rangeaient devant mon imagination rajeunie. Lui-même ne pouvait se rassasier de ma compagnie: il me parlait avec un air satisfait et une certaine simplicité mêlée de tendresse. Je ne pouvais à mon tour lui cacher mon affection et ma reconnaissance: il faut avouer que je chéris très particulièrement cet homme sous plusieurs rapports. Car, enfin, c'est à lui seul, parmi tous les précepteurs, que je professe toutes les obligations: les autres n'ont fait que me battre, me dégoûter, me mépriser, m'abrutir. Si la méthode des études était sotte et inconséquente, ce n'était pas sa faute, et il ne s'en acquittait pas moins avec la religion la plus scrupuleuse. Je lui sais bon gré de m'avoir le premier inspiré de l'amour propre et de m'avoir constamment fait lutter contre la routine des pédants, quoique il fut pédant lui-même. En un mot, c'est à lui particulièrement que je dois tous mes succès, lesquels quoique ils ne soient pas fort-éclatants, *je suis cependant ce que je suis*, comme disait fort à propos un vaillant cuistre de paroisie. Don Botteri présidait depuis quelques années au gouvernement d'une chapelle entre Savillan et Cental. Je devais aller dîner avec lui, et il m'offrit dans tous les événements sa maison, dans laquelle, disait-il, je n'aurais pas couru de risques. Je viens d'entendre qu'il rendit ensuite, dans des circonstances critiquement affreuses, des services tres-importans à *Magna Calota*. Cela était dans l'ordre des choses et conforme à son caractère. De bon coeur, sans façons, amant de la bouteille, de la

chasse et des femmes, bon vivant comme il était, ç'aurait été impossible qu'il pût s'aigrir dans la fureur des partis qu'il ne connaissait point et partager l'affreux brigandage de la réaction.

La journée, don je m'occupe maintenant, était celle destinée par les Français à l'expédition de Mondovì (21 Mai). Les parlementaires Serra, Virginio et Gaffodio n'avaient point, selon l'accord, envoyé de réponse au Général Seras, et on ne savait plus ce qu'il en était devenu. J'avais passé la nuit précédente dans l'alarme, en considérant que peu d'heures allaient décider du sort de ma malheureuse patrie. J'étais encore plus inquiet ce jour-ci, en ne voyant paraître aucune nouvelle de pacification. Après midi nous entendîmes par quelqu'un que nous avions envoyé faire des reconnaissances à Coni, qu'on avait attermyée l'expédition au jour suivant; en suite de la nouvelle, laquelle, disait-on, avait indirectement pénétré, qu'on était presque d'accord avec les insurgens, et que l'on espérait de composer toute cette affaire à l'amiable.

Le jour 22 Mai je me levai de bon matin: j'avais déjà parcouru tout le pays alentour, et je ne voyais personne paraître. Mon impatience de savoir des nouvelles de Coni était à un point qu'elle voulait être satisfaite. Elle ne le fût que trop! J'entendis sur les dix heures que les Français avaient expédié un gros train d'artillerie sur Mondovì, lequel avait été suivi, à ce qu'on disait, par dix mille hommes d'infanterie, et douze cent de cavalerie. On peut s'imaginer ma situation!

J'ai dîné chez *Barba Calota* ce jour là, mais nous n'avons ni parlé ni mangé, nos coeurs étant trop profondément navrés de tristesse. Je passai ensuite à la maison Bonvicino. On s'évertuait de me consoler en voulant me persuader que toute espérance de pacification n'était pas encore perdue: mais je m'apercevais que de cette dernière idée ils n'étaient pas eux-mêmes persuadés, et qu'ils pouvaient à regret cacher l'inquiétude dont mon coeur était navré. On vint nous dire ensuite qu'on entendait les coups de peloton et que plusieurs villages sur la route de Mondovì étaient en flammes. Aussitôt que nous sortîmes de la maison, des coups suivis de canon se firent entendre; les coups de peloton retentissaient de plus loin, et ce sombre bruit se perpétuait avec une affreuse mélange [*sic*].

Tout le monde était assemblé sous le Pellerino. Chacun raisonnait à sa fantaisie, chacun débitait son opinion et s'enorgueillissait des succès prétendus. Moi seul, je ne voyais, quelque ce fût le vainqueur, que des malheurs et du ravage. Il y en avait qui étaient sur le clocher avec des lunettes. Le soleil était encore trop élevé sur son étendue, et on ne voyait les objets qu'à demi. Cependant chacun croyait tout voir et chacun voyait différemment, et selon son opinion: semblables à ces astronomes prévenus, dont l'un voyait des villages dans la lune, l'autre des campagnes et des arbres, le curé, le clocher, la paroisse. Ainsi nous dit-on d'avoir distinctement aperçu que les Français venaient d'être repoussés au passage de la Stura; tandis que quelqu'autre assû-

rait avoir vu un très-grand nombre de troupes sur le plateau des collines des Langhe qui, à ce qu'on pouvait découvrir, paraissaient des soldats de l'Empereur. Il n'en fallut pas davantage pour que cette opinion prévalût: on comença pour dire que cela était vraisemblable, ensuite qu'il était vrai, ensuite qu'on en avait des rapports certains; et on ajoutait que les Autrichiens, depuis plusieurs jours, étaient cachés, quoique en petit nombre, dans la ville même de Mondovì; mais que ce n'était que l'avant-garde d'une redoutable colonne, qui se tenait postée à Murazzano pour marcher en secours au moindre avis; qu'apparemment c'était celle qu'on avait aperçu avec la lunette, mais que cependant toute la masse des paysans était commandée par des officiers Autrichiens déguisés. Ce drôle de roman, se renforçant de bruit en bruit et croissant de bouche en bouche, en moins de deux heures on débitait franchement que les Français avaient été battus, et on donnait même des détails du combat. Si par hasard Cental eût été une ville fournie d'imprimerie, je parierois que le soir on en aurait vendu la relation.

Je revins à la Maison Bonvicino, et je montai sur la *specola* pour tâcher de voir quelque chose; mais je ne vis que de la fumée à une considérable distance de Mondovì. Jean Bonvicino n'aperçut pas davantage. Nous n'entendions pas même de coups de feu: un silence parfait avait succédé à une longue canonade, mais ce silence même se replongeait sur mon coeur et y gravait une sombre tristesse. Nous descendîmes dans la chambre de Jean, où il y avait sa mère qui nous attendait. Nous faisons quelques réflexions sur ce que nous avions vu et entendu, lorsque nous vîmes tout d'un coup paraître le Comte Franchi. L'arrivée de cet homme, inattendu dans la maison et dans les circonstances où nous étions, et surtout dans l'endroit écarté où nous nous trouvions par hasard, causa dans moi aussibien que dans madame Boncivino la plus grande surprise. Il était venu étaler son tryomphe sur les prétendus succès de l'aristocratie; son maintien décelait d'avance la passion dont il était agité; elle se peignait même sur son visage, animé de la fureur de parti, dont les traits étaient possédés par la humeur caustique-atrabilaire qu'il cachait à regret. Il nous fit une insupportable déclamation sur les maux que la Démocratie avait causé au genre humain, ensuite sur les vices, l'immoralité et l'impiété de la Nation Française surtout; laquelle, disait-il « par le trait le plus impardonnable de l'orgueil, avait « voulu séparer le Ciel de la Terre, et briser les liens qui l'unissent au Tout-Puissant. Mais elle n'y réussira pas! » ajoutait-il avec emphase et en se frappant la poitrine, « non, elle n'y réussira pas sans doute! Le Grand Dieu qu'ils voulurent méconnaître, apprête dans le silence l'éclat de ses vengeances! ». A' mesure qu'il parlait, son visage s'enflammait, et ses yeux brillans de rougeâtre, jetaient de tout côté des regards farouches, qui paraissaient nous vouloir anéantir. Cet effort prophétique avait presque épuisé sa voix. Il était hors d'haleine, et nous n'étions pas encore revenus de notre surprise, lorsque, avec un ton d'assurance, il suivit de la sorte: « Non,

Mondovì vaillante et fidèle, tu ne succomberas point! Ce n'est pas par hasard que tu as pris les armes: c'est le Dieu des Armées que te les mît à la main, c'est Lui qui te soutiendra et qui te donnera la victoire! Les prières et la piété de tes habitans se sont faites entendre dans les Cieux! * Se tournant ensuite à nous, il nous fit un long étalage des prières, des triduos, des sermons, des jeûnes et surtout des processions à la Madonna à pieds nus et enchainés, qui, disait-il, se suivaient l'une à l'autre, et qu'il était impossible ne produisissent pas l'effet désiré. Malheureux! Au moment même qu'il parlait, Mondovì était pavée de cadavres et dévorée par les flammes!

En sortant de la maison je rencontrai le Médecin Duelli. Il était sur les vingtdeux heures: il m'invita à faire un tour de promenade. J'y consentis, et nous allâmes pour la route de Fossano, qui est ombragée par des allées qui se prolongent des deux côtés, et rafraîchie par une espèce de canal dont l'eau coule doucement. Nous n'avions fait que peu de pas, lorsque nous rencontrâmes le nommé V..... patriote connu particulièrement par le Médecin Duelli. Aussitôt que nous fîmes accompagnés avec lui, nous nous aperçûmes d'être remarqués de tous les passants, par cela seul que nous étions trois démocrates ensemble. Pour nous mettre plus à notre aise, nous traversâmes une haie qui bordait le chemin, et nous entrâmes dans un vignoble. C'est là qu'entourés des charmes de la Nature, au milieu des innocentes voix des oiseaux, nous ouvrîmes un entretien sur la méchanceté des hommes et sur l'affreux avenir, dont le voile commençait à se déchirer devant nous. Le Médecin Duelli regrettait de ne pouvoir quitter le Piémont, par rapport qu'il était l'unique rejeton de sa famille, et qu'il ne pouvait frustrer sa mère âgée de l'assistance qu'elle pouvait attendre de lui. Je me proposais de passer en Angleterre; prévoyant de loin que la France, entraînée par le brigandage et par la corruption des mœurs, après avoir prodigué le sang et les trésors d'une grande et populeuse Nation, et désolé la moitié de l'univers, finirait par être elle-même conquise par l'étranger ou pour tomber dans l'esclavage. Il se pourrait faire encore que je réalisasse mon projet.

La nuit commençait à approcher, et le soleil languissant prolongeait sur la surface de la terre la forme des objects. Nous revînmes dans le village, pour tâcher de découvrir ce qui se passait du côté de Mondovì. Le clocher était déjà rempli de monde et surtout d'enfans: les lunettes qu'ils tenaient étaient bagnes. Nous envoyâmes donc chercher celle du Chevalier Vittier. En attendant je découvrais parfaitement, avec mes yeux, des granges et des villages incendiés: mais la fumée avait formé une espèce de nuage qui planait sur le plat pays et empêchait à l'oeil de pénétrer plus loin. Seulement de côté de Murazano, à ce qu'il me paraissait, on découvrait un autre grand incendie qui se faisait jour au milieu des tourbillons d'immense fumée. Les coups de feu, qui deux heures avant retentissaient avec une continuation qui marquait l'acharnement, avaient alors cessé ou ne se faisaient entendre que par intervalles.

Dès que la lunette fût arrivée, je tournai mes regards du côté de la ville de Mondovì. Je fus satisfait de ne voir point d'incendies sur la Piazza. Seulement sur la route de Breo, je voyais une quantité de monde, dont les uns remontaient vigoureusement et les autres descendaient à pas précipités. Ce phénomène était plus marqué encore du côté de la Rocca del Burio, où l'on voyait rouler, ou plutôt degringoler des gens de toute part. La vue des faux-bourgs était entièrement interdite: on ne voyait que des nuages qui paraissaient de fumée. Je promenaï de tout côté mes regards inquiets, et je les arrêtais surtout sur les maisons des prisons, desquelles l'une renfermait mes frères et l'autre deux de mes soeurs, victimes volontaires de leur jeunesse et de leur simplicité. Combien d'idées effrayantes enfantait mon imagination affligée!

Je restais toujours dans la même attitude, lorsque la nuit tombante vint obscurir ma lunette. Je fus même détourné de mes rêves par un fort bruit, qui vint de près me frapper les oreilles: c'était un coup de la grande cloche. Aussitôt j'entends des éclats de rire à côté de moi; je vois avec surprise la jeune Madame Conti, qui avec sa belle soeur était aussi montée, je ne saurais comment, au sommet de ce clocher, dont les escaliers étaient trop rudes pour une femme. Ces deux étourdies montraient dans ce momento une telle gaieté, qu'elle était fort déplacée pour... [testo interrotto].

Je ne pouvais partager leur plaisanterie. J'ai peut-être manqué de politesse à leur égard, si cependant c'est une faute que de suivre le penchant de son coeur. Je mets ma main dans ma poche, et je ne trouve plus de mouchoir. Je ne savais comprendre comment dans un petit village pût se glisser cette mauvaise habitude du borseggio, qui ordinairement ne convient qu'aux grandes villes. Je faisais passer en revue tous ceux qui m'entouraient, lorsqu'un éclat de rire décela la plaisanterie. C'était Madame Conti qui me l'avait emporté. J'étais si loin de la réjouissance, que je me le fis rendre d'un ton tout brusque, comme s'il s'agissait d'un véritable larcin.

Je passai la soirée et la nuit dans le deuil et dans l'alarme. *Barba Calota* n'était pas plus tranquille que moi. Le lendemain très de bonne heure nous sortîmes ensemble. Le soleil commençait à peine à éclairer les forfaits des hommes. Tout les habitans du village languissaient encore dans les bras d'un tranquille repos et les campagnes désertes de laboureurs chômaient elles-mêmes la Fête Dieu qu'on célébrait en ce jour (23 Mai 1799). *Barba Calota* et moi, nous nous promenions rêveurs et sombres par des sentiers écartés, où nous marchions au hasard. Un seul mot n'était pas encore sorti de notre bouche, lorsque, sans nous en apercevoir, nous nous trouvâmes au milieu des sillons couverts de bleds drus. Je me tourne à mon camarade pour lui marquer où nous nous étions laissés entraîner par notre rêverie: il ne me réponds que par un long soupir. Je n'ai jamais vu un homme qui se laisse aussi profondément accabler par les revers et qui passe aussi promptement de l'ivresse de la joie au dernier degré de la tristesse. Il nous fallût traverser les gârets

[sic] pour nous remettre sur la route. *Calota* fit un effort sur soimême et se mit à désert[er] [sic] sur des lieux communs par rapport à l'agriculture: mais je m'apercevais que son imagination était bien loin de ces idées et qu'elles ne s'enfantaient que sur ses lèvres!

Lorsque nous arrivions au village, les églises étaient déjà remplies de dévots, et la curiosité du prêtre commençait à se rassasier du récit des folies des aveugles humains. Après avoir entendu la Messe à la Paroisse nous allâmes chez nous. *Magna* venait de se lever et nous prîmes le café avec elle: sous un air d'indifférence elle cachait à regret le chagrin dont son coeur était obsédé. J'étais extrêmement inquiet, tantôt assis, tantôt debout; je prenais un livre à la main, que je rejetais depuis peu, sans savoir dans quelle langue il était écrit; je me promenais, je m'arrêtais, je rêvais. Tandis que j'étais dans cet état agité, j'entendis tout d'un coup retentir les airs par le double carillon que la jouissance du jour faisait branler de tout côté. Cet éclatant bruit produisit en moi un effet tout contraire: une profonde tristesse s'empara de mon âme; elle cherchait à s'épancher; il me fallût sortir de la maison: c'est au bord de la Grana que je portai mes pas. La rivière engrossie par les pluies continuelles de cette année malheureuse, humectée encore davantage par les larmes des mortels, venait de recevoir encore l'hommage des ruisseaux et des ravines. Morne et pensif, je laissais l'épreinte de mes pas sur le sol douillet et je mêlais le cours de mes idées à la sombre courante de la rivière. J'étais au milieu de délicieux bocages formés par des jeunes plantes, qui paraissaient reconnaître leur existence de la clémence des eaux et parmi lesquelles la Nature venait de pratiquer des allées d'une simplicité charmante. Je me laissais guider par mon penchant mélancolique, lorsque des coups répétés de petits mortiers, qu'on tirait au village pour la solennité du jour, m'avertirent de revirer sur mes pas. Des morceaux de poésie et des mots sentencieux, qu'en passant j'avais de distance à distance gravés sur le sable, étaient presque tous disparus: on n'y voyait plus qu'une légère empreinte maîtrisée par l'air et foulée par les animaux, semblable aux projets des hommes, qui sont le plus souvent emportés par le vent ou détruits par le droit du plus fort.

On ne savait ce que c'était devenu de moi, lorsque je revins à la maison. *Barba Calota* avait été forcé malgré lui de se trouver à la procession, à laquelle la Municipalité avait intervenu pour donner une marque de sa piété. Insensées! Ne croyaient ils pas que la Religion, ou plutôt la superstition n'était qu'un prétexte et un manteau dont l'aristocrate s'affublait pour mieux couvrir la noirceur de son âme.

Nous étions à table, lorsqu'on vint nous dire que Monseigneur l'Evêque de Mondovì¹⁹ avait été traduit à Coni par les Français. Cela me fit voir qu'à

¹⁹ Giuseppe Anton Maria Corte, dapprima vescovo d'Acqui e poi di Mondovì, morto quivi il 25 dicembre 1800 in età di 74 anni, e sepolto nei sotterranei di quella Cattedrale [n. d. tr.].

Mondovì les Français avaient été vainqueurs. Je passai cependant tout de suite à la maison Bonvicino, où l'on me confirma ce que je venais d'entendre: on m'assûrait néanmoins que c'était pour une mesure paisible, et que l'Evêque était comme en ôtage, en suite des propositions de paix faites par les insurgés.

Je me décidai tout de suite d'aller à Coni, malgré la chaleur de la saison et du midi, que nous n'avions dépassé que d'une heure. Mesdames Bonvicino, Ferrero, leurs maris et toute la compagnie, craignant peut-être que je n'allasse entendre quelques fâcheuses nouvelles, firent en vain tous leurs efforts pour me détourner de mon propos: ce voyage de Coni me paraissait si nécessaire, que je m'impatiençai sur un moment de retard. Je fis mes adieux à Madame Ferrero, qui devait partir pour Fossan avec l'Avocat son mari, qui était venu la prendre; j'allais voir si *Barba Calota* voulait être de la partie. *Calota* animé du même désir serait venu volontiers avec moi; mais gras comme il est, et n'étant pas tout à fait bien en santé, il n'avait pas le courage de braver un soleil brûlant sur une route qui n'est point du tout ombragée. Je ne voulus point consentir à partir plus tard, et il se borna à venir m'accompagner à une demi-lieue du village.

Je marchais sur la chaussée de la route, pour m'emparer du peu d'ombre qui de distance en distance se présentait sur mes pas: mais ma foi, ce n'était pas grande chose, parceque le soleil lançait trop perpendiculairement sur la terre ses rayons enflammés. Je rêvais sur le comment l'Evêque de Mondovì pût être à Coni, et un doux présentiment disait à mon coeur que les patriotes devaient être délivrés, et que j'y verrais pareillement mes frères. J'ai rencontré très-peu de monde sur la route, si ce n'est un certain que je connaissais seulement de physionomie, mais dont je ne me rappelle pas le nom. Il venait de Coni dans une roulantine, accompagné avec un autre citoyen. Il me salua avec toute la politesse et il m'offrit de revenir sur ses pas ou de m'attendre à une grange tout proche, si je voulais retourner le même soir à Cental dans sa voiture: mais, sur l'espoir d'y trouver mes frères, j'aimais m'arrêter un peu davantage à Coni. Par ce même inconnu j'entendis confusement quelque chose par rapport à l'expédition de Mondovì et aux affreux ravages qu'on y avait commis.

En attendant j'étais mouillé de sueur, et je marchais très doucement lorsque un escadron de cavalerie passa, qui me fit bien avaler de la poussière. Je m'arrêtai un instant au bord d'un ruisseau et je m'étais à peine remis sur la route, lorsque je rencontrai quatre paysans qui se tenaient l'un l'autre les bras entrelacés. Je voyais qu'ils commençaient à chuchoter ensemble et à me regarder de propos. Aussitôt qu'ils furent près de moi, l'un commença à prononcer le nom de *Giacoubin*, l'autre le répéta tout de même, et le troisième me dit, dans son patois: *foutu Giacoubin! Fomme fin, fomme fin!* Ils allaient répétant ces mots tandis qu'ils s'approchaient de moi: mais le quatrième,

le plus sage de tous, désavouait leur langage et tâchait de les détourner d'outrager ainsi le monde sans raison. Par bonheur cela n'eût point de suite: je n'en fus pas même épouvanté, d'autant plus que ces paysans m'avaient la mine d'être saouls et que je les voyais branler dans leur démarche. D'ailleurs je n'étais pas fort loin de Coni et sur une route pratiquée par le passage de troupes.

Aussitôt que je fus arrivé près du pont de Gesso, je vis les troupes Françaises campées dans la prairie sous les remparts de la forteresse. Le soldat chantait, s'amusait et faisait ribotte: marque certaine qu'il était satisfait de sa position et rassasié de butin. Je n'allais pas loin à en être assuré ayant rencontré près l'esplanade de la place le Médecin Savio, mon ami, qui tout de suite qu'il m'aperçût se cria d'une voix interdite: «Ah, mon cher Bongioanni, comme on a fait de Mondovì! Combien de scélératesses, combien d'horreurs on y a commis! On n'a pas même épargné les patriotes!...». Tandis qu'il tenait ce langage il soupirait sans cesse, comme un homme qui voulût m'annoncer quelque malheur plus grand encore. J'étais effrayé qu'il ne poursuivît pas plus loin, mais je n'osais rien lui demander et nous fîmes plusieurs pas dans le silence. M'étant ensuite fait courage, je lui demandai si mes frères étaient à Coni. «Oui, ils y sont» me répondit-il – «Mais tous les trois avec l'Avocat Bunico?». Il fut un moment interdit, ce qui me causa beaucoup de peine. Il me dit ensuite qu'il ne savait rien du troisième: qu'il n'en connaissait que deux, qu'il avait vus avec l'Avocat Bunico et l'Avocat Quaglia²⁰.

Cela commençait à me rassurer, lorsque j'aperçus l'Avocat Bunico lui-même, qui traversait la grande rue qu'on appelle la *place*. Je courus l'embrasser, et nous restâmes quelques instans sans pouvoir parler. L'alarme le plus marqué était peint sur son visage, qui ne paraissait pas moins verdâtre que son habit: et le rire forcé avec lequel il cherchait à se parer ne donnait que plus d'éclat à l'épouvante qui possédait tous ses traits. J'entendis tout de suite par lui que tous mes frères s'étaient sauvés, et qu'ils étaient à Coni. Nous roulâmes envain deux fois la grande rue et autant les arcades pour les trouver, et nous nous arrêtâmes seulement dans un Café pour prendre un rafraîchissement, étant, moi surtout, excédés de fatigue et de soif. Au sortir de la boutique nous rencontrâmes François, dont l'air n'était point du tout déconcerté. J'entendis ensuite qu'il n'avait pas été en prison, quoiqu'il eût aussi couru ses dangers; et, quelques momens après j'embrassais Joseph et Prosperin, dont le dernier avec une physionomie si pâle et égarée, qu'on avait de la peine à le reconnaître. Après quelques jouissances réciproques, j'entendis par eux en

²⁰ Forse costui era quell'avvocato Nicola Quaglia che stampò in due volumi la *Nuova Pratica Legale sopra le Donazioni tra vivi e i Testamenti, secondo il Codice Civile dei Francesi*, Torino Anno XII (1804), stamparia di Domenico Pane e C. [n. d. tr.].

abrégé le récit du traitement barbare qu'ils avaient essuyé par nos dignes compatriotes de Mondovì.

Mes frères allèrent voir l'Evêque Corte, qui était logé chez le Prieur Tomatis, et qui avait été emmené à Coni comme en ôtage, sans pourtant qu'il aie rien souffert, ni dans sa personne, ni dans ses biens. Mes frères voulaient lui donner un témoignage qu'ils n'avaient pas de mauvaises intentions contre lui: on me pressa de vouloir être de la partie. Je n'en eus point le courage. Il les reçut avec toute l'agitation d'un homme qui a quelque chose à se reprocher.

Nous nous revîmes ensuite à la maison Quaglia-Gallizio, où était mon frère Etienne, et où j'eus aussi le plaisir d'embrasser l'Avocat Quaglia mon ami, qui venait de même de sortir de prison. Il en était devenu sombre et épouvanté, comme Diderot hors du donjon. Aussitôt arriva Don Menardi, avec Vachino le cordonnier, qui était aussi parmi les patriotes emprisonnés à Mondovì. Avec eux était le fils de Charles Pepino, qui venait d'être elargi des prisons de Coni, à l'intercession des patriotes près du Général Seras. Il n'eût pas même la complaisance de les en remercier. L'objet de sa venue était qu'on voulait le charger d'une lettre pour Mondovì, par où il devait partir le lendemain. Cette lettre était adressée à l'Administration Civile. Je la dictai moi-même, les autres étant extrêmement égarés par les événements. Le sens en était comme il suit: «Les larmes aux yeux et le coeur navré de tristesse, nous vous prions et nous vous conjurons, Concitoyens, de mettre un terme aux calamités qui désolèrent notre malheureuse patrie, et qui furent suivies de près par son extermination; nous ne sommes point guidés par l'esprit de parti: au surplus il devrait tout cesser à l'époque où nous sommes. Nous venons de vous donner une preuve de notre modération dans l'élargissement que nous avons imploré du nommé Pepino, qui devait être fusillé. Nous sommes en état de sûreté. Nous oublions ce que nous venons de souffrir: mais nous avons ici nos mères, nos frères, nos enfans, nos familles. C'est pour elles que nous tremblons. Une triste expérience nous a prouvé de quels excès les hommes sont capables. Veuillez bien, Vous qui êtes constitué en autorité, veiller sur leurs jours, etc...». Cette lettre ne fut point rendue: on la remit à mes frères, aussitôt qu'ils arrivèrent à Mondovì.

Je soupai et je couchai le soir chez Quaglia: nous dormîmes trois dans un lit, savoir l'Avocat Quaglia, Etienne et moi: par rapport qu'à la même maison était aussi logé Busson de Fossano avec sa femme.

Le lendemain je fus trouver mes frères, qui étaient logés dans une chambre de Bertola de la *Margherita*. Au même moment survint la soeur de ce dernier, dans un état qui faisait pitié. Elle venait d'essayer les traitemens les plus indignes par les Français. La maison de son frère, ses granges, son moulin à soie, tout enfin avait été brûlé par les Français, sans égard à sa qualité de patriote.

Nous allâmes ensuite chez le Théologien Revelli²¹, où nous nous épanchâmes en plaintes sur notre état malheureux, et sur l'avenir plus affreux encore qui se présentait devant nous. Nous dinâmes à onze heures dans un cabaret, avec l'Avocat Bunico, Rossetti²² et Borghesio. Notre diner se borna à une salade et à un peu de fromage: c'était pour nous accoutûmer à la frugalité. Je comptais de revenir l'après diner à Cental avec l'Avocat Bunico: mais le frère François me le refusa brusquement, ayant peur de mon chapeau rond, de mon gilet rouge, de mes cheveux à la Brutus et de mon maintien à la Jacobine. Il partit lui avec Bunico, après avoir bien grogné. De notre côté nous sortîmes hors de la porte de Turin avec Rossetti et Borghesio. Nous quittâmes la grande route, pour jouir de l'ombre des chênes et de la fraîcheur d'un ruisseau, à l'heure bouillante où nous étions. C'est là qu'assis sur le gazon, mes frères commencèrent ainsi le récit des malheurs de notre patrie.

«La première origine, – disaient-ils, – de l'insurrection de Mondovì à été produite par l'imprudent bavardage de deux patriotes, Clerici-Roccaforte, Commandant de la Garde Nationale et Rossi, Officier de la Poste aux lettres. Ce dernier surtout étala une lettre de Millet, négociant à Turin, dans laquelle on lui assûrait qu'en suite d'une convention entre la France et l'Autriche le Piémont devait être déblayé des troupes Françaises dans l'espace de cinq jours: et qu'en effet les Autrichiens n'étaient pas loin de Murazzano pour venir occuper la forteresse de Ceva. Cela était appuyé par une lettre de Mr. Stralla, qui ajoutait encore que la Savoye et Nice devaient être évacuées dans quinze jours: qu'on ne savait ce qu'en deviendrait de l'Armée d'Italie, puisque une armée Royaliste de soixante mille hommes s'était portée sur Paris, avait égaré le Directoire et opéré la contre-révolution.

Tous ces bruits, exagérés encore d'une bouche à l'autre, produisirent une sourde fermentation dans la ville, qui revenait à peine à la tranquillité depuis une espèce d'emeute causée par l'exportation des bleds et autres denrées de première nécessité, effectuée par quelque négociant sur les Etats Liguriens. La lâcheté du Commandant français Thevet mit encore le comble à la balance. Ce militaire devait être remplacé dans peu de jours par le Commandant de la place de Ceva²³. Sans attendre donc l'arrivée de son successeur,

²¹ Sullo scorcio del secolo passato e sul principio di questo, fioriva in Cuneo il Poeta e Oratore Sacro Teologo Revelli, le cui *omelie* sono in mano di tutti i predicatori della parola di Dio, e le sue *Odi* italiane e latine, in cui egli celebrava le vittorie di Napoleone I, fecero dire al Boucheron che senza contestazione egli era l'Orazio dei nostri tempi (Avv. FANTINI, p. 11; cfr. VALLAURI) [n. d. tr.].

²² Questo Rossetti è forse Giambattista Rossetti di Teobaldo, che nel 1786 era già da qualche anno assistente e commesso nel negozio di Carlo Raffaele Bongioanni e che da lui fu, nel suo testamento, chiamato al legato di lire 200, oltre a lire 100 annue a titolo d'aumento di stipendio [n. d. tr.].

²³ Goyneau fu il primo Comandante francese di Ceva, a cui successe Maris, che fu poi fucilato [n. d. tr.].

n'écoutant que la voix de la crainte et de l'alarme, il déserta de son devoir, et donna par là au peuple comme le signal de l'insurrection.

Ensuite de cette démarche Angarame, maître tailleur, qui était alors Officier Municipal, fit assembler dans la Maison Commune un Conseil d'Ad-joints, composé de vieux Décurions et d'un grand nombre d'autres aristocrates. Le résultat de cette conférence fut qu'on armerait la Garde Nationale, le nombre des Français étant insuffisant pour maintenir la tranquillité publique et faire respecter les propriétés. On convint pourtant qu'on n'armerait que les *braves-gens*, sous quelle dénomination les aristocrates voulaient désigner leurs partisans. Ensuite de cette mesure, tout le monde courait en foule à la Maison Commune pour y demander des armes. Chacun voulait être au nombre des *braves-gens*, et croyait sa réputation blessée si on lui eût refusé du fusil. On trouva ainsi le moyen de mettre en peu d'heure sous les armes tous les brigands du pays.

Dès que cette force fut sur pieds elle commença à exercer son pouvoir sur les partisans de la Démocratie. Mon frère Joseph fut des premiers à en pressentir les effets. Il venait de Ceva avec l'Avocat Pelisseri, Administrateur Départemental, lorsque près de la porte de Vico²⁴ il fut bravé par deux hommes armés, qui vomirent des injures contre lui et contre la République.

Ce même jour, 4 Mai, les Chefs aristocrates tinrent une conférence dans la sacristie des Confrères de Sainte-Croix²⁵, dans laquelle on décida qu'à la place du *falò* accoutumé on brûlerait l'Arbre de la Liberté, pour déblayer disait-on la place de cet emblème profane, et la rendre ainsi digne de la procession du Sacrement, qui devait s'y faire le lendemain. Barthélemy Botero surnommé *Compa' Paolo*, s'offrit de fournir le bois nécessaire pour cet objet.

Sur les vingt quatre heures environ le bois parut sur la place. Des gens appostés se mirent à crier tout d'une voix: "A' l'arbre, à l'arbre!". On était prêt de decharger le mulet lorsque quelqu'un plus sage s'opposa à ce désordre, et dirigea la charge de bois vers le Belvedere²⁶, endroit destiné pour le *falò* annuel.

Le soir on organisait de nombreuses patrouilles composées de *braves-gens*. Le nommé Fontana, originaire de Mondovì, mais véritable émigré Niçard, commença pour déchirer le cartel, qui se trouvait sur la cheminée de la Maison Commune, sur lequel on avait inscrit: "*La Nazione Piemontese, debitrice della sua Libertà alla Repubblica di Francia, le giura eterna riconoscenza*". Tous les autres de la Garde excepté Prosper Bongioanni, applaudirent à ce qui venait de se commettre par Fontana, chargèrent de mépris l'inscription et

²⁴ La *Porta di Vico*, oggi distrutta, esisteva vicino all'attuale Piazza d'Armi [n. d. tr.].

²⁵ La Chiesa di Santa Croce trovava presso il Duomo di Piazza [n. d. tr.].

²⁶ Luogo eminente sul colle di Mondovì-Piazza, dove esiste una Torre famosa nella leggenda, e donde si gode uno splendido panorama del Piemonte [n. d. tr.].

la foulèrent aux pieds. Ensuite Donato Canavese, fils du maître tailleur, traça sur le papier les anciennes armoiries de la ville et les plaça sur le même endroit de la cheminée. A' nuit tombante ce même Fontana se grimba à l'Arbre de la Liberté, et y détacha le drapeau tricolore, dont il était surmonté. A' l'aurore du 5, il se fit un rassemblement de monde autour de l'Arbre; tous étaient animés du désir de le terrasser, mais personne n'osait d'y porter la main, lorsque deux domestiques du Comte Santa Cristina parurent sur la place, qui, aidé par le nommé Romero Colombaro charpentier, commencèrent à ébranler le palque et finirent pour l'abattre, à l'aide de la Garde Nationale dont deux seuls s'y opposèrent mais envain. Ce sont Jacynthe Baretti et Prosper Bongioanni. Le dernier alla encore demander le Municipaliste Rossetti²⁷, qui vint au tems où l'on travaillait à détruire et fut menacé par Romero Colombaro, aidé par les frères Canavese et le garçon de Jachetti, ferblantier, qui avait été envoyé par son maître avec une grande scie.

Dès que l'Arbre fut abattu, la horde insurgée se porta chez les nommés *Jacobins* pour les mettre en contribution de bois pour brûler l'Arbre, et chez les Fonctionnaires Publics pour enlever les devises Républicaines et brûler le tout ensemble.

A' l'occasion on se saisit chez le Chanoine Sicardi d'une brochure qu'il avait imprimée sous le titre de *Catéchisme Républicain*, qui fût mêlée dans les flammes parmi les cris de exécution de cette multitude forcenée. A' l'instant de jeter au feu les divises Républicaines, le nommé Musso, savetier, prononça un discours qui commençait: "*Odiati emblemi di Libertà menzognera, itene in cenere!*". On croyait cette pièce d'éloquence du creu [*sic*] du Th. François Regis, fils de l'Avocat.

Ces fâcheux événements avaient mis l'alarme dans le coeur des patriotes, auquel le peuple en voulait décidément. Déjà Pelisseri était parti pour Pignéròl; Bressy, Commissaire du Département, pour Coni ainsi que Menardi, Professeur de Rhétorique. Mes frères (Etienne, Juge au Tribunal Civil et Joseph) essayèrent envain de sortir par la porte de Vico. La sortie leur fut refusée par la sentinelle qu'on croit être le gendre de Ramorino. Jacques Brunengo, nommé *Zirro*, était présent. Arrivés à la maison Eula le droguiste les invita à se cacher chez lui: de là, à l'aide du dit Eula, de Bernardo Vassallo et du nommé *Zirro* ils se sauvèrent par la porte sous la Citadelle, dont on s'était procuré les clefs: ce nommé *Zirro* les escorta sur la route de Monastero, où leur dessein était de se rendre chez le Citoyen Comino de là à Frabosa et en suite gagner les montagnes, s'il le fallait. Mais à peine furent ils arrivés au pont d'Ermena²⁸

²⁷ Forse fratello di Gianbattista Rossetti, commesso di casa Bongioanni [*n. d. tr.*].

²⁸ Torrente che nasce a Vicoforte, e si perde nell'Ellero a Mondovì, nel sobborgo di Borgatto. Il ponte, di cui qui si parla, non era forse che una *pianca* [*sic*], esistendo tuttora un solo ponte di legno sulla vecchia strada del Monastero. Questo poi è un comune quasi alpestre tra Vico, Mondovì, Breo e Frabosa [*n. d. tr.*].

qu'ils se virent poursuivis par des gens armés. Ils se donnèrent à la fuite mais il fallut s'arrêter à la sommation de cette force armée, composé par Laviolette et son fils, tambours, le Juif Samellon et le nommé Eusèbe Bracco, blanchisseur à la porte de Vasco. Ce dernier surtout les chargea d'insultes et les menaça de mort. Le plus grand crime qu'on imputait à mon frère Joseph c'était d'avoir terrassé la potence à l'aide de ses gens de magasin. On arriva jusqu'à lui dire qu'il aurait prouvé lui le premier la potence, qu'on allait redresser. Laviolette le fils, en parlant des ordres qu'ils avaient, se laissa échapper le nom du Comte Germagnano, mais il arrêta aussitôt la parole sur ses lèvres. Mes frères se rachetèrent ensuite des mains des brigands moyennant une étrenne de dix-huit livres en monnaie, que c'était tout l'argent qu'ils avaient dans leur poche. On les laissa sur parole dans la maison de Bernardo Vassallo: de là Etienne passa chez Mr. Stralla et ensuite à Coni et Joseph revint à la Maison.

En attendant, l'insurrection se déployait avec des symptômes toujours plus alarmans. Déjà les aristocrates s'étaient démasqués et favorisaient de tout leur pouvoir l'émeute populaire. A' l'heure de la grande Messe, lorsque le peuple était plus affluant à l'Eglise, le Vicaire Pansoja²⁹ donna ordre de remettre les armoiries de famille, qu'on avait ôtées des bancs et des autels: on commença par les placer dans le Choeur, aux sièges des Chanoines. Ensuite il tira de sa poche deux portraits sur grand papier, représentant l'un l'Empereur et l'autre l'Archiduc Charles. Après en avoir fait un grand étalage, il les remit à Capello, Secrétaire en second de la Municipalité, qui les agença sur un papier découpé et les plaça ensuite sur le balcon de la Maison Commune, qu'on décorait pour la procession de l'après-dîner.

Tout de suite l'Avocat Regis, le fils³⁰, alla prendre le portrait du dernier Roi. (Tous les portraits de la maison Royale qui étaient au Palais de Ville n'avaient été point déchirés comme ailleurs, mais cachés par Mondino Secrétaire, on croit dans la maison Belvedere). Il le porta en tryomphe dans la ville et le plaça à côté du portrait de la *Madonna*, qui se trouvait au milieu de ceux de Pie VII, du Roi Charles-Emmanuel, de l'Empereur et de l'Arciduc. Tandis que ceci se passait dans la ville, l'Abbé Grassi de Santa Cristina³¹, surnommé

²⁹ Don Giovanni Pansoja, patrizio Torinese, canonico, prevosto e poi vicario generale della Diocesi di Mondovì. Morì quivi il 18 settembre 1817 [*n. d. tr.*].

³⁰ L'avv. Benedetto Regis nel 1800 era giudice a Cavour, come risulta dalla *Corografia della Città e Provincia di Pinerolo, di Amedeo Grossi Pinerolese architetto*, (Torino, Pane e Barberis 1800) [*n. d. tr.*].

³¹ Gioachino GRASSI S. Cristina, nacque in Mondovì nel 1757, si fece ecclesiastico, si laureò in ambe leggi a Torino nel 1776, e poco dopo fu nominato Canonico della Cattedrale Monregalese. Fu plagiario del celebre ed infelice Abate G. B. Vasco, nelle sue *Memorie storiche della Chiesa Vescovile di Monregale*. Scrisse 2 dissertazioni sull'antica Tipografia e sull'Ateneo di Mondovì. Scrisse inoltre: *Serie delle dignità canonicali della Cattedrale di Mondovì fino al 1808*; *Vita del beato Oddone da Novara, certosino*; *Codice diplomatico della Città di Mondovì*. Presso un signore mondovita, esistono le sue *Memorie contemporaneamente scritte dei successi in*

le *Théologien*, parcourait les campagnes pour exciter les paysans à la révolte, en employant tout le pouvoir qu'il avait acquis sur eux par les caresses qu'il faisait à leurs femmes. Il reveillait en eux des amers souvenirs, tels que le ravage commis par les Français dans les campagnes à l'époque de leur entrée en Piémont sous le Général Bonaparte en 1796: il les animait à profiter de l'état d'impuissance où ils étaient, pour en tirer une vengeance éclatante. Il n'oubliait enfin de leur faire envisager le danger où ils étaient d'un pillage en demeurant tranquilles, puisque les Français dans leur retraite auraient emporté tout ce qu'ils pouvaient, d'autant plus qu'ils étaient aigris par ce qui venait de se passer à Mondovì, où l'on avait terrassé l'Arbre de la Liberté, et ils méditaient, d'accord avec les Jacobins, de mettre la ville et les campagnes au pillage. En suite de cela, les paysans commencèrent à s'armer et à établir des corps de garde l'observation sur toutes les routes.

Moschetti, Accusateur Public, haï par les aristocrates et craint par son terrorisme, décrié dans le public par rapport à sa conduite, Moschetti, dis-je, de son côté ne demeurait pas oisif pour pouvoir faire échouer les complots médités contre le système Républicain. Après avoir fait un tour des campagnes et y avoir donné le mot aux patriotes épars, il s'était rendu à Coni pour se concerter avec le Général Seras. De là il s'était dirigé sur Frabosa Inferiore, quartier des *Gouss*, pour travailler de concert avec les frères Brun à organiser une force suffisante à s'emparer dans la nuit de la ville de Mondovì. Basso et Danty entre les autres l'aidaient dans ses opérations et lui prêtaient la main. Ce dernier commença à faire échouer le projet par un coup d'imprudence. Étant Capitaine de la Garde Nationale de Breo et ayant ses gens postés pour sortir à l'occasion, il déchargea un coup de pistolet contre Lanza, frère de l'Avocat, Capitaine dans la même Garde, à l'effet de s'emparer de la force armée. Le coup manqua, Danty fût arrêté, et cela ne laissa de donner de l'alerte pour l'avenir.

Dans ces entrefaites Moschetti venait d'être arrêté par les paysans à la Madonna del Pasco en compagnie de Basso, qui s'était rendu près de lui. On les traduisit sur la place de Mondovì, où l'on voulait pendre Moschetti à l'endroit même où était planté l'Arbre de la Liberté, en on voulait que Basso et mon frère Joseph assistassent à cette fonction, parce qu'ils étaient à côté de Moschetti lorsque, peu de jours avant, il prononça un discours près de l'Arbre de la Liberté pour démentir les nouvelles repandues sur la défaite des Français. Mon frère Joseph en fut averti et se cacha dans la maison de Vincent Vassallo. Moschetti, menacé tantôt de la potence, tantôt de la fusillade, déploya dans cette occasion le plus grand sang froid.

Mondovì dai 19 aprile 1796 sino ai 19 agosto 1804, di 160 pagine, fino all'ingresso in Mondovì di Mr. D'Amiens. Morì il Grassi nel 1819, lasciando l'uso della sua raccolta letteraria al teologo G. F. Regis e dopo di lui al Capitolo Cattedrale di Mondovì [n. d. tr.].

Dans le temps dont nous parlons, les anciens Administrateurs de la ville s'étaient emparés de la Maison Commune, à la place des Municipalistes, dont les uns étaient fuis et les autres s'étaient cachés. Le seul prêtre Rossetti demeura intrépide: il eut le courage de se maintenir à son poste et au milieu du congrès des aristocrates. Comme cela ne laissait de les embarrasser, Rossetti eut à essuyer plusieurs fois des insultes par des gens postés. Le nommé Talpone cordonnier, avec un paysan qu'il avait des relations avec le Baron Borsarelli Commissaire, le brusquèrent tandis qu'il s'en allait à dîner, et le forcèrent par des menaces à revenir sur ses pas. Ensuite une foule d'armés l'attaqua dans la salle même Municipale, où après il fut caché dans le coin des garde-robes par le Secrétaire Mondino, et même, quand il le fallait, derrière des tableaux.

Jusqu'à cette époque on n'avait pas encore attaqué les Français. La troupe que Thévet avait laissée, étant en petit nombre et composée en grande partie par des tailleurs de l'armée, se retira en Citadelle, ne se mêlant point du tout à ce qui se passait dans la ville, lorsque Gay arriva de Coni, porteur de grandes nouvelles. Il disait que les Français, au nombre de dix mille, s'avançaient sur Mondovì pour y rétablir le bon ordre. L'alarme s'empara des aristocrates, dont les uns se cachaient et les autres demeuraient interdits si l'on replanterait l'Arbre de la Liberté ou quelle autre mesure on prendrait pour détourner le fléau dont ils étaient menacés.

Aussitôt les habitants de Breo donnèrent l'alerte de l'approche des Français, mais en même temps ils ne laissèrent pas d'avertir qu'ils étaient en petit nombre; de sorte que plusieurs commençaient à opiner de se battre. Cet avis aurait prévalu, si l'on n'eût pas été pris à l'improviste. Allengry commandait l'expédition, qui consistait en six cent hommes y compris le Régiment de Christ. Il avait été Commandant à Mondovì avant de Thévet, et il avait emporté l'amour et l'estime de tous les citoyens. Allengry avant que d'entrer dans les faubourgs s'adressa aux chefs de famille de Breo qui vinrent le prendre à l'endroit qu'on appelle les *Rive*. Ce cortège était composé du Comte St. Quintino, MMrr. Doglio, Beccaria, Marigny. On éclaira toutes les rues et il s'en passa tranquillement. Peu s'en fallut pourtant que le Chevalier Pierre Cordero de Vonzo, surnommé le *Saint*, qui était au balcon de Philippe Rolli-Marigny ne lui déchargeât un coup de trombon. Par bonheur il en fût empêché par ceux qui l'environnaient.

Allengry alla jusqu'au Couvent de St. Nicolas, mais ne se voyant entouré que d'aristocrates, il s'arrêta en protestant qu'il ne serait pas monté en Place, si quelqu'un de la Municipalité échue ne lui venait à la rencontre. Aussitôt Rossetti et Angarame parurent, et au milieu d'eux, à la tête de sa troupe, il se rendit sur la *Place*.

Ce soir et le lendemain parurent assez tranquilles, car les aristocrates faisaient passer de l'argent dans le peuple pour que leur agens pussent gagner

les soldats de Christ qu'on croyait plus faciles à ébranler. Ainsi les cabarets étaient pleins de soldats de ce Régiment, auxquels des hommes soudoyés payaient à boire et faisaient faire ribotte.

Le lendemain 7 mai Allengry assemblea dans la maison Montezemolo tous les chefs de famille et les Supérieurs des Couvens, tant de la place que des fauxbourgs. Il leur représenta par un sage discours les malheurs dans lesquels les pouvait entraîner une insurrection populaire, où il n'y a que le brigand qui trouve son intérêt. Il les exorta à travailler tous de concert pour tâcher de ramener la tranquillité dans la ville; en dissipant ces bandes d'armés et en remplaçant l'Arbre de la Liberté. Mais en s'apercevant, par le maintien des assemblées, le mode avec lequel cette dernière proposition était accueillie il leur fit voir quelle folie c'était que de vouloir lutter contre une grande et puissante Nation, qui avait encore en son pouvoir de grands moyens. Il finit pour leur dire: *"Quoique vous puissiez à l'instant écraser moi et ma troupe avec tous les patriotes du pays, ressouvenez-vous pourtant qu'il n'y manque pas d'hommes en France pour en tirer une complète vengeance!"*. Tandis qu'il tenait ce langage, un profond silence régnait dans l'assemblée. Les aristocrates mêlés aux patriotes consternés regardaient ces derniers avec un air interdit. Personne des deux partis n'osait ouvrir la bouche, ne sachant dans quel sens il devait parler, lorsque le Comte Santa Cristina s'adressant à Allengry lui dit que le meilleur moyen de rétablir le calme c'était d'accorder une amnistie générale sur tout ce qui c'était passé; et que c'était à cette condition qu'il s'engageait lui même à ramener le bon ordre. En attendant, il tâchait d'arracher de la bouche des patriotes mêmes la déclaration que personne des nobles ne s'était mêlée dans l'émeute populaire, qui ne s'était faite que par des gueux et des brigands. Allengry répondit que son autorité n'allait pas jusqu'à pouvoir accorder des amnisties: qu'il aurait pourtant à cet effet employé tous ses moyens près du Général Commandant à Coni et qu'il pouvait presque les garantir que sa recommandation aurait eu un heureux succès.

Joseph Bongioanni, proposa ensuite d'armer la Garde Nationale sous la surveillance de son Chef et du Commandant Français en disant que pour ce qu'il était des Officiers on pourrait être sûr qu'ils auraient fait exactement leur devoir. *"C'est précisément sur le comte des Officiers qu'il y a beaucoup à dire"*, repartit le Vicaire Pansoja, d'un air brusque et malin: *"il y en a quelques uns qui ne jouissent pas de la confiance publique!"*. Il voulait par là désigner les patriotes, et il faut observer que Bongioanni lui même était Capitaine de la Garde Nationale. Le congrès se dissout sans qu'on prît aucune délibération.

En attendant, le courrier du soir apporta la nouvelle que le Canaveze, la province d'Asti, Carmagnola et presque tout le Piémont étaient en parfaite insurrection. Il n'en fallut pas davantage pour rallumer le courage des aristocrates. Ils commencèrent donc par laisser les armes entre les mains des bri-

gands et pour faire courir des voix dans le peuple pour l'indisposer à toute sorte de pacification. C'est le jour 8 Mai, tandis que la pluie tombait à verse, que les chefs de la revolte, rassemblés en cercles dans les cafés, dans les maisons, sous les arcades et dans les cabarets, aiguisaient dans le silence leurs épées et leurs poignards, et méritaient les infames projets qui réduisèrent leur patrie en cendres. Cependant il n'y a jour qui parût plus tranquille.

Le lendemain les émissaires roulaient de côté et d'autre dans les campagnes. Le Marquis Montezemolo le fils et Charles Martelli sous Secrétaire du Préfet étaient appostés à la porte de Vico, où ils animaient les paysans à *tenir bon* pour qu'on ne plantât de nouveau l'Arbre, parceque, disaient-ils, cette démarche coûterait 30 mille francs de contribution à la ville. La contribution dont on parlait avait été imposée par les Français à la ville de Mondovì pour avitailler la place de Coni, et elle n'avait absolument rien de commune ni avec l'Arbre ni avec l'insurrection.

En attendant, le Commandant Allengry venait de faire élargir des prisons les Citoyens Basso et Moschetti. Les Royalistes ne manquèrent pas de profiter de cette démarche pour inspirer des méfiances et des alarmes dans le peuple et l'aigrir contre les Français. Allengry même eût été mis en prison, si le Marquis Montezemolo ne l'eût fait rester sous sa responsabilité dans la maison où il demeurerait.

Cependant on fit courir le bruit dans la ville, dans les fauxbourgs et dans les campagnes que Moschetti et Basso méditaient de donner le pillage, et qu'ils ramassaient du monde à cet effet. Peut-être dans cette alarme y avait-il quelque chose de vrai: car il faut avouer que, Moschetti surtout, n'était pas le plus honnête homme du monde. Ensuite de cette épouvante, chaque citoyen apprêtait des armes, baricadait ses portes et ramassait des pierres dans l'intérieur de sa maison. Les paysans demeuraient sous les armes pour être prêts à fondre sur la ville au moindre signal. Car il ne faut pas oublier que, parmi les autres sentinelles que les Royalistes avaient dispersées dans les différens quartiers de la ville pour veiller à la défense, disait-on, des *braves-gens*, on n'a pas manqué d'en poster à chaque clocher; des gens dignes de foi ayant assuré que, sur leur interrogation à *quoi bon servaient ces sentinelles*, on leur répondit que cela n'était pas hors de propos; qu'il fallait s'assurer des cloches, parce qu'elles ne tarderaient pas à être nécessaires. Il fallait donc que le mot de guerre fût déjà donné dans les campagnes. L'effet fait voir si l'on se trompait dans cette conjecture.

Le jour 9 Mai, sur les vingt-une heures du soir, une horde de paysans de Vico, Briaglia, St. Michel et environs, au nombre à peu près de sept cent entra dans la ville tambour battant. Allengry voulut faire prendre les armes à ses soldats, qui étaient pour la plus-part du Régiment de Christ. Ils n'y refusèrent. Les paysans, maître de la place, s'y promenèrent en triomphe, en criant Vive le Roi! Les Administrateurs de la ville leur donnèrent à manger et à boi-

re, et leur firent faire ribotte aux frais des patriotes, dont les maisons furent mises en contribution de pain, vin, fromage, argent etc. Les paysans, affriolés par ce traitement, ne manquaient pas de se rendre toujours en plus grand nombre à la ville, de tous les villages et campagnes du Mandement: et on ne manquait aussi de leur prodiguer du vin et des vivres qu'on enlevait des maisons des patriotes.

Les insurgés, se voyant en force, commencèrent à songer de se donner une organisation. On proposa d'abord d'élire à Gouverneur le nommé Joseph Antoine Pagliano, bouchonnier, oncle des frères Avagnina, qui le guidaient et le protégeaient sous main. Mais lui même refusa cette charge, et proposa à sa place le Comte Vitale, se réservant à lui le commandement de la force armée dans l'intérieur de la ville. La première opération du Gouvernement Vitalien fût de publier une proclamation, à la tête de laquelle il était qualifié sous tous ses anciens titres de noblesse, et dans laquelle il avertissait tous les anciens Administrateurs de la Commune que le Gouvernement Républicain ayant cessé, ils étaient tous remis à leurs places; qu'ils tînsent le peuple sous les armes, sans pourtant le faire venir dans la ville, qu'au signal du tocsin. Les Administrateurs de la ville, qu'on avait créés à la place des Officiers Municipaux, dans la personne du Comte S. Quintino le fils, Joseph Rolfi-Marigny, le Marquis de Montezemolo, Bava, le Comte Belvedere et le Chevalier Ferrero avaient commencé d'abord pour expédier une estafette au Comte Serra pour lui demander conseil sur la façon qu'ils devaient se conduire. Le Comte Serra ne répondit pas directement à la lettre, mais seulement, par le courier, il adressa des lettres particulières à des individus Royalistes; lesquelles, il faut bien qu'elles fussent dans le sens des insurgées, puisque depuis lors ils s'enorgueillirent toujours davantage.

Ensuite, le bruit s'étant repandu que les Autrichiens s'étaient emparés de la ville de Turin, l'Administration Civique écrivit aveuglement une lettre de félicitation au Général Autrichien Commandant la place de Turin, dans laquelle ils l'informaient des succès et des projets de leur insurrection. Cette lettre tomba dans les mains du Général français Fiorella.

Tandis que tout cela se passait, la ville regorgeait de paysans qui allaient et revenaient par bandes, après s'être rassasiés de vin. Les paysans cependant ne s'étaient livrés jusqu'à présent à aucun excès. On ne peut pas dire de même des brigands de la ville, à la tête desquels était Joseph Antoine Pagliano. Ces derniers cherchaient à assassiner les maisons des patriotes et à s'y introduire sous le prétexte de leur ôter les armes. Notre maison principalement fut plusieurs fois menacé de pillage. Le dimanche au soir (12 Mai) surtout, une horde de brigands vint avec des massues pour terrasser les portes de notre magasin et de notre maison. Nous avions chez nous, outre ceux de la maison, notre serviteur Joseph Calandri, Barthélemy Beccaria et Tonelli, nos métayers, le premier de *Ciubel* et l'autre de Majani. Les frères François et Pro-

sper avaient eu la prévoyance de ramasser une grande quantité de pierres et d'en porter jusqu'au troisième étage. Les brigands culbutèrent envain les portes avec tous leurs efforts et à plusieurs reprises, mais par bonheur les portes étaient bien fortes, bien bâclées et bien barricadées. Dans l'intérieur on se préparait à la défense: et les assassins comptaient de donner l'esclade et de monter par les fenêtres, tandis que Barthélemy Beccaria était sur le point de laisser tomber des énormes pierres qui les auraient sans doute écrasés, lorsque le Comte Vitale survint et dissipa l'assemblée, à la tête duquel était Vion le fils, qui demeure dans la rue de Breo à côté de la maison Minetti. Malgré cela la horde vint encore une autre fois à l'attaque sur les onze heures du soir, avec des escaliers volants, toujours sous le prétexte de cueillir les armes: mais ils furent dispersés par les exhortations de Causotto, servient de ville qui les fit rougir de leur entreprise.

Dans ce même temps, le Commandant Joseph Antoine Pagliano avait envoyés des émissaires dans toute la province et surtout à Ormea et Oneglia, pour y allumer l'esprit d'insurrection et s'était appuyé de l'alliance de ceux de Narzole, qui étaient déjà sous les armes.

Cependant les Français méditaient de faire une expédition à Mondovì, pour y comprimer les insurgens. Mais la place de Coni étant presque dégarnie de troupes, le Général Seras, qui avait d'ailleurs des intentions pacifiques, n'avait pas encore jugé à propos de se mesurer avec les rebelles. Le Général Delaney, qui venait d'être assassiné à Carmagnola et dépouillé de tout son argent, croyant l'occasion favorable de se dédommager aux dépens de ceux de Mondovì, voulut hâter l'expédition. C'est envain que Seras s'y opposa et représenta à son collègue que le nombre des troupes n'était pas suffisant pour cette entreprise. Delaney s'achemina de partir, en disant qu'en tous les cas il aurait fini par faire une simple reconnaissance.

Il quitta Coni dans la nuit du 12 Mai. Tandis qu'au lieu de suivre sa route, il s'amusait à piller les villages de la Rocca et de la Crava, les insurgés de Mondovì étaient avertis par des espions de l'avancement des Français et des ravages qu'ils commettaient sur leurs pas. A l'aurore du 13 Mai toutes les cloches de Mondovì sonnaient le tocsin pour ramasser les paysans dans la ville.

D'ordre du Comte Vitale et de Joseph Antoine Pagliano les patriotes furent arrêtés, et conduits partie dans les prisons, partie dans la Citadelle avec le Commandant français Allengry. Mon frère Joseph fut arrêté dans sa maison par Joseph Antoine Pagliano et Eusèbe Bracco, par lequel il fut chargé d'insultes. Don Rossetti et l'Avocat Bunico furent arrêtés par Michel Ricolfi, le même qui est facteur dans notre commerce. Il les tira de la maison Baratta en profitant du secret qui lui en avait été confié par ma mère, lorsqu'il cherchait de lui faire signer une déclaration en faveur du fils du Charles Pepino, qui après avoir fait des ravages à Mondovì et insulté singulièrement Bunico

dans sa maison, s'était porté a Coni avec des mauvaises intentions; où il avait été arrêté par ordre de Seras qui voulait le faire fusiller. Michel Ricolfi joua un pareil tour à l'Avocat Quaglia, qui fut arrêté chez Dogliotti, où il s'était réfugié.

Il faut observer que les nobles et surtout le Comte Vitale feignaient de ne point se mêler dans les arrestations; lesquelles, ils disaient, étaient ordonnées par le *peuple souverain*. Malgré cela, le Comte Vitale donnait ses ordres à cet égard, aussi bien que pour l'armement des paysans. Cela parût dans l'occasion qu'on conduisit devant lui l'Avocat Bunico, auquel il ordonna de se rendre en prison; et encore davantage lorsque en présence de Savio, Secrétaire de la Direction Centrale, il exhorta les paysans de Montaldo et de Roburent qui se refusaient à prendre les armes³², de poursuivre les Français et de les inquiéter dans leur retraite.

Les individus arrêtés dans les journées du 13, 14, 15 Mai sont au nombre d'environ trente; savoir, *dans les prisons*: le Chanoine Sicardi; Clerici-Roccaforte; Rossi Chanoine; Rossi, Officier des Postes et leur frère, employé dans le Bureau de la Loterie à Turin; Don Bruno; Canaveri frères Louis et Charles; Castellino père et fils, fabricants en soie; Bunico Jean Baptiste et son frère Avocat, Membre du Gouvernement Provisoire; Fulcheri; Joseph De Bernezzo; Savio le fils, de Roburent; Rossetti Théobalde et son oncle Barthélemy, Maître de Chapelle de Musique; Jean Gandolfi, cordonnier; Sebastian Gandolfi, manufacturier en cuivre; Vachino, cordonnier; Fracchia, cafétier à Breo; Magliano Jean Baptiste, fils du cafétier; Mathieu Buffa, Commis de Camilla; Turco Marco³³; Calleri de Montaldo; Danty de Breo; Bianco, neveu du Chanoine; Quaglia, Avocat de la Bastia; Thellier, soldat, avec sa femme; Charles Barucco surnommé *Bellamanina*; Joseph et Prosper, frères Bongioanni (ce dernier fut arrêté par Lanza le boiteux, maître-maçon, et Balthazar Avagnina qui sortit le fusil à la main de sa boutique, pour le poursuivre); Borghesio, Avocat de Frabosa (qui fut arrêté par les paysans sur les montagnes, déguisé en berger); un Religieux Carmélite...

En Citadelle, outre Allengry et ses Français, se trouvaient: Camilla, négociant de Breo; Bongioanni, fabricant de draps; Mottura, Procureur; Joachin Chiara; Rovere Médecin; Perroti [*sic*], Médecin. Mon frère François, ayant trompé l'opinion des satellites soudoyés, qui croyaient l'avoir arrêté avec les autres, demeura à la maison; et au moindre bruit il allait se cacher derrière

³² Memori certo della *insurrezione del sale* (1699), non volevano immolarsi pei cortigiani di quel Re savoiardo che, dopo la vittoria, li fece impiccare a centinaia lungo le strade [*n. d. tr.*].

³³ Di questo, che fu poi amico intrinseco dell'A. vedi alcune notizie a pag. 892 del manoscritto: «Felice Bongioanni, lettere a lui dirette. Epistole e scritti familiari (1798-1838)...», ove sono 14 lettere e Sonetti a lui diretti dall'A. nel 1820. [In nota è poi scritto quanto segue] Marco Turco di Mondovì, imprigionato ivi quale patriota nella reazione del 1799, fu poi Ispettore imperiale delle Acque e Foreste in Mondovì nel 1812. Affetto da ipocondria, morì forse in patria nel 1821 [*n. d. tr.*].

un tableau, dessus une garde-robe, où il se retirait même toutes les fois que l'Officier Ricolfi venait à la maison, ce qui arrivait tous les instans. On cherchait envain D. Bachiellone, D. Menardi et D. Benedicti Professeurs, dont le premier était caché dans la maison de l'Hôpital de Breo, le second s'était sauvé à Coni et le troisième s'était pareillement caché. Amistà et Busson étaient allés à Coni, aussibien que Moschetti. On épargna Basso, qui était malade. Ingaramo était caché dans la maison des Missionnaires, où se trouvaient aussi les soldats Français tailleurs.

D. Canaveri fut invité par un billet du Comte Vitale dont il était ami, à se rendre en prison sur sa parole. Le prêtre répondit tout poliment que: «*lorsque il s'agirait d'aller dîner avec lui, il y serait allé tout de suite: mais que pour aller en prison, cela n'était point dans son goût, et qu'il était fort fâché de ne pouvoir le satisfaire*». Il se sauva ensuite de la maison, où il revint depuis quelques jours déguisé en paysan et armé de fusil, traversant de nombreuses patrouilles qui y étaient postées, et y demeura tranquillement dans une chambre à côté d'un des chefs des *Barbets*.

Melchiorre Cordero di Vonzo était à Breo, caché dans une cave. Son oncle le chevalier Pietro, le faisait chercher partout par les brigands auxquels au nom du Ciel il avait permis de le tuer sans regret, *parce que*, disait-il, il était un Jacobin.

En attendant le Général Delaney s'avavançait avec ses mille deux cent hommes sur Mondovì, sans trouver la moindre résistance. Seulement sur les Rive il dut essuyer quelques coups par des paysans débandés, dont il fut blessé à la cuisse. Mais cela ne le déconcerta point. Il s'engouffra aveuglement avec des canons dans la descente qui conduisit aux faux bourgs de Breo, sans prendre même la moindre précaution à ses côtés. La ville paraissait fort tranquille, et il s'y avança paisiblement jusqu'à la porte du *Borghetto* par laquelle il entra, lui-même à la tête de l'avant garde, entouré d'hussards à cheval, en criant: «*En avant, en avant!*». Il n'avait fait encore que quatre pas, lorsque deux coups de trombon partirent des fenêtres de l'Auberge de *Gaetano* (Maison Montanara), qui le renversèrent de son cheval blanc. Ces coups furent déchargés par Vinay l'imbécille, fils du Notaire de *Piazza* et Mondino, Ancien Officier des milices, surnommé *Medaglia*. Il y a même le nommé Brillada qui s'en flatte.

A peine le Général était-il terrassé, que Mondino et Vinay volèrent le dépouiller de l'argent, de la montre et des autres effets, jusqu'à la chemise; et cela s'exécuta avec une célérité incroyable. Vinay pour son partage eut un beau sabre et le boudier bordé en or.

La mort du Général mit en désordre sa troupe, qui d'ailleurs se trouvait coupée en deux par une résistance opiniâtre qui aux premiers coups de feu se déclara comme à signal donné près de la porte de *Borghetto*, sans que le soldat pût s'avancer ni reculer. Les Français y laissèrent deux canons, peu de

morts et douze prisonniers. Ils doivent leur retraite à la valeur et présence d'esprit d'un Sergent, qui prit le commandement de la colonne, la rallia et la fit battre en retraite. Les insurgés les poursuivirent avec acharnement jusqu'au delà de la Margherita, c'est à dire tout près de Coni. Les Français eurent beaucoup de blessés, dont il est à remarquer que personne ne guérit. Cela peut-être l'effet du hasard, mais il y en a aussi qui croient que les insurgés se servissent de balles empoisonnées ou d'étain; ce qui est d'autant plus croyable, que dans la dernière affaire dont nous parlerons aussi tôt, il en arriva de même à l'égard de ceux qui eurent le malheur d'être blessés.

Enivrés du succès les rebelles s'enorgueillirent toujours davantage et se livrèrent à la joie la plus outrée. Des trompettes parcouraient les rues encourager le peuple, en criant: "*Vive le Roi*", et le soir ont éclaira la ville de jouissance. Aussitôt Joseph Antoine Pagliano se créa Général en chef et donna des dispositions en conséquence. Il partagea la force armée en trois parties, dont l'aile droite était commandée par le Moine Marengo, Aumônier de Mondovì, la gauche par le Chevalier Pietro Cordero di Vonzo, et le centre par le Comte Germagnano. On poussa les avampostes d'un côté aux *Trucchi*, de l'autre à la Stura; du côté du levant et du midi ils n'avaient presque point de bornes, puisque tout le pays était en insurrection.

Malgré tout cet enthousiasme, des renforts considérables étant arrivés aux Français à Coni, les chefs des révoltés ne cessaient de craindre, et de donner des dispositions énergiques en augmentant le nombre des hommes et des armes et en faisant travailler à des cartouches et des balles. C'est dans les magasins de Campero le serrurier que cette fabrique se tenait. On n'oubliait pas non plus d'associer la Divinité à leur entreprise, par des triduos, des novaines, des quarante heures, des bénédictions et des prières et des jeûnes. Monseigneur, lui-même, prenait une part active aux affaires puisqu'il paraissait, contre son ordinaire, sur la *Place*, encourager les paysans: il les louait de ce qu'ils avaient bien voulu prendre les armes, et poussait la popularité jusqu'au point de distribuer des vivres et donner à boire aux brigands.

On redoubla même la surveillance par rapport aux patriotes emprisonnés, qui étaient menacés sans cesse par les sentinelles des *barbets* qu'y montaient la garde, et qui sans ménagement leur faisaient entendre que leur dernière fin était arrivée. On en vint jusqu'à leur refuser de la paille à mettre sous le matelas pour se garantir de l'humidité du cachot, quoique on leur laissât porter à manger tout ce qu'ils désiraient. On s'avisait aussi de leur envoyer l'essai d'une lettre à écrire à Seras, dans laquelle *on leur faisait avertir ce Général et prier au nom de l'amitié qu'il leur professait de prendre garde à s'avancer sur Mondovì puisque, dans ce cas, ils auraient été tous égorgés sans compassion*. Cette lettre fut rédigée par les Avocat Bunico et Quaglia, et signée par tous les patriotes prisonniers et même par le Commandant Allengry. Mais tandis qu'on voulait faire paraître que cette lettre passait à l'insu des révoltés, on

fut si maladroît que d'y mettre la marque (G.V.) dont se servait le Gouverneur Vitale. J'ai eu moi-même sous les yeux cette pièce, avec les autres que m'a fait voir Seras.

En attendant, les paysans venaient de s'emparer de Ceva et ensuite de Cherasco et ils se rendaient toujours plus redoutables. L'Administration Civile et le Gouverneur firent publier ces heureux succès par toute la ville au son de la trompette, avec des cris répétés de *Vive le Roi!!*, ce qui ne manqua pas de relever le courage des insurgés. C'est alors que l'Administration Civile écrivit à Seras la lettre dont j'ai parlé ci-dessus, dans laquelle la ville de Mondovì osait fixer des bornes et dicter des lois à la République Française.

De la même époque à peu près est la lettre dévote du Chevalier Pietro Cordero, que j'ai rapportée ci-dessus.

La ville de Mondovì était dans ces jours livrée à l'anarchie la plus effrénée et au terrorisme le plus deraisonnable. Le caprice d'un brigand était suffisant pour faire arrêter un honnête homme quelconque. L'avidité seule du butin faisait traîner dans les prisons comme Jacobin celui même qui en était le plus éloigné. Cela arriva au Comte Ponsiglione, Intendant de Saluces, dont le caractère et l'opinion devaient être connues à Mondovì, où il avait régi l'Intendance. On se saisit de lui tandis qu'il traversait de St. Albano à Cherasco en compagnie du nommé Ajmo de Coni. On les traduisit tous les deux à la Citadelle et on leur emporta soixante louis d'or.

On ne laissait cependant de redouter les Français et de se prémunir contre toute attaque. Chaque sortie qu'ils faisaient de Coni donnait une alarme à Mondovì, où l'on sonnait d'abord le tocsin à la *Tour*, puis au clocher du Dôme et ensuite à toutes les Eglises et mêmes aux Capucines qui ne cessaient de frapper leur petite cloche. Mes frères, des prisons qui sont vis-à-vis voyaient le prêtre Sicardi qui, sa longue robe retroussée, déployait son zèle dévot sur le clocher du Dôme dont il était Sacristain.

Les Français de leur côté ramassaient les troupes et faisaient des préparatifs effroyables, n'oubliant pas de quelle importance c'était de comprimer les rebelles, pour effacer la honte dont ils venaient de se couvrir et surtout pour prendre ces positions intéressantes par rapport qu'elles tiennent à la chaîne des monts Liguriens, par lesquels le dessein de Moreau était de faire sa jonction avec Mac-Donald, qui de Plaisance, où il avait replié, se tournait sur la rivière de Gênes.

Le matin du 22 Mai, veille de la Fête-Dieu, on fit la sottise à Mondovì de sonner la grande cloche du Dôme en jouissance de la fête du lendemain. Les paysans, entendant la cloche, s'assemblèrent de tous côtés et se dirigèrent sur la ville. Aussitôt on envoya des messages pour prévenir le monde contre ces faux alarmes. L'hasard porta que précisément le même jour les Français faisaient l'expédition sur Mondovì. Dès que l'avis en fut arrivé on frappa toutes les cloches au tocsin. Cela mit le désordre et la méfiance dans les paysans

dont une partie retourna dans ses foyers. Les autres criant à la trahison fondirent sur les émissaires qu'on y avait envoyés. Jean Eula le boiteux en fût victime: il fut massacré à Saint Michel. C'est le même Eula qui était à Quiberoa avec les émigrés Français, où il releva un grand nombre de blessures dont il fut difformé. L'Avocat Mondino, qui était posté sur la route de Vico pour détourner les paysans, fut souffleté et traduit à la Citadelle.

Ce même jour à six heures les Français partirent de Coni avec environ huit mille hommes, dont quatre cents de cavalerie, huit canons et quatre obusiers. Le Général Frassinetti commandait l'expédition, ayant sous ses ordres les Généraux Seras et Garrau. Toute la force des insurgés constituait en quinze mille hommes environ. Le feu des paysans commença aux Truchi, mais comme ils étaient en petit nombre il se battaient toujours en retraite. Les Français brûlèrent tous les villages et toutes les granges jusqu'à la Crava. Dès qu'ils y furent arrivés, ils furent avertis par les éclaireurs que le Pont sur le Pesio, qui est entre la Crava et la Rocca, était coupé, aussibien que celui de *Pogliola*. Ils tournèrent donc leur marche sur Magliano Superiore, en prenant la route des *Garlués* pour être à portée de passer la rivière de Pesio sur le grand pont. C'est là précisément que les insurgés les attendaient, y ayant ramassé leur plus grande force, posté deux canons et encombré la route de fûtaillages qu'on avait terrassés. On n'avait pu abattre le pont, qui était tout de pierre de taille, mais on l'avait beaucoup endommagé en ayant déjà ruiné une partie.

Le combat s'engagea sur les rivages de Pesio avec un acharnement qui fit balancer quelque temps la victoire. Elle se décida enfin pour les Français par une évolution de la cavalerie, qui traversant à nage la rivière du côté de Magliano Inferiore, se mit à même de battre les rebelles sur le dos et sur les flancs et de porter le désordre et l'épouvante dans leur armée. Les paysans se débandèrent par les campagnes et les hussards en firent un horrible carnage. La manœuvre de la cavalerie facilita à l'infanterie le passage de la rivière, et le Quartier Général des Français se porta à la Chapelle nommée S. Giacomo delle Passere. Les soldats ne cessaient de poursuivre et de massacrer les fuyards par les campagnes, parmi lesquels on compte le Marquis Montezemolo le fils, qui fut tué près de la maison de campagne du Marquis Fontana par un officier Français.

Malgré cette première défaite, les révoltés se flattaient encore de la victoire, que les prêtres au nom du Ciel avaient assuré au peuple.

On rallia toutes les forces dans la ville, où l'on avait encombré les rues pour empêcher le passage de la cavalerie et on y avait traversé à chaque avenue de grandes poutres. Toutes les maisons étaient fournies d'armes et remplies de munitions de guerre. Sur le Belvedere étaient placés des canons qui étaient dirigés sur les Rive, et sur la manœuvre desquels l'on comptait beaucoup.

On n'oubliait pas non plus le parti qu'on pouvait tirer des patriotes prisonniers. Le même matin Joseph Antoine Pagliano s'était porté aux prisons

en compagnie de Jean Ange François et Onorat Avagnina (ce même, qui à l'entrée des Français dans la ville se réfugia aux prisons sous la sauvegarde des patriotes) pour prendre la mesure des grandes cages, *gabbioni*, qui leur ôteraient la lumière des fenêtres.

On redoubla encore les mesures de surveillance. Il n'était pas même permis aux malheureux de parler aux sbires et au brigadier quand ils le désiraient. On doute avec raison que l'ordre était donné de les égorger tous dans le cas de défaite, avant que les Français pussent les délivrer: du moins, le brigadier de justice en donna après dans ses discours des soupçons fondés, en disant que dans tous les cas son dessein était de jeter les clefs des prisons dans les puits, pour garantir les patriotes des malheurs qui leur pourraient arriver.

Le Général Frassinetti, après avoir rassemblé toutes ses forces près de S. Giacomo delle Passere, envoya encore un parlementaire aux rebelles avec bannière blanche qui portait des propositions de paix équitables: c'est à dire, le Général s'engageait à leur épargner le feu et le pillage et à finir toute affaire moyennant une contribution à la ville. Il fit aussi repandre une proclamation dans laquelle on parlait du sort de Carmagnola, en leur disant qu'ils étaient encore à temps de profiter de la clémence des Français. Le parlementaire alla jusqu'à la porte de *Borghetto*, où l'on y fit plusieurs coups de fusil. Quelqu'un dit qu'il fut massacré: il y en a d'autres qui assurent qu'on ne le retint qu'en ôtage. Le vrai est qu'il ne revint plus, et que les insurgés firent entendre au Général français de ne leur plus envoyer de parlementaires, parce qu'ils auraient été tous pendus.

Cette démarche enflamma le courroux du Général français, qui dans sa colère donna ainsi les ordres à ses soldats: "*Allez soldats, je vous donne toutes les permissions! Tuez, massacrez, brûlez, pilliez, violez, faites enfin toutes les horreurs!!!*". C'est en vain que les patriotes de Fossano, de Mondovì et les autres Piémontais qui étaient près de lui voulurent lui représenter qu'il y avait encore dans la ville des braves gens qui étaient maîtrisés par la crainte et qui gémissaient de la férocité de leurs concitoyens, qu'il fallait surtout respecter les maisons des malheureux patriotes qui se trouvaient en prison. "*Bon, bon, répondit le Général, point de distinction. Tout le monde voudra être au nombre des honnêtes gens, tous le monde se dira patriote et trouvera des témoins et même des protecteurs!*". Ensuite de ces ordres, toute la troupe partit en trois colonnes, dont celle de Seras se porta sur *Carassone* à la gauche, celle de Garrau sur le *Rinchiuso* à la droite, et celle de Frassinetti sur le centre, en prenant la grande route qui va à *Breo*. Elles étaient pourtant commandées par des subalternes, tous les trois Généraux étant restés à S. Giacomo avec leur quartier général, et aucun d'eux n'étant entré dans la ville. La colonne de Seras trouva une telle résistance au passage de l'Ellero, où elle fut repoussée à plusieurs reprises, qu'elle était pour se battre en retraite: lorsque l'Accusateur Public Moschetti, homme vaillant et aigri par les mauvais traitements qu'il venait

d'essuyer, se mit lui même à la tête et rallia les fuyards en leur criant: "*Soldats Républicains, vous vous échappez? Où est l'honneur de la République?*". Ce trait de courage détermina les soldats à pousser en avant et les mit à même de pénétrer les premiers dans la ville, par le fauxbourg de *Carassone*, qui fut livré aux flammes et au pillage.

La colonne du centre eut à essuyer un combat long, difficile et opiniâtre dans les fauxbourgs de *Breo*, où chaque maison paraissait une Citadelle, d'où partait un feu interrompu. Les Français, ne sachant de quelle part se garantir en craignant s'engouffrer sans ressources au milieu des ennemis, commencèrent à mettre le feu aux premières maisons du quartier *delle Rive*, et poursuivirent tout le long du *Borghetto* et de la grande rue. Pour faire cesser le feu des fenêtres, des soldats apostés derrière des quais et des arcades, guettaient l'endroit d'où le coup était parti et y faisaient un feu de peloton au premier approche du *barbet*. Malgré cela, les embuscades étant infinies, leur situation n'était pas moins critique si une partie de la colonne de Seras ne fut venue les débarrasser en descendant du côté de la *Madonna di Toscana*. Les insurgés furent si imbecilles de ne pas occuper cette avenue importante. Dans le même temps la troupe de Garrau, qui avait pénétré du côté du *Rinchiuso*, ravageait le *Piandellavalle* et commençait à s'étendre jusque dans *Breo*.

Dans ces entrefaites, la même division Seras poussait un détachement de cavalerie, qui vint à toute bride à la Citadelle délivrer les militaires enfermés qui étaient là avec un grand nombre de patriotes. On oubliait ceux des prisons, sur lesquels, à l'approche des Français, les insurgens avaient fait plusieurs coup de mitraille du *Belvedere*, dont l'un emporta le coin de la chambre où étaient les frères Bongioanni et y jeta des décombres de muraille et de briques. Le canon était braqué contre la fenêtre: aussi les prisonniers demeuraient-ils étendus par terre, l'âme tremblante dans leur corps. Le brigadier, les sbires, leurs femmes et leurs enfans pleuraient à force et poussaient de grands cris. Déjà, dit-on, des brigands s'approchaient des prisons, pour y porter le massacre, lorsque les patriotes de Fossan à la tête desquels étaient Rittatore et Gay, survinrent avec des soldats Français. La grande porte aussi-bien que les portes intérieures des prisons étaient baricadées et gardées par le brigadier et les sbires armés de trombon et de sabre. C'est la crainte des Français qui leur fit prendre ces mesures en faveur des patriotes contre les brigands pour se ménager une protection. Aussi n'est il pas douteux que si la victoire ce fût décidée de l'autre côté, ils auraient tourné ces mêmes armes contre les Républicains. On peut se convaincre de cette vérité en considérant le peu de ménagement avec lequel les patriotes furent traités pendant leur détention, malgré l'argent et les cadeaux qu'ils prodiguèrent aux sbires et au geôlier.

À la sommation des Français les prisons furent aussitôt ouvertes. Les patriotes furent mis en liberté, en prenant pourtant garde de ne pas confondre

avec eux les scélérats qui étaient en prison pour des crimes. On demanda aux patriotes quel traitement ils avaient reçu par le geôlier et par les sbires. Ils eurent la générosité de répondre en leur faveur: aussi furent ils laissés tranquilles.

Les mêmes soldats qui venaient de livrer les Républicains commencèrent à donner la pillage à la ville. La maison du Marquis Roascio fut la première à éprouver ce fléau qu'il avait bien mérité pour sa méchanceté. C'était un des premiers zélés de la révolte, qui poussa l'acharnement jusqu'à point de railler et de menacer même de ses fenêtres, qui sont vis-à-vis des prisons, les malheureux patriotes. C'est au milieu des meurtres, du pillage et des flammes que ces derniers rentrèrent dans leurs foyers. La permission du Général Frasinet, de ne pas épargner personne, ne fut que trop accomplie par le soldat, que le combat, la vengeance et l'espoir du butin avaient rendu barbare.

Clerici-Roccaforte en rentrant chez lui trouva son domestique égorgé et sa maison saccagée. Randas de Breo eut sa femme tuée par un coup de fusil, tandis qu'elle se mettait à la fenêtre, enivrée du plaisir de voir son mari revenir. Mais le sort du Médecin Perroti du *Rinchiuso* a été bien plus tragique encore. Aussitôt qu'il est élargi des prisons il s'empresse de couvrir chez lui pour embrasser ses parens. Mais grand Dieu! Quel spectacle effrayant se présente à ses regards! Il voit sa maison en flammes, et son père, sa mère, son frère ses soeurs et son oncle, tous égorgés sur la porte: on n'épargna pas même le petit chien! Telle a été la fin tragique d'une vertueuse et innocente famille, composée de six personnes, dont le crime était d'avoir trop abondé de confiance dans les Français, fondé principalement sur ce qu'un des siens souffrait l'emprisonnement pour leur cause.

En attendant toute la Division Seras s'avancait de *Carassone* sur la *Place*. La plus grande consternation s'était emparée de toutes les âmes. On fit à la hâte une députation de parlementaires en personne du Commandant Français Allengry, qui venait de sortir des prisons, et du Comte Serra, prétendu pacificateur, auxquels se joignit encore Benoit Regis le fils, Avocat, celui même qui porta en tryomphe dans la Maison Commune le portrait du Roi. Les soldats s'avançaient avec une telle violence vers la porte de *Carassone*, que Serra fut culbuté et blessé d'un léger coup de bayonnette. On l'aurait tué sans doute s'il n'eût été sous les bras d'Allengry: on se borna à le dépouiller de l'argent et des montres. La conduite équivoque et suspecte qu'il avait gardé dans cette affaire, que peut-être ne dépendait que de lui de terminer à l'amiable, et que, dit-on, il favorisa sous main, ne méritait pas un meilleur traitement. Au surplus il est certain que son système politique, ses liaisons avec la famille Montezemolo, dont l'aîné fut tué dans la bataille de Pesio, tandis que le père se battait en retraite, ne le rendaient guère recommandable auprès des Républicains. Quant il aurait eu des intentions pacifiques, conformes à l'objet de sa mission, n'aurait-il pas dû les exercer avant tout sur son beau père et son frère, chez

lesquels il était logé et sur lesquels il avait un grand pouvoir? Mais le barbare se bâtit les degrés du Conseil Suprême sur les cadavres sanglans de ses frères!

Le Chanoine Marengo et l'Apotiquaire Solaro qui, entraînés par la curiosité voulurent aller à la rencontre des Français furent terrassés par deux coups de fusil, l'un près de la porte de *Carassone* et l'autre sous ces ormes qui sont à côté de la maison Borsarelli. Le premier fut porté à l'hôpital, où il mourut de ses blessures quelques jours après: l'apotiquaire Solaro mourut sur le carreau, après s'être traîné quelques instans par terre et dégringolé à bas de cette descente qui va derrière *Boccone*. Il était ce qu'on appelle un bon diable.

Cependant toute la ville retentissait des coups que les soldats faisaient en enfonçant les portes pour donner le pillage, et de ceux qu'ils portaient contre quiconque paraissait dans les rues. Le nommé Casabella, entre autres, en fût victime. Il voulut sortir de la maison Bunico malgré tous les avertissemens de l'Avocat, près duquel il s'était réfugié: à deux pas de la porte il fut terrassé par un coup de fusil. On doute cependant que ce coup ne soit parti de quelque brigand, et qu'il ne fût dirigé contre l'Avocat Bunico lui même.

Chez le Procureur Minetti le soldat trouva tant d'argent qu'il ne put l'emporter tout, de sorte qu'il en avait dispersé une grande quantité dans la rue, non seulement de billon mais même de ces pièces de huit sous qui étaient à la valeur de l'argent. Minetti avait eu trop de confiance dans la bonté de sa porte, qu'il avait bien barricadée. Ne pouvant la terrasser à coup de fusil, les soldats l'enlevèrent avec des leviers. La maison Bongioanni fut garantie par un piquet de soldats et une sauvegarde donnée par Allengry. Mais il fallut payer bien chère cette faveur, puisque les soldats qui gardaient la maison voulurent être complètement dédommagés avec de l'argent comtant, outre la distribution de vin qu'il fallut faire à la porte, où l'on en portait des brocs incessamment. Malgré cela le soldat, par la porte de l'Arbre Fleury, s'était fauillé dans nos caves, où il ne nous laissa pas une goutte de vin, ayant prodigué le reste, dès qu'il en fut rassasié.

Il y eut plusieurs autres maisons qui furent sauvées par un billet de l'Officier français qui était logé chez nous. Il est singulier que l'Avocat Benoit Regis servît lui même de protection et afficha des billets de sauvegarde. Il avait un cartel à sa porte qui disait: "Respectez cette maison!".

Dans cette occasion, ma belle soeur Lucrezia montra beaucoup d'intrépidité, ayant osé, elle, femme et toute seule, de traverser les ravages, pour apporter des billets de sauvegarde aux maisons de nos parens et de nos amis. Elle ne réussit pas cependant, malgré toutes ses représentations, à sauver la boutique de notre voisin, qui, avec Eula, avait employé tous ses moyens, tandis que mes frères étaient en prison, pour sauver notre magasin du pillage.

Mes frères étaient déjà en sûreté à la maison, lorsque Gay vint les presser de sortir, parceque, disait-il, on allait mettre la ville en flammes. Ils se réfugièrent sur la *Place*, avec Gay, sa belle soeur, l'Avocat Quaglia, Théobalde Rossetti, mes deux belles-soeurs Paule et Lucrèce, dont la dernière avait son petit nourrisson. Ils rencontrèrent l'ancien Commandant de Ceva³⁴, qui les exhorta à se retirer, parceque tout le faubourg de *Breo* était en flammes. Ils le suivirent donc au Palais de Ville. Là, un baril de poudre éclata par hasard, ce qui repandit la consternation dans tout le monde. Les Français, y croyant une embûche, s'irritèrent contre les citoyens, et menacèrent de mort Savio de Roburent et Prosper Bongioanni. Ce dernier voulut se sauver à la maison: il lui fallut de la peine à faire ouvrir la porte: il était poursuivi par des soldats, qui entrèrent avec lui, le menaçant toujours. Il en eut été peut être victime, si sa mère, qui n'avait voulu sortir de la maison, n'eût eu la présence d'esprit de leur jeter par terre quelques écus, tandis que Prosper se sauvait par le toit dans la maison Vassallo, où il y avaient déjà l'Avocat Quaglia, Joseph et sa femme.

Cette nuit se passa dans la plus grande alarme. Beaucoup de monde s'était réfugié chez nous, savoir l'Avocat Quaglia, Madame Durando et sa belle-soeur Madame Bertone de *Breo* et parmi eux plusieurs aristocrates des plus acharnés, tels que Mr. Doglio, le Comte St. Quintino fils et Balthazar Avagnina, celui même qui avait arrêté mon frère Prosper. Le malheur les avait rendus souples et lâches jusqu'au point d'implorer du secours de ceux mêmes qu'ils avaient le plus persécutés.

La position des fauxbourgs était bien plus épouvantable. Au coucher du soleil, tandis que la place était déjà en plein pouvoir des Français, à *Breo* on se battait encore avec tout le désespoir. A nuit tombante des coups de fusil et de sabre se portaient partout aveuglement, et la mort sans résistance volait partout au hasard.

Qui pourrait cependant exprimer les ravages
Dont cette nuit cruelle étala les images?
De dix-mille soldats la troupe effrénée,
Par devoir, par vengeance au carnage acharnée,
Marchait, le fer en main, les yeux étincelans,
Sur les corps étendus de nos frères sanglans!
Je ne vous peindrai point le tumulte et les cris,
Le sang de tout côté ruisselant à Mondovì;
Le fils assassiné sur le corps de son père,
Le frère avec la soeur, la fille avec la mère;
Les époux expirans sous leurs toits embrasés,

³⁴ Il già nominato Goyneau [*n. d. tr.*].

Les enfants au berceau sous la pierre écrasés!!...
C'est ce qu'on doit attendre des fureurs des humains.

Le lendemain sur les cinq heures on vint avertir que la Soeur Franchina, Religieuse de l'Ordre des Citeaux, se trouvait à la porte de *Carassone*, où elle avait passé la nuit. L'Avocat Quaglia et Melchiorre Cordero allèrent l'emmenner à la maison. Elle avait été tirée du milieu des flammes par un Officier Français qui la mit sur la route de *Place*. Elle l'empressait de vouloir bien l'accompagner jusqu'à la maison: "C'est bien à regret que je vous quitte, répondit-il, mais il me faut revenir sur mes pas pour sauver autant qu'il est en moi ce malheureux village".

Malgré les bonnes intentions de ce militaire, *Carassone* n'eut pas moins à essuyer du pillage. Le soldat usa envers les Religieuses de la licence la plus effrénée: mais il y en a eu, assure-t-on, de telles, à qui l'amour des soldats ne fut pas trop désagréable. Les Religieuses Capucines n'eurent pas un meilleur traitement. Après avoir ôté aux jeunes leur long pucelage, les soldats s'amusaient à faire crier les vieilles, parce que, disaient-ils, elles ne voulaient pas jouir aussitôt avec eux. Les Religieuses de S.te Marie Magdeleine et de St.te Clare furent garanties de ces excès. Les premières n'eurent point de visite, et les autres étaient toute cachées dans la maison Cantatore *del Pasco*.

Le 23 de Mai, jour de la Fête Dieu, il n'y eût point de Messe à Mondovì; chose très remarquable dans cette ville théocratique, et qui n'était jamais arrivée depuis qu'on y posa la première pierre. Tels sont les avantages que le prêtre armé de sabre peut procurer à la Religion.

Les patriotes ayant entendu que la troupe Française allait quitter Mondovì, résolurent de la suivre, pour ne pas rester à la merci du désespoir des brigands. Mes frères furent de la partie. Ils sortirent de la porte de *Breo* sur les six heures du matin. Dans les rues de la *Place*, aussi bien que dans la route qui descend à *Breo*, on rencontrait tous les quatre pas des cadavres. A' *Breo* le spectacle était plus effrayant encore. La ville était éplorée et déserte: toutes les maisons de la Grande Rue étaient consommées par le feu qui ne cessait de faire des ravages ou tombait en ruines. Tous les endroits y étaient fumants de carnage et couverts de cadavres, parmi lesquels il était déchirant de reconnaître le parent, l'ami... Voilà ce que les guerres civiles ont d'affreux sur les autres!

Dès qu'ils furent arrivés à l'endroit nommé les Rive ils s'aperçurent de n'être qu'avec la rétrogarde de l'armée, le corps en étant parti plus de bonne heure. Cette arrière-garde n'était que de cent-cinquante hommes et il fallait traverser un pays habité par la rage des barbets! A' la Chapelle de *S. Giacomo delle Passere*, les paysans du quartier de Sant'Anna d'Avagnina, qui étaient rassemblés quoique en petit nombre, commencèrent à lancer quelques coups sans que personne n'eût été blessé. On redoubla encore les coups dans la descente de *Breolungi*, où il y avait beaucoup d'embuscades.

Les citoyens Pansa, Roulier et Basso, apothiquaire, se perdirent de courage. L'un se retira dans une grange, chez des paysans qu'il connaissait, l'autre se cacha derrière la maison de campagne du Marquis Cravanzana, qui était en flammes.

Dès que les Français furent passés, les paysans se saisirent de ce dernier, le conduisèrent au milieu d'une chaume où ils voulaient le fusiller. Il s'en racheta avec de l'argent c'est-à-dire il passa une *polizza* de six-mille francs au nommé Airaldi, surnommé le *Cabanier*, dans la maison duquel il fût gardé en ôtage. Il en fût délivré au premier approche des Français.

Les autres patriotes suivirent leur route du côté de la *Crava*, à la gauche. Ce village était en flammes, aussibien que Morozzo, La Margarita et toutes les granges des environs. Tandis qu'on se croyait en sûreté une horde d'insurgens attaqua la colonne Française, qui s'en débarrassa moyennant le courage et l'adresse des tirailleurs et des éclaireurs. Ainsi les patriotes de Mondovì arrivèrent en sûreté à Coni où ils furent bien reçus par le Général Seras.

La narration était finie, et nous nous livrâmes à des tristes réflexions. Nous considérions surtout la toute puissance du fanatisme ecclésiastique, qui abuse d'une religion fondée sur la paix et la douceur pour allumer le flambeau de la discorde et pervertir le paysan dont le partage est la simplicité des mœurs, la candeur et l'innocence, en lui arrachant des mains le fer cultivateur qui le nourrit, pour lui faire empoigner le glaive destructeur, et le transformer en brigand, en assassin, en bête fauve. En effet il n'est pas douteux que c'est aux prêtres principalement qu'on doit les malheurs de cette insurrection et tous les massacres qui s'y commirent, qui ne sont pas absolument en petit nombre puisque on évalue à plus de mille les paysans tués dans le combat, sur six-cent français, environ, qu'y périrent.

Nos réflexions se portèrent ensuite sur l'ingratitude de nos compatriotes, dont les plus comblés de bienfaits ont été les plus acharnés contre nous et cherchèrent de récompenser avec des assassinats les services que nous avions tâché de rendre à notre partie, n'épargnant pour elle ni soin, ni voyages, ni argent. Nous passâmes comme en revue tous ceux de la ville, et ne trouvant à peine qu'un honnête homme sur mille, nous fumes d'accord que c'était un pays à désertir à jamais.

Nous revenions dans la ville, lorsque nous vîmes paraître sur les rivages de Gesso un grand corps de troupe. C'étaient huit mille Français qui venaient de Savillan, et qui repliaient du côté de Mondovì pour occuper ces positions. Le reste de l'armée ne tarda pas à les suivre. C'étaient environ 17 mille hommes en tout.

Rentré dans Coni, je fus voir le Général Seras qui me reçut fort-amicalement, et me témoigna la douleur dont il était navré par rapport aux désastres de Mondovì.

En sortant je rencontrai le Médecin Balbis, du Gouvernement Provisoire, avec lequel je causai quelques instans. Je vis ensuite beaucoup d'autres patriotes

et Municipalistes de Turin parmi lesquels Vinay et Ferrero-Ormea, qui étaient avec le père et le fils Castelfoglio. Nous fîmes un petit entretien sur la tournure des affaires guerrières, sur quoi nous étions parfaitement d'accord, comme nous l'étions aussi sur la nécessité de nous réfugier en France.

Un homme dont j'ai reçu des traits de bon cœur que je ne dois pas oublier, c'est l'Avocat Fantini, Chef de Police à Turin dans le temps du Gouvernement Républicain. Je l'avais déjà vu à Savillan en compagnie de Marsaglia et d'Olivero tous en route pour aller à Coni. Fantini me prit à part et m'offrit de l'argent, dans le cas que j'en eusse besoin. Il me réitéra cette offre la première fois que je fus à Coni, et me la répéta encore avec plus d'empressement le jour dont je parle. Les malheurs que nous venions d'essuyer à Mondovì l'engageaient à me faire une politesse si importante dans le moment où nous étions. Le même Fantini, à ce que j'ai entendu par mes frères, leur offrit à Nice plusieurs fois de l'argent; tandis que beaucoup d'autres, bien plus riches que lui, n'auraient pas prêté le sous à quiconque, quoique responsable, et avec toutes les cautions du monde.

Je fus ensuite rendre une visite au Procureur Roata qui était malade. C'est un honnête patriote, avec lequel notre maison est liée depuis longtemps. Il était dans les accès d'une grande fièvre. Nous reçûmes bien de politesses de sa femme: elle, aussibien que son mari, nous offrirent leur maison. Nous n'en voulûmes pas profiter, par rapport à la maladie. Nous acceptâmes seulement un lit, dans lequel, quoique en trois, nous dormîmes fort bien. Je me rappelle que j'ai dormi à rebours, chose que je n'avais plus pratiquée depuis mon enfance la plus reculée.

Le lendemain, 25 Mai, je fus de bonne heure avec mes frères dans la chambre de Bertola, qui était accablé de malheurs. Nous fîmes notre conversation assis sur des ballots d'organzin. Bertola voulait nous persuader à aller tous s'établir en Portugal où, disait-il, avait des correspondans, auxquels il aurait envoyé ces ballots d'organzin, dont il pouvait tirer quinze mille francs. L'idée paraissait d'abord romanesque, mais en la cultivant, peu s'en fallut que nous ne l'embrassions. Notre entretien finit pourtant sans qu'on eût rien décidé.

Le Général Moreau venait de donner une proclamation, dans laquelle il invitait tous les Municipalistes de Mondovì à se rendre à leur devoir. Nous fûmes le matin à dîner à l'auberge de la *Donna Bianca*, où il y avait aussi Bongioanni le fabriquant et Rossetti, tous les deux Officiers Municipaux. Ils résolurent de partir le lendemain, et s'efforçaient de persuader mes frères à être de la partie, en profitant de l'occasion que les Français étaient à Mondovì, pour donner quelque ordre aux affaires domestiques.

L'après dîner je fus avec mes frères Joseph et Prosper rendre une visite à Madame Quaglia Capucino, qui nous reçut fort poliment, et nous raconta l'aventure de Mademoiselle Chiera soeur du Comte de Mondovì, qui avait été

emmenée toute nue par les soldats français dans leur camp sous Coni, où elle avait été entretenue deux nuits et un jour. Ensuite quelqu'un l'avait conduite, affublée dans un capot de soldat, dans cette même maison de Madame Quaglia, où elle était au lit malade. Nous ne jugeâmes pas à propos d'aller la voir, en entendant qu'elle était atteinte d'une fièvre maligne.

Plusieurs religieuses, Orphelines, filles et femmes de Mondovì eurent un pareil traitement. Le camp des Français en était rempli. Les soldats, qui devaient partir, s'empressaient de vendre les effets qu'ils avaient tirés du pillage. Je vis vendre des montres à quatre ou six francs, des bijoux et des bagues de diamant à cinquante sous. On m'en offrit à moi-même: j'aurais cru, en les achetant, de me rendre coupable de parricide, en participant au pillage de ma malheureuse patrie.

J'étais avec le chevalier Roccaforte, lorsqu'un soldat vint lui offrir du linge. Il reconnut à la marque ses chemises et ses serviettes: il en fut déconcerté. Je tâchais de le consoler en lui persuadant de racheter ses effets qu'on voulait lui donner à sept ou huit sous la pièce. «Ce n'est pas cela qui m'embarrasse – me dit-il d'un ton chagriné – mais c'est que dans le même coffre du linge il y avait tout mon argent, mon unique ressource! ». Véritablement le Chevalier Roccaforte avait gagné bien d'argent dans le commerce, pendant la guerre.

La ville de Coni regorgeait en ces momens d'officiers généraux. Je rencontrai, parmi les autres, l'Adjudant Général Campana, dont j'étais depuis longtemps intime ami et auquel j'avais rendu même des services importants. Comme il était de la nouvelle expédition de Mondovì, je le priais d'employer tous les moyens qui étaient en son pouvoir pour que ce malheureux pays n'eût à éprouver de nouveaux désastres. «Fort bien fort bien!» me répondit-il d'un air volage: «Tu me demande que je ne te fasse pas brûler la maison!». Je repartis avec vivacité que je ne croyais pas être au nombre des brigands: que, quant à mon particulier, je le priais d'aller loger chez moi, et d'avoir soin tant qu'il pourrait de ma pauvre mère, à laquelle absolument aurait été un plaisir fort sensible que de revoir un ancien ami de la maison. «Eh, cela m'est égal – me dit-il du même ton – de loger chez toi ou dans un camp!». Je remerciai mon ami de sa politesse et je me congédiai de lui.

Le même soir je fus avec Melchiorre Cordero pour parler au Général Frassinetti, par rapport aux affaires de Mondovì. Tandis que j'attendais, je reçus un million de politesses par un Aide Camp qui me connaissait et dont je ne me rappelais pas le nom. En attendant les Généraux allaient se mettre à souper, et nous laissâmes notre commission à cet Aide Camp officieux. En sortant, nous trouvâmes un Général qui nous parut Frassinetti: c'était Moreau, le Général en Chef.

Mes frères ayant résolu de partir pour Mondovì, nous dinâmes le lendemain plus de bonne heure. J'eus ensuite ce matin même une très longue con-

férence avec l'Intendant Borsarelli, qui me parla des anciens privilèges de la ville de Mondovì. Il était venu à Coni avec les parlementaires Serra, Virginio et Gaffodio et le nommé Clarotti *delle Moline*. Borsarelli et Clarotti restèrent à Coni. Le premier était de bonne foi, aussibien que Virginio. Cela n'était pas de même par rapport à Clarotti, dont la conduite et le caractère étaient bien suspects. On le fit rester en arrière, sous prétexte qu'il ne fallait pas y aller tant de monde. Borsarelli partit aussi pour Mondovì dans une voiture, avec mes frères. Il y en avait une autre dans laquelle étaient les Municipalistes, auxquels on avait donné une escorte. Une multitude de patriotes à pieds suivaient les voitures.

Je me promenais l'après dîner avec l'Avocat Quaglia et Etiènne hors de la port de Turin. Nos discours roulèrent sur la conduite affreuse des Français en Italie, sur leurs lâches trahisons et leur scélératesse vis-à-vis de ceux qui s'étaient de bonne foi dévoués à leur cause, et qui n'avaient su distinguer les principes sublimes qu'ils étalaient d'avec leurs procédés barbares. Etiènne était alors d'accord sur tout, car le mal était trop récent.

Dans la grande rue nous rencontrâmes un Français qui avait été dans l'Assemblée Constituante, et qui avait quitté la France en voyant que les choses allaient à rebours. Il nous dit tout court que la cause de la Liberté était perdue si l'on perdait l'Italie, et que les Républicains de la France avaient manqué un grand coup en n'éclatant pas tout de suite que la nouvelle parvint de la trahison de Scherer.

Je soupai et dormis le soir chez Quaglia-Gallizio, et le lendemain de bonne heure je suis parti tout seul pour Centallo. J'ai rencontré en route le médecin Giorelli, qui dans une voiture allait à Coni, avec un Monsieur du Conseil de la Giunta, pour prendre les ordres du Général Français. Il descendit un instant et nous causâmes sur les affaires de Mondovì.

A' Cental j'ai pris logement à la maison Bonvicino, parceque chez *Barba-Calota* il y avait mon frère François et l'Avocat Bunico. J'étais en compagnie de ce dernier, lorsque nous eûmes une dispute sous l'allée des ormes, sur la place, avec D. Allion nommé le Pape. Ce prêtre, sous un dehors tranquille et doux, cachait l'âme la plus férocement aristocrate. Il nous tint des propos qui me firent frémir.

Jusqu'à ce jour (27 Mai) les Autrichiens n'étaient pas encore entrés dans Turin, ou du moins on l'ignorait à Cental. D'ailleurs le passage continuel de troupes Françaises tenait en respect les aristocrates. Ils ne tardèrent pas à éclater sur des vociférations qui leur étaient favorables. *Barba-Calota* et le marchand Carassia, tous les deux Municipalistes, furent les premiers à en pressentir les effets. Le nommé *Tommelino* qu'on avait fait arrêter, alla les rançonner au sein même de la Municipalité et leur arracha la somme de quatre cents francs chacun.

Le jour suivant Joseph arriva de Mondovì, avec sa femme, la petite Rosi-

ne et la belle-soeur Paule: ils allèrent loger chez D. Allion. Il portait de Mondovì que la ville était dans le plus grand alarme, tout le monde étant étonné de voir paraître un si grand appareil de forces. Les boutiques étaient fermées et les rues désertes. Cependant il n'y avait dans la ville qu'une petite garnison, le gros de l'armée étant en train de reprendre la place de Ceva, occupée par les paysans. Quant aux nouvelles de la maison, on ne savait ce qui en était devenu de notre beau-frère Tuerano, qui avait sottement pris les armes sans en savoir le pourquoi malgré toutes les remontrances des parens: et on craignait beaucoup qu'il n'eût été tué dans le combat. Joseph avait porté avec lui deux coffres qui contenaient un peu d'argenterie, de toile et de linge.

L'après dîner Joseph et l'Avocat Quaglia, son compagnon de voyage, voulurent partir pour Coni, où il y avait déjà le frère Prosper. L'Avocat Bunico alla avec eux, sur l'idée de passer ensuite à Mondovì, où il avait laissé de l'argent. Il n'y eut point de raison qui pût le détourner de son aheurtement. Il disait que, dans tous les cas que les Français ne fussent plus à Mondovì, il se serait borné à aller à Frabosa par la route de la Chiusa.

Ce même soir Etiènne vînt de Coni avec l'Avocat Mocchia. Un gros corps de troupes était de passage et avait pris logement dans le village. Le soldat en retraite était si exasperé par les revers et par les embûches qu'on lui tendait, qu'il menaçait tout le monde. On vînt à la porte de Mr. Bonvicino pour lui demander du vin et du bois. Le nombre étant petit, il leur fit une distribution mais, voyant le nombre croître, et craignant qu'ils n'entrassent dans la cour, où il y avait malheureusement plusieurs carriages de vin destiné pour la place de Coni, il tâchait envain de les éloigner de la porte. Je courus à son secours et malgré que j'usasse de toute la douceur, je n'en fus pas moins culbuté et menacé par les soldats. Nous réussîmes enfin à fermer la porte, et alors tous leurs efforts se tournèrent du côté de la grande porte de la cour, qu'on voulait enfoncer sous pretexte que c'était un Couvent.

Une équivoque de langue servit encore à augmenter le désordre. Quelque soldat demanda un peu brusquement du vin à un paysans, en lui disant qu'il comptait de le *payer*. Le paysan grossier comprît qu'on voulait lui bruler le *pajé*. Il donna aussitôt l'alarme: tous les paysans se ramassèrent: peu s'en fallût qu'il n'y eût une guerre civile. Nous eûmes toute la peine à concilier les parties.

Le jour 29 Mai le courier de Turin, qu'on attendait le 27 au soir, n'était pas encore arrivé: ce qui affermissait le bruit que les Autrichiens étaient entrés dans Turin.

Malgré cela Bonvicino alla encore à Coni le jour 30, histoire de pourvoir à ses affaires d'entreprise. Cela ne manqua pas de lui faire du tort auprès des aristocrates. C'est par équivoque que je ne fus pas de la partie. Il m'y avait invité: je crus que ce n'était que par politesse, et lui, s'imaginant en moi de la crainte, il s'en alla tout seul.

La nuit était déjà bien noire, et nous ne le voyons revenir, ni lui, ni son domestique. Nous commencions à en être alarmés, lorsque nous le vîmes paraître.

Le courrier qui arriva le jour 30 apporta la nouvelle de l'entrée des Autrichiens à Turin le 26. Une lettre du médecin Bonvicino à son frère en donnait les détails. Il paraissait qu'on n'allait point poursuivre les patriotes; et le Médecin Bonvicino lui même avait été conservé parmi les Administrateurs de la Ville.

On voyait cependant, à Cental même, des symptômes inquiétans. Je ne pouvais pas sortir de la maison sans être insulté par la canaille. Les savetiers surtout, qui demeurent dans la maison Conti, ne pouvaient me voir passer sans crier au Jacobin! Ils sortaient jusque de leur boutique pour me poursuivre. La vieille Madame Conti, femme vertueuse et républicaine, les en gronda vigoureusement, tant par rapport de moi que de *Barba-Calota*. Ce dernier était encore plus persécuté. Une bande de brigands, à la tête desquels était *Tommelino*, le menaçaient sans cesse de la vie. Il en était extrêmement épouvanté. Il se sauva enfin avec mon frère François: ils allèrent à Turin en passant par la maison de D. Bottero, qui les fit aller par des sentiers écartés à Raconis, où ils prirent une voiture. François me conseillait de me réfugier moi aussi chez D. Bottero. Joseph me laissa pour testament, avant de partir, d'aller à Busca, chez notre oncle Lombardo. Quaglia, qui était alors à Cental, me pressait de me cacher dans une campagne tout proche, chez un prêtre son ami, où il me croyait en sûreté. Aucun de ces partis n'était pas de mon goût, et je n'écouta que la voix de mon coeur. Il fallait cependant pourvoir aussi à mes belles-soeurs, qui étaient à la maison Allion. Le dessein de Joseph était qu'elles allassent tout de suite à Turin. Lucrezia s'y était opposée, en disant qu'on ne cherchait qu'à se débarrasser des femmes, et qu'elles ne voulaient pas servir pour aller faire des reconnaissances. Cependant Joseph était parti d'un côté, François de l'autre, et moi je restais avec un enfant et deux femmes sur mon compte.

Malgré toutes les mauvaises apparences, j'osais pourtant encore de sortir dans le village, et la Contesse Franchi elle même me faisait encore l'honneur quelquefois de me parler. Car, quoique presque tout le reste du Piémont fût occupé par les Autrichiens, Cental pourtant était encore tenu en respect par la proximité de Coni. On s'avisait d'ôter cette crainte. Un matin un homme soudoyé vint porter la nouvelle que Coni avait été évacuée par les Français, et qu'il en avait vu lui même la ville débarrassée. Quoique il n'y eût pas du bon-sens dans tout cela, le Comte Franchi cependant le croyait tout de bon; la Comtesse en était enivrée de joie. Je passe, on m'appelle, en faisant éclater leur réjouissance: comme je ne suis pas accoutumé à croire aveuglement à des extravagances, je m'adresse au porteur de la nouvelle, qui était présent, et je lui dis d'un ton assuré qu'il était un menteur. Il s'efforçait de me persuader et

je lui répliquais toujours la même raison. Il commençait à se confondre et à tergiverser, lors qu'il arriva un honnête homme qui venait directement de Coni et qui démentit l'imposture.

Le premier jour de Juin Mr. Bonvicino voulait aller à Coni pour y terminer ses affaires par rapport à l'entreprise; je devais aller moi-même avec lui. Nous étions pour monter en voiture, lorsque nous vîmes des gens armés postés sur le quai. Bonvicino s'apercevant aussitôt de quoi il s'agissait, va pour s'entendre avec eux. Ils ne lui répondent autre chose sinon qu'ils lui défendent d'aller à Coni. Il se conseille avec Mr. Lovera, par lequel il entend que toute cette affaire s'était conduite par le nommé *Tommelino*. Il l'envoie à demander, il lui fait voir le passeport de la Municipalité, il lui proteste qu'il a à Coni des affaires pressantes. *Tommelino* lui refuse sa permission et finit par lui dire que s'il veut aller, il n'en sera pas moins assassiné en route.

Cependant les Autrichiens s'étaient déjà avancés à Fossano, Savigliano et tous les environs, jusqu'à Levaldigi. Partout, à l'occasion du terrassement de l'Arbre, on avait commis des excès contre les patriotes. Ceux de Cental attendaient de bon coeur de pouvoir aussi faire leur farce.

Le samedi (2 Juin) un piquet d'Autrichiens, avec un Officier à leur tête, s'avance sur Central. Il faisait un orage épouvantable, et l'hasard voulut qu'au moment qu'ils entraient, le feu du Ciel tombât sur le clocher de la Paroisse. Les Autrichiens croyant que ce fût le bruit du canon qu'on eût apposté sur l'église, y entrèrent dedans à toute bride, et s'avancèrent jusqu'à l'autel major; ce qui ne fit pas beaucoup plaisir aux prêtres. Ils allèrent ensuite à la Maison Commune, où ils menèrent des coups de fouet sur les jambes, sur le corps et sur le visage du Secrétaire Galleani, à cause de quelque mésintelligence par rapport au billet de logement. Charles Perroquet, qui voulut faire l'officieux en montrant à l'Officier la chambre qu'on lui avait destinée, eut à subir le même traitement, et de surplus il fut exposé en public, les jambes dans le cul. Des prêtres qui voulurent s'intéresser pour ce malheureux, furent bravement souffletés. Encore, lorsqu'on les en plaisantait ils avaient la bonhomie de dire qu'ils étaient bien pardonnables, puisqu'ils ne comprenaient pas la langue du pays. Mais, ma foi, ils se faisaient fort bien comprendre!

L'Officier laissa ses ordres à la Maison Commune, parmi lesquels il y avait de ne point toucher à l'Arbre, parcequ'ils voulaient le terrasser eux-mêmes. Tout de suite il s'éleva des murmures et des chicanes dans la Maison Commune, excités par les aristocrates, à l'opportunité de la présence des Autrichiens. Le Chevalier... [omesso] brava avec la dernière insolence Conti, Chef de la Garde Nationale, en le traitant comme un gueux et un fripon.

Ces préludes n'étaient pas fort agréables. Je commençais déjà à garder un peu plus la maison et je ne sortais ordinairement qu'en campagne. Soit que les ordres fussent venus, soit que l'impatience du peuple l'emportât sur tout, le lendemain, jour de dimanche, on sonna les cloches à double carillon, on

alla de tout côté ramasser du bois, on renversa et on brûla l'Arbre, au milieu de la jouissance. Je ne fus pas présent, comme on peut penser, à cette fête. Depuis lors, les brigands commencèrent à se montrer avec plus d'audace.

Le 5 Juin, je reçus une lettre de mon frère Jean Baptiste, qui était à Turin, dans laquelle il me disait que l'entrée des Autrichiens avait été fort tranquille: mais que cependant on avait mis en état d'arrestation Colla, Fava³⁵, et Fasella et que Ranza avait été mis aux prisons du Sénat.

Le jour après, tandis que je me promenais sur la route de Fossan, je vois avancer un corps de cavalerie autrichienne. Cela ne me fit pas beaucoup de plaisir, parceque, à ma tournure, on voyait tout de suite ce que j'étais: je n'en fus pas déconcerté cependant. L'Officier m'adressa la parole en Italien et me demanda où était la Maison Commune. Je le satisfis et je rentrai chez moi. La curiosité me fit sortir une autre fois: mais je ne m'arrêtai pas longtemps sur la place, où cette cavalerie était rangée: l'air n'y était pas bon.

J'allai à la Maison Bunico, où j'entendis une scène qui venait de se passer à l'égard de ma belle-soeur Lucrezia. Elle traversait la place, lorsque tout d'un coup deux chevaliers Autrichiens, se détachant de leur corps, allèrent à sa rencontre en lui criant: *Giacobina Bosarona!!* Elle fut saisie d'épouvante, se mit à courir en poussant des cris, et par bonheur elle rencontra Mr. Bonvicino qui la conduisit à la maison Bunico, d'où elle passa chez la Pape D. Allion. J'allai ensuite la prendre avec Paule pour venir dîner à la maison Bonvicino. Je ne manquai pas de la gronder sur son imprudence, sur la manière de s'habiller et sur son bavardage, qui la compromettait, elle et tous ceux qui lui appartenaient. Et m'étant aperçu de l'oeil avec lequel j'étais moi-même regardé, je résolus de ne plus sortir de la maison, avant que j'eusse pris une détermination décisive sur le système à tenir.

Depuis le départ de *Barba Calota*, pour faire plaisir à sa femme qui est un peu peureuse, j'allais dormir chez elle. Mais j'entendais tous les soirs des menaces et des aubades sous les fenêtres, qui n'étaient pas fort charmantes. Il est vrai qu'elles étaient dirigées contre Bunico lui même, mais ce n'était pas moins s'exposer mal à propos sans pouvoir faire du bien. J'envoyai prévenir *Magna Calota*, et je me transférai même pour le dormir à la maison Bonvicino.

Je passais mon temps à lire le livre: *La Religione e la Legge*, que je trouvais écrit avec méthode trop obscure et ennuyante. Je parcourus même le livre de Spanzotti sur la *Tyrannie* et je frissonais pour mon ami à voir la hardiesse avec laquelle il s'était lancé de bonne foi. J'y trouvais même trop d'exagération et d'esprit de parti. Pour me délasser, je lisais Goldoni, qui était

³⁵ L'Avvocato Giuseppe Enrico Fava nacque in Torino, fu Intendente generale di Savoia nel 1775; nel 1791 fu trasferito nella stessa qualità a Torino, al Controllo generale. Fu Membro del Governo provvisorio e della Consulta nel 1800. Morì in patria il 20 giugno 1809, in età di 75 anni. Cfr. DIONISOTTI, *Carlo Botta*, p. 84 [n. d. tr.].

le seul livre qui fût à la maison, et les *Voyages d'Anacharsis*, que j'avais empruntés du Comte Franchi.

Je sortais quelquefois faire un petit tour de promenade dans le vignoble, qui est près de la maison. Je parcourais les sillons de bleds, qui était déjà bien haut: je m'étendais sur le sol verdoyant, mon livre à la main, en joignant les sentiments de la philosophie à ceux plus doux encore que m'inspirait la contemplation de la nature. Je passais dans cet état environ une semaine, lorsque le courier m'apporta une lettre de mon frère Jean Baptiste, qui me disait qu'on était fort tranquille sous le gouvernement des Autrichiens: que l'affaire de Colla, de Fava et de Fasella n'avait pas eu de suites: qu'il me conseillait d'aller moi-même à Turin, d'où *plût à Dieu que je ne fûs jamais parti!* Je demurai quelques instans interdit sur le parti à prendre, mais voyant que le bon prêtre se connaissait fort peu en politique et, m'apercevant qu'il connaissait encore moins les hommes, je résolus absolument de ne pas aller à Turin. Car, quoique je n'eusse rien à me reprocher pour ma conduite, j'avais pourtant beaucoup à craindre pour la manière avec laquelle je m'étais prononcé.

Mr. Bonvicino devait précisément se porter à Turin pour voir son frère, dont il n'avait plus reçu de nouvelles et pour y vaquer à ses affaires. Il m'offrit sa voiture et sa compagnie, ou bien il me pria de rester chez lui durant son absence pour tenir compagnie à sa femme et pour avoir soin, d'accord avec elle, de la maison. Je ne jugeai à propos ni l'une ni l'autre de ses deux propositions. Quant à la première, mon parti était déjà pris, et rien ne pouvait m'en ébranler: je lui laissai seulement quelques commissions à faire à mon frère, que je ne jugeais pas à propos de jeter sur le papier. Quant à la seconde, je lui fis remarquer que je ne pouvais plus rester chez lui sans le compromettre lui même, et que le tems était venu de s'éparpiller et de ne faire presque semblant de se connaître.

Je résolus donc de lui faire compagnie jusqu'à Savillan, où je m'arrêtai à la maison Bioglio, pour attendre des réponses de Turin et me conduire en conséquence. Nous attermoyâmes notre partie pour le lendemain avec un certain Casale marchand de Savillan, qui était logé chez Mr. Bonvicino, où il était venu le même jour, et qui, à son langage, paraissait un Républicain ou du moins un homme de bonsens.

II – Mon retour à Savillan et ma retraite en campagne

Je partis de Cental à cinq heures du matin, sans faire même mes adieux à Lucrèce et à Paule, ni à *Magna Calota*, ni à personne. Mr. Bonvicino était muni de passeport par l'Administration de la Commune; je n'avais point de papiers à montrer.

Avant que d'arriver à Levaldiggi nous rencontrâmes un piquet d'Autrichiens. Le caporal s'avança à la voiture d'un pas sombre et grave. Mr. Bonvicino lui montra par le dehors un papier: il revint sur ses pas avec la même dignité, sans lire et sans rien dire. Tout le long de la route nous rencontrions de ces figures mornes et monotones, qui paraiss[ai]ent pétries de boue ou de plâtre noirci, et qui se plaisaient à paître sérieusement leurs chevaux dans les bleds et qui écorchaient les muriers pour s'échauffer, au mois de Juin.

Arrivés à Savillan, je descendis de la voiture avec le nommé Casale; je fis mes adieux à Mr. Bonvicino, et j'allai avec le premier m'entretenir un instant chez lui. Il m'avertit de ne pas paraître dans la ville, m'assurant qu'en attendant il m'aurait instruit comme les affaires se passaient.

Je me rendis à la maison Bioglio, où la Revelli fut alarmée de me voir paraître dans cette circonstance, où l'on commençait à persécuter les patriotes, et on s'était signalé à l'occasion du renversement de l'Arbre, par des marques de fureur et d'acharnement. Croyant que ce n'était pas à propos qu'on sût que j'étais à Savillan, elle me fit retirer dans un appartement écarté. Nous concertâmes ensuite que je me retirerois à la maison de campagne du comte Bioglio, nommée S.ta Rosalia, d'où je serais passé à une autre quand il le faudrait.

Dans ces entrefaites, le Médecin Giorelli vint me voir. Il voulait me rassurer, en me disant que dans tout cela il n'y avait que de la crainte panique, et que je pourrais sortir librement, puisqu'il pouvait m'assurer que j'étais chéri de tout le monde. Quant à lui, il me disait que sa *crise* était passée: qu'il avait roulé quelques jours dans les campagnes lorsqu'on abattit l'Arbre, et qu'il fallût d'être arrêté par mégarde par un piquet d'Autrichiens, mais qu'à présent il était en sûreté. Je conseillai mon ami à ne point se fier sur des vaines apparences. Ce qu'il y avait de bon cependant dans tout cela, c'était que le Comte Santarosa venait d'être confirmé par les Autrichiens pour Commandant provisoire de la place; et qu'on avait donné un [*sic*] requête à Turin, signé par toute la ville, où on le demandait pour Commandant définitivement.

Le Comte Bioglio avait chez lui sa belle-fille, qui avait quitté Coni par crainte des Français, femme folle, ridicule et extravagante. Nous étions d'accord qu'on ne me nommerait pas pour mon nom, ni qu'on parlerait de mon dessein de me réfugier à S.ta Rosalia. Mais, étant à dîner, le Comte Bioglio se trompait tous les momens et sa bonhomie lui faisait faire un *galimathias* [*sic*] sur mon compte, où il n'y avait pas du sens. Mais tout d'un coup sa belle fille, s'effarouchant je ne sais pas de quoi, alla dans l'autre chambre où elle se mit toute seule à barboter en Français et à pousser des cris aigus comme une écervelée. J'étais d'avis de la laisser dans sa démente: mais le Comte Bioglio, usant de sa supériorité, la fit appeler, la gronda en toute forme, et lui dit tout uniment que si elle voulait rester chez lui il fallait être sage et tranquille.

Le lendemain à la pointe du jour je partis pour S.ta Rosalia accompagné d'un domestique, qui me portait un peu de provisions et qui venait me faire

connaître par les métaïres. Le Comte vint le soir à cheval me rendre visite, suivi de l'Officier Falco et d'un certain Silvano, frère du Curé de Lagnasco. Il me revêtit de tous les pleins pouvoirs, vis-à-vis de son jardinier et de ses paysans, auxquels il ordonna de m'obéir comme à leur maître et de se prêter à tout ce que je leur aurais ordonné. Le nommé Silvano résolut, je ne sais par quelle raison, de rester à cette campagne. Cela m'était fort ennuyeux. Je ne pus pourtant pas m'en débarrasser, malgré toutes les persuasions et toutes les ruses usées par Falco, auquel je m'étais recommandé. Je souhaitais qu'il ne susse pas ce qui j'étais, ni par quelle raison je voulais rester à la campagne.

Le Comte, qui était déjà parti, revint aussitôt, ayant eu le malheur de tomber de cheval sans pourtant se faire du mal. Je fis mes derniers efforts pour engager ce Silvano à aller avec lui et lui servir de palefrenier: tout cela fut sans effet. Il y a de tels gens qui sont adhérens comme des morpions.

Me voilà donc tout isolé dans une campagne, en compagnie d'un homme, dont je ne connaissais pas le caractère, la humeur, le goût et les opinions, et auquel par conséquence je ne savais pas quel langage tenir. Aussi nous ne fîmes pas, le soir ni le jour après, beaucoup de raisons. Il devait partir le lendemain pour Lagnasco, et précisément pour cela je croyais lui pouvoir cacher mon état. Mais le jour destiné au départ, les cataractes du ciel s'ouvrirent et une grande pluie tomba sans relâche plusieurs jours de suite. La nécessité de devoir rester du matin au soir dans la même maison nous donna des moyens de rapprochement. Nos discours étaient pourtant très indifférens aux affaires politiques.

Je me rappelle d'avoir entendu de lui une anecdote plaisante, qui me fait rire toutes les fois que j'y pense. Comme dans ses discours il faisait souvent mention de l'Espagne, je l'interrogeais s'il connaissait cette partie de l'Europe. Il me répondit qu'il y avait été plusieurs mois, en suite d'une étrange aventure. Etant allé à Gênes, par curiosité de voir les flottes des coalisés, il se trouvait un jour dans un cabaret où il mangeait tout tranquillement. Un malheureux hasard lui fit tirer de la poche un couteau, pour s'en servir à couper du pain et du fromage. Tout de suite des gendarmes lui sautent au collet, et veulent le trainer dans les prisons comme transgresseur des lois de la République. Toutes ses réclamations et ses plaintes sont inutiles, car il ne vaut rien se disculper auprès des sbires. Un citoyen qui était présent et qui, peut-être, était d'accord avec ces derniers, joua le rôle d'entremetteur et lui conseilla à l'oreille de dire qu'il était avec lui, en l'assurant qu'on l'aurait laissé tranquille. Mon bon homme en fut dupe, et des mains des gendarmes il tomba dans celles d'un embûcheur Espagnol, qui, sans entendre raison, le transporta au bord d'un bâtiment de sa Nation, comme soldat recruté pour l'Espagne. Il avait déjà convenu son rachat à quatre cents francs, lorsque le vaisseau leva l'ancre et partit pour Barcelone. Toujours sous l'espérance de l'argent, le recruteur com-

mençait déjà à lui donner un peu plus de liberté et à lui user quelque agrément. Mais s'apercevant qu'il méditait de se sauver, il l'embarqua pour Cadix. Là, il resta plusieurs mois à l'hôpital et peu manqua qu'il ne mourût. Il était hors de service; mais il ne put obtenir sa liberté que lorsqu'il fut en état de payer les quatre cents francs: et il lui fallut attendre cet argent du Piémont, où il revint enfin lui-même, après quinze mois de pèlerinage et autant de misères. Peut être n'y avait-il, dans tout cela, que de la fable; mais elle n'est pas moins ridicule; et il faut avouer que l'invention ne sourirait pas beaucoup à l'avantage de l'auteur.

Mon camarade se mêlait aussi de parler de Théologie: mais en voulant philosopher et trancher du bel esprit, il ne débitait que des choses fort-grossières et indécentes. Un jour le discours s'engagea sur les attributs de la Divinité; et, soit que la dignité du sujet me fournît de bonnes raisons, soit qu'en parlant à un ignorant elles pussent paraître telles, il trouva mes idées si sublimes, qu'il en fut saisi de respect pour moi: et il m'avouait que jamais il n'avait entendu par aucun prêtre de pareils argumens, pas même de son frère, le Curé de Lagnasco, que l'on croyait un savant. Depuis lors, mon ami se mit à me servir comme un véritable domestique. Il ne voulait pas permettre que je me mêles [*sic*] du ménage et j'en étais bien aise.

Je passais mon temps à lire Nostradamus, que c'était entre le peu de livres que j'avais choisis dans la nombreuse bibliothèque du Comte Bioglio; qu'on se forme un idée du reste! J'en fis l'extrait de plusieurs quatrains qui me paraissaient avoir du rapport avec les affaires du jour; je tachai de les éclaircir et de les appliquer par des commentaires, et j'en envoyai un [*sic*] enveloppe anonyme à l'Avocat Martelli à Turin. La lecture de ce fou ne fit que me dégoûter de plus en plus de ses bêtises. Je quittais mon livre rassasié d'ennui; un instant après il fallait y revenir, parceque je n'avais pas d'autres livres; c'est-à-dire il ne me restait qu'un volume dépareillé d'Hérodote et l'histoire des douze Empereurs de Svétone, que je connaissais depuis longtemps et que je venais de relire encore une fois. Ainsi, un certain amour de nouveauté me faisait retomber toujours sur Nostradamus.

Nous étions déjà arrivés au, cinquième jour, et la pluie suivait d'une fureur qu'on ne pourrait pas décrire, lorsque tout à coup, j'entends un grand bruit et les paysans, leurs enfans et leurs femmes pousser de grands cris et se plaindre qu'ils étaient perdus. J'en fus d'abord effrayé, en croyant que c'étaient des satellites qui venaient troubler mon repos solitaire. Je me trompais: c'était la rivière de *Mlea*, qui en se débordant avait emporté le pont et ayant enfilé la route, se portait furieusement vers la maison où nous étions. C'est en vain que les paysans tâchaient de l'en détourner: il n'y pas de force humaine qui puisse apaiser le courroux d'une rivière. Ainsi, en peu d'instans, nous vîmes la maison environnée d'eaux et un superbe jardin, que nous avions vis-à-vis, transformé dans un monceau de sable. Pendant la nuit les eaux muggis-

saient, comme si nous étions dans un orage. La lumière du lendemain nous offrit un spectacle encore plus étrange. Toute la champagne, à une lieue environ, était noyée et présentait le spectacle d'un grand lac. J'étais dans ma retraite, comme les Français dans la place de Mantoue. Déjà le portique, les écuries, la maison du métairie étaient surmontés par les eaux, qui avait surnagé le second étage. Je m'amusais du balcon à jeter des planches, qui étaient emportées par les vagues à perte de vue.

En attendant, les vivres commençaient à nous manquer, et nous vivions déjà aux frais du jardinier. La pluie enfin nous donna un relâche. La troisième jour de cette trêve [*sic*], Silvano essaya de sortir: il revint aussitôt, crotté jusqu'aux genoux. Souhaitant de faire une reconnaissance, je sortis moi même, mais j'eus la prévoyance de quitter le bas et de prendre du côté des prairies. Après de longs détours, je me trouvai sur le terrain sec. Le désir de goûter l'air libre après tant de jours de prison, m'arrêta sur le gazon verdoyant trois heures et davantage; de sorte que je jouai à mon camarade le tour du corbeau à Noé.

Je lendemain Silvano voulut partir, malgré l'enflure des rivières. Je ne sais où il soit allé, ni qu'en soit devenu de lui, ni même la raison pour laquelle il partageait ma retraite. Il me dit seulement une fois qu'il y avait peu de personnes comme lui qui sussent ce qu'avait causé la révolution du Piémont; que dans le Gouvernement Provisoire il y en avait peu qui fussent dans le secret: les autres ayant donné dans le panneau comme des imbécilles.

Je ne faisais pas attention à tous ces mystères. Livré à moi-même, je me promenais sur les ravines dont le jardin était couvert, et sur les bords de la *Mlea*, avec mon Svétone et en rêvant quelques morceaux de poésie que j'allais tour à tour traçant sur le sable. J'attendais que le passage de la rivière fût praticable, pour envoyer à Savillan me prendre des vivres, lorsque la pluie renouvela ses efforts pendant deux jours de suite. La disette commençait à devenir véritable, et mon jardinier me disait qu'il n'avait plus de pain. Trois fois le domestique du Comte Bioglio vint à cheval sur le bord de la rivière pour essayer de me porter du secours, et trois fois il revint sur ses pas. Au bout de treize jours le déluge finit. Les eaux se retirèrent de la surface des campagnes et me donnèrent le loisir d'envoyer le fils du jardinier à Madame Revelli.

En attendant, j'entendais toujours ronfler le canon des Français, pour empêcher les ouvrages que les Russes faisaient pour se mettre à portée de battre la Citadelle de Turin; et cette musique continuelle me berçait encore d'une douce espérance sur l'issue des affaires.

LIVRE TROISIÈME

Sommaire

Le Frère Mendiant et le mathématicien – Rencontre d'un émigré Français – Arianne – Les amis de Barge (Riviera, Garino, Corsini, Bonasea, Bertini, Bernardi, Bessone, Giacca, Luciano, Fea, Morra, Aymar, Gianré, Giordana, Biancone, Giusti, Cogo, Armisoglio, Signoretti) – Les ennemis (Govean, Perotti, Bernardi J. D., Santacristina, Borda, Viglietti, Pellico, Finella, Sessano, Ricolfi) – Courses à Ostana et Crissolo, Saluces, Bagnole – Perte de papiers très intéressants pour l'Auteur – Exploits barbares des Austro-Russes en province – Anecdotes à ce propos – Alarmes et badinages – Faux passeports – Jalousies ridicules et tendres adieux.

I. – *Mon départ pour Scarnafis et mon séjour pendant deux mois à Barge dans la vallée du Po*

Mois de Juin, 1799.

L'express que j'avais envoyé à Savillan ne revint qu'au bout de deux jours: il lui fallut faire de longs détours pour passer la rivière. Il était porteur d'un peu de munition de bouche et d'une lettre de Madame Revelli. Elle m'écrivait que «la fureur Royaliste déployait chaque jour des symptômes plus effrayants: que ceux d'entre les Républicains, qui ne s'étaient pas cachés ou sauvés, étaient poursuivis partout par les huées populaires et chargés de mépris; que la demande faite à Turin par le plus grand nombre des particuliers pour la nomination du Comte Santarosa à la place de Commandant de Savillan, avait été rejetée par le Comte St. Andrea, à cause, disait-on, qu'il était favorable aux patriotes et qu'il avait récelé chez lui, pendant plusieurs jours, le nommé D. Schinotti; ainsi que Santarosa, bien loin d'avoir quelque part dans l'autorité, n'était pas tranquille dans sa maison, et qu'il comptait de se retirer en campagne, d'autant plus qu'il se voyait coupable aux yeux de l'aristocratie d'un crime plus grand encore, celui d'avoir maintenu la tranquillité dans la ville et d'avoir garanti les troupes Françaises de l'assassinat des brigands».

La Revelli finissait pour me faire des empressemens de changer de demeure, «parceque tout le monde savait où j'étais et, à l'occasion, on ne m'aurait pas épargné: que même dans une autre campagne du Comte Bioglio je n'aurais pas été en sureté, puisque les domestiques de la maison auraient été les premiers à me déceler, dès que par le bavardage de leur maître ils eussent appris l'endroit de ma retraite». Ce même express était aussi porteur d'une lettre écrite de Turin par mon frère, le Théologien, dans laquelle il me faisait entrevoir que le ciel s'obscurcissait et me disait qu'on avait arrêté une autre fois Colla, Ranza et Fasella.

D'après ces renseignements, il me fallut absolument déguerpir et, dès que j'en pris la résolution, je voulus le faire tout de suite. Mon dessein était d'aller à Scarnafis, aux domaines de Mr. Droume, négociant de Turin, que je croyais en campagne depuis un mois. La difficulté était de passer les rivières, que les pluies continuelles et la fonte des neiges sur les montagnes avaient grossies extraordinairement; et surtout de se dérober à la fureur des brigands, qui ne cessaient de ravager les campagnes. Je n'ai jamais plus ardemment désiré une longue chevelure, les cheveux ronds étant auprès des paysans aveuglés comme le signal du massacre.

Je remis donc ma queue, à l'aide d'une charmante bergère, fille du jardinier. Je dis à ceux de la métairie que je voulais aller pour quelque affaire à Saluces, d'où je serais venu au bout de quelques jours: je demandai un guide assuré pour le passage des rivières, et pour ne pas m'égarer dans les campagnes. Il s'en présenta un, dans la personne même du fils du jardinier, qui me parassait un assez bon garçon et qui devait précisément aller vendre ses jardinages à Cavallermaggiore, par où on me conseilla de passer.

Nous partîmes le lendemain à la pointe du jour, en allant tantôt à mont de la rivière *Mlea*, tantôt s'en écartant pour en éviter les fréquens détours. Nous traversâmes des gares, des prairies, des marécages, toujours dans l'eau ou dans la fange jusqu'à moitié jambe. Par bonheur j'avais mes demi-bottes. A mesure que nous avançons, le canon de Turin ronflait plus violemment et faisait frissonner le sol sous nos pieds. Les campagnes désertes de laboureurs, n'étaient habitées que par des êtres innocens, les lièvres et les oiseaux.

Dans deux heures nous fumes à Cavallermaggiore. Le monde y était encore rare dans les rues: ce n'étaient que cinq heures du matin. Je pris congé de mon guide, qui me conseilla de passer par Monasterolo, où la rivière...[omesso] était plus praticable. Je passais par des sentiers écartés, qui aboutissaient à la grande route, livré à des tristes rêveries sur les calamités dont nous étions menacés, et sur le sort de ma patrie, détruite par le fer et par la flamme.

Aussitôt que j'arrivai au village, j'entendis que la rivière n'était pas praticable, parceque le débordement en avait emporté le pont. Il fallut donc revenir sur mes pas et passer par Ruffia et Villanova, en allongeant le chemin de deux lieues environ. J'étais mouillé et fatigué, et ce n'est pas sans regret que je rebroucha [*sic*] ma route. Encore, à peine étais-je à un quart de lieue du pays, que je fus surpris par une pluie drue et menue, dont je ne pouvais pas me garantir, faute de retraite; je me mis donc à l'abri sous l'appentis d'une chapelle. Tout de suite les nuages disparurent et le ciel se fit serein. Il y avait de là à Ruffia à peu près une demi lieue: dès que je fus arrivé au milieu de cette distance, il survint un orage des plus affreux qu'on puisse s'imaginer. Je ne rencontrais ni grange, ni maison, ni chaumière, les chênes mêmes, dont le chemin était bordé, disparurent. J'étais livré à tous les outrages de la nature,

et l'eau me décollait du sommet de la cravate jusqu'au talon de mes bottes. Je me hatais pour gagner le village au plutôt possible, et à peine y étais-je arrivé, que je vis le plus beau soleil reparaître, comme si ce n'eût été que pour se moquer de moi.

J'entre dans un cabaret, où je ne trouve pas même du feu pour me sécher; je fais mon petit déjeuner avec une salade, des laitues, des petits oignons dedans et une tranche de salé. Je bois chopine sur chopine, et cela me fait oublier ma mouillure de chemise. D'un autre côté il y avait le père de famille, cabaretier à la fois et maître tailleur, qui faisait son repas avec sa femme et ses enfans. Ce repas consistait dans une polente toute pure, sans autre assaisonnement qu'un peu de sel. Le père, avec une main avare et un air sombre, decoupait avec un fil ce met misérable entre ses enfans, dévorés par la convoitise. Ces attitudes sont restées profondément gravées dans mon imagination: et combien de réflexions ne rappellent elles pas!...

Un autre inconvenient se présente près de Villanova. Je trouve plusieurs personnes qui revenaient sur leurs pas, à cause, disaient-elles, que la rivière s'était jetée dans la route, qui n'était pas praticable. On peut s'imaginer qu'après ce qui venait de se passer, ce n'était plus l'eau que je craignais. Je brave donc cet obstacle: j'arrive à Villanova et de là au pont volant sur la *Vairaita*. Le pontonnier crut nécessaire de m'avertir qu'il lui fallait huit francs pour me passer. Je me laisse servir sans rien dire, et puis je lui donne une livre de Piémont en belle monnaie blanche: c'est tout au plus ce qu'il lui fallait, vus la grandeur et l'état de la rivière, et je ne voulais pas être dupe. Il eut beau gronder et menacer: je fus ferme, quoique tout seul, sans armes et au milieu des broussailles.

Arrivé aux premières maisons de Scarnafis, je demandai pour aller aux domaines de Mr. Droume. Une belle femme m'apprit la route, en passant à côté de la maison du Théologien Bravo. Je redemande sur la place simplement où était la maison de ce Théologien et je m'aperçus que cela faisait une certaine impression. J'entendis après que ce prêtre était lui même poursuivi, pour ses opinions politiques. Cependant, rien ne m'est arrivé de fâcheux et à trois heures de l'après-midi, depuis une marche de douze heures environ, heureusement j'arrivai à la maison de campagne de Mr. Droume. L'intimité réciproque, que notre famille a depuis longtems avec ce négociant, faisait que je me regardais comme chez moi; et je faisais déjà compte de pouvoir réparer mes désastres en me dorlotant, tant soit peu. Je fus bien trompé dans mon illusion, lorsque j'entendis que la famille Droume, au lieu de Scarnafis avait jugé à propos d'aller en campagne à la vigne, près de Turin.

Après avoir donné connaissance de moi, je demande à la femme de l'agent si elle avait du café. Elle n'en avait pas, ou du moins elle me dit de ne pas en avoir. Je me fis donc traire du lait frais et j'en avalai trois écuelles de suite; c'est mon rafraîchissement favori. Je demande à dîner; la maîtresse me

repond qu'il y avait longtems qu'ils avaient diné. Alors, usant de mon droit, je lui dis que c'était de moi que je parlais, et je lui ordonnai de me donner tout de suite à manger. Comme elle me disait encore qu'elle ne savait pas quoi me donner, je lui commandai de me faire une omelette, de me mettre des oeufs au miroir et de me cueillir une salade.

Tandis que je dinais, il arriva un Frère Mendiant, qui allait à la quête. Vous auriez vu combien cette femme, que était si austère à mon égard, devint gentille, douce et complaisante! Elle fit tant d'empressements au Moine qu'elle le fit diner une autre fois, malgré toutes ses protestations et tous ses refus. Et, ma foi, il faut avouer que je ne perdais pas de vue mon omelette, que ce bon Religieux paraissait disposé à me manger toute entière! Nous étions au dessert, lorsque le mari arriva. Après quelques légères honnêtetés à moi, dont il me dit de connaître fort bien la maison, il se tourne en complimens envers le Moine, et chopine n'attendait pas chopine. Combien de réjouissances n'ont ils pas fait pour la destruction de la République! Et combien d'injures ne dus-je pas entendre contre la Démocratie!

Après être rassasié de nourriture et d'aigreur, plutôt que de rester dans une compagnie si indigne, j'allai me promener dans les charmantes prairies qui entourent la maison. Je m'y promenai jusqu'à nuit tombante. Il m'y arriva un malheur qui pouvait avoir de fâcheuses conséquences pour moi: je perdis ma queue. C'était-là une grande perte, qui dans les circonstances où j'étais, pouvait compromettre mon existence. Je fus bien heureux de la trouver après de longues recherches.

Le soir, après souper, ce vieux agent me fit lire une lettre hypocrite et aristocrate, écrite par Bonvicino, facteur du commerce Droume. Il m'entre tint ensuite dans des discours sur la gnomonique, dont il avait composé des traités. Je remarquai dans ce vieillard une grande aptitude aux sciences mathématiques: et, ce qui m'étonna bien davantage, c'était qu'il avait acquéri toutes ces connaissances par lui-même. Il me fit voir un fort traité qu'il avait composé pendant une longue maladie. Quoi que je ne me connaisse pas dans ces matières, j'y apercevais cependant de certaines vues qui decélaient le génie. Je crois de pouvoir avancer que, si cet homme eût été favorisé dans ces études, il aurait pu faire de l'honneur à son pays.

Après une aussi charmante conversation, on me conduisit à dormir sur un galéas, dans la chambre des pigeons. Je croyais que la lassitude du voyage m'aurait fait surmonter la dureté du lit: mais point de tout cela: les puces et les punaises me firent la guerre toute la nuit. Ce qui me fâchait encore plus, c'est qu'il y avait à l'autre étage un fort bon appartement garni de beaux lits et que j'avais été si imbécile de me laisser mettre sur un mauvais grabat.

Je sortis du bon matin et je pris la route de Saluces. Ce savant et vilain agent n'eut pas même la bonté de me mettre sur le bon chemin. Je m'égarai tout de suite, et il me fallut traverser une vaste prairie marécageuse: encore

avais-je le malheur d'avoir quitté mes demi bottes. J'arrivai tout mouillé sur la grande route. Le ciel était pur et serein et la campagne rajeunie était frappée de l'éclat du soleil, comme au premier jour du monde. J'admirais surtout le grand Monviso qui, débarrassé de tout nuage, allait mêler sa pointe chenue au crystal d'une voute luisante.

J'étais ravi dans ma contemplation, lorsque je vois paraître un homme sous le froc de St. Dominique, qui venait à ma rencontre. Tout de suite il me parut le patriote Riccardi d'Oneglia, et je ne balançois pas à croire qu'il se fût methamorphosé en moine pour se garantir de la persécution. Je me confirmais dans ma croyance lorsque je le vis avancer envers moi avec un air de connaissance et me saluer de mon propre nom. Je lui parlai quelques instans dans cette même persuasion: je suis facile à tromper de personne à personne, mais jamais je ne vis deux figures plus rassemblantes. Je m'aperçus de ma faute, lorsque j'avais déjà glissé quelques paroles, peut-être de trop. Cet homme cependant me parlait en bon ami et comme un quelqu'un qui me connût fort de près. Je vins à découvrir par ses discours qu'il était un de ces inconnus qui venaient me voir pendant mon arrestation à la Citadelle, et qu'il avait quelques rapports avec Cesare Montezemolo. Mais ma surprise fut extrême, lorsque je découvris que c'était en émigré Français, qu'on avait poursuivi pendant le Gouvernement Républicain. Mon erreur était pardonnable, puisque je l'avais toujours vu habillé en séculier. Soit fiction, soit sincérité, dans tout notre entretien il me tint toujours le langage d'un Républicain vertueux. Il me donna même quelque avis salutaire. Il m'avertit, entre autres choses, de ne pas aller voir la Comtesse Benevelli, qu'il me disait persécutée à outrance et surveillée de près. Je le priai à mon tour de ne parler à personne de notre entrevue, et surtout de ma direction à Barge. Il me tint fidèlement parole.

J'arrivai à Saluces sur les neuf heures du matin. L'esprit de prévention me faisait paraître que tous les yeux fussent fixés sur moi. Je m'en allai cependant tout pacifique à l'auberge du Gog. On me donna à déjeuner des poissons fris et du bon vin. Il me tardait de regagner la campagne, le séjour des villes ne me convenant pas beaucoup.

Au sortir de Saluces, je demandai la route qui conduit à Barge, où je n'avais été, en passant de ce côté, qu'une seule fois, il y avait sept ans, et encore c'était de nuit. On me conseillait de passer par Revel, parceque, disait-on, le passage du Po n'était pas praticable. Je me déterminai à cet avis, lorsqu'un Monsieur, que était de la compagnie, m'engagea à prendre la route ordinaire, par où il devait lui-même passer tout à l'heure avec deux chevaux pour se rendre à sa filature: et il m'offrit très poliment une monture pour le passage de la rivière.

Nous fumes d'accord que je commencerai à m'en aller doucement. J'avais à peine fait une lieue, lorsque je vis mon gentilhomme paraître avec deux

chevaux guidés par un jacquet: lui même était à pied et je m'y accompagnai avec. Dès que nous arrivâmes à la rivière, je l'aidai à monter à cheval, et il fallut bien de la peine, parcequ'il était fort gras et lourd de son corps. Il me dit que tout de suite qu'il aurait passé, il m'aurait envoyé un cheval par son domestique. Je fis entendre à ce dernier que je lui serais reconnaissant de la peine qu'il se donnerait.

J'attendais sur le bord opposé l'accomplissement de la promesse. Mais ce fut bien fâcheux mon étonnement, lorsque je vis mes chevaliers arrivés de l'autre côté du fleuve, qui pensaient à moi tout de même comme Bacchus lorsqu'il abandonna Ariane sur les sablons de l'île de Naxe. J'avais beau gronder et frémir, mes camarades étaient indifférents à mes plaintes.

Le Po était divisé en trois bras, dont le premier était plus petit et moins difficile. M'imaginant que c'était le bruit des eaux qui leur interdisait ma voix, je résolus de quitter mes bas pour braver cette partie de la rivière, et me mettre par là plus à la portée de me faire entendre. Mais je fus bien déçu dans mon espérance, en voyant ces hommes insensibles à ma situation qui suivaient tranquillement leur route, comme si je n'avais eu point du tout de rapports avec eux.

Après quelques instans de colère et de chagrin, je me proposai de braver l'autre bras de la rivière. Je sondai de differens côtés le fleuve, mais les eaux étaient partout d'une profondeur et d'une impétuosité alarmantes. Je ne m'en laissai pas effrayer: je quitta mes culottes et je bravai le danger, toujours en tâtant avec mon bâton, que j'appuyais sur les pierres pour me soutenir contre la fureur du courant, qui menaçait de m'emporter. Après de longs détours et une lutte pénible, j'arrivai sur le sable sèche [*sic*], effrayé et presque repent de ma témérité. Je le fus bien davantage, lorsque, me regardant tout autour, je n'y vis point d'issue, et que je m'aperçus que l'autre bras du fleuve, qui me restait à passer, était infiniment plus épouvantable que celui que je venais de franchir.

Cependant je ne voyais autour de moi personne vivante. La route était déserte à cause que tout le monde passait du côté de Revel: qu'on s'imagine ma situation. Exposé sans ressource sur un sable aride à toute la puissance d'un soleil brulant, dans le mois de Juin, à deux heures après midi, isolé devant une rivière que je n'osais braver d'un côté ni de l'autre, sans secours et sans moyens; je promenais mes regards inquiets tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre, mais personne ne se présentait à ma vue. Après plus d'une heure d'attente, je vois de loin un homme traverser la rivière, pour venir prendre un cheval qui passait sur le bord opposé. Je dirige mes pas chancelans de ce côté pour profiter de la monture; j'échappe dans les pierres, je me meurtris les pieds pour me hâter davantage, et le cavalier était déjà passé quand j'arrivai. C'est en vain que je m'évertuais de lui faire entendre mon besoin; le bruit des eaux et la distance, où nous étions, emportaient mes paroles. Voyant que sa

direction était à mont de la rivière, je le suis en revenant sur mes pas avec la même difficulté pénible. Lorsque nous fumes en présence, je lui adressai la prière de vouloir bien me passer, en payant. Il me répond qu'il n'osait pas, à cause que le cheval était ombrageux et qu'il avait le vice marquant de se coucher dans l'eau. Il dit et il suivit sa destinée.

Me voila donc une autre fois dans la même position! J'étais épuisé de fatigue, et j'avais la cervelle cuite. Je commençais à penser comment je passerai la nuit. J'étais sans nourriture depuis le matin. Dans cette circonstance critique, je balançais presque si j'aurais hasardé le passage, ou bien si je repasserois les deux bras de la rivière, pour m'en retourner à Saluces. Ce dernier avis aurait peut-être prévalu. Mais au bout de deux heures d'attente, je vois paraître deux enfants: ils m'apprennent qu'à-vau [*sic*] la rivière il y avait un homme qui m'aurait passé. J'y vole, malgré tous les désastres, et j'apprends par lui que l'endroit plus à propos était là d'où je venais. Il fallut y revenir, tandis que lui même s'y rendait du bord opposé. Il vint me prendre, et je monta sur ses épaules, quoique il fut bien grand, l'eau lui arrivait jusqu'au cou: il marchait d'un pas incertain et craintif. Lorsque nous fumes au milieu, les flots redoublaient leurs efforts. Mon porteur, près d'être emporté par l'impétuosité de la rivière, me cria: «Monsieur, nous sommes perdus! Fermez les yeux autrement vous me faites égarer, si vous vous laissez surprendre par la crainte!» – «Quoi fermer les yeux?» – lui répondis-je «allez seulement et ne craignez rien, qu'il n'y a pas de danger. Je me suis bien trouvé dans de plus fâcheuses circonstances, dans des orages de mer, et ceci n'est rien». – Cependant nous avions à notre côté un homme qui avait voulu passer sur une jument et qui implorait notre secours!... Nous nous tirâmes d'affaire par une espèce de prodige. Je fus bien malheureux de ne trouver dans ma poche que trente sous en monnaie blanche: je les donnai à mon sauveur, en lui faisant des excuses. Il s'en montra fort-content; et je fus fort-surpris, en voyant qu'un homme qui passait après moi ne lui donna qu'une pièce de huit sous. Combien les hommes mettent peu de prix à leur vie!

Heureusement sorti d'une si fâcheuse commission, je suivis tranquillement la route de Barge. Je surveillais pourtant s'il n'y avait, comme partout ailleurs, à craindre la fureur des paysans. Je les trouvais bien raisonnables: ils me demandaient seulement des conseils sur la prochaine recolte des cocons et quel en aurait été le prix: je les satisfais selon le bon sens. Cela me donna le courage de m'approcher d'une grange, ce que je n'avais jamais osé pendant tous mes détours. J'étais dévoré d'une soif insupportable. Dans ces quartiers on n'a pas de puits: on envoya un enfant me conduire à un bournier qui était à quelque distance et qu'on appelait fontaine: j'avalai quatre écuelles de suite de cette eau dégoûtante.

Je m'approchais à Barge, où mon dessein était d'aller chez Garino, Officier des sels, ancien ami de notre famille, avec lequel j'avais renouvelé des

liaisons depuis quelques années. Je me croyais d'autant plus sûr dans sa maison, qu'il n'était pas patriote, mais incapable d'ailleurs de me compromettre ou de me refuser un asyle. Les jours étaient si longs que, malgré tout le temps que je venais de perdre, il était encore trop de bonne heure pour entrer dans le village, où je désirai de n'être pas aperçu. Je faisais [*sic*] des poses fréquentes, en m'asseyant derrière des haies, mon Hérodote à la main. J'avais pris un volume dépareillé de cet auteur, pour me donner, dans tous les cas, l'air d'un homme qui va à la promenade.

Je me trouvai sans m'en apercevoir en présence du village. Il fallait y entrer. J'aperçois une partie de gens du pays, qui sortaient à faire quatre pas. J'en fus fâché, en croyant qu'il seraient des aristocrates. Je ne connus parmi eux que l'Avocat Bertini, le plus jeune. Je feignis pourtant de ne connaître personne, et nous nous ôtames réciproquement notre chapeau. J'entendis après qu'ils étaient tous des patriotes.

Arrivé à Barge, ne sachant la demeure de Garino qui avait changé d'habitation, je m'adressai à la pharmacie de Madame Riviera, où je fus complimenté par Corsini, facteur dans cette boutique, par le Théologien Riviera, par Mr. Perotti et plusieurs autres connaissances. Un d'entre eux, âgé d'environ cinquante ans, eût la complaisance de me conduire à la maison de Garino: c'était le médecin Bonasea, ex Municipaliste³⁶.

Garino était en campagne: il n'y avait que sa mère et sa famille. J'avalai en attendant deux rouges-bords de vin. À nuit tombante Garino arriva: il me témoigna une joie sincère de la visite que je venais de lui rendre et surtout de la confiance que je voulais bien avoir en lui, dans les circonstances critiques où je me trouvais. Le même soir je reçus la visite de Mr. Perotti, Secrétaire de la Communauté et un des coriphés de l'aristocratie. C'était un bon présage pour moi. Il me fit bien de politesses et il m'offrit la bibliothèque de son fils l'Avocat, laquelle je promis d'aller voir le lendemain.

C'était un jour de fête. J'allai entendre la Messe, et je passai ensuite deux heures dans le cabinet de l'Avocat Perotti³⁷, qui est un homme tourmenté par la manie de l'agraire et de la chymie, où il ne se connaît pas plus que moi. Je lis quelques morceaux de poesie, de littérature et d'histoire de France, tandis que lui-même était allé entendre la Messe. J'emportai deux volumes de ce dernier ouvrage, que je trouvai fort médiocre, avec les Voyages d'Anacharsis, que j'avais commencé à lire à Cental et où je trouvais des parties fort intéressantes et bien traitées.

Je fus étonné, en sortant, de voir sur la place l'Avocat Bertini, ex Com-

³⁶ Bonasea Pier Vincenzo da Barge, dottore in medicina, socio libero della «Società Agraria di Torino», divenne poi membro dell'«Accademia delle Scienze» in quella città [*n. d. tr.*].

³⁷ L'Avv. Carlo Perotti, Socio dell'Accademia delle Scienze di Torino, è autore di una *Fisiologia delle Piante*, e di altri scritti di Storia Naturale [*n. d. tr.*].

missaire à Saluces³⁸. Nous nous lorgnions réciproquement, sans oser rien nous dire. Enfin Bertini s'approcha de moi et me fait entendre que l'air de Barge ne faisait pas pour moi; et que lui même ne se croyait pas en sûreté, puisqu'on était allé le chercher à sa demeure à Saluces pour l'emprisonner: qu'on y avait arrêté un grand nombre de patriotes, aussibien qu'à Turin, et qu'il paraissait que le système était de sévir contre les démocrates ou du moins de faire des otages. Les Russes, me disait Bertini, avaient déjà fait une course à Barge, où ils avaient volé des montres, de l'argent et des vivres. Tandis qu'ils approchaient le village, le nommé Pavia, patriote, faillit être victime de leur barbarie. Il était à cheval devant eux, lorsqu'étant ou croyant être désigné, il se mit à courir à toute bride pour se sauver. Deux Russes volèrent derrière lui avec leur chevaux légers et leur longues lances, en poussant de grands cris, dirigés sur lui: *hep, hep, gly, gly!* Pavia déconcerté se laissa par bonheur glisser de cheval au moment même où le cosaque était à portée de l'enfoncer. Il fût dérobé de parterre par des gens charitables qui le dérobèrent à la fureur des Russes, que l'impétuosité du cheval avait emportés plus loin. Ils en demandaient compte à tout le monde, ils juraient, ils menaçaient. Madame Payer, qui avait aidé à sauver ce malheureux, eut le courage de tenir tête à ces barbares et de leur faire entendre que ce n'était pas là la manière de se comporter.

Une aventure bien plus terrible arriva à Giacca, Professeur de Rhétorique et ensuite Secrétaire de la Municipalité. A' l'approche des Russes tous les Municipalistes se cachèrent ou s'en fuirent. Il n'y resta que le Président Médecin Bessone, qui était malade, et le Secrétaire. A' l'instigation des aristocrates, on demanda compte à ce dernier du Président. Il répondit qu'il ne savait pas où il était. On avait fait entendre aux Russes que dans la garde-robe et le recoin de la Salle Municipale il y avait des papiers et des emblèmes Républicains. Ils crurent, selon leur désir, que c'était d'argent qu'on voulait parler: ils environnèrent donc le Secrétaire en lui demandant les clefs du buffet. Comme il se refusait follement à les leur donner, ils commencèrent à lui assener sur le dos quatre ou cinq coups de nerf de boeuf en criant: *Dona ora, dona ora!* Ensuite ils le garrottèrent avec une courroie et de la corde qu'ils lui firent passer autour du cou, les bras liés derrière le dos, en l'attachant à la queue de leurs chevaux. Il se trouvait dans cette attitude touchante lorsqu'il s'adressa au Comte Govean³⁹, en le priant de vouloir bien, lui qui savait l'Allemand, s'interposer pour lui auprès d'un Officier Autrichien qu'il y avait. Le Comte lui répondit froidement: «Allez, allez seulement! Il y a longtemps

³⁸ Un Dottore Bernardino Bertini, aggregato al Collegio di Medicina nel 1822, pubblicò la sua *Idrologia Minerale*, opera la cui utilità è dai dotti medici riconosciuta [*n. d. tr.*].

³⁹ Il Conte Antonio Govean di Barge, era l'ultimo discendente maschio del suo casato, d'origine portoghese, pronipote di Marziale Govean, celebre al tempo della peste di Torino (1630) [*n. d. tr.*].

qu'on aurait du vous faire comme ça! ». Notre malheureux partit donc en cette conformité, avec le détachement des barbares qui fesaient trotter leur chevaux sans compassion. Il était hors d'haleine et épuisé de fatigué, lorsqu'on le fit arrêter dans un pré, où ils le dépouillèrent tout nu, en le menaçant de la mort, s'il ne donnait pas l'argent. Un soldat Autrichien, peut-être plus sensible, lui dit: «*Non far cerimonia Jacopina! Dar ora! Altrimenti Uffiziale Russa ti far coupar la testa!* ». Il voyait en effet briller déjà les sabres devant lui. En lui demandant de l'argent, on lui demandait l'impossible, puisqu'il n'avait pas le sou. Soit pitié, soit caprice, les barbares l'épargnèrent pour cette fois; mais ils le relièrent comme auparavant. Dès qu'il fut arrivé à Revel, environ trois lieues loin de Barge, tous les gens du pays s'intéressèrent à son sort. Les femmes surtout montrèrent une sensibilité digne de leur sexe, en donnant, pour le rachat de ce malheureux, leurs montres, leur bagues, leurs pendants d'oreilles et de l'argent: il y en eut de telles qui donnèrent jusqu'à leur jupe et à leur tablier. Encore les Russes ne se montraient-ils pas satisfaits. Il fallut, après tout cela, qu'une multitude de monde, entourant le pauvre prisonnier, le dérobat à la poursuite des Cosaques, qui le cherchèrent dans différentes maisons, en menaçant de mettre le pays en flammes. Giacca s'en revint le soir même à Barge, tout indifférent sur ce qui venait de lui arriver. Il est allé chez l'apothicaire Bernardi, où, au lieu de se faire saigner, comme on lui proposait, il mangea avec un appétit extraordinaire, après avoir déjà goûté chez le nommé Aymar. Oh qu'il est donc heureux, dans des certaines circonstances, d'avoir un bon magasin de sans-souci!

Les Russes, parmi les autres larcins, qu'ils firent à Barge, volèrent la montre au Comte Govean, qui allait à leur rencontre avec toute la confiance d'un bon aristocrate. Encore, pour être conséquent dans sa bonne opinion à l'égard des Héros du Nord, il disait qu'on la lui avait rendue: mais cependant la montre ne reparut jamais. La Municipalité avait fait apporter aux Officiers de l'eau de vie. Mon hôte Garino, chez lequel ils étaient allés la boire, me raconta que chacun de ces braves en avala trois grands verres à rafraîchissement. Ils mirent ensuite la maison en contribution. Ils virent des oeufs: ils commencèrent à demander comment ils s'appelaient, puis ils s'en firent faire une omelette, et ainsi du reste. En s'en allant, ils lui demandèrent quelle heure il était. Cela voulait dire de leur donner la montre: mon ami ne s'y trompa pas.

Le compliment accoutumé des Russiens, tout de suite qu'ils voyaient quelqu'une avec une bonne façon, c'était de lui dire de la plus bonne grace du monde: *Mostra tik-tik!*, et ainsi ils lui enlevaient la montre, qu'ils baisaient à plusieurs reprises avant que de la mettre dans leur sac. Ils continuaient ensuite, le tricot à la main, lui demander: *Dona ora! dona ora!* Les coups de bâton se suivaient toujours, jusque le pauvre homme eut donné non seulement l'argent, mais qu'il fut entièrement dépouillé. Les patriotes étaient traités par

ces misérables comme des gueux ou plutôt comme des bêtes. Ils se prêtaient même aux vengeances particulières et aux tours de la malveillance, qui pouvait impunément dénoncer l'homme le plus indifférent aux affaires politiques. Il suffisait qu'il y eût du butin à faire et d'abord un homme était coupable de tous les crimes.

Toutes ces circonstances n'étaient pas fort charmantes pour moi. Aussi ne me croyais-je pas en sûreté à Barge, et je comptais d'aller pour quelques jours à Crissol au bout de la vallée du Po, chez le nommé Gianré, beau père de Garino, et ensuite de changer de village encore, jusqu'à ce que les affaires eussent pris une assiette plus raisonnable. Car je croyais que, quel que ce fût le Gouvernement qui allait survenir, il aurait établi un ordre quelconque, en comprimant l'anarchie. Je communiquai mes idées à Garino, qui me persuada de rester encore quelques jours à Barge, où je pouvais être fort tranquille, d'autant plus que j'étais logé chez lui. Je me rendis à ses conseils.

Ce même jour l'Avocat Bertini le père, qu'on venait de remettre dans sa place de Conseiller de la Commune, vint me faire une visite: laquelle me disait-il, n'était pas pour simple compliment, mais pour être en état de m'avertir dans le cas qu'il y fut quelque chose sur mon compte et pour qu'il ne parût pas extraordinaire au monde de le voir entrer dans cette maison. Voilà le véritable honnête homme!

Jusqu'à cette époque, la Citadelle de Turin n'était pas encore tombée. Le soir, en allant à la promenade avec Garino et Madame Sessano, sa maîtresse, nous entendions une canonade suivie, dont le retentissement était réfléchi sur nous par la roche de Cavour, qui, par un caprice singulier de la nature, est placée au milieu d'une plaine vaste et fertile. Cependant c'était une voix universelle que cette place forte ne tarderait pas à se rendre. On exagérait la force et la valeur des Russes, et on débitait à leur égard mille contes extravagantes et ridicules, comme s'il s'agissait de gens descendus du monde de la lune. On disait que ceux qu'on destinait à l'escalade étaient des sauvages qu'on ne considérait pas même comme des hommes; qu'ils avaient pieds et mains ferrés avec des crochets pour grimper aux murailles: et bien d'autres bêtises de cette nature. En suite de toutes ces contes risibles, je me flattai encore d'espérance que la Citadelle de Turin aurait pu tenir jusqu'à ce que les Français fissent quelques exploits avec les renforts qu'on attendait: d'autant plus que la Citadelle était bien avitaillée et commandée par Fiorella, qui avait la réputation d'un fier Républicain. Au bout de deux jours, nous entendîmes un parfait silence. La canonade était finie et cela présageait que la Citadelle de Turin s'était rendue.

Ne connaissant guère mon monde, je ne sortais pas beaucoup dans le village: je me promenais dans des lieux écartés et solitaires. Il y a, toute proche de Barge, une fertile et charmante colline que les habitants du pays appellent le *Brichet*. Je me promenais dans le bocage du vallon les jours de marché, à

dix heures du matin, en lisant l'*Histoire de Russie* du flagorneur Bettinelli, ouvrage que j'avais emprunté de l'Avocat Perotti. Une fois je vis paraître une paysanne de bonne mine, qui suivait le chemin de la montée. Le plaisir de la connaître me fit quitter le gazon. Elle me fit un accueil fort honnête: j'entendis qu'elle appartenait à la maison toute proche: je reçus mille politesses de sa part, mais je me refusai d'entrer dans une maison que je ne connaissais pas. Je me promenais à l'entour dans des bocages délicieux, tantôt à l'ombre des antiques chataîgniers, tantôt au bord d'une fontaine, dont la fraîcheur était dérobée aux rayons du soleil. Je m'aperçus d'être observé et je reprenais ma première attitude d'un homme qui se promène, mais de quelque côté que je me tournâs je voyais toujours un homme attentif qui me lorgnait tout de près. Je m'en allais quitter ma solitude, lorsque je vis paraître devant moi un prêtre tout poli et complaisant, qui me fit mille empressemens de vouloir aller me rafraîchir chez lui. Je lui reponds par des remerciements. Il revint plusieurs fois avec les mêmes invitations et je m'y refusais constamment. Étais-je à peine descendu au village que je rencontre ce même prêtre lequel, entendant qui j'étais, me fit un million de politesses et me fit promettre que je serais allé un matin à déjeuner chez lui. C'était D. Luciano, beau frère de la paysanne nommée ci dessus, bon enfant, bon patriote et ami des amis. Il gardait dans sa maison le Père Fea, jacobin, qui était poursuivi ensuite de l'expédition de Carmagnola où il s'était trouvé malheureusement. Il faisait le jour une vie errante sur la crête de la colline et il chouchait la nuit dans une espèce de caverne. Tous les gens de la maison, le prêtre, son père, les femmes, les enfants lui servaient de sauvegarde. Je lui apportais les nouvelles qu'on entendait du Piémont.

Le jour de la Saint Jean je me suis promené en campagne avec le Théologien Riviera. Nous allâmes manger les cerises à une de ses granges. C'étaient des premières de cette année froide, humide et malheureuse. J'allai ensuite dîner chez lui. Il y avait une assez bonne compagnie: nous plaisantâmes sur les affaires du jour avec une liberté hors d'usage. Il y avait, parmi les aures convives, le Médecin Peyras, que les événemens de la guerre avaient forcé de quitter Villafalletto, où il était établi. Il me paraissait assez patriote, il comptait de venir s'établir à Barge pour se garantir de la persécution. L'après dîner le Curé de la Paroisse, qui, par un événement extraordinaire avait donné un festin à son Clergé, fit une déclamation outrée contre la République et les Républicains. Je ne l'ai point entendue, mais on m'a rapporté qu'il a été extrêmement impudent. Tout le monde et les paysans mêmes étaient fort étonnés de cette démarche, mais peut-être savait-il déjà que la Citadelle de Turin était tombée. Ce qu'il y avait plus d'inconséquent, c'est que ce prêtre même, à l'occasion qu'on planta l'Arbre de la Liberté, avait fait une diatribe virulente contre la Royauté et, sans égard à sa gravité, avait dansé la Carmagnole autour de l'Arbre avec son bonnet rouge, et joué le rôle d'un saltimbanc et plu-

tôt d'un Arlequin. Le soir il n'avait pas manqué de se trouver au bal, où il n'avait pas dédaigné d'embrasser les plus jolies femmes du village et de conformer sa théologie aux maximes du jour. Le paysan, qui n'avait pas oublié toutes ces grimaces, était fort scandalisé de la nouvelle méthamorphose hypocrite de son pasteur: et cette dernière lâcheté gagna plus de prosélytes à la Démocratie qu'elle ne fit de partisans de la Royauté.

En attendant, la prise de la Citadelle de Turin avait effrayé les patriotes, autant qu'elle avait enorgueilli les aristocrates. Quoique aucun d'eux n'eût déserté le pays, ils vivaient pourtant dans l'alarme, ils n'osaient se fréquenter ensemble et ils étaient bien loin de coucher chez eux. Tous les soirs, ils gagnaient par bandes la montagne; et, n'osant pas même de se mettre à l'abri dans les granges, ils dormaient dans la broussaille ou sur la bruyère. Ils revenaient le matin dans le village, où ils ne dissimulaient à personne qu'ils avaient couché sur la dure pour se garantir d'une surprise nocturne. Les aristocrates frémissaient de rage sans oser rien dire, tandis que les bonnes gens s'intéressaient vivement à leur sort. Il y avait Bertini, qui plaisantait drôlement sur l'affaire. Lorsqu'il voyait des aristocrates assemblés, il portait sa main aux cheveux pour se débarrasser, disait-il, des pailles qu'il avait prises dans son lit de campagne. Il faut avouer qu'il ne manquait jamais de saillies charmantes, qui faisaient rire la brigade sans offenser personne. Les plus malins même et les plus acharnés étaient forcés d'applaudir. Il est vrai que Bertini était traité avec une espèce de ménagement par rapport à son père et à ses relations avec les meilleures maisons du pays. Il était d'ailleurs un bon garçon, chéri de tout le monde.

Ce qu'il y avait d'avantage pour les patriotes de Barge, c'était la position du pays, située dans un vallon bordé de montagnes qui aboutissaient à la France et qu'on pouvait gagner à la moindre alerte; de sorte qu'il aurait fallu une force considérable pour faire des arrestations; encore auraient elles été incertaines et, si par hasard elles manquaient, les aristocrates avaient tout à craindre. D'ailleurs le peuple généralement en aurait été fort aigri, parce qu'entre les patriotes il y en avait de tels qui jouissaient de sa confiance, qui lui avaient fait du bien et qui tenaient aux meilleurs maisons du pays. D'un autre côté on pouvait dire que la crise de Barge était déjà faite. A' l'instance de quelque malveillant, le Chevalier... [omesso], Commandant de Saluces, y était venu, peut-être pour faire une reconnaissance. Par bonheur il s'était adressé au Chevalier Morra, jadis Capitaine au Régiment de Lombardie, Royaliste, très-honnête et très lié avec quelqu'un des patriotes. Cet homme lui donna les renseignements les plus favorables et promit sur sa parole que la tranquillité et le bon ordre auraient été maintenus dans le pays. Le Commandant se contenta de faire appeler devant lui les Municipalistes déchus et de leur faire promettre qu'ils auraient été bon sujets et obéissants au nouveau Gouvernement. Tous s'y rendirent sans balancer. Il y eut seulement le nommé Aymar,

homme fier et singulier, qui, à l'approche du Commandant, avait gagné la campagne. On le fit chercher: il revint tout hâlé de la suer. Comme il se présentait, son chapeau en tête, et qu'il ne répondait que par des répliques crues et laconiques, qu'on aurait pu prendre pour des impertinences, le Chevalier Morra eut la bonté de faire pour lui des excuses auprès du Commandant, qui commençait à s'agrir en lui disant qu'il ne fallait pas s'en scandaliser, parce qu'il était un homme fait comme ça.

Malgré ces apparences flatteuses, les patriotes étaient toujours sur leurs gardes, crainte qu'on ne leur tendît des embûches et qu'un sommeil trompeur ne les fit éveiller dans les fers. Il y avait toujours des gens postés à l'avant-garde, pour donner l'alerte en cas de danger et on restait continuellement sur la *qui vive*. Quant à moi, je dormais toujours à la maison de mon hôte, qui m'assurait qu'il n'y avait rien à craindre. Ce qu'il y avait de bon c'était qu'il était très lié avec les principaux Royalistes et surtout avec le nommé Jacques Dominique Bernardi, marchand dévoué par intérêt au parti aristocrate, et profondément dissimulé. Il venait d'entrer dans la place de Conseiller de la Commune, et il avait le crédit de cabaliser tous les mauvais tours qui se jouaient contre les Républicains. Garino était certain qu'il ne lui aurait point causé de déboires, et c'était assez pour ma tranquillité. Il fallait de mon côté que je menageas cet homme et surtout que je flattas son amour propre.

J'étais donc borné à des compagnies fort-plâtes, telles que celle de l'Avocat Perotti, qui est un imbécille soi-disant homme de lettres, et auquel j'ai donné le titre de *Florindo*, qui ne lui manquera peut-être jamais. Je le traitais par rapport à son père, homme beaucoup à craindre, et que je n'avais pas le courage de fréquenter. J'étais à un tel point d'abrutissement de m'accompagner avec le Théologien Garmagnano, qui est une bête à vingt quatre carats et qui m'avait pris en grâce en suite que je lui avais dit que sa physionomie tenait beaucoup à celle du Pape, que j'avais vu dernièrement à Florence. Je l'avais précisément saisi dans son faible. Après cela, je pouvais lui débiter les paradoxes les plus extraordinaires: il était rempli de confiance pour moi. Aussi lui débitais-je des nouvelles favorables à l'aristocratie, qui étaient des extravagances à faire dormir debout.

Ma situation était telle que je ne pouvais voir les patriotes qu'à la dérobée. Ils ne manquaient jamais, de leur côté, de m'avertir des craintes qu'il pourrait y avoir. Mais ma conduite était si mesurée, que quelqu'un même s'était persuadé que je ne me mêlais plus de patriotisme. Peut-être aurais-je mieux fait à suivre constamment mon système?

La chute de la Citadelle de Turin avait mis le comble aux fureurs des Royalistes. Je ne peindrai point cette histoire, qui ne tient pas à mon sujet. Il faudrait d'ailleurs une plume trempée de larmes et de sang pour esquisser un tableau des nombreuses et cruelles arrestations, des violences, des meurtres, des assassinats qui se commettaient dans toute l'étendue du Piémont désolé.

On avait lâché la boude à la fureur des brigands et il n'y avait pas une famille qui n'eût à pleurer quelque victime. Chaque jour augmentait la liste des pro-crits, et jusqu'au plus indifférent était forcé de trembler d'y être enveloppé. Il y avait pourtant un moyen de s'en garantir; c'était d'être de la partie et de *hurler*, comme dit le poète, *avec les loups*. Aussi y en avait-il beaucoup qui jouaient ce dernier rôle⁴⁰.

Déjà à Saluces on avait fait de nombreuses arrestations, qui enveloppaient les meilleurs gens du pays. Ces pauvres malheureux, au nombre de trente⁴¹, avaient été promenés par main des sbires, comme les derniers des criminels, par tous les carrefours de la ville, et traduits ensuite sur une charrette, les poussets [*sic*] aux mains, aux prisons de Turin. C'était l'Avocat fiscal Gazzero⁴² home extravagant et sans caractère, qui était l'auteur de cet excès. Il était soudoyé par le Comte Ponsiglione, qui ne jugeait pas à propos de paraître.

Quoiqu'il me dit mon ami Garino, je n'étais point du tout tranquille. On vint m'avertir que les Russes avaient fait une expédition à Revel et qu'on avait beaucoup à craindre que la nuit suivante ils ne vînssent à Barge. Garino me fit dormir dans une chambre qui était à un certain Picco, frère de Madame Sessano, et qui était vis-à-vis de la maison du premier. Je passai une nuit fort inquiète: il était déjà fort-tard le matin et ne voyant paraître personne, je me confirmais dans ma crainte qu'on eût fait quelque ravage dans la nuit. Garino survint enfin: il n'avait mis du retard que pour mieux s'assurer de ses propes yeux de la nullité du danger.

Cependant mes alarmes croissaient toujours davantage. Je revenais sur mon premier dessein de changer de temps en temps de demeure. Je pensais d'aller quelques jours en montagne à Ostana, chez le nommé Gianré, beau-frère de Garino; ensuite de passer une autre fois à Scarnafis où je croyais que la mason Droume serait arrivée de Turin, puis de là changer avec une autre demeure. Nous fumes d'accord que je partirais au plutôt pour Ostana. Garino voulait m'accompagner. L'expédition de ses affaires me fit encore retarder de deux jours.

⁴⁰ Così il Carmelitano Evasio Leone, autore del celebre inno democratico *O Subalpino popolo*, presentava sonetti panegirici a Souwaroff [*n. d. tr.*].

⁴¹ Bruciato l'Albero, arse le sciarpe municipali, le bandiere e le coccarde tricolori, vennero nottetempo arrestati il protomedico Ravelli, il medico Botta, il Barone Novellis ed altri. Il Garmagnano, il Bona, il Bressy, il Fabre, l'ab. Buttini subodorando le vendette aristocratiche, per evitarsi il malfine, già erano emigrati in Francia e in altre libere contrade (CASALIS, XVII, Torino 1848, p. 690) [*n. d. tr.*].

⁴² Lo stesso moderatissimo CASALIS scrive di questo Gazzero, colpevole degli assassinii politici di Rocca-villa e Genze: «Questo Avvocato Fiscale finì poi per esercitare in Torino il mestiere vilissimo della spia, a tal che tutti evitavano di abboccarsi con lui; egli per giungere ad elevati impieghi si faceva sgabello di nefande opere, e dell'ipocrisia religiosa e sociale; né dubitava di perseguire occultamente tutti quelli che non l'assecondavano nelle inique sue voglie» (XVII, p. 685) [*n. d. tr.*].

La nuit, qui précédait notre départ, on me donna encore une autre alerte. Garino, craignant qu'on eût découvert mon premier asyle, me conduisit à dormir chez la veuve *Sessano*, sa maîtresse. Faute de place l'on me coucha sur un galetas, tout proche de la chambre du linge sâle. Aussitôt que j'eus éteint la lumière, des puces, des punaises et toute sortes d'insectes fondirent sur moi et ne m'accordèrent plus un moment de repos. Je me levai à la pointe du jour et je me recouchai ensuite, en voyant que c'était trop de bonne heure.

Sur les cinq heures, Garino vint me demander: nous allâmes harnacer [*sic*] nos chevaux. Il y avait chez lui le nommé Raynero de Savillan, qui venait d'épouser sa soeur, jeune homme imbécille quoique greffier de profession. Il voulut être lui aussi de la partie: mais l'embarras c'était qu'il n'avait jamais monté à cheval: c'était aussi la première fois qu'il voyait des montagnes! Il était ahuri et craintif; le moindre cabre du cheval lui donnait de la frayeur et il risquait souvent de me renverser moi-même, qui le tenais en croupière. Pendant le chemin, nous nous plaisions à lui faire accroire des sottises. Nous lui avions fait entendre qu'Ostana c'était une grande ville, fort commerçante par rapport à ses relations avec la France: nous lui disions que de l'autre côté il y avait une route bien grande pour les carrosses et pour les chariots. Il l'aurait cru tout de bon, si nous n'eussions poussé la chose trop loin.

La vallée du Po jusqu'au dessus de Paysana est une des plus fertiles et des plus charmantes que je connaisse. Plus loin commencent des montagnes effroyables, qui paraissent menacer à chaque instant de vous écraser. Les bords cependant de la rivière sont jusqu'au sommet décorés de verdure et embellis de fleurs. Il y avait sept ans que j'avais fait cette même route, lorsque j'allai jusqu'au troisième lac du Monviso.

Nous nous aperçûmes à Paysana d'être observés de près. Nous jugeâmes à propos de descendre un instant au cabaret pour reconnaître adroitement s'il y avait quelque chose à craindre. Nous entendîmes qu'un détachement de Russes avait été le jour avant au village, et qu'ils avaient tué deux patriotes, tandis qu'ils tâchaient de se sauver. A' ce qu'on nous dit, ce n'était qu'en suite d'une vengeance particulière du Juge, qui en avait souffert quelque déboire dans le temps du Gouvernement Republicain. Ces mêmes Russes avaient pris la route de la montagne, pour aller faire une reconnaissance à l'endroit de Traversetta: ils étaient accompagnés par quelques Dragons de Piémont. Cela n'empêcha pas que nous ne suivissions notre chemin: revenir sur nos pas ç'aurait été peut-être plus dangereux.

Plus loin de Paysana nous reconstrâmes précisément des dragons Piémontais, qui retournaient en bas. Ils nous lorgnèrent bien sans rien dire. Dans tous les cas nous avions combiné que je me serais supposé le Chirurgien Varan, autre beau-frère de Garino: dans cette supposition nous étions tous de la maison et nous allions voir un de nos parents. Par bonheur cette ruse nous fut inutile, dès que nous quittâmes la grande route de Crissol pour prendre celle

d'Ostana à la droite. Ce sentier était impraticable, d'après l'éboulement de pierres et de ravines, causé par les pluies continuelles. Les chevaux commençaient à s'effaroucher et à broncher tous les deux pas. Mon ami descendit à pieds: nous ne tardâmes pas à suivre son exemple.

Nous arrivâmes à Ostana sur les onze heures du matin. Ce village, ou plutôt ce ramas de chaumières, étale tout l'aspect de la misère et des horreurs de la nature. C'est, peut-être le trou le plus malheureux que j'aie vu dans ma vie. Les plus superbes palais ont les ardoises du toit au rez-de-chausée, et on peut commodément s'y asseoir dessus: tout le reste n'est qu'un monceau de pierres entassées, enduites de sable et couvertes de chaume. Monsieur Gianré y est comme le roi du pays: aussi l'appelais-je le Roi-Jean. Sa maison ne vaut pas mieux que les autres. Il nous fit mille honnêtetés et nous eumes un dîner qu'on ne pouvait pas s'attendre au sommet d'une montagne.

L'après dîner nous fîmes un tour de promenade en haut du pays, qui était tout semé d'orge, d'avoine et de *mazzola* [*sic*], et où le printemps commençait à se faire sentir. Garino e Raynero se disposant à retourner à Barge, je fus les accompagner jusqu'aux bords du Po. En revenant, j'ai rencontré un prêtre raisonnable qui s'accompagna avec moi. C'était le Curé de Crissol. Je passai le reste de la journée avec lui: je fus même l'accompagner jusqu'à sa paroisse de Crissol. C'était un homme de bon sang, suffisamment patriote et savant pour sa profession et pour la nullité des moyens qu'il avait de s'instruire.

La maison du *Roi-Jean* étant fort-étroite, l'on me chercha un lit à la paroisse d'Ostana, qui était vacante par la mort du Curé. C'était un jeune homme qui avait remporté les regrets de tout le village: les bergers n'en parlaient pas sans verser des larmes sincères.

Je me levais de bonne heure, car on ne peut guère dormir en montagne. Je me promenais en haut par ces lieux deserts et inhabités en lisant l'histoire de Russie de Bettinelli, dont j'avais porté quatre volumes avec moi. Après-dîner, nous allâmes voir le Curé de Crissol. Il avait, dans le cabaret du village, un Français qui était Officier Municipal de quelque petit pays au delà de la montagne. J'entendis par lui qu'on ramassait en France des forces imposantes. Il paraissait qu'il venait faire une reconnaissance de notre côté. Il prit bien de précautions avant que de nous parler, car il y avait des Piémontais qui le guettaient à leur tour.

Entendant que de là à quelques jours il y avait la foire à Guillestre, je brûlais de désir d'y aller faire une visite à l'ami Deville, et de m'en revenir ensuite après avoir entendu les espoirs qu'il y avait pour les opérations de la guerre. Je communiquai mon idée au *Roi-Jean*, qui m'aurait fourni son mulet et un guide sûr. Il disait même qu'en revenant j'aurais pu conduire un cheval, sur lequel il y avait à doubler le prix. Mais il y avait à craindre d'être découvert, et que mon voyage ne donne en Piémont le soupçon d'espionnage.

Nous revenions à Ostana en cultivant cette idée et en concertant les moyens de l'exécuter, lorsque nous vîmes paraître deux personnes qui allaient à pas précipités, et qui venaient de franchir la Traversetta. La *Roi-Jean* me dit qu'ils étaient deux patriotes. Ils nous racontèrent des choses étonnantes de la France; où, disaient-ils, Bonaparte était arrivé de l'Égypte et serait venu sous peu à commander l'Armée d'Italie.

La tête pleine de mon voyage, j'envoyai à Barge pour un pair de souliers, que je recommandai à Garino de me faire travailler au plutôt, et qu'ils fussent très-forts, sans pourtant lui dire l'usage que j'en voulais faire. En attendant, je passais mes journées bien ennuyées dans un pays où il n'y avait pas même un arbre pour se garantir du soleil, ni une maison à rester à son aise pendant la pluie, et où il y avait encore cela de désagréable qu'il pleuvait très-souvent. Les matinées surtout me paraissaient fort-longues. J'allais me promenant sur la crête des montagnes qui ne présentaient que d'horreurs. Je trouvais d'extraordinaire qu'on ne voyait pas une belle femme, avec ce teint fleuri et cet air libre et frais, comme on voit partout ailleurs sur les Alpes: on ne voyait au contraire que des personnes laides et mal bâties. Je trouvais aussi en moi cela de singulier, que malgré le pays où j'étais, je n'avais pas beaucoup d'appetit, et le lait, que j'aime à la folie, ne me paraissait pas même aussi bon qu'à la plaine.

Mes yeux étaient toujours dirigés à la Traversetta, où je voyais les neiges fondre bien lentement. En effet le passage n'était pas encore guère praticable. Mon unique ressource c'était la compagnie du *Roi-Jean*, qui sous un air de bonhomie a pourtant assez de bon sens et il est dévoué par cœur aux principes Républicains. Le Curé de Crissol l'était de même, aussibien que D. Giordana maître aux enfans, qui était un bon garçon et avait été Municipaliste. Nous faisions l'après dîner notre partie aux boules sur la place de Crissol et nous allions après boire chopines au cabaret, à la maison du curé, où à celle de D. Giordana. Ce dernier était un bel homme fort gai et fort content de son état et de sa servante, quoique il se trouvât au milieu de la misère. Lorsqu'il avait du pain, il faisait de jouissances comme un Empereur. Il portait lui même sur ses épaules son sac au moulin et son bois à la maison. Il était satisfait du séjour de ces affreuses montagnes comme un autre le serait de Rome ou de Paris: et pourtant il n'était pas du pays, quoique montagnard lui-même. Ce que je trouvais de plus étonnant c'est que la femme même du *Roi-Jean* aimait ce séjour, malgré qu'elle fût de la plaine et quelle eût été élevée à Turin!... Mais les liens de la famille sont tout puissants et inconcevables.

En attendant, mes souliers arrivèrent, bâtis précisément comme je les avais commandés. Je me disposais au départ: le *Roi-Jean* me fournissait son mulet, et pour plus grande sûreté son frère même venait m'accompagner: nous partions de nuit, en sorte d'arriver à la pointe du jour à la Traversetta. Cependant je n'étais pas tranquille, d'autant plus que le temp n'était pas sûr,

et la montagne était toujours couverte de neige. Je jugeai à propos de demander le conseil du Curé de Crissol, qui me fit observer qu'il y avait beaucoup à craindre d'être découvert, ou de ne pouvoir revenir aussitôt dès que je serais en France. Pour y aller j'avais mon passeport en règle, délivré par l'Administration Centrale de Turin: mais à retourner en Piémont, *hic labor, hoc opus*.

Ensuite de ces raisons, je me déterminai à abandonner mon projet, et comme c'était pour cela seul que je restais en montagne, je résolus dans le même tems de descendre à Barge. Le *Roi-Jean* me fit bien d'empressements que je restasse encore quelques jours avec lui, mais j'étais rassasié de cette demeure. Je partis le lendemain, sur mulet, accompagné d'un paysan, par lequel je m'informai comment cette pauvre population pouvait se tirer d'affaire sur un sol si aride et si ingrat. Il me dit que toute leur ressource dépendait de l'hiver, pendant lequel ils descendaient tous à la plaine y faire les métiers de bûcheron, de tisserand, de ramoneur et surtout le métier de chiffonneur. Il me dit encore qu'au temps des moissons, tandis que leur pauvre récolte était encore en herbe, ils descendaient encore une autre fois gagner de l'argent: et, avec ces agréments, il m'assura qu'il y avait des personnes fort à son aise. Il me promit de me venir trouver l'hiver suivant à Turin, à l'occasion de son passage par cette ville pour aller à Ivree et à Verceil.

J'avais les os cassées de la descente. Je descendis un instant à pieds en avançant sur la route: j'avais déjà fait plus d'une lieue tout doucement et je ne voyais plus paraître mon homme ni mon jument. Ce que je regrettais c'était d'avoir à passer tout seul dans Paysana, village dangereux et critique. Je m'y déterminai enfin, croyant que ma compagnie aurait pris une autre route: je fus bien lorgné sur la place par un club de paysans, auxquels je laissai la commission de dire à mon compagnon que j'avais suivi mon chemin. Il me paraissait qu'en faisant voir que je n'étais pas un être isolé, je donnais en quelque sorte caution de moi. Je me trouvai alors dans un autre embarras. La rivière, qui avait emporté le pont, s'était jetée sur ces prairies arrosées. Jamais la monture ne m'eût été plus utile. Dès que je fus tiré d'affaire, je trouvai mon homme et la bête. Je m'en servis encore jusqu'à Barge, où j'arrivai à dix heures du matin, après huit jours d'absence.

Garino fut fort content de mon retour. Il me dit que je pouvais rester sans craindre, puisque le Juge même lui avait dit que dans le cas de risque il m'aurait averti, et qu'il s'intéressait vivement pour moi, parcequ'il était charmé de ma conduite pendant le Gouvernement Républicain. Plusieurs conseillers de la Commune lui avaient tenu le même langage. Je vivais donc dans la plus grande espérance. Nous faisions chaque jour notre partie aux boules ou à la panne, qui finissait par une ribotte. Je commençai à traiter plus de près les patriotes qui avaient eux mêmes repris du courage, et à fréquenter la maison Biancone, où je n'avais jamais mis les pieds à cause d'une espèce d'anthi-

patie, parceque Madame était la soeur du Commendateur Frangia de Mondovì, et nièce du Marquis Montezemolo. Je me trompais bien dans mon idée: Madame Biancone était la plus bonne enfant et plus bonne amie des Républicains. Il se ressemblaient tous chez elle, où l'on jouait au *loteau* et on lisait les gazettes. Nous n'avions, sur les affaires politiques, d'autre étincelle que les renseignements qui nous venaient des papiers aristocrates de Milan. On voyait cependant que la journée du 30 Prairial, toute défigurée qu'elle était dans les gazettes Royalistes, donnait cependant bien de l'alarme à l'aristocratie, qui craignait surtout l'organisation de l'Armée d'Italie, dont Joubert venait d'être nommé Général en Chef.

Je fis encore plus dans mon assurance. Étant invité à noces à Saluces, par un cousin de Riviera qui se mariait avec Mademoiselle Gattinara fille d'un Médecin de... [omesso], je m'y rendis avec Madame Riviera et Madame Garnero, sa fille. Je trouvai l'épouse fort-charmante, et je l'accompagnai à l'Eglise entendre la Messe accoutumée des époux. N'ayant jamais assisté à une telle cérémonie, je plaisantais avec elle, en lui disant qu'il fallait qu'elle même allât sur les degrés de l'autel dire des *Oremus* et des *Amen* et rendre hommage au prêtre, qui avait le droit des prémices, et de semblables sottises. Je fus bien étonné de voir se réaliser ce que j'avais débité par plaisanterie. Le père Migliore fut celui qui dit la Messe. Aussitôt qu'il fut arrivé à l'Evangile, il demanda à lui les époux, auxquels il recita des prières bien longues, entremêlées de bénédictions, tandis qu'il lorgnait l'épouse d'un air lascif. Je pouffais de rire dans mon banc, et les jeunes mariés en faisaient autant. Je croyais cette farce finie, mais notre Moine les appela encore une autre fois à la moitié de la Messe et puis encore sur la fin: il ne pouvait se rassasier de convoiter la friandise défendue.

En sortant de cette cérémonie, nous allâmes nous promener dans la ville. J'accompagnai l'épouse avec une hardiesse ou plutôt avec une témérité étonnante, sans égard à ce que la ville était remplie de troupes Autrichiennes et Piémontaises et que je pouvais être en quelque façon compromis. Nous allâmes au commerce Demichelis, où je demandai des nouvelles de Madame Rovere, femme de l'Architecte. Elle n'était pas à la maison. Je fus lui rendre une visite: elle fut presque effrayée en me voyant; tant, disait-elle, il y avait à craindre, après les horreurs que l'on avait commis à Saluces contre les patriotes. Elle me fit des empressemens de me sauver. Elle ne savait point de nouvelles de son mari, qui était toujours à Rome.

Je me trouvai à midi sous les arcades, où il y avait bien de monde à la promenade. Je rencontrai entre les autres le prêtre Avocat Borghesio, que j'ai toujours considéré comme un homme suspect par rapport à son frère. Il me marqua son étonnement de me voir: il me demandait le comment, le combien et le pourquoi. Je lui répondis que j'étais venu depuis peu de Turin à un village tout près de Saluces: que j'allais me rendre au plutôt à la Capitale, où je ne pouvais quitter mes procès et mes fonctions de l'Université.

Cependant il me tardait d'être à la maison. On nous servit d'un dîner sans façon et en véritables amis. Ce qui fut déplacé c'est qu'à ce même dîner était invité le Militaire Ricolfi de Mondovì, qui se permit de dire mille sottises contre la Démocratie. Quoique il s'effortât de faire exception pour moi en me flattant à outrance, je ne crus cependant devoir le supporter. Je lui fis donc entendre que son discours était impertinent ou du moins impoli. Toute la compagnie me donna raison: et la marâtre de l'épouse, qui me paraissait démocrate, applaudit à mes réflexions et ajouta que dans une occasion de gaieté on ne devait pas faire de pareilles sorties.

L'après dîner, j'allais écrire au comptoir pour me délivrer de ce Ricolfi qui me représentait l'image du traître son frère. Madame Riviera, la marâtre de l'épouse etc. vinrent me trouver. Nous causâmes sur les affaires, nous fîmes un peu à l'amour: cette dernière était encore jeune, quoiqu'elle ne fût pas belle. A' ce qui me parut, le vieux prêtre, son beau frère, lui faisait sa cour, et elle peut-être était venue au comptoir pour le trouver. Ricolfi étant parti, je folâtrai encore un peu avec l'épouse: nous rîmes, nous bûmes et nous plaisantâmes sans façon. Nous repartîmes remplis de gaieté et satisfaits de notre partie.

Voilà une journée fort-charmante, si un petit malheur ne me fût pas arrivé. Comme la chaleur était extrême, j'avais quitté mon habit sur la portière de la voiture, en sorte qu'il penchait à moitié dehors. Aussitôt je m'aperçus que mon portefeuille était tombé de ma poche. Je descend, je reviens sur mes pas, flatté de la trouver, d'autant plus que nous avions fait peu de chemin, et qu'il n'y avait presque personne sur la route. Je fis plus d'une demi-lieue, toujours en demandant à ceux que je rencontrais, mais mes recherches furent inutiles. Je n'avais d'autre argent dans mon portefeuille qu'un billet de seize livres, mais ce qui me fâchait davantage, c'était qu'il y avait plusieurs papiers intéressants, parmi lesquels une lettre de réponse à une lettre imprimée, écrite de propre main par l'Evêque de Mondovì, Mr. Corte, qui était une pièce intéressante sous plusieurs rapports. Il y avait encore mon passeport, délivré par l'Administration Générale du Piémont, et que je craignais qu'il ne tombât dans les mains de quelques aristocrates. J'avais par bonheur quitté un autre papier importat, que j'avais consigné à l'Avocat Bertini le plus jeune: c'était un décret, prononcé par le Sénat en Août 1797, d'arrestation contre moi. C'était l'original même, que j'avais saisi à la Secrétairie des Affaires Intérieures: pièce curieuse qui marquait la méchanceté et l'injustice de l'ancien Gouvernement: car, il faut dire vrai, je n'étais pas plus coupable de révolution que le Comte Peiretti lui-même.

Je montai en voiture, tout sombre et rêveur sur ce qui me venait d'arriver. Comme je m'apercevais que les dames de la compagnie prenaient un vif intérêt à mon chagrin, et qu'il n'y avait pas de la politesse à les combler de tristesse, je fis un effort pour les égayer, en faisant deux sonnets à l'impromptu.

tu, qui avaient du rapport à l'épouse que nous venions de voir. Je ne me rappelle pas du premier. Voici le second:

[...]

Cependant la perte de mon passeport, où il y avait tous mes signalements, et la rencontre que je venais de faire de ce Ricolfi, ne laissaient pas de me donner des inquiétudes. Il s'y ajouta encore une autre aventure non moins critique. J'étais un matin sous les portiques, lorsque je vis paraître une voiture précédée d'un garçon à cheval: je connus tout de suite le fils du Comte Santa Cristina de Mondovì; et, regardant dans la voiture, je vis le Comte lui-même et sa femme avec un autre officier. Comme Santa Cristina a la vue très-basse, il passa à côté sans me connaître. Je vis qu'ils descendaient chez l'Avocat Mathieu et je me retirai à la maison.

Nous étions encore à dîner, lorsqu'il survint Corsini, apothicaire, m'avertir qu'il y avait du risque pour moi. Le Comte Santa Cristina, me dit-il, était venu voir la nouvelle maison des Riviera: il s'arrêta quelques instants dans la boutique. Tandis qu'on causait de choses indifférentes, lui Corsini, par un trait d'imprudence impardonnable à son âge, demanda au Comte s'il ne savait pas qu'il y avait un de ses compatriotes à Barge. «Eh qui donc?», répondit le Comte. «L'Avocat Bongiorno», lui dit Corsini. «Mais lequel des deux frères?». «L'Avocat Félix, Docteur de Colleppe», repartit Corsini. Alors le Comte Santa Cristina dit avec un air d'aigreur: «Ah, ah, *bon tomo, bon tomo!*». Il entra ensuite dans les affaires de Mondovì, en exagérant le dommage qu'il avait souffert par les Français, jusqu'à dire qu'on lui avait emporté plus de *deux cent douzaines* de draps de lit.

Je grondai Corsini sur son bavardage et je jugeai à propos de me garantir du danger, d'autant plus à craindre, que le Comte Santa Cristina était accompagné avec le Commandant de Revel, persécuter déclaré des patriotes, et qu'on craignait qu'il ne fut venu pour faire une reconnaissance et pour y envoyer des troupes, quand il le faudrait. En attendant, Garino avait commission d'observer toutes leurs démarches et de jeter du ridicule sur le Comte Santa Cristina ensuite de ce qu'il venait d'étaler, et d'abreuver d'opprobre et d'infamie son frère le Théologien, qui avait été un des principaux satellites de l'insurrection et parmi les auteurs des calamités de Mondovì. Garino s'acquitta fort-bien de la commission.

En attendant, je me promenais, mon livre à la main, sur la colline, dans les bocages qui entourent la maison de D. Lucian, sans oser même m'approcher des granges. Je faisais recherche de ma canne, que j'avais quittée en quelque endroit, pour descendre en bas à l'approche de la nuit, lorsque j'entendis la voix de Garino, qui était déjà venu trois fois me chercher avec D.

Lucian, pour m'avertir que tout danger avait disparu. En sa qualité d'adjoint à la Communauté, il n'avait pas quitté d'un pas le Comte Santa Cristina et le Commandant de Revel. Il m'assura que le but du voyage de ce dernier ne regardait point du tout les patriotes; mais seulement, à ce qu'il avait pu entendre, les fourrages de la cavalerie. Le soir nous fûmes à notre conversation accoutumée sur la boutique de Madame Riviera, où il y avait pêle-mêle de démocrates et de royalistes. Garino joua bien son rôle. Il fit une déclamation plaisante sur la maison Santa Cristina, dont il pouvait parler, ayant été plusieurs années à Mondovì dans notre commerce. Il les peignit comme les plus gueux de la ville et comme les plus grands brigands. Il se plaignait des souliers que cette maison lui avait coûté, lorsqu'il faisait tant de courses inutiles, pour leur demander l'argent dont ils étaient débiteurs à ma maison. Il finissait pour dire que c'était par rapport à ce que nous étions ses créanciers, qu'il cherchait à présent à nous noircir. Le ridicule que nous jetions, sur les deux cent douzaines de draps enlevés, mettait le comble à son panégyrique: et le ridicule est presque toujours l'arme la plus assurée et la plus tranchante. Je voyais que l'assemblée sans distinction était remplie d'indignation contre ces Messieurs et regrettait presque de ne pas avoir fait au Comte l'accueil qu'il se méritait.

Songeant à ma sureté, j'avais d'avance écrit au Procureur mon frère à Turin, de sonder adroitement ce qu'on pensait sur mon compte dans cette ville, et si je pouvais être tranquille au *Nichelino*, campagne de Mr. Ghion, jadis fabriquant à l'*Ergastolo*. Il me répond qu'un du *Consiglio Supremo* en parlant de moi avec Madame Bonvicino de Cental, notre amie, qui avait son mari en prison, en avait parlé très-mal, *quoique il ne desapprouvât pas ma conduite*. Je comprenais fort bien où tout cela aboutissait.

J'avais laissé commission à Garino de sonder son beau frère qui demeurait à S... [omesso], si je pouvais me retirer chez lui ou chez quelque autre personne sûre dans le village. La réponse ne fut pas plus satisfaisante. Dans le même temps je reçus une lettre de D. Rinino, Curé de Pignérol, qui me pressait d'aller chez lui, où j'aurais pu demeurer sans crainte. J'ai bien ri de la bonhomie de ce bon prêtre.

En attendant, la citadelle d'Alexandrie était pressée de près. Les Français qui faisaient des horreurs dans leurs sorties fréquentes de la place de Coni, avaient repandu l'alarme dans les environs. On voyait des émigrations sans nombre du côté de Castelletto, Busca, Dronero, Villafalletto. Je rencontrai le soir le Médecin Peyras qui fuyait de ce dernier village, où ils avaient manqué d'être tués lui et sa femme, qui était proche de l'accouchement. Il obtint enfin un passeport dans lequel on le disait ami du Gouvernement aristocrate. Cette lâche démarche le garantit de la fureur des paysans.

Le Moine Arnaud, Gardien d'un Couvent de Mondovì, se trouvait à Cental, lorsque les Russes donnèrent au peuple la permission de tuer les Jaco-

bins. C'était hater la canaille à l'anarchie. Plusieurs en furent victimes, entre lesquels un très-honnête homme nommé Meyfre. Ce religieux me racontait d'avoir rencontré sur la route de Fossan une horde de paysans, qui lui demandèrent tout bonnement s'il était Jacobin. Sur sa réponse négative, les paysans reprirent: «Fort Bien! C'est bon de le savoir! Car, autrement, nous avions l'ordre de vous couper la gorge!»

Mille bruits effrayants couraient sur le sort des pauvres patriotes emprisonnés, dont on disait qu'une partie devaient être pendus, parmi lesquels Ranza, Giobert le Chimicien et Avogardo-Formigliana. Les autres, disait-on, devaient être relégués en Sibérie. Ce dernier trait de clémence me paraissait plus épouvantable encore; car, la mort, enfin, est commune à tous les hommes, et il ne s'agissait que de la devancer. Je me faisais une idée effrayante des pays qui sont au delà des montagnes Ryphées, en me rappelant les beaux vers de Virgile, que j'avais étudiés dès mon enfance:

Illic clausa tenent stabulis armenta, nec ullae
Aut herbae campo apparent, nec arbore frondes:
[...]

Il y avait longtemps que je n'avais pas de nouvelles certaines de la maison de Mondovì. Les dernières lettres du Théologien mon frère étaient si équivoques, que je n'y pouvais rien comprendre. Il me disait, entre autres choses, que «le peuple dans cette ville était extrêmement aigri contre des gens, partie présentes et pour la plus grande partie absentes, les quelles il regardait comme la cause de tous ses malheurs». Cela pouvait regarder également les démocrates que les aristocrates: car enfin il paraissait que ces derniers avaient provoqué toutes les calamités dont ce pauvre pays a été le théâtre. Il y avait encore dans les lettres de mon frère d'autres mystères, que j'avais intérêt de dévoiler.

Garino, qui faisait tout pour moi, voulut bien faire un voyage à Mondovì pour ma tranquillité. Il revint au bout de cinq jours et il me porta de bonnes nouvelles de chez moi. Il n'y avait d'autre malheur que la mort de mon beau-frère Tuerano, dont on n'avait plus entendu de nouvelles, depuis la bataille de Mondovì, e qui apparemment était resté sur le carreau sotte victime de son imbécillité. Ma soeur en était désolée, et je le regrettais moi aussi, d'autant plus par rapport au genre de mort tragique qu'il venait de faire. Garino me dit que ma mère, en parlant de moi, lui avait demandé tout de suite si la chambre où j'étais était bien sûre. Elle fût fort étonnée et effrayée, lorsqu'elle entendit que je me promenais tranquillement dans le village et que j'avais été à Saluces. Elle revint de son épouvante, Garino l'ayant assurée que nous prenions les précautions nécessaires.

Mon ami trouva le pays fort indisposé contre les démocrates, et l'orgueil des nobles insupportable. Il risqua lui même d'être arrêté, parcequ'il était

porteur d'une lettre de Corsini au nommé Cuniberti de Vico, qu'on disait Jacobin. Ce qu'il y avait de remarquable dans le récit de Garino, c'est qu'à Mondovì on savait depuis quelques jours que j'étais à Barge. Cette notice venait sans doute du Comte Santa Cristina ou de Ricolfi, car il n'y avait que ces deux individus qui eussent des relations avec Mondovì: puisque je suis certain que Madame Fulcheri et sa fille, que j'ai entendu par Ricolfi être à Saluces, n'étaient pas capables de me jouer un mauvais tour. J'aurais été les voir, s'il ne m'eût pas été proposé par ce dernier et ci ce n'eût été dans mon humeur de m'exaspérer en voyant tout objet qui regardait Mondovì.

Garino, en passant par Savillan, alla voir mon ami Bonvicino qui était en prison, et qui fut fort-étonné d'entendre que j'étais encore en Piémont. Il le pressa de m'avertir de me sauver au plutôt. J'entendis enfin de mon ami que mes frères Joseph et Prosper, qui étaient aux bains de Vinadio et dont je n'avais plus entendu de nouvelles depuis deux mois, étaient passés à Nice, où il y avait encore Menardi, Bunico le Théologie, D. Canavero et le Chanoine Sircardi, qui était dangereusement malade.

D'après ces nouvelles et ce qui venait d'arriver, je me decidai absolument de passer en France. Il ne s'agissait que d'en déterminer le temps. Le plus grand nombre des patriotes étaient de mon avis, tels que le Médecin Bessone, Bertini, Signoretti⁴³, Bernardi, Giacca. Mais ils voulaient encore attendre les opérations de l'Armée d'Italie et de celles des Alpes, qui s'organisaient sous les ordres du Général Championnet.

En attendant, étant assuré par Garino qu'il n'y avait rien à craindre, je me livrais à une entière confiance. J'en abusais peut-être, puisque je restais tranquillement dans le village, lors même qu'y venaient des piquets d'Austro-Russes. Un jour mon hôte eut à trembler de bon, en voyant des hussards qui avaient les regards fixés sur moi, comme si quelque malveillant m'eût leur désigné. Dès que je m'en aperçus, je me jeta dans la foule et je disparus.

Je passai une grande partie de la journée à la maison Biancon, famille fort-honnête, et où l'on jouait au loteau, jeu auquel j'eus toujours un constant malheur, malgré qu'il m'en coûtât de l'argent que je n'avais pas besoin de prodiguer dans la circonstance où j'étais. Mais je sacrifiais pourtant cela à la bonne compagnie et au plaisir de passer quelques instans agréables.

⁴³ Non si sa a quale dei fratelli Signoretti voglia alludere l'A. Un Bernardino Signoretti, forse padre dei sottolodati, fu senatore luogotenente vicario della Città di Torino, e per dottrina, equità, accortezza di mente e dolcezza di costumi si procacciava la stima di tutti i buoni. Il CASALIS, XVII, Torino 1848, p. 870, così ricorda i fratelli Carlo e Luigi Signoretti di Barge: «Colonnello di cavalleria il primo, di fanteria il secondo, celebri guerrieri delle battaglie napoleoniche. Del secondo legge [...] l'elogio sulla tomba il generale Pelletier. Di ambidue parla con moltissimo onore Emilio Marco Saint-Hilaire, autore della *Storia popolare di Napoleone e della sua Grande Armata*. Luigi Signoretti fu luogotenente a Marengo e ad Austerlitz, capitano a Jena, presente a Eylau e Wagram, capo di battaglione alla campagna di Russia» [n. d. tr.].

Le soir, plusieurs patriotes ensembles, nous allions à la promenade. Il y avait parmi eux le nommé Giusti, joueur d'orgues qui avait le bonheur de ne s'être pas lancé et compromis dans la tourmente révolutionnaire, et qui pourtant partageait tous nos alarmes. Il était un charmant garçon et nous donnait des avertissements qui pouvaient nous être utiles.

Il y avait encore un autre individu, que je fréquentais quelquefois et qui paraissait briguer ma compagnie. C'était Gaspar Cogo, qui avait déchu de sa réputation de patriote pour une lâcheté qu'on lui imputait à l'époque de la révolution de Revel. Peut-être n'y avait-il que l'imbécillité: mais ses liaisons avec l'Avocat son frère, qui était un des suppôts plus inébranlables de l'aristocratie, le rendaient suspect encore davantage. Malgré cela, il faut avouer qu'il me tenait toujours le langage d'un Républicain vertueux et il me paraissait découvrir en lui un désir de se réconciler avec la Démocratie. Un garçon singulier c'était Cecchino Armisoglio. Pendant le Gouvernement Républicain, il était resté tranquille, quoique il fût reconnu pour bon patriote. Dès que les malheurs de la Démocratie éclatèrent, il se mit à étaler le Jacobin enragé, et à faire un bavardage qui le conduisait à chaque instant au bord de l'abyme.

Je passais mes soirées fort-agréables, en folâtrant sur la boutique de Madame Riviera, où se rendait Madame Bessone, que j'allais voir quelquefois, et qui se trouvait aussi à quelque partie de campagne que nous faisions aux domaines de Madame Biancon, avec Bernardi l'apothiquaire. Il y venait aussi Madame Perotti, femme de *Florindo*, et Medemoiselle Imbert, dont Armisoglio était amoureux. Il avait une espèce de jalousie pour moi qu'il cachait à regret. Je fus satisfait d'entendre qu'il vint au comble de ses désirs en épousant cette jeune créature, qui a certainement de belles qualités.

Pendant le temps de mon loisir, il arriva que le nommé Fabre, fils d'un villageois et très-pauvre, épousa une fille comme il faut et d'une dote considérable. C'est le caprice de la fille qui détermina ce mariage, malgré toute la répugnance de ses parens, et particulièrement de son ayeule, qui l'avait élevée. Nous étions dans notre conversation, lorsqu'il parut le cortège des voitures qui l'accompagnaient. On me pressa de faire un sonnet: je le fis avant de prendre congé de la compagnie. Le voici:

SONETTO

Ahi, figlia mia, dove rivolgi i passi
Fuor del tetto paterno? Oh sconsigliata,
Dove, senza di te, dove tu lassi
L'infelice tua madre addolorata?

Da tanto amor tanto dispetto io trassi?
Tal guiderdone dall'averti amata?
Pensa donde si parte e dove vassi!...
Un istante può farti sventurata!...

Così parlava, in dolorosi accenti
La savia nonna, rattristato il ciglio,
Alla nepote in quegli alti momenti.

Ma la forte, sprezzando ogni periglio,
Non dava ascolto a gemiti e lamenti,
Avida più d'amor che di consiglio.

Nous avions chargé le nommé Pascal, qui était un très bon enfant de le lui porter le lendemain. C'était un jour de marché et je me promenais sur la place avec le Théologien Arnaud, neveu du célèbre Denina et bon patriote, quoique il fît quelquefois des démarches, qui pouvaient paraître des lâchetés, s'il n'eût la fermeté de caractère de ne jamais se démentir dans son opinion et d'écourter les sarcasmes les plus humiliants avec une présence d'esprit et une tranquillité singulière. Je lui faisais voir le sonnet et nous plaisantions ensemble. Je ne fis pas attention qu'il était accompagné avec un prêtre, oncle de l'époux. Giusti et Bertini m'en avertirent, en me faisant observer qu'il y avait de l'imprudence dans la circonstance où nous étions de repandre une pièce qui pouvait paraître piquante et avoir des suites fâcheuses. J'en fus convaincu, et je me retira à la maison Riviera pour faire un autre sonnet, à la place du premier. Je n'avais point de verve: je demandais les rimes à Madame Garneri qui me donna les mêmes, qui se trouvent dans le *Poeta fanatico* de Goldoni, que nous venions de lire. Le voici:

SONETTO

Ridotta in pezzi la noiosa lira
Ed arso avevo il logoro rimario
Per consultare il provvido lunario
In questi tempi ove ciascun delira.

Ma, desto al lagrimar di chi sospira
Trafitto dal fanciullo sagittario,
Alle astratte mie idee faccio divario
E là mi volgo ove pietà m'attira.

Veggio il Fabro d'amor con la quadrella
Un colpo meditare alla Danese
E la freccia scoccar con mano snella.

Veggio la nuova Amazzone cortese
Cedere al vincitor la spoglia bella
E prigioniera commutar paese.

De Barge je fis plusieurs courses à Bagnolo, y voir le Citoyen Piccoto, que j'entendis avoir une lettre à me remettre, que Fantoni m'écrivait de Gré noble. Il l'avait envoyé à la Revelli à Savillan, ne sachant que j'étais à Barge. Enfin, après plusieurs détours, en suite que je l'avais réclamée, elle s'était perdue ou plutôt elle était tombée dans les mains des Russes, qui avaient fouillé

et fouetté le porteur. J'en étais fâché, craignant qu'il y eût quelque chose qui pût me compromettre.

Je reçus à Bagnol des politesses de l'Archiprêtre, qui me paraissait un homme de bonsens, puisque il désavouait la conduite du Curé de Barge et méprisait une impudente déclamation contre la Démocratie, imprimée par un Chanoine de Saluces, nommé Odetti.

Je fus aussi à la maison Viglietti, pour voir l'Avocat qui avait été mon camarade de collège. Mais, entendant que cette famille était si décriée en fait d'opinion, je ne voulus rien accepter d'eux. Je refusa même de dîner avec Piccoto, ce que d'ailleurs m'aurait fait plaisir, pour ne leur donner de l'ombrage. L'avocat et son frère l'Officier, vinrent m'accompagner pour une partie du chemin, et croyant me faire leur cour, ils me disaient que je n'avais rien à craindre du Gouvernement actuel, qui devait m'être *grato*. «Je crains précisément *ch'am grato!*» répondis-je, ce qui fit rire tout la compagnie.

Ce que je ne sais comprendre, c'est comment ce même Viglietti, si aristocrate qu'il est, fût si intimement lié avec l'Avocat Marochetti de Bielle, patriote très-connu, et, ce qui est plus étonnant, comment ce dernier pût rester plusieurs mois dans cette maison, depuis les affaires de Carosio et supporter la méchanceté du père qu'on me peignait pour un homme abominable.

Tandis que je goûtais d'une tranquillité passagère, je m'entretenais beaucoup avec le Médecin Bonasea, ex Municipaliste, homme à petites vues, à petits caprices et enivré d'être Membre Honoraire de l'Académie des Sciences de Turin. Cette place lui avait été accordée en suite d'une brochure qu'il avait imprimé sur une maladie épidémique, qui faisait jadis du ravage dans le Piémont et particulièrement à Barge. Il me fit un cadeau de son livre, me faisant bien des empressemens de le lire. Je ne hasarderois pas d'y porter un jugement, puisque je ne me connais pas dans la médecine: mais ce qu'il y eut de plaisant c'est qu'il réclama après quelques jours son ouvrage, en me disant qu'il n'en avait plus que cette copie, dont il ne pouvait pas se passer et qu'il lisait tous les jours, y découvrant chaque fois de nouvelles beautés et trouvant toujours un goût nouveau à le relire. Il faut dire que c'était là sa folie, puisque il citait toujours son livre, quelle que fût la matière sur laquelle roulât le discours. Malgré tout cela, le Médecin Bonasea était un fort-honnête homme et il avait assez de lumières. Il était fort attaché à la doctrine d'Épicure, dont il répétait souvent la sentence: que, pour former un homme parfaitement heureux, il suffisait qu'il eût *animum sine moerore et corpus sine dolore*. Son fils était un bon enfant et partisan de la République.

Quoique les autres patriotes eussent la précaution de changer toujours de lit, je dormais presque constamment dans le mien. Je ne manquai pourtant de m'en repentir. Il m'arriva d'entendre, au milieu de la nuit, frapper sans ménagement à la porte de la maison: je m'éveille en sursaut, et il me paraît d'en-

tendre le bruit des armes. Tout épouvanté je m'avance à la fenêtre pour faire une reconnaissance, et je vois un piquet de cavaliers. On peut s'imaginer ma frayeur, d'autant plus que dans la maison où j'étais, il aurait été difficile de me sauver. Par bonheur Garino, qui s'intéressait si vivement à mon sort, avait découché avant moi, et il s'était porté avec son trombon à la fenêtre, où il avait éclairci l'équivoque que ces Autrichiens venaient de prendre, en croyant que ce fût la maison de l'entrepreneur. Instruit par cet événement, depuis lors, au moindre bruit qu'on repandât, j'allais coucher hors de la maison, et c'était toujours chez la veuve Sessano.

Une semblable aventure venait d'arriver au patriote Aymar. Sa belle mère, Madame Finella, aristocrate déraisonnable, croyant lui jouer un tour de galanterie, amena chez lui un Major Russe, qui était à la fois Évêque et Chef des Aumôniers. Aymar, qui demeure en campagne, à peine entra-t-il dans sa maison, qu'il rencontra ce Russe. Se croyant perdu, il mit main à un pistolet, qu'il aurait sans doute déchargé, si sa femme ne lui eût entretenu le bras. Revenant de son erreur, il le combla de politesses, mais il ne voulut point permettre qu'il couchât avec une catin qu'il avait emmenée avec lui. Le Russe à son tour lui fit bien des offres, et il fini par lui dire qu'il n'ignorait pas qu'il était Jacobin, mais que si quelqu'un voulait le troubler il n'aurait qu'à s'adresser à lui, qui aurait fait donner cent coups de baton au perturbateur.

Je vis le lendemain ce même Russe et je lui parlai dans la boutique de café où il était avec Aymar. Il se faisait assez comprendre en Italien et il se fâchait qu'on le crût scysmathique. Presque dans le même temps le Chanoine Santa Cristina vint à Barge. D'après le langage que son frère avait tenu sur mon comte, cet homme m'était incommode. Par bonheur, il n'y demeura pas longtemps.

Il y avait à Barge une autre personne intéressante. C'était Madame Payer, qui au temps de la démocratie avait joué un rôle bien prononcé et qui jouissait alors d'une réputation équivoque. Il y avait longtemps que le Médecin Bonasea m'empressait de l'aller voir en me disant qu'elle avait beaucoup de plaisir de me connaître. Je m'y rendis enfin: elle me baisa d'abord, et me gronda poliment sur mon délai. Je trouvai en elle une vieille et laide femme, remplie de gaieté et d'esprit, patriote à mystères et enivrée de la franc-maçonnerie, dont elle parlait à droit et à travers, mais toujours sous le voile de l'enigme. Je ne sais pas si elle était plus que moi initiée dans cette société.

Je fus voir aussi plusieurs fois le Chevalier Morra, qui était au lit par une maladie qu'il voulait appeler goutte: je trouvai en lui un fort charmant et raisonnable garçon; il plaisantait quelquefois sur les alarmes des patriotes: mais dans le fond, tout aristocrate qu'il était, on le voyait prêt à leur rendre service.

En attendant, les affaires de la République allaient toujours de pis en pire. Déjà les forteresses d'Alexandrie et de Tortone s'étaient rendues aux

forces imposantes des Russiens et l'orgueil des Royalistes croissait de plus en plus avec une audace effrayante. De tous les pays du Piémont Barge était, peut-être, le seul où l'on n'eût pas fait d'arrestation de patriotes. Mais il ne fallait pas s'y tromper. Cette indulgence ne provenait pas du tout de la tendresse de cœur des aristocrates, mais plutôt de la position du pays, du caractère du peuple porté pour la démocratie, et surtout du grand nombre de patriotes dont on craignait l'influence, parce qu'ils tenaient aux meilleures familles et qu'ils dépassaient le nombre de trente!

Le fait suivant va nous éclaircir sur ce que j'avance. Le frère du Médecin Bessone, Moine des Augustins, demeurait depuis un mois à Barge dans la maison paternelle. Quoiqu'il fût patriote, il ne s'était pas hautement prononcé du temps de la démocratie, n'ayant pas même quitté le froc de sa religion. Il était déterminé de se rendre à son couvent de Villafallet, contre l'avis de tous les patriotes, qui lui faisaient envisager le danger; il se croyait garanti par sa conduite passée. Il arrive le soir au couvent, et la nuit même cinquante hommes de troupe Piémontaise vinrent le garrotter, comme s'il fût le premier révolutionnaire. On le conduisit à Cavour, d'où ses frères en furent instruits par une estafette: de là on le fit passer dans les prisons de Turin.

D'après cela il n'était plus douteux que c'était à nous qu'on en voulait; mais que, n'ayant pas les moyens, ils n'attendaient que l'occasion pour exercer leurs desseins avec sûreté. Cela nous mit de plus en plus sur nos gardes et nous fit prendre des mesures pour notre départ. Un clerc de procureur, qui vint à Barge et qui me connaissait, aussibien que mon frère, contribua aussi à m'affermir dans mon dessein. Il fut fort étonné de me trouver dans ce village et il paraissait me dire que l'air ne m'y était pas favorable.

Avant que de partir, je désirais savoir par des moyens sûrs ce qui se passait à Turin et d'avoir des renseignemens de mon frère François, que je ne jugeais pas à propos de confier au papier: ce qui pouvait même me compromettre en ces momens critiques en découvrant le lieu de ma retraite. Garino me prévint dans mes desirs et s'offrit de faire lui même une course à Turin; où, avec l'opportunité, je le chargea de traiter avec l'Avocat Riviera, par rapport à la place d'apothiquaire qu'il voulait vendre, et que j'envisageois, d'accord avec le Théologien son frère, de faire aliéner en faveur de Jean Vassallo, mon beau frère. J'avais d'avance écrit à mon frère le Professeur, pour qu'il se trouvât à jour marqué avec Vassallo à la foire de Saluces, où nous aurions pris des déterminations en suite de la réponse.

Au bout de trois jours (moi d'Août 1799) Garino fut de retour de Turin. Les nouvelles de mes parens étaient bonnes. Il y avait chez nous depuis quelque mois *Barba Calota*, qui s'était sauvé de Cental, et qu'il trouva plongé dans une noire tristesse. La ville était toujours sur un pied de persécution enragée contre les démocrates. La réponse de Riviera était plutôt favorable à nos vues, et pour cela seul Garino avait hâté son retour, malgré la chaleur ex-

trême et ses intérêts particuliers, qui demandaient un plus long séjour à la Capitale. Il revint à nuit avancé, accablé de fatigue, et le lendemain nous devions partir pour Saluces.

Garino avait quelque regret que je fis un voyage qu'il appercevait-lui-même me pouvoir être dangereux. Mais je surmontai toute crainte pour le plaisir d'embrasser mon frère et de concerter sur les affaires domestiques et de lui faire mes derniers adieux avant mon départ pour la France, qui était bâclé sans retour. Je désirais d'ailleurs voir à Saluces mes nouvelles connaissances, et je me proposais de passer avec elles ma journée pour ne m'exposer à aucun risque.

Nous étions à cheval et nous arrivâmes assez de bonne heure à Saluces. Nous déjeunâmes à l'auberge du *Coq*. Mon camarade était allé parcourir la foire pour y chercher nos deux hommes, qui ne pouvaient manquer d'arriver en suite du rendez-vous qu'il nous avaient eux mêmes donné, désirant en même tems de vendre deux mulets, que nous avions chez nous et que Garino s'offrait de nous faire aliéner avec avantage.

J'allais, en attendant, rendre une visite à Madame Rovere, qui demeurait presque vis-à-vis à notre auberge. Elle fit un sursaut en me voyant reparaître et me tâcha [*sic*] de témérité à rester encore en Piémont dans ces temps malheureux, et surtout, disait-elle, de venir à Saluces, où la persécution était portée à son comble. Nous causâmes sur les affaires du jour et sur le compte de son mari, qui était toujours à Rome, où elle me dit que les Républicains se soutenaient, d'accord avec ceux de Naples. Je vis le jeune Demichelis son frère, qui ne me paraissait pas plus tranquille que moi.

De retour à l'auberge, je fus bien étonné que mon frère et Vassallo ne parussent point à Saluces: mais il était encore de bonne heure, et après un petit délai, Garino voulût bien faire un nouveau tour sur la foire. M'ennuyant à l'auberge, où il me paraissait d'être observé par des soldats qui allaient et revenaient, je jugea d'aller passer quelques instans à la maison Riviera. Malheureusement elle est située à l'autre bout de la ville: pendant ce trajet, il me paraissait que tous les yeux fussent fixés sur moi. J'étais surtout alarmé par des piquets de cavalerie Autrichienne qui rôdaient la ville et que je craignais toujours qu'ils ne fondissent sur moi. Je faillis me signaler moi-même par mes craintes.

Je trouvai à la maison Riviera deux officiers Autrichiens qui causaient avec la jeune épouse. L'un étoit originaire de Vienne, l'autre des frontières qui tiennent aux états Musulmans. Ce dernier étoit fort plaisant: il parlait un mélange de latin et d'Italien, auquel il donnait beaucoup de grâce avec ses manières badines. L'autre officier parlait fort-bien le Français et il étoit plus calme. Je n'osais presque de lui parler cette langue, crainte que cela ne pût m'être dangereux. Je surmontai enfin cette délicatesse, et je découvris dans ce garçon bien de lumières et de politesses, quoique il exagérât les exploits guer-

riers de sa Nation et le nombre de son Armée d'Italie, qu'il faisait monter à trois cent mille hommes.

Lorsque je revins à l'auberge, Garino commençait à s'alarmer sur mon sort. Il fut bien charmé de me revoir. Nous eumes un assez bon dîner, après lequel Garino étant allé à dormir pour passer le reste de cette longue journée, j'allais une autre fois à la maison Riviera, où il y avait ces mêmes officiers avec une compagnie agréable. Ils étaient déjà apprivoisés avec moi et nous cautions, nous plaisantions, et nous buvions gaiement ensemble: lorsque je vois ce bouffon de Hongrois chuchoter à l'oreille du jeune Riviera, en attitude de me désigner. Je m'approche doucement pour entendre s'il y avait quelque chose qui me regardât et je m'aperçois qu'il disait que j'étais *Jacopinus*. Comme Riviera affirmait le contraire, le Hongrois repartit: «*Cognosco, cognosco bona, aver caudam parvam!*». Mon ami cherchait à m'excuser en disant la sottise que j'étais encore jeune. Je voyais le Turc qui commençait à s'allumer, et cela ne m'était point d'un bon augure, d'autant plus attendue la proximité du quartier qui était vis-à-vis de nous. Je jugea donc de prendre congé de la compagnie et de regagner mon cheval tout de suite pour m'en retourner à Barge.

Nous pratîmes mécontents de notre voyage, puisque mon frère et Vassallo avient manqué à l'accord de se trouver à la foire, et je m'étais exposé au risque d'être arrêté. Aussitôt que nous fumes lors de Saluces, je vois une voiture avancer, où il y avait le Comte Santa Cristina avec une dame qui me parût être la Comtesse Perlasco. Le Comte me lorgna fort de près, et ne m'ayant peut-être reconnu à cause de sa vue très-basse, je voyais la dame qui sortait la tête du carrosse à plusieurs reprises et avec une curiosité marquée, tandis que nous suivions notre marche. Voilà un nouveau sujet de repentir, par rapport à mon voyage de Saluces.

Je reçus ensuite une lettre de mon frère avec des excuses frivoles sur son manque, et je fus d'autant plus fâché de sa négligence que, sous peu de jours, l'Avocat Riviera lui même vint à Barge et on aurait pu traiter avec lui par rapport à la place d'apothiquaire, avec autant plus d'avantage qu'il n'avait pu rien faire avec un autre concurrent, qu'il avait emmené avec lui. Riviera, qui n'avait jamais osé de venir à Barge, s'y était dit-on rendu pour ramasser de l'argent et se sauver sur les Etats Liguriens. Il craignait surtout une vengeance de la part du Comte Ponsiglione, qui avait dû essuyer un déboire lorsque il le fit emprisonner au temps de l'ancien Gouvernement Royaliste.

Peut-être exact, je ne dois pas omettre, dans tous ce qui m'arriva à Barge, l'indignation dont je fus abreuvé par Madame Finelle, belle mère du patriote Aymar, mais aristocrate acharnée: qui, étant invitée à dîner chez Garino, me poursuivit pendant et après le repas avec des discours si piquant contre le Republique que, pour ne manquer à la maison où j'étais, je n'eus d'autre ressource que de me mettre à dormir sur la chaise. Elle fut si sotte de ne

pas s'apercevoir qu'elle m'était incommode. Je ne lui pardonnerai jamais cette impolitesse, d'autant plus que, pour ne manquer d'éducation, j'avais refusé de me trouver dans une compagnie agréable à la maison Biancone.

Le bruit s'étant repandu que je faisais des vers, les Prieurs de la Chapelle de S. Rocco vinrent me prier de vouloir bien faire un sonnet en l'honneur de leur Saint. La commission était embarrassante, puisqu'il s'agissait d'imprimer et je n'étais accoutumé qu'à faire des plaisanteries. Je dis que je leur aurais fait reponse le lendemain au soir, persuadé que si je pouvais réussir quelque chose, c'aurait été tout de suite. Le matin de bonne heure, me promenant avec Garino dans son domaine, je fis le sonnet suivant, que j'écrivis dès que j'arriva à la maison:

SONETTO IN ONORE DI SAN ROCCO

[...]

Al suono infausto di guerriera tromba
Corrono all'armi i popoli frementi:
Ira e sangue respirano le genti,
Mentre il bronzo letal d'intorno romba.

La desolata Italia sol rimbomba
Di pianti, di singulti e di lamenti,
Strage crudel sovrasta agli innocenti
Ne' più ci avanza che miseria o tomba.

Ahimé... L'afflitta Umanità minaccia
Mostro peggior, che dai fetenti campi
Di morte eleva la sparuta faccia!...

Pria che su noi le livid'orme stampi,
Possente Rocco, a te stendiam le braccia,
Che dal flagello orribile ne scampi!

L'embarras c'était de faire passer ce sonnet à la Révision. Le Théologien Riviera voulut bien s'en charger, jugeant à propos, à préférence de Saluces, de l'envoyer à Pignérol; où, disait-il, on était plus facile, et où il avait d'ailleurs l'agrément d'être en connaissance avec le Droguiste Pellico⁴⁴ qui était lui-même poète et qui aurait eu des moyens auprès des Réviseurs. Pour ôter toute sinistre impression qu'aurait pu faire le second quatrain, j'y avais mis

⁴⁴ Onorato Pellico, padre del celebre Silvio, tragico sommo e martire dello Spielberg, era infatti negoziante in Saluzzo di generi coloniali, con certo Poeti. I biografi adulatori (Casalis, Vallauri, ecc.) lo dicono uomo d'indole soave, di rari talenti, di schiette virtù. Da Saluzzo traslocò la sua drogheria prima a Torino, poi a Milano. Se le sue droghe però erano della fine qualità dei suoi versi, citati nella pagina più innanzi, dovevano essere ben cattive, malgrado che, per riflesso della gloria del figlio, egli sia stato salutato come *uno dei più facili e accurati versificatori del suo tempo*. Oltre Silvio, furono pure suoi figli Luigi e Francesco Pellico, di cui uno fu polemista ardente col Gioberti, siccome sfegatato Gesuita. Convien dire che nelle circostanze di cui parla l'A., il droghiere Pellico risiedesse o dimorasse temporaneamente a Pinerolo [n. d. tr.].

une note dans ces termes: «Si allude ai disastri di *Carmagnola*, *Mondovì* e *Piscina*». Nous fûmes plusieurs jours sans réponse.

Enfin notre Pellico écrivit une lettre au Théologien Riviera, dans laquelle, après une tirade sur la *beauté* et la *sublimité* du sonnet il lui disait que, malgré la note, le dessein et l'idée de l'Auteur n'avaient point échappé aux lunettes clairvoyantes du Réviseur: et que d'ailleurs le sonnet ne paraissait pas à propos, puisque «ç'aurait été de même que si un peintre eût mis au dessous d'un portrait de St. Antoine le nom de St. Roche: personne – disait-il – ne saurait s'en persuader». Il y avait, comme on voit, dans cette dernière pensée de l'inconséquence à la fois et de l'insolence.

Comme je ne voulais point paraître, je lui fis, toujours au nom du Théologien Riviera, une réponse dont le sens était: «qu'il lui était fort reconnaissant des soins qu'il avait voulu se donner à son égard, mais qu'il était en même temps fâché de l'avoir dérangé pour une affaire d'un prix si mince: puisque selon l'avis de lui, juge très éclairé dans ces matières, le sonnet ne méritait pas de voir la lumière, qu'il n'avait manqué en conséquence de bien gronder l'Auteur sur sa témérité, en l'avertissant de ne point se laisser éblouir par des vaine louanges, puisque le bonsens nous dictait que ce qui n'est pas à propos, ne peut jamais avoir de la vraie *beauté* ni de la *sublimité*; que d'ailleurs l'usage des poètes était connu de se flatter et de se froisser réciproquement: et qu'il ne se doutait nullement qu'on trouvât l'homme habile qui eût fait un sonnet au propos de St-Roche; auquel, selon ses attributs, convenait bien une poésie *pestifère*, comme une martiale aurait été propre de St. Maurice».

Pellico répondit avec une lettre souple et flatteuse, dans laquelle il exhalait l'excellence du sonnet qui, disait-il, n'avait d'autre défaut que de renfermer des images trop vives et des couleurs trop frappantes: qu'il en félicitait bien l'auteur anonyme, avec lequel il n'avait osé de se mesurer en faisant un sonnet lui-même comme c'était son premier dessein; mais qu'il en avait fait faire un autre par le Chirurgien Amoretti, qui comptait de s'en faire un mérite pour obtenir son élargissement des prisons, où il se trouvait comme soupçonné de démocratie. Le voici:

SONETTO

Dal Subalpino suol Rocco poté
L'orrida peste già fugare un dì
E tutta Italia preservar così
Da tante stragi, innumerande affé.

quel sì grande portento ora perché
Rinnovar non potrà? Credo di sì:
Ché un'altra peste più tremenda ardì
D'Italia mia contaminar la fé.

Dall'infelice alfin mosso a pietà
Dall'ultimo Aquilon Rocco mandò
Chi l'altra peste appien distruggerà.

Sia lode a Chi l'Italia liberò!
Che al vivo scintillar di verità
L'empia Senna sì scosse e alto tremò!

- Sott.to Agostino Amoretti, Professore di Chirurgia.

Il était facile de s'apercevoir que cette production était du cru de Pellico lui même, qui avait emprunté le nom d'Amoretti pour ne pas se compromettre; et qui, peut-être, comme faiseur ordinaire de ces farces, voulait jouir de cinq ou six francs, dont on avait l'usage de les payer. On ne pouvait s'y tromper, puisque c'était là son style chéri. Il venait de publier dans le temps des Odes rampantes en l'honneur de Souwaroff⁴⁵, dans lesquelles il abreuait de mépris et de calomnies le parti Républicain, lui qui, au temps de la Démocratie, jouait le rôle de patriote. D'ailleurs, j'avais des fort soupçons qu'il ne fût lui même Réviseur à la place des Professeurs de Rhétorique et de Grammaire, proscrits et arrêtés par rapport à leurs opinions politiques. Tout cela m'agrit au point de lui faire une réponse. Je la fis en me promenant en campagne, en attendant le patriote Bernardi qui était allé faire ses adieux à une maîtresse, et tandis que la pluie venait drue et menue sur mes épaules. Le voici:

IN RISPOSTA AL SONETTO BERNESCO
IN ONORE DI SAN ROCCO
FATTO DAL SIGN. PELLICO SOTTO IL NOME D'AMORETTI
SONETTO PER LE RIME

O Tu, di cui l'idea tanto poté
Innalzarsi sublime in questi dì
In cui le teste imperversar così
Che più non sanno ragionare affé;

In tanta gloria umil, dimmi, perché?
Per prudente timor? Credo di sì!
Ma qual mai cosa un vil chirurgo ardì
Quando i tuoi carmi ad usurpar sì fé!

Forse, del meschinel mosso a pietà,
Il droghiere un empiastro gli mandò.
Che di peste ogni macchia struggerà..

⁴⁵ Di queste *Odi* non parlano i suoi biografi, che solo danno il seguente elenco dei suoi lavori stampati: 1° Sonetto negli applausi poetici pel ristabilimento in salute del Cardinale Martiniana, Vescovo di Vercelli; 2° Idem negli Imenei di Luigi Andreis e Carlotta Cacherano; 3° Ode saffica e sonetto in dialetto Piemontese negli Epicedi alla memoria del Vignola; 4° Sonetto pel Teologo Grosso, Abate di S. Andrea di Savigliano; 5° Sonetto pel novello sacerdote Carlo Marco Arnaud; 6° Cantata, nella raccolta alla memoria del pittore Pierluigi Palmieri [n. d. tr.].

Smosse al canto di lui che il *liberò*,
 Spetezzaron le Muse in *verità*,
 L'ermo Pindo *si scosse e alto tremò!*

Forte ragghiando hi ho!
 Ebbro di gioia delle bestie i Re
 Fece tal verso che conviene a Te!

Le courier pour Pignérol partait précisément ce jour même: je fis une lettre anonyme à Mr. Pellico, dans laquelle je lui envoyai mon sonnet. J'en adressai aussi une copie de tous les trois au Commendateur Didier, Censeur dans l'Université de Turin, qui se plait beaucoup dans ce genre de poésie. Ce fut plutôt un caprice de ma part, car je n'avais aucune espèce d'intimité avec cet homme et je suis bien sur qu'il n'a jamais su deviner d'où cette lettre lui venait. Je ne mis non plus de réserve à en donner des copies à tout le monde, qui m'en demanda dans le village. Les aristocrates mêmes en pouffaient de rire et je vous répond que ce pauvre droguiste fut drôlement mis sur le tapis.

Cependant je n'étais point aveuglé sur les suites que cette démarche pourrait avoir; d'autant plus que Pellico avait bien de prôneurs dans la ville de Pignerol, après le rôle qu'il venait de jouer de poète soudoyé de la tyrannie. J'étais prémuni contre tout danger par mon départ pour la France, qui était fixé pour le lendemain au soir et pour lequel toutes les mesures étaient déjà prises.

Pour passer en France il fallait des passeports. Nous n'en avions pas, et il n'y avait pas des légitimes autorités pour nous en délivrer. Il n'y eut d'autre expédient que d'en faire des antidiates. Comme il n'y avait plus de cachet Républicain, Signoretti en contrefit de plâtre. Les papiers furent expédiés en toute forme, avec la signature du Président Bessone, du Secrétaire Giacca, les cachets de la Municipalité et du Commissaire Civil Bertini: cela se fit dans la maison Bernardi. L'acte étant fini, je fis instance de rompre les cachets: mais l'indolence de Giacca manqua de compromettre fièrement Bernardi; chez lequel, le lendemain matin, le Juge et le Procureur Fiscal escortés de la force, que Mr. Cogo leur fournit gratuitement, se portèrent à une visite domiciliaire, en suite des ordres venus de Turin, de le destituer de la place d'Officier de Poste, qui était briguée par Jacques Dominique Bernardi. Par bonheur ne porta pas la main à l'endroit où il y avait les cachets. Bernardi s'était sauvé, crainte d'arrestation.

J'ai un peu anticipé sur le temps, pour ne pas interrompre le fil du récit de mon démêlé avec le droguiste de Pignérol. Revenons un instant sur nos pas.

Notre émigration était définitivement arrêtée. Elle n'était qu'attermoyée pour donner le loisir aux camarades de mettre ordre à leurs affaires domestiques et de ramasser l'argent nécessaire. Je n'avais de mon côté rien à attendre

que mon coffre, que j'avais écrit à Turin de m'envoyer au premier départ du roulier, avec tous mes habits et mon linge, pour pouvoir me choisir un équipage. Mais il y avait encore une difficulté à surmonter. Mon hôte Garino, qui avait déployé à mon égard tant d'amitié et de complaisance, n'avait pas encore donné son assentiment à mon départ. Il lui paraissait que c'était une espèce de délicatesse de ma part, pour ne pas le compromettre et pour ne le point surcharger de mon individu. Il ne cessait de me reiterer les épanchemens de l'intérêt le plus tendre, en m'assurant que je n'aurais rien risqué, et en m'offrant de me trouver en tous cas un autre asyle garanti de tout danger. Mais je pressentais en moi une voix secrète qui m'incitait au départ et il me tardait de gagner les montagnes. Je ne me suis jamais trompé sur les mesures qui concernent ma sureté, et je suis persuadé que cet *esprit familier*, dont Socrate faisait tant de mystères et sur lequel la postérité fit tant de questions absurdes, n'était que la prévoyance: cette prévoyance, dis-je, qui, usée avec discretion, sans faiblesse et sans témérité, nous garantit de l'abyme qui se creuse sous nos pas et nous allume un flambeau pour l'avenir.

Ainsi, pour pouvoir ramener mon ami plus aisement sur mes idées et pour ne pas blesser sa tendresse, je jugeai de lui en faire faire l'ouverture par l'Avocat Bertini le père, qui avait déjà consenti au départ de son fils. La chose réussit parfaitement selon mes idées, d'autant plus qu'elle n'avait pas l'air d'être de ma commission.

En attendant, la place de Mantoua venait d'être livrée lâchement par le traître Foisac-Latour et tous les jours les Royalistes affichaient un ascendant plus décidé sur les infortunés patriotes. Déjà de gros trains d'artillerie et des forces imposantes marchaient sur Coni, et le bruit courait que le dessein des coalisés était de s'en emparer en moins d'une décade. Il y avait à craindre qu'en stationnant un camp dans le plat-pays, on pût disposer de quelques centaines d'hommes pour nous cerner dans la cage. Cette alarme n'était pas déplacée. Aussi les aristocrates anticipaient-ils encore dans leur lâches desseins.

Les Perotti, les Jacques Dominique et quelques autres aristocrates de cette trempe étaient accoutumés à fréquenter la maison Biancon, lorsqu'on y jouait au loteau et de s'y confondre pêle-mêle avec les patriotes, pour mieux espier leurs actions et leurs discours; tandis qu'entr'eux ils s'entendaient fort bien comme des larrons en foire. Nous eumes vent qu'ils méditaient de nous faire surprendre un beau jour, tandis que nous étions rassemblés dans cette respectable maison, et ce jour fatal ne devait pas être loin. Le médecin Bessone m'assûra d'en avoir des preuves certaines. Depuis lors la maison Biancon était presque déserte ou du moins fréquentée avec circonspection.

Quant à moi, je passai une partie de ma journée à la maison Riviera, où quelquefois, ne sachant que faire et pour me distraire des accès de tristesse qui venaient de temps en temps m'accabler, je m'amusais, à l'usage des en-

fans, autour d'un corne de chasse, duquel je m'évertuais de faire sortir des voix. Un jour que j'étais plus habile qu'à l'ordinaire, je contrefis si bien le trompettier, que plusieurs patriotes, croyant que ce fût de la cavalerie Russe qui s'approchât du village, se sauvèrent à la hâte dans les campagnes et sur la colline. I y en eut, dit-on, de ceux qui fuirent tout en chemise en sautant par la fenêtre.

Je me trouvais le soir à la promenade avec le Médecin Bessone. Je le voyais égaré dans sa figure: mais je donnai dans des éclats de rire, lorsque j'entendis que le son de ma trompette était ce qui l'avait alarmé et déconcerté. Nous plaisantions sur cette drôle d'aventure: mais il ne pouvait pas me pardonner de lui avoir, quoique innocemment, causé de l'épouvante.

Intimement persuadé qu'il n'était plus le temps de se livrer à une confiance aveugle, je passais presque entières mes journées en campagne, un livre à la main. C'était surtout vers le *Brichet*, à la maison de D. Luciano, que je dirigeois mes pas. Aussitôt que j'arrivais, je faisais descendre de son antre le Père Fea, et nous causions ensemble sur les nouvelles que je lui apportais. Ces bons paysans prenaient le plus vif intérêt à notre situation. Le malheureux Fea se confiait à eux avec assurance, car ils étaient incapables de le trahir. Il n'avait d'ailleurs rien à craindre du Juge du village, qui savait fort-bien où il était, mais qui était assez honnête pour ne pas le troubler dans sa retraite. D. Luciano lui était d'une charmante compagnie: il était bon ami, sans façon et faiseur de miracles. Je le vis en opérer un sous mes propres yeux, en faisant mûrir en vingt quatre heures des figues, auxquelles, en suivant l'ordre de la nature, il aurait fallu au moins vingt-quatre jours. Comment s'opèrait-il ce prodige? C'est en distillant des gouttes de huile sur le bouton de la figue par un petit trou pratiqué avec une épingle. Il suffit le soleil d'un jour pour la mûrir parfaitement, lui donner la couleur et la rendre agréable au goût.

Une autre petite anectode m'occasionna de grandes réflexions. Sur les premiers jours que j'étais à Barge j'avais fait connaissance avec la nommée *Margheritin*, soeur du Médecin Peyras et mariée à un riche paysans, Conseiller de la Commune. Elle, aussibien que son mari, me firent des empressemens pour que j'allâs les voir dans leur quartier: j'y allai avec Orsini et je trouvai cet endroit fort-charmant. Je dis au mari Borda que j'y viendrais quelquefois me promener, mon livre à la main. J'y allais en effet: quelquefois je n'allais pas même jusque là ou je n'entrais pas dans la maison. Je finis par ne plus y aller du tout, m'apercevant que ce Borda était possédé par une jalousie outrée: je ne me trompais pas dans mon idéé. Quelques jours, avant mon départ, Garino m'avertit en ami que le paysan lui avait fait des plaintes à mon égard: ce qui est plaisant c'est qu'il ne parlait pas de sa femme, mais de sa soeur, qu'il disait que j'avais tâché de séduire. Je ne la connaissais pas même, si ce n'est peut-être une bergère avec laquelle j'avais plaisanté sans aucune suite, il y avait plus d'un mois, et depuis lors je n'avais plus approché de ce

quartier. Garino, voyant mon innocence, voulait à tout prix que le paysan m'en donnât une satisfaction. Je ne jugeais pas le temps à propos, puisqu'il y avait à douter que quelqu'un n'eût profité du côté faible de ce malheureux pour m'élever une persécution, sur laquelle on avait peut-être ses arrières pensées. On sait; de quoi n'est elle pas capable la jalousie dans un homme? Il y avait d'autant plus à craindre, que Borda était Conseiller de la Commune et qu'il s'était acquis un crédit par sa moralité.

Dans ces entrefaites, je reçus une lettre de Mondovì, dans laquelle on me disait que l'Avocat Barberis avait été arrêté et conduit à Mondovì, garrotté et lié par le cou, et traîné, lui boiteux, à la queue des chevaux Russiens, en chemise, sans souliers, sans chapeau, sous le brûlant soleil du midi; et qu'on l'avait traduit dans les cachots des scélérats, au milieu des huées d'une canaille forcenée qui lui jétait de la fange sur la figure.

Fulcheri Calza avait subi à peu près le même sort. Après avoir été délivré des prisons de Mondovì par les Français, se laissant apprivoiser par sa femme, il avait eu l'imbécillité de se retirer à Bernezzo; où, en contrefaisant le dévot, il croyait de se mettre à l'abri de toute persécution. On envoya de Mondovì l'ordre de l'arrêter, qui fut exécuté sur le champ, et on l'emmena dans les mêmes prisons de Barberis. Ce dernier avait en quelque sort mérité son malheur. Il était depuis quelques mois à Gênes, où il ne manquait de rien. Le caprice lui prend d'aller à Scagnello pour se faire payer deux cent francs par le nommé Batayer. Il part, contre l'aveu de ses amis, et après avoir heureusement rempli sa commission, il se laisse entraîner par la curiosité à faire une reconnaissance à Bagnasco, village occupé par l'ennemi. Les paysans donnèrent au tocsin, et d'accord avec les Russes lui coupèrent la retraite.

Le bruit courait que des patritotes de Revel, indignes de ce nom, pour jouir de l'impunité, méditaient de faire un coup de main sur les Républicains de Barge. On avait déjà remarqué le jour de marché plusieurs figures sinistres rouler par le village. Un soir Signoretti, jadis Chef de la Garde Nationale, vint m'avertir qu'il y avait beaucoup à craindre pour la nuit. Garino et moi nous lui fîmes observer combien il y avait de lâcheté à se laisser remplir d'épouvante, puisque nous étions dans le cas de braver tous les brigands de Revel. Aussi dormis-je cette nuit tranquillement chez moi, Garino ayant apprêté, pour tous les cas, un bon trombon et des pistolets.

Je me garantissais pourtant des visites que les Russes auraient pu nous faire à la dépourvue. Je ne me fiais pas même à dormir dans le village et, m'étant associé aux autres patriotes, nous allions à dormir tantôt dans une grange, tantôt dans l'autre. A' neuf heures du soir Signoretti commençait à paraître affublé dans une couverture qu'il paraissait un spectre, et c'était signal de notre rendez-vous. Nous faisons souvent de longs détours dans les campagnes pour tromper ceux qui pourraient nous avoir aperçu, et ordinairement nous couchions sur le grenier à foin du Médecin Bonasea, qui était dans un vigno-

ble isolé, où nous avions le moyen d'ouvrir la porte. Je ne décrirais point les plaisanteries dont nous nous amusions pendant ces nuits à jamais mémorables. Pour la vraie gaieté il faut du danger et du risque, il faut en un mot quelque chose d'extraordinaire.

La dernière nuit que je suis resté à Barge j'ai dormi sur le grenier à foin de l'Avocat Bertini, une lieue à peu près loin du village. Il y avait Giacca, Bertini et Bernardi: nous passâmes notre nuit agréablement. J'avais quitté mes souliers au hasard. Le jour luisait à peine, lorsque nous quittâmes notre duvet. Je perdis un soulier dans le foin; et, à force de le remuer, nous perdîmes aussi toute espérance de le retrouver. Je revins donc à Barge un pied chaussé et l'autre avec une galoche de Michel le métairie. Je rapporte ces minutieuses aventures, parcequ'elles ont été la source de nos innocentes réjouissances. Pourquoi, hélas! perdent-elles de son prix lorsqu'elles sont jetées sur le papier?

Ce soir même était destiné à notre départ. Garino, qui avait consenti au mien, n'était pas encore d'accord sur les nuances. Il croyait dangereux de s'en aller par bandes et il voulait me persuader à m'en aller le jour suivant tout seul à Ostana, d'où j'aurais pu aisément passer en France en profitant de la monture du *Roi-Jean*; et pour cette raison il ne s'était pas empressé à me procurer des espèces en or et en argent dont je l'avais requis. Me voyant absolument décidé, il envoya son domestique à Saluces, qui revint infructueusement.

Garino n'en était pas embarrassé, croyant dans tous les cas de profiter de douze pièces de vingt-quatre que le jeune médecin Bonasea de Paysana avait mises en dépôt chez la fille de Madame Sessano, dont il était amoureux. Peut-être pour étaler richesses, avait-il confié à cette demoiselle un bas cousu, dans lequel il disait qu'il y avait douze pistoles et pour mille francs de billets de finance. Il s'agissait d'enlever en secret ce dépôt à l'insu même de la fille, pour y remplacer l'argent qu'on en tirerait aussitôt qu'on pût retrouver les mêmes espèces. Garino, étant d'accord avec la mère, ils ouvrent le coffre, ils décousent le bas; mais, mon Dieu quelle surprise! lorsqu'ils n'aperçoivent que douze jétons et un tas de papier, bon pour se frotter les fesses. Mon ami en fut vivement fâché, et il apprit à connaître cette jeune étourdie; qui, me dit-il, lui avait rapporté que, lorsque j'allais coucher chez Madame Sessano, je dormais avec elle et ses filles, tous ensembles. J'avais déjà eu vent de cette noire calomnie, mais je la croyais une conte. Il n'était pas même le tems d'en faire du bruit.

Bonasea, qui passait pour patriote et qui était très-lié avec le Médecin Bessone, devait nous servir de guide dans le voyage. Il y a de telles circonstances où il faut tout supporter. Nous roulâmes tous les cabarets pour ramasser quelques écus: mais l'argent avait déjà été tout accaparré par mes camarades et je restai avec une bourse fort-mince. N'importe: j'allai faire mon

paquet, qui consistait dans quatre chemises, quatre cravates, trois mouchoirs, deux gilets, quelques paires de bas, trois paires de pantalons fort usés et mon habit de Capitaine de la Garde Nationale⁴⁶. Je mis ce petit équipage dans un havre-sac que j'avais fait faire, et je donnai la clef de mon coffre à Garino, sur l'idée de me faire ensuite envoyer ce qu'il me faudrait.

Dans cette journée critique toutes les familles du village étaient dans une morne consternation. On pleurait partout le départ d'un enfant, d'un époux, d'un père, d'un ami et, ce qu'il y avait de plus cruel, c'est que pour ne pas trahir le secret on ne pouvait lâcher la bonde à la douleur et on était forcé de gémir dans le silence. Toute la fleur de la jeunesse du pays allait disparaître dans un instant: une sombre tristesse allait suivre cet événement malheureux. On voyait sur toutes les physionomies l'empreinte du regret, je l'ai remarquée dans des personnes qui me paraissaient tout-à-fait indifférentes: Madame Perrotti, tandis que j'étais assis sur la boutique de Bernardi, me pressait la main avec intérêt me fixant en silence, les yeux trempés de larmes. Je ne parlais point des amis et des amies que je connaissais de plus près. Je n'eus point courage de leur faire mes derniers adieux. Je me rendis seulement à mon poste à l'heure marquée, après souper.

Nous fîmes comme à l'ordinaire notre conversation de la soirée et, tandis que la compagnie allait se jeter dans les pavots d'un doux sommeil, les malheureux Républicains se tournaient vers les montagnes de la France.

⁴⁶ Egli era stato nominato a tal grado dalla Municipalità di Mondovì [n. d. tr.].

LIVRE QUATRIÈME

Sommaire

Passage de la *Traversetta* sur le Mont-Vis – Bons mots sur Paul I^{er} de Russie – Emballage de la queue – Premiers villages Français – La colère du Général Carpentier – Guillestre – Embrun – Gap – Trombetta et Villafalletti – Revue des classiques en chemise – Les billets de logemens – Bataille de Novi – Sico – Serafino – Cavazzuti – Bal en honneur de Championnet – Visite à ce Général – Les Guides de Bonaparte – Grenoble – Le Temple Décadair – Fantoni – Jay – Polfranceschi – Pindemonte – Salvador – Windam – Autres patriotes italiens – Morardo – Operti – Forel – Madame Seras – La Fête de la Jeunesse – La Patrie en danger? – Voltaire introuvable – Charles Botta – Robert – Friandises aristocratiques – La retraite d'un Régicide – Amar – Chambéry – Les *Charmettes* de Rousseau – Dames Piémontaises et Florentines – Départ pour Genève.

I – Mon émigration du Piémont et mon séjour dans le département des hautes Alpes

Mois de Fructidor, An VII

*Nos patriae fines et dulcia linquimus arva
Nos patriam fugimus*

OVID.

C'est à la faveur des ombres de la nuit que nous désertâmes des contrées peuplées seulement par l'anarchie, la rage et l'esprit de vengeance. Notre rendez-vous était marqué aux pieds de la montagne, dans la vallée qui conduit au village de Paysana. J'y arrivai des premiers avec l'honnête Garino, qui ne cessait de me répéter les plus tendres regrets sur mon départ. Son domestique portait mon équipage et nous dirigions nos pas chancelans vers le côté, où nous entendions chuchoter du bruit. Déjà quelqu'un de mes camarades était dans l'attente; il en manquait encore une partie. Le Théologien Arnaud était venu aussibien que Garino pour faire ses derniers adieux aux amis: ses circonstances physiques et morales ne lui permettaient pas de quitter le pays, mais il se disposait de partir aussitôt de Barge pour aller s'enfermer dans quelque hermitage, en suite des représentations que nous lui avions faites, sur le risque auquel il allait être exposé après notre départ.

Il y avait un autre encore, sur lequel se fixaient les regrets de toute la compagnie. C'était Signoretti, Chef de la Garde Nationale, qui était retenu à la maison par une maladie qui lui était survenue. Nous attendions Bessone et Bernardi, qui ne savaient se détacher des bras de leurs maîtresses. Puisque il fallait absolument partir, il me tardait de franchir le dernier terme. Garino se plaignait de mon impatience. Enfin la partie se compléta par l'arrivée de Bessone et de Bernardi.

En prenant congé de Garino, je ressentais tout le pouvoir de l'amitié et de la reconnaissance. Je l'embrassai sans pouvoir prononcer un seul mot. La tristesse n'était pas moins marquante; il me mouilla à plusieurs reprises les joues de ces larmes et toute la compagnie était intéressée à nos tendresses réciproques: tel, qui jadis était regardé comme l'ennemi des patriotes venait d'en mériter toute la confiance. Combien d'empressements ne me fit-il pas pour que je lui écrivis tout de suite de mes nouvelles et avec quel épanchement de cœur ne m'offrit-il pas de me faire parvenir de l'argent, dans quelque recoin du monde que je me trouvasse! Il poussa son intérêt pour moi, jusqu'à me dire qu'il aurait, dans le cas, nanti et vendu tout son bien, s'il le fallait, pour me donner du secours.

Nous nous mîmes en marche sur les dix heures et demi du soir environ. L'expédition était composée de neuf personnes, savoir le Médecin Bessone, le Professeur Giacca, l'Avocat Bertini, l'Apothiquaire Bernardi, le Médecin Bonasea le jeune et moi, outre deux guides fidèles et vaillants, armés de trombon, et le domestique de Garino, que je renvoyai à la maison dès que nous arrivâmes à Paysana, en confiant mon équipage aux deux hommes sus-nommés. Il y en avait aussi parmi nous de ceux qui étaient armés de fusil, de pistolets ou de sabre, car il fallait se garantir contre tout événement fâcheux.

Malgré notre situation et le risque auquel nous étions incessamment exposés, nous plaisantions sans cesse pendant notre route. L'objet de nos railleries était principalement le Professeur Giacca; qui, chargé du fardeau de son équipage, bronchait et achoppait tous les quatre pas.

La nuit était des plus sombres et des plus à propos pour couvrir notre retraite. Aussi arrivâmes nous heureusement à Paysana, sans aucune fâcheuse rencontre: il était minuit passée. Le sous Curé du village, qui était patriote et qui nous attendait, avait posté d'avance ses gens à plusieurs avenues pour nous garantir et pour nous donner les signalements nécessaires. Nous entrâmes tranquillement dans sa maison: l'oncle Curé en chef et les autres de la famille étaient dans les bras du sommeil, hors le sous Curé et une jeune servante, qui nous avait préparé un bon souper en gras, quoique ce fût de vendredi. Étant dans une maison religieuse, nous crûmes d'en pouvoir goûter sans scrupule. Peut être avons nous fait trop de *charivari* dans la maison: mais nous étions egayés par le vin et rassurés par les sentinelles, que nous avions postées de tout côté. Nous ne gardâmes pas plus de contenance et de ménagement au sortir de la maison: Bertini en était alarmé jusqu'à pousser sa circonspection au dernier excès. Sa crainte extrême augmentait encore notre imprudence: nos cris d'ivresse se mêlaient aux aboiements des chiens de toutes les granges.

Nous éprouvâmes un malheur imaginaire. Le plus habile de nos guides nous disparut sans que personne s'en aperçût. Nous fumes un moment dans l'alarme: ce fut le chien qui nous en tira. Nous le vîmes se précipiter parmi

les rochers avec un empressement extrême. Nous comprîmes tout de suite que son maître avait manqué la route. Aussi le vîmes nous sous quelque temps revenir sur ses pas.

L'étoile du soir commençait à paraître, lorsque nous nous trouvâmes près de Crissol. Le visionnaire Bertini dans son épouvante craignait un rassemblement de paysans pour s'opposer à notre marche. Nos gens armés se mirent sur un pied de défense; et nous autres, pour toute mesure de sûreté, nous mîmes nos bâtons à l'épaule, et ils paraissaient tant de fusils dans cette lumière incertaine et tremblante. Heureusement nos circonspections furent inutiles: nous dépassâmes le village sans voir personne vivante, hors de quelques bergères que nous rencontrâmes plus haut et qui furent effarouchées de notre présence.

Déjà l'astre qui nous éclaire commençait à dorer le bord des montagnes et donnait un éblouissant éclat à la blancheur des neiges, dont le Mont-Vis était richement paré. Nous marchions du côté opposé en dirigeant nos pas vers l'affreuse montagne qu'on appelle la Traversetta. Nous rencontrions partout des paysans qui venaient de quitter leurs chaumières pour aller prodiguer leurs fatigues sur un sol ingrat et aride. Pour nous garantir de toute sorte de soupçons, nous leur faisions accroire que nous allions nous amuser à la chasse des faisans, et nous cherchions des renseignements à ce propos.

C'était huit heures du matin et l'air salubre des montagnes, d'accord avec la fatigue du voyage, commençait à nous chatouiller l'appétit. Nous étions à peu près deux lieues de Crissol, lorsque nous trouvâmes des fermes où nous jugeâmes à propos de nous arrêter pour faire notre déjeuner. Mes camarades avaient du salé, du vin et de l'eau de vie: les bergères nous fournirent du lait, du beurre et du fromage. Nous nous assîmes sur un duvet de pierres, car nous étions déjà à un point où tout gazon, toute broussaille, toute bruyère avaient disparu. La nature avait tout à fait changé de genre dans ses objets et elle s'était pourtant améliorée du côté des hommes. Leur vie pastorale et tranquille retraçait l'innocence attribuée aux premières âges du monde...

Il s'agissait de suivre notre route. Bertini et moi, nous avions nos fesses incommodées par la chaleur et par le froissement. Je m'avisai d'y appliquer du beurre frais: Bertini suivit mon exemple. Nous nous en trouvâmes pas moins échauffés, ce qui fut un agréable objet de risée à toute la compagnie.

Nous avions oublié tout ce qui pouvait nous rappeler du chagrin et de la tristesse. A mesure que nous devancions dans notre route, nous devenions toujours plus enjoués. Bernardi avait des sorties fort-charmantes et d'une tournure si agréable qu'elles lui méritèrent le sobriquet d'*Arlequin*, qui ne lui manqua jamais pendant tout notre voyage. Nous faisons des vers et des rimes en cueillant des fleurs et des herbes odoriférantes. Paul I.er lui-même, si redoutable aux Républicains, et qui en promenant sa verge d'airain nous chassait impitoyablement de notre patrie, était devenu le plus constant objet de

nos railleries. Tout affreux rocher, qui se présentait à nos regards, était appelé par nous une pierre précieuse que nous voulions mettre dans une bague pour lui en faire un cadeau. Nous enchérissions toujours davantage sur cette idée, comme de véritables enfans. Si on ne peut assez exprimer la simplicité des sensations les plus douces, c'est que notre plume, exercée au milieu du brigandage des villes, est presque toujours mouillée d'amairtume [*sic*]. En attendant, nous ne cessions de gravir des rochers. La hauteur de la montagne se multipliait à mesure de nos efforts pour la surmonter; des sentiers étroits et tortueux nous en éloignaient encore davantage. Je m'avisai de rebroucher chemin en grimpant la montée tout droit: j'arrivai une demi-heure avant les autres, mais c'est une expérience que je me garderais bien de répéter. Nous commençons à nous promener sur la neige; la plaine paraissait devant nous comme un vaste Ocean: la nature étalait toujours plus d'horreurs à nos yeux. Nous nous croyons déjà tout près du passage de la Traversetta: il se présentait devant nous comme le trou que l'intrépide Hannibal pratiqua, dit-on, avec du vinaigre dans les Alpes Cotiennes.

Nous nous étions déjà munis de guides pour ce passage redoutable. C'étaient les mêmes hommes qui avaient servi quelques jours avant au citoyen Botton, du Gouvernement Provisoire⁴⁷. À les entendre, ils avaient fort plaisanté sur son compte, en exagérant grossièrement contre celui qui avait été l'auteur de la loi ruineuse du 29 Frimaire par rapport au rabais des monnaies: ils faisaient toujours mine de ne le pas connaître. Ils nous dirent que Botton en fut épouvanté, à un tel point qu'il donna dans des accès de folie, jusqu'à leur dire qu'il avait sur lui dix-mille francs en or, et qu'il se considérait comme au milieu des assassins. Je ne sais quel degré de croyance on doit donner à toutes ces sottises.

Mes camarades, par une imprudence impardonnable et par un trait de gaiété grossière, s'avisèrent de dire à ces mêmes hommes que moi aussi était des principaux auteurs de cette loi infâme et de semblables propos de cette trempe. Je supportai quelques instans la plaisanterie mais, voyant que cela se poussait peut-être trop loin, j'avertis mes amis d'être sages et de tourner leurs railleries d'un côté moins dangereux.

⁴⁷ Botton di Castellamonte Conte Ugo, nacque in Rivarolo nel 1755. Fu sostituto Procuratore generale presso la Camera dei Conti nel 1775, e nel 1772 Senatore in Savoia. Passò quindi Intendente generale in Sardegna e a Chambéry. Fu anche Consigliere di Finanze e Reggente delle milizie, sotto l'antico regime. Nel 1795 si ritirò a vita privata perché sospettato di essere partigiano delle idee novatrici. Nel 1798 fu creato membro del Governo provvisorio, e con Colla e Bossi fu relatore della proposta al Governo stesso per l'unione del Piemonte alla Francia. Nel 1800 fu membro della Commissione di Governo e poi Primo presidente alla Camera dei Conti. Nel 1801 fu Primo presidente del Tribunale di Appello di Torino, e nel 1802 fu inviato a Parigi per ringraziare i Consoli della decretata unione del Piemonte alla Francia. Nel 1806 fu promosso Consigliere di Cassazione, posto che conservò anche dopo la ristorazione sabauda. Morì in Parigi nel 1828. DIONISOTTI, *Carlo Botta*, p. 80. Fu anche Consigliere di Cassazione a Parigi, essendo citato fra i membri di essa, nel *Dictionnaire*, p. 75, [n. d. tr.].

Depuis que nous avons quitté Crissol, c'étaient à peu-près huit heures de suite que nous étions en marche. Il nous fallait encore beaucoup ahaner avant que d'atteindre notre but. Nous arrivâmes enfin sur des rochers escarpés et taillés à pic: car il faut dire que l'horreur de cette montagne avait encore augmenté par l'oeuvre des troupes Piémontaises, qui en 1794 firent sauter avec des mines une espèce d'échelle qui était pratiquée dans ces précipices; de sorte que maintenant presque tous les passagers se font monter ou descendre avec des cordes. Comme la neige avait disparu, cette précaution devenait inutile, ou du moins avec un peu de courage on pouvait s'en passer. C'est précisément ce que nous fîmes; mais il fallait passer un seul homme à la fois, en s'aidant du bras des guides, qui ne nous quittaient un instant.

Il y avait entre autres un tel passage auquel on ne se serait pas hasardé dans une journée moins nébuleuse. Nous avions l'agrément d'un épais brouillard que nous foulions à nos pieds et qui nous empêchait la vue de l'abyme immense qui se creusait sous nos pas. Je puis me flatter d'être beaucoup entreprenant en montagne: mais je ne puis pas dire d'avoir passé celle ci sans une espèce de crainte. Je prononcerois sans hésiter que voilà la plus affreuse que j'aie vue de mes jours.

Persuadé qu'il est important dans ces circonstances de détourner l'imagination de la considération du danger, craignant que quelqu'un de mes camarades ne se laissât rebuter, je ne cessais de plaisanter sur le danger même auquel nous étions exposés. Le nom surtout de Traversetta m'en fournissait l'argument. Je remarquais qu'on avait modestement imaginé cette dénomination diminutive pour n'effaroucher ceux qui en voudraient braver le passage. Il est certain que ce ne fut pas sans réjouissance, que nous nous vîmes tous en sûreté. Je craignais surtout pour Bertini; qui, quoique doué d'un fort tempérament, était pourtant accoutumé à se trop délicater et droloter chez lui.

Comme on voit par les décombres qui sont au sommet de la montagne, il faut qu'il fût une espèce de chateau ou du moins de redoute qu'on allait occuper aux temps de guerre. Nous avions besoin de nous délaissier un instant, mais il y avait une si terrible tourmente qu'on n'aurait pu se reposer sans une extrême imprudence.

Ce sont là les limites qui séparent l'Etat Piémontais des frontières de la France. Comme nous passions sur un sol Républicain, je crus me pouvoir débarrasser d'une de ces pédanteries qui sont un des suppôts de l'imposture aristocrate. J'arrachai donc ma queue, que je consignai au Médecin Bonasea dans une enveloppe, avec l'inscription suivante:

Alle Signore Bargioline
Giunto al confine
Un Giacobino
Manda il codino.

Bonasea devait se rendre le lendemain à Barge et il se chargea de remettre mon cadeau dans la conversation de Madame Biancone.

Nous avions beaucoup fait, mais il nous restait beaucoup à faire encore. La descente de l'autre côté, quoique moins dangereuse, offrait pourtant un spectacle effrayable. Nous étions, à la moitié d'Août, sur une crête couronnée de frimats, au milieu des glacons et des neiges fondues, dont il nous fallait traverser une immense étendue sans savoir si elle était capable de nous soutenir.

Ce qui était plus désagréable, c'est que nos guides se refusaient à nous accompagner plus en avant, crainte d'être surpris sans passeport sur le territoire Français. Quoique nous ignorions où il avait les sentinelles avancées, nous les déterminâmes à suivre encore pour quelques pas. Ce ne fut pas sans regret que nous les quittâmes: quoique nous n'eussions pas fait de convention sur le prix, ils furent pourtant assez honnêtes dans leur demande. Ils étaient en quatre hommes, et il ne nous en coûta pas davantage de trois francs chacun. L'un d'eux m'offrit de me changer la monnaie de Piémont contre celle de France: j'en fûs dupe par quelques pièces de Milan, que je pris par mégarde.

Nous étions hors de toute route, et il fallait nous conduire à discrétion parmi les précipices. Ce qu'il y avait de plus embarrassant c'est que tous épuisés de fatigue que nous étions, le fardeau de notre équipage nous devenait insupportable; d'autant plus que nous avions un appétit dévorant, n'ayant fait qu'un petit déjeuner à huit heures du matin et nous étions aux trois heures après midi. Nous ne faisons que rouler et dégringoler par ces rochers, en suivant le courant des sources et des petites rivières, et nous tombions à tous les quatre pas.

J'avais le malheur de n'avoir pas de lisière ou d'autre attache pour soutenir mon havre-sac, qui me devenait incommode sur toutes les attitudes que je le tournasse. Je m'avisai de me le suspendre sur le dos par le mouchoir: cette invention me devint aussitôt désagréable, car l'attache qui était trop court me pressait à la gorge et me surchargeait les épaules, outre que je n'avais pas d'autre mouchoir pour me sécher la sueur, dont j'étais abymé. J'étais comme un malade, qui se trouve toujours malaise quelque côté qu'il se tourne.

Notre joie fût extrême lorsque nous aperçûmes de loin deux bergers qui étaient à paître leurs brébis dans la vallée. Nous approchâmes d'eux, dans l'espoir de leur faire porter nos équipages jusqu'au premier village. Ils avaient la mine fort-honnête et ils parlaient également le Français, le Piémontais et leur patois. Nous apprîmes par eux que le jour avant deux Piémontais étaient passés de l'autre côté pour quelque commission pressante: c'étaient Serafino et Sico, que le Général Muller venait d'envoyer pour faire des reconnaissances.

Après quelques difficultés, l'un d'eux se chargea de nous porter nos hardes jusqu'à la Montà, qui était à peu près à la distance de deux lieues. Déjà il avait chargé sur ses épaules nos quatre porte-manteaux avec une facilité étonnante. Nous n'avions encore rien dit par rapport au prix: il paraissait si

honnête que mes camarades ne voulaient presque en parler. Nous fumes bien étonnés lorsqu'il nous demanda douze francs: il ne voulut pas rebattre d'un liard seulement, et nous étions si excédés de fatigue, que nous lui offrîmes jusqu'à neuf francs: mais le polisson voulait profiter de la circonstance. Je fis courage à mes amis pour qu'ils ne fussent pas dupes de sa méchanceté: ce fut avec une peine incroyable que nous reprîmes notre fardeau.

Après dix huit heures de marche suivie, par des lieux impraticables, sans dormir, sans manger et sans se reposer un instant, nous étions absolument hors d'état d'endurer plus longtemps cette fatigue: aussi notre marche devenait elle faible et languissante quoique nous fussions sur un terrain plat et sur une route assez passable. Pour surcroît de malheur il nous survint un orage; la pluie drue et menue venait à verse et nous ne trouvions le moindre appentis pour nous mettre à l'abri.

Après une bonne heure de cette marche fatigante, nous aperçûmes des bûcherons sur la montagne. Nous ne prêtions presque plus de foi à nos yeux mêmes; qui, d'accord avec notre désirs, nous avaient plusieurs fois trompé sur les objets qui présentaient devant nous et que nous prenions toujours pour des hommes, lorsque ce n'étaient que des rochers ou des arbres. Il nous fallut bien longtemps pour nous faire comprendre par les bûcherons sus-nommés. Enfin l'un d'entre eux descendit à nous. Interrogé sur le prix pour porter notre équipage, il nous demanda trois francs, et d'abord nous croyons être trois francs par chacun; mais c'est égal, nous étions décidés à faire quelque dépense que ce fût. Ce n'étaient par bonheur que trois francs en tout.

Délivrés de ce que nous accablait, nous avions un moment de loisir pour contempler le nouveau monde où nous étions. La vallée était agréable et arrosée par une petite rivière, qui serpentait sur la route, bordée par des prairies fertiles, par rapport à l'endroit et aux horreurs dont nous venions de sortir. Les montagnes qui l'entourent sont tout-à-fait dénuées de bois, mais les rez-de-chaussée ressentent les bienfaits de la cultivation. Les habitants ont toute l'empreinte de l'honnêteté et de la franchise.

Le premier village que nous rencontrâmes c'est l'Escharpe [Echalp], vilain trou, où les maisons sont toutes couvertes à chapeaux et où il n'y a pas même un cabaret pour se rafraichir. C'étaient là les premiers piquets des sentinelles avancées. Le caporal nous demanda le passeport. Celui de Bessone était en langue italienne: il s'en montra étonné comme s'il fût écrit en langue chinoise. L'orgueil Français est poussé à un tel point que même sur les premières frontières ils dédaignent tout ce qui est étranger. Il nous permit de passer en avant, sans pourtant mettre de signature. En moins d'un quart d'heure nous fumes à la Montà, qui est un endroit à peu près comme l'Escharpe [Echalp], mais où l'on disait y avoir un bon auberge. C'est précisément ce dont nous avions le plus besoin. Pour mettre à profit le temps, que notre appétit nous avait rendu plus précieux, je devançai avec le porteur de l'équipa-

ge, tandis que les camarades allaient porter les passeports chez le Commandant. J'allais tout droit à l'auberge, lors que je fus arrêté par les *Airs* qui voulurent visiter nos sacs. Ce n'est pas, comme ailleurs, une vaine cérémonie; malgré toutes les protestations ils vidèrent jusqu'au moindre linge et fouillèrent jusque dans le bas. Ce n'est pas sans raison que les habitans les appellent *Los Airs*, parce qu'ils pénètrent partout. Mes camarades qui s'attendaient que je leur eusse fait préparer un bon repas, arrivèrent dans ces entrefaites. Ils furent d'autant plus fâchés en voyant leur bagage dispersé ca et là. Nous fûmes témoins d'une vive et plaisante altercation entre le Chef des Douaniers et un soldat Français. Je laissai mes compagnons près de l'équipage, en allant au cabaret m'acquitter de ma commission. Je trouvai la maison déserte et il me fallut bien du temps pour faire chercher la maîtresse. Elle vint enfin, et m'assûra que nous serions fort bien malgré qu'il n'y parût aucune disposition et que le feu ne fût pas même encore allumé. Je commençai par me faire donner un morceau de pain avec un verre de vin.

Tandis que je goûtais ce soulagement, je vis entrer un homme, qui à son langage me parut le maître de la maison: je le traitais comme tel et il n'en faisait point de cas. C'était le Commandant de la place, comme j'entendis par mes camarades, qui arrivèrent aussitôt: il nous prodiguait toutes les marques d'honnêteté et d'intérêt. Nous concertâmes de souper ensemble, et malgré tout notre empressement, nous ne soupâmes avant les neuf heures du soir. On nous servit de «*tajarin*» au lait, d'une omelette et du fromage, avec du vin médiocre. Nous trouvâmes le tout fort-bon.

Le Commandant, voyant notre extrême lassitude, voulait découcher lui-même pour nous laisser son lit. Il logeait dans ce même cabaret, et peut être ne valait il pas mieux son lit que ceux qu'on nous fournit. Nous nous levâmes les os cassés et chargés de punaises et d'insectes de toutes les espèces. Bertini choisit mieux de tous, en dormant sur le granier-à-foin.

Nous fumes le lendemain dans la chambre du Commandant, nous faire signer notre passeport. Il s'appelait Dolormes, nom que je n'oublierai pas parceque il était celui d'un vrai patriote, honnête et obligeant.

Sur le point de partir, je ne trouvais pas mon chapeau que j'avais pourtant consigné à la maîtresse. Mes camarades cessèrent d'en plaisanter, voyant qu'on ne le trouvait pas, malgré toutes les diligences. Si on ne l'eût pas trouvé, l'embarras eût été grand, dans l'endroit où nous étions. Nous consignâmes notre équipage à un mulâtier qui allait chaque jour à Abries, ce qui nous causa encore quelque retard.

Nous partîmes sur les huit heures du matin. Le Commandant fit quelques pas avec nous sur la route. Il nous parla d'un jeune homme fort-vif qui venait de passer, il y avait quelques jours. Bertini connu, par les signallements qu'il en donnait, qu'il était le Baron Riccati.

Abries n'est pas bien loin de La Montà, et nous y arrivâmes en peu de

temps. C'est un village situé dans une charmante vallée et très à propos pour y passer la saison d'été. Il y a des routes belles, grandes et solides, qui forment de commodos promenades: quoique au milieu des montagnes, on y serait fort bien avec des chevaux et un cabriolet. Il y a de charmants endroits pour y bâtir des maisons de campagnes, ou le long de la côté de la rivière, qui dérive sur des prairies ou sur les côteaux ombragés par des sapins et des peupliers. La chasse et la pêche fourniraient des amusemens dans les loisir. Le village lui même n'est pas bien bâti: presque toutes les maisons sont couvertes de bois.

Nous y trouvâmes un grand nombre de patriotes, qui attendaient avec impatience de rentrer en Piémont, appuyés sur la confiance dans les Généraux Joubert et Championnet, qui donnaient toutes leurs dispositions pour descendre des Alpes. Il y avait parmi les autres le prêtre Avocat Roasenda de Raonis et le nommé Barbera. Roasenda avait envoyé un exprès à Grenoble. Nous fumes d'accord d'écrire une lettre à Fantoni, avec des renseignemens sur la position des ennemis. J'écrivis la lettre d'après les lumières qu'en avait Bertini: elle était fort longue et fort circonstanciée; mais, à ce que j'entendis par Fantoni, elle ne lui parvint pas. Barbera nous joua un tour désagréable. Il nous fit mille empressemens d'aller voir le Commandant, qu'il disait bon patriote et son ami. Nous comptions de suivre notre route, n'étant que dix heures du matin, mais Barbera nous accompagna chez le Commandant, et au moment où nous entrâmes dans la chambre il disparut. Le Commandant nous reçut comme un homme qui est occupé, en nous disant de revenir le lendemain, qu'il nous aurait signé notre passeport et donné un soldat pour escorte jusqu'à Mont-Lyon, auprès du Général Carpentier. En attendant il se saisit de nos passeports.

Il nous fallut donc consommer cette journée à Abries, et une bonne partie du jour suivant. On n'était pas mal au cabaret, où nous étions logés, quoique les vivres fussent un peu chers. Je dormis avec Bertini dans une chambre où il y avait plusieurs lits occupés par des grenadiers, qui se rendaient à l'armée. Nous causâmes pendant la nuit et le matin suivant sur les affaires de la République: le discours roula surtout sur le Général Scherer, dont le seul nom excitait une indignation marquée dans ces militaires.

En attendant la commodité du Commandant, qui se plaisait à nous faire courir de sa maison au Bureau et de son Bureau à la maison, nous eumes le loisir de visiter le village; qui, quoique petit, a pourtant l'agrément de plusieurs fontaines, qui sont d'autant plus à propos dans le temps des foires, qu'on y fait plusieurs fois dans l'année.

Nous fimes la connaissance du Curé, qui était un vieillard presque du tout habillé en prêtre. Il paraissait bien content de son état ou du moins il le contrefaisait, quoique dans le fond il n'eût pas de raisons de se plaindre, puisque les Eglises étaient librement ouvertes et officiées, aussibien qu'en Italie.

La révolution n'avait laissé son empreinte que sur les clochers, d'où elle avait fait descendre les cloches. Le Curé vivait fort-bien à son aise par les aumônes et contributions des fidèles, que la Commune avait redigées en pensions.

Nous fumes enfin satisfait dans notre impatience et nous partîmes avec l'ordonnance que nous donna le Commandant, duquel en prenant congé nous reçûmes bien de politesses. Nous avions adressé nos équipages à Guillestre au citoyen Deville, qui était ancien ami de moi et de ma maison, et chez lequel je croyais de pouvoir me considérer comme chez moi.

Il était à peu près midi, lorsque nous arrivâmes à Guilles [Aiguilles]. Nous y trouvâmes plusieurs patriotes, avec lesquels nous avons diné. Comme ils étaient tous terroristes et qu'il marquaient d'avance les victimes qu'ils comptaient d'égorger dans le Piémont, Bertini fut traité d'aristocrate, parce qu'il lança quelques propos de modération. J'avertis en route mon ami de ne pas ouvrir son sentiment avec qui que ce soit, d'autant plus que Bernardi même et Bessone paraissaient enclins au même système de rigueur. C'est une question sur laquelle on ne pouvait se prononcer indépendamment des circonstances: aussi fallait-il ne la pas entâmer, au lieu de disputer et nous aigrir comme nous avons fait, dès que nous quittâmes les susdits patriotes, qui vinrent nous accompagner pendant presque une lieue de chemin.

Après deux heures de marche, nous nous arrêtâmes à boire un coup à une grange, où il y avait un cabaret. Nous fîmes boire le soldat notre guide, et un réquisitionnaire fuyard qui était avec lui et qu'il conduisait au Mont-Lyon. Nous avons marché jusqu' alors dans un plât-pays et comme dans un berceau. La route devenait affreuse et il fallait franchir des rochers et descendre par des précipices. Nous étions fort fatigués lorsque nous nous rafraîchîmes à un autre cabaret sur la route. En attendant qu'on portait à boire, notre jeune conscrit commençait à s'écarter, en avançant sur la route: nous crûmes devoir en prévenir le soldat d'escorte, qui aurait été mis lui même aux fers, s'il ne s'acquittait pas de la commission dont il était chargé. Il ne put le rejoindre qu'en menacant de lui faire feu dessus.

Avant que d'arriver au Mont-Lyon on rencontre le château de Queyras, qui est une petite forteresse dont je ne connais pas l'importance. Elle paraît fort indifférente, soit par rapport à sa force qu'à sa position. Nos soldats s'y arrêtrèrent un instant pour s'acquitter de quelque commission auprès du Commandant.

Il y aura trois bonnes heures de Quieras au Mont-Lyon. Nous étions encore loin de ce dernier chateau, et la nuit commençait à avancer. Le soldat nous pressait de redoubler nos pas. Nous fîmes encore deux heures de chemin dans l'obscurité de la nuit: la route était diabolique, ou du moins elle nous paraissait telle. A' neuf heures et demi du soir nous arrivâmes au Mont-Lyon. Nous persuadions au soldat d'aller coucher à Guillestre, qui n'était

qu'à deux pas et d'aller le lendemain seulement voir le Commandant de la forteresse: mais le soldat voulut y aller de ce soir même. S'étant fait entendre par le gendarme, on baissa le pont-levis et on nous introduit dans la place.

Nous entrâmes chez le Commandant Général Carpentier, qui était à souper avec d'autres officiers généraux. C'est un homme qu'il faut prendre à jeune, car il est épouvantable lorsqu'il est gris. Il commença d'abord pour gronder sévèrement le gendarme d'avoir ouvert le porte de la Citadelle à cette heure inopportune, et d'avoir tout vieux militaire qu'il était, compromis par cette sottise le Commandant de la place. Dans son emportement il faisait des hurlements effroyables: il finit par faire mettre au violon ce portier maladroit. Il en fit de même du soldat qui nous accompagnait et qui avait partagée cette faute grossière.

Il y avait encore le réquisitionnaire; qui, par ce qui venait de se passer, se tenait près de la porte dans un silence craintif. Lorsque le Commandant l'aperçut, après lui avoir jeté des coups d'oeil farouches il l'interrogea brusquement qu'est ce qu'il demandait. Comme ce jeune homme se confondait, le Général, qui venait de lire le papier lui consigné par l'escorte: «Ah! je comprends!» lui dit-il: «bougre que tu es! Tu n'est qu'un fuyard! Ordonnance, mettez-moi ce gaillard aux arrêts!» – Le soldat demandai humblement de pouvoir se promener dans la place. «Non, sur!» répondit-il avec une voix bruyante: «au violon, au violon!».

Il ne lui restait qu'à disposer de nous, et nous étions presque découragés, d'autant plus que nous voyons que tout tremblait à son empire et que de tous ceux qui étaient à table, il n'y avait pas un qui osât d'ouvrir bouche. Le Commandant nous demanda d'abord sur le même ton, si celle là était l'heure de venir trouver un Officier Général. Comme nous rejetions la faute sur le soldat qui nous avait accompagnés, lorsque c'était notre dessein de rester à Guillestre, il nous fit présenter nos passeports. Je lui présenta le mien. Il commença pour me dire qu'il lui paraissait suspect, n'étant pas imprimé et étant délivré par une Municipalité de village, lorsque à mon état et aux places que j'avais occupées, j'aurais du avoir un passeport de Turin. Dans cela il ne raisonnait pas mal: aussi tâchais-je de me purger de ces objections. Il en parut convaincu et il se mit à plaisanter sur mes signallements. On m'avait marqué de taille 37 onces: il donna dans des éclats de rire, en disant qu'on m'avait pesé au poids de l'or. Il fit de même par rapport à mon âge, en lisant fautive-ment 216 ans au lieu de 28 ans, dont le chiffre était un peu détaché; je faisais mine de m'intéresser à ces plaisanteries déplacées, qui dans le fond commençaient à m'aigrir. La même chicane à peu près fut faite par rapport aux passeports des camarades. Il s'étonnait surtout que les mêmes individus fussent porteurs du passeport et signataires. Nous lui fîmes remarquer que tout inconvenient devait se rejeter sur les circonstances difficiles dans lesquelles nous

nous étions trouvés. Il nous renvoya en se faisant laisser nos papiers et en nous disant de repasser le lendemain matin à sept heures.

Il y a dans cette forteresse un bon auberge. Le Général Carpentier envoya tout de suite un de ses officiers nous faire une recommandation pour que nous fussions bien traités. Nous le fûmes en effet: on nous servit surtout avec une propreté qui est peu en usage dans ces pays; et, ce qui est plus étonnant, on nous donna des serviettes et des couteaux. La maison aussi était civilement montée et nous n'étions plus à une gargotte.

Malgré le trait de politesse que le Commandant venait de nous faire, nous étions encore incertains sur notre sort, qui dépendait du caprice d'un ivrogne. Nous nous rassurâmes le lendemain, lorsque nous trouvâmes ce même homme tout-à-fait changé et devenu poli, honnête et raisonnable. Il nous consigna tout de suite nos papiers signés, et il témoigna bien d'intérêt à notre égard. Il était dans son bureau, occupé sur la Carte Topographique du Piémont. Il nous fit bien de questions sur la force et la position des ennemis. Bertini lui ayant dit qu'entre les autres postes importants, les Russes avaient occupé le Col de l'Agnel: «Comment!» – répartit-il avec vivacité: «au Col de l'Agnel, j'y suis moi, j'y suis moi au Col de l'Agnel» – En effet il l'avait fait occuper deux jours au paravant par sa Division.

Je rapporte cette petite anecdote parce qu'elle servit d'égayement pendant notre voyage. Notre *Arlequin* en plaisantait sans cesse en contrefaisant le Général Carpentier d'une manière charmante. En sortant de la place, nous jetâmes un coup d'oeil sur ses fortifications, qu'on peut appeler importantes à cause de la position de la place sur une montagne escarpée et presque environnée de la Durance. C'est une de celles que Louis XIV fit construire: elle prit le nom de Mont-Dauphin, qui après la Révolution fut changé contre celui de Mont-Lyon.

Arrivé à Guillestre je fus tout de suite voir l'ami Deville. Il n'y avait que sa femme à la maison. Il vint lui-même sous peu de temps: son accueil n'a pas été tout-à-fait comme j'avais raison de m'y attendre. Il nous fit servir de l'eau de vie: il m'invita ensuite le matin à dîner. Il avait chez lui en pension un garçon-négociant de Turin qui s'était aussi réfugié en France. Deville paraissait assez patriote, quoiqu'en disent plusieurs malveillans. Garmagnano de Saluces était parti il y avait peu de temps de chez lui pour se porter à Grenoble. Il avait fait pension à plusieurs autres patriotes, en leur rendant même des services. Il me dit qu'il y avait longtemps qu'il attendait de voir paraître quelqu'un de notre maison. Je lui racontais mes aventures: je m'attendais qu'il m'offrît de l'argent, que je lui aurais fait rembourser sur la place de Turin, ou du moins qu'il me proposât de rester chez lui. Mais point de tout cela: il fut très modéré à mon égard et il ne me prodigua pas des politesses, tandis qu'il me rappelait lui-même que, lorsqu'il venait chez nous, il était regardé comme un enfant de la famille. Il m'offrit pour le soir du souper et du lit avec un de ma

compagnie, à mon choix: nous dormîmes sur un galetas, dans un très mauvais lit. Mon compagnon fut forcé de découcher pendant la nuit à cause des puces et des punaises.

Il pleuvait le jour que nous étions à Guillestre; ainsi nous étions fort ennuyés. J'écrivis une lettre à Nice à mon frère Joseph, dans laquelle je lui faisais un abrégé de mes vicissitudes en Piémont et de ma retraite en France, en lui disant de me répondre à Grenoble et de m'indiquer le moyen par où nous aurions pu nous rejoindre.

Nous passâmes notre journée partie au cabaret, où il avait nombre de patriotes qui jouaient, chantaient et faisaient ribotte, partie à la promenade avec eux. On avait une grande confiance dans le Général Joubert qui se proposait, disait-on, de rendre toute l'Italie libre et indépendante. Il y en avait plusieurs qui avaient une voix fort mélodieuse: ils chantaient cette belle chanson qui venait de sortir dans le temps, et qui commence: «Misto suon di spezzate catene». C'est un chant martial, comme l'hymne des Marseillais. Enchanté par cette musique, je me livrai à un doux sommeil sur le grenier-à-foin qui était à côté. Il y avait bien long temps que je n'avais plus dormi si tranquillement.

À mon réveil on me fit lire ce que Polfrancheschi venait de publier contre les spoliateurs d'Italie, sous le titre de *Rivaud signalé par Polfrancheschi*. Je trouvai cette estampe d'une force extraordinaire. Nous passâmes le reste de la journée sur le magasin d'un marchand, qui se plaignait hautement des maux de la Révolution, par laquelle il avait été ruiné et réduit à Guillestre de Marseille où il faisait son commerce. Cet homme sympathisait avec moi, à cause, disait-il, de l'extrême ressemblance que j'avais avec quelqu'un de ses amis.

Le lendemain nous nous déterminâmes de partir pour Embrun, quoique le ciel fut extrêmement obscur de nuages. Il n'y avait rien à Guillestre qui pût nous intéresser. Ce village est plutôt grand et bien peuplé, mais il participe aux horreurs des montagnes dont il est environné, qui quoique fécondes en pâturages ne sont pourtant délicieuses comme celles du Piémont. Il faut que ce soit un bien triste séjour pendant l'hiver! Je ne savais absolument comprendre comment le Citoyen Deville eût pu choisir cette retraite après avoir roulé l'Angleterre, l'Hollande, la France et demeuré très longtemps à Turin, où il avait tous ses avantages. Il est vrai que quoique le pays soit stérile, les environs de Guillestre sont pourtant couverts de prairies et de vignobles; qui, le long de la Durance, suivent jusqu'à Château Rouge. Deville nous chercha un mulet pour transporter nos hardes etc. envoyant avec nous un de ses paysans.

La route de Guillestre à Embrun est presque toujours en plaine au bord de la rivière. Nous nous arrêtâmes un instant à Château-Rouge, petit village sur la route, où nous trouvâmes le Théologien Paris et Merlo de Pignerol, avec sa charmante fille. Ils y demeuraient depuis quelque temps en faisant leur ménage particulier avec le père qui était malade. Après nous avoir donné à boire, ils vinrent nous accompagner presque jusqu'à Embrun. Cette demoiselle

le nous racontait ses risques au passage du Mont Genièvre et les aventures de son émigration.

Nous dinâmes à Embrun près de la porte de Piémont dans une gargotte salope, où nous avions été adressés par Deville. L'après diner nous allâmes voir la ville, que je disais mériter fort bien le nom d'*En-brut*. Elle est vraiment vilaine: et je suis fort étonné comme elle pût être le siège d'un Evêque ou plutôt d'un Archevêque fort-riche, et qui était bien à plaindre par l'embarras dans le quel il devait être pour consommer son revenu. Il est vrai que le plus beau d'Embrun est peut-être dans le palais Archevêiscopal qui, tout désert qu'il est à présent, a pourtant un beau jardin avec une vue charmante par le milieu d'un vallon revêtu d'une longue prairie, que la Durance arrose. Le palais est dans le plus haut endroit de la ville, et par conséquence cet Evêque était, de tous les autres, les plus près du Paradis, selon l'opinion reçue que Embrun soit la ville la plus haute de la France, comme Narbonne est la plus basse.

Nous nous empressâmes de nous diriger sur Gap. Le maître d'hôtel se chargea de nous envoyer notre équipage, adressé au Citoyen Bonneau, aubergiste près de la porte de Sisteron. En sortant d'Embrun nous vîmes le plus beau du pays. C'est l'aspect imposant sous lequel il se présente, comme un rocher relevé en forme de terrasse, qui paraît de fort loin, et qui fait voir que cette place, quoique très mal fortifiée, doit être d'un accès difficile.

Je ne dois pas oublier un phénomène singulier dont il nous arriva d'être témoins. Il y avait une petite rivière à passer, qui était partagée en deux bras, dont la distance ainsi que les côtes étaient remplies de ravines. Au moment de la franchir, le vent souffla de la montagne et le passage qui était fort bien praticable commençait à se rendre difficile par l'accroissement des eaux: un moment de retard nous aurait arrêtés sur l'autre bord, car les deux bras se réunirent et la rivière s'enfla tout de même comme dans le temps d'un orage.

En suivant notre route, nous plaisantions sur le compte de Giacca; qui, par une vilaine habitude contractée depuis son enfance, ne cessait de péter tous les quatre pas, comme s'il voulait faire ses commodités en notre présence. Bessone était fort charmé de nous voir poursuivre cette saloperie, qui lui avait coûté tant de peines, aussibien qu'à sa femme, dans l'espace de plusieurs mois que Giacca demeura chez lui. Mais ce dernier commençait à se fâcher de la plaisanterie, quoique il n'eût pas été déplacé de passer sur ces bagatelles à lui, qui vivait depuis quelques jour absolument à nos frais.

La route d'Embrun à Gap est, sur le total, assez belle et bien entretenue. Nous passâmes sur un pont d'une structure solide et bien entendue. La route est suivie dans une espèce de vallon, dont les montagnes s'éloignent de temps en temps et fournissent des espaces agréablement vêtus d'arbres fruitiers. Nous vîmes aux bords d'une petite rivière une charmante maison de campagne dont chacun de nous témoignait à l'envie le désir qu'il aurait eu d'en être le possesseur.

La soirée était déjà bien noire, lorsque nous arrivâmes à Chorges. Nous rencontrâmes sur la route un autre petit village qu'on appelle l'Abbaye: il est fort agréablement placé sur le penchant d'une colline fruitière. Chorges est dans la plaine et plus grand et plus peuplé que... [omesso] à cause qu'il sert d'étape dans le passage. Il n'y a pas cependant d'auberge convenable. Dans celui où nous logeâmes il n'y avait autre chose de bon qu'une charmante maîtresse.

Le soir nous eûmes une dispute avec deux étrangers en matière d'instruction publique. L'un d'eux, qui avait fort bien fait sa réthorique, supposa tout court que je ne savais pas le latin et il me parla avec une espèce d'étonnement d'un quelqu'un, qui avait passé par là, il y avait quelques jours, et qui barbouillait quelques mots dans cette langue inconnue! Mes camarades en pouffaient de rire.

On nous mit à dormire comme dans une crèche. C'est sans regret que nous nous levâmes de bon matin. Quoique dans le mois d'Aôut, le froid se faisait déjà sentir, principalement près des marais dont le pays est entouré à une grande distance. Ce doit être un endroit à propos pour la chasse des bécasses. Nous vîmes en effet beaucoup de chasseurs.

A' l'aurore, nous rencontrâmes beaucoup de cavalerie et de trains d'artillerie, dirigés à l'armée des Alpes. Nous entendîmes par un bourgeois, avec lequel nous nous accompagnâmes, que le Général Championnet était attendu ce jour même à Gap.

Nous étions tout près de cette ville, fort charmés de contempler le plateau des montagnes qui l'environnent, lesquelles se présentent à la vue comme autant de forteresses. Il soufflait un vent froid et terrible, qui nous poussait malgré nous.

Sachant que Gap était Chef-Lieu de Département, nous nous attendions d'améliorer de pays. Nous fûmes bien trompés dans notre attente: Gap ne vaut pas mieux qu'Embrun. A' l'exception d'un château ruiné, qui se présente tout de suite à l'entrée, on n'y voit pas d'édifices remarquables, ci ce n'est peut-être la maison du Département, qui est assez commode et entourée d'un jardin. Les Eglises sont d'une vilaine structure, aussibien que les maison des particuliers. Il y a deux rues principales, où il n'y manque pas du commerce, et une place passable, où se rassemblent tous les gredins du pays sur les boutiques de café. Il y a même une fontaine sur la place.

Nous allâmes chez Bonneau, auquel nous étions recommandés par le cabaretier d'Embrun, qui nous y adressait notre équipage. Il n'avait de quoi nous donner à diner, par rapport à l'affluence de militaires à Gap, où l'on disait que Championnet allait établir son Quarter Général.

Nous dinâmes donc chez un traiteur, vis-à-vis de l'Hôtel de la Poste. Nous fumes assez bien traités. Tandis que nous causions en attendant le diner, il survint le nommé R... [omesso] patriote Piémontais, qui nous était in-

connu, et qui nous remplit les oreilles de ses circonstances et de la flétrissure qu'il venait d'essuyer dans le corps de Trombetta, par rapport à quelques soupçons sur lui. Nous ne lui fîmes pas beaucoup d'accueil: Bertini surtout lui montra un peu de morgue, ce qui n'était pas dans le système du médecin Bessone.

A Gap nous commençâmes à voir quelques Piémontais de notre connaissance, tels que Trombetta, Varald et Aruel, Officiers dans ce corps, et Villafallet, dont la rencontre me causa autant de plaisir que de surprise. Je le croyais toujours à Paris, étant d'ailleurs persuadé que, depuis que les choses avaient changé de face en France, il serait délivré du *Temple*, où il avait été emprisonné par la lâche méchanceté de quelque Piémontais. J'entendis par lui que Fantoni devait bientôt partir de Grenoble pour se porter au quartier général de Championnet. Il me persuada de ne plus aller à Grénoble, qui était déserté par tout le monde, depuis qu'il était décidé que l'Armée des Alpes avancerait en Piémont, et d'attendre Fantoni à Gap, où il devait passer sous peu de temps. Comme j'étais en compagnie, il me demanda un entretien pour le lendemain à sept heures, dans lequel il disait d'avoir à me parler de quelque affaire importante.

Nous soupâmes le soir chez Bonneau, qui nous mit à dormir sur des matelas par terre, dans une chambre où couchait un soldat Cisalpin avec sa femme. Il fit encore paraître une grâce de nous avoir fourni ce grabat, avec des draps si sales, que je ne quittai pas même mon habit. Pendant cette nuit, nous n'avons presque fermé les yeux, et le Cisalpin, qui était malade, éclatait en invectives contre la scélératesse Française.

Le matin à l'heure marquée je me rendis au café sur la Place, où je trouvai Villafallet. Il me proposa de me présenter à Bassald, Chef de l'Etat Major, auquel il avait déjà parlé de moi. Il me donna de bonnes espérances sur l'issue des affaires, en m'assurant que l'Armée des Alpes montait à 45 mille hommes, dont sept mille de cavalerie. Il me demanda enfin des renseignements sur le Piémont, qui fussent capables de donner des lumières au Général en Chef. Comme j'avais adopté le système de demeurer tranquille sans me mêler des affaires, je le remerciai des bons offices qu'il m'offrait auprès de Bassald, et n'étant absolument en état de lui fournir les renseignements désirés sur le Piémont, nous fûmes d'accord qu'il en parlerait avec Bertini.

Je retournai à l'auberge, où notre camarade Giacca me pria de lui dresser un mémoire pour présenter au Général en Chef. Je le fis à l'instant, persuadé d'ailleurs que cette démarche ne produirait aucun effet. En attendant, Giacca était toujours à nos dépens et nous étions tous courts en argent. Mes camarades me disaient qu'ils ne s'étaient engagés avec lui que de le défrayer jusqu'à Embrun où il se serait donné quelque parti: quant à moi, je n'avais aucun engagement et je ne contribuais pas moins à tout ce qui lui était nécessaire. Ce qui nous choquait davantage, c'était de voir son extrême insouciance. Il y

avait encore de singulier que, tandis qu'il manquait du sou, il blâmait encore notre économie. J'étais fatigué de cette indiscrétion.

Je lui proposai donc de parler pour lui au Citoyen Trombetta, pour lui procurer quelque agrément dans son Corps, où il aurait pu servir en qualité de garde-magazin ou autre place semblable, puisqu'il avait de la répugnance à faire le soldat. Je parlai donc à Trombetta; qui, quoiqu'il n'eût dans le moment de places à disposer, ne se refusa cependant à ma demande, et me promit qu'en attendant il lui aurait fourni les vivres. Je lui présentai mon bon homme, auquel j'avais prodigué les éloges: il parut comme un véritable nigaud, sans même dire un mot ni de recommandation ni de remerciement.

Ce même matin nous passâmes plusieurs heures au bord d'un ruisseau, dans les prairies qui sont au dessous de la route de Sisteron. Giacca, après avoir gardé longtemps le silence, me dit tout court que son dessein n'était pas d'aller avec Trombetta, parce que c'était, disait-il, un homme qui ne lui plaisait pas. Cette sortie inattendue m'aigrissait avec autant plus de raison que je venais de surmonter une extrême répugnance en contractant des obligations avec le Citoyen Trombetta. Je ne pus pas donc lui cacher mon ressentiment, en lui déclarant à mon tour que je n'avais pas les moyens de contribuer plus longtemps à sa subsistance.

L'après dîner nous allâmes sur la route de Grenoble, où nous vîmes passer le Général Championnet, accompagné par la Cavalerie et par son Etat Major: il était décidé de porter son quartier général à Embrun. Je rencontrai en même temps le Chirurgien Sancio et Rossetti de Turin, qui n'avaient qu'une monture entre tous les deux. Sancio était fort dégoûté des affaires, et des tracasseries qui s'étaient passées à Grenoble entre les patriotes Italiens. Il était dirigé sur Nice, et j'étais presque décidé de le suivre, en suite de ce que j'avais écrit à mes frères de me rendre auprès d'eux. Mais, puisque je m'étais éloigné de la ligne, je désirais aussi faire le tour par Marseille, ne croyant d'ailleurs que la position du pays portât de faire un aussi grand tour. Sancio me fit revenir de mon erreur en me montrant la carte géographique. J'attermoyai donc mon départ, et je retombai dans mon incertitude sur le parti à prendre.

En attendant, notre équipage n'était pas encore arrivé d'Embrun. Giacca, qui ne contribuait en rien pour le transport, se plaignait que notre avarice avait été la cause du délai, tandis que nous pouvions prendre tout court un homme et un mulet à nous. Au bout du troisième jour nos effets arrivèrent, dans le temps précisément que mes camarades étaient déterminés de repasser à Embrun pour se rapprocher du quartier général. Comme je désirais de voir Fantoni et que je ne voulais m'éloigner de Grenoble, je résolus de rester à Gap, tandis que j'écrivais à Villafallet qui était à Embrun, pour obtenir un papier de route qui me facilitât le voyage. Mes camarades partirent sur le dix heures du matin sous un soleil brûlant. Je fus les accompagner par une partie du chemin.

Revenant sur mes pas, je commençais à m'apercevoir de la situation affreuse d'un être isolé dans un pays étranger, sans amis, sans rapports, sans appuis et, ce qui est encore plus, sans occupation, et sans savoir où diriger ses pas, ni quelles deviendront ses destinées. Livré à ces tristes considérations je rentrai dans la ville, où j'allais déjeuner chez le traiteur sus-mentionné. En sortant, je trouvai le nommé Gariet de Barcelonnette, qui avait passé quelques années à Turin en qualité de facteur de commerce. Je connaissais son oncle et une partie des négocians avec lesquels il avait du rapport. Nous causâmes donc ensemble, nous plaisantâmes et nous bûmes de la bière. Il y avait aussi un autre avec lui, dont je ne me rappelle pas le nom et qui avait quelques relations avec le Piémont.

Après cela, comme je n'avais rien à faire, je songeai à mettre à profit mon temps, en faisant raccommoder mon habit, qui était presque partout déchiré. Je m'en allai donc chercher un tailleur; qui, voyant que j'avais le drap nécessaire, me conseilla de lui faire changer toute la partie inférieure des manches. Cette opération, me disait-il, se faisait en moins de deux heures. Il envoya une femme avec moi pour emporter l'habit et je m'en restai en gilet chez Bonneau, ne pouvant m'habiller en uniforme, parceque je n'avais qu'un chapeau rond. A quel ennui dévorant ne fus-je pas en proie pendant mon attente! Je me promenais tout seul, tantôt sur un granier à foin, tantôt sur un galé-tas, qui étaient à côté de la chambre que nous avions en commun avec le soldat et sa femme, où je rentrais à intervalles pour en ressortir tout de suite, à cause de la puanteur qu'on y flairait et pour ne pas être incommode à ce malade, qui me paraissait désirer du repos. Cependant près de quatre heures s'étaient déjà écoulées et je languissais toujours dans cet état insupportable, sans livres, sans compagnie, sans ressource. Comme je n'en avais point d'autre, je faisais passer en revue tout ce que je savais par coeur de Virgile, d'Ovide, de Dante, de Petrarque, d'Arioste, de Tasse, de Milton, de Voltaire et des autres poètes célèbres, auxquels je m'avisais d'entremêler quelques unes de mes sottises. Il y a des circonstances quelconques dans la vie, où il faut, malgré soi, tirer parti de tout. Enfin, au bout de six heures, une femme arriva, avec mon habit; qui, quoique bien raccommodé, avait pourtant la difformité de la couleur, qui éclatait surtout à côté des aisselles. Il ne m'en coûta cependant que vingt sous.

Délivré de ma prison, je m'en sortis prendre un peu d'air sur la route de Sisteron, où je rencontrai l'Officier Varald, avec lequel je fis un tour de promenade et j'allai boire la bière.

Je comptais de souper le soir: je m'en revins donc à l'auberge y donner mes ordres. Mais ma surprise fut extrême lorsque Mr. Bonneau me déclara franchement qu'il ne pouvait plus me loger, à cause, disait-il, qu'il me croyait parti avec les autres et qu'il était surchargé par le logement des militaires. Il y avait là du procédé bien vilain, d'autant plus que ce même hôte méchant ne pouvait se dissimuler que je lui avais fait garder mon paquet et, ce qui est

plus, il m'avait vu rester à la maison pendant toute la journée. Apparemment il voulait se venger de ce que je n'avais pas voulu dîner chez lui. Quoique la raison fût toute de mon côté, je n'avais cependant les moyens de la faire valoir; car en France il n'y a pas de justice, ou du moins il faut l'acheter à force de louis. J'étais dans le pays des chouans, et j'étais sûr d'avoir tout le monde contre moi.

Je rencontrai une autre fois Varald, qui me persuada de demander un billet de logement à la Municipalité, qui ne pourrait me le refuser. J'y allai donc; et, après m'avoir fait attendre très longtemps et m'avoir traité de la manière la plus indigne, le Citoyen Blanc, Secrétaire, m'envoya dans un vilain trou, où je n'aurais pas même logé mon chien. Je revins porter mes plaintes et lui faire observer qu'il s'était trompé sur mon compte en me prenant tout court pour un soldat, lorsqu'il paraissait par mon passeport même que je méritais quelque égard. On ne put me donner audience, car on lisait le Gazette, et tandis que je voulais parler on ne me faisait qu'un grand cri de *silence!* On fit passer tous les papiers de Paris, et cette lecture ne dura pas moins de deux heures. Enfin le Citoyen Blanc eut la complaisance de m'écouter et de me changer le billet.

Il était déjà nuit noire. Je parcouris toute la ville pour trouver la demeure de mon hôte, et après tant de recherches, je m'aperçus qu'on m'avait fort bien logé dans une écurie; oui, tout court dans une écurie! On peut s'imaginer ma douleur et mon indignation. Envain passais-je en revue tous les auberges et toutes les gargottes de la ville: tout était occupé, et on se refusait d'ailleurs de me recevoir à cette heure inopportune.

J'étais pressé par l'appetit, n'ayant rien mangé depuis le déjeuner du matin. Je me rappelai d'avoir vu le cartel d'un certain Brunet, traiteur, qui demeure dans une ruelle derrière la place. Je m'y approcha en tâtonnant. Il m'avait l'air fort honnête et ses manières étaient gentilles. Il me propose si je veux souper avec deux citoyens employés dans les Bureaux: je l'accepte. Ils arrivent après quelques instans: nous nous mettons à table. J'étais aigri à un tel point que je ne distillais que de l'amertume. Ils entendent la cause de mon emportement, et ils en sont eux-mêmes indignés. Je ne savais absolument où je coucherais le soir, et l'hôte, qui était présent, me promet qu'il tâchera en quelque manière de me loger, ou dans une chambre supérieure, chez de ses voisins, ou bien qu'ils découcheraient lui-même et sa femme et ils me céderaient leur lit. Je montre ma reconnaissance à ces offres gracieux.

En causant avec ces deux citoyens, j'apprends à mieux connaître le pays; qui, me disaient-ils, était tout plein de scélérats et de suppôts décidés de la Royauté, même les fonctionnaires publics. Je compris que le nombre des patriotes se réduisait peut-être à eux-seuls. Ils me recommandèrent de ne me compromettre en rien jusqu'ils chercheraient des prétextes pour me perdre. L'un de ces honnêtes citoyens était Jury du Tribunal Criminel, l'autre Gref-fier en Chef dans le même Tribunal, et il s'appellait le citoyen Mingret.

Mon ami Brunet me fournit une chambre propre et un bon lit chez son voisin. Aussi dormis-je jusqu'à neuf heures du matin et j'en avais fort besoin, depuis tant de désastres. Il s'agissait de consommer la journée qui m'était à charge dans ce pays abominable. Je ne faisais que me promener sur cette place, occupée par un tas de brigands. Tantôt je parcourais les routes, tantôt je passais aux auberges pour demander si Fantoni était arrivé. Je sortais quelques instans hors des portes, mais le vent insupportable, qui règne constamment dans ce pays, me repoussait toujours dans la ville.

Ennuyé de moi-même, je fis quelques pas du côté où le vent parassait moins à craindre. J'étais sur la grande route, lorsqu'il survint un coup de vent si épouvantable qu'il paraissait un orage. Je vis plusieurs femmes avec leurs enfans, terrassées par la force de la tourmente: elles m'appelaient à leurs secours, tandis qu'elles étaient ensevelies dans la poussière, et leurs coiffures et leurs chapeaux étaient roulés par le vent dans les précipices. Si la férocité du temps n'eut pas calmé, je ne sais pas ce qu'il en serait devenu de ces malheureux; parmi lesquels je connaissais une femme qui avait une boutique sur la place, à laquelle ce pour même j'avais donné commission de me raccommo-der des pantalons, et de m'y coudre des semelles de toile, puisque on n'en connaît point de fil dans ce pays.

Dès que je revins sur la place, je vis le citoyen Mingret, qui avait l'empreinte de la tristesse sur son visage. Je l'approche et j'entends par lui qu'un courrier extraordinaire venait d'apporter des nouvelles fort fâcheuses; savoir qu'une grande bataille avait eu lieu dans les environs de Novi; que les ennemis soutenus par des masses de paysans ramassés de tout côté avaient fondu sur l'Armée Française avec une force si importante qu'elle avait été mise en pleine déroute; que le nombre des morts dépassait les quinze mille hommes, parmi lesquels plusieurs Officiers Généraux; que le Général en Chef lui-même, Joubert, avait été tué; que la prise de Gênes était presque certaine, etc, etc. Ce nouveau malheur fut comme un coup de foudre pour moi: j'en fus tellement pénétré que je restai sans parole. En y réfléchissant, je me sentais abandonner par mes forces. Je m'asseyais dans le Café, où je prends de l'eau-de-vie, et je me livre ensuite à tout le pouvoir de la tristesse et de la douleur. Je retenais une gazette à la main, sans même y faire attention, et je restai plus d'une heure dans cette morne attitude.

Tandis que je me nourrissais de mon chagrin, je dus essayer un trait de scélératesse qui me pénétra jusqu'au coeur. La maîtresse du café, m'arrachant des mains les papiers nouveaux: «En bien, Monsieur – me dit-elle d'un air emporté – pour un petit verre d'eau-de-vie, comptez vous rester ici toute la journée?». Il y a des injures si frappantes, auxquelles on ne saurait répondre qu'avec le pistolet. Aussi ne fis-je que sortir de la boutique, sans prononcer un seul mot: je me sentais si saisi par la colère que le moindre délai aurait pu devenir très dangereux.

Le jour était sur son déclin. Je marchais comme un forcené sans savoir où diriger mes pas. C'est hors de la porte d'Embrun que je m'assis sur un tas de paille, au milieu duquel un trou était pratiqué: je m'y cachait tout entier et je m'y ensevelis presque. Mon coeur était agité par des affections très-violentes. Le chagrin, la douleur, le désespoir me déchiraient les entrailles. Errant, méprisé et proscrit je ne voyais que des malheurs dans tout ce qui s'était passé, et j'entrevois des calamités plus grandes encore dans l'avenir. Je n'aurais pu résister à la force de ma douleur, si la nature ne m'eût ménagé un secours dans une crise si funeste, en lâchant la bonde à mes larmes. Je pleurai donc plus d'une heure comme un véritable enfant, et c'est en mouillant mes joues et en me livrant tout entier aux pleurs et aux sanglots, que j'éprouvai quelque sorte de soulagement.

Enfin cet épanchement nécessaire commençait à faire place à quelques réflexions: mais des tableaux effrayants se présentaient toujours devant moi. J'étais surtout pénétré de la force du fanatisme qui, indigné des succès de la raison, se débattait toujours avec plus de rage. Je considérais les fléaux de mon pays et ceux de l'Italie entière, qui aveuglement s'était engagée dans le parti barbare des traîtres de l'humanité.

O superbe, o triste Italie (m'écriai-je)
Que je plains ta fécondité!
Sous tes débris ensevelie!
Que je déplore ta beauté!
Je vois tes moissons dévorées
Par les Nations conjurées
Qui te flattaient de te venger:
Faible, désolée, expirante
Tu combat d'une main tremblante,
Pour le choix d'un maître étranger!

J'étais entraîné bien loin dans ces triste rêveries, fort étonné, lorsque je sortis de mon trou, de voir déjà la nuit bien noire et la voûte du Ciel toute piquée d'étoiles. Il y avait longtemps qu'on m'attendait chez Brunet, ne sachant ce qu'il en était devenu de moi. Malgré que je n'eus que déjeuné le matin, je n'avais point appétit et je passai une nuit très inquiète.

Le lendemain, j'écrivis une lettre à mes frères à Nice, qui se ressentait tout-à fait de la tristesse dont mon coeur était navré. J'étais presque décidé de ne plus aller à Grenoble, et d'ailleurs je désespérais tellement des affaires, que je ne me croyais pas même en sûreté en Nice. Cette journée ne me parut pas moins longue que la précédente. Je réponds que je connais fort-bien Gap, car j'en ai roulé mille fois tous le récoins.

Le soir je passai par hasard sous les fenêtres de Bonneau: je m'entends appeler par le maître, qui me remet une lettre en me disant qu'il voulait me

donner une marque qu'il n'étais pas si mal honnête comme je le croyais. Il faut que les reproches amers que je lui fis, lorsque j'allai retirer mon équipage, eussent restés profondément gravés dans son cœur. La lettre était de Bertini, qui m'invitait à aller à Embrun: mais il ne me disait rien par rapport à la mort de Joubert et aux affaires guerrières. J'en avais déjà reçu une autre de Villafallet, dans laquelle il me disait qu'il n'était pas possible de m'envoyer la feuille de route, si je n'étais moi-même présent.

Je me déterminai donc à l'instant de repasser à Embrun, où j'aurais eu du moins la ressource de jouir de la compagnie des amis: car je ne voyais le moyen de tuer mon temps dans un pays où j'étais tout-à-fait isolé, où il n'y avait pas même une bibliothèque, et où je ne connaissais que très légèrement deux individus; qui, quoique meilleurs des autres, ne me soulageaient en rien dans ma solitude, ne s'étant pas même donné la peine de me procurer la Constitution dont je les avais requis.

Il y avait trente heures que je n'avais avalé que du bouillon. Je soupai assez bien le soir. Le citoyen Mingret me pria de lui écrire ce qu'on savait à Embrun par rapport à Joubert. Je comptais de partir le lendemain de bonne heure, mais il me fallut attendre mes pantalons que j'avais donnés à raccommoder.

Je partis donc sur les huit heures. La journée était tranquille mais la chaleur était extrême: quoiqu'au mois de Septembre, je voyais tous les paysans occupés à faire leurs moissons. Je déjeunai à l'Abbaye, en compagnie de Français, qui accompagnaient le télégraphe qu'on portait à l'Armée d'Italie: c'était la première fois que je voyais cette machine. Par route, je rencontrai de la cavalerie, de l'artillerie et de l'autre troupe Française, et tout paraissait annoncer des grandes opérations. J'achevais mon chemin en moins de six heures. Aussi arrivais-je à Embrun tout excédé de fatigue.

Arrivé sur la place, j'eus une rencontre bien inattendue: c'était de l'Avocat Taraglio qui venait de Paris après avoir fait plusieurs tours dans le Dauphiné, et même fait une course jusqu'à Turin dans le temps où il était déjà occupé par les Autrichiens.

J'admirais son courage ou plutôt son imprudence: nous causions sur ses aventures, lorsque il demande à celui qui était en sa compagnie (et que j'avais tout d'abord pris pour Borgno, employé aux Affaires Intérieures) s'il venait lui aussi de Paris: «Eh quoi, de Paris!?» répondit-il avec étonnement. A peine avait-il prononcé ces mots, que je m'aperçus que c'était Giacca, que je n'avais plus reconnu, tant à cause qu'il avait changé d'habit et de chapeau, que par rapport à ce que je venais de soutenir plusieurs heures d'un soleil ardent qui m'avait en quelque sorte ébloui la vue. Il faut dire aussi que je ne suis pas très-heureux à connaître le monde à la première rencontre, mais jamais un pareil cas ne m'était arrivé. Giacca, voyant mon indifférence à son égard, me croyait fâché avec lui et se tenait dans le silence. Nous plaisantâmes sur ce

qui venait d'arriver tandis que je revis Bertini et Bessone, qui vivaient assez bien chez le traiteur Michel, dont la femme était piémontaise. J'entendis que notre *Arlequin* était parti une autre fois pour Barge, de commission expresse du Général Championnet, auquel il devait porter des renseignements. On l'attendait sous peu de jours.

Le soir j'eus une conférence avec Villafallet, qui se flattait trop du succès des affaires, et qui me parla en secret d'une reconnaissance qu'il devait faire lui-même du côté de Savillan. Nous soupâmes chez Michel (j'avais désormais appris à me passer du diner) nous fumes traités bien et avec propreté. Nous n'étions pas les seuls chez ce traiteur: il y avait aussi Sico e Serafino, dont le premier était un prêtre Curé du côté de la Lomellina et l'autre un révolutionnaire de profession: tous les deux des têtes exaltées et, j'oserais dire, des mauvais originaux. Il y avait aussi le nommé Cavazzuti, qui se qualifiait pour un Avocat de Florence, homme plein de caprices et de fanfaronnades et qui par ses discours décelait toutes les exploitations qu'il avait commis en sa qualité de fournisseur de l'Armée et de Commissaire de l'État Napolitain. Il se flattait de l'amitié de Championnet, par lequel, disait-il, il aurait été employé une autre fois. Comme nous étions embarrassés pour les lits, il m'en offrit une place dans le sien, que j'acceptai. Il me fit voir une carte topographique et une lunette d'approche, dont il voulait faire un cadeau à Championnet. Il était logé en maison particulière, et son équipage faisait voir qu'il ne manquait pas d'argent.

A' Embrun il y avait aussi Picot de Bagnolo, qui demandait à être employée dans les entreprises: il y vint Merlo et sa fille, et ainsi la coterie se fit plus grande et plus égayée. Picot nous donna un matin à dîner chez son traiteur: nous le fîmes venir le soir chez Michel. Nous passions le temps assez agréablement: Serafino avec sa grossièreté toujours déplacée et quelquefois sanguinaire, Bertini avec son excès de modération, Bessone avec ses traits piquants, Cavazzuti avec ses étalages ridicules, fournissaient à notre conversation un contraste plaisant. Notre promenade la plus chérie était celle du Jardin de l'Evêché. C'est là que Merlo me dévoila toute l'aigreur qu'il avait avec le Théologien mon frère, parce qu'il s'était opposé aux emportemens des patriotes égarés.

Un soir il y eut un bal en l'honneur de Championnet. Villafallet devait y conduire Mademoiselle Merlo: il manqua à son appointment. Comme elle était venue exprès du Chateau-Rouge, nous jugeâmes de ne la pas priver de ce divertissement. Je pressai Bertini de la faire danser, et lui en faisait autant envers moi. J'étais si mal en hardes, en coiffure, et avec le visage si hâlé de la sueur, qu'il me paraissait de ne pouvoir absolument paraître avec elle qui était mise avec assez d'élégance, outre ce qu'elle empruntait de sa beauté naturelle. Nous finîmes donc par l'emmener sans qu'elle eût dansé, personne de la conversation n'ayant eu assez de complaisance avec elle. Elle en était vrai-

ment fâchée: mais, quant à moi, je n'avais rien à me reprocher, puisque ce n'était pas moi qui l'y avait accompagnée. Dans ce bal j'éprouvai une froyeur passegère: il me paraissait d'avoir perdu ma bourse: je ne l'avais que changé de poche par mégarde. L'Avocat Bajnotti de Moretta, qui était avec moi, me rassûrait en me disant qu'elle ne serait pas perdue, puisqu'en France on n'avait pas l'habitude de voler les bourses, comme en Piémont.

Comme je ne voulais pas suivre l'Armée, je me déterminai enfin de m'en aller à Grenoble. Villafallet me présenta à Championnet pour obtenir une feuille de route: j'y allai avec Picot, qui devait lui parler de quelques affaires. Jamais je ne vis un homme d'un tempérament si calme et si indifférent. Il était en jardin, tout seul avec Bassald: ce dernier portait toujours la parole, de sorte que je le croyais lui même Général en Chef. Il me fit un accueil très favorable. Bassald me fit plusieurs questions, et Championnet me demanda seulement si les paysans du Piémont auraient pris les armes en faveur des Français. Je repondis franchement que c'était assez en obtenir, s'ils demeuraient neutres dans les affaires. Je le persuadai de faire précéder des proclamations: il me repondit que c'était cela justement qu'il allait faire. Il ordonna à Villafallet, qui était employé à son quartier général, de me délivrer la feuille de route que je désirais. Je la fis faire pour Chambéry, en qualité d'Officier, pour me rendre auprès du Général Muller. Elle fut signée par le Général Wafferland. J'y fis encore joindre la monture que Villafallet avait oubliée et je commencai pour me faire payer une partie des coupons.

Bertini m'avait promis d'être de la partie, mais voyant que j'avais l'agrément de la route, il me dit qu'il ne pouvait faire des frais. C'est envain que je lui conseillais de se procurer lui aussi une feuille de route ou de profiter de ma monture, dont nous nous serions servis tour-à-tour. Je ne sais de quoi il s'était ombragé: il se détermina de rester à Embrun en me disant que, si les circonstances portaient, il se serait lui même rendu à Grenoble, où je pouvais, en attendant, porter son habit que je gardais dans mon sac à Gap. J'étais fâché de partir tout seul, mais cependant ma détermination était prise.

II – Mon départ d'Embrun, mon voyage à Grenoble et mon séjour dans le département de l'Isère

Mois de Fructidor, an VII

Je partis d'Embrun le 15 Fructidor sur un mulet fort rusé et dont j'eus bien de la peine à me servir. J'ai diné à Chorges, dans le même auberge, où l'on me donna viande de mouton que je n'ai pu mâcher. J'arrivai à Gap qu'il était encor jour luisant: j'ai logé de rechef chez le traiteur Brunet, après avoir sondé si la municipalité me donnerait un meilleur billet de logement à cause de ma qualité d'Officier. Le citoyen Blanc s'empessa de me servir lui même et il me protesta que j'en serais fort-content. C'est à une bonne lieue de la ville, dans une grange, qu'il venait de me loger, comme j'entendis par le citoyen Mingret. J'étais en droit de réclamer, d'autant plus que je devais partir le lendemain de bonne heure: mais peut-être mes réclamations auraient-elles été utiles dans un pays si scélérat? Je ne fus pas mieux traité par le Commissaire de guerre, qui se refusa de me payer les indemnités, faute d'argent.

Je passai chez l'étaquier pour la monture. Il me recommanda de me trouver à sa porte le lendemain à cinq heures. Je ne manquais pas à l'appointement: mais il eut l'habilité de me faire attendre jusqu'à neuf heures en me faisant tourner tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

Il m'arriva encore une petite aventure, qui acheva de me donner une idée désavantageuse du pays. J'étais sorti de la maison à quatre heures et demi du matin. Comme il n'y a pas de lieux d'aisance dans cette terre salope, je satisfaisais aux besoins de la nature dans un récoin écarté, lorsqu'on fit fondre sur moi un pot plein d'ordures, qui me salit de fond en comble. Je fus forcé de me servir de mon mouchoir pour me nettoyer, et de le remettre dans ma poche tout tapissé de merde; car j'avais déjà remis mon paquet au étaquier.

Après bien de disputes, je quittai Gap, en maudissant à ce repaire de scélératesse. On m'avait encore fourni un bon cheval, mais par contre celui de

l'enfant, que l'on m'avait donné pour guide, était fort médiocre et il me fallait attendre. Cependant il soufflait un vent insupportable, qui me roidissait du froid comme au mois de Frimaire, et j'étais habillé en été n'ayant point de manteau. Je n'eus d'autre ressource pour me garantir que de devancer sur la route, en quittant le guide et un officier avec lequel je m'étais accompagné.

Je ne voyais de tout côté que des montagnes affreuses, le long desquelles je voyais dégringoler de gros corps de troupe, qui allaient réjoindre l'Armée. J'arrivai enfin sur un chemin plus praticable et plus à l'abri de la tourmente: les environs ont des prairies et sont très-peuplés de noyers. J'allais plus doucement pour attendre mon guide, tandis que je me livrais à de tristes réflexions.

L'actuelle position de la France m'en fournissait bien de funestes. Après neuf années de révolution, qui remplirent la France d'échafauds et l'Europe de carnage, une paix plus funeste que la guerre et une trahison, dont on ne trouve point d'exemples dans les annales du crime, produisirent la perte de l'Italie. Une telle manière de gouverner devait produire nécessairement de tels fruits. Il en restait un seul à mûrir; les Français le recueillent maintenant: c'est la haine des Nations, qui se confirmera toujours davantage dans la postérité la plus reculée! Car les Italiens m'oublieront jamais que les Français ont joui des fruits de leur patriotisme, de leur enthousiasme, de leur génie et de leur vertu, en négligeant, en méprisant et trahissant les individus qui eurent assez de bonhomie pour se dévouer à leur cause. «C'est ainsi» comme dit le divin Platon, «qu'on suce l'orange et qu'on en jette l'écorce, qu'on cueille les fruits de l'arbre que l'on abat ensuite». – Je suis toujours plus frappé de cette noire ingratitude!

En quatre heures de marche nous arrivâmes à St. Bonnet. Ce village est situé sur une haute colline qui est presque une montagne: à sa grandeur on le dirait une ville. Il est bien bâti et bien peuplé à proportion de l'endroit: car il faut dire que d'un côté il est terminé par les Alpes. Il a une belle place décorée d'une fontaine. C'était un jour de marché, et l'affluence y était grande. J'ai diné dans un cabaret ou plutôt dans une grange, où l'on me donna du bon beurre frais et du bon fromage. C'était la maison du valet d'un Général, qui avait fini pour devenir Commandant de la ville de Mantoue, où il s'était enrichi. Il n'avait en sa faveur ni le talent, ni le mérite, ni même l'éducation, si on doit la compter pour quelque chose. Il venait d'arriver à sa patrie depuis peu de jours, et tout le monde était étonné de la stupidité des Italiens comme je l'étais à mon tour du mépris des Français pour les Nations qu'ils ont conquises.

Je vis dans ce même cabaret des hussards, qui étaient de passage et lesquels on appelle depuis quelques années les Guides de Bonaparte. Il en avait un qui était fort énergique et éloquent. Il avait roulé toute l'Italie, et il avait fait particulièrement la guerre dans l'état Napolitain. C'est par lui que j'en-

tendis le reste des affaires d'Italie et les circonstances et les suites de la bataille malheureuse de Plaisance.

J'avais ménagé l'étapier, de manière qu'il me fournissait la monture ce même jour, quoiqu'il pût justement s'y refuser. L'Officier, que j'ai nommé ci-dessus, vint déconcerter mon intelligence avec ses prétentions hautaines. L'étapier s'acharda de ne fournir de chevaux que le lendemain, et moi, qui j'étais empressé de partir, j'acceptai son offre de me faire transporter mon paquet par des fourgons et de prendre une petite indemnité en argent. Il ne me donna que trente sous. L'Officier les refusa avec dédain. Je descendis avec le maître recommander mon portemanteau aux charretiers du train, qui attendaient au bord de la rivière, et je suivis à pieds ma route pour Corps. L'étape n'était pas indifférente, mais le chemin était beau et varié par de fertiles campagnes qui bordent la rivière, qui découle doucement dans un vallon, environné de montagnes d'une hauteur surprenante. Ayant un pied incommodé par une meurtrissure relevée d'un étier mal façonné, je n'arrivai pas moins heureusement à Corps à nuit tombante.

Ce village est d'une population considérable. Il y a une grande place, avec nombre d'auberges, une longue rue, avec assez de commerce. Les environs ne sont pas désagréables. J'y rencontrai plusieurs réfugiés Piémontais, qui y étaient de passage parmi lesquels les Chirurgiens Genovese et Pavia de Barge, qui me demandèrent des nouvelles de Bessone et de Bernardi: ils s'étonnèrent que Bertini eût quitté le Piémont.

Corps est la première Commune du Département de l'Isère, de ce côté là. Aussi s'aperçoit-on de la différence des manières: je fus bien reçu à la Municipalité, et l'on me donna un bon billet de logement dans la maison d'un Avocat, où l'on me traita poliment dans une chambre propre et dans un lit excellent. J'en avais besoin, car quelques instans de repos me faisaient ressentir la douleur de mon pied. J'eus l'avantage aussi d'avoir un bon souper à l'auberge.

Comme je ne pouvais marcher que malaise, je jugeai à propos de profiter de la monture, quoique l'étapier me proposât de profiter de l'indemnité. Le lendemain de bonne heure, je trouve déjà ma monture toute prête et l'on me donna une guide fort-honnête, qui me fit bonne compagnie pendant le voyage. Avant de partir il voulait absolument me faire déjeuner avec lui: je ne pus me refuser de boire de son vin, car je voyais qu'il se fâchait de mon refus.

Peu loin de Corps on voit un beau pont bâti tout de neuf sur le... [omesso]. Il est de pierre de taille de fond en comble et le dessein en est très-hardi. La route suit toujours en contournant la montagne et elle est assez commode. J'ai rencontré beaucoup de prisonniers Autrichiens qu'on faisait passer dans l'intérieur de la France. Lorsqu'on arrive à une certaine distance de Lacune, les montagnes s'éloignent insensiblement et une vaste campagne se présente devant vous: il y a des arbres fruitiers dans les champs et dans les prairies.

C'est le premier pays de la France où je commençai à voir des charrues. Je me flattais que les montagnes allaient bientôt finir, puisqu'un horizon plus étendu paraissait à mes yeux. Je me trompais bien dans mon idée. Il y a une bonne lieue de chemin large, droit et bien cimenté: je m'imaginais que c'en fût de même dans le reste de la France.

J'avais devancé sur la route, car mon guide m'en donnait toute l'aisance. Il me fallut l'attendre: mon mulet s'opiniâtra de ne plus aller en avant. Je descendis donc à pieds: je laissai mon homme et ma monture au premier auberge à l'entrée du village. Je payais au premier à manger et à boire et j'ordonnai pour moi-même le dîner, en priant la maîtresse de me donner de la soupe aux choux que j'aime toujours beaucoup et dont j'avais en ce moment une envie extraordinaire.

J'allai en attendant à la Municipalité pour y présenter mes papiers. Il n'était pas possible d'avoir de monture, à cause que le Général Championnet était de passage ce jour même. Il venait d'être nommé Général en Chef des deux Armées d'Italie et des Alpes et il se portait à Grenoble pour y donner ses dispositions. Je me fis donc rembourser en argent.

Je rencontrai à la Maison Commune ce même Officier en compagnie duquel j'étais parti de Gap. Nous roulâmes ensemble le village, qui est d'une grandeur et d'une population considérable et nous fumes d'accord de dîner ensemble. Aussitôt à mon auberge il me dit que j'avais mal choisi, et que ce n'était qu'une gargotte, car on n'avait de poulets, ni du gibier, qu'il avait demandés. Il me força donc à être gourmand pour compagnie et à aller avec lui dans un auberge à côté. J'avais surtout du regret pour les choux que j'avais ordonnés, et sur lesquels la maîtresse voulut bien me faire grâce. On nous fit longtemps attendre le dîner: on nous traita médiocrement et on nous fit payer de plus de ce que portaient mes finances.

Sur les trois heures le Général Championnet arriva, suivi d'un grand cortège. J'avais surtout à coeur d'envoyer mon équipage à Grenoble. Je vis qu'il y avait bien de gens qui mettaient leurs paquets derrière les carrosses, sans même rien dire au cocher. Je pensa d'en faire le même mais je voulus les en prévenir, sur quoi le garçon de l'auberge me blâma, puisque, me disait-il, il fallait le charger tout court. Je fus en cela malheureux car le cocher s'en aperçut et me jeta gentillemon mon paquet dans la boue: il n'y eut ni prière, ni offre d'étenne qui pût l'émouvoir. En attendant, je n'avais aucun moyen de transport et j'aurais sans doute du m'arrêter à Lacune, si le bonheur me m'eût offert un voiturier qui s'en chargea moyennant vingt sous. Ne sachant où j'irais loger et ne connaissant personne à Grenoble, je pensai d'en faire l'adresse au Citoyen Falcon, libraire, que je connaissais de réputation pour bon patriote. Je partis donc à pieds de Lacune, en compagnie de l'Officier sus-nommé.

C'est un spectacle bien étonnant, que voir au milieu de ces montagnes une route large et plate, toute tirée à cordeau à perte de vue, sur le goût de

celles de Stupinis ou de Rivoli, mais beaucoup mieux entretenue. Elle est, aussibien que celles-là, bordée d'une allée d'arbres. Les campagnes alentour sont charmantes. À une lieue du village, on voit à côté droit trois lacs d'un de suite à l'autre et qui ne sont séparés que par une lisière de promontoire: ce qui me fit croire que ces lacs eussent une communication souterraine. Le plus grand d'entre eux aura du moins une demi-lieue de circonférence. Il est évident que leurs sources viennent des montagnes, dont ils pompent les eaux qui découlent par les vallons et garantissent ainsi ces campagnes de n'être couvertes de marécages. Ces lacs sont pratiqués par des bateaux de pêcheurs, qui en tirent beaucoup de poisson.

Je rencontrai sur cete route deux ou trois Piémontais, parmi lesquels un ex-Moine, que je crois le Père Martina. Ils me reconnurent et s'entretinrent quelques instans avec moi. Mon compagnon était étonné de notre langage, et me demandait si nous parlions grec!

A'..., petit village, la plaine finit et la montagne recommence, mais une montagne fertile et toute complantée de noyers et de chataigniers. On voit à une grande distance des montagnes très-hautes, qui en bas sont fort bien boisées et cultivées jusqu'au sommet. Nous appercevions les laboureurs presque confondus dans les nuages. Mon camarade m'assûrait qu'il y avait de fort bonnes possessions et des paysans très-riches, qui faisaient un grand commerce de bois, qu'ils envoyaient de par l'Isère [Romanche] à Grenoble. En descendant en bas, une agréable perspective se présenta devant nous, tout-à-fait semblable à celle de la route de Empoli à Florence. Mon compagnon qui avait vu ces pays, en fût d'accord avec moi. Nous observions les mêmes côteaux entrecoupés de rochers qui bordent d'un côté le chemin, tandis qu'on voit en bas découler l'Isère [Romanche] qui ressemble tout-à-fait à l'Arno, sauf qu'elle a, peut-être, plus de rapidité. On voit de loin un grand pont, et à une plus grande distance on découvre Vizille. Je pariai que de nous au pont il n'y avait pas trois-quart d'heure de chemin: je me trompais, car il nous fallut bien plus d'une heure de chemin: je me trompais, car il nous fallut bien plus d'un heure et demie pour y arriver. Ce pont sur l'Isère est superbe et d'une solide construction.

Nous fûmes bientôt à Vizille. Vizille est une ville située dans une vallée au bord de la rivière. Quoiqu'elle ne soit pas bien belle, il parait cependant y avoir du commerce, duquel elle est à la portée. Je logeai à un auberge, vis-à-vis duquel le feu prit tout de suite que nous arrivâmes. Tout le monde fut alerte et par bonheur l'affaire n'eut pas de suites fâcheuses.

Le matin nous partîmes de bonne heure à pieds, car nous avions pris l'argent pour la monture. Il est incroyable comment cette campagne jusqu'à Grenoble est peuplée de noyers. Il y a aussi quelque peu de vigne. Les montagnes qui s'écartent paraissent vous flatter que bientôt on arrivera à la plaine. Il me tardait de me voir delivré des rochers, mais point de tout cela, car

Grenoble est encore au milieu des montagnes. A' une bonne lieue de la ville commence une allée d'ormes, qui forme une promenade charmante. Les campagnes à l'entour sont délicieuses et on voit de tout côté des jardins. Grenoble est située aux pieds de la montagne, mais elle a le midi et le coucher ouverts et la plaine s'allonge très-loin sur une figure irrégulière.

Nous y arrivâmes sur les neuf heures. Mon premier empressement était de retirer le paquet du voiturier, que je venais de rencontrer en route, et qui m'avait signalé l'endroit où il allait loger. L'Officier me fit perdre du temps en me faisant prendre de l'eau-de-vie avec un de ses camarades: et j'arrivai que on avait déjà porté mon équipage chez le libraire Falcon, qui demeure sur la place de la Liberté. Je ne pus m'y tromper, en voyant la foule immense de peuple, empressé de lire la Gazette. Falcon avait eu la complaisance de retirer mon équipage, et de payer le montant du transport. Je me le fis porter chez le traiteur vis-à-vis, chez lequel je déjeunai.

J'allai en suite me faire raser et acheter un chapeau monté car je n'avais que le rond, qui ne pouvait me servir avec l'uniforme. Je trouvai cette denrée fort chère, car des chapeaux de carton avec la toile cirée on demandait neuf francs. J'en pris à préférence un de castor; qui, malgré la proximité de Lyon, me coûta dix-huit francs, y compris la ganse d'or. Comme j'avais mon habit fort-mince, je mis mon uniforme de Capitaine de la Garde Nationale et je m'en allais ensuite au Temple décadaire, où je voyais courir tout le monde.

Ce fut un spectacle tant nouveau pour moi, que de voir cette multitude assemblée, se livrer à tout l'enthousiasme du patriotisme. C'était précisément le 20 Fructidor⁴⁸ et l'on y célébrait cette fête. Les Autorités Civiles et Militaires étaient placées plus en haut, à côté de l'autel de la Patrie. Le reste du monde était distribué dans les bancs, qui s'élèvent par degrés en forme d'amphithéâtre, ou placés dans des tribunes qui bordent le Temple. Avant la Révolution c'était une Eglise, dont on a encore conservé les orgues, qui servent pour l'accompagnement des avis patriotiques, qu'on y chante surtout les jours de solennité.

Je promenais mes regards de tout côté pour voir si je pouvais découvrir Fantoni, que j'avais plaisir d'embrasser, lors que je fus salué par le nommé Bellochi, piémontais; que je ne connaissais pas auparavant, et que la ressemblance du nom et de la figure me fit prendre pour l'Avocat Balochi de Verceil. Je lui demandais donc des nouvelles de sa femme; il me dit que ce n'était pas lui, mais son frère que était marié. Je croyais de ne m'être trompé que de frère à frère. Je reconnus après mon équivoque, et je me lia d'amitié avec cet honnête garçon, qui était du Canaveze, et qui avait été Professeur de Rhétorique à Lanzo, de même qu'avec son compagnon Biancheri.

⁴⁸ Il 20 Fruttidoro era consacrato alla *Posterità*. Cubières scrisse, pubblicandoli unitamente al *Calendrier Républicain* in versi (Paris, I. B. Marigot e I. B. Chemin, An VII), 36 *Inni Civici* in omaggio alle 36 principali Feste Decadarie dell'anno. Quello alla *Posterità* è uno dei più belli e ispirati [n. d. tr.].

Au sortir au Temple Décadaire, je rencontrais plusieurs autres Piémontais, savoir les Avocat Druetti et Andreoni, les Pères Morardo⁴⁹ et Gazzero, qui étaient tous les deux dans une extrême détresse. Ce dernier surtout avait presque changé de phisyonomie, ensuite des dangers et de la misère auxquels il avait été exposé.

Après un petit entretien avec mes compatriotes, je demandai l'habitation de Fantoni. Je n'y trouva que la maîtresse de la maison, Madame Dumas⁵⁰, dont je reçus bien de gentilleses. Je laissai un billet à mon ami, que je trouvai ensuite tout occupé; attendue l'arrivé du Général Championnet à Grenoble. Fantoni fut bien charmé de me voir, et il me témoigna l'amitié la plus tendre. Malgré cela je m'étais d'avance prévenu que je ne partagerois point à toutes les demêlées par lesquelles les patriotes Italiens étaient divisés en parti [*sic*], dont Fantoni passait pour le moteur et le chef. J'étais informé de tout ce qui s'était passé entre lui et Rossignol, ce qui avait été suivi par la haine d'un grand nombre de Piémontais contre Fantoni. Je n'avais pas besoin de me procurer de nouvelles sources de chagrin. Je connaissais d'autre côté que Fantoni même avec les meilleures intentions était plus capable de faire du mal que du bien, à cause de son trop de sincérité et de son emportement de caractère.

Fantoni d'abord me parla de mille choses, à la fois. J'aurais souhaité qu'il ne me parlât que d'une seule et qui était la plus opportune dans la circonstance: c'était de me rendre l'argent que j'avais dépensé pour lui à la Citadelle de Turin. Il me quitta pour un instant pour aller voir le Général Championnet, avec lequel il faisait le vent et la pluie. C'était là surtout un objet de jalousie pour plusieurs Italiens, qui le haïssaient et le craignaient à la fois.

C'était désormais trois heures après midi et nous avions dit d'aller dîner ensemble. Je croyais que c'était au traiteur que nous serions allés, mais j'entendis par Fantoni qu'il voulait me conduire chez le meilleur de ses amis, le peintre Jay, Professeur de desssein, qui demeure au cidevant Évêché. Il m'assûra que j'y serais fort bien reçu: je le fus en effet, et je trouvai les Citoyen Jay des personmnes fort accomplies. On nous servit d'un repas frugal, car les

⁴⁹ Morardo Gaspare delle Scuole Pie, era di Oneglia. Aggregato al Collegio di Belle Arti nell'Università di Torino, fu autore di varie opere, fra cui rammenteremo la *Filosofia Militare, L'Uomo guidato dalla ragione ecc.* Della sua penna si hanno anche *Saggi Poetici sulla Natività del Signore*, dedicati a M.or Arcivescovo di Torino e Senatore Giacinto della Torre (Torino 1807). È una raccolta che comprende una Anacreontica, una Visione, una Ode Saffica latina colla versione italiana, una Egloga, una Canzone libera ed una Elegia latina. *La luna abitata*, egloga stampata nel vol. 15 dell'Accademia delle Scienze di Torino. *Dell'origine, natura, proprietà e fine delle anime umane*, Cantata inserita nel vol. XVII della R. Accademia delle Scienze. *Poesie diverse sopra materie fisiche* (CASALIS, XIII, p. 175). Era chiamato il *Prete della Ragione e della Natura* [n. d. tr.]. [Sull'adesione di G. Morardo alla teofilia, cfr. MATHIEZ, *Tbéophilantropie*, pp. 384-85].

⁵⁰ Era forse moglie del Generale Dumas, che fu poi Conte dell'Impero, grand'Ufficiale, e Gran Cordone della Legion d'Onore, e Organizzatore della Guardia Nazionale nel 1815 [n. d. tr.].

Français ne sont pas gourmands; un morceau de rôti, des tartifles et une salade, mais le tout servi proprement.

Comme je n'avais encore le billet de logement, je m'empresse d'aller en prendre un à la Municipalité. On me le donna chez le citoyen Martel contrôleur des Postes, Rue ci-devant Jésuites. Il me logea assez honnêtement.

Le lendemain j'eus un peu plus de loisir pour visiter la ville, que je trouvai fort agréable et une des plus belles que j'aie vu en France. La population, à ce qu'il me paraît, est au delà de vingt cinq mille âmes. Il y à Grenoble des rues assez larges et commodes, bordées de trottoirs et pavées fort bien; quatre places principales, savoir de la Constitution, de la Liberté, du ci-devant Évêché et celle Aux-Herbes, qui est assez mignonne et commode pour les revendeuses et poissardes, qu'en occupent le milieu, étant placée sur des treteaux sur un plan plus élevé en forme carrée, l'entour duquel forme des rues pour les acheteurs et les passans. La ville est bâtie partie en deça, partie en delà de l'Isère, sur laquelle il y a deux ponts, l'un de pierre de taille et l'autre de bois. Ce dernier conduit au fauxbourg St. Laurent, qui forme une partie considérable de la ville. Il y a encore à Grenoble une superbe promenade dans les jardins à côté de la Maison Commune, où il y a des allées fort charmantes décorées d'un fontaine. Il y en a de plus charmantes encore hors des portes.

Malgré cela je ne comparerois pas Grenoble avec nos villes d'Italie. Il faut dire premièrement que les Français n'ont point de goût pour les bâtimens: leurs maisons n'ont ni la solidité, ni la beauté, ni l'ordre, ni les commodités des nôtres. Il paraît qu'ils ne soient logés que provisionnellement. On n'a ni de beaux théâtres, ni de riches bibliothèques, ni d'Eglises passables, car de celles qui sont restées on peut juger des autres; je crois encore de leur faire honneur en les comparant à des écuries, et ce que je dis de Grenoble on peut à peu près le dire des autres Eglises de la France. Il n'y a enfin ni statues, ni tableaux, ni monumens: tout ce qu'ils ont eu en ce genre est tout-à-fait ridicule. Le Français a plus d'aptitude et de penchant pour le commerce: aussi y a-t-il des négocians jusque dans les moindres villages. Grenoble est surtout brillante dans cette partie. Les magasins de draps, de toileries, de bijouteries, de chapeaux sont assez bien garnis, et il y a des fabriques de pelleries fort estimées et dont on fait un grand débit.

Ce que je trouvais de plus charmant à Grenoble, c'était la manière de s'habiller des femmes et des filles. Elle est de la dernière propreté et du goût le plus exquis: point d'étalage, point de colifichets, point de luxe, mais une simplicité élégante. Elles portent presque toutes, et surtout les filles, les chieveux coupés à la Brutus, coiffées ou tout à fait en brun ou en demi-poudre, ce qui est fort bien avec le reste de l'habillement. Il y en aussi de celles qui portent la perruque, mais elle n'est pas si salope comme ailleurs.

Le Département de l'Isère, dont Grenoble est Chef-Lieu, est un des plus patriotes de la France. La ville renferme un grand nombre de Républicains

fort-prononcés et éclairés, qui à toutes les époques critiques marquèrent leur dévouement à la Liberté. Il me suffira de dire que Grenoble a été le berceau de la Révolution, et que ce fut du Parlement de cette ville que partirent les premières étincelles qui allumèrent toute la France. Elle a donné naissance à plusieurs hommes célèbres, tels que Mably, Pison du Galand et dernièrement Barnave, qui a tant figuré dans l'Assemblée Constituante et qui fut ensuite traîné à la guillotine. Le fameux Dumollard est aussi d'un village de ces environs.

Les premiers jours que j'étais à Grenoble, j'allais diner chez un restaurateur derrière le Temple Décadair, presque toujours en compagnie de [Gaz-zero] et du nommé Operti de Fossan, étudiant de Chirurgie. Nous ne dépensions pas davantage de quinze à dix-sept sous chacun et nous avions une bonne soupe, une salade et du fromage. Les maîtres de la maison étaient de fort-honnêtes gens.

Puisque j'ai nommé Operti, je dois rendre quelque honneur à sa mémoire. Voilà un des plus honnêtes patriotes que j'aie connu: il avait un fond de probité et d'honneur qui lui gagnaient la bienveillance de tous. Il ne manquait pas d'esprit ni de connaissance et la passion avec laquelle il se livrait à l'étude faisait concevoir de lui les meilleures espérances. Je me plaisais beaucoup avec cet aimable garçon: nous allions souvent nous promener du côté de l'Isère, là où elle reçoit le Drak dans son sein. Nous contemplions les côteaux charmans tapissés de vignes, qui sont au dessous de la route de Valence, et les plaines fertiles qui se trouvent du côté opposé du fleuve, lesquelles communiquent, à ce qu'on dit, avec des autres plus grandes encore, qui sont dans les replis de la montagne. Operti était doué de la nature d'un génie observateur, qui lui faisait reveler tout le beau et tout le charmant des objets. Ce jeune homme, je le repète, était peut-être destiné à se distinguer un jour, si un trépas précoce ne l'eût enlevé.

J'étais à Marseille lorsque j'entendis avec le plus grand regret la nouvelle de sa mort, causée par une maladie épidémique engendrée par la détresse.

Cependant Fantoni s'était emparé de moi. Il me faisait passer les journées presque entières dans la maison du Citoyen Jay pour copier et traduire du Français des Eléments de la Législation, auxquels il attribuait le plus grand prix, en leur prodiguant des louanges. A' mon petit jugement, je n'y voyais rien que du médiocre et je ne pouvais me cacher combien eût-il-été à désirer qu'il eût à préférence employé tout son temps à composer des Odes, qui lui auraient pu frayer le chemin de la gloire et de l'immortalité. A' cela près, j'étais fort-ennuyé d'un travail qui n'avait rien pour moi que du pédant et du matériel; pour ne parler que je trouvais dans la conversation de Mr. et M.me Jay, tout honnêtes gens et bons patriotes qu'ils étaient, quelque étiquette, et j'oserois dire de certaines prétentions qui n'allaient pas fort à mon gré.

Lui surtout avait dans ses manières quelque chose d'orgueilleux et de méprisant. A' mon avais il n'était qu'un peintre médiocre et je ne pouvais supporter le ton moqueur qu'il affectait à l'égard des artistes de l'Italie. Ce qui blessait encore mon amour propre c'était de voir que toutes les gentillesques qu'on usait envers moi avaient une certaine air de contrainte et se rapportaient directement à Fantoni, auquel je paraissais attaché. Aussi ne profitais-je que très rarement de leurs offres, et pas davantage de ce qui est porté par la pure bienséance. En un mot, nous étions amis, je pratiquais leur maison, j'allais souvent avec eux à la promenade, mais nous ne sympathisions pas ensemble.

Dans ces entrefaites Fantoni me proposa une partie, qui me fut fort agréable. Nous fîmes un diner en campagne, auquel étaient invités tous les Italiens les plus distingués. Je ne nommerai que Polfranceschi, Représentant du peuple Cisalpin, connu par tout le monde pour la fermeté et pour le patriotisme qu'il montra à l'occasion des affreux tripotages de Trouvé et de Rivaud; Pindemonte, célèbre poète; Salvador, compilateur du Thermomètre Politique à Milan, Windam, vénitien, d'une probité à toute épreuve, et qui avait quitté dans sa patrie une fortune au dessus d'un million. Il était étonnant de voir la tranquillité de ce vieillard et de sa femme. Il y avait encore dans la partie de jeunes militaires Cisalpins, et Derla, le courier de Milan, qui avait servi de cuisinier. La plus grande gaieté régna dans notre repas, qui fut très frugal, quoique il y eût plusieurs femmes telles que Mesdames Polfranceschi, Salvador et Windam. La voix du patriotisme se fit entendre à chaque thoast qu'on portait. Plût au Ciel que ces vœux fussent accomplis! L'après dîner Fantoni et Pindemonte nous récréèrent avec des morceaux de poesies choisis et nous nous séparâmes avec des témoignages répétés d'amitié et de dévouement. J'étais dans la partie le seul des Piémontais qui étaient à Grenoble, et je fus charmé surtout de la connaissance de Polfranceschi, avec lequel je resserrai ensuite une étroite liaison.

Il me restait encore à toucher mes indemnités de Gap jusqu'à Grenoble. Je me présentai donc au Commissaire de Guerre, qui se refusa de me payer, sauf que j'obtienne un certificat de l'Administration Générale du Piémont, d'avoir réellement le grade de Capitaine de la Garde Nationale de Mondovì. Cette Administration était alors composée de deux individus. Capriata et Geymet, dont au premier on peut à juste titre donner le nom de grand enfant, à cause de son incroyable simplicité. Cet honnête homme avait cependant montré la plus grande fermeté en bravant tous les dangers et en supportant avec un stoïcisme admirable tous les contre coups de la fortune: juste, intègre, tolérant, quoique religieux lui même, ne manquant pas de capacité pour son affaire, il aurait été un personnage accompli dans d'autres temps et avec d'autres hommes. Geymet avait aussi son mérite, principalement du côté moral. Il en était pas de même des Secrétaires, dont l'un était l'Avocat Drouet,

que tout le monde connaît pour un intrigant et un bavard, l'autre un nommé Roux de Lucerne petit drôle orgueilleux et à beaucoup de prétentions. En affectant toujours de grandes occupations, il me fit repasser plusieurs fois avant que je pus parler à Geymet, qui était Président de cette nombreuse assemblée. Enfin, après bien de disputes, il me délivra le certificat désiré⁵¹ et avec toute sa suffisance, il se trompa encore dans les accidens puisqu'il me déclara Capitaine de la Garde Nationale de Mondovì, d'où j'ai depuis quinze ans changé de résidence. Je trouvai infiniment plus de bonsens dans le perruquier Bosizzio, qui servait en qualité d'Huissier et qui avec un talent naturel avait acquis des connaissances en roulant l'Europe aux services de personnages distingués, tels que Ambassadeurs et Généraux d'Armée. Aussi plaisantais-je avec lui souvent de ces hommes affairés, occupés sans relâche à ne rien faire et à garantir au surplus leur juridiction imaginaire. Je trouvais fort à propos l'anecdote d'un Gardien de Couvent, dont toute juridiction expira au depart de l'âne et du laïque, qui étaient ses seuls subalternes.

Malgré toutes ces chicanes, je ne touchai pas moins mon argent, qui me fut payé en sept petits écus. On me paya d'avance ma route jusqu'à Chambéry.

Puisque j'ai parlé des Piémontais qui se trouvaient à Grenoble, je nommerai encore l'ex-Moine Patriolli de Novara, qui insultait à la misère publique avec son train de luxe et de débauche et le nommé Fusà, mauvais sujet lui-même et d'un caractère fort-caché. Morardo le surnommait fort-bien le *ténébreux*. Ce pauvre Morardo se trouvait dans une extrême détresse. On voyait dans sa physionomie les empreintes du dépérissement. Je regrettais de ne pouvoir le soulager: tout ce que je pouvais faire pour lui, c'était de lui payer quelques tasses de café et quelque verre d'eau de vie: je remplissais ce petit devoir avec la plus grande satisfaction. Malgré son état de misère, Morardo décelait des vues d'une ambition démesurée: aussitôt que le Piémont serait délivré, il se proposait d'être à la tête des affaires. Il ne cessait de m'agacer de donner une liste à Fantoni, qui pouvait tout sur le coeur de Championnet, des individus capables à remplir les premières places. Je donnai bien à Fantoni un mémoire des hommes que je croyais avoir de l'esprit et surtout de la probité, mais il faut que je l'avoue avec franchise, je ne sus jamais me résoudre à y donner une place distinguée à Morardo, d'après sa conduite décriée dans les affaires d'Oneille.

Dans ces entrefaites j'avais reçu une lettre de Bertini, dans laquelle il me chargeait de lui envoyer son habit à Embrun, en le remettant à un roulier dési-

⁵¹ Esso è così concepito: «Grenoble le 19 Fructidor An VII – L'Administration Générale du Piémont certifie à tous ceux qu'il appartiendra que le citoyen Felix Bongioanni, natif et résident en la Commune de Mondovì, Département de la Stura, était et est Capitaine de la Garde Nationale de la dite Commune. En foi de quoi, elle lui délivre le présent certificat pour lui valoir et servir en ce que de besoin. P. Geymet, Président – Roux, secrétaire» [n. d. tr.].

gné. Je ne manquai pas de m'acquitter de la commission, et par bonheur le charretier n'était pas encore parti, lorsque je reçus le contre-ordre, avec l'avis que sous peu de jours il serait lui-même à Grenoble avec Bessone et *Arlequin*, qui était heureusement revenu et avait par là calmé nos inquiétudes sur son compte. Ils arrivèrent en effet, et c'est avec une sensible satisfaction que je les revis. Nous passâmes ensemble des momens agréables et nous dinâmes un matin tous avec Fantoni qui voulut nous payer à dîner chez un traiteur de sa connaissance, lequel nous servit avec propreté en nous donnant jusqu'à des serviettes et des couteaux, chose très rare en France où l'on se dispense fort bien de tout cela.

Nous fûmes tous rendre une visite à Madame Seras, femme du Général qui était parente de Bessone, par rapport à son mari. Bertini et moi nous servions d'interprètes à Bessone et *Arlequin*, qui ne savait pas un mot de français. Je suivis ensuite à cultiver cette maison, composée d'honnête gens. Quoique ils ne paraissent pas fort à son aise, ils ont pourtant beaucoup fait pour soulager les malheureux réfugiés et avec autant plus de bon coeur que le Citoyen Garin, père de Madame Seras, est lui même un patriote fort prononcé.

Dans ces entrefaites, on repandait de flattantes nouvelles sur les succès de l'Armée des Alpes, qui avait à plusieurs reprises menacé Turin, et paraissait vouloir faire sa jonction avec celle d'Italie. On pouvait beaucoup se promettre, d'après les lettres du Général Lequi au Citoyen Jay, qui portaient que bientôt on serait maître de Turin, où la frayeur s'était emparée des aristocrates, qui avaient mis en permance la Bureau des passeports, tandis que l'espoir renaissait dans le coeur du petit nombre des patriotes.

Bessone et *Arlequin* en furent si éblouis, qu'ils se déterminèrent de revenir sur leurs pas et de descendre avec l'Armée en Piémont du côté de Pignérol. C'est en vain que Bertini et moi nous nous evertuâmes à les ramener de leur propos, en leur faisant envisager les dangers et l'imprudence d'une pareille entreprise. Giacca lui même avait suivi d'avance ce parti, et il se trouvait à Guillestre, où Villafallet lui avait procuré une espèce d'occupation.

Le lendemain matin nous déjeunâmes ensemble chez un restaurateur au fond de la Grande Place, où ils étaient logés. Nous plaisantions sur l'habileté incroyable d'*Arlequin* à vider les bouteilles, et nous propositions de lui faire payer d'or-en-avant le vin à part dans le compte. Bessone, qui avait obtenu du Général Championnet la place d'Officier de Santé, me chargea de parler en sa faveur au Médecin Botta, qui devait arriver sous peu de jours de Paris, en qualité de Directeur Général des Hôpitaux. Nous allâmes accompagner nos amis pour une partie de chemin et c'est avec d'autant plus de regret que nous les quittâmes, que nous étions d'avance persuadés des risques auxquels ils furent véritablement exposés, en rentrant dans leur pays.

En attendant, Fantoni tenait toujours dans sa chambre une espèce de Bureau, ou plutôt un point de ralliement pour les patriotes. Il me parlait tou-

jours de se réunir, de concerter ensemble mais, ma foi, tout cela avec tant de mystères, que je n'ai jamais compris quel était son véritable but. Il attendait de jour en jour des patriotes Italiens, qu'il appelait de la première classe. Ils arrivèrent enfin, savoir: les deux frères Mulazzano, dont l'un était Chef de la Police, l'autre Représentant du peuple de Milan, tous les deux charmants garçons et fort-instruits; Guido Corelli, ex marquis; Paul Bandini, Avocat; G. B. Gherardi, Louis Raffa, Joseph Alpi, Louis Macolini, François Fuschini, Dominique Ugolini, tous les huit de Faenza: Thomas Lovatelli, Grégoire Contarini, Joseph Leverri, Gaspard Collina, François Bertozzi, Jerome Ginanni, tous les six de Ravenne; Montanari⁵², Forani, Castelli, Amonaduzzi, tous les quatre de Forlì; auxquels il faut joindre Paoloni, toscan, Représentant du peuple dans la Cisalpine.

Fantoni voulut que nous dînassions un matin tous ensemble. Nous allâmes chez un restarateur au fond de la grande Place, dans un recoin vis-à-vis des piqueurs de pierres, où nous fumes fort bien à un très bas prix. Depuis lors, je n'ai plus quitté cette maison dans tout le temps que je restai à Grenoble. Ma foi je ne savais pas comprendre comment le maître de l'hôtel pouvait se tirer d'affaire en n'exigeant de nous que dix-sept sous par tête et en nous donnant toujours quatre plats, quelquefois cinq ou six et du dessert. Notre partie était composée de dix personnes, tous de Faenza, excepté moi. J'avais occasion de m'étonner de ne rien comprendre à leur jargon; qui, quoique d'une partie d'Italie peu loin de la Toscane, on peu à coup sûr prononcer plus vilain encore que le Piémontais. J'eus occasion de remarquer le bon coeur de Corelli; qui, avec le petit fond qu'il avait, nourrissait trois ou quatre de ses compatriotes.

Cependant tous les projets de Fantoni s'en allèrent en fumée, car ceux d'entre les Italiens, qui avaient plus de bonsens, ne tardèrent pas à s'apercevoir que cet homme était un peu visionnaire, et que lorsqu'on a besoin de pain on ne peut guère songer à la politique. Fantoni parti quelques jours après pour la campagne avec Mr. Jay, dont la femme était allée quelques jours avant à Lyon. J'avais ainsi un peu plus de loisir. Je ne lassai pas cependant de fréquenter la maison Jay, où j'allais voir le Citoyen Coturier, élève du Professeur Jay, et je recevais aussi des gentilleses par la servante *Nanette*, qui étant de Salbertrand près de Suse voyait en moi comme un de ses compatriotes.

J'étais en connaissance aussi avec Madame Salvador, avec laquelle j'allais quelquefois à la promenade, avec Madame Polfranceschi, dont je profitais quelque fois de la conversation, et enfin avec Madame Seras, à laquelle je rendais quelques visites. Un jour que nous causions ensemble, elle me parla avec

⁵² Un Vincenzo e un Antonio Montanari erano condannati nel 1845 in Ravenna per mene politiche liberali a 5 anni di galera ciascuno [n. d. tr.].

une espèce d'intérêt de deux Piémontais qui venaient tout à l'heure de sortir de chez elle, dont l'un était Operti, et l'autre Morardo. Je choisis le moment à propos pour lui parler en faveur de ce dernier, dont l'âge et les circonstances méritaient de la commisération. Je demandai d'elle si on ne pourrait pas le placer dans la maison de quelque honnête citoyen, qui se chargeât de le nourrir. A' mesure que je parlais, je voyais dans Madame Seras des marques d'attendrissement. Elle me promit qu'elle en aurait parlé avec son père et qu'ils auraient tâché d'y pourvoir.

Le jour suivant je rencontrai sur la Place le Citoyen Garin, qui me dit qu'en suite de ce que lui avait dit sa fille, il s'était déterminé de retirer lui même Morardo dans sa maison et qu je n'avais qu'à lui dire de se faire changer de billet de logement. Malheureusement il le rencontra lui le premier, avant que je pus l'en prévenir, et par un plus grand malheur encore Andreoni s'y trouva présent. Morardo pour une espèce de délicatesse et de réserve refusa tout d'abord l'offre de Garin, dont Andreoni ne manqua pas de profiter, en se faisant livrer lui même un billet de logement dans cette maison. Mon étonnement fut extrême lorsque le soir après je le vis tout officieux auprès de Madame Seras, qu'il engagea malgré elle à prendre des leçons de langue Italienne, qu'il s'émancipait d'enseigner à Grenoble avec une impudence incroyable, sans se laisser effrayer par son ignorance et par les mortifications fréquentes qu'il lui arrivait d'essuyer. Je ne fus pas le seul fâché de la pièce qu'on Andreoni venait de jouer: tous les patriotes partagèrent par coeur mon indignation.

Je ne dois pas omettre d'autres honnêtes gens que je connus à Grenoble. Je veux parler du Citoyen Forel et de sa femme, tous les deux très complaisants; et lui, avec les autres qualités, homme d'esprit et écrivain éloquent. D'après les mémoires que Fantoni e Polfranceschi lui fournirent, il dressa ces écrits qui firent tant d'éclat dans le temps et tant de bruit en France, dont le principal est celui qui a pour titre le *Cri de l'Italie*, dans lequel tout le machiavélisme Directorial est dévoilé avec une franchise vraiment républicaine. Forel faisait pension aux Italiens et sa coterie était composée des plus distingués d'entre eux.

Un autre bon patriote, dont je veux parler, c'est le citoyen Carrera militaire éclairé, qui joua un rôle prononcé dans la Révolution, tantôt en Europe, tantôt dans les Indes. Il montrait beaucoup de bienveillance pour moi, et il m'instruisait sur la marche des affaires.

Avant que de partir, le Professeur Jay, me fit jouir d'un spectacle touchant. Je veux parler de la Fête de la Jeunesse, qu'on célébra dans le Temple Décadair, en décernant des prix, à tous les élèves qui s'étaient distingués dans leur genre. La Municipalité et les autres Autorités Civiles et Militaires étaient rangées autour de l'autel de la Patrie, sur lequel étaient déposées toutes les récompenses qu'on devait distribuer. Tous les Professeurs étaient ran-

gés dans des places éminentes, à côté des Fonctionnaires Publics et la jeunesse dans les bancs, qu'elle avait droit d'occuper dans cette journée exclusivement à tout autre. On fit l'ouverture par un discours du Président de la Municipalité et par un autre du Commissaire du Directoire. On vînt ensuite à la lecture de ceux qui avaient mérités les premiers prix. Aussitôt que leur nom avait été prononcé, on les invitait à s'approcher de l'Autel de la Patrie. Dès qu'ils arrivaient, le Président de la Municipalité, le Commissaire Civil et le Professeur de l'élève, lui donnaient l'accolade fraternelle, lui ornaient la tête d'une couronne de fleurs, et lui consignaient le cadeau également enguirlandé de fleurs. Ce cadeau consistait, selon la profession de l'élève, dans un ou plusieurs livres, des planches de desseins et des choses semblables. Oh, qu'il était ravissant de voir ces jeunes vertueux, la rougeur sur le front, percer la foule des spectateurs, empressés d'aller prendre le témoignage de leur mérite! Il en eut un qui remporta le premier prix dans deux genres, dans le dessein et dans les mathématiques. Cela me fit d'autant plus plaisir que c'était un Piémontais, nommé... [omesso] de Voghera. Cet encouragement à la vertu avait lieu également pour les élèves des premières classes que pour les petits enfants, et c'était un spectacle d'autant plus tendre que de voir de petits drôles à quatre ou cinq ans, avec leur air de suffisance, aller cueillir le fruit de leur talent, tandis qu'ils pouvaient à peine grimper les degrés de l'autel et que le Président devait les lever sur ses bras pour les embrasser. On paraissait déceler dans ces jeunes coeurs l'amour de la gloire qui commençait à germer, auxquels ce témoignage d'estime publique servait de puissant aiguillon. Je ne finirais jamais si je dûs rapporter toutes les petites circonstances de cette fête intéressante. Je ne doute nullement que quiconque à du sentiment en partagera les douces sensations qu'elles sont en cas d'inspirer et fera des réflexions en foule sur cette institution sublime et vraiment patriotique.

A' peu près dans ces mêmes jours on célébra plusieurs autres fêtes, savoir les funérailles à la mémoire du malheureux Général Joubert et le commencement de l'an VIII de la République. Tout ce qui tient à l'institution prend à Grenoble le caractère le plus grand et le plus imposant, parce que tout s'y passe avec décence et dignité, et que le peuple généralement y prend le plus grand intérêt. Elle est aussi très-fréquentée chaque jour la lecture des papiers-nouvelles, qu'on fait vers les neuf heures du matin, au Temple Décadair, et aux discussions politiques qu'on y fait le soir.

Toute la France était occupée dans ce temps de la question importante proposée par le Général Jourdan, si on déclarerait la patrie en danger. Le Département de l'Isère, comme tous les plus patriotes de la République, était ouvertement décidé pour l'affirmative. J'eus occasion d'entendre à ce propos des discours fort-énergiques. Il y eut surtout l'Accusateur Public Boissonnet et un Général de Brigade qui parlèrent avec éloquence et avec enthousiasme. On fit une adresse de félicitation au Général Jourdan, pour la démar-

che hardie qu'il venait de faire dans le Corps Législatif; une autre au Général Bernadotte, pour lui témoigner l'estime publique, malgré la destitution arbitraire qu'il venait d'essuyer de la part du Directoire; et la troisième à Robert Lindet, pour la conduite ferme et patriotique qu'il avait constamment gardée pendant les orages révolutionnaires.

Fantoni parla plusieurs fois au Temple Décadaire. La délicatesse avec laquelle il s'énonça en faveur des patriotes Italiens fut applaudie par tout le monde, aussibien que l'énergie de son langage. Mais lorsque dans un autre discours il voulut entrer dans des détails, que ceux de Grenoble croyaient appartenir exclusivement à eux, il ne remporta pas les suffrages universels: son dessein était bon, mais peut-être n'était-il pas à propos. Il projeta de faire une Société de Patriotes de toutes les Professions pour soulager l'humanité dans le besoin. Les hommes même les plus probes, n'aiment à se surcharger d'obligations impérieuses.

Le libraire Falcon monta à la tribune après lui. Il trouva des inexactitudes dans le langage du projet, mais dans le fond c'était la chose même qui ne lui plaisait pas. A' son ordinaire il bavarda longtemps sans rien dire, jusqu'à se rendre importun à l'audience. Tel était le caractère de Falcon: dans le fond il était bon patriote, mais il avait trop de faire le charlatan: lorsqu'il s'empara de la tribune, on ne pouvait plus l'en faire descendre, et c'était presque tous les jours. Quoique du parti terroriste, il portait cependant une grande coiffure, en voulant imiter Robespierre et il se donnait de certains tons. Sa boutique était pour tout le monde: on y lisait les gazettes. J'y passais quelques heures du jour. J'avais commencé à lire les Oeuvres de Voltaire et je voyais toujours disparaître le volume que j'avais commencé. Je m'aperçus que l'idée du maître, quoiqu'il en protestât le contraire, c'était qu'on n'y touchât pas à ses livres.

Revenons un instant aux minutieux détails. En allant voir Fantoni, j'eus le plaisir de faire la connaissance de Madame Dumas, maîtresse de la maison. C'était une jeune femme qui, quoique d'une beauté médiocre, avait cependant un air de caprice et beaucoup de vivacité. Elle était patriote jusqu'à l'enthousiasme et fort bien instruite dans les événemens révolutionnaires et dans la politique, qui peut être à la portée d'une femme. Je reçus d'elle beaucoup de politesses. Elle nous donna quelquefois à Bertini et à moi des petits goûters et des fruits, avec cette simplicité qui caractérise le bon coeur.

A' l'étage inférieur demeurait une jeune demoiselle qui avait des manières fort aimables. Elle était un peu libertine, et je m'en doute beaucoup que... Théodore Lequi, frère du Général, était son galant, pour lequel elle était passionnément amoureuse. Son nom était toujours sur ses lèvres, mais je crois que son coeur était au premier venant, ou plutôt à personne. J'en juge par la facilité que je trouvai en elle. Josephine me témoignait beaucoup d'empressement: j'étais en quelque sorte devenu le dépositaire de ses secrets. Elle s'a-

dressait à moi pour dépêcher son petit courrier. J'aurais bien pu en jouir en l'absence de son amoureux, mais, à l'honnêteté près, j'avais encore d'autres craintes.

A' côté de Madame Dumas demeurait certaine madame Doumaget, qui avait la taille d'un dragon et l'aristocratie d'un Thugut. Elle me pressait toujours d'aller la voir: j'y allai quelquefois pour bienséance. A' ses discours, je compris qu'elle était très-liée avec quelqu'un des ôtages Piémontais qui étaient à Grenoble et qu'on transféra ensuite à Dijon, et particulièrement avec le Marquis Dubourg. Elle lui avait prêté vingt cinq louis, comme il paraissait d'une lettre qu'elle me fit voir, dans laquelle le Marquis lui témoignait bien du regret, ne pouvant lui faire toucher son argent, puisqu'il n'en recevait point de chez lui, et que pour le moment il la priait de vouloir se contenter des intérêts. Il lui marquait enfin que depuis longtemps il était en prison avec les autres ôtages, entassés les uns sur les autres. Tandis que Madame Doumaget s'attendrissait sur le sort de son Marquis, je rêvais à mon tour à mes malheureux amis, livrés aux traitemens les plus barbares et les plus abrutissants. Botta et Roberti⁵³ venaient précisément d'arriver de Paris. J'entendis par eux que Madame Dubourg avait fait tous ses efforts pour obtenir la liberté des ôtages, étant allée exprès à Paris, où elle ne dédaigna point de ramper auprès des Patriotes Piémontais qui s'y trouvaient dans le temps. On convint de s'intéresser à cet égard, pourvu que de son côté elle garantît l'élargissement des patriotes. Elle dit de n'être pas autorisée jusque là, et s'en partit pour Dijon pour recevoir des instructions à cet égard. Mais elle apporta bientôt la réponse qu'à ce prix les ôtages aimaient mieux de garder leurs cachots.

Je fus bien charmé de voir Botta et Roberti. Ils en témoignaient autant à mon égard. J'ai toujours aimé en eux une honnêteté à l'épreuve de tout brigandage révolutionnaire. Ils étaient logés chez un Officier de Santé, où il y avait de belles citoyennes. J'allais quelquefois voir Botta, avec lequel nous causions sur nos revers et sur la manière indigne dont les Italiens étaient traités par les Français. Il y avait longtemps que le Corps Législatif avait décrété des secours pour eux; mais, à réserve des Cisalpins, qui avaient toujours un peu d'argent, les autres étaient sans cesse bercés de vaines espérances, tandis que la plus part d'entre eux croupissaient dans la dernière misère. Les citoyens de Grenoble avaient d'abord montré beaucoup d'empressement à soulager ces malheureux, mais leur nombre croissant de plus en plus et les affaires de la guerre traînant toujours en long, tout sentiment de compassion s'était presque changé en indifférence, et l'habitude de voir des malheureux endurcissait les coeurs encore davantage.

⁵³ Esiste in Barge una ricca Biblioteca dell'Avv. Giulio Robert già Prefetto nel dipartimento del Tanaro al tempo della dominazione francese. Il di lui figlio Giuseppe proseguì ad aumentarla di buoni libri, e possiede bellissimi lavori del Palmieri padre e del Bagetto, celebri paesisti [n. d. tr.].

Ce qu'il y avait de plus affligeant, c'était que toute profession, toute vertu, tout mérite littéraire étaient devenus des trésors inutiles. Combien ai-je vu d'hommes distingués, plongés dans la dernière détresse et dans le plus affreux anéantissement! J'eus par exemple le plaisir de connaître chez Fantoni un respectable vieillard, nommé Poli, homme très savant et jadis Professeur de Droit Canon. Ce brave homme n'avait pas le sou: il était habillé de baracan, comme au mois de Juillet, quoique au milieu des montagnes. Il avait cependant dans son cœur et sur son visage toute la sérénité d'un philosophe.

La meilleure et, j'oserais dire, l'unique ressource des Italiens c'était la musique. Les Français en sont si passionnément perdus que, pour une ariette bien chantée, il prodigueraient tout leur bien. Ainsi y en avait-il plusieurs d'entre les Italiens qui, quoique fort médiocres dans ce genre, gagnaient pourtant leur souper en faisant des aubades et en chantant des chansons par les rues. Andreoni était de ce nombre. Je m'y rendis quelquefois pour curiosité, et c'était vraiment étonnant que de voir, tout de suite que la musique commençait, la foule de peuple par les rues et l'empressement des filles et des femmes aux fenêtres et aux balcons. Tout cela me rappelait à l'idée quelque-uns de mes amis qui excellent dans la musique et qui auraient pu certainement faire leur fortune en France, si la crainte et la paresse ne les eussent déterminés à passer leurs jours malheureusement avilis à la merci des aristocrates.

Quoique j'aie demeuré plus d'un mois à Grenoble, je ne vis cependant pas les trois merveilles du Dauphiné, savoir la fontaine enflammée, la montagne... [omesso] et la Chartreuse. Je n'en raffola pas d'y aller puisque on m'assura que dans les premières raretés il n'y avait que de l'imaginaire et que la Chartreuse de Grenoble venait de perdre tout son prix depuis la Révolution. Il n'y restait que l'emplacement, qui ne valait pas la peine de sept heures de montagnes. J'étais cependant déterminé d'y faire une course, si les pluies continuelles ne m'en eussent empêché. Si je dois en juger par quelques tableaux, que le citoyen Jay en avait retirés pour orner le Museum Public de Peinture, il n'y avait pas même dans les beaux temps rien d'extraordinaire.

Il faut dire que tout ce qui tient au bon goût et à ce qu'on appelle les beaux-arts est absolument étranger à la France. On m'assûrait qu'il y avait à Grenoble dans quelques Eglises des tableaux de mérite: mais tout cela a maintenant disparu. Il n'y a plus qu'une seule Église ouverte à Grenoble. On peut dire que le culte y est nul tout à fait, puisque la plupart ne s'en soucient nullement: ceux qu'on compte parmi les dévots, ne fréquentent pas davantage l'Eglise, qu'ils croient profanée par les prêtres sermentés. Quant à moi je ne pus jamais m'apercevoir qu'il y eût du Clergé dans la ville. Il m'arriva cependant de parler à un joli Monsieur tout monté en perruque et en habit séculier, qui me dit qu'il avait été Carme. Je le fuyais comme la pluie, car il se rendait insupportable toutes les fois qu'il pouvait m'attraper à parler la-

tin: je m'en déchargeais en l'adressant à Morardo, qui ne savait pas du tout le Français. Je me promenais un jour avec Bertini du côté du fauxbourg St. Laurent, lors que nous vîmes un petit homme, habillé presque comme un abbé en habit de campagne, qu'on nous dit être l'Évêque Constitutionnel ⁵⁴. Il demeurait dans ces environs, sa vie était tout-à-fait privée et personne n'y faisait la moindre attention. Car, il faut le répéter, la religion est absolument nulle à Grenoble et renvoyée au nombre des folies. Dans tout le temps que j'y demeurais, je ne pus pas m'apercevoir d'un seul jour de dimanche, et, au contraire, on chôme scrupuleusement les Décades.

J'étais logé dans une maison de dévots, qui cependant ne paraissaient pas plus que les autres à l'Église. Il se peut qu'ils aient des chapelles particulières. Il y avait une vieille servante dans la maison, qui me faisait sans cesse des sermons de mystique. Comme j'avais la patience de l'entendre, elle marquait en retour un grand intérêt à mon égard. Elle m'offrait toujours du souper et du déjeuner, mais ce n'était pas dans mon caractère de profiter des offres d'une servante à l'insu de ses maîtres qui, à réserve de quelques petits verres d'eau de vie que j'acceptais par bienséance, ne me prodiguèrent pas de politesses. Ils paraissaient cependant très-contents de moi, puisque je ne leur causais pas le moindre embarras et que je me retirais le soir de bonne heure. Ils fesaient souvent ribote chez eux, qui consistait à se manger un morceau de gigot et un peu de salade, en avalant quelques verres d'eau-de-vie, et en chantant avec une voix propre à déchirer les oreilles. On me pressa un soir de chanter moi même: je m'en excusa poliment, ne voulant les tirer de leur idée commune que tous les Italiens ont une belle voix et qu'ils se connaissent fort bien en musique. Ils avaient vraiment choisi leur homme!... Leurs festins finissaient par le jeu du *dominò*, autour duquel ils restaient jusqu'à minuit avec un acharnement marqué, tandis que Madame commençait à aller se coucher. C'était une jeune femme maigre, taciturne et dont la physionomie décélait un tempérament phlégmatique. Elle se prenait le soin de mon linge, qu'elle me faisait fort bien blanchir, sans pourtant pas me faire le moindre agrément. Mais c'est assez parlé de ces niaiseries. De mon côté je n'oubiais pas les moindres devoirs de la bienséance, pas même l'étenne à la fille, malgré ma situation et l'usage des autres réfugiés.

En attendant, tout le monde était occupé des prétendus succès de l'Armée d'Italie. Les Français étaient descendus à Suse et ils avaient poussé leur avampostes jusqu'à Rivoli. Une autre colonne avait occupé Pignerol et s'était avancée jusqu'à Vigone et à Cavour. On se promettait des victoires plus éclatantes encore du côté de Coni et de Mondovì, où Championnet se proposait d'établir son quartier général.

⁵⁴ Era allora Vescovo dell'Isera, Reymond [n. d. tr.].

Fantoni, qui était décidé de le suivre, me pressait dans tous les sens, pour que je fusse de la partie. J'avais formé des desseins tout-à-fait opposés. J'étais si persuadé de mes calculs sur les opérations militaires, que je ne me laissai pas même éblouir et ébranler par les lettres flatteuses de mon frère Joseph, qui m'écrivait de Nice que nous aurions pu au plutôt rentrer dans notre patrie. A' cela près, j'avais encore de plus fortes raisons pour ne me porter sur les frontières. Fantoni, qui souhaitait ardemment que je changeasse d'avis, renouvela son attaque chez le citoyen Jay en présence du citoyen Salvador. Le peintre Jay s'évertua de me persuader par tous les moyens, jusqu'à me dire que c'était la dernière des lâchetés que de ne vouloir coopérer à la délivrance de son pays. Il m'étalait en même temps tous les sacrifices que lui le premier avait fait pour la cause de la liberté. Salvador étayait son opinion et me disait que bientôt tous les Italiens allaient prendre les armes et que peut-être aurais-je moi le seul à demeurer dans l'indifférence.

Me voyant poussé à bout, je déclarai tout ouvertement que, puisque les Français m'avaient ravi ma patrie, mon repos et ma fortune, je ne voulais pas, pour comble de ressources, livrer ma réputation à leur brigandage: que malgré toutes les illusions, j'étais profondément persuadé que les Français n'allaient commettre que des ravages, auxquels je ne voulais nullement partager, puisqu'on n'aurait pas manqué d'en rejeter tout le crime sur les patriotes qui auraient été assez insensés pour se mêler à leurs exploits; qu'après tout, j'avais laissé à Mondovì une mère et une famille, dont la sécurité m'était précieuse. Je finissais pour ignorer tous les prétendus sacrifices que le citoyen Jay avait pu faire pour la cause de la liberté; quant à moi je n'y voyais que des agrémens, puisque sans la Révolution, il n'aurait eu sans doute la place de Professeur aux Ecoles Centrales.

Tout le monde demeura muet à mon discours, auquel j'avais mêlé de la humeur. Je pris définitivement mon parti de suivre ma route sur Chambéry. Bertini se détermina à être mon compagnon de voyage. Fantoni devait partir sous peu de jour avec le Général de Brigade Mallet, homme très honnête et d'un caractère fort-doux. Il se proposait de passer par Embrun. Je lui fis une lettre de recommandation pour le Citoyen Deville de Guillestre, pour qu'il pût leur donner les guides et les renseignemens nécessaires pour suivre leur route sur Coni. Il me donna à son tour deux lettres, dont l'une pour le Citoyen André Amar de Barreau [Barraux], ex Conventionnel et l'autre pour le Citoyen Chabert, Procureur et Défenseur Officiels à Chambéry.

J'avais arrêté mon départ pour le lendemain. J'étais déjà muni de mes papiers. J'avais même porté le bon du Commissaire chez l'équipier, qui me donnait un *collier* avec un autre Officier et m'attendait le matin de bonne heure. Fantoni me gronda de mon empressement, puisque, disait-il, il devait encore me parler de quelque chose importante. J'attermoyai donc mon départ au jour suivant: mais l'équipier, qui par mon manque n'était plus obligé à me

fournir, n'avait plus de voiture, pas même pour le transport de mes effets, et il me fallait encore attendre. Ce qui me fâcha encore davantage c'est que la prétendue conférence de Fantoni se réduisait à rien.

Après deux jours d'attente, l'équipier m'avertit enfin de me trouver le lendemain à un heure marqué au faubourg St. Laurent, où j'aurais pu remettre mon portemanteau à son charretier. Je ne manquai pas au rendez-vous: Bertini et moi nous attendîmes plus de deux heures. Nous nous étions d'avance prémunis par un bon déjeuner pour le départ; nos effets étaient déjà sur le collier, lorsque le charretier prit d'une main avec un ton brusque notre paquet qu'il jeta au milieu de la rue, et de l'autre main il fouetta ses chevaux sans autres complimens. Nous restâmes interdits, chagrins et indignés. Il nous fallut revenir sur nos pas. Mais à quelque chose malheur est bon, car tout de suite la pluie vint à verse et elle dura tout ce jour et la nuit suivante. Je porta mes plaintes à l'équipier qui s'en montra étonné: malgré tout il n'était pas méchant. Il me promit que le lendemain je serais parti à quelque prix que ce fût. Il me tint sa parole.

L'embarras était que j'avais déjà quitté mon logement et que j'avais mis Overti à ma place. Madame Doumaget s'offrit de me donner un lit. J'en profitai. Le soir je fus avec Bertini faire mes adieux à Madame Dumas: elle nous donna à goûter. Madame Doumaget m'attendait à son tour à souper: ainsi menageais-je mon appetit, quoique je n'eusse fait que le déjeuner de matin. Bertini en fut dupe, en voulant suivre mon exemple: mais je me gardai bien de lui dire que j'allais chez la Doumaget. La diversité d'opinions avait engendré entre eux de l'anthipatie.

Je quittai Fantoni, en lui laissant entrevoir que nous nous serions vus encore avant le départ. Mais dans le même temps j'avais donné le rendez-vous à Bertini, pour se trouver au Café, à six heures du matin.

Madame Doumaget m'attendait pour le souper. Elle me combla de politesses. Il y avait chez elle un autre étranger, et Madame Forel que je ne reconnus pas au premier abord. Avec cela le repas, selon l'usage des Français, fut très frugal: un morceau de rôti, quelques haricots, de la salade et des fruits, voila leur festin. Elle voulut me céder sa chambre: j'y étais fort bien, mais je m'aperçus trop tard de n'avoir pas assez de couverture. Aussi dormis-je très peu et je me levai de bon matin.

III – *Mon départ pour le département du Mont-Blanc, et mon arrivée à Chambéry*

9 Vendémiaire, An VIII

J'avais beau attendre Monsieur Bertini sur la place de Grenoble: il n'arrivait jamais. Voyant que la journée était claire, j'avais devancé l'heure marquée, et j'étais depuis trois heures dans l'attente dont il n'y a rien de si pénible. Aussi m'impatients-je, je m'en plaignais et j'en demandais compte à tout le monde, ne sachant la maison de son logement, mais personne ne m'en savait rendre raison. Je connaissais son caractère paresseux et sans soucei et je m'en doutais nullement que tandis que je chevrotais sur la place, lui ne fût tranquille à se caliner dans son lit.

Fatigué enfin de ma patience, j'avais pris le parti de m'en aller tout seul, en laissant la commission à Morardo de lui faire mes reproches. Je m'étais d'avance muni d'un bâton qui me coûta quinze sous et que je garde encore à présent comme le fidèle compagnon de mes vicissitudes. Je venais de perdre celui dont la Curé de Paysana m'avait fait un cadeau, et que la petite de Madame Salvador, par une espèce de caprice, m'avait jeté en bas des bastions, un jour que nous nous promenions dans le parc.

Regrettant, au milieu de ma colère, d'abandonner ainsi mon camarade, je voulus encore faire un essai: c'était de voir si par hasard il était chez Fantoni. Je le trouvai en effet sur la Place de l'Evêché, qu'il en revenait. On peut s'imaginer mon ressentiment: mais lui de son côté croyait encore avoir raison, puisque, disait-il, j'avais promis à Fantoni de lui aller faire mes adieux. Mais il n'était pas moins vrai que je lui avais donné le rendez-vous sur la place.

Nous nous boudâmes réciproquement jusqu'à la fin du fauxbourg St. Laurent. Il fallut enfin faire la paix et se faire bonne compagnie. J'achetai des fruits pour notre déjeuner: j'engageai à son tour mon camarade à prendre du pain. Je ne connus jamais à cet âge personne dominée d'une avarice aussi mi-

nutieuse, tel que Bertini; et c'était exprès pour déraciner en lui ce vice insupportable, que j'exigeois une parfaite égalité de partage dans l'argent, quoique lui plutôt que dépenser un sou aurait mieux de crever de faim, en m'opposant qu'il n'avait pas l'habitude de déjeuner.

Après bien de jours d'une horrible pluie, nous avions une journée brillante et délicieuse. La campagne dans son déclin étalait encore plus pompeusement ces dernières ressources. Le raisin commençait à mûrir, et nous nous permettions de petits larcins dans les vignobles: nous pouvions à juste titre les appeler de ce nom, puisque l'un d'entre nous restait toujours de sentinelle sur la route, pour pouvoir effectuer notre vol impunément. Ces grappes, quoique aigrées et de mauvaise qualité, nous devenaient cependant délicieuses par l'industrie dont nous les avions acquises. Nous n'épargnions pas non plus les noix, dont c'était précisément le temps de la récolte; et de cette manière le chemin s'abregeoit sous nos pas et les incommodités de la route disparaissaient devant nous. Nous étions toujours au milieu des montagnes, quoiqu'elles se montrassent à une plus grande distance décorées de variations et de chutes d'eau, qui rendaient la perspective d'autant plus agréable.

Avant que de partir de Grenoble, nous avions entendu confusément le bruit d'une victoire éclatante remportée par le Général Massena dans la Suisse, aux environs de Zurich. Nous rencontrâmes par route un Officier d'Artillerie à cheval avec l'uniforme piémontaise. Nous reconnaissant au langage, il nous salua lui le premier: nous causâmes quelques instans ensemble. C'était Mr. Capello, dont Bertini avait quelque connaissance. Il venait de la Grande Armée du Rhin, pour se rendre à celle d'Italie. Nous fûmes étonnés et très fâchés d'entendre qu'il ignorait absolument les succès de Massena près de Zurich et nous croyons déjà que ce serait une nouvelle controuvée.

A' deux heures après midi nous arrivâmes à Bussièrès. Le charretier qui portait notre équipage y arriva précisément quelque momens après. Il avait conduit sur son collier deux officiers qui se rendaient à Genève, très honnêtes garçons avec lesquels nous fîmes une liaison très-étroite. Sans même savoir à qui appartenait, ils avaient eu un soin particulier de notre paquet.

Nous avions d'avance ordonné le dîner; car, malgré tout notre déjeuner et nos larcins de fruits, nous n'avions pas moins un appetit très pétillant. Nous fûmes surtout satisfait du bon beurre frais dont on nous servit; mais le repas nous coûta fort cher, car c'est l'usage en France de vous bien triller sur la route.

Ayant à me présenter à la Municipalité, je mis mon habit d'uniforme. Malgré cela, je ne pus rien obtenir, puisque la continuation de route était datée du mois de Fructidor, et on venait de présenter les livres de l'année échue. Peut s'en fallût qu'on me prit encore en faute, puisque disait-on, étant militaire Italien, je devais me rendre à Lyon, et ce n'était pas là la route. Je m'en tirai à la mieux sans prétendre d'eux davantage.

En revenant à l'hôtel, je fus reconnu par un Piémontais qui travaillait au rétablissement de la route. Il était lui aussi réfugié et, ma foi, je le regardais comme plus heureux que moi, puisque avec ses bras il était en état de se gagner la vie, ayant un état indépendant de la fortune et des hommes: au contraire, avec toute la doctrine et toutes les plus belles connaissances du monde, on n'est jamais qu'un malheureux lorsque l'argent vous manque, duquel ordinairement elles empruntent leur éclat, s'il ne se présentent pas de circonstances favorables pour en faire usage, si l'on ne trouve pas de proneurs et de protecteurs et surtout si l'on n'a pas appris l'art de se faire valoir. Cela est d'autant plus nécessaire en France, où il importe plus d'être charlatan qu'habile, et où pour acquérir du crédit il faut trancher du capable dans tous les genres. Le vrai talent n'y fait point fortune et la modestie y est la vertu des sots...

Mais revenons à nous. Faute de continuation de route, je n'avais plus le moyen de faire transporter mes effets, si ces braves officiers, que j'ai nommés ci-dessus, ne se fussent offerts de faire charger à leur compte nos paquets et de les faire passer comme appartenant à eux. Nous suivîmes donc doucement notre route, car il n'y avait qu'une promenade pour aller jusqu'à Barreau, où nous comptions de loger. C'est dans ce village que demeurait le Citoyen Amar; qui, après avoir occupé les places les plus éminentes de la République, et avoir été en 1795 Membre du Comité de Sûreté Générale, était bienheureux de pouvoir vivre dans une tranquille retraite, ignoré de tout le monde.

La lettre que Fantoni m'avait donné pour lui, parlait particulièrement de moi, et ne faisait que nommer Bertini, qui ne savait pas même quel personnage était cet Amar, auquel nous allions nous présenter. D'après l'instruction que j'en avais reçu, je me gardai bien de l'éclaircir sur ce point: je l'assurai seulement que nous aurions été fort bien accueillis. Il s'agissait de trouver la maison sans faire beaucoup de bruit dans le village; puisque cet homme, après les sanglantes vicissitudes dont son parti fut accablé, était devenu, avec raison, bien circonspect. Je trouvai son logement d'après les renseignements que j'en avais reçu de Fantoni et je n'eus occasion que de demander sa porte de rue à une vieille femme.

Aussitôt que je présentai la lettre au citoyen Amar, il demanda qui c'était Bongioanni entre nous deux, et il commença à me distinguer particulièrement. Il nous fit porter de l'eau-de-vie et du rafraîchissement et il nous dit tout de suite que nous resterions à souper avec lui; quoique il ne fut pas dans le cas de nous donner des lits, mais que pour cela nous serions allés ensemble à la Municipalité. La conversation était tout-à-fait domestique: il y avait sa mère, sa femme et son frère, par lesquels nous reçûmes bien de politesses. Nous avions commencé à parler des affaires, et peut-être le citoyen Amar s'engageait-il trop en avant, lorsque, selon l'instruction que j'avais eu, je lui pressai la main en allongeant le doigt. Il me comprit tout de suite et nous sortîmes ensemble.

Malgré l'équivoque de la route et que Bertini ne jouît point du privilège militaire, il nous fit donner deux billets de logement. Le mien était tout près de sa maison, chez d'honnêtes gens qui me donnèrent un bon lit. Bertini était allé porter le sien, et je choisis cet instant pour avertir le citoyen Amar de ne tout dire en sa présence; puisque, quoique Républicain, il y avait cependant bien de choses qui n'étaient pas à sa portée. Il me dit qu'il m'avait tout de suite compris: il nous avertit à son tour de ne parler à table que de choses indifférentes, puisqu'il avait chez lui la femme d'un Général prisonnier, qui était beaucoup aristocrate.

On nous servit d'un repas fort-bien assaisonné. Il n'y avait point de luxe, mais beaucoup de propreté. Bertini avait les yeux fixés sur Madame la Générale, qui était vraiment une belle femme dans toute l'étendue du terme, une taille avantageuse, de beaux yeux noirs qui donnaient un éclat avantageux à la blancheur de son teint, une bouche riante et un maintien digniteux. Elle ne dit pas quatre paroles dans toute la soirée, mais elle ne paraissait pas indifférente vis-à-vis de Bertini. J'étais à mon tour occupé à causer avec le frère du citoyen Amar⁵⁵, qui avait la fureur de parler de littérature et qui ne me paraissait pas fort savant. Son frère me dit à l'oreille que c'était un bonhomme.

Tout le monde s'étant éloigné, je fis encore un peu de conférence avec ce dernier. Il me dit de le venir trouver le lendemain, aussitôt que je serais levé, et que nous aurions causé plus à notre aise. Je ne manquai pas de m'y rendre. Nous nous enfermâmes dans son cabinet, et j'entendis par lui bien de choses importantes. J'appris à bien connaître la révolution Française et les hommes qui y avaient figuré et à calculer sur les événemens à venir. Un homme qui avait joué un rôle si distingué était bien dans le cas de donner d'utiles leçons. Il me fit voir ensuite un ouvrage autour duquel il travaillait, et qu'il se proposait de publier si les affaires eussent pris une tournure de son goût. Le sujet en était *l'Amélioration de l'Homme Social*. J'y découvris des vues philosophiques et surtout beaucoup d'ordre et de netteté.

Le temps nous passait, sans nous appercevoir que Bertini devait nous attendre. Il y avait vraiment plus d'une heure qu'il s'était rendu à la maison. Comme nous nous propositions de partir, on nous avait apprêté un déjeuner bien abondant. Il y avait le bon appetit de notre côté et la cordialité de la leur, qui en formaient l'assaisonnement. Je faisais une remarque qui était bien honorable à un fonctionnaire public: c'était que la maison d'Amar n'était ni luxe, ni richesses, et lui cependant avait manié, dans le temps, toutes les res-

⁵⁵ Conservatore della Biblioteca Mazarin a Parigi, Professore d'Umanità al Liceo Napoleone. Sono citati dal *Dictionnaire des girouettes* i suoi esametri latini a Bonaparte nel 1811, e la sua prosa espiatoria al Re nel *Mercur* del febbraio 1815. Sotto il Re fu Conservatore aggiunto alla Biblioteca Mazarino e professore di 3.a retorica al Liceo Enrico IV [n. d. tr.].

sources de la France. La mère me disait que, lorsqu'il était Représentant à Paris, il en coûtait encore plus de mille francs à la maison.

En sortant, nous nous vîmes en face la forteresse de Barreau, qui appartenait ci-devant au Roi de Sardaigne et était sur les frontières de la Savoie: citadelle vraiment pitoyable et risible tant par rapport à sa faiblesse qu'à sa position. Je ne savais absolument comprendre à quoi bon on avait bâti dans cet endroit une place forte⁵⁶.

Le citoyen Amar vint nous accompagner pour une bonne heure de chemin. Il prit congé de nous par des témoignages répétés de la plus grande amitié: il nous fit promettre de faire quelques courses chez lui de Chambéry, d'où il n'y avait que trois heures de chemin et, à moi particulièrement, de lui écrire ce qui se passait, mais d'envoyer les lettres par quelques personnes de confiance et jamais par la poste. Bertini, qui ignorait la qualité du personnage, ne savait pas comprendre comment dans un aussi petit village, nous eussions trouvé un homme si accompli et si savant. Comme il importait qu'il n'en parlât à personne, je lui dis seulement que c'était un des Thermidorisés, sur le compte duquel il fallait garder le silence.

Cependant nous étions entrés sur le Département du Mont-Blanc. Nous étions environnés d'agréables perspectives et de vallons délicieux, qui faisaient un charmant contraste avec l'horreur de ces montagnes. Je ne vis jamais d'endroits plus pittoresques. Nous trouvâmes par route nos deux officiers qui avaient eu bien de la peine à faire passer notre équipage, puisque le charretier, qui était le même qui était venu de Grenoble et auquel il fallait payer quelque chose, se refusait de le charger. Nous trouvâmes aussi un Piémontais, maître-tailleur, réfugié en France, qui nous donna des détails sur les brigandages commis par les Français du côté de Pignerol, où lui même s'était trouvé. La ville de Chambéry commençait à paraître, et les charmans côteaux qui la bordent nous en faisaient concevoir une idée fort avantageuse. Le fauxbourg du Reclus surtout se présentait dans une perspective agréable: on voyait dessus le chemin de Genève, continué au long des vignobles et des treilles parés des trésors de l'automne. En entrant dans le fauxbourg Monmeilan, nous commencâmes pour voir les ruines d'un Couvent démolì. Plus loin on voyait des Eglises rasées, dont on avait formé des magasins, des écuries, des remises. Toute cette partie de la ville a beaucoup de ressemblance avec le fauxbourg de *Breo* à Mondovì. La différence consiste dans une meilleure propreté et dans un plus grand commerce. Ce qu'on appelle la *place* n'est proprement qu'une grande rue, une partie de laquelle est défigurée par des échoppes que forment des boutiques de bijoutiers. On y a pratiqué ce qu'on appelle la *Rue Couverte*.

⁵⁶ Nel 1821 invece, da questo forte, per segrete mene rivoluzionarie fra l'ambasciatore di Francia a Torino e Andezeno, governatore di Chambéry, vennero trasportati in Savoia, per servire al Santarosa, 5 mila fucili con danaro e presidio [n. d. tr.].

Nous dinâmes à un hotel sur la place, où nous fûmes mal servis et bien trillés. Le patriote Ugolini di Faenza vint nous y trouver. Il avait roulé à Genève, en Suisse, et jusqu'aux positions de l'Armée du Rhin. Lorsqu'il partit de Grenoble, il m'avait demandé une lettre pour Turin, se promettant que l'Armée Française y descendrait bientôt. Je lui en avais donné deux, l'une pour mon frère et l'autre pour l'ami Derossi. Il était maintenant dans une disette totale, déchiré, délabré et sans ressources. Comme il paraissait convoiter notre dîner, je le priai de prendre un morceau avec nous, et son appetit ne pouvait absolument tromper sur son besoin.

Nous allâmes ensuite parcourir la Ville. Il n'en faut pas beaucoup, car elle est fort petite et elle n'est pas belle; on ne voyait de tout côté que des décombres d'églises démolies et des couvens abattus. C'étaient là les exploits du Commissaire Albit⁵⁷, qui en 1793 maîrrisait ce malheureux Département. J'allais ensuite à la Municipalité demander un billet de logement. On m'en donna un au fauxbourg *Reclus*. Comme on m'avait placé dans une auberge, où l'on me destinait une chambre malpropre, je retournai réclamer à la Municipalité, en disant qu'ayant à écrire, il ne m'était nullement possible de loger dans une chambre au petit jour.

On me fit donc un autre billet chez un imprimeur nommé Cleaz, qui loge dans la Rue Vérité, derrière la grande Place. Je m'aperçus aussitôt que j'étais logé chez de braves gens, et quoique la chambre ne fût pas bien bonne, tout embarrassée qu'elle était d'utensils et d'instrumens d'imprimerie, et que le lit surtout fût fort dur, je passai cependant sur tout cela, espérant que je serais en bonne compagnie. Mes hôtes me faisaient des excuses sur l'embarras de la chambre, et surtout sur le torche de la presse, qui était à côté de mon lit. «Ah, je connais fort bien cette machine – lui repondis-je – et plutôt à Dieu que je ne la connusse pas tant; cela m'épargnerait bien de malheurs!».

Le soir, étant sous les arcades, c'est à dire sur la Rue Couverte, je vois un homme qu'il me paraissait de connaître. Quoique ce fût de nuit, lui même me reconnut à la demarche et il courut m'embrasser. C'était Ghion, patriote et fabricant de bas à Turin⁵⁸. Quel a été notre plaisir, en nous revoyant depuis tant de malheurs! Je me rappelais que la dernière fois que nous nous vîmes, il m'exhorta de ne pas aller à Mondovì, et moi à mon tour je le persuadais de ne pas aller à Pignerol. Il y avait de la prévoyance d'un côté et d'autre, car tous les deux endroits étaient dangereux. Ghion me croyait assassiné dans les sanglantes affaires de Mondovì.

⁵⁷ Fu Albit che fece arrestare Populus a Bourg, di ritorno da Parigi dove era andato ad accusare i Commissari Amar e Merlin, e lo mandò a morire sul patibolo [n. d. tr.].

⁵⁸ Un Giuseppe Ghione, Torinese, fu tra gli arrestati in Asti, dall'Uffiziale austriaco Ferri, nel luglio 1797, alla caduta della Repubblica Astese. Nell'ottobre fu compreso nell'amnistia, ma rimesso al Senato per porto d'armi proibite [n. d. tr.].

Nous allâmes au Café, où je vis le Médecin Bajnotti et Rulfi et le nommé Bianco, ex Moine Mathurin. J'avais été chez Chabert, pour remettre la lettre de Fantoni, et une autre du citoyen Amar, qui contenait aussi une recommandation en ma faveur. Mais le Procureur Chabert était en campagne. Je cherchai de Duphour, avec lequel j'étais lié depuis long temps, et il était en campagne. De tous les autres Savoyards, que j'ai connus au Collège des Provinces, personne n'était à Chambéry.

En causant avec le citoyen Cleaz, je lui manifestai le désir d'aller voir les Charmettes, maison de campagne rendue célèbre par le séjour de J. J. Rousseau⁵⁹. Nous prîmes l'appointement [*sic*] pour le lendemain après diner. J'en avertis Bertini, qui vint nous trouver à la maison. Nous y arrivâmes bientôt, car elle n'est pas à une demi-heure de la ville. Aussitôt qu'on est sorti des murailles qui entourent des jardins, on entre dans un vallon, qui est couvert à midi, au milieu duquel coule un rigole ou petit ruisseau entre des cailloux et des arbres. La maison habitée par Jean Jacques se trouve précisément au fond du vallon, dans une position pas tout-à-fait favorable. A' côté d'elle il y a un petit bois de chataigniers, en haut la montagne et une vigne qui s'étend du côté de couchant et qui finit par un petit jardin potager, qui est tout près de la maison. La construction en est fort simple, et elle paraît encore avoir été améliorée, puisqu'on y reconnaît les marques de récent bâtiment.

Je songeais tout à la fois aux aventures du grand homme qui l'habitait et jusqu'à ses moindres occupations; à ses déjeuners champêtres, à ses pigeons, à ses amours ridicules et à ses jeux folâtres, qui m'intéressaient également que ses études sur la méthaphysique, sur la géometrie et sur l'algèbre, non plus que le commencement de ses angoisses et de sa pénible maladie.

J'aurais désiré d'entrer dans l'intérieur de cet habitacle intéressant, qui appartient à présent à la maison de l'ex Baron Truchet ou plutôt à son beau-frère. Nous appercevant qu'il y avait du monde dedans, nous nous permîmes de frapper à la porte et, pour toute reponse, je vis qu'on s'empressait de barricader les fenêtres. Il y avait encore, disait-on, dans la grange une très-vieille femme qui avait connu Rousseau. J'en cherchai envain, et je ne trouvai qu'une folle au fond d'une écurie, de la quelle nous ne pûmes tirer une reponse satisfaisante.

Je me bornai donc à contempler encore le dehors, et à lire l'inscription qu'on a placée au dessus de la porte: elle est conçue en ces terms:

Reducit par Jean-Jacques habité
Tu me rappelles son génie,
Sa retraite et sa fierté,
Ses malheurs et sa folie!

⁵⁹ Raymond scrisse la *Description des Charmettes*, specie di Guida pei Viaggiatori [*n. d. tr.*].

A' la glorie, à la verité
Il osa consacrer sa vie;
Il fut toujours persécuté
Ou par lui même ou par l'envie!

Depuis la Révolution on a placé au devant de la maison un grand arbre de la liberté, surmonté d'un bonnet, qui paraît de fort loin.

Contents, mais non pas rassasiés d'objets intéressants, le citoyen Cleaz nous fit tourner à droite et revenir dans la ville en côtoyant la colline. Considérée de ce côté, la maison de Rousseau a beaucoup de ressemblance à la maison des campagne de Pères Missionnaires à Mondovì, qu'on appelle la Vignola, avec cette différence que la première est dans un endroit infiniment plus sauvage. On decouvre très en bas du vallon une rivière ou plutôt une ravine qui présente un tableau pittoresque. A' mesure que nous nous avançons, la ville de Chambéry se présentait plus distinctement devant nous. Elle est portée précisément au fond d'une vallée: le charmant des environs qui l'entourent recoit un plus grand éclat par l'horreur des montagnes qui l'environnent. C'est du côté de Monmeillan qu'on decouvre une plaine un peu plus suivie. On decouvre aussi, au dessous du chemin de Genève, une vallée fort fertile et bien boisée: elle est couverte de petites maisons de campagne.

Puisque nous avions commencé à voir ce qui rappelait la mémoire de J. J. Rousseau, le citoyen Cleaz nous indiqua encore la maison de Madame de Warens⁶⁰, qui est postée dans le plus vilain recoin de la ville, et n'est plus qu'une vieille mesure, dégradée encore davantage par le temps. Une fontaine qui est à côté, au lieu de lui donner de l'agrément, inspire un air de tristesse et d'humidité. Malgré celà, il me paraît qu'on aurait dû honorer à préférence cette rue du nom de Rousseau, que l'autre, qui avec les accidens du grand homme n'a point de rapport.

Le Citoyen Cleaz alla pour ses affaires, et Bertini et moi, nous allâmes visiter le Chateau, ou plutôt ses décombres. Dégradé par le Commissaire Albit, il finit pour être ravagé par les flammes. C'était le palais des Ducs de Savoye. L'Eglise qui est a côté porte toutes les empreintes du vandalisme. Il n'y a que le jardin ou, pour mieux dire, le parc qui ait été respecté par la fureur révolutionnaire⁶¹.

Le soir nous fûmes au Théâtre, qui est précisément bâti sur le goût de celui de *Carignano* à Turin, mais beaucoup plus petit et infiniment moins

⁶⁰ Doppet di Chambéry pubblicò nel 1785 a Parigi e Ginevra i *Mémoires de M.me de Warens* [*n. d. tr.*].

⁶¹ Il Castello di Ciambèri, ricostrutto nel 1775 (dopo l'incendio Spagnuolo) su disegno del Piacenza di Torino, pei matrimonio di Madama Clotilde di Francia col Principe di Piemonte, fu preda delle fiamme nel dicembre 1798, e tutte le carte della Amministrazione Centrale e della Commissione Amministrativa degli Allobrogi ne furono incenerite [*n. d. tr.*].

orné. C'est assez pour Chambéry. On jouait les pièces des *Visitandines* et des *Petits Savoyards*, avec une telle grâce et de tels agréments, que j'en fus très enchanté. Depuis plusieurs mois de tristesse et de sombres chagrins, je lâchais la bonde à une joie innocente et à un épanchement de cœur si sincère, qu'il m'arrachait les larmes. J'ai éprouvé peu de sensations aussi douce en ma vie. Bertini en était également affecté que moi: c'était la première fois que j'assistais au théâtre français. Mais il y avait avec nous le Père Bianco, ex-Mathurin, qui donnait dans des éclats de rire si grossièrement tournés, qu'il nous couvrait tout à la fois de honte et d'ennui. C'est envain que nous l'avertissions de modérer sa sottise.

Souhaitant de vivre à peu de frais, ce même Bianco nous conduisit chez un traiteur; où, avec dissept sous, nous avions une soupe, deux plats et du dessert. C'était le même endroit où la Municipalité de la ville fournissait la table à un certain nombre de patriotes. On s'est fatigué d'une telle générosité, d'après de ce qu'on dit des abus et des bassesses commis par ces derniers.

Après quelques jours Duphour vint de la campagne. J'eus le plaisir de l'embrasser. Il me traita bien en ami, mais non pas avec cette distinction à laquelle je m'attendais d'après notre ancienne connaissance. J'allais deux ou trois fois à la promenade avec lui: nous causâmes des vicissitudes passées et surtout de sa détention aux prisons du Sénat et à celles du Château d'Ivrée. Il me peignait de telles souffrances qui faisaient frémir la nature. Il me donna un matin à dîner chez son restaurateur, sans même inviter ma compagnie. Il me paya une fois du café et voilà tous les agréments que j'ai recus.

Je me proposais de faire une course à Genève avec Bertini. J'obtins pour cela un prolongement de route, mais avec la simple nourriture, sans indemnités. Nous attendions une belle journée pour partir, car il ne cessait de pleuvoir, et pour cela Chambéry est surtout favorable. Dans ces entrefaites je vis deux jeunes hommes dernièrement échappés du Piémont dont l'un était garçon négociant, et l'autre clerc de procureur. Ce dernier me donna des nouvelles de mes frères et de renseignements sur la position actuelle du pays.

L'hasard m'avait fait connaître une certaine Madame Maillan Piémontaise. J'étais un soir avec le Professeur Fava⁶²: elle s'adressa à lui pour quelques affaires; nous l'accompagnâmes à la maison. J'entendis qu'elle était piémontaise, et ce qui est plus, originaire de Mondovì, étant soeur de Madame Brunet, que je connais beaucoup et cousine du médecin Baruchi, mon ami. Je

⁶² Agostino Fava nacque in Coggiola, presso Biella, nel 1767. Fu Valente professore di amene lettere e di retorica in Asti. Le sue prose e poesie gli procacciarono la pubblica stima. Scrisse: 1° *Erudimenti di lingua francese ad uso delle prime scuole*, operetta elementare che venne approvata da un Consiglio di Pubblica Istruzione, stampata dal Buzano nel 1801; 2° *Elogi Poetici in morte di Vittorio Alfieri*, pubblicati in Asti, a spese di una Società Filantropica; 3° *Poesie in morte di G. B. Ferruzzi*, Segretario Generale della Città di Savigliano, Asti 1804; 4° *Trattato elementare di Poesia Italiana proposto ai giovani studiosi*. Il Fava morì nel 1812 [n. d. tr.].

me flattais d'avoir fait la connaissance d'une personne qui paraissait avoir des rapports avec moi: je lui dis que j'aurais été lui rendre une visite, ce qui me paraissait un devoir de bienséance. J'y fus en effet le lendemain, mais voyant l'accueil froid qu'elle me faisait, je me dis tout de suite que je n'y serais pas allé une autre fois. Il est bien vrai qu'elle m'avait l'air d'une grande sottise, et, malgré sa beauté et sa taille avantageuse, on voyait dans son maintien une nonchalance rebutante. J'entendis par elle qu'elle avait commission de chercher une pension pour madame Balochi: «Florentine, femme de l'Avocat?». Elle me repartit froidement que c'était pour sa belle soeur. Je sortis de la maison, en me proposant de n'y plus revenir.

Le lendemain au soir je me promenais sous la Rue Couverte. J'entends par Ghion qu'il y a sur le Café une dame de ma connaissance. Je m'approche... et ma surprise fut extrême lors que je vis cette même Madame Balochi, avec laquelle j'étais très en connaissance à Turin. Le plaisir fut réciproque, parce qu'elle était bien loin de me croire à Chambéry. Dans le transport de ma joie, je ne pus m'empêcher de l'embrasser bien de cœur, quoique ce fut au milieu du monde. J'étais tellement ravi que je manquai de faire une bêtise vis-à-vis de Madame Mermos, qui était à son côté et que je n'avais pas aperçue. Comme Ghion, en me demandant, m'avait dit que la dame dont il s'agissait était la soeur de Huss, je dis tout de suite, avec un certain mépris: «On m'avait dit que c'était la soeur de Huss!... Qu'ai-je de commun?». Mais la Balochi redressa mon discours, en me faisant entendre que la soeur de Huss c'était Madame Mermos, qui était présente. Nous allâmes à la maison Corselet, où Madame Balocchi était logée. Je l'embrassai une autre fois plus à mon aise; je fis de même vis-à-vis de Madame Mermos, qui en paraissait étonnée. Je regrettais de devoir partir le lendemain pour Genève. Madame Balochi me pressait d'attermoyer le voyage, puisqu'elle même aurait été de la partie. Mais dans ma détresse de finance, rien ne me convenait moins que de voyager en voiture, et de traîner des femmes; qui, après tout, sont toujours fort coûteuses⁶³.

⁶³ Come complemento a queste Memorie, scritte dall'A. a Marsiglia, dove erasi rifugiato passando per Ginevra, trascriviamo il documento che segue:

«Après avoir visité les papiers du Citoyen Felix Bongioanni, natif et résident à la Commune de Mondovì, Département de la Stura, et du Citoyen Pierre Antoine Valauri, natif de Beinette, tous deux Piémontais; m'ayant déclaré aller à Marseille, s'étant écarté de leur route à cause d'un rassemblement de brigands qu'ils ont entendu dire qu'il y avait du côté d'Aix, je prie tous ceux qui sont à prier de donner aide et assistance en cas de besoin aux deux Citoyens nommés ci-dessus.

A la Cour des Bouches du Rhône le 15 Frimaire, l'An VIII de la République Française une et indivisible [7 décembre 1799].

Rouquette S. Lt Commandant à la Cour des Bouches du Rhône - [n. d. tr.].

Parte VII

*L'inchiesta del 1799 sui giacobini in Piemonte**

* Tratto da: *L'inchiesta del 1799 sui giacobini in Piemonte*, in «Rivista Storica Italiana», LXXVII, fasc. I (1965), pp. 27-77.

1. – *Metodi e criteri di rilevazione*

Un'accurata rilevazione delle persone sospette di giacobinismo fu attuata dal governo sabaudo, restaurato provvisoriamente in Piemonte dalle armi austro-russe della seconda coalizione nei mesi che intercorrono tra il primo esperimento repubblicano (dicembre 1798 - maggio 1799) e il ritorno vittorioso dei francesi a Marengo (giugno 1800).

Dal Consiglio Supremo di Stato, installato in Torino, era stata richiesta – nel giugno 1799 – ai governatori delle provincie, la documentata elencazione degli individui «manifestamente contrari al governo di Sua Maestà, tanto per iscritti, quanto per una condotta favorevole ai principi rivoluzionari». Ne risultò per le 22 provincie del Piemonte (tranne che per la sola città di Torino, in cui l'inchiesta o non fu condotta o le cui risultanze non ho potuto reperire), una buona massa di interessanti informazioni¹, che mi è stato possibile utilizzare ai fini di due obbiettivi di studio. Ho proceduto dapprima all'elaborazione di tabelle statistiche, da cui potesse apparire, per quanto approssimativa, l'indicazione numerica e percentuale dei «sospetti», divisi per categorie professionali e per ceti sociali di appartenenza; e, in secondo luogo, allo studio, per ogni più piccolo centro provinciale esaminato, della «culla giacobina» che vi si era sviluppata, con l'indicazione dei promotori del movimento rivoluzionario e dei loro seguaci, visti nella loro fisionomia umana e sociale e nelle loro reciproche relazioni.

Non ritengo che l'appellativo di «giacobino», usato in modo generalizzato dalla burocrazia controrivoluzionaria, debba indurci in oziose dissertazioni terminologiche. Il concetto di estremismo rivoluzionario, che il termine normalmente comporta, non corrispondeva necessariamente alla caratterizzazione politica richiesta dalla polizia per tale imputazione. Tutti coloro che aveva-

¹ AST, Corte, *Carte dell'epoca francese*, m. 9. L'interesse di questo fondo mi è stato segnalato per la prima volta anni fa dal prof. Jacques Godechot, dell'Università di Tolosa.

no mostrato interesse per le nuove correnti di idee ed avevano simpatizzato per i francesi, o collaborato con loro, erano divenuti, per questo stesso fatto agli occhi del Consiglio Supremo, esseri sospetti, capaci di tutti i crimini e da classificare tra i più accesi giacobini ed «empi ateisti»².

L'estremismo sociale, politico, religioso e la particolare sottospecie di repubblicanesimo antidirettoriale, che a volta a volta contraddistinguono *anarchistes* ed unitari, non debbono assillarci. Là, dove le imputazioni sono usate al superlativo, – come è sempre avvenuto da parte di tutte le polizie verso gli oppositori – è difficile procedere a graduazioni di responsabilità e di colpa. Vedremo di volta in volta se, al di là degli aggettivi, le particolari imputazioni consentiranno una attribuzione politica più precisa. In ogni caso mi è parso già assai che, nonostante tutta la sua genericità, un'ampia informazione di parte consentisse di tracciare un panorama sufficientemente approssimato, e proporzionato nelle sue parti, dell'opposizione repubblicana al vecchio regime in Piemonte.

Esclusi taluni emigrati, che non risultavano compresi nell'inchiesta, e una parte dei giacobini più influenti, già arrestati e detenuti nelle carceri e che non figurano perciò tra i sospetti, in tutto il Piemonte (esclusa come s'è detto la sola città di Torino) le persone sospettate di giacobinismo militante sarebbero ammontate a 3157.

C'è però da osservare che soltanto una parte delle municipalità, in cui si articolavano le singole provincie, è stata considerata negli elenchi. Si può pensare che l'attenzione degli inquirenti si sia voluta posare sulle sole municipalità in cui fu avvertita la presenza di persone chiaramente sospette – e pertanto altrove assenti, – ma la facile risposta mi lascia perplesso. L'indagine deve essere rimasta probabilmente lacunosa, come lascia supporre il basso numero delle comunità verificate – siano pure esse le più importanti per popolosità e concentrazione demografica – che qui di seguito riporto, confrontandolo col numero totale (collocato fra parentesi) delle municipalità, aventi almeno 500 abitanti, esistenti nella stessa provincia: Torino 5 (99); Asti 13 (74); Biella 19 (64); Cuneo 9 (59); Ivrea 18 (75); Mondovì 15 (77); Pinerolo 16 (68); Susa 29 (40); Vercelli 4 (45); Aosta 5 (48); Casale, per il solo capoluogo, (59); Acqui 8 (56); Alessandria, per il solo capoluogo (33); Mortara e Lomellina 41 (90)³.

² In una informativa del Consiglio Supremo su Badrero parroco di Albugnano, è riportata una di lui lettera, in cui è detto: «...Jacobins, nom donné indistinctement à tous les républicains», in «Tableau des prêtres et moines qui en l'an 7 de la République Française se sont réunis aux insurgés et ont pris les armes contre les français...», in AST, *Corte dell'epoca francese, serie II*, m. 24, «Culto».

³ In mancanza di statistiche successive, ho ricavato i dati collocati fra parentesi da uno «stato delle comunità del Piemonte» secondo i dati del censimento del 1734, e soltanto per le provincie che vi figuravano. Cfr. PRATO, *Censimenti e popolazione*, pag. 359. Per quanto concerne il numero delle comunità, esaminate dall'inchiesta del 1799, ho compreso nel computo anche quelle qui considerate ai soli effetti dell'elencazione dei membri delle municipalità (Tabella C).

Valiamoci pur soltanto dei dati così ricavati come utili per larga approssimazione. Noteremo subito (Tab. A) che la distribuzione della società giacobina non è proporzionale alla popolazione totale delle provincie, quale essa risulta dall'ultimo censimento del 1774 in Piemonte (il successivo avverrà soltanto nel 1819)⁴.

È vero che da quella data al periodo in esame sono passati alcuni anni, ma è anche vero che il rilevamento demografico di 25 anni prima, nella mancanza di dati più sicuri, deve ancora esser ritenuto soddisfacente e se mai da valutarsi persino per eccesso, in relazione con i sintomi di spopolamento avvertiti in Piemonte negli ultimi decenni del secolo, per la cattiva conduzione delle campagne, le sorde ostilità sociali e i sommovimenti che preannunciavano la bufera rivoluzionaria⁵. Le nostre percentuali sulla «densità giacobina», calcolate sui dati del 1774, sarebbero quindi suscettibili al più di una lieve maggiorazione.

Ragioni di collocazione geografica e di ambientazione naturale non pare valgano a spiegare tale difforme distribuzione «giacobina». Di fronte alla alta densità di 5,76 indiziati di giacobinismo per 1000 abitanti della provincia alpestre di Susa, ne abbiamo solo 1,32 e 0,50 per mille nelle non meno montagnose provincie di Cuneo e di Aosta; come a fronte di 6,45 sospetti giacobini per mille abitanti della piana agricola di Tortona (la provincia più densamente giacobina del Piemonte), rileviamo la assai più lieve densità di 0,82 e 0,51 per mille, rispettivamente per le vicine e pure pianeggianti provincie di Alessandria e di Voghera.

Né le terre di nuovo acquisto in quanto tali forniscono una più chiara indicazione al riguardo: Novara, Voghera e Vigevano non superano rispettivamente la «densità giacobina» di 0,90, 0,51 e 0,74 per mille, non lontane dallo

⁴ Cfr. PRATO, *Censimenti e popolazioni* pp. 343 ss. Trattasi della redazione civile per provincie (e non ecclesiastica per diocesi) del censimento del 1774, il cui testo manoscritto è conservato in BRT. Codice Miscell. XXXIV, nn. 4, 146, 51. Di detto censimento ho utilizzato i dati relativi alle sole provincie figuranti nell'incartamento di polizia qui esaminato. Escludendo la città di Torino (ab. 91.846) non figurante come si è detto negli elenchi dei sospetti e le circoscrizioni di Antigorio (ab. 4.286), Ossola (ab. 16.466) e Riva d'Orta (ab. 15.594), non reperite negli elenchi dei sospetti, si riduce a 2.096.527, compresa Aosta, il totale degli abitanti piemontesi, nel territorio al di qua dei monti, che senza queste limitazioni figurano nel censimento in 2.223.719. A completare il quadro della popolazione degli stati di Sua Maestà, quel censimento aggiungeva ancora le provincie al di là dei monti (Nizza, Oneglia, Sospello) e la Savoia, così da raggiungere la cifra complessiva di 2.727.194, senza contare la Sardegna: ma tale cifra non interessa il nostro studio poiché le carte di polizia, su cui operiamo, non riflettono le circoscrizioni oltre i monti, né la Savoia.

⁵ È questa l'autorevole opinione del Prato, su cui mi fondo per la tardiva utilizzazione di quei dati. Egli infatti, trascurando le voci sull'effettuazione di un più prossimo ma poco attendibile censimento nel 1782, ritiene più vicina al vero l'annotazione di A. Young, il quale, visitando il Piemonte nel 1789, ne faceva ascendere la popolazione (senza Sardegna e senza Savoia) a 2.150.000 (contro i 2.223.719 del censimento del 1774). Non diversamente pensa il TRAVAGLINI. Questi propone per il 1801 gli stessi risultati emersi dal censimento del 1774, e ciò per le note ragioni dello spopolamento in Piemonte nell'ultimo quarto del secolo XVIII, già addotte dal Prato.

0,80 per mille del vecchio Monregalese e dallo 0,68 per mille della provincia di Torino.

Più costante e uniforme nelle varie provincie è la distribuzione dei ceti e delle professioni figuranti negli elenchi dei sospetti. Sotto questo angolo di osservazione il quadro statistico ricavato appare assai più attendibile e illuminante. È vero che il 25,82% della totalità dei censiti sfugge a ogni individuazione sociologica, ma in compenso il 60,36% di essi reca l'indicazione del mestiere e il rimanente 13,82%, anche se non individuato nella professione, presenta dati socialmente rilevanti, quali le classificazioni di: municipalisti, ufficiali della Guardia nazionale, figli di borghesi, ebrei. È inutile dire che nelle allegate tabelle i censiti figurano computati una sola volta e con precedenza per il segno della professione, tranne che per le donne e gli ebrei, annotati soltanto come tali (*Tab. A*).

Numericamente il primato giacobino spetta agli uomini di legge (avvocati e notai), che rappresentano il 14,85% di tutti i censiti e il 24,60% dei soli professionalmente individuati.

Nonostante l'imprecisione delle indicazioni, ho compreso in questa categoria i soli addottorati in diritto, che mi è parso esercitassero la professione legale o comunque, secondo l'informativa, non ne esercitassero altra. Coloro che, pur titolati, compaiono sotto l'indicazione di un lavoro diverso o dipendente, quali i segretari di comunità, spesso qualificati anche come notai, sono stati collocati fra gli impiegati. Tra gli uomini di legge sono stati computati i magistrati. Essi figurano per circa un sesto del totale: proporzione comunque solo approssimativa, non essendo i referendari tenuti a questa precisazione. A titolo indicativo non ritengo inutile ricordare di aver rilevato 6 di questi magistrati tra i 37 uomini di legge della provincia di Asti, 3 tra i 36 di Biella, 9 tra i 30 di Casale, 4 fra i 26 di Cuneo, 8 tra i 37 di Ivrea, 1 fra gli 11 di Mortara, 4 fra i 25 di Mondovì, 8 tra i 26 di Pinerolo, 5 tra i 24 di Saluzzo, 9 tra i 43 di Susa, 9 tra i 18 di Tortona, 2 tra i 5 di Varallo, 4 fra i 14 di Voghera, 1 tra i 10 di Vercelli, 2 tra i 6 di Vigevano.

Alla categoria dei giuristi tiene immediatamente dietro per entità numerica quella degli ecclesiastici, che rappresentano il 14,19% di tutta la società giacobina e il 23,50% della sola professionalmente individuata.

Degli ecclesiastici «*אורליאונג*» censiti complessivamente in 448 individui, 150 appartenevano al clero regolare e 298 a quello secolare (*Tab. B*). Comparativamente al numero globale dei regolari in Piemonte, ammontante – per le provincie al di qua dei monti da noi considerate (senza Torino) e per i medesimi ordini – a 3437 religiosi⁶, i frati «*giacobini*» in Piemonte rappresenterebbero il 4,36% di essi.

⁶ Per ricavare il numero complessivo dei regolari, mi sono valso delle tabelle riportate dal CHIUSO, II, p. 208, riflettenti le dichiarazioni che vennero fatte d'ordine del governo francese. Se si volesse aggiungere il

Più difficile il confronto col numero dei preti secolari in Piemonte, sconosciuto con precisione a quell'epoca⁷. Facendone ammontare molto approssimativamente, per le nostre circoscrizioni, il numero complessivo a 11.000, avremmo la percentuale «*אורליאונג*» del 2,7, inferiore per quasi la metà a quella dei regolari.

Le ragioni della penetrazione repubblicana nelle file del clero ci appaiono diverse e anche tra loro contrastanti, come si vedrà.

La ragione economica non mi pare sia quella fondamentale. Considerando la tabella B, la densità giacobina appare del tutto indipendente dal reddito, anzi risulta talora persino più rilevante presso gli ordini monastici il cui reddito pro-capite era ritenuto più alto. Così i barnabiti che, secondo un documento del 1761, già citato⁸, godevano del reddito medio annuo pro-capite di L. 713, i cistercensi che ne avevano uno di L. 570, e i certosini uno di L. 1563, presentano rispettivamente la densità giacobina più alta, del 18,96%, 10,58% e 5,50%; mentre gli ordini mendicanti dei francescani e conventuali (reddito L. 300 pro-capite), carmelitani (L. 279 pro-capite), agostiniani (L. 343 pro-capite) presentano le percentuali giacobine rispettivamente di 2,34, 2,94 e 5,73%. Detti ordini mendicanti (che superavano la metà del totale dei religiosi), vivevano sì di questuazioni e di elemosine e in condizioni sempre più precarie, via via che i redditi delle campagne andavano scemando, come si è visto per gli ultimi decenni del secolo⁹; ma è anche vero che essi traevano vantaggio, mediante la decima «*אורליאונג*» che prelevavano dalle già scarse sussistenze delle famiglie contadine, dalla arretrata organizzazione sociale contro cui gli innovatori repubblicani si battevano. È sufficiente pensare al repubblicano disprezzo per le parassitarie compagnie fratesche, in cui promettevano i giacobini – e, fra tutti, alla esecrazione espressa in rime da Felice Bongioanni nella sua *Giandujeide*¹⁰ – per rendersi conto di quanto i più ar-

totale dei frati appartenenti agli ordini non figuranti negli elenchi dei sospetti, il numero complessivo dei regolari, per le stesse circoscrizioni, aumenterebbero di sole 285 unità. Se ci accontentassimo dei dati relativi a qualche decennio prima, potremmo utilizzare lo «Stato dimostrativo di tutte le religioni negli Stati di Sua Maestà, esclusa la Savoia e Sardegna, del numero d'esse, dei religiosi e dei loro redditi», 1761, in AST, Corte, *Materie Economiche, Finanze*, m. 2 di 2^a add., n. 22, in cui i regolari ammonterebbero a 3.391, compresa la città di Torino.

⁷ Il PRATO, *Vita economica*, p. 378, conferma questa mancanza di dati; e così il CHIUSO, I, pag. 208. Il primo ricorda che, secondo i dati del censimento del 1734, si trovavano iscritti per le vecchie provincie più il Monferrato, l'Alessandrino e la Lomellina, 8.621 individui. Supponendo ancora valida nel 1799 la percentuale di 0,57% – proposta dal Prato per la metà del secolo – di preti secolari sul totale della popolazione, avremmo per le nostre circoscrizioni esaminate, molto approssimativamente, almeno 11.000 secolari.

⁸ Cfr. AST, Corte, *Materie economiche, Finanze*, m. 2 di 2^a add., n. 22: «Stato dimostrativo di tutte le religioni... e dei loro redditi...»

⁹ Cfr. PRATO, *Evoluzione agricola*.

¹⁰ Cfr. la parte VI del presente volume, pp. 544 ss. Si rileggi quanto scriveva l'intendente Patria nel 1793 al suo governo regio, sull'opera di tali frati mendicanti: «Non v'era frutto della campagna che potesse sfuggire l'avidità dei vigili cercatori, non frutto della domestica economia di cui non si comunicasse qualche porzione

retratti fra i regolari dovessero paventare i tempi nuovi, che li avrebbero privati delle loro pur scarse ma poco faticate sussistenze. Non per nulla l'ex scolaro Gaspare Morardo, in un suo libello stampato a Grenoble nel luglio 1800, attaccava i cappuccini come quelli che avevano dato soltanto «pauissimi democratici» perseguitati come tali dal governo restaurato¹¹.

Lo stesso comportamento «sospetto», estraneo al problema delle sussistenze, è verificabile presso i parroci che, su 298 preti secolari considerati «giacobini», figurano nei nostri elenchi in numero di 41 soltanto.

Se ancora valesse all'epoca che ci interessa un'indagine compiuta verso la metà del secolo (e parrebbe di sì dopo quanto si è detto sul generale e uniforme impoverimento delle campagne negli ultimi decenni), le provincie ove le parrocchie erano più povere¹², come quella di Mondovì (vi si contavano 46 parrocchie con reddito sotto le L. 300 e soltanto 10 con reddito oltre le L. 1000) e quella di Casale (39 parrocchie con reddito sotto le L. 300 e soltanto 10 con reddito oltre le L. 1000), avevano rispettivamente 1 e nessun parroco tra i preti giacobini; ma anche le provincie ove le parrocchie risultavano più ricche, come quella di Cuneo (9 parrocchie sotto L. 300 di reddito e 44 oltre L. 1000) e quella di Pinerolo (3 parrocchie sotto L. 300 e 29 oltre L. 1000), non presentavano per ognuna più di 1 parroco giudicato «giacobino».

Le ragioni della debole partecipazione parrocchiale al moto repubblicano è da ricercarsi altrove: vi è da pensare che un più stretto rapporto fra i parroci ed i signori feudali o i notabili del luogo – come ricordano le memorie del tempo – determinasse in larga parte l'atteggiamento astensionista dei primi. Non è senza significato che nel Biellese, ove il moto repubblicano ebbe a guida i conti Avogadro di Valdengo, di Quaregna e di Formigliana, si abbia invece il maggior numero di parroci giacobini. L'ipotesi è confermata dal comportamento della stessa categoria ecclesiastica nella situazione politica inversa, là ove più accesa era l'avversione contro i francesi. Secondo una rilevazione fatta a sua volta dal governo repubblicano dopo il 1800, su 51 ecclesiastici (46 secolari e 5 regolari) che, nel dipartimento del Tanaro, e cioè nelle tre vecchie provincie di Asti, Acqui e Alba, incoraggiarono le rivolte armate contro i francesi, i parroci figuravano ben in numero di 30, rappresentandovi la grande maggioranza del clero controrivoluzionario. Molti di essi parteciparono «alle azioni armate alla testa dei contadini» ed ai «massacri» da essi compiuti. Tra tutti ricordiamo quel cappellano di un villaggio del comune di Moriondo, che «parcourut [...] toutes les communes circonvoisines pour y souf-

[...] a chi, anche col voto della povertà, attira a sé le tenui ricompense degli altrui sudori». Cfr. PRATO, *Vita economica*, p. 376.

¹¹ Cfr. CHIUSO, II, p. 157.

¹² Per lo stato economico delle parrocchie mi sono valso dei dati riportati da PRATO, *Vita economica*, p. 378.

fler le feu de la contrerévolution [...] la croix sur la poitrine et le sabre à la main il alla se joindre au fameux Branda Lucioni, qui le choisit pour son secrétaire»¹³.

A dar valore a questo discorso sui parroci riporto di seguito il numero delle parrocchie esistenti nelle provincie dove ho rilevato parroci repubblicani, collocando il numero di questi ultimi tra parentesi¹⁴: Acqui 93 (3); Alessandria 57 (–); Asti 95 (1); Biella 79 (8); Cuneo 68 (1); Ivrea 121 (5); Mondovì 72 (1); Saluzzo 49 (4); Susa 39 (4); Vercelli 145 (2).

È qui evidente l'alta partecipazione repubblicana (circa il 10%), dei parroci della provincia di Biella e, circa nella stessa misura, di quelli – per ragioni forse non difficili da definire – delle provincie alpestri di Saluzzo e Susa. Ma proporzionalmente superiore ancora – come si è visto – è la partecipazione dei parroci delle provincie di Asti, Alba ed Acqui al moto controrivoluzionario.

Che non fossero le ragioni economiche le prime a favorire, almeno in Piemonte, il contagio «giacobino» tra gli ecclesiastici è anche spiegato dall'assenza in Piemonte di quelle forti disparità economiche che caratterizzavano il clero francese o quello di altre regioni italiane¹⁵.

La penetrazione delle idee della chiesa gallicana d'oltralpe, l'influenza del clero costituzionale francese, la diffusione delle massime gianseniste condizionarono la parte più colta ed evoluta del clero piemontese. Il carteggio dell'astigiano canonico Vejluva con l'abate Degola genovese, a sua volta fervente seguace dell'abate Grégoire, eminente figura del giansenismo e del clero costituzionale francese, si sofferma sull'ignoranza della maggior parte degli ecclesiastici, il cui spirito era stato «abbruttito dalla passata tirannide» e sulla corruzione dei regolari, che sono «la pianta disseccata ed inutile della vigna». «Se patrioti – precisa il Vejluva – (questi frati sono) immorali e senza fede; se non patrioti, rabbiosi intriganti ed avidi di sangue»¹⁶.

Si profilano così due distinte categorie di ecclesiastici fra quelli di essi che amano la libertà: la categoria degli innovatori filo-gallicani e giansenisti,

¹³ AST, Corte, *Carte dell'epoca francese, serie II*, m. 24, «Culto»: «Département du Tanaro. Tableau des prêtres et moines qui en l'an 7 de la République Française se sont réunis aux insurgés et ont pris les armes contre le Français et qui se sont rendus les plus coupables... conformément à la lettre de l'administration générale de la 27 division militaire du Pluviose an X, ...».

¹⁴ Cfr. CHIUSO, I, p. 208. I dati riportati dall'A. si riferiscono soltanto a 15 provincie e risultano da una rilevazione dalle carte del R. Economato, circa la metà del sec. XVIII.

¹⁵ Vale riportare quanto scrive in proposito il PRATO, *Vita economica*: «Erano rari in Piemonte i grassi benefici, le lautissime prebende che creavano altrove, accanto a un'aristocrazia di pingui prelati, un vero proletariato di preti scagnozzi. Come nella società civile, così nella Chiesa meno accentuatamente che altrove si risentivano tra noi le sperequazioni iperboliche di benessere e di fortuna. Né maturavano nell'animo del basso clero le animosità e i rancori segreti che scavavano in Francia un abisso di incolmabile antipatia tra i curati affamati delle campagne e i cupidi beneficiari della Corte, dei vescovadi e dei capitoli cittadini» (p. 381).

¹⁶ Cfr. lettera del canonico Vejluva all'ab. Degola, datata Asti 19 agosto 1800, in SAVIO, p. 467. Per i rapporti dei giansenisti con il Degola, cfr. RUFFINI.

che in Piemonte aborriscono il potere assoluto, succube di Roma, e sono gli ecclesiastici più eminenti per sapere e rigore morale (per lo più secolari); e la categoria dei regolari, di cui soltanto una piccola parte (qualche priore di convento e qualche frate colto, che legge i libri e le gazzette di Francia ed è il centro, o parte, di conventicole di notabili illuminati) è sensibile alla corrente rinnovatrice, che intende conciliare l'insegnamento della chiesa con gli istituti repubblicani; mentre la più parte di essi, che non brilla per cultura o per severità di costumi, ama la libertà come quella che li ha sottratti al giogo monastico.

Gli stessi criteri di reclutamento dei religiosi nel vecchio Piemonte, estranei a motivi di autentica «vocazione», valgono a spiegare la corruzione nei conventi e il desiderio di aprirne le porte. Ovunque sono priori che lamentano l'insofferenza disciplinare dei soggetti, come quello del Monte dei cappuccini o degli agostiniani scalzi di San Carlo in Torino¹⁷.

La divergenza fondamentale fra le due classi ecclesiastiche che hanno scelto per opposte ragioni il partito dei francesi si acuirà e si renderà più evidente dopo Marengo, con la costituzione della Commissione ecclesiastica, a cura della prima Commissione repubblicana di governo. Formata per la quasi totalità da elementi giansenisti, quali Ferrero, Gautier, Testa e Marentini, essa contrapporrà il suo rigore al rilassamento fratesco imponendo, con il rispetto della legge repubblicana, il rientro dei monaci nei conventi. «Ma appena aveva ella spiegata la sua attività – scriverà della Commissione ecclesiastica il giansenista Michele Gautier al genovese Degola l'8 novembre 1800 – pel buon ordine delle cose di religione e tentato di porre in primo luogo qualche freno al libertinaggio dei frati sedicenti patrioti, che tutta questa genia, come in uno, convennero contro di lei con insulti, con improprietà, con sarcasmi» e non cessarono dal «sostenere acremente la causa perduta dei frati libertini»¹⁸. I frati repubblicani dell'anno VII si scaglieranno dunque contro quell'organismo democratico perché intendeva privarli dell'acquisita libertà e costringeva a nuovamente «imbaccuccarsi coloro che già da molto tempo lasciato avevano – nelle parole di un loro difensore – il lor convento e ministero, per sfuggire le persecuzioni e carcere e s'erano per questo dati al servizio militare e ritirati in Francia sotto i stendardi di libertà...»¹⁹. Pittoresche figure di ex ecclesiastici, passati attraverso le più avventurose trasformazioni, si ritrovano infatti in quegli anni nella comunità degli emigrati politici in Francia²⁰.

¹⁷ AST, Corte, *Carte dell'epoca francese*, serie II, m. 25, «Culto», fasc. T.

¹⁸ Cfr. SAVIOLI, p. 480.

¹⁹ Cfr. *Memorie sincere*, p. 52.

²⁰ Fra i frati che protestarono pubblicamente contro la Commissione ecclesiastica era l'agostiniano Caviglioli (cfr. CHIUSO, II, p. 172), che nelle carte di polizia del Direttorio (ANP, F 7, 6359), ho trovato descritto come gestore di un piccolo caffè in Parigi e suonatore di mandolino la sera, alla porta delle Thuilleries e sul Ponte delle Arti. (Cfr. la parte X del presente volume, p. 910).

Espressione del primo governo repubblicano dopo Marengo, che avversava l'unione alla Francia, la Commissione ecclesiastica (che nell'autonomia nazionale ricercava, con il rigore dei costumi, la difesa della rinnovata chiesa piemontese) sarà avversata dagli annessionisti che la chiameranno, come il Ranza e il Morardo, la «nera consulta», intesa a creare un potere ecclesiastico a fianco di quello civile; e fra tutti sarà combattuta dal «Giornale degli ecclesiastici», che la denuncerà come istituzione antirepubblicana. Invisi ai francesi, ai loro più accesi sostenitori e ai vescovi, la commissione giansenista avrà breve vita e cadrà insieme con il governo autonomista che l'aveva istituita.

Agli ecclesiastici seguono per consistenza numerica, nella scala dei sospetti giacobini, i medici e gli speziali, rappresentanti il 13,75% dei professionalmente specificati, che con gli uomini di legge e gli ecclesiastici costituiscono il fiore della società colta provinciale. Ad essi ancora si aggiungono i mercanti, che nella nostra statistica figurano per il 9,28% dei professionalmente specificati. Costituiscono questi ultimi una categoria più complessa, che va dai ricchi mercanti (in parte produttori) di panni e di sete, dai grossi negozianti, dagli orefici ai minori bottegai, ai mulinai, agli osti, ai caffettieri, ai macellai, agli acquavitari, sino a toccar quei mestieri che si confondono con l'artigianato, perché comportano, oltre a un modesto impiego di capitale, una tecnica ed una partecipazione lavorativa manuale in chi lo esercita. Di questi ultimi la posizione finanziaria e sociale dipendeva poi non soltanto dal mestiere esercitato ma dalle dimensioni della azienda, difficili oggi da stabilire.

I limiti, per dir così, inferiori della categoria mercantile si presentano dunque assai imprecisi; ma comunque essa va distinta, pur con qualche difficoltà, da quella degli artigiani che ho calcolato figurare per il 6,98% e che ho considerato composta da sarti, cappellai, calzolari, calzettai, pristina, maniscalchi, ferrai, ritagliatori, barbieri, vellutari, stampatori, vetrai, ecc. Anche per questa categoria, al suo limite socialmente inferiore, gli errori di attribuzione sono possibili. È oggi difficile distinguere, proprio in ragione dell'estremo frazionamento delle imprese, l'artigiano che lavorava con mezzi propri, dal garzone operaio.

Tra gli «impiegati» pubblici ho considerato i segretari di comunità, i misuratori, gli insinuatori, gli esattori, i collettori, i segretari di giudicatura, i regi magazzinieri dei tabacchi, gli ispettori dei viveri, i gabellotti del sale, i tesorieri delle municipalità, ecc.

Se le categorie più numerose dei «sospetti» abbiamo visto essere quelle degli uomini di legge e degli ecclesiastici, le meno numerose risultano in Piemonte, non tanto quella dei nobili (pure al confronto di altre città italiane, come Napoli, ove tra i nobili si reclutava buona parte dell'intelligenza giacobina), quanto per l'1,63% quella degli operai di città – sotto la cui imprecisa classificazione (al più suscettibile di aumentare di qualche unità a spese della categoria degli artigiani) sono compresi camerieri, garzoni e ancor più generi-

camente «*mulattieri*», – e per il solo 0,90% quella dei contadini, nella quale sono stato costretto ad affastellare eterogeneamente qualche lavoratore nullo, qualche affittuario e forse qualche piccolo possidente.

È vero che a queste due ultime categorie potremmo in teoria attribuire un congruo numero di quei giacobini che ho collocato nella massa dei sospetti non meglio specificati; ma tutto lascia presumere, dalle caratteristiche ambientali emergenti dalle informative, che pure i professionalmente non specificati appartengano per la maggior parte a quella piccola e media borghesia provinciale, dalla quale sono espressi i professionalmente qualificati. Del resto, nel quadro generale, operai e braccianti compaiono in misura così poco significativa da non far pensare ad una loro apprezzabile estensione alle file dei non professionalmente specificati.

Dinanzi alla ipotesi, altrove avanzata²¹, circa la presenza di correnti repubblicane nell'insorgenza provinciale e campagnola del febbraio-marzo 1799 contro i francesi, possiamo spiegare la modesta rilevazione statistica dei contadini repubblicani con la considerazione che la polizia doveva limitarsi a tener d'occhio gli individui più responsabili, capaci di qualche seguito, e non la massa anonima dei malcontenti. In secondo luogo, la polizia restaurata amò forse non fare distinzioni tra i partecipi di un moto che, essendole gradito in quanto antifrancese, le piaceva qualificare indiscriminatamente come promosso dai fedeli del vecchio regime.

Nella suddivisione infine dei «non professionalmente specificati» si può facilmente ritenere (oltre ai «*municipalisti*» di cui dirò) che la maggior parte degli ufficiali della Guardia nazionale e quelli che ho distinto come «figli di borghesi», e che appaiono sovente quali studenti e giovani agiati, figli talora di giacobini già menzionati, appartengano ai ceti mercantili e delle libere professioni.

Pure le donne giacobine appartengono in larga parte alla media borghesia. Congiunte a loro volta di giacobini, esse appaiono spesso animatrici assidue dei *clubs* o salotti intellettuali di provincia, frequentati da ecclesiastici dalle idee avanzate, da professionisti e da mercanti.

Per le loro idee ritenute spregiudicate, quelle donne sono spesso accusate dalle informative di condurre vita corrotta e di condividere miscredenza ed empietà. Molte di esse appartengono però a famiglie di artigiani e lavorano esse stesse come sarte, come mogli di osti e talune come cameriere, a servizio presso famiglie che si distinguono per le loro idee repubblicane. Sensibili in particolare all'ambiente in cui vivono, molte di esse risultano esser le congiunte degli agitatori del 1797.

Gli ebrei infine sospettati di «partecipare per la rivoluzione» non sono ravvisabili ovunque nelle provincie piemontesi, ma si concentrano in quelle

città, ove le loro comunità sono più numerose ed anche più cospicua la massa giacobina dei sospetti, come ad Acqui e Casale.

Una volta stabilita la distribuzione dei «giacobini» fra i vari ceti sociali, sarebbe utile conoscere l'importanza numerica di questi ceti rispetto alla popolazione totale. Non ho tuttavia reperito statistiche generali su cui fondare il confronto. Per la sola Biella ho trovato una remota statistica, riportata dal Prato²².

Se qualche valore indicativo può avere, per il resto del Piemonte, una ricerca effettuata sulla sola popolazione di Torino del 1802, riporto qui di seguito l'entità percentuale da essa rilevata per le singole professioni, rapportata alla sola popolazione lavorativa, rappresentante il 45% della popolazione globale²³; e colloco tra parentesi la corrispondente percentuale per professione, rilevata dagli elenchi dei sospetti giacobini (cfr. *Tab. A*): professioni liberali 5,11% (42,65%); industriali 0,08% e commercianti 20,24% (9,28%); artigiani 27,15% (6,98%); impiegati pubblici 2,06% e privati 1,99% (7,88%); forze armate 1,82% (7,18%); ecclesiastici 4,05% (23,50%); operai e persone di servizio 37,04% (1,63%); agricoltura 0,47% (0,90%).

Trascurando i dati relativi all'agricoltura, praticamente inesistente nella capitale, le altre indicazioni, sia pur riferite alla sola Torino e perciò impropriamente qui confrontate con la popolazione dei centri minori piemontesi, mi paiono assai interessanti. Emerge anche qui evidentissima, al di sopra di ogni approssimazione, la prevalente adesione al «*giacobinismo*» dei ceti liberali ed ecclesiastici, proprio in relazione alla loro alta presenza percentuale se rapportata all'esiguità del proprio gruppo. I militari e gli impiegati tengono un buon posto, anche in considerazione del fatto che la concentrazione degli impiegati nella capitale, non presa qui in esame, rispetto alla provincia, doveva essere sensibile. Data l'eterogeneità dei dati non possiamo ricavare un giudizio sicuro sul ceto mercantile, mentre sugli artigiani e specialmente sugli operai rimane confermata la bassa penetrazione giacobina.

Poiché la polizia del governo restaurato aveva posto una cura particolare nel riconoscere la composizione delle municipalità democratiche, sia dei capoluoghi che dei centri minori, mi è stato possibile, almeno sulla scorta dei dati di un certo numero di provincie, di redigere anche per queste una tabella per professioni di appartenenza (*Tab. C*). È risultato che su 1075 municipalisti del primo periodo repubblicano, censiti in 9 provincie, circa la metà non è stata identificata professionalmente ma almeno la quarta parte di essi è certamente costituita da avvocati e notai, e poco meno del decimo da ecclesiastici. Tra questi ultimi non infrequenti sono i «*regolatori*» di adunanza patriottica e i presidenti di municipalità, di cui 8 per la sola provincia di Voghera.

²¹ Cfr. la parte II del presente volume, pp. 43 ss.

²² PRATO, *Censimenti e popolazione*, p. 370. La rivelazione dei ceti biellesi si riferisce all'anno 1734.

²³ Cfr. MUTTINI CONTI, p. 146.

Per lo stesso particolare interesse portato dal Consiglio supremo, mi è stato possibile redigere, ma solo per 7 provincie, una tabella del *Personale dei tribunali e dei comitati di pulizia*. Su 116 membri «sospetti» di tali organismi, 17 non risultano specificati professionalmente, ma almeno 73 sono gli uomini di legge e 13 gli ecclesiastici (*Tab. D*).

Ho inoltre reperito una *Nota dei detenuti per opinione politica, per alcuni dei quali l'ufficio non ha che notizie generiche [...] e contro dei quali si sta procedendo dai rispettivi delegati*. Si tratta di un elenco di 83 individui, di cui 63 non specificati professionalmente, 8 avvocati, 5 medici o speciali, 4 mercanti, 2 impiegati, 1 nobile. Figura inoltre una *Categoria dei detenuti per materia politica, le di cui cause trovansi in spedizione avanti il magistrato*, composta di 214 individui, di cui 154 non specificati professionalmente, 29 avvocati, 11 medici o speciali, 5 di altre professioni liberali, 2 mercanti, 2 artigiani, 4 impiegati, 1 ufficiale, 6 nobili.

A questo punto sarebbe legittima la domanda se in tutti gli elenchi ricordati non corra il rischio che gli individui siano computati più di una sola volta, sotto titoli diversi. Risponderò che, a confondere i risultati numerici, peraltro mai esaurienti, intervengono criteri misti di ripetizione dei nomi già detti o meno, per cui assai difficile (se non anche non necessario, data l'incompletezza generale delle note) risulterebbe un definitivo confronto inteso alla perfetta contabilizzazione dei giacobini.

Segnalerò soltanto che il quadro parziale dei «municipalisti» per le provincie di Aosta, Mortara, Mondovì e Susa – a differenza delle altre provincie – reca, specie per i centri minori, nomi nuovi rispetto a quelli che compaiono negli elenchi dei «sospetti»; mentre i quadri delle provincie di Voghera, Asti, Biella e Cuneo ripetono per lo più i nomi già figuranti nelle schede dei «sospetti».

Per meglio precisare, ammontando dunque il numero dei municipalisti, non prima nominati, a soli 513 (sui 1075 del quadro specifico) e considerando ancora che non tutti i municipalisti erano divenuti tali per sola partigianeria politica, dovremmo far salire a non più della metà – e cioè a 250 – il numero di essi da aggiungere a quello già considerato dei sospetti giacobini.

Dobbiamo infine osservare che la maggior parte degli 83 individui, detenuti per «opinione politica», per i quali l'ufficio dichiara di non avere che «notizie generiche», e così dei 214 «detenuti per materia politica le di cui cause trovansi in spedizione ...», non figura negli elenchi dei sospetti. Diversamente deve dirsi per un elenco di *Prigionieri di Stato per opinioni politiche*, rinchiusi in numero di 71 «nell'ergastolo», che quasi totalmente già figurano negli elenchi esaminati²⁴; così come figurano in buona parte i 70 ecclesiastici

compresi nella *Nota dei detenuti nel forte di Verrua per motivi politici*, di cui 25 regolari e 45 secolari²⁵. In gran parte figurano pure, negli elenchi dei sospetti, i 58 *Detenuti nel Real collegio dei nobili*²⁶, che comprendono verisimilmente molti residenti nella capitale, tra cui una parte dei membri del decaduto Governo repubblicano e della municipalità torinese.

La conclusione che si impone è che il numero dei sospetti giacobini, noti alla polizia e già prima calcolati, dai soli elenchi dei sospetti, in 3157, va aumentato di almeno mezzo migliaio. Anche gli ecclesiastici dovrebbero in tal caso proporzionalmente aumentare se teniamo conto, oltre che delle ultime carte ora ricordate, estranee ai documenti dell'inchiesta, anche dei nomi degli ecclesiastici che si ritrovano qua e là segnalati in altri mazzi dello stesso fondo archivistico dell'epoca francese²⁷.

Ma, consapevole di non operare come sulle carte di un vero e proprio censimento, non mi pare opportuno di insistere in questa via di calcoli e di deduzioni sempre più insicure. Rimangono in ogni caso insormontabili – come si è detto – le difficoltà rappresentate dall'esclusione dalle liste dei dati relativi alla città di Torino e dalla assai probabile limitatezza dell'indagine provinciale, come prova il ristretto numero delle comunità esaminate, così ai fini della individuazione dei sospetti quanto della elencazione delle cariche pubbliche.

È più proficuo quindi, nell'intento di tracciare a grandi linee la fisionomia della società giacobina piemontese, limitarsi ai dati numerici e percentua-

²⁵ BRT, manoscritto Miscellanea Patria n. 46.

²⁶ AST, Corte, Carte Bianchi, II serie, mazzo 9, n. 3.

²⁷ Cfr. AST, Corte, *Carte dell'epoca francese*, serie II, mm. 24 e 25 «Culto». Il BIANCHI, III, Torino 1879, ha rilevato dallo stesso fondo del Consiglio Supremo di Stato, l'elencazione numerica di 4344 sospetti giacobini. Egli ha certamente potuto vedere anche le schede concernenti la città di Torino (spostate in seguito?) che a noi non è stato possibile di rintracciare. La differenza fra il suo dato e il nostro (3157 schedati, anche senza tener conto dei 500 «detenuti», rappresenta verisimilmente il numero dei giacobini torinesi, pari al 27% di tutti i sospetti in Piemonte. È in proposito interessante l'approssimativa concordanza circa l'entità del giacobinismo torinese, contenuta nel rapporto dell'incaricato di affari austriaco a Torino, Theodor De Lellis, al ministro Thugut a Vienna (ASV, *Sardinien Berichte*, n. 27, 8 agosto 1798 – cfr. Parte IV del presente volume). Egli valuta i giacobini torinesi a più del 20% del totale in Piemonte, osservando che «Les peuples des provinces sont fidèlement attachés à leur souverain. Ce n'est que la capitale qui renferme un nombre prodigieux de mauvais sujets, qui ont l'insolence de se montrer contraires au gouvernement monarchique». Non ci pare tra il resto determinante il fatto che la segnalazione del De Lellis preceda di circa un anno quella del Consiglio Supremo; è vero che ci fu un regresso dei sentimenti filo-francesi nel primo semestre del 1799, ma vi fu anche l'acquisizione nello stesso periodo del potere giacobino a Torino dopo la caduta della monarchia nel dicembre '98, e perciò della sua influenza; si ha quindi buona ragione di ritenere che il numero dei giacobini torinesi non debba aver subito nel corso di quell'anno apprezzabili variazioni. Non è infine privo di interesse ricordare che il Bianchi rileva nel totale piemontese dei sospetti giacobini ben 742 ecclesiastici (giudicati forse non a torto in numero eccessivo dal CHIUSO, II, p. 47) rispetto ai nostri 448, esclusa la città di Torino. Se ne dedurrebbe, per differenza, che la presenza degli ecclesiastici sospetti in Torino supererebbe di molto la media percentuale attribuita dal De Lellis ai giacobini torinesi. Ciò potrebbe trovare in parte spiegazione dalla particolare concentrazione delle istituzioni ecclesiastiche nella capitale.

²⁴ Anche questo documento si trova in AST, Corte, *Carte dell'epoca francese*, serie I, m. 9.

li delle nostre tabelle, derivate dalle liste dei «sospetti» e considerarle, pregiudizialmente, come puramente indicative.

2. – Distribuzione geografica e fisionomica dei nuclei provinciali

Trascorrendo ora dal campo dei numeri a quello degli uomini in carne ed ossa, vediamo, per quanto è possibile sulle informazioni giunte al Consiglio supremo, come i giacobini della provincia piemontese si incontrino, si riuniscano e si agitano. A questo fine non mi pare inutile una rapida rassegna panoramica, ordinata per province, ricomponendo in un contesto narrativo le notizie più rilevanti atte ad individuare gruppi e tendenze, ritrovate nelle carte di polizia ma sparse qua e là senza nesso apparente. E mi varrò, per quanto possibile, dello stesso linguaggio delle note, più atto a riprodurre la valutazione soggettiva degli organi inquirenti, con le deformazioni ma anche con le verità che vi traspaiono²⁸. Le province non saranno esaminate per ordine alfabetico, ma secondo un criterio geografico di contiguità, procedendo circolarmente dalla capitale verso sud-est.

Provincia di Torino

A Carmagnola, gli spiriti più accesi sembrano allignare fra i monaci agostiniani. Padre Nicola Cocchi, già reggente di quel convento, è giudicato un «democratico accanito [...] sospetto pernicioso più di tutti». Già il fratello di lui, Giuseppe Maria di mestiere bottegaio, è segnalato tra i sospetti. Ma di quelli della sua cerchia più ancora si agita Felice Montanaro, detto «l'occhio chiabatino», che recitò a piè dell'albero della libertà scritti, che si presumono essergli stati passati da quel frate, «il cui era fido seguace ed amico». Anche in convento il padre Cocchi ha seguaci: tale l'agostiniano Oggeri. Oltre ai conventuali si agitano i laici, tra cui il chierico Bertarelli, che promuove le adunanze patriottiche ed il prete Carlo Giuseppe Cavalli, ex monaco e zio del giacobino Rovere. Il Cavalli comanda la Guardia nazionale e la piazza militare.

A Carignano, il chierico agostiniano Donalisio di Cavallermaggiore, ivi aggregato, manifestò sentimenti di avversione al governo del re e simpatie rivoluzionarie. Con «l'erroneo pretesto dell'uguaglianza» egli si comportò da giovane libertino, seducendo e prendendo in moglie l'innocente figlia di un ignorante ciabattino, a cui fece credere di essere libero e poi l'abbandonò per arruolarsi nelle milizie patriottiche.

Pure agostiniano è il frate Ignazio Giannasso, «uomo incorreggibile, dato alla dissipazione, al vino, alla disonestà [...] dissipatore delle sostanze del convento e frequentatore dei più sfrenati e accaniti giacobini». Egli ha per degno seguace l'agostiniano laico fra Pietro Moriondo, delle di lui massime satellite ed esecutore, che ebbe a dichiarare di voler piuttosto morire che obbedire nuovamente a un re.

Altro focolaio di rivolta in Carignano è la comunità dei minori conventuali di San Francesco, dove insegna don Giacomo Calza, sacerdote e maestro di teologia, sospetto di aver scritto «libelli infamatori avversi al suo sovrano e declamatore in pubblico contro la monarchia, solito ad insegnare dottrine eretiche e sacrileghe agli scolari Nello stesso convento vive il frate Ermenegildo Arnosio, che ha predicato l'avversione alla monarchia ed è fratello del chirurgo Arnosio, pur esso giacobino.

Nipote del Calza è l'ex frate francescano Don Felice, che «in tempo prossimo alla rivoluzione ha sparso libelli e dottrine democratiche stampate in *Генерал*» ed ha cooperato a disprezzare l'effigie di S.M. Sostenuto dall'ex frate scolopio Gaspere Morardo, egli è divenuto municipalista e per le stesse ragioni lo è divenuto il teologo Ignazio Carrera, più moderato. Ovunque si avverte l'influenza del Morardo, che carteggia lungamente con il notaio Carlo Rossano, notoriamente amico suo.

Il quadro si può chiudere con il consigliere della municipalità, avv. Carlo Alberto Maciotti, cui si attribuisce un infiammato discorso al circolo patriottico e la presentazione di un'«ingiuriosissima mozione contro il re, principi e nobili....».

A Chieri lo spirito di rivolta serpeggia tra i frati barnabiti. Uno di questi, Giacomo Bianco, venne bandito dalla città perché aveva insegnato ai fanciulli massime contrarie all'ortodossia cattolica. Di eguali sentimenti sono il sacerdote barnabita Lauteri ed il chierico barnabita Gugian, figlio del capitano delle milizie Michele. All'avvento della rivoluzione il Gugian abbandonò l'abito religioso e, preso quello della Guardia nazionale, parlò nella chiesa di S. Francesco contro gli emigrati e organizzò in quaresima un ballo nello stesso collegio dei barnabiti, con scandalo generale.

Nell'oratorio di S. Filippo, alla venuta dei francesi, si svolgono riunioni politiche. Il giovane avv. Bruno Gastaldi di Riva vi tiene un discorso poco ortodosso in fatto di religione e ne riceve pubblico plauso dallo zio, sacerdote Gastaldi, cappellano della confraternita dello Spirito Santo. Questo o altro discorso vien pure pubblicato e circola tra i borghesi di Chieri. Il medico Villa, che ha un fratello, autore di poesie democratiche, e il notaio Masera sono i suoi sostenitori e ne fanno gran lodi.

Altro centro di propaganda è la casa del mercante di stoffe Giovanni Franco, che vive con il padre di mestiere sarto, già due volte rinchiuso nelle carceri senatorie per «fatto d'opinione». Prima della venuta dei francesi vi si teneva un club, che preparava la rivoluzione e corrispondeva coi francesi e coi patrioti.

²⁸ AST, Corte, *Carte dell'epoca francese, serie I, m. 9.*

Molti altri sono a Chieri coloro su cui pesano precisi indizi: come l'ufficiale del soldo Giovanni Mens, che parla ovunque del re e della chiesa; il luogotenente delle milizie Rossi, fratello del segretario d'ambasciata a Vienna, che inveisce pubblicamente contro il re e il suo governo; l'aiutante della piazza, Raletto, giunto all'estremo di vilipendere grossolanamente l'effigie di S.M. su una moneta; gli «*esecrabili*» Raj e Radino, capi nei moti del 1797, ed una lunga serie di mercanti e di artigiani, tutti accesi nemici del re, della religione e naturalmente scostumatissimi.

Il comune di Moncalieri attira in particolare l'attenzione della polizia. È qui che lo storico Carlo Tenivelli è stato giustiziato sulla pubblica piazza, per avere favorito o suscitato i moti popolari del luglio 1797. Il ricordo di lui è ancora vivo ed il suo insegnamento ed il suo esempio hanno lasciato indelebile traccia. Il chierico Gaspare Patteri, di lui «*allievo contempestivo*», non fa mistero nei suoi discorsi dei suoi sentimenti e massime democratiche. Nell'anniversario del supplizio del re di Francia egli ha recitato ai piedi dell'albero della libertà un discorso contro la tirannia.

Su questa stessa linea è il teologo Casalis, conosciuto per un allievo del Tenivelli, già professore di filosofia nel vescovile seminario di Vercelli, di dove pare sia fuggito per timore di essere arrestato, quale confidente del Rossignoli, uno dei più accesi giacobini piemontesi, passato al seguito delle truppe francesi già prima dell'occupazione.

Uno dei centri più attivi di divulgazione rivoluzionaria è l'«*assemblea democratica*», che si suole tenere nell'appartamento del minore conventuale padre maestro Beaumont. Vi si riuniscono il conte di Grana, il padre Don Schinotti, il padre Don Ilarione Bertolotti, monaco cistercense di stanza nel monastero di Testona, il sacerdote Guenetti, cappellano della confraternità del «*Natale di Gesù*», i fratelli cavalieri Massimiliano e Paolino Nuvoli e i mercanti Crosa, padre e figli, capi della sollevazione del 1797 sotto la presunta direzione del Tenivelli.

Anche il conte di Grana è ritenuto uno dei più attivi partecipi di quel moto, allorché la mattina del 27 luglio sul far del giorno, fu veduto sulla pubblica piazza armato di due pistole. Allora suggerì di tagliare il ponte sul Po, per tenere lontana la reazione delle truppe sabaude. Occupato che fu il Piemonte dai francesi, egli si adoprò perché fosse subito aperto in Moncalieri un circolo patriottico e propagandò presso i militi della Guardia nazionale i principi di libertà e di eguaglianza e li esortò a nominare quali ufficiali non soltanto persone di rango civile, ma anche artigiani e contadini, giacché essendo tutti eguali anche costoro potevano esser fatti comandanti.

Molto influente è stato il padre Beaumont nella designazione alle cariche pubbliche. Grazie a lui, e in accordo con il commissario del governo avv. Ricchetta, il sacerdote Guenetti e Maurizio Crosa sono stati nominati membri della municipalità, e il padre Bertolotti, presidente di essa. Questo monaco ci-

stercense è descritto come uno dei più vivaci giacobini, dalla doppia vita che, smesso l'abito, usava recarsi al convento solo la notte, tenendo ovunque di giorno concioni democratiche. Nel primo giorno del suo ufficio fu dato un ballo ed egli vi intervenne mescolandosi alle persone più vili ed infami: i soldati di giustizia, il becchino e le mogli loro, ai quali tutti «*il presidente dava marche di fraternità e di eguaglianza*».

Coadiutore del canonico Beaumont è il teologo Claudio Eusebio Revelli che, di concerto con il primo, propose in capitolo di cantare una solenne messa in suffragio delle anime dei giustiziati del 1797, senza che alcuno dei canonici osasse opporsi.

Parte di questi giacobini (specialmente i Crosa e il Bertolotti), ed altri ancora, li vediamo frequentare l'altra riunione democratica, quella che si tiene nella villa di madama Pugno, dama colta e dai sentimenti democratici.

Altro monaco cistercense, di dichiarati sensi democratici, è don Egidio Gilio, pur esso domiciliato nel monastero di Testona, che ha ripreso l'abito deposto solo dopo la venuta degli austro-russi. Nel tempo della repubblica tenne «*una condotta veramente scandalosa, massime con tratti e discorsi immodesti*», men-
«*te*» con un'impudenza senza pari decantava la felicità del governo democratico e la «*libertà*» e condannava la tirannia dei sovrani, applaudendo il torinese Pezza²⁹, venuto a tener discorsi immorali e irreligiosi al circolo patriottico.

I fratelli Crosa, rientrati a Moncalieri dopo le vicende del 1797, non avevano smesso di tenere un «*portamento altero e minaccevole*». Continue erano le loro notturne conversazioni col conte di Grana e con diversi altri soggetti implicati nella sedizione del 1797; ponevano una «*valenza*» particolare nello spargere le massime di libertà ed eguaglianza e camminavano per la città e la campagna in abito giacobinico». Nello stesso modo abbigliato si mostrava il conte di Cavoretto, la cui famiglia era tutta sospetta, e che era divenuto impresario per la somministrazione dei viveri ai francesi. In questa esteriore ostentazione aveva raggiunto il massimo grado il giovane Michele Crosa, a segno di «*presentarsi nella chiesa collegiata per ricevere il sacramento della cresima abbigliato alla giacobinica, cioè con carmagnola e calzoni di tela rigata e coi capelli sparsi*».

Provincia di Asti

Ad Asti il moto di luglio 1797 aveva preso occasione dai malcontenti manifestatisi sul pubblico mercato per la carenza ed il troppo alto prezzo delle derrate e aveva rapidamente assunto tali proporzioni da condurre alla

²⁹ Il Pezza fu giacobino estremista, noto per i suoi sentimenti unitari. Cfr. la parte II del presente volume, p. 71; e la parte IV, p. 329.

conquista, da parte dei rivoltosi, della municipalità e alla proclamazione, il giorno 28, della repubblica astense³⁰. Ora, tutto il quadro che vien fuori dalle liste dei sospetti del '99 è popolato dai protagonisti e dagli agitatori di quelle giornate.

Compagiono i rappresentanti delle correnti che allora si dividevano il campo. Da una parte sono i democratici «*giacobini*», che già allora volevano la repubblica democratica senza compromessi e che erano sopravvissuti alle regie condanne, quale Vincenzo Aimassi, capo di battaglione della Guardia Nazionale, «uomo bestiale, terrorista recidivo», che con la sua minacciosa presenza il 28 luglio nel palazzo comunale risolse, a netto favore della repubblica, una riunione consiliare, già avviata a un compromesso; il medico Brambilla, l'avv. Peracchio, presidente della municipalità e allora comandante del castello, e con lui tutta la famiglia, compreso il cameriere.

Con essi sono i familiari dei giustiziati, quali il medico Francesco Berruti e il figlio religioso agostiniano, rispettivamente padre e fratello dell'avv. Felice e del medico Gio. Secondo, fucilati dai regi; l'avv. insinuatore Testa e l'omonimo certosino municipalista, fratelli dell'avv. Gioacchino, pur esso fucilato nel '97.

Da costoro si differenziavano quelli che non volevano per allora scardinare il governo legittimo ma soltanto ottenere radicali riforme, quali l'avv. Gardini, presidente della direzione centrale di finanze, e l'avv. fiscale Poncini, schieratisi all'opposizione moderata, nel seno dell'amministrazione provvisoria. Ma già le loro mogli sono segnalate come «*sfacciate*» giacobine scandalose» e la seconda di esse accusata di aver predicato ai piedi dell'albero della libertà.

Il numero rilevante di donne giacobine segnalate ad Asti è in evidente rapporto con l'ampiezza del moto popolare, che aveva coinvolto un buon numero di artigiani e di bottegai delle categorie più svariate: osti, caffettieri, ciabattini, calzolai, ritagliatori, cuochi, barbieri, vellutari, macellai, sarti, vetrai, stampatori, e qualche operaio. Le loro donne ne hanno condiviso la passione politica o pur soltanto i rischi: sono sarte di mestiere, popolane che portano soprannomi, cameriere di notabili giacobini (per esempio quella alle dipendenze del cavaliere di Ceres, capo di un *club* repubblicano già nel 1794) ed alcune sono state viste prender la parola nelle feste repubblicane. In buon numero sono segnalati anche i loro figliuoli, molti già militanti nelle forze armate del '97 e taluno con la qualifica di ufficiale.

L'estensione del moto ha superato i limiti della ristretta conventicola, che caratterizza il movimento nella maggior parte delle terre del Piemonte. Il gruppo intellettuale che si raduna attorno ad una dama della borghesia o nella cella di un convento non è qui fenomeno esclusivo o il più rilevante. Singo-

³⁰ Cfr. GRANDI.

le figure di borghesi e di ecclesiastici toccati dai Lumi figurano anche ad Asti, ma in una posizione diversa, comparativamente meno centrale ed influente.

Ricordiamo tuttavia Don Giovanni Battista Gabri, cappellano della cattedrale, già implicato nei fatti del '94 e accusato nel '97 di esser divenuto cappellano della truppa repubblicana; il noto biellese barnabita Vincenzo Marocchetti³¹, presidente del tribunale di alta polizia di Asti nel 1799, «uomo senza religione, di pessime qualità, sanguinario, terrorista e de' più ardenti capi della rivoluzione»; padre Varesio dei servi di Maria, pubblico accusatore nel medesimo tribunale, e soprattutto il canonico Vejluva, «fratello del municipalista, a di cui istigazione è stato fatto vicario generale della città e diocesi a luogo del legittimo vicario Giovan Battista Biglia, pria vessato col mezzo di gravi contribuzioni, indi espulso».

È nota la formazione giansenista del Vejluva, la sua amicizia per l'abate genovese Eustachio Degola, l'azione svolta contro l'annessione del Piemonte alla Francia, elementi questi che, ignoti o trascurati dalla polizia restaurata, valgono a collocare il Vejluva nella cerchia dei patrioti sostenitori dell'indipendenza piemontese³².

Non mancano tra i sospetti alcune pittoresche figure di nobili, quali, oltre il cavaliere di Ceres, i conti Pelletta della Torre e di Cossombrato, padre e figlio, «*aristocratici*», famosi nei clubs, suonatori volontari al teatro delle arie patriottiche».

Provincia di Alessandria

Pochi i dati su Alessandria, o perché meno zelanti vi furono gli inquirenti o meno esteso che altrove il movimento rivoluzionario, come starebbero a indicare i soli 58 giacobini censiti a fronte dei 267 di Asti e dei 204 di Acqui³³.

Tutto l'elenco s'incentra sull'avvocato Dulac e sul suo gruppo. Francesco Maria Dulac, «*capo* rivoluzionario e primo motore di tutte le aberrazioni democratiche, terroristiche, denominato Robespierre... ateo, crudele, sanguinario», accolse in realtà i francesi con caldi discorsi di entusiasmo repubblicano che, per la dignità e la lucidità intellettuale del pronunciante, si salvano, a differenza di tanti altri, dalla banalità della retorica corrente³⁴.

A riprova della grande influenza esercitata da quest'uomo di leggi, preparato e aperto alle idee nuove, e della sua importanza cospirativa, valgono i ri-

³¹ Cfr. BERSANO, pp. 34, 48 *passim*; e MATHIEZ, *Prêtres révolutionnaires*, p. 11.

³² Cfr. BERSANO, pp. 50, 51 ss.; e RUFFINI, pp. 19 ss. Per il suo carteggio, cfr. SAVIO, p. 462.

³³ Sulle vicende alessandrine cfr. BOSSOLA, opera peraltro incline ad accogliere le pregiudiziali della storiografia sabaudista.

³⁴ Cfr. il testo di un suo appello a pag. 75 del citato volume del BOSSOLA.

ferimenti alla sua persona, ricorrenti nella descrizione degli altri sospetti. Così l'avvocato Leopoldo Cunietti è dato per «simile al Dulac ma di lui più moderato», il «capo rivoluzionario» Caldani Isidoro, figlio di un orologiaio, è giudicato essere di carattere simile al Dulac; «però dissimile dal du Lac» è detto il mercante di stoffe Goy³⁵ e tale Ghè Vittorio è definito «ateo, sanguinario e ministro fedele dei progetti del Dulac».

Anche qui l'espansione delle idee e dell'organizzazione rivoluzionaria segue le vie abituali, procedendo da un centro intellettuale riconosciuto ad una più ampia cerchia di borghesi e di mercanti.

Provincia di Tortona

Uno dei principali centri di irradiazione rivoluzionaria è riconoscibile nella famiglia del mercante Paolo Trevisi, municipalista repubblicano e poi membro della direzione centrale delle finanze, il cui figlio Ercole, capitano della Guardia nazionale, aveva partecipato, con molti altri di Tortona, alla spedizione punitiva contro le insorte cittadine di Nizza e di Strevi nel febbraio 1799. Nella sua casa si tenevano riunioni «patriottiche», cui partecipava il cugino canonico don Giovanni Trevisi, il cui fratello Domenico, «cassiere del sale», era pur esso sospetto.

Cognato di Paolo Trevisi e delle medesime opinioni e attività era D. Ottobono Ricci, già sostituto fiscale di Tortona e poi uno dei più influenti «capi rivoluzionari» e corrispondente con i giacobini di Genova. Con il cognato Trevisi il Ricci si era adoperato nel 1797 per organizzare l'azione armata intesa ad arrestare la cavalleria regia nella località di Villavernia, il cui parroco don Bartolomeo Quarglieri, «fiero rivoluzionario», gli era assai amico. Altro cognato di Paolo Trevisi era il diciottenne Luigi Viola commissario municipalista, figlio del medico.

Tra gli influenti «capi della rivoluzione» era il mercante Vincenzo Varese di Novi, residente a Tortona da molti anni. Egli vendette una gran quantità di coccarde francesi, la cui provenienza sarebbe interessante poter appurare, in relazione con quanto allora si diceva da parte francese che fossero distribuite dagli «anarchistes» antidirettoriali³⁶. Amico del comandante Angros, il Varese era stato da lui nominato municipalista. Fratelli suoi erano il «fondichiere» Franco e il bottegaio Giobatta, pure essi aderenti ai «capi della rivoluzione».

³⁵ Nelle *Carte Ranza*, presso l'AST, Corte, mi è stato segnalato – dalla cortesia dello studioso dott. Mario Dossena – il lungo memoriale del cittadino Goy sulle persecuzioni da esso subite dopo l'ingresso in Alessandria delle truppe austro-russe. Cfr. anche Bossola, p. 45.

³⁶ Cfr. la parte II del presente volume, p. 43.

Presidente della municipalità era un prete, il teologo don Franco Tonso, autore di «moltissime stampe», pubblicate in Tortona dopo la rivoluzione, e amico pur esso del comandante Angros, con l'appoggio del quale divenne commissario generale del dipartimento di Alessandria.

Altro ecclesiastico, aderente al movimento rivoluzionario, era il canonico don Giobatta Ricci che, deposto l'abito e vestitosi alla francese, fu preposto ai comitati di polizia. Aveva costui una «insolentissima sorella, Franca, pertinacemente contraria a S.M. e al regio governo».

I due suddetti ecclesiastici avevano probabilmente esercitato la loro repubblicana influenza su alcuni nobili, che a Tortona figuravano tra i sospetti di giacobinismo, quale il conte Giovan Battista Casella, luogotenente nella regia «legione leggera», fratello di altro ufficiale dell'ex reggimento Novara e del sacerdote don Giuseppe, amici tutti dei rivoluzionari e «intrinseci del canonico Ricci e di suo sorella»; e quale ancora il marchese Emilio Signoris Bussetti, maggiore onorario di S.M., capo delle forze armate rivoluzionarie e grande amico del teologo Tonso.

I giacobini tortonesi non furono attivi nella loro città soltanto. Una gran parte di essi partecipò, come si è visto, alla spedizione contro Nizza e Strevi, e già in precedenza si era portata a sollevare gli spiriti nei paesi vicini. L'agrimensore Filippo Slati di Castelnuovo, «intrinseco amico dei capi rivoluzionari tortonesi, Trevisi, Varese e Guarnieri, entrò in detto luogo a cavallo, alla testa dei rivoluzionari tortonesi, portando la bandiera tricolore, ch'egli stesso issò presso l'albo pretorio».

Imparentati con la famiglia tortonese Pedemonti (il cui padre era municipalista ed i figli, tra cui un canonico, amici tutti di lunga data dei francesi e poi rivoluzionari militanti) erano i Rattazzi di Cassano Spinola: tre fratelli con il padre, fortemente sospetti di giacobinismo già prima della rivoluzione. Due di essi avevano partecipato alla spedizione dei franco-liguri da Carosio su Cassano, nell'aprile-maggio 1798.

Provincia di Voghera

Nel comune di Corana sono arrestati dagli stessi paesani alcuni ecclesiastici fortemente sospetti. Il vice parroco prete Marconi pare fosse il più acceso e attivo. La sua influenza si esercita sul parroco di Corana, don Alessandro Gallarati, di famiglia nobile pavese, giudicato un tempo uomo tranquillo e improvvisamente «pervaso» da sensi democratici, tanto da legarsi ai più famosi patrioti e da «insinuare pubblicamente massime democratiche» con scandalo dei parrocchiani. Il terzo è il prete Cherubini. «Purtroppo di sospetti della tempra di costoro – conclude il rapporto – ve ne sono a centinaia in questa provincia, e se meritano questi l'arresto lo meritano assai più moltissimi altri».

Provincia di Acqui

Il capoluogo è uno dei centri piemontesi in cui il movimento repubblicano è più vivace e di più vecchia data. La vicinanza del confine ligure, da cui era partita la spedizione dei fuorusciti piemontesi nell'aprile 1798, aveva favorito l'attività di agguerriti nuclei giacobini e riprodotto in parte le condizioni verificatesi ad Asti con la rivolta del 1797.

La società giacobina acquese pare fondata su due solidi pilastri: il notaio Carlo Gardini e l'avv. Vincenzo Persoglio di Cassine.

Il primo, già segretario di intendenza e poi dimesso d'ufficio nel 1790, «uno dei grandi atleti della cosiddetta libertà nella città e provincia, che ha infettate prima della rivoluzione col mezzo delle di lui parentele, brighe e cabale», proclamò in un discorso, dal pulpito della chiesa di San Francesco, di aver tenuto da più di dieci anni corrispondenza con i francesi. Nella stessa circostanza «vilipesse l'infelice memoria di Vittorio Amedeo ultimo, col trattarlo da folle, il regnante Carlo Emanuele IV d'imbecille e tiranno, gli imperatori Francesco II di fatuo e Paolo I di maniaco, con aver aggiunto improperi contro tutti li predecessori del regnante nostro sovrano». Da tempo collegato con i giacobini di Genova e poi con quelli armati di Carosio, intervenne sempre ai *clubs* che da alcuni si tenevano nella bottega del fondichiere Carlo Agosti o presso il convento dei cappuccini, ove il padre guardiano Bersaru – fratello e zio di due canonici sospetti e già noto per aver «predicato costantemente la democrazia ai suoi religiosi» – riuniva giornalmente fra gli altri il Gardini, i canonici Scoffone e Reggio e i capitani Aimassi e De Filippi.

Il notaio Carlo era fratello di Guido Gardini, professore di filosofia in Susa, municipalista e oratore democratico, e del canonico penitenziere Gardini, accusato di aver divulgato un «catechismo dell'uomo» – di cui forse era l'autore, – così che il falegname Viotti, municipalista (già discepolo del democratico sospetto Orazio Borreani, segretario della direzione delle gabelle) per tre anni se ne era valso per far scuola ai contadini. Larga influenza ebbe ancora il Carlo Gardini sul notaio Fiorino di Quaranti, aperto propagandista repubblicano e pure in collegamento con i briganti di Carosio, sul capitano delle milizie Bartolomeo Onesti e su molti altri, ma specialmente su Maria Caterina Gatti, che viveva separata dal marito, avv. Castagna, «donna senza religione, senza costumi, fiera democratica». Nella casa di costei si teneva da tempo un *club* frequentato dai più attivi repubblicani di Acqui, tra i quali il democratico prete Caratti, direttore dell'ospedale e municipalista «sempre unito ai capi rivoluzionari», e i fratelli di lei, Girolamo, agente del vescovo, e Giovan Battista, seguace e assistente del Gardini, i quali ricevettero dalla sorella la più forte sollecitazione a partecipare al movimento rivoluzionario.

Influenzato dalla Caterina Gatti era ancora il nipote di lei Guido Sbur-

ti, creatura di Carlo Gardini, che si valeva del suo ufficio presso la posta per tenere collegati al club di Acqui i «briganti di Carosio». Probabili parenti di quella donna democratica erano ancora i giacobini Giuseppe Gatti, notaio di Ponzone, il figlio Antonio procuratore e l'arciprete Gatti che «sempre nei discorsi all'altare si spiegava contro il governo reale ed esaltava il democratico».

L'avv. Vincenzo Persoglio di Cassine, rinchiuso con il Ranza ed altri nel castello di Vigevano nel giugno 1799³⁷ fu «uno dei primi attori della rivoluzione di cui si era dichiarato capo sin dal 1792, tempo in cui si è apertamente dichiarato nemico di S.M. e dello stato... Fu universalmente riputato il più fido sostegno della recuperata libertà». Di qualche interesse è l'accenno, nelle note di polizia, alle sue opinioni religiose (a parte la pregiudiziale imputazione di ateismo) di informazione episcopalista e gallicana, essendosi egli «spiegato, al tempo che reggeva la Prefettura, che il sommo Pontefice non era capo della Chiesa cattolica, ma solamente vescovo di Roma». Uomo ricchissimo era noto come «un uomo sanguinario e il più arrabbiato tra i giacobini, unitamente ai suoi tre figli tutti terroristi...». Uno di questi, Benedetto, studente in legge, era giovane intelligente ed affermato, se appare dalle note quale «intrinseco corrispondente ebdomadario del *Chiabrera*», membro questi del Governo provvisorio piemontese, ed anche di sentimenti assai radicali se si adoperò presso il generale Flavigny perché ordinasse la fucilazione di tutti i prigionieri di Strevi.

La famiglia dei Chiabrera, di cui il principale esponente, il sostituto avvocato fiscale generale Secondo Enrico, teneva a Torino l'alto incarico ministeriale, era un centro di irradiazione repubblicana. Di essa sono segnalati i due figli dell'avvocato e due fratelli, uno avvocato pur esso e l'altro ufficiale. «Li conti e cavalieri Chiabrera – diceva la nota – sostenevano e proteggevano tutti i giacobini di Acqui e principalmente i più pericolosi, quasi tutti loro parenti». L'avvocato Secondo Enrico, che era stato al quartiere generale di Grouchy, nei giorni precedenti l'occupazione di Torino, pareva avesse svolto vivaci pressioni sul confessore del re – e si dice con l'ausilio di denaro – perché quello inducesse il sovrano ad abdicare.

Tra gli acquesi ancora si ricordano i due fratelli Bruno, capitano l'uno del reggimento d'Acqui e l'altro ufficiale in quello di Ivrea, entrambi «non ambigui d'attaccamento alla democrazia»; la bella e influente Costantina Dagna, «donna di perduta reputazione», che figurò quale statua della libertà al tempo del piantamento dell'albero, con scandalo di tutti, e infine il gruppo numeroso degli ebrei di Acqui, che «si danno tutti per veri giacobini», alcuni dei quali figurano con i soprannomi curiosi di «nasino», «mangiacristiani» e «tempesta».

³⁷ Cfr. SFORZA, *Indennità*, p. 172.

Provincia di Casale

È in questa città che gli ebrei tacciati di giacobinismo sono i più numerosi, tanto da essere i destinatari di una «arringa» pronunciata dal democratico canonico Gio. Angelo Bergancini, prefetto del seminario e autore di uno scritto repubblicano, dedicato ai suoi sacerdoti.

Ma nonostante il loro numero non pare che gli ebrei si distinguano per attività ed influenza. Essi non giungono alla ribalta politica e pare se ne stiano ancora appartati, come cittadini di seconda classe.

Una certa fantasia festaiola e libertina corre per la società repubblicana di Casale e non risparmia gli ecclesiastici. Lo denuncia la beffa fatta al re, di passaggio a Casale nel dicembre '98 sulla via dell'esilio, con l'assembramento vocante di «berrette rosse» attorno alla carrozza, organizzato dall'avv. Giacomo Francia che già aveva concertato la rivolta del '97 con gli insorgenti di Asti e di Moncalvo. Alla pubblica beffa aveva partecipato il chirurgo Luigi Bellingeri, l'ufficiale di posta Majno, l'avv. Rivalta, altri borghesi e popolani e un certo numero di ebrei.

Singolari ancora appaiono le figure del calzolaio Biondino, che fece appendere sulla porta di casa un quadro dipinto dal figlio, raffigurante la liberazione di Casale; quella del cav. Vincenzo Gozzani che «*lasciava*» attorno all'albero in abito di ballerino, con la più apparente soddisfazione, quella del cav. Luigi Morelli, che si portò in spalle le insegne regie tolte al palazzo governativo per andarle ad abbruciare insieme con gli strumenti di tortura; quella dello speciale Carlo Caprino, commissario della sicurezza pubblica e rivoluzionario da più anni, già compromesso con gli insorgenti e in particolare nel moto di Casale dell'agosto 1797.

Sono in particolare gli ecclesiastici che a Casale vengono toccati dal soffio libertario della rivoluzione. Il teologo Guglielmo Leone, prefetto delle scuole di Vercelli, stampa proclami e mette in scena la «*larsa*» *Casale liberata*, le cui parti sono sostenute da cittadini repubblicani, quali l'ufficiale della Guardia nazionale Paolo Manfredi, ed ancora fa replicare più volte la sua «*inlarsa*» commedia scandalosissima», *Le visitandine*³⁸.

Il canonico Giuseppe Francia, membro della direzione centrale, depone l'abito ecclesiastico e spregia il titolo di canonico, mentre frequenta balli e «orgie» patriottiche. Il frate minore Enrico Gazzera di Mondovì, reggente degli studi nel locale convento, trascorre a tutti gli eccessi, fra donne e bagordi. Il domenicano padre Omodei, eletto presidente della sua comunità, offre un lautissimo pranzo a tutte le autorità «con lusso sorprendente e mai usato in casa religiosa», dopo il quale ha luogo un gran ballo, a cui intervengono donne d'ogni condizione. Il frate domenicano Illengo, fratello dell'avv. Ver-

cellino, presidente del tribunale di alta polizia, e del notaio Felice – divenuto con l'occasione segretario della municipalità³⁹ – da anni era sospettato di parteggiare per la rivoluzione, per il che aveva subito in passato delle perquisizioni. Anche l'Illengo si comportò da «frate libertino», e manifestò le «*inclinazioni più licenziose*»: approfittando della libertà repubblicana egli partecipò a balli e a banchetti patriottici, a cui erano intervenute donne di ogni condizione e anche ebrei, con le quali egli «*aveva trattato liberamente*».

Non va dimenticato che le donne di Casale appaiono vivaci anche politicamente, se figurano negli elenchi giacobini in numero di 16 (seconde soltanto a quelle di Asti) e se non soltanto adornano le feste repubblicane ma organizzano dei *clubs* nelle case loro, che le informazioni ricordano in numero di sei, nel solo capoluogo.

Provincia di Alba

Stupisce che i nomi che compaiono negli elenchi del 1799 siano, nella loro quasi totalità, altri da quelli che ricorrono nelle carte di polizia del 1794 e del 1796, rispettivamente gli anni della cospirazione del mercante Ignazio Bonafous e della repubblica albese del Ranza. Fanno eccezione i soli fratelli Marucchi di Roddi, il mercante Abrigo, amicissimo del Bonafous, Gian Domenico Boetto, il canonico Giov. Domenico Parussa e l'avvocato Luigi Morretti, i cui nomi, già noti in precedenza, tornano nelle carte del '99.

Evidentemente il gruppo dei giacobini compromessi nel 1794 e specialmente nel '96, cui nella maggior parte era toccato l'esilio se non il carcere, si era poi straordinariamente allargato, secondo le vedute non infondate della polizia, in un vasto e ramificato ceto repubblicano e rivoluzionario. Al centro doveva ancora esservi il mercante Carlo Abrigo, nominato, per i suoi meriti repubblicani, commissario generale della provincia da Guglielmo Cerise, membro del Governo provvisorio di Torino, spedito nella provincia di Alba con decreto del 7 nevosio (27 dicembre 1798) per sedarvi i movimenti contro-rivoluzionari.

Seguono gli avv. Giuseppe e D. Benedetto Bollano, vicario generale, il quale ebbe «*giudizi*» assai deciso verso li francesi» e che dopo la rivoluzione ebbe a dire: «*Oh per adesso se gli Alemanni tornassero su anch'io vorrei dar mano allo schioppo*»; il medico professor di filosofia Gandini, «*scellerato, incredulo giacobino*, che colla sua lingua pestilenziale, colle sue perverse massime contro la religione, il sacerdozio e l'impero ha sempre appestato la sua scuola e la sgraziata città d'Alba»; gli avvocati Giobatta Mattei giudice, Bar-

³⁸ Sul domenicano Guglielmo Leone, legatissimo all'abate Bonardi, cfr. BERSANO, pp. 20 ss.

³⁹ Arrestato e detenuto nel castello di Vigevano; cfr. SFORZA, *Indennità*, p. 172.

tolomeo Manzone e il chirurgo Lorenzo Vola, tutti e tre di Monforte; il conte Fresia, riconfermato avvocato fiscale dal governo provvisorio; il prete Farinetti professore di retorica, l'arciprete Elia di Serralunga, il frate domenicano Lucio Cipriani e l'abate Pietro Giraudi, amico di ecclesiastici patrioti e specialmente dell'«accanito» Bonafous.

Dall'esame delle carte di polizia, pare che la vivacità giacobina si sia presto trasferita da Alba – ove fu intensa dal '94 al '96 – a Bra. Le repressioni e gli esili vi ebbero forse il loro peso.

A Bra il centro più attivo pare fosse la bottega de fondichiere Antonio Rebuffo, che al tempo dell'occupazione di Cherasco (1796) teneva un continuo carteggio con il comandante francese, e che si era vantato di aver a disposizione una compagnia di uomini, pronti a far la rivoluzione prima che il governo cambiasse.

La sua bottega aveva «*seraglio*» di continua adunanza e di giorno e di notte. Frequentavano il Rebuffo l'avv. Francesco Pavese, già giudice della città, gli avv. Gaetano e Nicola Boassi, che si recavano abitualmente in una vigna dei fratelli Rebuffo, presso il convento dei cappuccini, ove anche interveniva il teologo Tosetti, «sospetto giacobino e di poca esemplarità ecclesiastica». Ma i personaggi più influenti tra i frequentatori dei Rebuffo erano i teologi Vigna e Leone, quest'ultimo professore di filosofia (aveva tenuto corrispondenze repubblicane con Alessandria, Mondovì, Vercelli e Torino), il priore Bonardi e il notaio Giorrelli.

Gli amici dei teologi Leone e Vigna erano tutti sospetti. Così il municipalista Vincenzo Craveri con il figlio, sedotto dai precedenti, la cui moglie – nata Brizio – di spiccati sentimenti giacobini, era «amica intrinseca» dei suddetti. Essa era certamente parente del Nicola Brizio, «*commendatore*» e «*indegno*» dei SS. Maurizio e Lazzaro, che «all'evanescenza della repubblica attaccò la croce di San Maurizio alla coda di un cane e così fecelo passeggiare per la città, quindi attaccatala ad una pertica la collocò sopra il fornello». Il figlio Felice Brizio era naturalmente un arrabbiato giacobino.

Altro amico dei teologi Leone e Vigna era forse l'avv. Marengo, insieme ad essi arrestato per fatto d'opinione e quindi rilasciato; il quale pareva introducesse da Torino libri rivoluzionari. Ma lo era specialmente, ed in misura più influente, l'avv. Vernazza, abitante in Torino in casa Mathis, giacobino arrabbiato, che si portò in Bra per incarico del Governo provvisorio, per destituirvi il conte Albrione da presidente della municipalità e nominarvi il teologo Vigna. Il Vernazza, stretto amico del giacobino avv. Roberti di Barge, teneva in casa sua un frequentatissimo *club*.

Il medico Franco Valfré, amico dei Rebuffo e legato a tutto il ceto giacobino, apparteneva ad una famiglia assai sospetta. Il fratello Andrea, con capelli tagliati alla giacobina e la berretta rossa, aveva condotto a piè dell'albero l'asino «nobile», carico delle pergamene nobiliari da abbruciare. Due fratelli

Valfré erano preti, amici dei Rebuffo e del suddiacono Tosetti. Pure con i capelli tagliati e la berretta rossa si era mostrato il figlio del notaio Sebastiano Botta, «emissario del famoso giacobino Rebuffo». Da ricordare ancora il teologo Antonino, professore di filosofia, «giacobino arrabbiato e terrorista», che presentò petizioni al Governo provvisorio per il trasferimento di alcuni nobili a Grenoble; e «l'arcidemocratico e *tribuna*» Felice Boarino, «cooperatore della rivoluzione col ministro francese Ginguené e con l'abate Morardi (sic), amico di tutti i giacobini di Bra e specialmente del conte d'Arcourt».

Provincia di Mondovì

Anche dagli elenchi dei sospetti risulta che uno dei centri principali d'irradiazione repubblicana fu la famiglia dei Bongioanni⁴⁰, agiati borghesi dediti variamente alla mercatura dei panni ed alle professioni liberali. Quattro almeno dei 18 figli del mercante Carlo Raffaele, manifestarono apertamente i loro sentimenti repubblicani. Uno di essi, Felice, divenne capogabinetto agli Interni nel Governo provvisorio piemontese del 1799 e fu in stretta collaborazione, se non esponente, della cospirazione italica degli unitari, che lo portò a contatto con rappresentanti francesi dell'estremismo giacobino.

Le note di polizia che stiamo esaminando non colgono in profondità la sostanza politica di questa culla provinciale di giacobinismo piemontese, ma ne forniscono utili indicazioni e conferme. Secondo esse il mercante Giuseppe Bongioanni, fratello di Felice, si comportò da arrabbiato giacobino. Si risapeva infatti pubblicamente che egli somministrava denaro ai fuorusciti per sostenerne l'iniziativa rivoluzionaria e che era amico e corrispondente di tutti i giacobini del paese. Non altrimenti, i tre causidici Stefano, Felice e Francesco Bongioanni sono giudicati «veri terroristi», e i due primi anche accusati di essere autori di scritti sediziosi, sparsi a profusione tanto nella città e nella provincia di Mondovì che in Torino.

È giusto parlare di irradiazione repubblicana, in quanto non solo la famiglia dei Bongioanni in senso stretto, ma tutta una larga cerchia di parenti e di amici loro condivide le medesime opinioni. Parenti dei Bongioanni sono – tra coloro che gli elenchi dei sospetti ricordano – l'avvocato Bunico; il fratello di lui, teologo e canonico della cattedrale; il canonico Giorgio Sicardi, autore di un catechismo democratico⁴¹, il quale, «prima ancora della rivoluzione, teneva il *club* nella propria casa, a cui intervenivano tutti i capi rivoluzionari della città», e il conte Lorenzo Clerici di Roccaforte.

⁴⁰ Questo gruppo familiare è stato da me ampiamente studiato nella citata pubblicazione dei *Mémoires d'un jacobin*, del suo più illustre esponente, avv. Felice Bongioanni. Cfr. la parte VI del presente volume.

⁴¹ SICARDI; cfr. E. CODIGNOLA, introduzione a RUFFINI; cfr. la parte VI del presente volume, appendice, p. 508.

Di Mondovì sono da ricordare ancora, tra i sospetti, i fratelli Canaveri, di cui uno era ecclesiastico nel capitolo della cattedrale, un altro fondichiere e un terzo medico e professore nella regia università di Torino; il canonico Rossi, citato nelle memorie del Bongioanni tra gli arrestati del maggio '99 e, nei documenti di polizia, quale autore di un discorso sulla democrazia, in cui dimostrava che la sola virtù doveva costituirne la base; e sopra tutti il medico di Breo, Michele Gastone, «dei capi della rivoluzione», uno dei più dinamici giacobini, che negli anni successivi farà ancora parlare di sé quale organizzatore di società segrete⁴².

È così individuato a Mondovì, fra le forze componenti il movimento repubblicano, un largo gruppo di ecclesiastici, permeato di teorie gianseniste, a fianco di una cerchia ancor più vasta di liberi professionisti e di mercanti, di formazione umanistica e dalle estese relazioni sociali.

A Garessio il padre domenicano Torrelli era unito a sette fili con il medico Rossella, presidente della municipalità. Con lui si adoprava per inquietare e far scappare da Garessio tutti i «benpensanti». Son due elementi accaniti quanto vitali, che hanno il diabolico gusto dello scandalo. Il medico Rossella, che «guardava con occhio bieco tutti quelli che non eransi com'esso tagliato il codino», e «minacciava, munito molte volte di spacciafosso, in tale sua qualità di presidente, le più oneste persone del luogo», obbligò anche i cappuccini di Garessio a intervenire a un ballo patriottico da lui organizzato, facendovi egli come d'abitudine «cose indecenti e scandalose». Il padre Torrelli a sua volta amava prorompere nelle espressioni più audaci, in presenza delle persone probe, come nella seguente: «Se l'imperatore avesse ancora tanta baldanza di portare i coglioni in Piemonte, voglio prendere io lo schioppo e levarlo dal mondo».

Provincia di Cuneo

I *clubs* più vecchi e precedenti il cambiamento del regime sono quelli che si tenevano presso il mercante Menardo, il capo battaglione Dessaix e, alla venuta dei francesi, presso l'oste Vincenzo Marino «democratico furbo», a cui intervenivano personaggi noti, come Barattà⁴³ e Ranza.

Non è facile ricostruire dagli elenchi i gangli della rete cospirativa che appare largamente e uniformemente distribuita. Anche qui sono ravvisabili vaste rappresentanze del ceto ecclesiastico e delle professioni liberali e mercantili.

⁴² Cfr. BERSANO, *passim*.

⁴³ Bonaventura Barattà di Caraglio, coinvolto nella congiura repubblicana di Torino del 1794, fu condannato in contumacia insieme con Guglielmo Cerise, Maurizio Pellisseri, e altri, alla pena di morte. Cfr. SFORZA, *Indennità*, p. 154.

Del primo figurano religiosi regolari come l'agostiniano Eula, «persecutore acerrimo delle monache e religiosi della città», il minor conventuale Cagnoli, oratore sfrenato nelle sale patriottiche; a Fossano, il priore degli agostiniani, frate Fulgenzio Martini «uomo senza religione, libertino all'eccesso» e l'agostiniano Marchisio; a Caraglio, il frate domenicano Pietro Donadio, da tempo in relazione con i francesi, che vestì l'uniforme quale *aumônier* della Guardia nazionale, predicò «all'incerta» e intonò in chiesa sull'organo canzoni patriottiche. E figurano secolari quali il canonico Pezzi «zelantissimo nel fare il caporale della Guardia nazionale con abito secolare militare»; il prete Manfredi, che corrispondeva coi francesi tramite una donna pubblica; il prete Menardo, professore di retorica, autore di scritti antimonarchici; il canonico Michele Revelli, professore di filosofia, capo dell'adunanza patriottica; il prete Tommaso Sereno, municipalista sospeso *a divinis*; il teologo Marchetti di Dronero, «fautore delle mozioni che si facevano nel club»; il prete Durando di Busca, che ne frequentava il *club* segreto e minacciava di «guiliottina» i due curati; l'abate Riveri di Caraglio, che ballò in berretta rossa al fuoco delle pergamene nobiliari e partecipò al saccheggio di Mondovì, ove segnalò un uomo che aveva sparato col fucile e che venne immediatamente archibugiato.

Tra i liberi professionisti, sospetti di giacobinismo, vi sono molti avvocati con le loro mogli e i loro figli: tra gli altri gli avvocati Quaglia, padre e figlio, che si prodigarono quali informatori dei francesi e nel 1797 quali sostenitori e finanziatori degli insorti di Carosio; l'avvocato Tommaso Eula, municipalista (parente forse dell'omonimo frate agostiniano) che uscì dalla città vestito da donna per valutare le forze austriache; l'avvocato Vincenzo Pastore, municipalista, animatore di un club e autore del molto critico *Saggio filosofico sulle leggi civili e criminali del Piemonte*; l'avvocato Fantini (certamente Giuseppe Maria di Boves) che già aveva tenuto «importanti pratiche con i francesi in passato per procurare la rivoluzione in Piemonte» (e per cui si sa esser stato incarcerato a Torino nel giugno 1795)⁴⁴, la cui moglie lo seguì «tanto nei discorsi che nei fatti» sino a predicare pubblicamente la democrazia; il chirurgo Demichelis, che divulgò versi contro gli austriaci, largamente assecondato dalla moglie; il notaio Genesia, uno dei più arrabbiati, che si arruolò nell'armata dei rivoluzionari del genovesato e marciò sempre con i francesi, facendo con loro le sortite per i saccheggi; così come fecero il notaio Alessandro Nomis di Demonte e i fratelli Darbesio, rispettivamente medico e procuratore, ufficiali della Guardia nazionale, che si misero pur essi al seguito dei francesi; i due fratelli Giavelli, medico e notaio, sparlatori della religione e

⁴⁴ L'avvocato G. M. Fantini, già primo assessore nell'ufficio del Vicariato a Torino, fu dal Governo provvisorio il 21 dicembre 1798 nominato vicario e invitato a far parte della municipalità (cfr. SFORZA, *Indennità*, p. 155).

della monarchia; il medico Portis di Cavour, membro del tribunale rivoluzionario, democratico accanito.

Sono infine ricordate alcune famiglie nobili, come i conti de Rossi, la cui anzianità democratica precede la venuta dei francesi, con i quali pare che già in precedenza corrispondessero; i tre fratelli Ferraris di Celle, di cui due già ufficiali regi e un terzo canonico, e infine la contessa Barberis di Branzola «gran fomentatrice della rivoluzione, anche prima che scoppiasse».

A Caraglio la famiglia Moschetti si distinse per intransigenza giacobina e più di tutti il padre Domenico, nota figura di rivoluzionario da tempo in rapporto con i francesi⁴⁵, già arrestato prima della rivoluzione e poi eletto pubblico accusatore del tribunale di alta polizia di Mondovì, e partecipe del saccheggio di Caraglio, sua patria.

Ma più di ogni altro in Caraglio colpisce il profilo del banchiere Carlo Arnaud⁴⁶, a riprova di quanto gli uomini di affari militassero talora con acceso fervore nella milizia rivoluzionaria. «*Arzabbiato*, pericolosissimo», egli già aveva fatto tre mesi di carcere in precedenza. «All'ingresso dei francesi in Cuneo si spiegò maggiormente a loro favore: si scatenò contro governo, re, nobili e religiosi. Dopo la rivoluzione la fece da padrone, prese il comando di Caraglio e ne faceva tremare gli abitanti. Predicò sempre la rivoluzione ed essendosi fatto eleggere capo della Guardia nazionale, teneva di continuo la sentinella alla porta. Insultava continuamente la nobiltà, parlava di Sua Maestà e della reale famiglia. Fece dare il saccheggio a molte case di Caraglio e fu il flagello del suo paese».

Provincia di Saluzzo

A Racconigi, uno dei centri più attivi di giacobinismo era la famiglia dei Goveano, probabilmente mercanti. Il padre Giacomo «*arabbiato* delle tentate rivoluzioni... teneva il *club* in casa sua»; il figlio Domenico, già religioso dei Servi di Maria, si era reso «*arabbiato*» e gli altri figli andavano predicando «sotto i portici pubblicamente la democrazia».

Le note relative agli altri repubblicani fanno ad essi riferimento, così quella su Filippo Lazzarino, che pur esso teneva un *club* tanto di giorno che di notte ed era satellite attaccatissimo dei Goveano; e quella sul municipalista Giobatta Farinassi, che d'accordo con un Goveano aveva fatto segnare con croci nere le case degli aristocratici da sopprimere ed aveva escluso dalla sala municipale l'effigie di Cristo crocefisso per «*arabbiato* quella della libertà in statua ed in pittura», contro il parere dei più moderati.

⁴⁵ *Ibid.*, pp. 156-159.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 146.

Tra gli ecclesiastici spiccavano le figure singolari di fra Carlo, laico cappuccino, che disseminava lo spirito di democrazia penetrando di casa in casa a motivo di questua; e il sacerdote Giuseppe Mosso, che predicò la rivoluzione, depose l'abito e partecipò coi patrioti all'attacco di Carmagnola.

Il «cardine della rivoluzione in Racconigi» era però rappresentato dall'avvocato Antonio Francesco Bay, che vi organizzò il moto, di concerto con l'ambasciatore Ginguené e fu poi nominato dal generale Joubert municipalista in Torino e inviato quale commissario nella provincia di Vercelli, a sollecitarvi i voti per l'unione del Piemonte alla Francia⁴⁷.

Provincia di Pinerolo

I nomi dei valdesi giacobini si alternano nelle valli a quelli dei piemontesi, più numerosi questi nelle cittadine di pianura ed appartenenti alla più ricca borghesia locale.

Anche qui figurano in prevalenza uomini dalle professioni liberali. Il notaio Pietro Beltram, segretario della municipalità e poi del tribunale civile del dipartimento dell'Eridano, era parente, per via di moglie, e seguace del medico Sebastiano Giraud, che già aveva esercitato la medicina a Pinerolo nella sua giovinezza ed ora era a Torino governatore del Collegio delle Provincie⁴⁸. Condivideva le sue idee il figlio, archivista presso la Direzione centrale delle finanze.

Il notaio Besso, segretario della comunità della Valle San Martino, si era occupato dell'educazione del figlio di sua sorella, sposata al prof. Tenivelli, fucilato a Moncalieri.

L'avvocato Diffhari, municipalista, aveva passato lungo tempo in Milano, associato con il suocero banchiere Campana in una impresa di rifornimento alle truppe francesi.

L'avvocato fiscale Agliaudi, municipalista, di cui un fratello aveva sposato la figlia del ricco mercante valdese, e poi comandante repubblicano, Giacomo Marauda, aveva un altro fratello che esercitava la medicina, giacobino come i primi due.

Dei due fratelli giacobini Buniva, l'uno medico era professore nella regia Università di Torino, l'altro architetto. Un Bertone, professore di filosofia,

⁴⁷ *Ibid.*, p. 185.

⁴⁸ Sebastiano Giraud, nato a Pinerolo nel 1735 e morto a Torino nel 1803, esercitò la medicina in Pinerolo dal 1756 al 1767 e poi in Torino. Nominato nel gennaio 1799 governatore del Collegio delle provincie e dopo l'800 direttore onorario del Pritaneo e membro del Consiglio generale del Dipartimento del Po, fu tra i fondatori della Regia Società Agraria. Cfr. MARUZZI. Sulla di lui posizione politica nel '99, cfr. la parte II del presente volume, pp. 56-75. Coinvolto in una polemica sulla pubblica istruzione, S. GIRAUD fu, con Francesco Brayda e Carlo Botta, autore delle *Vicissitudes*; e, in proprio, del *Mémoire sur l'état et l'organisation de l'instruction publique de la 27 Division militaire*.

presiedeva le adunanze patriottiche, e un professore di teologia Bongioanni, direttore dell'Ospizio dei Catecumeni, per quanto repubblicano fu «perseguitato» dal Governo provvisorio, allorché «trattandosi dell'unione del Piemonte alla Francia, fu egli di opinione contraria insistendo essere di maggior vantaggio del pubblico il collegarsi con la repubblica di Genova». vicenda che richiama stranamente quella vissuta, nelle stesse circostanze e per motivi analoghi, dall'omonimo avvocato Felice Bongioanni di Mondovì.

Ma sopra tutti si distingue il giovane avvocato Ignazio Belmondo di Bricherasio, primo esponente e guida del moto antifeudale che dal 1797 aveva agitato questo piccolo centro, nella popolare difesa dei diritti secolari della comunità. Egli «si rese capopopolo nel luogo di Bricherasio – dicono le note – contro quei feudatari e contro la nobiltà ed è considerato per persona inquieta e turbolenta, come lo fece nella capitale ove esercita la procura da suo padre *lasciatagli*»⁴⁹.

Interi gruppi familiari preoccupano la polizia, come quello dei Caffarato di Bricherasio, che annovera tra i numerosi giacobini alcuni municipalisti e ufficiali della Guardia nazionale, o quello dei Mercandino di Vigone, già coinvolti nella rivoluzione del 1797. In esso si distingue Luigi Mercandino, capitano della brigata patriottica, «reo di vari delitti in materia di rivoluzione, socio dei valdesi, . . . frequente motore dell'adunanza patriottica, ... inventore dell'insulto che tramavasi d'estrarre violentemente dal convento il padre Ceruti agostiniano ... per tradurlo in pompa beffeggiante sino al luogo di Pancalieri dentro una carretta tirata da più bestie asinine ...; uno dei più accaniti che si portarono a dare il sacco a Carmagnola ..., insomma durante l'anarchia un cane arrabbiatissimo».

Non da meno a Bricherasio erano i Bessone, di cui il figlio Giovanni, di concerto col Mercandino «*seduttore* acerbo del popolo, per animarlo ad accorrere al saccheggio di Carmagnola», fece poi distribuzione agli intervenuti a pie' dell'albero di quanto aveva di colà asportato. Si accompagnava allora ad una donna che aveva liberato dal carcere di Carmagnola e rivestito di «*abiti*» sacerdotali, per ispregio dei medesimi a scandalo di tutta la popolazione».

A Pancalieri è notata la famiglia dei Cocco. Uno dei fratelli, Giuseppe, nominato dal Governo provvisorio gabellotto del sale in Carmagnola, pare che, appoggiato dal sacerdote regolare Cocco, facesse passi presso i generali francesi Fiorella e Serassi (Seras), di cui dicevasi parente, per ottenere il saccheggio di Carmagnola. Ed ancora, bestemmiatore pubblico contro Dio e la Beata Vergine, «*più* volte si sentì di nottetempo in vicinanza del Monastero ad insultare le monache con gravi ingiurie; invitandole ad uscire, a fare le p...» Di

non diversi sentimenti erano giudicati il padre di lui G. Antonio, il fratello Antonio ed un altro Pietro Cocco che, nella solennità della SS. Vergine Annunziata, si portò con altri compagni nella cappella di «Santa Maria della plebe» ove, salito sull'altare «*cantò*» ad alta voce contro la B. Vergine scandalose bestemmie, per cui innoridite partirono le persone religiose e massime le donne».

Infine dieci giacobini di Villafranca (tra cui un oste, un monaco cistercense e un avvocato). già noti sotto il governo del re, «ancora presentemente continuano a manifestarsi impegnati democratici giacobini e comunicano con altri loro simili del luogo di Moretta, tenendo fra di loro delle adunanze in una osteria di Villafranca... sono tutte persone facinorose e perniciose, che incutono terrore nel luogo».

Provincia di Susa

Sebbene il clero non figuri tra i giacobini di Susa in misura percentualmente rilevante rispetto alle altre provincie, esso appare comunque nella valle come il vero centro promotore dello spirito ribelle. Essere del partito del prete Fava, nato a Biella, professore di retorica a Susa, già fuggito coi francesi e giudicato uomo senza religione ma di «*eloquenza*» sublime», significa essere senza remissione nemico del vecchio regime. E con Fava, a costituire i simboli del partito repubblicano, è il prete Gardini, nato ad Acqui, pur esso professore di filosofia in Susa, uomo astutissimo e pericoloso.

La caratterizzazione intellettuale dei chierici «*traçion*» è pertanto inequivocabile: si segnalano tra i sospetti i loro seguaci e discepoli. Tra questi è il cistercense Costamagna, priore del non lontano monastero della Novalesa, che a sua volta ha séguito in convento presso il frate Soleri, che con il priore si affrettò a vestire l'abito giacobino, ad attirare le perquisizioni sulla casa dell'abate, e per parte sua a darsi a dissipazioni libertine.

A Susa, tra i minori conventuali si distinguono il sacerdote Bruna, «uomo pericoloso per essere di gran talento» e l'amico suo, sacerdote Villa, pur esso francescano, che depose l'abito, si arruolò nella Guardia nazionale e osò continuare ad officiare, indossando i sacri paramenti sugli abiti giacobini.

A Chiomonte, il curato Francesco Masset, autore di un'opera contro il re e la Chiesa e ubriacone impenitente, tiene stretti rapporti con il municipalista Bompard di Susa, giacobino all'ultimo segno e sparlatores dei preti.

Anche nella bassa valle il clero si distingue per repubblicanesimo, come il vice curato di Avigliana, teologo Gianotti, che nella messa predicava i vantaggi della libertà tacciando i nobili di tiranni ed oppressori, e a Rivoli il prete Sigismondo Belmondo, ripetitore nelle scuole della Scarena, già arrestato in passato per fatto d'opinione e quindi in esilio a Milano, da dove partì per ar-

⁴⁹ Il personaggio è stato studiato da BOLLEA; e ancora ID., *Carteggio*.

ruolarsi «nell'orda dei briganti», evidentemente della nota spedizione – nell'aprile 1798 – del lago Maggiore. Avvenuta la rivoluzione con l'arrivo dei francesi egli fu richiamato in Rivoli dal vicario foraneo Marocco e restituito al suo impiego, ch'egli continuò a svolgere insinuando agli scolari un odio perpetuo ai principi e «facendoli in ogni sabato prestare giuramento di così eseguire».

Il suddetto teologo Marocco, prevosto e vicario foraneo, strettamente legato all'abate Baudisson, membro del Governo provvisorio di Torino⁵⁰, fu «autore e promotore di tutti gli abbominevoli eccessi commessi in questo luogo e fu chiamato comunemente il tiranno di Rivoli» e decantato dalle persone più irreligiose e perverse quale buon repubblicano.

In Rivoli ancora viveva il teologo Paracca, ex rettore delle scuole, il quale già prima della rivoluzione, nel recitare un panegirico a San Rocco, nella confraternita a lui dedicata, «colse l'opportunità dal fatto che detto santo aveva abbandonato il principato, declamò più volte... a basso il trono, a terra i sceptri e le corone».

Il parroco di S. Ambrogio, don Vittorio Bertini, soleva narrare con brio le imprese e i successi dei francesi, che nessuno avrebbe potuto vincere, divulgando scritti giacobini e segnalandosi nel pubblico voto di riunione alla Francia.

Figura da segnalare è ancora il conte Vivalda di Foresto, che abbandonò le truppe regie per passare in Francia con il generale Puget⁵¹, e poi nella repubblica Cisalpina, ove servì con il grado di capitano nella Legione polacca. Tornato in Susa nell'inverno del 1798-99, chiese ai francesi di poter erigere l'albero della libertà dinanzi alla sua abitazione in città e alle due sue case di campagna e di «gradire l'abbruciamento volontario dei suoi titoli e pergamene» invitando, con civiche e patriottiche espressioni, la municipalità ad assistere a questa funzione.

Provincia di Ivrea

Tutta la rete cospirativa del canavese si tesseva attorno all'avvocato Vincenzo Beardi di Ivrea, che era già stato a capo di alcuni complotti orditi nella casa della vedova Eleonora Faccagnoli, divenuta poi sua moglie. Suo principale

⁵⁰ Il sacerdote Maurizio Baudisson (1737-1805), professore di Istituzioni di diritto canonico, destituito per le sue idee gianseniste e gallicane, come il collega sacerdote Agostino Bono, dall'insegnamento sotto il governo monarchico, fu fatto membro e presidente del Governo provvisorio piemontese nel 1799. Arrestato nel giugno, fu rinchiuso nelle carceri del Senato. Cfr. GORINO, p. 158.

⁵¹ Probabilmente trattasi del generale francese Puget Barbantane, autore dei *Mémoires publiés par lui-même*, Parigi, 1827. Contribuì al moto rivoluzionario nella Francia del mezzogiorno; fu arrestato come sospetto, fu liberato in seguito agli avvenimenti del 9 Termidoro, ma non poté rientrare in servizio sotto l'Impero, a causa delle sue idee democratiche.

«sacerdote» era il notaio Giacomo Buffa di Castellamonte, uno dei capi del moto del 1797, menzionato nelle lettere ritrovate nella perquisizione fatta al Beardi nel 1798, in cui era qualificato come «il viaggiatore».

Era il Buffa corrispondente con il medico Reordini di Valperga, in contatto a sua volta con tutti i principali giacobini canavesani, quali: l'avvocato Giacomo Pavetti di Romano, accusatore pubblico nel tribunale di alta polizia e membro della Direzione centrale; il chirurgo Pietro Onorato di Castellamonte; il conte Oregiano di Barbania; l'impresario Francesco Garda di Samone, che fece abbattere il patibolo e gli altri strumenti di tortura; il prete Andrea Cassano di Castellamonte, presidente della locale municipalità e capo rivoluzionario del '97, il quale, alla venuta dell'orda giacobina in armi da Ivrea, in numero di 200, per compiere rappresaglie su nobili e signori, armato di fucile, in compagnia del notaio Buffa e di altri, «minacciò di far pagare sei scudi d'oro a chiunque avesse ardito di dar campana a martello, come si faceva sulle altre terre per difendersi dai giacobini».

Altri amici e seguaci politici del notaio Buffa erano il sacerdote Castagne-ri, professore di umanità in Ivrea, l'avvocato Druetti di Barbania, il medico Bona, il chirurgo Fili, l'avvocato Rigoletti di San Giorgio, il notaio Michela di Aglié, il cavaliere Luigi San Martino di Chiesanova.

Erano i Chiesanova di Castellamonte una famiglia di nobili «giacobini», legata a tutto il ceto filo-francese. Fu il conte di Chiesanova che indusse il fratello Felice ad arruolarsi nelle truppe francesi, mentre l'altro fratello Luigi fu, per le sue idee avanzate, costretto a fuggire ad Ozegna. Commensali loro abituali e compartecipi delle stesse opinioni erano, oltre al notaio Buffa e al chirurgo Onorato, già nominati, il cognato del conte, cavalier Maurizio Viaris, e il cugino cavalier Nuvolino.

L'avvocato Giovan Battista Bertolliati di Bard, giudice di alta polizia di Bard e di Donnaz, si fece notare per il suo atteggiamento ostentatamente giacobino, con i capelli sparsi, la berretta rossa e i suoi truculenti discorsi ai piedi dell'albero.

Il medico Giovan Antonio Formento di Vistrorio, intimo del medico e storico Carlo Botta, ne introduceva in Ivrea gli scritti, fatti stampare a Milano. L'avvocato Pietro Gillio di Ivrea, uno dei capi rivoluzionari del 1797, nominato membro della municipalità e poi membro della Direzione centrale, fu il principale conversatore nel circolo patriottico, ove tenne un discorso mordace e satirico sulle opere pie in suffragio dei morti e sugli ecclesiastici. Il fratello di lui, notaio Lorenzo, fu fatto segretario della municipalità. Tra i giacobini sospetti erano pure in Ivrea due Olivetti, Giuseppe ebreo, arbitro, e Graziadio.

Infine una banda di suonatori, di cui sono nominati molti membri, già nell'estate del 1798 andava in giro nelle terre del canavese «minacciando la rivoluzione», con il suono insistente di arie patriottiche.

Provincia di Aosta

Il compilatore dell'elenco segue diligentemente le direttive degli inquirenti, distinguendo i sospetti in due categorie: quelli che già prima dell'invasione dei francesi avevano avuto corrispondenza con i medesimi, o (più attendibilmente) avevano manifestato sentimenti contrari al regime regio, e quelli che avevano atteso la loro venuta per manifestarsi per mezzo di scritti o di fatti, intesi a portare il popolo agli eccessi. Così è possibile contare per la sola Aosta 13 giacobini di vecchia data, su 27 sospetti. Naturalmente tutti i nomi segnalati nella prima categoria, tranne uno, figurano anche nella seconda. Tra tutti ricordo il cavaliere Giulio Botton di Castellamonte, divenuto giacobino con la repubblica, e nominato comandante militare della piazza.

Nessuno dei sospetti presenta aspetti rilevanti: appaiono isolati e non riuniti in gruppi collegati e operanti. Figurano due frati barnabiti, qualche avvocato e canonico e una «arrabbiatissima» donna giacobina di Bard, moglie del commesso del tabacco e ufficiale del soldo.

Provincia di Biella

Anche a Biella la rivolta del '97 predetermina lo svolgimento successivo del movimento repubblicano, in quanto individua i capi, i collaboratori, i centri di divulgazione delle idee nuove. Anzitutto va ricordato il gruppo dei conti Avogadro: Pietro, conte di Valdengo e di Formigliana, capo della ribellione popolana del '97, arrestato e graziato tra altri 13 che subirono il supplizio in Biella, e poi membro del Governo provvisorio piemontese; Crispino e Giuseppe, vassalli di Quaregna, il secondo dei quali fu arrestato nell'agosto '97 e incarcerato per un anno. Essi ebbero, in parti diverse, un peso considerevole nei moti del Biellese.

Non estranea a questa influenza fu la larga partecipazione degli ecclesiastici al moto repubblicano, tra i quali sono ben 8 parroci, rispettivamente dei comuni di Bioglio, S. Maria di Mosso, Tavigliano, Veglio, Camandona, Valle superiore di Mosso, Sandigliano, Valle San Nicolao. Tra essi si distinse particolarmente il parroco di Bioglio, il quale «andò vestito di piviale ad incensare l'albero della libertà, fece suonare la carmagnola in chiesa, predicò varie volte sul *Contratto sociale*, dopo ristabilito il governo perversò due mesi a non voler dire l'orazione per Sua Maestà³²».

Don Pietro Feccia, canonico della cattedrale di Biella «molto tempo prima

della rivoluzione teneva adunanze segrete rivoluzionarie nella propria casa ed interveniva in quelle che si facevano nelle case altrui. Aveva una corrispondenza ed amicizia col conte Avogadro di Formigliana membro del Governo provvisorio ed altri capi dei giacobini; all'epoca poi della Rivoluzione si manifestò apertamente fra li più accaniti repubblicani; fu tosto creato membro della municipalità ed aveva in essa il principale maneggio degli affari dirigendo le principali operazioni rivoluzionarie»: Aprì il circolo costituzionale con un «discorso energico» e, «abusando del ministero sacerdotale», dal pulpito anziché i doveri del cristianesimo continuò «ad insinuare quelli del vero repubblicano». Alla sostituzione del regime fu messo in custodia nel convento di Sant'Antonio «a sue spese, dal militare», e fu sottoposto a inchiesta per la donazione gratuita degli ori del santuario di Oropa fatta da lui, con l'aiuto del conte Crispino Avogadro, «a favore della così detta gran nazione».

Sono ancora da ricordare don Giuseppe Faletti, direttore spirituale delle regie scuole, «uomo perniciosissimo, istruttore della tenera gioventù nei principi democratici e intimo amico e confidente di tutti i capi rivoluzionari» e alcuni ecclesiastici della casata dei Marocchetti (oltre al barnabita Vincenzo Marocchetti, già menzionato quale presidente del tribunale di alta polizia di Asti): un don Ignazio Marocchetti, canonico della Cattedrale, «insinuatore di massime di giansenismo e di democrazia», un religioso agostiniano Cipriano Marocchetti «arrabbiato democratico», un Lodovico Marocchetti, minor conventuale e un Giuseppe Marocchetti diacono, pure «farraginoso». Allo stesso nucleo familiare apparteneva probabilmente l'avvocato Giovan Battista Marocchetti, il noto capo, insieme all'Avogadro dei rivoltosi del '97³³, il negoziante in pelli Alessandro Marocchetti, «nella cui casa si tenevano i congressi prima della rivoluzione», e un Felice Marocchetti, praticante notaio.

Molti altri gruppi familiari, quasi tutti caratterizzati dalle professioni liberali, sono segnalati tra i repubblicani biellesi, come gli speciali padre e figlio Gamba, l'architetto Luigi Grosso e il fratello Remigio, i fratelli medici Guelpa, i fratelli Girodetti, avvocato e notaio, di Sagliano; il notaio Lorenzo e Battista Golzio di San Giuseppe; i notai Francesco e Giovan Battista Massia e il parroco don Eusebio Massia di Valle Mosso inferiore; i tre fratelli Rondi; il notaio Giacomo Luigi Scaravelli, segretario della municipalità di Biella, «terrorista da lungo tempo avverso a Sua Maestà», e l'altro «terrorista nemico della rivoluzione» Carlo Trompeo notaio, segretario del commissario Avogadro.

³² AST, Corte, *Carte dell'epoca francese*, II serie, m. 24, «Culto».

³³ «Insigne decano dei profughi italiani in Francia», lo definisce BERSANO, p. 13.

Provincia di Varallo

Ancora una volta il centro del movimento è una facoltosa famiglia borghese. I fratelli Pausciotti, Luigi e Giacomo, concessionari dello sfruttamento delle regie miniere di Alagna, divennero presto avversari al governo del re e favorevoli ai principi della rivoluzione. L'avvocato Bernardo Pausciotti, figlio del suddetto Luigi, ottenne dal Governo provvisorio la carica di commissario per l'organizzazione delle municipalità, del che – scrive l'informativa – si valse per introdurre i seguaci suoi nelle amministrazioni e pronunciò vivaci discorsi antimonarchici, incitando il popolo ad amare il sistema repubblicano. Delle stesse opinioni erano il fratello di lui Giuseppe e lo zio Gaetano Pitti, chirurgo e capitano delle milizie.

Il medico Reale, figlio di un capo rivoluzionario della repubblica Cisalpina, «atteista, nemico arrabbiato del governo di Sua Maestà e predicatore della democrazia», aveva ottenuto, grazie all'appoggio della famiglia Pausciotti, una condotta medica nella provincia. Infine l'oste Carlo Marchino, magazziniere del sale, la cui casa era frequentata dalla famiglia Pausciotti, era giacobino così prepotente e violento da aggredire con gravi minacce, alla presenza di numeroso popolo, il parroco e i padri riformati della città, poiché recitavano nella settimana santa l'*Oremus pro imperatore nostro Francesco II*. Egli anche trascinò per le contrade ed abbruciò sulla pubblica piazza le insegne regie.

Provincia di Pallanza

Su 32 giacobini segnalati pare che la sola figura degna di interesse fosse l'arciprete Andrea Picena, già commissario della municipalità, il quale «insinuava ai popoli dei contorni l'avversione al governo monarchico e l'amore al repubblicano». Compose canzoni patriottiche contro la religione e la monarchia.

Un Meina Giovan Battista «giacobino di prima classe», si era arruolato nelle forze dei patrioti, che nel '98 avevano invaso l'alto Novarese.

Provincia di Vercelli

L'estensore della relazione per questa provincia si differenzia nel metodo di indagine, prendendo a indice di giacobinismo l'attività patriottico-letteraria dei locali sudditi.

L'«ex abate di governo lateranense» Belgrano è autore di scritti segreti, pubblicati nella *Raccolta di poesie repubblicane* dallo stampatore Felice Cer-

retti di Vercelli. Figurano tra le altre la *Canzonetta estemporanea all'albero della libertà* e un *Sonetto sulla totale libertà dell'Italia*.

Un altro ex abate lateranense, Gandolo, è autore di un sonetto sopra l'albero della libertà, in cui i re sono tacciati di «inetti, empi ed oppressori».

Nella succitata raccolta di poesie repubblicane compaiono, fra gli altri, gli scritti del professore di filosofia Carlo Casalis, con una «mozione al popolo vercellese», inni e sonetti (*Il repubblicano*, *Il tiranno*); del professore di filosofia del seminario Marc'Antonio Filippi (sonetti «alla libertà», «al generale in capo Joubert», «all'Italia»), del prof. di retorica Francesco Bergamo, di tale Gaudenzio Fontana (sonetti «all'albero della libertà», su «l'Italia rigenerata e gli sforzi vani della tirannia», sul «carattere del Piemonte libero» e la canzone patriottica di una donna, Angelica Bondi).

Il medico Vittorio Gobbi di Masserano, «pericoloso terrorista e ora ancora clubista, fautore, ricoveratore e conduttore dei giacobini fuggitivi», aveva fatto recitare in casa sua, con le marionette, due «infami» commedie: *La morte di Luigi XVI* e *La morte di Antonietta*. Infine il chirurgo Giuseppe Isoardi si era reso noto per tre sonetti repubblicani.

Provincia di Novara

Interessa anzitutto rilevare dalle segnalazioni il diffuso spirito separatista antipiemontese, e annessionista a favore della Cisalpina, che anima i ceti borghesi e repubblicani di Novara.

L'ingegner Bollini, che fu poi presidente della municipalità, nel 1796 in occasione del passaggio per Parigi del duca Serbelloni si recò da lui, accompagnato dall'ing. Turcotti (già definito «empio» tra gli empi, nella cui casa si rifugiavano i giacobini emigrati); e da tale Pampuri, per esortarlo a caldeggiare presso il Direttorio di Parigi la riunione della provincia novarese alla Lombardia.

Non diversamente il professor Bellini, uno dei più accesi rivoluzionari (aveva un fratello sacerdote e un altro cappellano, entrambi apertamente repubblicani), che era già stato «incaricato delle relazioni colli giacobini esteri», fu «spedito a Torino coll'avvocato Casagrande, come municipalisti, per ottenere l'indipendenza dai piemontesi». Una seconda missione, composta dai cittadini Bollini, Patrioli, Raggi e Casagrande, ricorse nuovamente a Torino, giacché «volevano esser da loro o piuttosto cisalpini se non potevano essere uniti ai francesi». «Sanilli ricorsi – aggiunge la nota – fecero con altre deputazioni al generale in capite a Milano e sino a Mantova, al generale Xerer (sic), tanto è l'odio indicibile e così apertamente pronunciato contro il Re e i Piemontesi, contro i quali null'altro si udiva che morte ed estermio».

Un certo grossolano umorismo piazzaiuolo e popolare caratterizzava i repubblicani novaresi, anche i meno sprovveduti e i più altolocati. «Si è cercato – riporta una nota – un uomo quasi imbecille chiamato Lumaca e vestito di vesti reali con corona in capo, scettro in mano e tutte le altre regie divise. Lo si fece montare su di un asino con la faccia rivolta verso la coda e si è fatto camminare per tutta la città...». Un tale Medici, già soldato nel Reggimento Dragoni del Piemonte e poi segretario della Direzione delle gabelle, conduceva l'asino col mezzo di una corda che gli era stata attaccata al collo. «I. i. Francesco Antonio Coppa, Barzone figlio, libraio Rasari, mercante Calderara erano attorno all'asino, al quale tenevano dietro l'ing. Bollini, lo speciale Agostini, il marchese Nazzari, il conte Chatel, i due frati domenicani Patrioli e Nervi e il mercante Bioglio».

A completare il quadro si aggiunga il frate barnabita Agnisetta, «l'autore della democrazia, i di cui principi tentò di ispirare... nel popolo colle sue allocuzioni all'albero della libertà e al così detto circolo popolare».

Provincia di Vigevano

Tra i repubblicani più in vista figurano: due ufficiali delle regie truppe, Tommaso Bosio e Domenico Ferraris; un'ex guardia del corpo del re, Matteo Biffignaudi, abituale frequentatore dei circoli giacobini; il prete Bernardino Gilardi, autore di canzoni democratiche, che si adoprò a far rimuovere dalla Cattedrale le insegne del vescovo e le sue armi gentilizie; il prete Michele Massara, che comparve più volte presso l'albero e tenne pubblici discorsi democratici, e l'avvocato Giuseppe Cotta Morandini, che si recò ad installare le nuove municipalità nelle terre della provincia.

Provincia di Mortara e Lomellina

Il centro di divulgazione repubblicana è individuato nella bottega del droghiere Vincenzo Malusardi, «democratico smascherato, predicatore contro la religione cattolica, contro la confessione auricolare, contro il clero secolare e regolare», che si vuole tenesse in casa un *club* democratico, frequentato da tutti i più accesi giacobini. Tra questi erano i suoi due generi, Pietro Antonio Cortellona, figlio a sua volta di altro sospetto giacobino, e Baldassarre Vedani, il notaio Michele Baldi, genero di altro democratico, il fittavolo Carlo Ricotti e l'avvocato vice prefetto Vincenzo Tosi, frequentatore quotidiano e parente del Malusardi, municipalista e poi «centralista», prodigo di discorsi democratici.

Anche qui non manca la figura pittoresca del frate minore osservante Nazario Carpani, «vero fanatico, di condotta scandalosa, solito a vestire l'abito nazionale con lungo pennacchio sul cappello, che anche portava coll'abito regolare».

TABELLA A

Tabella dei «sospetti di giacobinismo» in Piemonte

	PROVINCIE	Torino (senza capoluogo)	Acqui	Alba	Alessandria	Aosta	Asti	Bicella	Casale	Cuneo	Ivrea	Mondovì
specificati per professione	Avvocati e notai	16	52	27	3	9	37	36	30	26	37	25
	medici e speziali	14	14	11	4	3	15	24	10	18	24	9
	altre professioni liberali	2	5	1	—	1	3	6	9	2	17	2
	mercanti	9	1	9	5	—	10	4	14	15	9	8
	artigiani	13	5	2	3	3	26	—	10	9	2	9
	impiegati	7	8	8	1	2	12	4	24	8	4	5
	ufficiali	5	13	7	7	—	15	—	3	5	3	—
	sottuff. e soldati	5	7	—	—	—	13	1	3	—	—	1
	ecclesiastici	28	35	33	7	4	22	33	19	27	32	18
	operai	—	2	1	—	—	5	—	1	2	1	1
	contadini	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
	<i>Totale parziale</i>											
non professionalmente specificati *	municipalisti	4	—	2	—	—	4	2	2	10	10	1
	ufficiali di G. N.	—	—	—	—	—	—	—	8	5	2	1
	figli di borghesi	13	15	9	4	4	12	1	2	1	9	2
	nobili	3	3	—	4	1	4	4	9	8	4	2
	donne	1	5	7	2	1	21	—	16	3	3	—
	ebrei	1	9	—	3	—	3	1	17	3	3	—
	altri non specificati	28	30	57	15	5	65	61	8	43	23	19
	<i>Totali</i>	149	204	174	58	33	267	177	185	186	183	103
	popol. globale della provincia	217.791	91.535	94.965	70.728	65.481	110.623	92.716	94.370	140.945	135.741	129.435
	% della popol. globale	0,68	2,23	1,83	0,82	0,50	2,41	1,92	1,96	1,32	1,35	0,80

* Tranne che per le donne e gli ebrei, che compaiono esclusivamente nella seconda parte della tabella, dalle altre della tabella. Nessun «sospetto» figura dunque nella tabella più di una volta. È da notarsi in particolare come gli ufficiali

rilevati dal Consiglio Supremo (gingno-luglio 1799)

Mortara e Lomellina	Novara	Pallanza	Pinerolo	Saluzzo	Susa	Tortona	Varallo	Vercelli	Vigevano	Voghera	Totali	% sul totale generale dei «sospetti»	% sul totale dei soli specificati per professione
11	8	6	26	24	43	18	5	10	6	14	469	14,85	24,60
6	8	—	16	19	37	13	2	14	—	1	262	8,30	13,75
4	9	—	3	6	4	1	—	5	—	2	82	2,60	4,30
1	5	1	11	20	37	8	5	3	2	—	177	5,60	9,28
—	1	—	3	9	25	5	—	2	—	6	133	4,21	6,98
5	3	4	8	8	11	13	5	5	—	5	150	4,75	7,88
—	—	—	3	8	3	12	1	4	2	—	91	2,88	4,78
—	—	—	4	1	4	6	—	—	1	—	46	1,46	2,40
10	25	4	23	31	21	32	—	37	2	5	448	14,19	23,50
—	1	—	2	5	5	3	—	—	—	2	31	0,98	1,63
1	—	—	—	3	12	—	—	—	—	—	17	0,54	0,90
											1.906	60,36	100
1	—	8	7	11	15	14	2	1	—	1	95	3,01	
2	—	1	13	6	4	9	—	—	—	—	51	1,62	
2	5	—	7	12	5	12	2	—	—	—	117	3,71	
—	5	—	1	6	—	1	—	8	—	—	63	2	
—	—	—	—	—	1	4	—	1	—	1	66	2,09	
—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	43	1,36	
13	21	8	51	55	148	107	6	32	5	16	816	25,85	
56	91	32	178	227	375	258	28	122	18	53	3.157	100	
54.831	99.686	90.435	114.837	126.148	65.004	39.993	36.327	96.773	24.206	103.957	2.096.527		
1,02	0,90	0,35	1,55	1,80	5,76	6,45	0,77	1,26	0,74	0,51	1,51		

categorie sono stati esclusi coloro che, essendo già «specificati per professione», sono stati computati nella prima parte siano da ascrivere in buona parte anche a famiglia nobile.

TABELLA B

Gli ecclesiastici «sospetti di giacobinismo» in Piemonte dalle

PROVINCIE	Torino (senza capoluogo)	Acqui	Alba	Alessandria	Aosta	Asi	Biella	Casale	Cuneo	Ivrea	Mondovì
Agostiniani	7	-	2	-	-	2	2	1	4	-	-
Barnabiti	3	-	-	-	2	1	-	-	-	-	-
Carmelitani	-	2	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Certosini	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-
Cistercensi	5	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Domenicani	1	2	1	3	-	1	-	2	1	-	2
Minori francescani, osservanti, conventuali riformati, cappuccini	5	4	1	1	-	4	5	2	2	-	1
Servi di Maria	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-
Altri regolari	2	2	2	-	-	2	2	2	1	4	-
<i>Totale regolari</i>	23	10	6	4	2	19	9	7	8	5	5
Varii secolari *	5	25 (3)	27 (5)	3	2	3 (1)	24 (8)	12	19 (1)	27 (5)	13 (1)
<i>Totale generale</i>	28	35	33	7	4	22	33	19	27	32	18

* tra cui: canonici, teologi, professori di filosofia, diaconi, chierici; fra parentesi sono indicati i parroci.

rilevazioni del Consiglio Supremo (giugno-luglio 1799)

Mortara	Novara	Pallanza	Pinerolo	Saluzzo	Susa	Tortona	Varallo	Vercelli	Vigevano	Voghera	Totali	N.ro globale dei regolari (senza la città di Torino)	% di «sospetti» per ciascun ord.
-	-	-	2	-	2	-	-	-	-	-	22	384	5,73
-	1	-	-	1	-	-	-	3	-	-	11	58	18,96
-	1	-	1	1	-	-	-	-	-	-	7	238	2,94
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	109	5,50
-	-	-	2	-	2	-	-	-	-	-	11	104	10,58
-	2	-	2	-	-	2	-	2	-	-	21	294	7,14
1	4	-	2	2	2	3	-	2	-	2	43	1.845	2,34
-	1	1	-	-	-	1	-	-	-	-	5	120	4,16
-	-	-	-	4	-	-	-	2	-	1	24	285	8,42
1	9	1	9	8	6	6	-	9	-	3	150	3.437	4,36
9 (1)	16 (1)	3 (1)	14	23 (4)	15 (4)	26 (4)	-	28 (2)	2	2	298 (41)		
10	25	4	23	31	21	32	-	37	2	5	448		

TABELLA C

Membri delle municipalità repubblicane
(per le sole provincie in cui è avvenuta la rilevazione)

	Provincie ove è avvenuta la rilevazione	Aosta	Asi	Biella	Cuneo	Mondovì	Mortara	Susa	Tortona	Voghera	<i>Totali</i>	% sul totale generale dei municipalisti	% sul totale dei specificati per professione
specificati per professione	avvocati e notai	20	32	25	55	28	58	16	14	19	267	24,85	50,76
	medici e specialisti	–	15	9	18	13	3	1	2	1	62	5,78	11,78
	altre professioni liberali	–	–	1	2	–	1	–	–	1	5	0,46	0,95
	mercanti	1	6	–	19	6	1	3	1	4	41	3,81	7,80
	artigiani	1	–	–	3	3	–	–	–	–	7	0,65	1,33
	impiegati	3	1	5	9	6	5	1	14	11	55	5,12	10,46
	ufficiali	–	2	–	–	–	–	–	–	1	3	0,27	0,57
	sottuff. e soldati	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	ecclesiastici	1	8	7	18 ₁	15	9 ₂	3	1	24 ₃	86	8	16,35
	operai	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	conradini	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	<i>Totale parziale</i>										526	48,94	100
non professionalmente specificati	ufficiali di Guardia Nazion.	1	–	–	–	–	–	–	–	–	1	0,09	–
	figli di borghesi	4	–	–	2	3	–	–	–	2	11	1,02	–
	nobili	–	2	4	11	4	1	–	–	–	22	2,05	–
	donne	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	ebrei	–	1	–	–	–	–	–	–	–	1	0,09	–
	altri non specificati	9	46	30	64	50	218	25	34	38	514	47,81	–
	<i>Totali</i>	40	113	81	201	128	296	49	66	101	1.075	100	–

¹ di cui 3 regolatori e 9 membri di adunanza patriottica.

² di cui 3 regolatori di adunanza patriottica.

³ di cui 8 presidenti di municipalità.

TABELLA D

Personale dei Tribunali e dei Comitati di polizia
(per le sole provincie in cui è avvenuta la rilevazione)

	Provincie ove è avvenuta la rilevazione	Aosta	Asi	Cuneo	Mondovì	Susa	Tortona	Voghera	<i>Totali</i>	% sul totale dei censiti	% sui soli specificati per professione
specificati per professione	avvocati e notai	10	8	30	10	2	8	5	73	62,93	73,74
	medici e specialisti	–	1	2	1	–	–	–	4	3,45	4,04
	altre professioni liberali	–	–	–	–	–	–	1	1	0,86	1,01
	mercanti	–	–	1	–	–	–	–	1	0,86	0,01
	artigiani	–	–	1	–	–	–	–	1	0,86	1,01
	impiegati	–	–	3	2	–	–	–	5	4,32	5,05
	ufficiali	–	1	–	–	–	–	–	1	0,86	1,01
	sottuff. e soldati	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	ecclesiastici	–	4	6	–	–	3	–	13	11,21	13,13
	operai	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	contadini	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	<i>Totale parziale</i>	–	–	–	–	–	–	–	99	85,35	100
non professionalmente specificati	ufficiali di Guardia Nazion.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	figli di borghesi	–	–	1	–	–	–	–	1	0,86	–
	nobili	–	–	2	–	–	–	–	2	1,72	–
	donne	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	ebrei	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	altri non specificati	–	2	3	–	–	2	7	14	12,07	–
	<i>Totali</i>	10	16	49	13	2	13	13	116	100	–

Parte VIII

Ugo Vincenzo Botton di Castellamonte
*L'esperienza giacobina di un illuminista piemontese**

* Tratto da: *Ugo Vincenzo Botton di Castellamonte, l'esperienza giacobina di un illuminista piemontese*, in «Bollettino Storico-Bibliografico Subalpino», LXIII, fasc. 3-4, (1965), pp. 161-202.

Debbo premettere che l'interesse che la figura di Ugo Vincenzo Botton di Castellamonte suscita in chi la studia non è tanto per l'aspetto del rivoluzionario giacobino che cospira per rovesciare il vecchio regime, quanto per quello del giurista illuminato che opera per riformare le istituzioni che per anni ha fedelmente servito e che, il giorno in cui la rivoluzione rompe gli argini e va oltre le sue aspettative, non si ritrae ma ad essa partecipa con spirito di mediazione. Da servitore del re a funzionario della repubblica: egli rappresenta l'ala moderata del ceto dirigente repubblicano, assai più attento alla realtà immediata delle cose che aperto al fascino travolgente delle idee.

Ugo Vincenzo Giacomo Botton di Castellamonte era nato a Rivarolo il 1° aprile 1754¹ da una famiglia che aveva dato al Piemonte alti burocrati. Il padre Ascanio Flaminio – figlio del notaio Giacomo Botton di Cravagliana (Varallo), segretario della comunità di Aglié, e di Rosa Giacinta figlia di Sebastiano Francesco dei Conti di Castellamonte e di Lessolo – aveva ereditato tardi nel 1771, alla morte dello zio materno, Intendente generale in Savoia, il titolo di Conte di Castellamonte. Era questo un feudo improprio, spiega il Cibrario², e perciò trasmissibile alle femmine ed ai loro discendenti.

Il Conte Ascanio Botton era stato, il 5 ottobre 1759, nominato Intendente della città e provincia di Biella e poi nel 1775 Intendente generale delle Regie Finanze³, ed aveva manifestato la sua sapienza giuridica nella pubblicazione di un *Regolamento intorno all'Amministrazione dei Pubblici*, stampato dalla Regia Tipografia nel 1773.

¹ Così MANNO, II, p. 399; mentre BERTOLOTTI, V, pp. 390-94, e DIONISOTTI, *Carlo Botta*, p. 80, fanno nascere il Botton un anno dopo, il 1° aprile 1755. Ancora discordante è la *Nouvelle biographie* che indica nel 1753 l'anno di nascita.

² Cfr. CIBRARIO, p. 84.

³ Cfr. SAROGLIA.

La madre di Ugo Vincenzo era Eleonora Palma di Rivarolo, alla cui famiglia apparteneva il Conte Alerico di Cesnola, che fu presidente del Tribunale di Ivrea sotto i francesi e, nel 1821, emigrato politico in Grecia⁴.

1. – *La pubblicazione anonima e fuori del Piemonte del «Saggio sopra la politica e la legislazione»* (1772)

Ugo Vincenzo si laureò in leggi giovanissimo a diciassette anni, nell'aprile 1771, e subito volle provarsi in un'opera giuridica di vasto impegno che destò interesse non solo in Italia. Nell'esame di essa mi soffermerò più a lungo, e non tanto per il suo contenuto giuridico, destinato ad interessare soprattutto lo storico del diritto⁵, quanto per le relazioni di pensiero – sulle cui tracce l'opera ci conduce – intercorrenti tra il piemontese e taluni illustri esponenti della cultura italiana del settecento. Essa reca il titolo *Saggio sopra la politica e la legislazione romana* del Conte B. di C., e fu edita nel 1772 fuori del Piemonte, anonima, come si vede, e senza indicazione di luogo⁶.

È da presumersi che la pubblicazione avvenisse a Firenze, come scrive il Bertolotti⁷, mentre altri indicano in Livorno la sede probabile di essa⁸ e non senza qualche ragione, essendovi già state affidate ai caratteri del Coltellini nel 1763 le *Meditazioni sulla felicità* di Pietro Verri e, nell'aprile del 1764, la celebre opera *Dei delitti e delle pene* di Cesare Beccaria, con il quale il Botton era entrato in relazione proprio nella preparazione del suo libro. Ma il confronto dei tipi pare escluderlo.

Se si pensa alla limitata libertà intellettuale del Piemonte di Carlo Emanuele III, non stupisce che il nostro avesse voluto evitare, con la pubblicazione fuori dei confini, gli incomodi della patria censura; ma può stupire che i provvedimenti repressivi, cui andò soggetto Carlo Denina (che pure a Firenze nel 1777 aveva pubblicato la sua opera *Dell'impiego delle persone*) sino al sequestro e all'abbruciamento del volume in Piemonte, alla relegazione dell'autore nei seminari di Vercelli e di Rivarolo e alla sua esclusione dall'insegnamento, non abbiano colpito invece il Botton che, pur meno gravemente del primo – che era professore universitario, – aveva violato la norma che vietava a tutti i sudditi di sua Maestà sarda, e in particolare ai docenti universitari, di pubblicare i loro scritti fuori dei confini del regno.

⁴ Cfr. DIONISOTTI, I, p. 261. Per la genealogia dei Palma di Rivarolo e Cesnola, famiglia da cui discendeva la madre del Botton, cfr. BERTOLOTTI, III, *Giornale*, p. 362.

⁵ Cfr. il dotto articolo di GHISALBERTI.

⁶ Il volume è in 8°, di pp. 287, con una prefazione dell'editore di 2 pp. e una dell'autore di 4; nel frontespizio è riportato il passo di Tacito «Antehac flagitiis, nunc legibus laboramus».

⁷ Cfr. BERTOLOTTI, V, pp. 390 ss.

⁸ Cfr. BERTANA, pp. 298-300.

Ricerche effettuate nel carteggio del rappresentante sardo a Firenze confermano la presenza del Castellamonte in quella città nel settembre del 1772, ma non rilevano lo scandalo della pubblicazione. L'abate Bruno di Samone, ambasciatore sardo a Firenze, scrive appunto il 28 settembre al Ministro degli Esteri di Torino: «Ieri mattina fu da me il Conte Castellamonte Botton giovane, che dà saggi di molta penetrazione e di molto studio»⁹; e ancora l'11 gennaio 1773: «In questo le unisco di più *Lé Novelle Letterarie*, in cui è dato il giudizio del libro *Saggio di Politica*, che io ho modificato in più luoghi».

La qui indicata rivista fiorentina, consultata dall'ambasciatore Samone (e non più reperibile oggi nel suo carteggio), nei due successivi numeri del 1° e dell'8 gennaio (nn. 1 e 2 dell'anno 1773) aveva in effetti recensito l'opera del piemontese, polemizzando con il suo «irragionevole scetticismo» nei riguardi della legislazione romana, universalmente magnificata. Nel primo fascicolo aveva attaccato nell'autore la schiera dei «moderni filosofanti fluttuanti sempre tra la verità e l'errore», promettendo di parlare «altra volta di questo libro, che Firenze ha veduto prima che altri»: e nel secondo – la cui uscita precedeva appunto di tre giorni la missiva del Samone – non faceva mistero dell'identità dell'autore:

«Noi lo conosciamo – vi è scritto – col nome di Conte Botton di Castellamonte [...] Quantunque giovane [egli mostra] molta dottrina, cognizione di buoni libri e forza d'ingegno [...] Il suo stile è preciso, gagliardo e pieno di una straordinaria vivacità che molto diletta [...] ma à egli veramente reso un gran beneficio all'umanità colla sua censura della Legislazione Romana?». Nella critica demolitrice della romana legislazione – aggiungeva – nonostante le migliori intenzioni, egli si è lasciato «troppo trasportare [spacciando] delle chimere per verità».

Sebbene dunque l'autore fosse noto al rappresentante sardo (che citava la recensione che lo nominava), egli non subì persecuzioni perché con ogni evidenza l'opera dovette apparire sotto il precipuo aspetto di dissertazione accademica, al cui livello la polemica giuridica antiromanista poco preoccupava, mentre sfuggì forse ad una adeguata considerazione l'intenzione eversiva del giovane autore che prendeva di mira, nell'istituto del testamento romano, l'antica legittimazione della nobiltà ereditaria. Anche il cardinale Giacinto Sigismondo Gerdil, istitutore del futuro sovrano Carlo Emanuele IV, e non certo sospetto di simpatie per le idee innovatrici, a quanto si narra apprezzò l'opera e ne elogiò l'autore che, con generica semplificazione, egli amò collocare sulle orme del Montesquieu¹⁰.

La polemica antiromanista è già avanzata negli ultimi decenni del '700 e il Botton vi si inserisce. Lodovico Antonio Muratori nei *Difetti della Giuri-*

⁹ AST, Corte, *Materie politiche, Lettere ministri, Toscana 1747-1794*, m. 2°, fasc. aa. 1772-1775, Lettere dell'Abate Bruno di Samone al Ministro.

¹⁰ Cfr. BERTOLOTTI, V, pp. 390-94.

sprudenza, pubblicata a Venezia nel 1742, aveva trattato al capitolo V «Delle leggi romane e dei loro interpreti» affermando, contrariamente alla lode di molti giuristi, quanto il «corpo legale di *Costantiniana* fosse «li niun uso» nella presente giurisprudenza e «bisognoso di riforma... contenendo esso non poche superfluità, ripugnanze e decreti ora riprovati». E sulla inattualità di quel patrimonio di leggi, da rinnegarsi o da riformarsi, era tornato Cesare Beccaria che, nella prefazione al suo celebre trattato, aveva accennato alla tradizione romanistica come ad «*avanzo* di leggi di un antico popolo conquistatore, fatte compilare da un principe che dodici secoli fa regnava in Costantinopoli, frammischiate poscia co' riti longobardi, ed involte in farruginosi volumi di privati ed oscuri interpreti, [infine costituenti] quella tradizione di opinioni che da una gran parte dell'Europa ha tuttavia il nome di leggi»¹¹. Tali leggi, «*che* sono uno scolo de' secoli i più barbari», il libro del Beccaria intendeva esaminare «per quella parte che riguarda il sistema criminale», aprendo con ciò la via al giovane Castellamonte che, sulle orme dell'ammirato maestro, si proporrà di integrare la trattazione per ciò che riguardava il campo delle leggi civili.

Con maggiore violenza critica nel 1764 Alessandro Verri su «Il Caffè» aveva attaccato «l'avidità stupidità» con cui nel basso medioevo fu accolta in Italia la romana giurisprudenza, e disprezzato la foga dei chiosatori Irnerio, Accursio, Bartolo e Baldo e di «tanti altri celebri ignoranti [che inondarono] l'Italia con grossi volumi, e per nostra vergogna pur hanno dei veneratori»¹². In sostituzione delle leggi scritte prevalse allora la tradizione «*pratica*» che, conservata in mano di pochi con una sorta di mistero «sempre funesto ai progressi della ragione», concorse a produrre quella incertezza giuridica da cui il Verri pensava fosse possibile salvarsi soltanto mediante una sintetica codificazione scritta. E, non diversamente il fratello Pietro Verri, nel recensire il libro di Francesco Dalmazzo Vasco, *Delle leggi civili reali* (Milano, 1766) aveva osservato che «gli uomini non hanno alcuna più soda legislazione in Europa che li tenga uniti in società che un centone di decreti, i pareri de' principi, magistrati e giureconsulti d'una antica nazione, mutilati da un ignorante e venale ministro che, sotto un imbecille principe greco, sono state accozzate a Costantinopoli molti secoli sono...»¹³.

Il trentino Carlo Antonio Pilati nei suoi *Ragionamenti intorno alla legge naturale e civile*, comparsi a Venezia nel 1766, aveva svolto una critica radicale delle leggi romane, per l'oscurità del testo, la lacunosità, i guasti dei chiosatori, la mancanza di un ordinamento sistematico, così che «sino a che [esse] vi-

¹¹ Cfr. il testo di C. Beccaria nella sua quinta edizione, detta di Harlem, del marzo 1766, in VENTURI, *Illuministi*, pp. 26 ss.

¹² Cfr. «Il Caffè», 1° semestre, (1804), *Di Giustiniano e delle sue leggi*.

¹³ Cfr. P. VERRI, «Estratto della letteratura europea», aprile-giugno 1766; cfr. VENTURI, *Illuministi*, p. 813.

geranno [...] gli avvocati non potranno essere che empì o raggiratori»¹⁴. E la sua opera era stata accolta dal mondo dei tradizionali ammiratori con la medesima ostilità¹⁵ che sarà riservata sei anni dopo al trattato del Castellamonte.

L'anno successivo il Pilati nella sua opera principale *Di una riforma d'Italia*¹⁶ riconfermerà il giudizio, tentandone una interpretazione sul piano politico sociale. La confusione e l'incertezza giuridica sarebbe stata attuata intenzionalmente dai primi giureconsulti romani i quali, tutti patrizi, avrebbero così operato per tener soggetta la plebe e indurla a ricorrere a loro, ad ogni sua necessità di obbligarli o di testare.

Ed ancora più radicale nel condannare «*l'imbecillità*» di Giustiniano, che applicò indifferentemente ai suoi sudditi leggi adatte ora ad una monarchia ora ad una repubblica, e quella dei moderni legislatori, che pedissequamente lo seguirono senza distinguere la diversità degli uomini e delle circostanze, apparirà il Pilati sette anni dopo, nel suo *Traité des lois civiles*, pubblicato all'Aia nel 1774¹⁷.

La stessa interpretazione, tratteggiata dal Pilati nella sua «riforma», sarà approfondita nell'ultimo decennio del secolo da Melchiorre Delfico. Questi criticherà la funzione retrograda cui si prestò la giurisprudenza romana a favore dei patrizi i quali, avendo con la pubblicazione delle *XII Tavole* perduto il monopolio delle leggi, tornarono ad impadronirsene con la moltiplicazione dei riti e delle formule, generatrice di tutta quell'arbitraria e incerta giurisprudenza che, di poi perpetuata, sarà da riguardarsi «come il più funesto retaggio, lasciatoci dai secoli»¹⁸.

2. – La risonanza europea del *Trattato*

Questa rapida rassegna della letteratura giuridica settecentesca valga a indicare come il Botton di Castellamonte fosse venuto a cadere nel bel mezzo della vasta polemica giusnaturalistica contro i diritti storici imperanti, a favore di una codificazione che si fondasse sui principi del diritto naturale. Si deve segnalare quanto ampia fosse la risonanza dell'opera giovanile del Botton che, prima fra tutte, non si limitava a dissertare genericamente contro le malefatte della legislazione romana ma ne affrontava criticamente l'esame nei singoli istituti.

¹⁴ PILATI, *Ragionamenti*.

¹⁵ Cfr. RIGATTI, pp. 83 ss.

¹⁶ PILATI, *Riforma*, p. 279.

¹⁷ PILATI, *Traité*, capitolo XV: «Des lois civiles en général»; cfr. VENTURI, *Illuministi*, p. 641.

¹⁸ DELFICO, *Ricerche*; cfr. anche ID., *Opere*, «Discorso preliminare», p. 100. In particolare si veda il ben informato studio di GHISALBERTI, *Giurisprudenza*, pp. 423-435.

L'interesse suscitato è provato dalle vaste e variamente orientate recensioni dei contemporanei, che mi è stato possibile reperire¹⁹. Il «*Journal encyclopédique*» edito a Bouillon, nel numero del 15 marzo 1773 riprende il giudizio e le medesime letterali espressioni comparse nelle «*Novelle letterarie*» dell'1 e dell'8 gennaio (che abbiamo visto essere allegate al dispaccio del 28 settembre 1772 per Torino dell'ambasciatore sardo a Firenze): «On ne peut refuser à M. de C. de l'esprit et une certaine étendue de connoissances; mais son imagination un peu trop exaltée lui a fait prendre quelquefois, dans ces essais, de vaines chimères pour des vérités incontestables, et il est tombé sans s'en apercevoir, dans plus d'une contradiction»²⁰.

Può stupire che il periodico lussemburghese, fiancheggiatore e difensore – come esso si proclamava – delle idee dell'*Enciclopedia*, concorresse a demolire nonostante i benevoli riconoscimenti l'opera del Botton, che pure si era proposta di attaccare, nella indeterminatezza delle leggi dominanti, gli strumenti del privilegio e del cieco tradizionalismo, contro cui l'*Enciclopedia* si era levata. Ma, nella valutazione che il *Journal encyclopédique* esprimeva, non va dimenticato il maggior conto in cui fuori d'Italia era tenuto, ancora nella seconda metà del settecento, il retaggio della «latinità», senza contare la disparità di vedute dell'opera recensita dal pensiero classico del Montesquieu. Questi, contro le astrazioni giusnaturalistiche, aveva additato ai giuristi la rivalutazione dello svolgimento storico degli istituti e ispirato a Gustavo Hugo, fondatore della scuola storica tedesca del diritto, il progetto di scrivere un'opera «nello spirito del diritto romano».

Anche le «*Lettere letterarie di Roma*» del 20 marzo 1773 (che non erano pervenute a scoprire l'identità del Castellamonte) fanno dell'opera una stroncatura; ma, sotto la condanna, è mal dissimulato il risentimento civico per l'offensivo misconoscimento delle tradizioni patrie.

Di gran lunga più equilibrata ed oggettiva è la recensione comparsa sul «*Giornale dei letterati*», il cui estensore (che invece conosce il nome del Castellamonte e attribuisce a Firenze la sede dell'edizione) esprimendosi con linguaggio e argomentazioni propriamente giuridiche, mostra di concordare con molti giudizi «*degni di lode*» del «coltissimo» autore, di cui disapprova però l'eccessiva prevenzione verso la legislazione romana, che troppo spesso lo induce a fare di ogni erba un fascio e a non esprimersi con la necessaria chia-

rezza: difetti che si possono spiegare, oltre che con i modi della diffusa polemica illuministica, anche con la giovane età dell'autore.

A Venezia «*L'Europa letteraria*» mostra di conoscere il vero nome dell'autore e ne sottolinea la direzione degli interessi: «*Nell'arucio delle leggi criminali egli ha seguito le pedate del Marchese Beccaria*». E infatti a Milano e nei suoi circoli illuminati, ai quali il Castellamonte aveva rivolto tutta la sua ammirata attenzione, che l'opera sua trova i più appropriati e sospirati riconoscimenti.

3. – Il carteggio con Cesare Beccaria e i giudizi di G.B. Vasco, di Pietro Verri e del Voltaire

Ed è così che Giovan Battista Vasco, che già aveva abbandonato il Piemonte, recensendo il «*Saggio*» nella milanese «*Gazzetta Letteraria*»²⁴ giudicò benevolmente il giovanile sdegno dell'autore per «l'adulatrice deferenza che abbiamo noi alla Politica dei Romani» e collocò il suo tentativo nel solco dei buoni trattati dei moderni filosofi, che «*contengono una ragionata critica della legislazione romana*», fra tutti nominando il «*celeberrimo* libro De' delitti e delle pene». Per parte sua il Botton si era dato a considerare «le false e perniciose massime della legislazione romana riguardo a molti articoli» e, se aveva potuto offrire alle critiche degli aridi censori «*alcune espressioni inesatte* [...] e ancora qualche sbaglio *imprudenza*», era comunque da additarsi a «*tutti gli amici dell'umanità*» e a «*quelli principalmente, che sono incaricati della legislazione*», perché approfittassero «*degli utili lumi in questo libro*».

Ma di chi era quella «*mano impaziente di più lunga dimora*», ricordata dal Vasco, che aveva «*sollecitato l'edizione*» per non privare più a lungo «il Pubblico di un'opera così utile», inducendo il suo autore a rinunciare, come pure avrebbe voluto, a «*passare con maggior diligenza e accuratezza*» il suo scritto affrettato?

In una lettera a Cesare Beccaria del dicembre 1772²⁵ con cui il Castellamonte (molto probabilmente al suo ritorno da Firenze) accompagnava l'o-

²³ «*L'Europa letteraria*», Venezia, nella stamperia Feriziana, maggio 1773, parte I, pp. 107 ss.

²⁴ «*Gazzetta letteraria*», Milano, 1773, n. 4 del 27 gennaio. La recensione è siglata T.V., significante Tommaso Vasco, nome che Giambattista Vasco portava quando era frate domenicano. Dopo il 1773 egli si secularizzò e tornò a firmare con il suo nome originario.

²⁵ La lettera datata «*Dall'albergo del Pozzo, addì... dicembre 1772*» trovasi in BAM, Becc. B. 231, «*Lettere diverse a C. Beccaria*». Non ritengo sia inutile riportarla: «Il Conte Botton di Castellamonte che è qui di passaggio per restituirsi alla casa paterna riverisce distintamente il signor Marchese e Consigliere Beccaria e lo prega di gradire il qui unito libro stampato da un indiscreto editore malgrado suo e di rileggerlo, sperando che forse vi troverà delle idee affatto nuove, e non del tutto inutili state aggiunte dopo che esso Sig. Marchese ebbe la compiacenza di leggerlo manoscritto. La somma venerazione che ho per i talenti di V. S. Illustrissima fa che oso ancora annoiarla malgrado lo sprezzo, col quale ella ha trattato uno sfortunato, che sa troppo rendere giu-

¹⁹ Debbo esser grato al prof. Franco Venturi per le preziose indicazioni fornitemi in questa parte delle mie ricerche.

²⁰ «*Journal encyclopédique... Dédié à son Altesse sérénissime Mgr. le Duc de Bouillon, Grand Chambellan de France ecc...*», à Bouillon, 15 mars 1773. Cfr., sulla fisionomia del giornale, MORNET, pp. 162 ss.

²¹ Cfr. PATETTA, *Storia*, p. 117.

²² «*Giornale dei letterati*», in Pisa, appresso li Fratelli Pizzorni, 1774, tomo XIV, articolo VIII, pp. 240-290.

maggio del *Saggio*, era detto che il libro era stato «*maltrattato* da un indiscreto editore malgrado suo». La giustificazione, resa al grande personaggio, vale forse a indicare l'insicurezza del giovane autore alla sua prima opera e il desiderio, rimasto deluso, di rivederla ancora e modificarla, dopo averla sottoposta ad una sommario esame dell'editore, che invece non aveva frapposto indugi all'opera del torchio.

Del resto il timore reverenziale con cui il Botton si accosta al Beccaria e tutto il piccolo dramma interiore per l'accoglienza non cordiale, che gli era parso di ricevere ingiustamente dal tanto celebre e un po' ruvido maestro, mostrano, insieme con le eccessive reazioni dell'animo giovanile, l'indirizzo culturale del giovane piemontese, seriamente impegnato a sprovvincializzare la sua formazione e a uscire dagli angusti confini intellettuali del suo paese.

E che l'influenza esercitata dai circoli milanesi sul Castellamonte fosse avvertita dai contemporanei è provato non soltanto dalla ricordata osservazione di G. B. Vasco, che analoga critica alla legislazione romana era stata già svolta dal Beccaria; non soltanto dal citato cenno alle «*pecore* del Marchese Beccaria», che il Botton avrebbe seguito secondo il recensore de «*L'Europa Letteraria*», ma dalla stessa prefazione dell'editore, che rilevava l'analogia del *Saggio* con il gran libro *De' delitti e delle pene*; e ancora dal giudizio di Pietro Verri («*Pare libro scritto con libertà e con stile da un uomo che ha letto il Caffè, De' delitti e delle pene ed Economia*») ²⁶; da quello di Chaillon de Lisis che, presentando da Parigi al Beccaria l'edizione francese della di lui opera *De' delitti e delle pene*, aggiungeva nella lettera: «*Monsieur le Marquis [...] Je viens d'acheter un nouveau livre italien sous le titre de Saggio sopra la politica e la legislazione Romana. Je désirerais bien savoir le nom de l'auteur et quelques particularités sur cet ouvrage, que j'ai envie de traduire. Je soupçonne l'auteur être de vos amis et d'avoir profité de votre travail*».

stizia al proprio cuore egli stesso per credere di aver meritato un trattamento tanto umiliante. Questa mia condotta potrà forse avvilirmi agli occhi d'un insensibile fortunato non già presso quelle persone alle quali è noto quanto aspramente siano lacerati dalle discordie domestiche i cuori teneri, e quale orribile tormento per essi sia il sentimento dell'odio. Io avrò l'onore di essere da lei non più in figura d'avventuriere (poiché sono abbastanza raccomandato altronde) ma unicamente per sentire ciò ch'ella pensa riguardo all'abbozzo che le invio. Voglio credere che V.S. Illustrissima avrà osservato il silenzio rispetto a quelle mie effusioni di cuore, che sono state sì mal corrisposte, e che lo avrà fatto, se non per compassione, almeno perché mi avrà riguardato come un oggetto troppo poco interessante per occuparsene nemmeno per derisione... Ma il mio cuore mi toglie la penna e non sa persuadersi, che trovisi una divergenza sì enorme tralle massime e la condotta dello scrittore, che fa maggior onore all'Italia. Dall'albergo del Pozzo addì... dicembre 1772».

²⁶ Cfr. *Carteggio*, pp. 232-33. Riporto l'intero passo della lettera di Pietro al fratello: «Un cavaliere torinese di venti anni viene a stampare in Firenze un libro *Saggio sopra la politica e la legislazione romana*. È stato da me quest'oggi e mi ha regalata l'opera in – 8° di p. 286. Pare libro scritto con libertà [...] Te ne darò conto dopo averlo letto».

²⁷ BAM, *Bec.* 231, «Lettere diverse a C. Beccaria», 10 giugno 1773. In realtà il de Lisis non doveva allora aver curato la traduzione se più di dieci anni dopo essa fu realizzata da F.A. Quetant (cfr. la nota n. 29).

Soprattutto il giudizio di Voltaire doveva gratificare il giovane autore. In una lettera del 15 marzo 1775 al suo traduttore, non nominato (il suddetto Chaillon de Lisis?), il Botton scriveva: «*Après que Mr. de Voltaire a daigné m'écrire au sujet de mon essai une lettre des plus obligeantes, uniquement sans doute pour ne pas décourager un jeune homme au commencement de sa carrière, il est bien glorieux pour moi de retrouver un traducteur tel que vous*» ²⁸.

4. – *L'attualità del «Saggio» negli anni della Rivoluzione e il giudizio del Denina*

Nella corrente dei lumi, e in particolare nel solco aperto in Italia dal Beccaria, l'opera del Botton continuerà ad essere viva ed attuale negli anni della Rivoluzione. Sarà allora tradotta essa pure a Parigi nell'anno III, e ritenuta dal traduttore F. A. Quetant come uscita addirittura dalla penna del Beccaria. Del resto l'editore ne aveva già deciso la pubblicazione, indipendentemente da tale autorevole attribuzione, per il giudizio positivo che aveva dato del testo anonimo: «*Le citoyen Quetant – si legge nella prefazione all'edizione francese – a reçu l'original d'Italie même, comme étant une production du célèbre Becaria, auteur du Traité des Délits ed des peines, et il la regarde encore comme telle. Mais l'auteur de l'Essai, quel qu'il soit, n'ayant pas cru, malgré la sagesse de ses vues, devoir se découvrir dans un pays où les pensées les plus utiles à l'humanité sont encore enchainées, on a attribué son livre à divers savans les plus distingués de l'Italie, tels que le comte Botton-Castellamonte*» ²⁹.

Alla traduzione francese facevano eco le parole del Denina, che scriveva da Berlino nel 1799 a «*Mons. le baron De Chambrier d'Oleyères*», in polemica col medico Giulio: «*J'espère que M. le Docteur Giulio ne doute pas que le beau génie du comte Botton ne soit très connu et c'est avec une satisfaction particulière – dichiarava – que je vois dernièrement traduit en français et annoncé avantageusement dans le Magazin Encyclopédique l'essai su la législation et la politique des Romains qu'il donna à l'age peut-être de vingt ou vingt-un ans*» ³⁰.

Il Denina apprezzerà anche in seguito lo sforzo del Botton di liberarsi,

²⁸ La lettera del Botton trovasi in MRT, *Ri* 293, n. 99. Non mi è stato invece possibile reperire la lettera del Voltaire in BESTERMAN. Quest'ultimo parla infatti di «plusieurs milliers d'inédites» oltre alle lettere da lui presentate.

²⁹ BOTTON, *Essai sur la politique*. Gli editori raccomandavano così l'opera al lettore «... L'auteur traite de la forme des gouvernemens et de l'influence de la morale et de la législation dans l'ordre social. Or il n'y a pas de livres qui puissent être plus nécessaires à la France, à la Hollande et peut-être à l'Europe entière que ceux qui sont capables de fixer les opinions les plus saines sur ces objets importants».

³⁰ Cfr. DENINA, *Pièces*.

come storico del diritto, dal conformismo della tradizione locale che continuava a rispolverare le pandette e di portare coraggiosamente sul piano critico lo studio della legislazione romana³¹. Volentieri comparava il Botton al napoletano Filangieri³², che non era facile dire «quanto [...], scrivendo l'opera sua su la scienza della legislazione, siasi giovato del piccolo libro *Dei delitti e delle pene* di Cesare Beccaria o di un altro non più voluminoso del conte Botton torinese sull'antica legislazione...». E ricordandosi di lui, allorché era divenuto Intendente generale della Savoia, il Denina confidava di conoscerlo «depuis vingt-ans comme un des plus beaux esprits qu'ait produit le Piémont, digne d'être comparé à ce jeune législateur napolitain Filangieri, s'il avoit continué à écrire sur la législation, comme il avoit débuté à l'âge de vingt-ans vers 1770»³⁴.

Nell'affrontare infine l'esame dell'opera non passerò in rassegna tutti i capitoli del *Saggio*, che si articolano nella critica organica degli istituti romani, ma mi soffermerò sui tre concetti fondamentali dell'opera, che varcano i limiti della dissertazione giuridica per interessare la storia del pensiero politico.

In primo luogo è evidente nel Botton l'avversione settecentesca per l'ingiustizia storica di cui i romani si macchiarono sia verso i popoli finiti – che distrussero in guerra e resero schiavi – sia verso le interne istituzioni: la famiglia, in cui il potere del padre era assoluto sino a disporre della vita dei figli, e la società stessa, la cui struttura giuridica fu ordinata in modo da garantire permanentemente il pre-potere dei patrizi sui plebei, con i mezzi giuridici più vari dall'istituto della clientela all'usucapione, che consentiva al potente di calpestare l'altrui diritto di proprietà, alle leggi criminali, che punivano più lievemente il nobile del plebeo, a quelle religiose, che tenevano vassalle le coscienze dei deboli, alla intricata e confusa giurisprudenza, che rendeva oneroso e difficile l'uso della legge al povero e all'ignorante.

L'idea della massima felicità possibile, come quella che è divisa tra il maggior numero, e l'idea rousseauiana della giustizia distributiva erano alla base di tutte le considerazioni del nostro e non potevano non suonare condanna di un popolo che, malgrado l'apologia di tutti i tempi, appariva come il simbolo dell'usurpazione del diritto dei deboli.

³¹ Cfr. DENINA, *Storia*, p. 32, ove scrive «E mentre questi [... Bono, Richieri] interpretavano, chiosavano il codice e le pandette, Vincenzo Botton di Castellamonte appena laureato scrisse e fece stampare, viaggiando in Toscana, una ardimentosa e non di meno ben ragionata critica della Romana legislazione».

³² Cfr. DENINA, pp. 163-64, ove anche si legge, in merito agli sviluppi della letteratura giuridica: «Noi abbiamo da trent'anni in qua opere famosissime del marchese Beccaria, del cavalier Filangieri, di Bottone Castellamonte...».

³³ Cfr. DENINA, *Storia*, p. 94.

³⁴ «Lettre à Mgr. De Chambrier, chambellain du Roi», in DENINA, *Pièces*, p. XXX.

Le «miserande grandezze elogiate dagli storici, quelle fondate su battaglie e trionfi», che non avevano retto alla critica illuminata di Alessandro Verri³⁵, neppure commuovevano il Botton. Egli ravvisava nella repubblica romana «il più mesto disordine» e osservava che «la classe lavoratrice gemeva sotto l'opprimente giogo di coloro ch'ella nudriva [...] e la classe superiore otturava indolentemente l'orecchio ai lamenti dell'inferiore»³⁶. Una moderna sensibilità sociale, trascendente l'ambito storico e i problemi giuridici che vi si dibattevano, proiettava il passato sul presente e sospingeva l'autore a giudizi di attualità: «Virtuosi agricoltori, industri artigiani, voi che riscuotete le mie sincere venerazioni a preferenza dello stolido prepotente e del nobile infatuato [...] non avvilito il vostro cuore infino a credervi schiavi»³⁷.

L'insegnamento della moderna scuola economica portava l'attento lettore de «Il Caffè» a trovare, nell'applicazione delle regole del libero scambio, il rimedio ai mali antichi. La forza della concorrenza, di fronte all'ozio dei ricchi, porterà ricchezza a chi lavora: «Nelle più disastrose fatiche – si rivolgeva ai lavoratori – si affretta a consolarvi la dolce speranza di mutar condizione e di vedere le giuste ricchezze, fuggendo l'ozio, correre a voi».

Dalla constatazione che un popolo come quello romano, irrispettoso dei fondamentali diritti dell'uomo, non poteva godere di un ordinamento pubblico limitato dal rispetto delle libertà politiche, sorgeva la polemica con il Montesquieu, che nel governo dei primi re di Roma aveva ravvisato «la più eccellente unione del Monarchico, dell'Aristocratico e del Democratico» e cioè l'equilibrata divisione dei tre poteri armonicamente attribuiti al popolo, al re e ai magistrati; laddove il Botton, che da quella ormai classica tripartizione del Montesquieu non poteva dissentire, non la trovava però realizzata là dove il maestro la vedeva. Egli osservava infatti che nella Roma antica tutti i tre i poteri si erano concentrati nelle sole mani tiranniche dei re, come poi in quelle dei consoli, i quali da autocrati assoluti tutto in una volta legiferavano, giudicavano e muovevano guerra.

5. – *La condanna del testamento romano, quale istituto generatore della nobiltà ereditaria*

Seguiva nel pensiero del Botton la seconda tesi fondamentale che la giurisprudenza romana, raccolta da Giustiniano e ancora successivamente confusa dalle fallaci argomentazioni dei chiosatori, aveva perpetuato per secoli l'arbitrio dei potenti e l'incertezza del diritto: giudizio, come si è visto dalla lettera-

³⁵ A. VERRI, *Discorsi sulla felicità dei Romani*, in «Il Caffè», 1° semestre (1804).

³⁶ BOTTON, p. 137.

³⁷ *Ibid.*, p. 150.

tura settecentesca, non originale ma in cui il Botton inseriva infine, con un'insistenza e un impegno particolari, la condanna del testamento romano, che sotto la specie della sostituzione fedecommissaria era stato l'istituto generatore della nobiltà ereditaria.

Le disparità sociali prodotte dal privilegio erano divenute il male fondamentale della società moderna: «Negli stati, ove regna la nobiltà ereditaria, non basta d'osservare le leggi all'ignobile cittadino per trovare una felice sicurezza [...]. I feudi e i fedecommissi perpetui sono due rami d'infelicità, che partono dalla nobiltà ereditaria»³⁸.

D'altro lato anche ragioni di corretta politica economica condannavano i fedecommissi, da cui «nasce il ristagno delle ricchezze, la malafede verso la creditrice indigenza e la venerazione dell'antico ozio, che dall'uno all'altro sostituito tramandasi»³⁹.

L'urgente necessità della più rapida e libera circolazione delle ricchezze, impedita dai tradizionali vincoli fedecommissari e dalle primogeniture, creatrici di oziose opulenze, era tema ricorrente nella letteratura settecentesca e aveva costituito l'oggetto appassionante di un lucido articolo di Alfonso Longo su «Il Caffè», che il Botton aveva sicuramente conosciuto. E come il Longo aveva polemizzato con il Montesquieu, che riteneva necessaria alla monarchia la nobiltà ereditaria, anche il Botton criticava nell'autore dell'*Esprit des lois* il «Cartesio della politica, persuaso che l'essenza dello stato monarchico consista nel ceto dei nobili», ceto perpetuato dalle sostituzioni fedecommissarie.

Al contrario del Montesquieu, il Castellamonte – sempre suggerito dal Longo – risolveva, nel segno del *merito*, quello che avrebbe dovuto essere il criterio distintivo della nobiltà, grazie al quale si sarebbero sì potuti ricostituire i «canali intermedi del potere», voluti dal Montesquieu, non già però fondandoli «in un ceto ozioso et apparente», ma nella classe dei ministri e dei magistrati, depositari delle leggi. «Questi soli – affermava il Botton – esser debbono i luminosi e venerabili intervalli, che separano lo scettro dalla capanna»⁴⁰. «Il solo merito – aveva detto il Longo – dovrebbe in qualunque stato elevare gli uomini all'amministrazione della giustizia ed alle cariche che lo suppongono»⁴¹. «Se io fossi legislatore – concludeva il Botton – non vorrei distruggere i ranghi intermedi, vorrei soltanto che alla nobiltà il vero merito fosse accoppiato».

6. – Lo scandalo del «Saggio» Tra Montesquieu e Voltaire. L'incontro con il Lessing

Più dunque che dal Montesquieu – da cui pure il nostro aveva derivato il principio fondamentale della divisione dei tre poteri, «cardine del buon governo», in contrasto con i pensatori più accreditati del suo paese, quali il Galeari Napione, il Felice di S. Martino e il Loya che irremovibilmente lo condannavano – il Castellamonte pareva derivare il suo pensiero critico direttamente dal Voltaire che con il Montesquieu aveva polemizzato proprio in merito all'assurdità dei privilegi ereditari e all'esecrabilità dell'orgoglio nobiliare. Erano stati questi che, mandando alle cariche pubbliche i privilegiati e non i capaci, avevano rappresentato in Francia la principale cagione della cattiva amministrazione delle finanze e della miseria del popolo. «Est difficile de deviner – aveva scritto Voltaire in contrasto con tutti i sostenitori della nobiltà ereditaria – pourquoi il faut qu'il y ait dans une monarchie un corps d'hommes jouissant de privilèges héréditaires: les privilèges sont une charge de plus pour le peuple, un découragement pour tout homme de mérite qui ne fait point partie de ce corps»⁴².

Nei suoi chiari postulati il Castellamonte appariva più conseguente dello stesso Pilati, il cui pensiero radicale già abbiamo ricordato. Se lo scrittore trentino escludeva primogeniture e fedecommissi dalle ben ordinate repubbliche, non si sentiva però di condannarle nelle monarchie, ove «ogni cosa che serva a perpetuare, ad alzare e ad arricchire la nobiltà – egli diceva – è utile e vantaggioso allo stato, purché le si tolgano i modi di poter opprimere i più deboli e di usare crudeltà»⁴³.

L'attacco alla nobiltà ereditaria aveva evidentemente rappresentato, nell'opera del nostro, la pietra dello scandalo, per cui l'autore s'era celato nell'anonimo e aveva dato il *Saggio* alle stampe oltre i confini. Non per nulla su questo argomento, ancor più aspramente che sulla critica della legislazione romana, si erano appuntati i dardi degli avversari dei lumi. Troiano Spinelli, duca di Laurino, in un libro in cui sosteneva la necessità politica della nobiltà, prendendo di mira il *Saggio* del Castellamonte tacciava di «anabattisti moderni» e di «quacqueri» coloro che, intesi alla ricerca di una chimera uguaglianza, rifiutavano ogni distinzione di nascita e di rango. Di più magnificava i principi attuali, quali i re di Prussia e di Sardegna che, «in mezzo ai latrati de' predetti rabbiosi cancri», s'erano impegnati a salvaguardare nelle loro nuove leggi i diritti della nobiltà di sangue, revocandoli – come si stabiliva nella prammatica sanzione – ai discendenti dai matrimoni misti⁴⁴.

³⁸ *Ibid.*, p. 215.

³⁹ *Ibid.*, p. 211.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 218.

⁴¹ [Alfonso Longo], *Osservazioni sui fedecommissi*, in «Il Caffè», 1° semestre (1804).

⁴² VOLTAIRE, *Commentaire*, p. 348; cfr. ancora *Id.*, *Noblesse*, p. 461.

⁴³ PILATI, *Riforma*, p. 299.

⁴⁴ SPINELLI, pp. 26 sgg.

Le idee del Botton sulla nobiltà ereditaria, che avevano trovato ne «Il Caffè» frequenti motivi di ispirazione e che ancora dal Longo riceveranno conferma⁴⁵, erano una voce isolata in Piemonte, se si esclude il pensiero dei due fratelli Vasco, dei quali Giovan Battista, frate domenicano dalle aperture illuministiche, sin dal 1769 aveva scritto essere «la nobiltà derivata dai lombi paterni [...] una pura stravaganza dell'opinione degli uomini»⁴⁶ e Francesco Dalmazzo, che tentò di dare pratica attuazione nella piccola Corsica alle sue audaci idee riformatrici, aveva proposto di trasformare la classe dei nobili in un ceto di funzionari responsabili, al cui sostentamento dovesse lo stato provvedere con un «discreto assegnamento», in sostituzione degli istituti del fidecommesso e della primogenitura, dannosi alla popolazione⁴⁷. Persino il Denina che, come Francesco Dalmazzo Vasco non si era sentito di dichiarare inutile la funzione intermediatrice del corpo nobiliare, finiva poi col sopportarlo come un male minore per garantire la stabilità dello stato e ciò, nonostante i «grandi incomodi che alla società cagiona la nobiltà ereditaria, per un grandissimo numero di oziosi sfaccendati che il titolo della nascita mantiene al mondo»⁴⁸.

Il Botton aveva dunque portato ancora più innanzi la critica alla nobiltà, sostituendo definitivamente all'ereditarietà, che rifiutava, il criterio selettivo del merito. Egli aveva così avviato una ricerca che avrebbe visto in Piemonte altri sviluppi ancora negli anni della Restaurazione, se pensiamo all'opera del già giacobino e unitario Francesco Gambini, avvocato astigiano e autore verso il 1817 di un progetto (rimasto inedito) che – in contrasto con la reativa riedizione delle costituzioni sabaude del 1770, riesumate dal restaurato Vittorio Emanuele I con l'editto del maggio 1814 – riprendeva la corrente del costituzionalismo moderato, annunciato dal pensiero illuministico e riproponeva le funzioni di un corpo nobiliare intermedio, a mezza strada tra popolo e sovrano, da reclutarsi secondo il criterio delle personali capacità⁴⁹.

Il merito del Castellamonte era stato dunque quello di arricchire i dati della scarsa tradizione illuministica piemontese con alcuni dei motivi ricorrenti nella più vasta cultura politica europea, ch'egli raccoglieva nella capitale lombarda e metteva in condizione di fruttificare nella sua terra.

⁴⁵ Nelle note ai *Devoirs* del marchese di Mirabeau, ripubblicati a Milano nel 1780, A. Longo polemizza col Montesquieu, sostenitore della nobiltà quale potere intermedio, affermando che la nobiltà, prodotta dall'anarchia feudale, era destinata a deperire col fatale tramutarsi di quell'anarchia nelle più moderne forme di organizzazione statale. Cfr. VENTURI, *Illuministi*, p. 284.

⁴⁶ VASCO, *Felicità*; cfr. VENTURI, *Illuministi*, p. 786.

⁴⁷ VASCO; cfr. VENTURI, *Illuministi*, pp. 825 ss.

⁴⁸ DENINA; cfr. VENTURI, *Illuministi*, pp. 749 ss.

⁴⁹ F. Gambini, «Del Piemonte e delle sue leggi» (1817), manoscritto conservato in due esemplari, l'uno presso l'Accademia delle Scienze di Torino e l'altro presso AST, Corte, *Materie politiche per rapporto all'interno in genere*, m. 10, n. 6; cfr. DE ROLANDIS.

Gli studi condotti con successo, le conversazioni nella società colta e la stessa pubblicazione del suo libro apprezzato, come si è detto, anche in Piemonte sotto l'aspetto più innocente di un promettente saggio accademico, dovevano aver ben presto conferito un sicuro prestigio al giovane conte di Castellamonte, se il Lessing, venuto a Torino nel 1775, lo ricorda tra i cittadini più «dotti», ch'egli allora «imparò a conoscere». Tra gli altri erano da lui nominati gli storici Carlo Denina e Giuseppe Vernazza, il fisico Gian Francesco Cigna, l'archeologo Paolo Maria Paciaudi, il letterato e storico Jacopo Durandi e il matematico ed erudito conte Tommaso Valperga di Caluso, rettore dell'Università⁵⁰.

7. – La carriera pubblica sotto la monarchia sabauda

Colto e ben ferrato in diritto, la carriera amministrativa gli si apriva con buone possibilità di riuscita. I particolari talenti e scelte erudizioni – dicevano le patenti di Vittorio Amedeo III del 7 giugno 1775 – ond'è fornito il conte Botton di Castellamonte, coltivate con l'applicazione allo studio della pratica legale, nella quale da parecchi anni si esercita con distinzione di lode, ci hanno favorevolmente disposti di destinarlo per Sostituto Sovrannumerario nell'Ufficio del Procuratore nostro Generale»⁵¹. E quattro anni dopo, in considerazione dei «saggi di dottrina ed applicazione che il conte Botton ha dato» le stesse regie patenti lo nominavano Sostituto Procuratore Generale, con l'annuo stipendio di lire settecentocinquanta⁵². Il 1° novembre 1782 fu nominato senatore in Savoia e, sei anni più tardi, con biglietto del 3 aprile 1788 fu inviato in Sardegna a ricoprirla la carica di Intendente Generale⁵³.

Non ho trovato documentazione alcuna sul primo periodo del Castellamonte in Savoia. Per connessione ricorderò l'interesse che il padre di lui Ascanio Flaminio, generale delle Finanze, aveva posto nel 1776 al rinnovamento della Società economica di Chambéry, intesa all'incoraggiamento dell'agricoltura⁵⁴, di cui aveva riorganizzato incarichi e funzioni, anticipando quell'interessamento che il figlio avrebbe portato alle condizioni sociali del paese, operando sugli strumenti giuridici e non soltanto economici a disposizione, quale tra i primi l'istituto dell'affrancamento dalle servitù feudali.

Di questo primo periodo in Savoia ho soltanto ritrovato una domanda ri-

⁵⁰ SEGRE.

⁵¹ AST, *Camerale*, *Patenti controllo finanze*, art. 689, reg. 51, c. 9.

⁵² *Ibid.*, reg. 56, c. 166.

⁵³ *Ibid.*, reg. 62, c. 46 e biglietti 10-89 bis.

⁵⁴ BNP, *Rp 12635*, «Copie de lettre écrite par Monsieur le Général des Finances à M. Daquin, Secrétaire perpétuel de la Soc. Economique de Chambéry», firmato Botton di Castellamonte, Turin le 16 mars 1776.

volta al re in cui, all'atto del trasferimento a Cagliari nel 1788, il Botton dichiarava di non essere in grado di provvedervi coi tenui risparmi fatti sul prodotto degli impieghi fin allora esercitati, aggiungendo che «il di lui padre, non ostante le più amorevoli intenzioni, non gli può somministrare verun soccorso, troppo noti essendo i debiti che opprimono il modico di lui patrimonio vieppiù diminuito pel fasto che ha sofferto in ultimo ⁵⁵». Se ne desume, per quel che può interessare la nostra storia, che l'illustre postulante non doveva disporre di molte visibili sostanze.

Dei due anni passati quale Intendente generale in Sardegna non abbiamo che documenti d'ufficio, dai quali al più si può accertare la dedizione e l'impegno con cui il Castellamonte si adoprava a sollevare le condizioni economiche dell'isola e a promuovere l'applicazione della legge e la repressione degli abusi. In questo suo impegno egli doveva riscuotere la fiducia dell'alta burocrazia sarda, se il Manno ricorda come il viceré conte Thaon di S. Andrea fosse validamente coadiuvato nell'«aumento ⁵⁶ dell'agricoltura» e nella «moltiplicazione dei gelati» da «tre uomini di gran conto, l'Intendente generale del regno conte Botton di Castellamonte, il Segretario di stato Borgese [...], il censore generale dei monti di soccorso, Cossu, quello stesso della cui dottrina ed attività aveva il conte Bogino raccolto i primi frutti ⁵⁷». E di operare in accordo con il suo Intendente, il viceré confermava nelle sue lettere alla corte di Torino, in specie nell'incombenza della provvista dei grani per sopperire alla estrema penuria locale ⁵⁸.

Nel carteggio dell'Intendente Botton compaiono progetti di «*ordinanze*» diretti a «richiamare all'osservanza leggi ed istruzioni in addietro pubblicatesi riguardo alla coltura e trattamento delle foglie di *tabacco*» (26 luglio 1788); una relazione al Consiglio di Finanze, in cui egli propone di aumentare il circolante di moneta eroso-mista, per togliere dalle strettezze l'intero commercio dell'isola (1° settembre 1788), pratica questa che avrà un lungo seguito, ben oltre la partenza dall'isola del nostro, nell'estate del 1790; una lunga motivata decisione, firmata da lui, per l'archiviazione dell'istanza di tre concessionari di saline per ottenere la riduzione del canone fiscale (10 ottobre 1788); un'ampia relazione al Consiglio delle Finanze sulla medesima questione (24 novembre 1788) e molti altri pareri, da cui risulta una serena propensione, anche se controllata da pedemontana parsimonia, a sollevare i bisogni e una manifesta riluttanza a far concessioni e deroghe a favore dei potenti ⁵⁸.

⁵⁵ AST, Ufficio Generale delle Finanze, 2° archiviazione, capo 73, Affari di Sardegna, Relazioni a S.M. 1707-1797, n. 70, lettera del 31 marzo 1788.

⁵⁶ MANNO, I, *Storia*, p. 27.

⁵⁷ AST, Corte, Paesi, Sardegna, Lettere dei viceré 1778-1789, Cagliari agosto 1789.

⁵⁸ AST, Ufficio Generale delle Finanze, 2° archiviazione, capo 73, Relazioni a S.M. 1707-1797, nn. 71-72; *Ibid.*, capo 91, Contratti della Sardegna, n. 151, copia di pregone dell'Intendente Vinc. Ugo Botton di Castellamonte, sulla disciplina della coltivazione delle piante di tabacco (Cagliari 15 sett. 1788).

Ma dove questa inclinazione del Castellamonte appare più evidente, con le conseguenti implicazioni politiche, è nel carteggio di lui quale Intendente generale di Giustizia, Polizia e Finanze del ducato di Savoia, incarico che lo riportò a Chambéry dall'agosto 1790 all'ottobre 1792.

8. – *La campagna dell'Intendente Botton per l'affrancamento delle comunità dai diritti feudali*

Il tema più assillante e più ricorrente nella vita amministrativa del ducato era allora l'affrancamento dai diritti feudali ed enfiteutici. I re di Sardegna vi avevano provveduto legislativamente negli ultimi decenni. Il re Carlo Emanuele III con l'editto del 20 gennaio 1762 aveva abolito la «tagliabilità personale»: aveva cioè provveduto all'affrancamento dei servi e con l'editto del 19 dicembre 1771 aveva deliberato l'abolizione della tagliabilità reale e cioè di tutti gli altri diritti signorili, se ciò era richiesto da almeno due terzi dei soggetti interessati, salva l'indennizzazione da decidersi in contraddittorio. Ma tale era stata la resistenza dei signori che Vittorio Amedeo III, alla sua ascesa al trono, aveva deciso la sospensione dell'editto, sebbene nell'agosto 1776 istituì poi in Savoia una commissione di 9 membri per decidere nuovamente sulla questione. Sette di essi, tra i cui il presidente J. de Maistre, si dichiararono favorevoli all'esecuzione dell'editto.

Sebbene l'opinione pubblica fosse ostile ai nobili, le comunità si astennero nella maggior parte dal richiedere l'affrancamento, per i gravissimi oneri a cui si sarebbero sottoposte. I risultati furono trascurabili: nel 1791, su 206 comunità della Savoia solo 11 erano state completamente affrancate, avendo rimborsato il prezzo dei feudi ai signori ⁵⁹.

Il movimento degli affrancamenti fu condotto dai borghesi ricchi, possessori di terre e dai membri agiati dei consigli delle Comunità. Ma a quel prezzo la gran massa rimase estranea e solo si mosse all'appressarsi della Rivoluzione, per ottenere non solo l'affrancamento ma con esso la liberazione da ogni indennizzo. È ciò che sarà decretato dall'Assemblea nazionale degli Allobrogi, comprendente i delegati di tutte le Comunità, il 27 ottobre 1792. La borghesia savoiarda nel richiedere l'annessione alla Francia mirava a realizzare così il duplice scopo, vagheggiato da tempo, di umiliare la nobiltà, cui rifiutava il pagamento di tutti i riscatti, e di sottrarsi alla burocrazia piemontese, di cui male tollerava l'invadenza.

L'ammirazione che l'inconsueta iniziativa del re di Sardegna aveva suscitato in illuministi come Voltaire e in rivoluzionari moderati come Sieyès – che,

⁵⁹ Cfr. VERMALE, pp. 180 ss.

nella notte del 4 agosto 1789 aveva rievocato all'Assemblea Nazionale il grande esempio del Duca di Savoia, – si era dunque fondata su una liberalità astratta, rimasta senza pratici risultati.

Difficile era divenuta la posizione degli Intendenti, sollecitati dall'alto a dare attuazione all'editto e scoraggiati dalla totale refrattarietà delle comunità. Anziché allo svolgimento ordinato delle richieste, essi si trovarono dinanzi a movimenti di *jacqueries*, volti a obbligare i signori a concedere affrancamenti gratuiti o intenzionati a distruggere i *terriers*, i registri della terra ove erano conservati i titoli in virtù dei quali i sudditi erano tenuti a pagare. Ne conseguì che, già invisibili ai nobili, anche dai borghesi e dai popolani gli Intendenti venissero malamente giudicati come cagione prima dell'aumento delle imposizioni⁶⁴.

Non stupisce che in mezzo a tali difficoltà, appena a sei mesi dall'assunzione dell'ufficio di Intendente generale, il Botton inutilmente domandasse al ministro di essere esonerato da una carica a cui si dichiarava inadatto e di essere destinato a un seggio di senatore, rimasto vacante⁶⁵. Ma, a parte il forse comprensibile tentativo di defezione, il Castellamonte si era poi gettato con appassionata partecipazione nella lotta per gli affrancamenti, anche se con i limiti del funzionario che guarda con sospetto all'onda rivoluzionaria che sale a minacciare la maestà della legge.

Appena insediato, il 20 novembre 1790 scrivendo al ministro affronta con violenza polemica, inconsueta ai predecessori, il problema spinoso delle *corvées*: «Si on laisse subsister les corvées – egli commenta – je pense qu'il conviendra d'y faire concourir les ecclésiastiques et les nobles!» Il 5 gennaio 1791 segnala le peggiorate condizioni dello spirito pubblico in Savoia e l'urgenza di una abolizione almeno parziale delle *corvées*, da sostituirsi con tributi. Il 19 protesta contro la cattiva giustizia militare che offende o infastidisce lo spirito pubblico. E in altra lettera osserva: «Rien n'est plus réel que la fermentation des esprits en Savoie. L'on y parle de révolte»⁶⁶.

Il 9 marzo torna sulla necessità di abolire le *corvées*, denunciando l'illegalità delle singole esenzioni e nei mesi successivi, scendendo a questioni minute, si batte contro i numerosi «ingiusti privilegi» ch'egli va scoprendo, come quello del monopolio della fabbricazione di acquavite in Savoia o quello del dar a nolo i muli per la visita di Chamonix, relitti di superati diritti particolari.

Ancora in materia di affrancamenti il Botton invia a Torino le sue osservazioni per affrettarne l'estensione a tutto il ducato, con l'imputar alla «ta-

⁶⁴ *Ibid.*, p. 198.

⁶⁵ AST, Corte, *Lettere particolari*, Botton, m. 115, «Lettere scritte al Ministro dal sig. Botton de Castellamonte, Intendente Generale a Chambéry», lettera 11 marzo 1791.

⁶⁶ *Ibid.*, lett. nn. 11-15, gennaio 1791.

glia», che grava su ogni fondo, le spese del riscatto: «Les possesseurs de ces biens ne doivent point regretter ce léger sacrifice à la liberté générale des fonds, parce qu'ils participeront certainement au progrès de la population, de l'agriculture et du commerce, qu'en sont les suites». E propone di vendere tutti i beni comuni, il cui ricavo concorrerà a pagare l'affrancamento dei beni feudali⁶⁷.

9. – La refrattarietà delle comunità agli affrancamenti

Nella circolare ch'egli dirama ai segretari delle comunità, mentre lamenta che non si intraprendano con la dovuta diligenza le operazioni atte a facilitare la liberazione dagli odiosi diritti, manda ai procuratori ed esattori di invitare tutti i contribuenti a corrispondere la loro *cotisation* nei termini fissati: «Il feront leur entendre que l'affranchissement des droits féodaux est, en dernière analyse, une véritable acquisition, que c'est une addition très réelle à leurs propriétés, faite même à un taux extrêmement modéré»⁶⁸. L'affrancamento è invero una operazione profittevole alla proprietà dei fondi, anche se fosse da vendere una parte della proprietà per riscattare l'altra, poiché in tal caso gli interessi passivi del capitale investito sarebbero compensati dai minori esborsi necessari alla tenuta dei libri riflettenti i diritti feudali e dai minori aggravi di esazione.

Nella constatata refrattarietà all'affrancamento, che pur si tradurrebbe in un tornaconto personale oltre che in un'operazione di utilità generale, l'intendente Botton afferma una diversa scala di responsabilità: «S'il est une classe de contribuables qui mérite des égards, c'est particulièrement celle des pauvres cultivateurs [...] Mais les gros possesseurs qui retirent les principaux avantages des affranchissements doivent montrer le bon exemple en payant exactement leurs taxes dans les termes prescrits».

Per attuare la legge egli mette in atto ogni sua possibilità. Fattosi mandare dagli Intendenti «un tableau historique de tout ce qui avait trait aux affranchissements dans chaque paroisse depuis l'édit de 1771»⁶⁹, propone se stesso quale intermediario in tutti i contratti di affrancamento che potranno conchiudersi di mutuo accordo tra le parti⁷⁰: si applica per ridurre spese

⁶⁷ *Ibid.*, lett. n. 65: «Observation de l'Intendant Gen. de Savoie sur les dispositions qu'il croit nécessaire de donner pour hâter l'affranchissement du Duché pour faciliter les répartitions et les libérations des débi-
teurs», s.d.

⁶⁸ «Circulaire de l'Intendant gén. de Savoie aux Secrétaires des Communautés», 24 marzo 1791, firmato Botton de Castellamonte in ADC, C. 4903; riportato in BRUCHET, pp. 213 ss.

⁶⁹ AST, *Ufficio Generale delle Finanze*, 2^a archiviazione, capo 73, *Relazioni a S.M. 1707-1797*, lett. del 29 ott. 1791.

⁷⁰ Cfr. «Circulaire de l'Intendant...» in ADC, C. 4903.

superflue, capaci di compromettere la riuscita del riscatto, obiettivo fondamentale della sua amministrazione. Utile sarebbe la costruzione di nuove strade, ma la priorità va data al riscatto: «Celui à qui ses revenus ne fournissent que la subsistance et, à plus forte raison, celui à qui ses fonds ne la lui procuroient pas, sont réduits à la nécessité d'emprunter ou de vendre pour payer l'affranchissement. Pourquoi donc entamer tant de dépenses à la fois?»⁶⁷.

Appare sensibile agli sforzi della povera gente, non condivisi dai grandi: «...la classe des paysans, pénétrée (quoiqu'on en dise) de reconnaissance aux dispositions aussi justes que bienfaisantes consignées dans les lettres patentes du 22 février dernier, vient de se prêter à une corvée des plus pénibles (per il lavori di riparazione alla strada d'Italia) avec la plus grande docilité et *active*», e subito aggiunge: «Que ne puis-je faire le même éloge de la noblesse?»⁶⁸.

Non indulge agli abusi dei potenti. Dà parere contrario alla richiesta del barone di Mareste che gli sia subito pagata la metà del prezzo di affrancamento da parte di una comunità, grazie ad un prestito da ottenersi dalla cassa degli affrancamenti. Tale concessione sarebbe confortata da una serie di analoghe precedenti concessioni invocate dall'istante, ma questa catena il Castellamonte intende appunto spezzare: «Il ne convient pas de multiplier ces exemples, attendu qu'il est notoire que le marquis de Chafferdon, après avoir obtenu l'emprunt sur la caisse de 10/m. sans intérêts à compte des affranchissements qu'il devait faire, a continué de faire exiger exactement les servis, sans se soucier d'affranchir les paroisses, qui n'osent pas le poursuivre; et toutes les invitations, pour l'engager à payer le prix de ses biens affranchis envers d'autres seigneurs, ont été jusqu'à présent inutiles»⁶⁹.

D'altro lato il Castellamonte appare altrettanto intransigente nel far rispettare gli obblighi feudali gravanti sulle comunità. Se l'abolire i diritti feudali è «una necessità pubblica», il signore ne è pur sempre il *dominus* o quanto meno lo è del diritto di credito che sorge dall'affrancamento e di cui non può essere legalmente privato. Il marchese di Ballon richiede il pagamento dell'indennità per l'affrancamento dei suoi feudi: per giunta la maggior parte dei suoi beni trovasi in Francia ed è stata già duramente colpita dai provvedimenti antifeudali dell'Assemblea Costituente. Il marchese non solo è bisognoso, ma ha tutte le buone ragioni di riscuotere quell'indennizzo: si costringano pertanto i contribuenti della comunità a pagare quanto debbono per l'affrancamento⁷⁰.

⁶⁷ AST, Ufficio Generale delle Finanze, 2ª archiviazione capo 73, Relazioni a S.M. 1707-1797, n. 34, «Observations sur le Bilan de la Caisse de la province de Savoie pour les ponts et chemins», 9 aprile 1791.

⁶⁸ *Ibid.*, n. 35, 1º giugno 1791.

⁶⁹ *Ibid.*, luglio 1791.

⁷⁰ AST, Corte Lettere particolari, Botton, m. 115, n. 96, lettera al Ministro, 8 settembre 1792.

La giovanile ostilità ai privilegi della nobiltà ereditaria, se nel fondo dell'uomo non è mutata, non condiziona il magistrato nell'applicazione della legge e neppure traspare dal giudizio che, nell'esercizio delle sue funzioni, egli dà ora della situazione politica generale. Il Botton avverte l'accresciuta tensione degli animi, è consapevole che da molte parti si invoca la rivoluzione: ma non è per quella via, affossatrice della legge e dell'opera degli Intendenti, che egli si sente di auspicare la liquidazione del mondo feudale. Fermenti siffatti vanno repressi ed il futuro repubblicano, nella sua fedeltà al presente regime, neppure si trattiene da una sdegnosa denuncia: «Monsieur, je prends la liberté – scrive al ministro il 5 gennaio 1791 – de communiquer à votre Excellence la feuille ci jointe du journal patriotique de Grenoble. Elle verra, aux endroits soulignés, la manière indigne dont on traite le meilleur des Rois. Il se passe peu de semaines sans que ce folliculaire (qui est un certain Dupont, ancien Procureur au Parlement du Dauphiné) lâche quelque tract invenimé contre le Gouvernement, le P.P., ou le Senat, ou d'autres personnes respectables...». E propone che il Ministro degli Esteri protesti presso quello di Francia perché diffidi la Gazzetta di Grenoble dal pubblicare articoli che, disprezzati in altri tempi, non è facile a credersi quanto ora, introdotti in Savoia, esaltino i cervelli⁷¹.

Nel prendere le difese del re e dell'amministrazione piemontese egli non pareva ancora soppesare quanto vi fosse di sorpassato nella stessa soluzione legale data dalla monarchia al problema feudale, quanta lentezza il governo del re avesse posto nel completare gli auspicati affrancamenti e quanto la miseria del popolo savoiano giustificasse più le sue irrequietezze rivoluzionarie che non la sua edificante rassegnazione. Tanto poteva ancora nel 1792 il senso legalitario del funzionario sardo da renderlo accostabile per certi aspetti al reazionario J. De Maistre, che aveva preso le difese della monarchia piemontese dinanzi alle sue responsabilità nella separazione della Savoia⁷².

L'ufficio di Intendente generale fu tenuto dal Botton sino all'autunno del 1792, allorché le regie patenti del 23 ottobre lo nominarono Consigliere delle Finanze e gli affidarono «l'importante carica di Reggente l'Ufficio Generale del soldo [...], coll'annuo stipendio di lire quattromila [...] oltre razioni quattro di pane ed altrettante piazze di fieno e biada al giorno», e l'uso «in tempo di guerra [...] del quartiere d'inverno, con le vetture pel suo equipaggio ed altri *vanaggi*».

Il momento era assai delicato per andare a ricoprire un'alta posizione militare nello stato maggiore del re. I francesi, guidati dal Montesquiou, aveva-

⁷¹ AST, Corte, Materie politiche per rapporto all'interno in genere, m. 3, Botton di C. al Ministro, Chambéry 5 gennaio 1791.

⁷² Cfr. OMODEO, p. 64.

⁷³ AST, Camerale, Patenti controllo finanze, art. 689, reg. 90, c. 37, 23 ott. 1792.

no iniziato nel settembre ad invadere la Savoia e neppure due mesi dopo il ducato era annesso alla Francia repubblicana, come dipartimento del Monte Bianco.

Il carteggio giunto al Botton (non ho reperito quello da lui spedito) in questa sua nuova magistratura mi è apparso strettamente burocratico e privo di interesse politico⁷⁴. Indubbiamente la crisi politica che lo avrebbe portato di lì a poco nel campo avverso, aveva iniziato a travagliarlo. Le ragioni di salute addotte ufficialmente quale impedimento allo svolgimento del suo ufficio, alla luce di ciò che si vedrà, adombrano una diversa realtà.

10. – La graduale «controcensura» repubblicana del Botton

Le regie patenti del 13 agosto 1793, proprio nella fase culminante della effimera controffensiva piemontese in Savoia, allontanavano dall'incarico militare il Botton e lo destinavano a «~~regio~~» provvisoriamente l'ufficio dell'Intendenza di Cuneo, nella circostanza che per particolari interessi deve quell'Intendente Conte Calandra di S. Germano stare assente per qualche tempo da questa città, riducendogli lo stipendio a lire tremila, che era quello «di cui godeva come Intendente generale della Savoia». Ma neppure un mese dopo, l'11 settembre, le regie patenti lo riammettevano al precedente ufficio, conferendogli la carica effettiva di «~~Contadore~~» generale delle nostre milizie e genti di guerra». Nel contempo esse precisavano, non senza destare curiosità, che già in passato il sovrano aveva designato di conferire tale carica al Castellamonte «~~per~~» sopraggiunti incomodi di salute non l'avessero obbligato ad allontanarsi per qualche tempo dall'ufficio ».

Per più di un anno il Botton svolse il suo compito senza alcun fatto di rilievo, almeno apparente, fino a che il 20 maggio 1795 il carteggio cessò di essere a lui indirizzato mentre nelle regie patenti di quel giorno compariva la di lui giubilazione, non priva del riconoscimento dei suoi meriti, ma in circostanze a dir poco misteriose: «Lo stato cagionevole di salute – esse dicevano – del Conte Botton di Castellamonte, più non permettendogli di continuare nell'esercizio dell'impiego di Contadore Generale e Consigliere delle nostre Finanze, ci siamo disposti di accondiscendere alle replicate di lui istanze per esserne dispensato»⁷⁷.

Anche allora la difesa militare piemontese attraversava un momento cruciale. Contro il parere delle menti più avvertite che consigliavano al re di ab-

bandonare l'alleanza austriaca, che aveva dato prova di inefficienza e di insicurezza, e di accogliere in suo luogo quella francese che prometteva di appoggiare l'espansione sarda nel milanese, il re preferì non venire a patti con i «briganti di Parigi» e non consentire il passaggio sul proprio territorio delle truppe repubblicane, dirette contro gli austriaci in Lombardia. La pervicace e mal riposta fiducia nell'Austria imperiale e cattolica impediva al re di riconoscere i veri avversari di quella che ancora negli ultimi anni del '700 pareva ad alcuni dover essere la politica «~~politica~~» dei Savoia. La guerra riprese allora nel giugno, proprio lungo la direttrice ligure che aveva per obiettivo Genova, come volevano gli imperiali, i quali lasciarono poi sguernite le spalle ai sardi, che furono costretti, inutilmente valorosi, a ripiegare al di qua dei monti.

Eppure a Parigi il partito moderato era prevalso nei Consigli sul radicalismo giacobino, sicché la volontà, o l'interesse, di concludere la pace con la Corte sarda da molti segni e indiscrezioni appariva autentica⁷⁸. La convenienza e insieme la necessità di giungere a questo passo era stata intesa dal giovane sostituto procuratore regio novarese, Giuseppe Prina, futuro ministro delle finanze del Regno d'Italia, che ne aveva fatto oggetto di un memoriale al re, ed ancor più vigorosamente dall'avv. Francesco Gambini, futuro repubblicano unitario⁷⁹. Era la stessa politica del rovesciamento delle alleanze che, sia pure *oborto collo*, perorarono più tardi uomini di meno accentuata apertura politica, come i due successivi ambasciatori sardi a Parigi, il cavaliere di Revel e Prospero Balbo, ma che la Corte arretrata e il re bigotto non giunsero mai a condividere.

11. – La polemica segreta con l'ambasciatore a Parigi, Prospero Balbo

Fosse un disaccordo sull'impiego dell'esercito o sulla condotta generale dello Stato – e un disaccordo, in quel conflitto di intendimenti anche tra i fedeli servitori del vecchio regime era ben possibile – certo quella «~~giubilazione~~» del Castellamonte » è il segno della crisi eticopolitica sviluppatasi nella coscienza dell'uomo, che prelude alla svolta repubblicana della sua prossima attività pubblica. Il maggior interesse nel nostro studio è appunto rivolto ad accertare, nei presupposti di quella crisi, lo svolgimento nel giurista repubblicano dei fermenti della sua prima formazione illuministica.

⁷⁸ Cfr. BIANCHI, II, Torino 1878, p. 352.

⁷⁹ Cfr. BRT, in *Manoscritti St.* n. 1122/1, *Ambassade Balbe à Paris 1796-1798*, vol. I, p. 193; G. Prina, «Riflessioni sulla mediazione del Re di Spagna in favore di S. M. il Re di Sardegna per lo ristabilimento della pace», 1° settembre 1795; e a p. 226, n. 33: «Osservazioni dell'avv. Gambini sui correnti progetti di pace». Lo stesso Francesco Gambini è autore del «Saggio politico sulla guerra presente», 1794, collocato a p. 226 del medesimo volume manoscritto. Cfr. pure PELLINI, pp. 24-31.

⁷⁴ AST, *Uffici • Generale del Soldo • Ordini generali misti*.

⁷⁵ AST, *Camerale, Patenti controllo finanze*, art. 689, reg. 93, c. 11, 13 agosto 1793.

⁷⁶ *Ibid.*, c. 35, 11 settembre 1793.

⁷⁷ *Ibid.*, reg. 97, c. 52, 20 maggio 1795.

Sul tempo della «conversione» del Castellamonte, certamente precedente l'arrivo dei francesi, e sulla vera ragione della sua giubilazione dal servizio del re, sono confortato dall'interpretazione del Manno: «cominciò allora – questi precisa – a tramestare coi giacobini, sicché fu dimesso, il 20 marzo 1791...». e da quella del Dionisotti: «Nel 1795 cessò da ogni ufficio senza che ben se ne conosca la causa, forse perché sospettato di essere partigiano delle idee novatrici di quei tempi, e si ritirò a vita privata sino al dicembre 1798...». Ma per quante ricerche io abbia svolto, non mi è stato possibile confermare l'esistenza di quei segreti contatti con gli oppositori e neppure rintracciare, nei carteggi burocratici dell'ultimo ufficio tenuto sotto il re dal Castellamonte, motivi polemici o critici che rivelassero segni di dissidenza dalla politica sabauda⁸².

Va però ricordata la comparsa, tre anni dopo, di una singolare serie di *pamphlets*, forse illuminanti per la nostra storia. Nelle carte Balbo, sia del fondo presso la Biblioteca del re⁸³, che nell'Archivio di Stato di Torino⁸⁴, esiste copia di una *Lettre à M. le Comte Prosper Balbe, Ambassadeur de Sardaigne à Paris, par un de ses anciens collègues*, dell'agosto 1798. Essa non è che il testo manoscritto di un opuscolo, pubblicato senza indicazione di data, a «Turin, chez tous les marchands de nouveautés», ma verisimilmente edito nella provincia allora occupata dai francesi, e pure esso esistente oggi nella Biblioteca del re⁸⁵. Preferisco comunque riferirmi alla ricordata copia manoscritta, per via di un'annotazione che vi figura subito dopo il titolo, vergata dalla stessa mano che ha trascritto la maggior parte del carteggio del fondo. Essa dice: «C'est un pamphlet anonyme contre le Comte Balbo, par le Comte Botton de Castellamonte».

Lo scritto si riferisce in particolare alle due infelici spedizioni militari, tentate nella primavera del 1798 dagli emigrati piemontesi mossi dalle due vicine repubbliche ligure e cisalpina per sollevare le popolazioni del Piemonte contro la monarchia agonizzante. Entrambe le spedizioni finirono miseramente e la seconda di esse si concluse con la spietata fucilazione di ben 77 patrioti catturati. L'autore della lettera non solo rimprovera a Prospero Balbo di non aver saputo, quale segreto motore della politica estera sabauda e ambasciatore a Parigi, farsi promotore di un'audace politica di alleanza con la

grande nazione, tale da favorire la politica «italiana» del Piemonte, ma anche di aver sollecitato – nel momento in cui la Corte perdeva la testa e il re parlava di abdicazione – l'assurdo rimedio di quelle vili repressioni. «Une poignée de jeunes gens – vi si legge – exaltés par le sentiment de la liberté [...] avaient occupé le Haut Novarais vers la moitié d'avril. Leur intention était d'y établir un ordre d'administration, qui dût prouver par la suite à ses habitants que l'art de gouverner les hommes dépend d'une science qui est encore ignorée des rois [...] Le territoire de la république ligurienne fut violé, le sang français et cisalpin ruisselait à Domodossola et à Casal [...] Oui, Mr le Comte, vous êtes dénoncé à l'Europe comme l'auteur de cette frénésie ministérielle, aussi contraire à la bonne politique qu'aux sentimens de l'honneur et de l'humanité. Le cabinet de Sardaigne rampe dans l'opprobre depuis cette époque».

La crisi morale, sofferta dal probabile Conte Botton, è riconoscibile nella accorata descrizione del Piemonte, alla cui realtà i suoi occhi si sono aperti: «Un pays désolé par l'administration la plus vicieuse et le contraste des progrès de la raison avec la tartufferie monarchique ne pouvaient à moins qu'exciter de pareilles agitations parmi un peuple vif, entreprenant et qui désire d'être quelque chose en Europe». Le premesse della conversione giacobina sono tutte qui. Nella coscienza del vecchio funzionario le parti sono rovesciate: contro la cecità del potere assoluto sono affermati i diritti del popolo insorto e l'urgenza del rinnovamento delle istituzioni: «Vous voulez former les hommes pour le gouvernement tandis que le gouvernement doit toujours être fait pour les hommes».

Insieme con gli entusiasmi illuministici, che offrono le chiavi di quella svolta «vous voulez retenir l'esprit de ceux qui vous ont devancé dans le chemin de la philosophie») e le ingenuità espressive del neofita⁸⁶, prorompono giudizi personali che, per quanto inesatti, soltanto si spiegano con un appassionato impulso di autogiustificazione, a confronto del «collega» rimasto al servizio del regime ripudiato. Così, l'accusa al Balbo di essere contrario all'alleanza con la Francia, auspicata in quel momento dagli uomini più avvertiti del Piemonte, contrastava con l'effettivo comportamento dell'ambasciatore sardo a Parigi che nella cerchia di quei migliori era venuto per l'appunto a collocarsi. Egli aveva posto l'alleanza con la Francia, per via delle necessità del momento, tra i fondamenti della politica da lui in ultimo propugnata.

Anche l'incriminazione del Balbo, quale promotore della severità delle repressioni, non mi è risultata confortata, per quante ricerche facessi, da al-

⁸² Cfr. MANNO, II, p. 399.

⁸³ DIONISOTTI, *Carlo Botta*, p. 80.

⁸⁴ Ai fini di questa ricerca ho esaminato le carte pervenute all'Ufficio Generale del Soldo (AST, *Ufficio Generale del Soldo*, 1793-1794, mm. 53-55) e quelle spedite da tale ufficio al governo (AST, *Ufficio Generale del Soldo, Lettere dell'Ufficio alla Segreteria*, 1793-1794, m. 3).

⁸⁵ BRT, *Ambassade Balbe à Paris 1796-1798...*, vol. V, n. 376, p. 417.

⁸⁶ AST, Corte, *Carte Balbo jr.*, vol. 29, c. 121, Prospero Balbo, «Raccolta di documenti per servire alla storia patria 1798-1799».

⁸⁷ BRT, *Misc.* 401.

⁸⁶ La lettera aperta di Prospero Balbo dice fra il resto: «Vous n'avez guère su apparcevoir cet esprit dominateur du siècle qui a relevé l'empire de la raison et finira pour emmener les sociétés humaines vers un degré de perfection inconnu des anciens [...] Aucune personne de bon sens ne peut imaginer que l'opinion publique, cette déesse de l'Univers, veuille encore s'asseoir sur les debris du Gothicisme».

cun passo della sua corrispondenza con il governo di Torino. Pareva anzi che il Balbo, rispondendo ad un preciso quesito del cavalier Damiano di Priocca, segretario agli Esteri, circa il modo di salvaguardare lo stato dalla rivoluzione, intendesse riportare la fiducia e la calma negli animi, consigliando l'abolizione della tortura, la riforma della procedura criminale, del sistema carcerario e un più stretto controllo sugli abusi di potere da parte di taluni ufficiali⁸⁷.

Alla *Lettre à Mr. Balbe [...] par un de ses anciens collègues*, seguono due risposte a stampa, rispettivamente col titolo di *Réponse de Monsieur le Comte Prospero Balbo, Ambassadeur de Sardaigne à Paris, à son ancien collègue*, e di *Véritable réponse de S.E. le Comte Prosper Balbe, Ambassadeur de S.M. Sarde près la République Française, à la lettre de son ancien collègue*, la seconda delle quali compare anche trascritta nel fondo Balbo della Biblioteca del re⁸⁸, con la datazione aggiuntiva «septembre 1798» e la precisazione dell'amanuense: «Ces deux mots sont de la main du comte Balbe»⁸⁹.

Che i due scritti siano apocrifi lo si avverte subito. Mai l'esperto diplomatico quale era il conte Balbo, fosse anche stato persuaso del contrario, avrebbe, nel momento in cui negoziava a nome del re sardo con il governo di Parigi, dato in pasto ai suoi avversari argomenti tanto scottanti come quelli sull'oro di Pitt, profuso a corrompere la corte di Torino per allontanarla dall'alleanza con Parigi, o teorizzato cinicamente sui pregi dell'assolutismo, somministratore di un «tranquillo servaggio», disprezzato l'inettitudine del re Carlo Emanuele, succube dei ricatti ecclesiastici. Anche la devozione sincera verso l'istituto monarchico e verso la persona del Sovrano, che il Balbo aveva espresso in quei mesi dal suo carteggio ed ancora esprimerà negli anni futuri⁹⁰, ci confortano circa l'assurdità dell'attribuzione delle due risposte alla sua mano.

Se peraltro è opinabile che la seconda lettera (la *Véritable réponse*) possa ancora essere attribuita all'insistita beffa del Botton, non lo è assai probabilmente la prima, per il troppo facile e rozzo spirito polemico.

Interessante comunque è ancora l'osservare come nella *Réponse* l'ignoto autore intenda, attraverso la presunta autoconfessione del Balbo, rimproverare ai francesi di non aver fatto nulla per i patrioti («Comment soupçonner que la

France aurait nommé ses amis les insurgés du Piémont, elle qui les avait vu fusiller par centaines en 1797, sans en prendre bien vivement la défense?»)». L'accusa ha riscontro nella fredda ragion di stato servita dal Bonaparte, che proprio in quegli anni aveva ora consigliato al re sardo metodi severi per ricondurre la quiete in Piemonte⁹¹, ora proposto al Direttorio di mescolare alle truppe francesi qualche migliaio di patrioti piemontesi, per rendere la rivoluzione padrona del Piemonte⁹².

Ricompaiono, in questi scritti, rinvirgite ed estese le accuse alla nobiltà. È possibile infatti – risponde il presunto Prospero Balbo – ripristinare il vecchio ordine di cose che «l'antico collega» chiama *goticismo*, «pourvu qu'on n'oublie pas les deux grands leviers de l'aristocratie: la religion et l'ignorance». E, nella *Véritable réponse* l'accusa coinvolge un altro ceto, che abbiamo visto non amato dal Castellamonte sin dalla sua giovinezza, quello dei giuristi tradizionalisti. «Vous parlez avec raison – risponde sempre il sedicente Balbo – de l'ignorance de la noblesse; j'en connais toute l'entité: mais il existe en Piémont une autre classe de personnes non moins sottes que ridicules; ce sont les gens de robe. Ces messieurs vivent encore dans le siècle des Farinaces et des Bartoli...».

Specialmente sul clero, e sull'invadente frateria, responsabile delle decisioni del debole sovrano, si rovescia sdegnata l'accusa, in un quadro pittorresco che vale ancora riportare: «Le Piémont offre encore la singularité d'y voir cette foule de fainéants tondus, blancs, gris, noirs, chaussés, déchaussés, en culottes, sans culottes, pétris de crasse et d'argumens, dirigeants des devotes imbécilles, mettant à contribution la populace, et disant des messes pour sauver les vaches malades...». Sono essi che hanno benedetto i patiboli e spento nel cuore del re il grido dell'umanità. «Les atrocités commises sur les malheureux patriotes – conclude drammaticamente l'epistola – aggravent mon âme [...] Je ne sais si le Roi de Sardaigne partage mes sentiments, il seroit bien malheureux [...], mais il s'endort aux chants des prêtres et des moines».

12. – La militanza giacobina

Il governo repubblicano, che si costituisce nel dicembre 1798 a Torino – dopo che la fragile situazione del sovrano, divenuta politicamente e militarmente insostenibile, lo ha indotto ad abbandonare la capitale – conta tra i suoi membri il Botton di Castellamonte. Nella sua nuova attività è ravvisabile l'ulteriore manifestazione delle preannunciate inclinazioni politiche. I più ra-

⁸⁷ Lettera Prospero Balbo 5 giugno 1797, cfr. BIANCHI, II, Torino 1878, p. 427.

⁸⁸ Entrambi i pamphlets trovansi in BRT, Misc. 401.

⁸⁹ BRT, *Ambassade Balbe à Paris...*, vol. V, p. 673; lo stesso documento trascritto compare in AST, Corte, *Carte Balbo, Raccolta di documenti per servire alla Storia patria*, 1798, v. 28, c. 257.

⁹⁰ Per rendersi conto dei veri sentimenti del Balbo è sufficiente scorrere il «Mémoire envoyé au Roi au mois d'octobre 1798», in AST, Corte, *Carte Balbo, Notes et souvenirs de l'Ambassade de Paris, 1796-1798*, v. 35, c. 76, e le lettere scritte da Barcellona, ove il Balbo, cessato il suo ufficio di Parigi, si era rifugiato dopo aver rifiutato un lusinghiero incarico a Berlino, nella speranza di poter raggiungere il suo sovrano in esilio e conservarsi ai suoi servizi (*ibid.*, vol. 29, 28 maggio 1799, «Raccolta di doc. per servire alla Storia Patria» 1798-99). Cfr. anche AST, *Lettere Ministri, Francia*, vol. 238, i dispacci del Balbo al cav. Priocca dalla Spagna, nel 1799.

⁹¹ Cfr. *Memorie del cavaliere Priocca sull'alleanza con la Francia*, Torino 4 e 24 agosto 1797, in BIANCHI, II, Torino 1878, p. 431.

⁹² Cfr. lettera del Bonaparte al Direttorio, 19 aprile 1797, in BIANCHI, II, Torino 1878, p. 421.

dicali atteggiamenti contro nobili e preti sono da lui condivisi, ma l'irruenza verbale e la volontà eversiva paiono arrestarsi là ove l'applicazione legislativa sarebbe tale da incoraggiare lo scatenamento delle forze popolari o troppe compiacenze alle innovazioni rivoluzionarie.

Di fronte alla necessità di ristabilire le finanze oppresse e di arrestare la svalutazione della moneta, obiettivo che non si sarebbe mai raggiunto con la volontaria sottoscrizione dei beni nazionali da acquistarsi contro l'esborso di biglietti in corso, il Botton propone di obbligare gli aristocratici e gli opulenti a comprarne per 14 milioni di lire, quanti sono stati i beni sequestrati a tal fine tra quelli appartenenti al clero⁹³. E quando qualcuno del Consiglio contropone d'incaricare i vescovi di curare essi stessi la vendita dei beni nazionali, il Botton si leva a denunciare il pericolo di lasciare in mano a preti e frati l'amministrazione dei loro beni. Questi debbon passare subito, prima che siano dilapidati, nelle mani della «*Repubblica*», che assicurerà una pensione agli ecclesiastici estromessi.

Sempre al fine del ristabilimento delle finanze, egli propone di requisire tutti gli ori e gli argenti delle chiese, riscuotendo il consenso dei più accesi tra i suoi colleghi, che lo designano a far parte della commissione per la soppressione dei beni dei monasteri e di quella per la requisizione degli ori. Egli desiste da quest'ultimo progetto solo quando prende in lui corpo il sospetto che il provvedimento possa suscitare disordini popolari⁹⁴.

Se il Commissario francese Eymar richiede al governo piemontese la personale collaborazione del cittadino Botton per la riorganizzazione delle finanze, ciò significa che il nostro non soltanto era conosciuto per la sua competenza giuridico-amministrativa ma anche per il suo affidamento repubblicano e nello stesso tempo per la sua discordanza dal partito degli «*esagerati*», in forte sospetto presso le autorità francesi. Tale spirito di moderazione, che neppure era contraddetto dal suo corrente linguaggio più radicale, venne alla luce nel Botton anche in altre circostanze, come nel suo opporsi all'indennizzazione dei giacobini perseguitati mediante l'oro sottratto o da sottrarsi clamorosamente alle famiglie più reazionarie, e ciò per non creare maggiori conflitti – sono le sue parole – tra «*persecutori e perseguitati*». Ed ancor più fu visibile nella tornata del 4 piovoso (23 gennaio) quando egli propose in consiglio di reprimere i disordini commessi da talune municipalità, le quali si erano fatto lecito d'invadere le proprietà dei feudatari. Il rovesciamento del vecchio regime doveva avvenire per forza di leggi e non disordinatamente, per iniziativa popolare. La sua breve giornata giacobina appena cominciata pareva già essergli alle spalle.

⁹³ AST, Corte, *Carte dell'epoca francese, II serie*, m. 1, «Processi verbali del Governo», seduta del 22 nevosio anno VII (11 gennaio 1799).

⁹⁴ *Ibid.*, seduta del 23 nevosio (12 gennaio 1799).

⁹⁵ *Ibid.*, seduta del 25 nevosio (14 gennaio 1799).

Dal contesto del procedimento verbale di quella seduta si avverte la sollevazione degli animi di molti dei colleghi. Carlo Botta si oppone a quel progetto ch'egli giudica impolitico e tendente ad «*ammorzare*» lo spirito pubblico: se i feudatari lo vorranno, facciano pur valere le loro ragioni dinanzi alla Camera Nazionale ed alla magistratura, ma non si torni indietro. Per intanto – soggiunge Guglielmo Cerise – si passi all'o.d.g. sull'occupazione dei castelli e dei diritti feudali, fatti dalle municipalità e si istituisca una commissione che subito rediga la storia di tutti i diritti feudali, mostrandone l'odiosità e ne prepari il progetto di abolizione.

Il generale ossequio verso la grande Nazione liberatrice, nel volger di poche settimane era passato in Piemonte dall'entusiasmo alla rassegnata accettazione. Per quanti sacrifici sostenessero i piemontesi per assolvere alle contribuzioni richieste dall'occupante, queste si facevano sempre più oppressive, tanto che presto apparvero ingenui e inutili tutti i tentativi intesi a ristabilire le finanze. Presi tra il dissesto finanziario e la minaccia della controrivoluzione, favorita dall'insuccesso amministrativo e dalla cospirazione ecclesiasticonobiliare, il governo abbracciò il divisamento di richiedere l'unione del Piemonte alla Francia, neppure più da questa ora sollecitata. Difficile è distinguere negli uomini responsabili di allora l'adesione spontanea al progetto, che privava il Piemonte della sua indipendenza, dalla amara concessione allo stato di necessità. È certo che a uomini amanti dell'indipendenza, pur a diverso livello rivoluzionario, come Cerise, Botta e Cavalli, non poteva sorridere per il proprio paese la soluzione che essi stessi erano stati nella necessità di giustificare in pubblici comizi.

13. – *Dalle riserve indipendentistiche agli altri incarichi nella magistratura francese*

A far parte della delegazione piemontese, incaricata di recare al Direttorio di Parigi la decisione di unirsi alla Francia, presa dal Piemonte attraverso un affrettato pubblico plebiscito, fu chiamato con Carlo Bossi e Giuseppe Sartoris anche il Botton di Castellamonte. A quella scelta i governanti erano stati indotti forse assai più dalle capacità diplomatiche e dalle qualità di equilibrio riconosciute al Botton che dalla sua incondizionata passione francese. In lui infatti vecchio servitore del re e del Piemonte, dovevano allignare forti riserve sulla futura felicità del suo paese, che si offriva indifeso alla Francia. In quali necessità esso si dibattersse egli ben sapeva, ma era insieme consapevole delle tristi condizioni in cui i francesi, contro tutte le speranze dei patrioti, lo avevano ridotto. E tale sfiducia egli già aveva espresso nei ricordati *pamphlets* contro Prospero Balbo, circa l'indifferenza mostrata dai francesi verso i patrioti piemontesi.

La scelta del Botton per quella missione, è comunque indicativa della fiducia che i colleghi di governo riponevano nella sua refrattarietà alle manovre che le repubbliche finitime conducevano a Parigi per assorbirsi il Piemonte. Non era quindi la più avanzata passione italico-unitaria, il cui vento soffiava dai circoli estremisti della cisalpina, a riscaldare il cuore del nostro, quanto una repressa e perciò non esclusiva pregiudiziale autonomistica, aperta ai compromessi imposti dalle circostanze: posizione comune a tanti altri repubblicani moderati della classe politica piemontese.

In questi limiti mi pare vada interpretata una nota sul Castellamonte, reperita nelle carte di polizia di Parigi, che avanzava il sospetto ch'egli fosse presto venuto meno allo spirito della sua missione francese, per passione «italica», ed insinuava che il direttore Barras per punirlo lo avesse fatto includere nelle liste degli emigrati savoirdi, per impedirgli di riparare in Francia allorché il Piemonte fu sommerso dalla controrivoluzione del 1799⁹⁶. In effetti, all'atto della ritirata francese dal Piemonte nel maggio 1799 per il sopraggiungere dell'esercito austro-russo comandato dal Suvarov, il Botton non riparò in Francia come fecero gli altri uomini dell'effimero governo piemontese e a quanto pare neppure in Svizzera, ma per più di un anno, sino alla vittoria di Marengo, visse ritirato a Cavour nella casa dell'avv. Melchiorre Visconti⁹⁷.

Pertanto il sospetto della polizia non doveva essere del tutto infondato se anche il Botta, nella sua *Storia d'Italia* parlando di quella missione a Parigi, accenna alle discordie tra i delegati, fornendo una indiretta conferma della poco salda convinzione annessionistica di qualcuno dei tre inviati, che certo non poteva essere Carlo Bossi, l'accalorato sostenitore del progetto⁹⁸. Ma la freddezza «annessionistica» era lungi, in ogni caso, per il Botton dal significare passione unitaria.

A confermare ancora le fondamentali riserve indipendentistiche del Botton, almeno a tutto il 1800, è la sua partecipazione alla prima commissione di governo, costituita in Piemonte subito dopo Marengo, di stretta caratterizza-

⁹⁶ ANP, F 7, 6359, 6388, A. Hus «Tableau moral et politique des piémontais actuellement à Paris» 16 vendemmiaio a. XII; cfr. la parte X del presente volume, p. 885. Scriveva dunque l'Hus nella sua informativa: «Malheureusement Botton ne fut pas trop fidèle à sa mission française; le bout de l'oreille italienne perça d'une manière un peu trop marquante. Il y eut des débats entre lui et Bossi [ex ambasciatore sardo all'Aia ed ora uno dei più fidati amici del Direttorio] et Barras pour le punir fit inscrire Botton sur la liste des émigrés de la Savoie. La contre-révolution du Piémont eut lieu. Botton, inscrit sur la liste fatale, ne pouvait pas aller en France. Il se réfugia en Suisse. Quelques mois après, Bossi qui était à Paris et avec qui Botton chercha à se conseiller, obtint sa radiation [dalla lista proscrittiva] et Botton vint à Paris».

⁹⁷ Cfr. MANNO, II, p. 399. Le notizie del Manno contraddicono quelle dell'Hus riportate alla nota precedente, per ciò che riguarda l'emigrazione del Botton in Svizzera e poi a Parigi nel tempo in cui ancora durava l'occupazione austro-russa in Piemonte.

⁹⁸ BOTTA, VI, p. 112 «Mandavansi a Parigi per portar i suffragi Bossi, Botton di Castellamonte e Sartoris, nomi di celebrato valore e di gran fama in Piemonte; ma vissuti discordi in Parigi, produssero discordia nella patria loro».

zione autonomistica, presieduta da Giuseppe Cavalli d'Olivola, di cui egli era amico. Senonché, con il passare dei mesi, l'accentuazione piemontesistica si attenuò nel Botton e, caduto il governo per opera degli irrequieti annessionisti di cui il Ranza era un accalorato esponente, e divenuto il Piemonte parte amministrativa della Francia come 27^a divisione militare, egli si tenne a disposizione di Parigi per altri incarichi. È ciò che ancora osservava l'Hus, con certa maliziosa compiacenza per le capacità di adattamento – in realtà non inconsuete – del personaggio: «Maintenant Botton, qui a infiniment d'esprit et qui se connoit en gloire et en ambition, sent qu'il est plus honorable d'avoir une place distinguée chez la première Nation de l'univers que d'être un petit Rostilet de la petite République Piémontaise».

Il 15 agosto 1800 egli fu infatti chiamato a presiedere la Camera dei Conti e, nell'ottobre 1801, il Tribunale d'appello di Torino, passando a Parigi nel 1806 quale consigliere di Cassazione, incarico che continuò a tenere anche dopo la restaurazione sabauda in Piemonte e quella borbonica a Parigi, (pervenendo al grado di presidente di sezione di Cassazione), grazie alla nomina a vita, connessa con la carica, e la naturalizzazione francese ch'egli ottenne il 3 febbraio 1815¹⁰⁰.

A questo punto dobbiamo parlare di tradimento degli ideali di un tempo nell'alto magistrato piemontese? Nel caotico avvicinarsi in quegli anni delle opposte situazioni, l'adeguarsi alle circostanze fu comportamento comune ai più. Se mai, la moderazione di linguaggio e di atteggiamenti manifestati dal Castellamonte persino nei suoi mesi più «giacobini», in contrasto con l'intransigenza degli «esasperati» e degli unitari, spiegano in lui più che in altri quell'adeguamento. Con il trascorrere della bufera rivoluzionaria sarebbe dunque più conveniente parlare, per il nostro personaggio, di normalizzazione delle tendenze, secondo le sue inclinazioni naturali.

È vero che da giovane aristocratico piemontese egli era stato toccato dai lumi e dal vento intellettuale di rivolta, che soffiava dalle Alpi e dal Ticino e che, ripreso da quei fermenti, rinvigoriti negli anni della rivoluzione, egli si era fatto repubblicano ed amico degli insorti e dei giacobini. Ma già nell'esplicazione delle successive funzioni di governante repubblicano egli era tornato a rappresentare, tra i più accesi colleghi, quella tradizione conservatrice che aveva a lungo onorato da leale servitore della legge. Quando poi le provvidenze del Consolato e dell'Impero napoleonico vennero a mettere ordine nell'amministrazione del Piemonte, esse gli dovettero apparire sufficientemente moderne e insieme moderate per essere seguite senza altre riserve.

A maggior ragione, le funzioni di magistrato, a cui ancora fu chiamato dopo il ritorno dei francesi, dovettero presentare ai suoi occhi di giurista suf-

⁹⁹ ANP, F 7 6359, 6388, A. Hus, *Tableau* .. 16 vendemmiaio a. XIII.

¹⁰⁰ Cfr. DIONISOTTI, II, p. 262.

ficienti garanzie di generale utilità e di professionale autonomia per essere esplicate senza troppe preoccupazioni, attraverso i successivi reggimenti politici.

Dove invece l'atteggiamento del Castellamonte suscita qualche perplessità è nell'accettazione dell'incarico che egli svolse nel 1802 recando al governo di Parigi il ringraziamento della Magistratura subalpina per la decretata unione del Piemonte alla Francia¹⁰¹. Qualunque fosse la comprensibile evoluzione delle sue opinioni, il condizionamento politico sul magistrato ossequiante pare non potersi escludere. Spiace ricordare, in omaggio alla completezza della ricerca, l'amaro giudizio che, delle di lui qualità di carattere, diede allora il collega sen. Felice Bongioanni¹⁰².

14. – *L'attività di giureconsulto nella preparazione del Codice «Napoleone»*

Esaminerò ora brevemente, e solo per l'interesse che ne potrà ricevere la nostra biografia politica, l'attività di giurista del Castellamonte in quegli anni.

Già autore di un trattato giuridico di divulgazione della legislazione francese in Italia¹⁰³, il Botton vide presto accrescersi la sua fama di giureconsulto se, come scrive il Manno forse con qualche esagerazione, egli «fu il solo italiano che Napoleone designasse a lavorare al suo famoso codice»¹⁰⁴. Non estranea a questa fortuna fu la serie dei riconoscimenti da lui conseguiti: da membro a Commendatore della Legion d'Onore, a Cavaliere dell'Impero e infine l'invito, rivoltogli dall'antico convenzionale e membro del Direttorio, Philippe Antoine Merlin, a redigere alcune voci per il suo monumentale *Répertoire universel et raisonné de Jurisprudence*¹⁰⁵. Particolarmente estesa ed importante fu quella sul «Piemonte», scritta prima della Restaurazione del 1814¹⁰⁶.

Molti degli accesi spiriti anticlericali e repubblicani che avevano infiammato l'ardore innovatore del Castellamonte sotto il regno e la prima repubblica, apparivano ora in quel testo cancellati o scoloriti. Nel paragrafo sull'«antico diritto del Piemonte», tranne che per il processo intentato al Giannone,

«la sola taccia che abbia oscurato il bello e memorabile regno conservatore di Carlo Emanuele III», appena accorgevasi – scriveva il Botton – che esistesse una Inquisizione. Con ciò egli sottovalutava l'invadenza che l'Inquisizione aveva allora esercitato in Piemonte sulle opere dell'ingegno e su tutta l'attività universitaria, sino a indurre il sovrano a licenziare dall'insegnamento il modesto e pacifico abate Fr. Antonio Chionio, professore di diritto canonico, che nel 1754 si era pericolosamente addentrato nella trattazione delle delicate questioni giurisdizionalistiche. «Brutta colpa» aveva definito questo atto di viltà sovrana persino lo storico Carutti, di stretta osservanza legitimistica, condannando l'eccessiva soddisfazione che il re aveva dato agli ecclesiastici¹⁰⁷.

Elogiando ancora la discrezione dei tribunali vescovili sotto l'antico regime «la cui giurisdizione trovavasi presso a poco ristretta alle cause personali intentate contro gli ecclesiastici ed alle contestazioni sui vincoli del matrimonio e sulle separazioni personali», il Castellamonte pareva non tener conto della validità delle innovazioni che la rivoluzione e lo stesso codice napoleonico avevano apportato al diritto di famiglia.

Dell'abolizione dei diritti feudali pareva poi far merito assai più all'ultimo re Carlo Emanuele IV, che ad essa si era indotto nella speranza di consolidare il vacillante trono, che al Governo provvisorio, portato in Piemonte dalla Rivoluzione. Dei provvedimenti regii egli dava una particolareggiata illustrazione, affermando che non poteva dubitarsi che essi avessero acquisito forza di legge. Ma dimenticava di riportare la sostanza delle critiche che, a quei trascorsi legislativi, si erano levate in seno al Governo provvisorio, nel senso che molti dei diritti feudali erano stati aboliti dal re soltanto nel titolo, mentre nel fatto le comunità avevano continuato a pagare i censi sostitutivi, e che gli Intendenti erano stati istruiti a lasciar sussistere gli antichi diritti.

L'attività legislativa del Governo repubblicano del '99 egli poi riduceva a pure leggi di circostanza, salvo poche misure straordinarie in fatto di finanza, come la riduzione del valore della carta monetata, a cui egli stesso aveva largamente collaborato, e solo una riga dedicava alla «soppressione dei diritti feudali senza indennizzazione», che era la radicale e definitiva conclusione giuridica di quell'annoso problema.

Pareva che il disperato e sia pur caotico sforzo dei governi democratici non tornasse ormai più gradito a lui stesso quanto alla società a cui si rivolgeva e in ciò si accostava all'involuzione storiografica del Botta, il quale affermerà che alle necessarie riforme si sarebbe ugualmente giunti con la saggezza dei legittimi legislatori e senza bisogno alcuno di rivoluzione.

Almeno il Castellamonte si era arrestato a metà della china percorsa dal Botta che, critico un tempo da posizione italianista dell'annessione del Pie-

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² In una lettera inedita del senatore e avvocato Felice Bongioanni al sig. Antonio Faccio, datata: Torino, 8 agosto 1806, si legge: «Sgraziatamente Botton non è più il medesimo verso di me [...]. Egli è d'un carattere pusillanime, che lo fa star sempre lontano di quelli che non vede favoriti dal Governo, e ciò per paura di compromettersi. È un buon amico quando non s'ha bisogno di niente», in «Felice Bongioanni, lettere a lui dirette. Epistole e scritti familiari (1798-1838)», manoscritto conservato presso l'archivio famiglia Bongioanni, Torino.

¹⁰³ BOTTON, *Nozioni*.

¹⁰⁴ Cfr. MANNO, II, p. 399.

¹⁰⁵ Cfr. CASALIS, p. 114, e BERLOTTI, V, pp. 390-394.

¹⁰⁶ Mi valgo della traduzione italiana del *Dizionario*.

¹⁰⁷ CARUTTI, II, *Storia*, pp. 194, 203.

monte alla Francia, si era poi trovato ad attaccarla, come follia repubblicana, dalla parte opposta della nostalgia controrivoluzionaria per il vecchio regime. «L'atto più rimarchevole ch'ebbe luogo sotto l'amministrazione del governo provvisorio – scriveva invece il Castellamonte – si fu il voto che le autorità costituite, tanto civili che ecclesiastiche, le università, i collegi, l'accademia delle scienze, mille ottocento comuni ed anche i capitoli ed i conventi di religiosi, esternarono per la riduzione del Piemonte alla repubblica francese». Non era per altro difficile magnificare quella lontana decisione del 1799 a chi ora serviva la Grande Nazione nella magistratura unificata.

Del Botton del resto rimase il ricordo come di illustre giurista e di valente magistrato sotto tre successivi regimi, mentre fu dimenticato presto l'aspetto di politico e di patriota repubblicano.

Su «Le Moniteur Universel», uscito a Parigi il 15 marzo 1828, si leggeva: «La Cour de Cassation vient de perdre l'un de ses membres les plus distingués dans la personne de Mr. Botton de Castellamonte, décédé cette nuit. Mr. Botton de Castellamonte était né dans le Piémont, et il exerçait autrefois les fonctions de chancelier du roi de Sardaigne. A l'époque de la réunion de ce pays à la France, il fut nommé premier Président de la Cour Impériale de Turin, d'où il fut appelé à la Cour de Cassation en 1806. Ce magistrat obtint des lettres de naturalisation en 1814 (*sic*)¹⁰⁸ et conserva ses fonctions...»

Nella vecchia Torino di Carlo Felice, sonnacchiante nell'ordine restaurato, la notizia del 15 marzo da Parigi era ripresa dalla «Gazzetta Piemontese» del 20 marzo 1828: «Il conte Botton di Castellamonte (piemontese), consigliere nella Corte di Cassazione, è passato ieri l'altro all'eterno riposo in questa capitale».

La brevità anagrafica, indulgente nella sua reticenza agli errori di gioventù dell'alto magistrato, aveva quasi il valore di un'epigrafe in cui è taciuto ciò che più non conviene affidare alla memoria dei posteri.

Parte IX

*Uomini e idee nel Piemonte giacobino dopo Marengo**

* Tratto da: *Annessionismo e autonomia nel Piemonte giacobino dopo Marengo* in *Studi in memoria di Gioele Solari*, Torino, Ramella, 1952, pp. 273-326 (Pubblicazioni dell'Istituto di Scienze Politiche dell'Università di Torino).

Il presente studio può essere integrato dal mio articolo: *La classe piemontese dopo Marengo nelle note segrete di Augusto Hus* (cfr. la parte X del presente volume).

¹⁰⁸ Cfr. nota n. 100.

I – *Un paladino dell'annessione*

È noto come in Piemonte gli assertori delle libertà nazionali non fossero anche, nell'epoca del Direttorio, i più accesi fautori delle fortune francesi in Italia¹. Non v'è un rapporto diretto fra il successo francese in Piemonte e l'affermarsi dell'idea nazionale di indipendenza e di unità; anzi, il più delle volte questa si sviluppa in contrasto con quel successo, o meglio dopo che s'è chiarita la distinzione tra forze governative dell'occupante, seguaci di una nuova ragion di stato, e forze «anarchiche» dell'opposizione antidirettoriale, eredi delle idealità rivoluzionarie; e dopo che s'è stabilita una segreta colleganza dei patrioti italiani con queste ultime: le sole rivendicatrici, nel nuovo dilagante conformismo ufficiale, dei diritti e dell'insegnamento della Rivoluzione, come fattore di progresso e fermento suscitatore di individualità nazionali in Europa.

Nell'anno VII, il precipitare degli eventi per l'armeggiare dei coalizzati coglie alla sprovvista gli spiriti indipendenti del Piemonte, così che gli appassionati paladini dell'annessione alla Francia non durano fatica, neppure due mesi dopo l'integrale occupazione del territorio, a indurre il governo al voto della «riunione». L'azione svolta dalla cospirazione italica dei «Raggi», ostile a questa decisione, non è tale da coordinare l'azione dei patrioti indipendentisti del Piemonte, sia perché tardi vi ha gettato, col cisalpino Mulassano e col toscano Fantoni, un'embrionale organizzazione capillare nei primi mesi del 1799², sia perché le istanze cisalpine da essa introdotte dalla centrale lombarda (l'ambasciatore Cicognara, di sentimenti unitari, aveva caldeggiato come primo passo la cessione alla Lombardia delle terre dell'alto e basso Novarese), hanno ingenerato dubbiezze ed avversione nei diffidenti Piemontesi.

¹ Cfr. la parte II del presente volume.

² *Ibid.*, pp. 40 ss.

In più non è ancora sopravvenuto, ad esercitare la sua influenza sui Piemontesi, il periodo di riflessione e di raggruppamento delle sparse energie italiane nell'emigrazione dell'estate del 1799, in seguito alla calata degli Austro-Russi; quando, da quegli stessi uomini riavvicinatisi di necessità agli altri esuli di tutta Italia e condotti per mano dall'*élite* giacobina vittoriosa in Francia o in ripresa dopo il colpo di stato del 30 pratile, si leveranno le petizioni per la libertà e l'unità d'Italia³.

Il conte Carlo Bossi di S. Agata, già ministro di Carlo Emanuele IV all'Aia – e chiamato a far parte del primo governo provvisorio del Piemonte per le sue alte relazioni parigine, contratte in occasione delle negoziazioni di pace dopo Cherasco – era stato il grande attore della manovra annessionistica nella prima repubblica piemontese. Di lui ormai diffidavano i colleghi giacobini, che nell'esodo francese se ne erano segnalate l'un l'altro le intenzioni. Ne scriveva apertamente da Grenoble l'avvocato Angelo Pico, segretario dell'Amministrazione generale, a Carlo Botta e a Giulio Robert in missione a Parigi⁴; ed il Faletti metteva su di lui in guardia il Cavalli che aveva dipoi sostituito il Botta a Parigi⁵.

Già le parole che il Bossi aveva speso nel febbraio per persuadere i colleghi di governo ad accedere al voto della riunione alla Francia, da cui essi naturalmente riluttavano, avevano costituito una prova non solo dell'insensibilità del ministro per le ragioni italiane, ma della stessa eccezionalità della argomentazione unitaria nei discorsi dei politici: l'alternativa tra la Francia e l'Italia, in merito alla destinazione ultima del Piemonte, aveva in entrambi i casi per il Bossi le sue buone ragioni storiche. Senonché la Francia era una poten-

³ Il carteggio intercorso tra l'Amministrazione generale del Piemonte, in esilio a Grenoble, e la Delegazione piemontese di Parigi rende manifeste le vere opinioni dei giacobini piemontesi, trasmigrati in Francia nella tarda primavera del 1799. Anzitutto era evidente l'intenzione di rappresentare chiaramente agli amici francesi (con i quali finalmente si poteva parlare con libertà, dopo il colpo di Stato del 30 pratile VII [18 giugno 1799] che aveva visto il successo dell'opposizione giacobina nei Consigli) le ragioni di forza maggiore che avevano costretto pochi mesi prima il governo piemontese al voto di annessione: «Io sarei di sentimento – scriveva da Grenoble l'avvocato Angelo Pico, segretario dell'Amministrazione, a Carlo Botta e Gio. Giulio Robert a Parigi, il 5 termile VII (23 luglio 1799) – che nello scritto che mi avete annunziato stamparsi da voi avete ragionato sul voto emesso dai Piemontesi, cioè che questi furono violentati dalle concussioni di Amelot, che domandava il Piemonte paese di conquista; che il Bossi lo strappò dal governo provvisorio sotto una specie di meto reverenziale, parendo che il Bossi parlasse colla bocca di Talleyrand, dei Révellière [...] che non fu discussa la questione, come era dovere in un oggetto di tanta entità; che finalmente non ebbero altra alternativa fuori quella di dire: *mi unisco alla Francia*, oppure *no, non mi unisco* [...]». Cfr. SFORZA, *Amministrazione generale*, p. 323. Per le petizioni dei patrioti cfr. SOLMI, appendice, ove alcune di esse sono riportate; nonché PERONI, *Crie de l'Italie*.

⁴ Cfr. come da nota precedente, SFORZA, *Amministrazione generale*, p. 323.

⁵ Cfr. lett. Faletti a Cavalli, Grenoble, 22 termidoro VII: «...je dois t'avertir de bien prendre garde aux intriguants qui sont à Paris pour tous bouleverser une seconde fois et s'emparer de tout; Bossi, Girò (*sic*), Hus et Roberti surveillés (*sic*). Le meilleur moyen est de les dévoiler dans les journaux patriotes en donnant leurs anecdotes exactement...», in, AEP, *Mémoires et Documents, Fonds divers (Italie 6) 1799*, v. 15, c. 124.

za e l'Italia una disorganica congerie, per cui «supponendo che quest'ultima venga un giorno a formare un solo stato – diceva la conclusione della commissione governativa influenzata dal Bossi – v'ha niuna apparenza ch'ella possa giammai gareggiare colla Francia di potenza e di forza»⁶. E tanto bastava, perché ogni esitazione italiana nel pensiero del Bossi andasse esclusa.

Quest'azione del Bossi persisteva ancora intensa dopo il 18 brumaio VIII. I Consoli, forse per compromettere il processo di unificazione italiana, si erano mostrati favorevoli all'annessione del Piemonte: il Bonaparte lo dichiarerà al Bossi un anno dopo Marengo⁷ e lo Sieyès doveva esserne stato pur esso un caldo fautore, secondo la voce degli amici della Francia⁸. Le espressioni del Bossi, nel suo carteggio inedito con le autorità francesi, raggiungono un tal livello di distacco dalla questione italiana, che non passano senza stupire. Si direbbe che sullo spirito regionalista dei liberali riformisti del '700 si sia sovrapposta, con esteriore meccanicità, la religione francese della rivoluzione, senza un ripensamento storico che ne proponesse la concordanza con l'idea nazionale. Dal cosmopolitismo settecentesco si è giunti col Bossi all'accoglimento dell'imperialismo rivoluzionario, senza passare per lo storico svolgimento della libertà politica, che si puntualizzerà in Europa in nuova coscienza nazionale. Si direbbe per un verso che si è tornati alle argomentazioni del settecentesco Galeani Napione, quando intendeva disconoscere il problema nazionale per una soluzione confederale, tale da cristallizzare l'isolamento del Piemonte sotto il potere riformato dei vecchi principi. In entrambe le tesi, quella dell'annessione repubblicana alla Francia quanto quella della confederazione dei principi, è sempre una sorta di ragione conservatrice che s'aggiunge al pensiero liberale maturato sotto il vecchio regime, per congiurare contro le radici unitarie e repubblicane dell'imminente risorgimento: da una parte la mano tesa al Direttorio di Parigi, dall'altra ai principi d'Italia contro le irrequietudini giacobine.

«La riunione di tutta Italia in una sola repubblica né si può ad un tratto recare ad effetto né sarebbe cosa vantaggiosa il farlo», aveva concluso il Napione nel suo scritto⁹, in polemica con l'unitario Galdi, assertore della *Necessità di stabilire una repubblica in Italia*¹⁰, nonché sulla falsariga di un altro

⁶ Da *Transunto del processo*, del 2 febbraio 1799.

⁷ Cfr. *Biographie nouvelle* dove alla voce Bossi Carlo si legge che il Bonaparte gli aveva detto a Parigi nel 1801 che il Piemonte sarebbe stato per la Francia «un pied à terre en Italie, une tête de pont indispensable à la France. Il recommande ensuite à Mr. Bossi le secret, que celui-ci garda inviolablement [...]».

⁸ Lo dice A. Hus in una delle sue note informative alla polizia francese: «Auguste Hus ne cessait de mettre des articles dans les journaux de Paris en faveur de la réunion et en insérait un dans le «Patriote français», en faveur de Sieyès directeur, qui était pour la réunion...», in «Doctrine secrète des deux partis français et italien du Piémont», s.d. ma probabilmente dei primi mesi dell'a. XII (ultimi del 1803), ANP, F 7, 8471 A.

⁹ NAPIONE, *Del nuovo stabilimento*.

¹⁰ GALDI.

scritto, *Que ferons nous de l'Italie?*, del 1797, che noi abbiamo ritenuto di attribuire al controrivoluzionario avvocato francese Lacretelle per la sua ricorrente denuncia dell'immaturità del popolo italiano alla libertà¹¹. Ora il giudizio del Bossi sul suo paese è, per molti aspetti, nel solco di questo insegnamento negativo: «L'Italie n'ayant point d'existence politique propre – suggère il 18 marzo 1800 al ministro degli esteri Talleyrand, nell'imminenza della riconquista del Piemonte – et rien ne pouvant faire espérer que le moment soit arrivé de lui en donner une, cette belle péninsule n'est, à proprement parler, qu'un vaste champ de bataille ouvert aux Français et aux Autrichiens...»¹². Ciò che colpisce è che, parlando al ministro degli esteri, egli neppure agiti le più urgenti necessità del suo paese ma imposti il discorso esclusivamente secondo le migliori opportunità per la Francia:

«La question n'étant pas de voir s'il seroit également utile et glorieux pour le Piémont de former un état libre à part [...] mais de déterminer quelle existence il conviendrait le plus à cette République de donner au Piémont, je vous avoue, citoyen Ministre, qu'après avoir encore bien de fois mûrement réfléchi sur cette matière, j'ai trouvé que le parti de la réunion, déjà si plausible à tant d'égards avant l'explosion de cette nouvelle coalition [...] j'ai trouvé, dis-je, que le plan étoit plus que jamais commandé par les intérêts de l'Empire Français et autorisé par le vœu général de mes concitoyens, le seul act de souveraineté – aggiunge – qu'ils aient réellement exercé dans le court intervalle qu'ils furent libres...».

Le ragioni di convenienza di questo piano sono molteplici per la Francia e anzitutto quelle strategiche, rappresentategli poi dallo stesso Bonaparte¹³:

«Il est donc indispensable – continua il Bossi – pour le maintien de sa balance politique avec l'Autriche, que la France s'assure au moins la possession entière de la grande chaîne des Alpes depuis le col de Tende jusqu'au Simplon et du pays situé au pied de ces montagnes, où se trouvent les places fortes qu'en défendent l'abord et en assurent la communication. Il est indispensable qu'elle possède au moins au delà de ces montagnes l'espace de territoire nécessaire à la subsistance tant de ses garnisons que des habitants des Alpes qui ne peuvent la tirer d'autre part; il est indispensable qu'elle ait au moins, en face des possessions italiennes de l'Autriche, des possessions italiennes telles à lui assurer de bonnes positions militaires, tant pour la propre défense que pour l'offensive en cas de besoin [...]».

Così alle ragioni di difesa militare s'aggiungono, strettamente connesse, quelle di reclutamento di uomini e di sfruttamento economico: «Et 30 ou 40 millions de revenus – si domanda con freddo distacco – 35 ou 40 mille soldats de plus sont ils un avantage à dédaigner lorsqu'on s'est chargé d'une si grande tasche (*sic*) que l'est celle de tenir [tête] à la fédération de presque toutes les monarchies héréditaires de l'Europe?». Non importa allora che la

¹¹ Cfr. la parte IV del presente volume, p. 123, n. 22; p. 125, n. 25; per quanto si riferisce al Lacretelle cfr. GODECHOT, *Français et l'unité*, p. 103 ss.

¹² AEP, *Correspondance politique*, Turin 1800, aa. VIII e IX, v. 279, cc. 29-42, Bossi a Talleyrand, 27 ventoso a. VIII (18 marzo 1800).

¹³ Cfr. nota 7.

nazione piemontese, o l'Italia, non entrino con una riconosciuta individualità in quel concerto, ma che soltanto offrano il territorio, gli uomini e i beni come strumento del grande giuoco. Esse non sono che terre di conquista; così vuole il ministro piemontese Carlo Bossi, che depreca per il suo paese una libertà nociva all'espansionismo francese.

«Établir au pied des Alpes une République avec un Gouvernement semblable au sien – egli osserva infatti di una Francia, patrona della repubblica piemontese – c'est vouloir renoncer pour toujours à s'agrandir du seul côté où l'agrandissement est possible, convenable et naturel; et l'on devroit, ça me semble, faire bien de réflexions avant que de se fermer soit même la porte à toute augmentation de force réelle. Et pourquoi l'Empire Français ne pourroit-il pas s'étendre un jour jusqu'aux bornes de l'ancienne Gaule et ceindre ainsi de deux côtés l'Allemagne, son éternelle rivale?»

Di questa singolare apertura all'espansionismo francese il Bossi pare volersi giustificare mediante un capzioso quanto usato ragionamento: non si rinuncia in realtà a ciò che ancora non esiste. «Toute cette partie de l'Italie – egli osserva – est actuellement dénuée de caractère propre et de nationalité. Elle peut aisément s'amalgamer avec tel grand peuple qui veuille se l'associer. Elle sera fière de s'y incorporer et en prendra bientôt les formes e les habitudes...».

Le disparità dal pensiero italico-unitario raggiungono qui espressioni di paradossale contraddizione antirivoluzionaria nel senso più ampio della negazione delle libertà politiche e dell'indipendenza. Ogni vantaggio per la Francia verrebbe a cadere – egli afferma – se essa coltivasse per il Piemonte l'idea di farne «une nation vraiment indépendante, telle que seroit une République basée sur un traité de paix générale»; giacché, nel caso malaugurato che il Piemonte divenisse «une espèce de nation, il seroit très difficile par la suite, si l'on venoit changer d'idée, de lui faire adopter un nouveau esprit et l'engager à consentir à une incorporation qui lui ôteroit l'existence propre, dont elle aura commencé à savourer la jouissance; et certes la question se présenteroit alors aux habitants du Piémont sous un aspect bien différent».

Nel confidenziale dispiegarsi di tutta la mente politica del Bossi, non possiamo non avvertire la misura e la peculiarità dello spirito di fazione: contro di lui sono i reprobi italianisti, quelli che sperano nell'indipendenza del paese e ch'egli denuncia come i segreti alleati di tutti i nemici della Francia e del buon ordine: come i temibili *anarchistes*. Ben si vede allora come fossero proprio siffatti discorsi e siffatte illiberali manovre dei paladini francesi a creare le opportunità perché i secondi fossero indotti, se non a gettarsi, almeno ad accedere a talune possibilità diplomatiche di accordo con l'Austria:

«N'a-t-on pas vu – esplode il Bossi – plusieurs de (ces) forcenés soidisant patriotes sourire aux premiers désastres des armées françaises et, tout en se retirant avec elles sur le territoire de la République, regarder dans leur expulsion de l'Italie un achèvement vers l'indépendance de cette contrée? ne les a-t-on pas entendu se flater d'obtenir des Autrichiens cette même in-

dépendance et former dès lors le projet stupide de s'allier avec eux pour venir reprendre à Paris les monuments de l'Italie?»

Tale drammatica alternativa all'animo dei patrioti indipendentisti appariva forse davvero come una realtà possibile. Mentre queste del Bossi erano ancora le stesse segrete denunce che, neppure un anno prima nei giorni della ritirata, egli e Sebastiano Giraud avevano separatamente insinuato, da località di confine, alle autorità francesi contro i colleghi di governo, nominativamente specificandoli ed accusandoli di cospirare in combutta cogli Austriaci¹⁴.

Ciò che ancor più sorprende, nello scritto del Bossi, è il quasi incredibile piano di spartizione del Piemonte, per il caso in cui la Francia proprio non voglia annettersi il paese. Non dando neppure per opinabile una soluzione di indipendenza (forse anche perché avrebbe definitivamente liquidato le posizioni personali raggiunte) il Bossi, escludendone naturalmente i Savoia, chiedeva alla Francia che sul trono di Sardegna fossero posti altri principi, scelti fra coloro che, sul piano dei compensi, potessero rendere dei vantaggi alla Francia e in nome di essa regnare sul Piemonte:

«Si la force des circonstances – scriveva sempre il Bossi al Talleyrand – obligeait la République Française à se désister de toute idée de conquête sur l'indépendance du Piémont, si ce pays étoit assez malheureux pour devoir redevenir l'appanage d'un Prince, l'intérêt immédiat de la République Française [...] exigerait au moins que ce ne fut plus une famille aussi dévouée à l'Angleterre que l'est celle de Savoie qui eût la souveraineté de ce pays, en lui permettant d'obtenir par voie d'échange un autre établissement soit en Toscane, soit dans les états du Pape, soit partout ailleurs, mais le plus loin qu'il sera possible».

Il «mercato dei popoli» adottato a Campoformio aveva fatto scuola e proprio su un giacobino che si proponeva di riordinare il suo paese. La diplomazia tradizionale, nel Bossi diplomatico *ancien régime*, pareva continuasse il suo corso. Già altra volta, parlando al Cicognara, il Bossi aveva espresso l'augurio che le province orientali del Piemonte andassero alla Cisalpina, nell'auspicabile caso che il resto del Piemonte fosse riunito alla Francia¹⁵. Ma non pareva mosso neppure in ciò da idealità repubblicane se, nella spartizione che sempre il 18 marzo 1800 proponeva al Talleyrand, la prevista cessione di talune parti periferiche del Piemonte alle vicine repubbliche italiane si accompagnava a problemi di compenso, a prezzo delle stesse libertà rivoluzionarie. Notava infatti il Bossi:

¹⁴ Cfr. la parte II del presente volume, p. 80.

¹⁵ Il Cicognara ne aveva scritto al Serbelloni: «Bossi stesso mi ha detto che nel caso dell'aggregazione del Piemonte alla Francia egli sarebbe persuaso, e insieme contentissimo, che la Cisalpina potesse estendersi fino al fiume Sesia e che egli favorirebbe in ogni incontro quest'idea e non si opporrebbe...». Cfr. BIANCHI, III, Torino 1879, p. 75.

«Le plan le moins contraire aux intérêts de la France consisteroit:

1) à détacher du Piémont le Monferrat, l'Alexandrin, le Tortonnois avec les provinces d'Oneglia, Mondovì, Saluces et en général le plus qu'on pourroit de la partie orientale de cet état connu dans les anciens temps sous la dénomination de Ligurie pour la réunir à la nouvelle république de ce nom. Les duchés de Parme et de Plaisance devraient également lui être incorporés, s'il étoit possible...

2) Le haut et le bas Novarais, la province de Vigevano et la Lumellina pourraient être réunies à l'état de Milan pour faciliter d'autant les autres arrangements faisant partie de ce projet.

3) Enfin le Piémont proprement dit consistant encore malgré ces démembrements dans un million et plus de population, seroit donné en toute souveraineté à la branche espagnole qui règne à Parme. Ce plan très agréable sans doute à la Cour de Madrid et surtout à la Reine issue de cette branche, pourroit encore fournir une manière de compensation à l'Espagne, si à la paix générale elle devoit faire quelques sacrifices aux Indes ou ailleurs. Tout ce qui a été dit ci dessus touchant le retablissement des Princes de Savoie en Piémont ne seroit aucunement applicable à une dynastie Espagnole qui l'obtiendrait avec telles restrictions. Indépendamment de la ténuité de ses moyens, ce Prince ne pourroit que tenir exclusivement au système de la Cour de Madrid qui parait fixé pour longtemps. D'ailleurs il n'auroit jamais pour lui l'enthousiasme de ses sujets et ne seroit à proprement parler que le proconsul du Gouvernement Français en Piémont. N'ayant point de vengeances ni de prédilections à exercer, n'ayant point de révolutions à redouter aussi longtemps qu'il seroit l'ami des Français dont il tiendrait son état et qui seuls pourroient [le] lui faire échanger un jour contre un établissement supérieur, il seroit le protecteur impartial de toutes les classes de citoyens et les patriotes [pourroient] du moins attendre paisiblement sous un Gouvernement si uni d'intérêts avec la République Française l'époque qui doit tôt ou tard arriver d'un ordre de choses plus conforme à leurs principes et à leurs inclinations».

Un anonimo *Plan concernant le Piémont proposé aux Républiques Française, Cisalpine et Ligurienne*, pubblicato a Parigi, forse negli anni VI o VII, aveva proposto dal più al meno queste medesime spartizioni, anche se la parte di mezzo del Piemonte veniva, senz'altra considerazione di alternativa principesco, aggiudicata alla repubblica francese¹⁶.

A parte ogni ipotesi sull'attribuzione del progetto, quello del Bossi, per analogia di orientamenti e di soluzioni, pareva uscire dal medesimo solco. Era questo del resto un tema su cui si erano cimentate le fantasie diplomatiche dei novatori francesi, dal Pommereul, al Miot, al Delacroix¹⁷. Anche se essi

¹⁶ ANP, A.D. XV, 50. In questo documento è detto: «Le Piémont pourrait être divisé en trois lots; la partie qui, dans les états qui occupent encore le roi de Sardaigne, porte ce nom, et dont la symétrique Turin est la capitale, doit être réunie à la République française ainsi que le marquisat de Saluce, la Vallée d'Aoste avec ses riches mines de fer, et le Canavese, Le Biellé et le Vercelè seront la ligne de démarcation de la République Cisalpine. La partie de la République Ligurienne sera le Vigévanasque et l'Alexandrin d'un côté, et de l'autre le Mondovì, les Langues et l'Astésan... Par ce moyen la grande nation aurait des points immédiats de contact avec ses deux filles, la Cisalpine et la Ligurienne. Si on me demande le motif ... je réponds que je crois que la République française se renforcerait encore par cette division en proportion que les Républiques italiennes s'agrandiraient». Di più, l'anonimo autore proponeva la contribuzione di dieci milioni di lire dalle due repubbliche, pagabili in dieci anni dalla Cisalpina e in cinque dalla Liguria. Il progetto era così sottoscritto: «H... p.p.». Dal testo l'autore pare essere un italiano della fazione filo-francese: si nascondeva forse sotto quell'iniziale il piemontese Augustus Hus, pur esso cortigiano degli occupanti, o lo stesso Bossi?

¹⁷ Cfr. ZAGHI.

non avevano tutti previsto l'annessione del Piemonte, avevano pur sempre considerato – il direttore Reubell per primo – le terre d'Italia come moneta di scambio per ottenere alla Francia i suoi «confini naturali». Il Bossi non aveva certo parlato di Piemonte contro la *rive gauche* del Reno, ma non aveva disdegnato di considerare il suo paese come utile strumento di compenso, proponendolo per la corona europea più profittevole agli interessi della Francia.

Quando più tardi da un seggio del governo il Bossi chiederà assicurazione al primo Console che il Piemonte sia liberato dall'angosciosa attesa di essere ridato al re di Sardegna¹⁸, noi sapremo sino in fondo le riserve del suo pensiero. Le personali opportunità di carriera o il fanatismo della setta avevano dunque portato gli amici incondizionati della Francia a vedere le cose del Piemonte dal punto di vista esclusivo della grande nazione, anziché ad intendervi storicamente gli sviluppi nazionali delle nuove libertà rivoluzionarie. Non molto diversamente, al fine di dar volto francese al Piemonte, si erano o si sarebbero comportati uomini come Ranza, Morardo e Hus¹⁹. Si comprende quindi come le reciproche posizioni potessero sempre più radicalizzarsi e come la frattura tra i repubblicani dell'una e dell'altra corrente fosse di tale profondità, da consentire agli indipendentisti o agli unitari dei «Raggi» alleanze di opportunità con gli stessi nemici della Francia, che qualche tempo prima non sarebbero state neppure concepibili.

2. – Il primo governo autonomista

Eppure dopo Marengo, la prima battaglia del Bossi pare perduta. La Commissione governativa, istituita dal generale Dupont per decreto del primo Console del 23 giugno 1800, è composta da sette membri (Cavalli, Avogadro, Baudisson, Botton, Braida, Galli, Rocci) i quali sotto l'influenza della forte personalità di Giuseppe Cavalli, conte d'Olivola, difendono i colori dell'autonomia, e vagheggiano il sogno estemporaneo di una repubblica piemontese indipendente.

Ma con la difesa dell'indipendenza, la prima Commissione di governo intende tutelare innanzitutto le risorse del paese dallo sfruttamento francese. Essa rifiuta di contribuire alle spese di occupazione nella misura di un milione e mezzo mensili, oltre al milione di imposta straordinaria che era stata prevista, e dichiara di non poter pagare più di settecentocinquantomila lire al mese, comprendendovi tutto ciò che essa fornisce in natura all'esercito. Il Talleyrand stesso, riferendo al primo Console, riconosce che «le tableau qu'il

¹⁸ AEP, *Correspondance politique*, Turin 1800, aa. VIII e IX, v. 279, cc. 267-268, Bossi a Talleyrand, 30 ventoso a. IX.

¹⁹ Cfr. la parte X del presente volume.

(il Governo provvisorio piemontese) fait de la diminution de ses ressources n'est que trop réel: il faut convenir qu'au même moment où les dépenses du Piémont se sont accrues, ses revenus ont diminué dans une effrayante proportion²⁰. Da dove mai il governo traeva dunque i suoi redditi? Per una terza parte essi erano rappresentati dall'imposta fondiaria, e per due terzi dalle dogane e dalle gabelle, ma la prima era divenuta nulla per via delle requisizioni a favore dell'esercito, considerate in conto di contribuzioni, e le seconde non offrivano possibilità alcuna per effetto delle esenzioni concesse in deroga al regime proibitivo delle esportazioni, anche perché la commissione governativa s'era vista costretta ad autorizzare la vendita pubblica di molte derrate sottoposte ai diritti di gabella. Solo rimedio sarebbe stato quello di porre le gabelle all'appalto o ancor meglio di alienare i beni nazionali; ma di questi alcuni erano già rivendicati dai Francesi (come quelli dell'Ordine di Malta, che il Direttorio aveva considerato come suoi, sin dal primo ingresso delle truppe nel 1796) e per tutti gli altri – osserva il Talleyrand – una vendita in larga scala avrebbe privato il governo piemontese delle sue ultime risorse e perciò di ogni residua possibilità di contribuzione. Rimanevano infine i beni delle corporazioni religiose della Cisalpina situati in Piemonte, che il Direttorio francese aveva preteso gli appartenessero dopo che la Cisalpina per parte sua ne aveva fatto cessione alla Repubblica francese e questa li aveva lasciati al Re contro il riscatto di un milione e mezzo di lire, pagamento che non aveva poi avuto luogo per la sopraggiunta deposizione. Ora le condizioni del Piemonte dovevano essere giudicate dal Talleyrand estremamente misere, se egli si limitava a indicare questa somma come la sola che ancora si fosse potuta pretendere, mentre ben poche speranze egli ammetteva rimanessero per ciò che rifletteva la contribuzione mensile prevista.

Con le intenzioni del Consolato di Parigi, che proseguiva sulla via dello sfruttamento dei paesi occupati, inaugurato dal Direttorio, e nel clima di servile conformismo e di diffidenza che il nuovo regime aveva instaurato, ogni posizione di indipendenza nazionale e di tutela degli interessi piemontesi, considerati per sé stessi, non poteva più a lungo durare²¹.

²⁰ ANP, AF IV, 1717, «Rapport au premier Consul», 9 fruttidoro a. VIII. Il documento non è firmato ma con tutta probabilità è del Talleyrand, istruito qualche giorno prima dal Jourdan. Anche la grafia dell'amanuense è la stessa che compare nelle carte del ministero degli esteri per le minute dettate dal Talleyrand. Sulla laboriosa attività economica dei successivi governi repubblicani, prima e dopo Marengo, intesa a salvare le nuove istituzioni dalla bancarotta finanziaria; cfr. il fondamentale studio della NOTARIO.

²¹ Nell'inespressivo conformismo della stampa ufficiale del tempo, possiamo raccogliere la conferma di questa più riservata condotta del governo autonomista dagli aspri attacchi che muovono ad esso il Ranza su «L'amico della Patria», il MARANDA nei suoi libelli, *Au citoyen Cavalli*; ID., *Lettera del cittadino Maranda*; il MORARDO nello scritto *L'infelicità dei popoli piemontesi se ridotti fossero in una repubblica separata, discorso* (composto nel 1800 ma non pubblicato, di cui l'autore dice, nel *Catalogo storico di tutte le sue opere*: «Già io stava per pubblicarlo allorché sembrava al pubblico che il cittadino Cavalli tendesse i suoi fili per realizzare questa sua chimera repubblica e farsene capo. Ma poiché costui fu dal Governo rimosso, giudicai inutile la

Non erano ancora trascorsi due mesi dall'istituzione della prima Commissione di governo, che i suoi membri sottoscrivevano collettivamente una petizione al primo Console, in cui dichiaravano che non avrebbero più a lungo ricoperto le funzioni loro affidate, se il Bonaparte non avesse ordinato al generale in capo dell'armata d'Italia «de restreindre ses demandes aux ressources que le pays peut fournir» e a tutti i generali e agenti francesi, così prodigiosamente moltiplicati, «de ne pas former chacun en leur particulier des prétentions non moins injustes qu'onéreuses à la charge des communes, à qui ils ne cessent de faire, sous divers prétextes, des réquisitions partielles qui deviennent intolérables»²².

Le ragioni economiche e quelle politiche venivano così ad integrarsi e, agli occhi di un osservatore lontano, quasi a confondersi. Soltanto un governo arrendevole e disposto alla «riunione», e perciò incurante delle necessità di una vita autonoma, avrebbe potuto tollerare il completo esaurimento delle finanze piemontesi, compensando l'esautoramento politico ed economico con l'incerta speranza in una futura provvidenza francese.

Il ministro straordinario Jourdan aveva a suo modo ragione se, nel riferire al Talleyrand delle offerte dimissioni, attribuiva il malvolere del governo piemontese, nell'assolvere alle pressanti ed esose richieste degli agenti francesi, ad una sua fondamentale riserva anche di natura politica: «Il paraît qu'il suit ce système avec d'autant plus de soin, qu'il espère que le Piémont formera une république séparée ou qu'il sera réuni avec les autres républiques d'Italie»²³. Ma poiché questa auspicata possibilità non era nelle intenzioni del Consolato ed era osteggiata dal partito francese in Piemonte, la battaglia del governo si faceva davvero politica, resa ancor più aspra dalla manovriera presenza della fazione annessionista, che mirava a coprire del suo consenso l'intollerabile pressione tributaria dei Francesi e a dissolvere ogni tradizionale fisionomia della nazione piemontese.

«La précaution qu'il prend – diceva ancora il Jourdan del locale governo – d'éloigner de toutes les classes avec beaucoup de soins les citoyens qui se sont prononcés en faveur de la réunion du Piémont avec la France, et ceux qui forcés de se réfugier en France y ont obtenu l'emploi, ne laisse aucun doute sur ses sentiments. Ce fait est de notoriété publique. J'ai même tout

pubblicazione», cfr. SFORZA, *Indennità*, p. 16); A. Hus nelle sue segrete informazioni alla polizia (ANP, F7, 6359, dr. 6388, «Tableau moral e politique des Piémontais actuellement à Paris», nonché le note in *Ibid.*, 8471 A.); e ancora dalle argomentazioni nelle *Vicissitudes* di Botta, Brayda, Giraud. Anche l'Hus pone in evidenza la tendenza «cavallica», stigmatizzata in questo scritto (ANP, F7, 3685/4, P6, lettera di A. Hus al ministro della giustizia, Torino, 3 brumaio a. XII).

²² «Les membres de la Commission de Gouvernement du Piémont au premier Consul», Torino, 20 termidoro a. VIII, in AEP, *Correspondance politique*, Turin 1800, v. 279, c. 124.

²³ «Observations faites par le Ministre Extraordinaire en Piémont sur les abus qui résultent de l'organisation du Gouvernement Provisoire et des moyens de les faire cesser», Torino, 3 fruttidoro a. VIII, in *Ibid.*, cc. 169-170.

lieu de croire que le gouvernement propage par tous les moyens qui sont en son pouvoir le système d'indépendance, ce qui déjà rend la présence des Français désagréable à une grande partie du peuple».

E a dimostrazione della attendibilità delle sue osservazioni, sulla pregiudiziale istanza autonomistica della Commissione governativa, il Jourdan recava l'esempio della lentezza con cui essa curava la prevista demolizione delle fortezze, intendendo rimetterle integre al futuro libero Stato piemontese, o della contestazione del diritto francese sui beni, situati in Piemonte, delle corporazioni religiose della Cisalpina, il cui salvataggio a favore della nazione piemontese non sarebbe stato per contro neppur tentato da chi avesse atteso che anche il resto del territorio fosse annesso alla Francia.

Eppure quella oppressione politica ed economica, che i fanatici annessionisti intendevano giustificare o minimizzare, era riconosciuta come tale non solo dal più lontano Talleyrand, ma dallo stesso responsabile amministratore Jourdan: «On ne peut pas se dissimuler – questi diceva – que la conduite de plusieurs agents Français ne soit propre à révolter les esprits, et qu'il ne soit urgent d'arrêter les dilapidations qu'il commettent»²⁴. E il medesimo Jourdan, nel commentare per il suo ministro una lunga petizione dei governanti piemontesi – che denunciavano gli arbitrii dei comandanti militari e gli abusi delle compagnie di approvvigionamento e dichiaravano per la seconda volta di dimettersi se il ministro non garantiva loro che il sistema sarebbe stato riformato e l'indipendenza del Piemonte salvaguardata – doveva pur ammettere che ognuna di queste istanze era fondata e che una dichiarazione sulla destinazione politica del Piemonte andava pur fatta, per togliere i piemontesi dall'angosciosa alternativa di una restaurazione monarchica.

Era in ogni caso certo che, stando così le cose, con quelle richieste francesi e quella situazione politica irrisolta, «les Gouvernants ne feront pour l'armée que ce qu'on les forcerait à faire»; per cui s'imponesse che i governanti venissero con tutti i dovuti accorgimenti e temperamenti sostituiti con altri della fazione favorevole ai francesi, che avrebbe assicurato il maggior gettito delle imposizioni. «Il faut à la Commission du Gouvernement – concludeva il Jourdan – des hommes entièrement dévoués aux Généraux Français ou renoncer à l'espoir de tirer du Piémont des secours pour l'Armée Française»; e sottoponeva al generale Brune – che aveva promosso l'operazione forse anche perché ostile, per lunga amicizia con i repubblicani lombardi, al tentativo degli attuali governanti piemontesi di far rinviare il decreto di cessione alla Cisalpina delle terre oltre la Sesia – «une liste d'individus que je crois les plus propres à gouverner»²⁵.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ *Ibid.*, cc. 219-220, Jourdan al ministro degli affari esteri, Torino, 4 vendemmiaio a. IX.

3. – La commissione esecutiva annessionista

Si attuava così per mano francese l'epurazione del primo governo che aveva sperato nelle libertà del Piemonte, e si aprivano le vie al prepotere consolare, mentre erano spazzati anche gli ultimi vestigi di indipendenza nazionale. Con il decreto del 12 vendemmiaio IX (4 ottobre 1800) la Commissione governativa veniva sciolta e sostituita da altra pure di sette membri (Bossi, Botta, Giulio, De Bernardi, Costa, Galli, Brayda), di cui i primi tre costituivano una «Commissione esecutiva», detta poi – come è noto – il «governo dei tre Carli». Il Ranza proclamava che, a suo modo di vedere, «il nuovo governo triumvirale vuole decisamente la repubblica...», che era passato il regno dei «fatali moderatisti», quelli che tardavano a smantellare le fortezze e a pagare i tributi, «creature del governo settemvirale»²⁶, e l'Hus spiegava che «i nuovi erano amici della Francia e non più del partito italico». E che infatti lo spirito di indipendenza si fosse quasi del tutto spento nel nuovo ordinamento, dimostravano – oltre che la posizione preminente del Bossi, di cui abbiamo conosciuto i riposti pensieri, e così del Giulio e del Brayda (membri, col Botta e col Giraud, di quel «giuri della pubblica istruzione» che sarà attaccato un anno dopo dalla fazione indipendentista)²⁷ – le stesse espressioni usate dai commissari in una petizione al Jourdan intesa (come poco prima quella personale del Bossi al Talleyrand)²⁸ ad ottenere garanzia che il Piemonte non sarebbe stato ceduto al re di Sardegna. Ebbene, non contro la cessione delle province orientali, già osteggiata dal precedente Governo provvisorio, la nuova Commissione esecutiva si levava, ma contro una soluzione che fosse, per il resto del Piemonte, diversa dall'annessione alla Francia o, molto subordinatamente (se ne parlava forse ufficialmente per la prima volta) alla Liguria:

«Nous pensâmes que, si les provinces situées au-delà de la Sesia étoient appelées à faire corps avec la République Cisalpine, la partie supérieure du Piémont obtiendrait un sort non moins favorable, soit en étant réunie à la République Ligurienne soit en l'étant à la Grande nation, pour laquelle son vœu et son penchant s'est manifesté autrefois d'une manière si solennelle»²⁹.

Esclusa dunque l'ipotesi intollerabile del ritorno del re («leur cœur est révolté à cette idée»), per il resto i nuovi governanti, alieni dalle aspirazioni ad una patria indipendente, si affidavano alla Francia:

«Les membres de la Commission n'ignorent pas que la position géographique et plus encore l'état de faiblesse actuelle de leur patrie, ne leur permettent pas d'aspirer (*sic*) à déterminer

elle-même la forme républicaine sous laquelle elle doit vivre [...] En mettant leur liberté sous l'égide du peuple français ils en ont abandonné les limites et la forme à la sagesse de son gouvernement».

È vero che la petizione concludeva chiedendo l'aggiornamento dell'attuale operazione di spartizione «à la fois sur la destinée de tous les piémontais», ma ciò a cui si mirava non era tanto evidentemente la libera elezione del proprio destino e una posizione pregiudiziale di indipendenza ma, proprio al contrario, purché non si parlasse del re sabaudo, un succube adeguamento alla volontà dell'occupante. «Quel le qu'elle soit – dicevano di essa – nous sommes prêts à la seconder et à l'appuyer de tous nos moyens». Era un linguaggio ben lontano dalla richiesta pura e semplice della libertà e dell'indipendenza del Piemonte avanzata dalla prima Commissione; era la chiara manifestazione di una condotta più arrendevole di governo, assai diversa da quella che aveva suscitato i sospetti del Jourdan per le sue orgogliose pretese di fare del Piemonte «une république indépendante», sino a indurlo a richiedere contro di essa quei maggior poteri che lo stesso ministro degli esteri della repubblica aveva giudicato inopportuni, perché proprii di un regime di conquista³⁰. Era insomma l'applicazione delle teorie del Bossi, che della nuova Commissione esecutiva era divenuto l'insegna ed il segreto motore. Ma non bastavano il diplomatico ossequio o anche l'accertata intenzione degli uomini di governo di legare sempre più il Piemonte alla Francia, per dissolvere le preoccupazioni del residente francese. Gli spiriti indipendenti potevano costituire all'opposizione un pericolo forse maggiore che al governo; si organizzavano nell'isolamento e nel silenzio ingrossavano le file con le più eterogenee alleanze: così, autonomisti piemontesi di formazione repubblicana ma conservatrice venivano ora a confondersi, agli occhi del Jourdan, con gli «italici» più avanzati ed irrequieti.

Questi patrioti dell'opposizione

«considèrent les Français – scriveva il generale ministro al Talleyrand – comme des oppresseurs parce qu'ils donnent la première impulsion aux affaires du gouvernement, et qu'ils exigent des contributions; ils sont insensés pour croire que si ceux qu'ils appellent les patriotes italiens se réunissaient, ils pourraient tout à la fois repousser les Français et les Autrichiens, et établir la liberté et l'indépendance de l'Italie»³¹.

³⁰ ANP, AF IV, 1717, «Rapport au premier Consul...», vi si legge: «La haute direction demandée par le général Jourdan mettrait sans doute plus immédiatement à la disposition de la France toutes les ressources du Piémont; mais, par là même, elle ressemblerait au régime de la conquête que le premier Consul a voulu épargner à ce pays; elle serait porter sur le ministre extraordinaire toutes les plaintes des hommes qui se croiraient gravés par les contributions ou par d'autres opérations administratives; peut-être même ce Ministre rencontrerait plus d'obstacles dans sa marche qu'un Gouvernement qui dans les ordres qu'il donne s'adresse toujours à des compatriotes et leur inspire par ce motif plus de zèle et de confiance». Il documento non è firmato: molto probabilmente trattasi di una memoria del Talleyrand.

³¹ Jourdan al ministro degli esteri, 27 brumaio a. IX (18 novembre 1800), in AEP, *Correspondance politique*, Turin 1800, v. 279, cc. 293-294.

²⁶ «L'amico della Patria», 18 vendemmiaio a. IX.

²⁷ Cfr. *Vicissitudes*.

²⁸ Cfr. nota 12.

²⁹ La Commissione esecutiva del Piemonte al generale Jourdan, 20 vendemmiaio a. IX, in AEP, *Correspondance politique*, Turin 1800, v. 279, cc. 242-243.

Così, mentre da una parte tornavano a ravvicinarsi i pericoli della cospirazione dei «raggi», quasi con le stesse parole usate dal Botta storico, dall'altra tutti insieme finivano poi col fare il giuoco dei partigiani del re: «La plus part des hommes riches – osservava il Jourdan – sont entièrement dévoués au Roi de Sardaigne et se considèrent en état de guerre avec la République Française: de là nait la résistance opiniâtre qu'ils apportent au payement des contributions». Su questo terreno gli uni e gli altri degli oppositori potevano ben fra loro accordarsi. E così, tornando a parlar degli indipendentisti: «ce parti est dangeureux – continuava il Jourdan – et fait beaucoup de mal en Italie, d'abord parce que comme celui qui est attaché au Roi de Sardaigne, il fait tous les efforts pour arrêter la rentrée des contributions et pour paraliser toutes les opérations du Gouvernement»

4. – La repressione della consulta

Del resto era difficile, per i francesi e per il governo da essi protetto, governare con una così limitata rispondenza nell'opinione pubblica e con un troppo esiguo gruppo di sostenitori, come lo stesso Jourdan confessa: «À côté de ces deux factions si dangeureuses [la repubblicana indipendentista e la monarchica] il existe un petit nombre d'hommes vertueux qui aiment les Français et quelques hommes sans opinions politiques mais amis de l'ordre»³². Di più, non solo nell'opinione pubblica i francesi dovevano contare i loro oppositori, ma negli stessi organi dirigenti, anche a governo rinnovato, giacché i francesi non avevano ancora esteso l'epurazione dell'ottobre alla *Consulta*.

Era questa una commissione di trenta membri istituita dal Bonaparte contemporaneamente a quella di governo sin dal 23 giugno 1800, con l'incarico di preparare l'organizzazione del governo piemontese e di redigere le leggi e i regolamenti relativi. Pure nella sua composizione, l'influenza del conte Cavalli e del partito autonomista doveva aver avuto qualche peso se molti erano i membri a cui notoriamente non garbava il miraggio dell'annessione, quali potevano essere rispettivamente, o per tradizionalismo piemontese o per amore di indipendenza repubblicana, i nobili La Villa e Piossasco e i giacobini Gambini, Riccardi, Francia e Riccati³³.

³² Circa la limitata consistenza dell'opinione pubblica filo-francese, quanto dice il Jourdan è confermato dall'informatore Hus: «On peut compter, – comunicava questi nel brumaio dell'a. XIII al governo francese – sur dix individus qui se disent patriotes, au moins huit de ces partis [dell'opposizione repubblicana] et deux du parti français, in ANP, F7, 6359, A. Hus, «Le Piémont après la Réunion». Solo un quinto dunque dei repubblicani, secondo l'Hus, era favorevole, dopo la riunione, alla Francia.

³³ Taluni di questi uomini sono stati da noi studiati sulle carte dell'Hus nell'art. cit. *La classe politica piemontese dopo Marengo...*, cfr. la parte X del presente volume.

Pur dopo la soppressione della prima Commissione di governo, la Consulta, cui era stato concesso di sopravvivere, doveva dunque dare qualche preoccupazione al Jourdan in quanto si opponeva alle operazioni della nuova Commissione esecutiva, della cui remissiva docilità il generale stesso aveva dato atto al Talleyrand il 22 frimaio: «Par une autre [lettre] sur la situation des contributions du Piémont, je vous ai fait part du zèle de la Commission Exécutive à satisfaire, autant que les moyens qui sont en son pouvoir le lui permettent, à toutes les demandes qui lui sont adressées, et des obstacles continuels que lui oppose la Consulta»³⁴. Certamente, molto doveva esser mutato dal tempo del governo Cavalli se il Jourdan si esprimeva ora in questi termini e se la Consulta, che a quel tempo non aveva suscitato forti preoccupazioni, non più coperta dal governo autonomista ne faceva ora le veci, erigendosi contro gli abusi della seconda Commissione imposta dai francesi. «En datte du 11 courant – così il Jourdan riepilogava la situazione al ministro degli esteri – je vous ai fait passer un mémoire de la Commission Exécutive sur l'opposition formelle de la Consulta à toutes les mesures que les circonstances et les soins de l'Armée rendent nécessaires; j'ai ajouté quelques notes à ce mémoire qui vous auront fait connaître combien je craignais les effets de cette opposition».

E poiché la Consulta aveva continuato con messaggi a censurare l'operato della rinnovata Commissione esecutiva e a rendere impossibile tra battute e risposte l'azione del governo, insinuando malevolmente sulla legittimità delle operazioni sue e del ministro (tanto che dai suoi circoli pareva fosse partita una denuncia contro il Jourdan per provocarne il richiamo) questi decise infine di sospenderne le sedute.

Un fatto fondamentale emerge ed è la perfetta intesa che correva ormai tra ministro francese e governo piemontese, uniti contro le resistenze degli indipendentisti, trincerati ormai soltanto nella Consulta:

«Mon seul crime et celui de la Commission aux yeux de ces factieux, c'est de trancher les difficultés... afin de venir promptement au secours de l'armée». Per cui, «si le Gournement français – concludeva il Jourdan – veut que la Commission Exécutive et moi puissions satisfaire aux demandes multipliées qui nous sont adressées, il faut que nous puissions mettre les méchants dans l'impossibilité de nous nuire, et pour cela est suffisant de reduire le nombre des membres de la Consulta, d'ôter de place quelques chefs de parti, notamment les membres de l'ancien Commission de gouvernement, qu'on a placé au Sénat et à la Chambre des Comptes, et tout rentrer dans l'ordre».

Il Talleyrand rispondeva quattro giorni dopo, riconfermando la sua fiducia nel Jourdan e decretando, a nome del governo di Parigi, vacante la Consulta sino a che fossero durate le ostilità³⁵. Il 4 nevosio il Jourdan poteva così

³⁴ AEP, *Correspondance politique*, Turin 1800, v. 279, cc 312 ss., Jourdan al ministro degli esteri, 22 frimaio a. IX (13 dicembre 1800).

³⁵ *Ibid.*, c. 323, Talleyrand a Jourdan, 26 frimaio a. IX.

dare esecuzione all'ordine ricevuto, attribuendo per l'avvenire forza di legge agli atti della Commissione esecutiva approvati dal ministro straordinario; e tutto rassicurato ne riferiva al Talleyrand, dicendogli di essere soddisfatto dei risultati: «La marche du gouvernement, étant désormais simplifiée, aura tout à la fois plus d'ensemble et plus de rapidité, et nous n'aurons plus à craindre cet esprit d'opposition dont on semblait s'être fait un système et que la difficulté des circonstances rendait inexcusable»³⁶.

Naturalmente in tutta questa vicenda la situazione non era così semplice come il Jourdan l'aveva rappresentata: da una parte gli uomini dell'ordine, dall'altra i sobillatori e gli anarchisti. Un membro della Consulta, Pietro Riccati di Saluzzo, che sin dal 1799 aveva combattuto contro la politica dell'annessione³⁷, ora in due drammatiche memorie al governo di Parigi (e forse al primo Console) dava la misura di quella che era stata l'azione di governo in Piemonte, nei mesi che erano trascorsi da Marengo. Anzitutto di esse colpisce l'indirizzo conservatore attribuito agli autonomisti, presenti nella prima Commissione di governo e nella Consulta: «Un parti travaillait en Piémont – scrive nella sua prima nota il Riccati³⁸ – à renverser la Commission de gouvernement que le général Berthier avait composée de propriétaires éclairés dévoués à la cause de la liberté et jouissant de la confiance publique». L'azione indipendentista si era svolta dunque in primo luogo in nome della buona amministrazione e si era fondata sull'adesione delle ricche famiglie piemontesi. È questo un dato che qui si manifesta e che non va dimenticato: il moto repubblicano era stato espresso in Piemonte dalla borghesia e da una parte della nobiltà illuminata, che doveva ora esercitarvi – nella difesa dell'indipendenza – la maggiore attrazione sui rimanenti settori della nobiltà monarchica; e, così come esso era, andava distinto dal moto repubblicano unitario, meno diffuso in Piemonte di quanto non lo fosse nella Cisalpina, sostenutovi dai «Raggi» e promosso dagli emissari dei circoli estremisti di Parigi.

³⁶ *Ibid.*, c. 332, Jourdan a Talleyrand, 5 nevoso a. IX.

³⁷ Pietro RICCATI (amico dell'indipendentista Felice Bongioanni, dimissionario dalla carica di capo ufficio degli Interni e autore di un opuscolo contro la riunione) aveva preso netta posizione contro la politica dell'annessione in due successive lettere aperte *All'estensore del Repubblicano Piemontese* (n. 24, 12 ventoso VII [2 marzo 1799]) e *All'estensore del giornale intitolato «La verità vendicata»*, in supplemento al n. 9, 23 germile VII (12 aprile 1799). In quello stesso anno scrisse le *Riflessioni sopra alcune conseguenze che risulterebbero dalla riunione del Piemonte alla Repubblica Francese*, Torino, 1799. La bibliografia generale delle pubblicazioni del tempo, a favore o contro la «riunione», è riportata dallo studio del ROBERTI, pp. 154 ss.; e, con aggiunte, da SFORZA, *Contributo alla vita*, p. 180.

³⁸ ANP, AF IV, 1717, «Quelques faits relatifs au licenciement de la Commission de gouvernement établie à Turin par arrêté du Premier Consul du 4 messidor an 8. Sur la conduite du général Jourdan Ministre Extr., en Piémont», s.d. Pietro Riccati, che non compare come autore dello scritto, è però agevolmente individuabile come tale – oltre che dalla grafia che ricorre uguale in altri scritti da lui firmati – dalla nota conservata insieme: «Notice sur le mémoire du citoyen Riccati», a. X, che è precisamente il riassunto del suo rapporto e di altro successivo.

La terza categoria dei repubblicani era quella – che abbiamo trovato ancora dopo Marengo – degli amici dell'annessione, tali o per fanatismo repubblicano, o per maggior sicurezza contro la restaurazione e le sue vendette, o anche per amore dell'ordine contro la pericolosità degli unitari e degli *anarchistes*; ma in ogni caso meno preoccupata del dissesto finanziario e meno sensibile ai problemi delle libertà piemontesi.

Erano questi gli uomini che tornavano utili alla politica finanziaria del Jourdan e che il Riccati non poteva non disprezzare: «Le parti qui désirait le changement du Gouvernement établi était composé en majorité de médecins sans fortune, de quelques ex moines sans moralité et de plusieurs individus révolutionnaires dans toute la force du terme, cherchant à sortir de l'obscurité à laquelle ils étaient enfoncés». L'attacco personale al Botta e al Giulio, medici, e al Ranza e al Morardo ex prete, vi appare evidente quanto l'inquietudine conservatrice per le loro intemperanze demagogiche. Costoro avrebbero persuaso il generale ministro che il Piemonte non era poi così economicamente esaurito come si diceva e poteva ancora offrire notevoli risorse. Specialmente dalla vendita dei beni nazionali, che una legge aveva destinato alla riduzione della carta moneta, essi pensavano si potessero trarre buoni profitti per i Francesi.

Questa via aveva infatti seguito sin da principio il Jourdan, quando aveva proposto alla Consulta un progetto di legge secondo cui i possessori di biglietti dovevano pagare in moneta metallica un ottavo dell'ammontare dei beni nazionali, già destinati alla conversione della carta moneta.

La Consulta aveva opposto un rifiuto, avanzando la sua incompetenza all'iniziativa delle leggi di spettanza del governo. Anche la precedente Commissione – ricordava il Riccati – aveva rifiutato di proporre una legge che violava la fede data a quei proprietari che qualche mese prima avevano cambiato le loro derrate e i loro capitali contro quei biglietti, confidando nella promessa che sarebbero stati destinati ad acquistare beni nazionali, senza ulteriore sacrificio. Di più, avendo i beni nazionali (quelli già posti in vendita contro solo numerario) trovato ben pochi acquirenti per mancanza di capitali, appariva del tutto inutile offrirne ora una nuova parte contro moneta metallica. Tale era poi stato il motivo determinante della crisi governativa: qualche giorno dopo la Commissione era stata sostituita con più arrendevoli ministri, che s'affrettavano a proporre quello stesso progetto che aveva dato l'avvio al licenziamento dei predecessori.

Era evidente come la responsabilità di aver fatto tacere anche la seconda voce indipendente, rappresentata dalla Consulta, ricadesse assai più che sui Francesi, sui tre nuovi membri della Commissione esecutiva. Abbiamo ritrovato in merito in una minuta di rapporto, forse del Talleyrand al primo Console, riportata la conclusione di una memoria firmata dal Bossi, dal Botta e dal Giulio, in cui si minacciava il ministro francese con le dimissioni del governo, se non avesse proceduto contro la Consulta: «Si cette opposition siste-

matique – scrivevano i «tre Carlini» – est plus longtemps prolongée, il ne restera aux membres de la Commission Exécutive qu'à se retirer, avant de s'être entièrement et inutilement compromis pour parvenir à un but que tous leurs efforts ne peuvent leur faire atteindre sans le concours des moyens nécessaires à cet effet»³⁹.

È vero che il progetto di legge, di cui s'è detto, era stato questa volta approvato con debole maggioranza dalla Consulta, ma il successivo invito del Jourdan, non contento del gettito che il provvedimento comportava, a mettere in vendita sei milioni di beni nazionali, aveva trovato forte resistenza nella Consulta stessa. Questa si era così venuta a porre, rispetto al governo, in una situazione di insanabile incompatibilità. Essa dava ogni volta al paese, con la propria opposizione, la misura del superiore arbitrio.

Con il messaggio infine, con cui aveva denunciato l'illegale procedere dell'ossequioso governo, essa aveva segnato la sua condanna a morte. Poco dopo infatti, il giorno di Natale del 1800, di quello stesso anno che aveva visto la vittoria di Marengo, anche l'ultimo baluardo della libertà piemontese – come la definirà un democratico funzionario francese – era caduta per mano dei liberatori e dei loro più fedeli partigiani piemontesi. Chi più avrebbe difeso la causa del popolo? si chiedeva il Riccati, osservando indignato l'inizio del nuovo regime, in cui accadeva che «les députés de quelque province chargés de représenter au général Jourdan les dilapidations qui s'y commettaient et l'état de détresse où les habitants étaient réduits furent chassés de sa présence et menacés de la prison»⁴⁰.

Ed ora con la sola Commissione esecutiva, «qui n'a jamais divisé – così la elogiava il Jourdan – les intérêts de l'armée de ceux du Peuple»⁴¹, continuava l'allegria finanza iniziata con i progetti anticostituzionali, gli arbitrari atti amministrativi e la decretazione d'urgenza.

Taluni di questi atti vanno ancora ricordati, come la tassazione per la demolizione delle fortezze, esente dalle regole della contabilità ordinaria e ripartita sui proprietari locali secondo criteri segreti; quella destinata all'acquisto di cavalli, mentre poi si provvedeva alla loro diretta requisizione gratuita presso gli stessi contribuenti; la pretesa requisizione di derrate agricole per un ammontare sovente superiore allo stesso prodotto. Ma altri provvedimenti ancora suscitano l'indignazione degli indipendentisti e sono quelli – lo rileviamo non senza interesse – che urtano gli interessi della chiesa cattolica, come quel progetto – denuncia il Riccati – «à porter un coup prématuré et impolitique sur quelque partie de la jurisdiction exercée par les ministres du culte sur les actes civils des citoyens», e cioè l'insieme di talune disposizioni

che segnavano un nuovo indirizzo in fatto di legislazione matrimoniale, come il divieto della riunione non autorizzata di fanciulli a scopo di educazione, come la requisizione di campane delle chiese, come la concessione a sacerdoti protestanti di redditi derivanti da cespiti, messi dai loro proprietari a disposizione del culto cattolico. Erano temi questi sollevati dalla «Commissione ecclesiastica», definita con disprezzo dagli annessionisti «consulta nera», istituita dallo stesso governo Cavalli e composta quasi totalmente da rappresentanti del clero giansenista, in rapporti di simpatia, attraverso il canonico Vejluva, amico del genovese abate Degola, – fedele seguace in Italia dell'abate Grégoire – con il clero costituzionale di Francia.

Alle diffuse lagnanze del Riccati, si aggiungano talune particolari espressioni dello stesso suo linguaggio indignato che, in seguito a falsi rumori di cospirazione, accadesse che «des ex nobles, agés, des pères de famille, des propriétaires respectables» fossero «trainés dans les cachots comme conspirateurs», e si potrà meglio concludere sulla vera natura dell'opposizione degli autonomisti piemontesi: conservatori per quanto repubblicani, non socialmente avanzati come i giacobini unitari dei «*Libres*» (esperti questi ultimi d'esilio e di consuetudine con gli estremisti), non laici e anti-religiosi come erano ancora in gran parte i giacobini unitari o i loro avversari, gli amici della «riunione». Tale atteggiamento degli autonomisti piemontesi poteva però anche costituire una opportuna e in molti casi inconsapevole manovra per ottenere al movimento autonomista l'appoggio delle forze più profondamente radicate nella tradizione paesana, come quelle religiose e nobiliari. A questa interpretazione potrebbe indurre l'operato del conte Cavalli, che nella prima libertà del Piemonte aveva chiesto la rimozione delle ceneri dei Savoia dalla Basilica di Superga, da trasformare poi in tempio della «*riunione*», e l'abolizione della festa religiosa dell'8 settembre, celebrativa della vittoria sui Francesi del 1706, mentre dopo Marengo si era premurato di far cadere questi suoi impopolari progetti.

5. – Critiche giacobine

Con l'avvio alla sostituzione dei governanti nell'ottobre e la sospensione dell'attività legislativa della Consulta nel dicembre, era forse parso al Jourdan di aver spazzato dalla sua sfera di comando gli intralci dell'opposizione; se non che proprio nel seno della sua legazione egli veniva a scoprire chi, per lealtà repubblicana, da lui dissentiva e lo giudicava severamente. Il segretario

³⁹ ANP, AF IV, 1717, «Pour le premier Consul», 11 frimaio a. IX.

⁴⁰ *Ibid.*, «Quelques faits relatifs...», cfr. nota 38.

⁴¹ AEP, *Correspondance politique*, Turin 1801-1805, v. 280, Jourdan a Talleyrand, 13 fiorile a. IX.

⁴² ANP, AF IV, 1717, «Sur les causes des derniers troubles du Piémont sur l'administration et sur l'organisation politique actuelle de ce pays», s.d.. Attribuiamo questa seconda memoria pure al Riccati, per le stesse ragioni prima esposte (cfr. nota 38).

di essa, un tal Bottu, già addetto al ministero della marina e chiamato a Torino dal Jourdan a ricoprire tale incarico verso la fine del settembre 1800, già noto per i suoi sentimenti giacobini aveva ora perduto la fiducia del suo capo, a cui s'imponeva d'urgenza la necessità di sostituirlo. «Le citoyen Bottu – ne scriveva al Talleyrand – s'est lié avec les chefs du parti opposé au Gouvernement [...] cet homme est un méchant que j'avais mal connu et avec lequel je ne puis plus vivre».

Ebbene questo Bottu, – che molto probabilmente un altro funzionario (un tal Raillanc, implicato in seguito poco onorevolmente in arbitrii amministrativi, per cui veniva a sua volta allontanato)⁴³ aveva con evidente intenzione compromesso agli occhi del Jourdan per usurparne il posto (come poi in realtà avvenne) – scrisse nel gennaio 1801, a scopo di difesa un lungo memoriale sul Piemonte al Talleyrand, ove la situazione politica era veduta dall'interno dell'amministrazione con altri occhi che non erano quelli del conformismo ufficiale⁴⁴. Tale rapporto, che è senza dubbio il documento più attendibile che ci rimanga del Consolato in Piemonte, ci conferma sulle speranze effettivamente nutrite sull'indipendenza del paese dai membri della prima Commissione di governo, che il Bonaparte aveva lusingato e poi deluso. Le ragioni di opportunità infatti, che quelli pensavano avessero nei primi mesi dopo Marengo indotto il Bonaparte a tener sospesa la destinazione del Piemonte per non turbare, con la proclamazione di una nuova repubblica, i sovrani d'Europa, non si spiegavano più il giorno in cui la Francia si era ritrovata nella necessità di riprendere le ostilità contro la coalizione. «*Les républicains ne doutent plus alors* – osservava su quella circostanza il Bottu – *que l'instant de proclamer l'indépendance de leur pays ne fût arrivé*».

Ma non appena si seppe che il generale Jourdan non era latore di alcuna istruzione relativa all'affrancamento definitivo del Piemonte, «il ne put dès alors exister ni harmonie, ni ensemble entre le ministre français et le gouvernement du Piémont»; per cui il governo, troppo debole per rispondere con una resistenza aperta, si trincerò «dans une force d'inertie, par laquelle ses actes (del Jourdan) furent paralysés, ses demandes furent éludées, toutes ses mesures enfin restèrent sans exécution».

La paralisi delle operazioni, che indusse il Jourdan allo scioglimento della prima Commissione governativa, neppure qui appariva come la sola conseguenza dell'oppressione tributaria e della spogliazione delle risorse, ma anche di natura sostanzialmente politica: l'annullamento delle aspettative autonomistiche. E così il comprensivo funzionario giacobino poteva darsi ragione del-

⁴³ AEP, *Correspondance politique, Turin 1801-1805* v. 280, cc. 198-199 e cc. 212-220, «Raillanc, Secrétaire général de l'administration gén. du Piémont au citoyen Chaptal, Min. de l'Intérieur», 1 germinale a. X.

⁴⁴ *Ibid.*, cc. 31-39, «Sur le Piémont. Au Ministre des relations extérieures de la République Française», firmato Bottu, s.d., ma evidentemente del nevoso a. IX (dicembre 1800 - gennaio 1801).

l'inefficienza governativa ed attribuire a ciascuno le sue colpe: «Toutes les parties du service souffrirent nécessairement beaucoup de cet état de choses. Les contributions ne rentraient point, l'armée ne recevait aucun secours: les places fortes manquaient d'approvisionnement, et il faut avouer que le gouvernement piémontais ne manquait pas de *manœuvres*». La società repubblicana piemontese, per via di quella promessa mancata, si era dunque fratturata sulla linea dell'obbedienza o meno all'autorità francese; mentre il giudizio del Bottu, piccolo funzionario ma non nuovo a posizioni di principio, confermava con la sua serena intransigenza l'onestà repubblicana dei primi governanti indipendentisti:

«Dés lors la ligne de démarcation – così continuava – fut tirée entre ceux qu'on appella patriotes italiens e patriotes amis de la France. Dans la première classe se trouveront compris les membres du gouvernement, plusieurs membres de la Consulta, plusieurs agens principaux des différentes administrations, le plus grand nombre des chefs militaires du corps piémontais nouvellement organisé⁴⁵, tous les patriotes enfin qui partageaient l'opinion ou approuvaient la conduite du gouvernement; on y ajouta par la suite tous ceux qu'on voulait perdre ou déplacer».

La stessa lealtà repubblicana non aveva per contro eguale cittadinanza nella fazione filo-francese, dove i sinceri repubblicani, posto che ve ne fosse, non potevano non avvertire da quale specie di opportunisti erano attornati: «Il existait également dans la seconde classe un assez grand nombre de républicains; mais il [faut] avouer qu'elle était particulièrement composée de ces hommes qui, tout à fait étrangers aux [intérêts] de leur patrie, la voyaient avec indifférence [paraître] sous quelque domination qui ce soit, se contentant pour leur sûreté personnelle d'applaudir au [pays] le plus *riche*».

Netta distinzione dunque tra i repubblicani piemontesi anche nelle simpatie dell'osservatore francese. L'intenzione di giustificare gli *exagérés*, gli *exclusifs* e cioè gli oppositori per ragioni di libertà repubblicana e di indipendenza traspare con evidenza, nonostante le attenuazioni opportune e la cautelela scelta delle espressioni. Soltanto la calunnia può aver determinato le erronee misure dell'autorità francese, conclude il Bottu:

«Ce fut sous le titre de secte antifranaise que le Gouvernement du Piémont fut signalé au Gouvernement français et au général en Chef de l'Armée d'Italie, qui autorizèrent le ministre Jourdan à faire dans son [organisme] général, soit dans la composition de ses membres tels changemens qu'il jugerait convenables».

Ma queste sostituzioni non sortirono l'effetto sperato. In luogo di uomini dai sentimenti indipendenti furono, è vero, chiamati al potere uomini più ar-

⁴⁵ Ciò valeva in particolare per il generale savoiano Gio. Matteo Seras, organizzatore della spedizione militare giacobina del lago Maggiore nella primavera del 1798 e attaccato dal Maranda per le sue aspirazioni ad una repubblica piemontese indipendente. Egli aveva persino osato – osserva il Maranda – intestare per qualche tempo le sue lettere così: «Seras, général divisionnaire du Piémont».

rendevoli, più disposti a marciare al passo dell'autorità francese, perché a loro meno premevano, osserva il Bottu, la libertà e l'indipendenza. Ma se la Commissione esecutiva era assai più docile della precedente, era però assai più screditata: essa perdeva in efficienza ciò che acquistava in fiducia presso gli occupanti. Ne conseguiva che nulla poteva esser realizzato senza la tutela o il braccio dell'esercito. L'esercito cominciò a divenire strumento ineliminabile di governo; e a pesare in ogni settore con la sua crescente invadenza. Nulla fu fatto da allora in Piemonte per libera scelta, ma tutto per costrizione dell'autorità militare, che non solo venne a prevalere sulle volontà locali ma sulle stesse autorità politiche francesi: «La haute police du Piémont – lamentava il Bottu – est toute entière dans les mains du général français, qui y commande en chef; celle des villes et des cantons est exclusivement exercée par les chefs des divisions militaires et par les commandants des places...».

Andava sotto questo aspetto invertendosi con il Consolato la situazione che si era stabilita sotto il Direttorio. La politica direttoriale era stata allora mandata innanzi dai commissari civili, poi soppressi, ed era stata soltanto contenuta da taluni generali francesi, noti per la loro popolarità fra i giacobini e per il valido aiuto dato alla causa della libertà.

Ora non eran più attuali le popolari figure di Joubert, di Championnet e dello stesso Brune; anche se costui, già ostile alla illiberale revisione della costituzione cisalpina nel 1798, aveva – come s'è visto – nell'ottobre dell'800 sollecitato la sostituzione della Commissione di governo piemontese, riluttante alla spartizione delle sue province orientali.

Già il Direttorio del 30 pratile VII (18 giugno 1799) aveva pagato la sua gratitudine all'esercito divenendo succube dei suoi generali⁴⁶; ed ora, dopo il 18 brumaio VIII, con la soppressione dei commissariati civili, i generali erano venuti nelle terre conquistate ancor più a rappresentare l'effettivo potere. Presto se ne sarebbe accorto lo stesso Jourdan, che al Talleyrand il 3 germile scriveva due essere le cause della paralisi governativa: l'incertezza sulla sorte futura del Piemonte, che toglieva ogni fiducia al governo accusato di rinnegare l'indipendenza, e l'estensione senza limiti dei poteri dell'autorità militare, che determinava «*un conflit de pouvoir qui approche de l'anarchie*»⁴⁷. In effetti, concludeva il Jourdan, «comme sous le prétexte de la police les commandants militaires se mêlent de tout, il en résulte qu'il y a réellement deux gouvernements dans l'état [...]»; ce qui paralise entièrement l'autorité civile et éloigne d'elle tous les citoyens quelle ne peut à son tour protéger contre les abus de l'autorité militaire».

Al contrario dunque di quel che era avvenuto nel periodo direttoriale, quando pochi generali avevano contribuito a difendere le libertà repubblica-

ne dagli abusi dei commissari, è forse possibile avanzare l'ipotesi che ora sotto il Consolato sono alcuni dei funzionari giacobini, riabilitati il 30 pratile, tra cui il Bottu, che difendono quelle stesse libertà dalla prevaricazione militare.

Se tale era lo strapotere dell'esercito, che di fatto neutralizzava il governo, perché allora – osservava il Bottu – non si erano almeno salvate le apparenze, lasciando tutta l'autorità all'esercito, sino a che non si fosse deciso sulla sorte del Piemonte? Non si sarebbero così suscitati i rancori né all'indirizzo dell'attuale governo piemontese, a cui non si cessava di rimproverare di aver trascurato la causa dell'indipendenza, né del ministro francese, accusato di avere tradito le sue promesse e i suoi principii. «Le ministre Jourdan – scriveva il Bottu – imprima lui même à sa conduite le cachet de l'arbitraire et de la versatilité; il se mit surtout en opposition publique avec les principes qu'il avait jusqu'alors manifesté».

Sostituzioni di ministri, richiesta di aiuto – per quanto poi deprecato – ai militari, sollecitazione della decisione sul destino del Piemonte (necessaria premessa per un governo che fosse in condizione di raccogliere i tributi): tale la politica di governo del Jourdan, che era politica di forza e insieme di opportunità, ma non politica di principii, in nome dei quali si levava la contenutissima condanna del suo segretario. Il Jourdan, per una mal calcolata opportunità di governo s'era circondato da uomini arrendevoli ma screditati ed inefficienti, ed aveva finito col subire il prepotere militare. Il Jourdan aveva dunque anche politicamente errato, se il tradimento dei principii si era ritorto contro di lui. Aveva errato nell'accogliere il criterio discriminativo, proposto-gli dai malevoli, tra *faction italienne* e *faction française*; non aveva saputo riconoscere i veri amici della Francia, preferendo gli uomini più arrendevoli e meno pensosi del destino del loro paese a quelli più inquieti ma preoccupati della sua sorte, e nel medesimo tempo più solleciti delle fortune repubblicane, per le quali non avevano risparmiato sacrifici:

«Il est de moins incontestable que la République française n'a et ne peut avoir pour amis et pour partisans sincères en Italie que les hommes qui par des opinions prononcées, par des actes ostensibles se sont irrévocablement liés à sa cause; qui, pour se soustraire aux prescriptions et aux vengeances royales, furent obligés de chercher un asile sur le territoire de la République ou à la suite de ses armées...».

In questa società politica bipartita, che dalla Francia era passata nelle terre conquistate e in cui l'esercito era venuto, sotto il Consolato, a mutuare per così dire una funzione politica, qual era la storia dell'ignoto Bottu? Sulla scorta della contemporanea *Biographie moderne*⁴⁸ abbiamo potuto determinare che un personaggio di tal nome era stato aiutante del generale Lafayette e poi ufficiale di gendarmeria e che dopo un'esperienza coloniale di alcuni anni a

⁴⁶ Cfr. GODECHOT, II, pp. 391 ss.

⁴⁷ AEP, *Correspondance politique*, Turin 1801-1805, v. 280, cc. 74-75.

⁴⁸ *Biographie moderne*.

San Domingo era tornato a Parigi e vi aveva diretto «Le Journal des Colonies». Le sue opinioni politico-sociali dovevano risentire di un inconfondibile carattere giacobino, se nel 1797 era stato denunciato per aver curato in colonia una rappresentazione teatrale in cui i proprietari bianchi erano raffigurati come assassini dei negri, e con lui era stato denunciato al Consiglio dei 500 il ministro della marina Truguet, accusato di essere stato protettore di giacobini e di avere fornito tutti i mesi al Bottu la somma di milleottocento franchi per le spese del giornale. Il Truguet era stato poi destituito dalla carica ministeriale, pochi giorni prima del 18 fruttidoro (4 settembre 1797), ma il Bottu non fu più abbandonato dall'autorevole protettore, che seguì a Madrid ove egli era stato nominato ambasciatore. Inclusi entrambi nella lista degli emigrati, ne erano stati cancellati nel 1799, evidentemente dopo pratile (18 giugno 1799).

Dopo quella data, la biografia tace di lui, ma la notizia che dà di sé l'autore del *rapporto sul Piemonte*, di avere cioè abbandonato nell'estate dell'800 un incarico presso il Ministero della marina per rispondere all'invito del Jourdan in Piemonte, ci induce a ritenere che autore del rapporto sia proprio quel Bottu, di cui parla la *Biographie*, protetto dall'ammiraglio Truguet (entrato dopo brumaio nel Consiglio di Stato per la sezione della marina), dal cui appoggio aveva evidentemente ottenuto l'impiego, a cui aveva successivamente rinunciato.

Il Bottu recava la voce dei giacobini anti-direttoriali e anti-consolari, che avevano simpatizzato in Piemonte con l'operato repubblicano della prima Commissione governativa e ancora riconoscevano, nello scioglimento della Consulta del 4 nevosio, gli stessi intenti, da parte del Jourdan, di repressione politica: «La Consulta lui portait particulièrement ombrage. D'abord elle renfermait beaucoup d'hommes amis de sentiment et de principe avec les membres du premier Gouvernement».

Era dunque naturale che non passasse molto tempo senza che il Bottu, noto per la sua formazione e le sue simpatie, venisse anch'egli richiamato perché sospetto di tener segreti rapporti con i capi della «fazione francese», sebbene assicurasse al Talleyrand di non averli mai neppure conosciuti di persona, ma non prima di aver ammesso che tale condotta di staccata neutralità, rispetto agli uomini i cui ideali personalmente condivideva, egli aveva adottato suo malgrado, per dovere di funzionario, facendo tacere ogni suo più connaturale impulso: «Je me votais donc à la nullité la plus profonde – racconta dei suoi mal sofferti rapporti di dipendenza – c'est à dire à l'exécution littérale et passive des ordres qui m'étaient donnés...».

Questi sentimenti, dissimulati di necessità da un funzionario, che pure s'era mostrato audace nella sua obiettiva requisitoria, tornavano in espressioni di più disperata indignazione nelle petizioni degli uomini liberi del Piemonte, già a loro volta allontanati dagli incarichi di governo.

6. – Limiti sociali degli autonomisti

Era ancora il saluzzese Pietro Riccati, ex membro della Consulta⁴⁹ che, in un indirizzo al Bonaparte, faceva estremo appello ai vantaggi che in politica estera avrebbe raccolto la Francia seguendo una diversa politica piemontese. Contro tutte le argomentazioni degli annessionisti, egli intendeva dimostrare che solo un Piemonte libero e indipendente avrebbe garantito alla grande nazione la tranquillità dei dipartimenti meridionali isolandoli dall'influenza continentale delle terre nemiche; che solo uno stato libero del Piemonte avrebbe potuto consolidare il credito della repubblica francese nel resto dell'Italia; ed avrebbe garantito in caso di guerra la frontiera delle Alpi, consentendo alla Francia di spostare verso nord le truppe destinate a presidiarla, che erano poi gli argomenti già usati dagli unitari con il Direttorio. In ogni caso, concludeva tristemente il Riccati, qualunque avesse dovuto essere la decisione sul Piemonte, «si la liberté des subalpins n'était point écrite dans nos destinées, si les Piémontais ne doivent plus avoir de patrie», il primo Console salvasse almeno i repubblicani dalle vendette della restaurazione e salvasse gli acquirenti dei beni nazionali da una sicura rovina⁵⁰.

Riprendendo questi stessi motivi di prudenza conservatrice, in un indirizzo successivo il Riccati intendeva spiegare (non senza significato per lo storico) il passato comportamento della Consulta con il carattere umano e sociale del personale che la componeva, reclutato dal ceto possidente, al quale carattere non aveva potuto non corrispondere una conseguente linea politica:

«On a reproché à la Consulta d'avoir eu la fermeté de refuser sa sanction à l'émission d'un nouveau papier monnaie et d'avoir eu le courage de représenter avec le sentiment de sa dignité les abus et les désordres qui se commettaient dans toutes les parties du service publique. Cette assemblée – aggiungeva subito il Riccati – était composée en majorité de propriétaires. La plupart de ses membres n'avait point partagé en l'an 7 l'opinion de la réunion du Piémont à la France. Cette dernière circonstance fut considérée comme un titre de défaveur et d'exclusion des fonctions politiques»⁵¹.

V'era dunque una stretta rispondenza tra il ceto padronale e la politica autonomistica, se l'insistente richiamo ai politici «proprietari» significava, nelle intenzioni del Riccati, garanzia di buona amministrazione e insieme di auto-

⁴⁹ Già il Riccati aveva proposto che un rappresentante piemontese fosse chiamato a risiedere a Parigi per istruire il primo Console intorno alle vicende del suo paese. Così in ANP, AF IV, 1717, «Quelques faits relatifs...», vi si legge in conclusione: «Un ministre du Gouvernement Piémontais à Paris pourrait peut-être instruire le premier Magistrat de la République sur le véritable état des choses: le Général Jourdan s'opposa soigneusement à ce que le peuple subalpin soit représenté d'une manière quelconque auprès du Peuple Français».

⁵⁰ AEP, *Correspondance politique*, Turin 1801-1805, v. 280, cc. 53 ss., «Le cit. Riccati piémontais au gén. Bonaparte, premier consul», 8 ventoso a. IX (27 feb. 1801).

⁵¹ *Ibid.*, cc. 126-127, «Le citoyen Riccati, ex membre de la Consulta du Piémont au gén. Bonaparte», 13 pratile a. IX (2 giu. 1801).

nomia politica. Ma ora gli eventi erano precipitati. Dopo il decreto del 20 germile IX (10 aprile 1801) non si parlava più di Consulta né di Commissione esecutiva; non v'era più un governo che potesse dirsi piemontese, ma un Amministratore generale nella persona del Jourdan assistito da un Consiglio d'amministrazione di sei membri (Bossi, Botta, Giulio, Brayda, Piossasco, Paroletti) scelti i primi quattro tra quelli della decaduta Commissione. Era insomma stata instaurata, con la 27ª divisione militare del Piemonte, l'organizzazione dipartimentale francese, preludio alla definitiva annessione del territorio.

Alle esultanze degli «amici della Francia» era corrisposto il mal represso sdegno degli autonomisti. Ma di nuovo in questa circostanza, quando le intenzioni francesi non erano più un problema per i Piemontesi, si era levato il rimprovero degli indipendentisti. Il Riccati trasmetteva al primo Console una lettera dell'amico Giuseppe Cavalli, in cui si malediceva all'operato dei cattivi politici, che per un errato amore della Francia avevano rovinato le finanze del loro paese e gettato il discredito sulla grande nazione: «L'iniquité occupé de faire réussir le projet favori de la réunion à la France, les chefs de cette cabale n'ont pensé qu'à se rendre agréables aux agens français, dont ils espéraient l'appui et ont négligé le bien être de leur patrie, qu'ils voulaient faire disparaître du rang des nations»⁵².

Questa la grave responsabilità del triumvirato dei «tre Carli» che, sprestando l'indipendenza avevano pure tenuto a vile le ricchezze dei concittadini, alla cui ricerca avevano guidato la mano rapace dei francesi. Essi avevano descritto il Piemonte come inesauribile nelle sue risorse; essi avevano fatto pagare a peso d'oro la protezione che la Francia aveva accordato in cambio di una «libertà qualsiasi»: protezione che il popolo, «depuis sept mois [...] méprisé, tyrannisé par des personnes qui lui sont odieuses et qui ont perdu sa confiance», aveva giustamente ricambiato con il mostrarsi, più che per l'innanzi, maldisposto verso i francesi.

Questo non senza audacia proclamava il Cavalli per difendere dagli attacchi della *cabale méprisée* coloro che ingiustamente erano stati rappresentati come i nemici della Francia, e cioè i saggi proprietari e gli autonomisti, che univano ad un passato di lealtà repubblicana sicure qualità per bene amministrare il loro paese.

«Si on veut réellement que les Piémontais deviennent des Français – concludeva con qualche concessione alla fazione vittoriosa – qu'on leur fasse aimer la France, le seul moyen de la faire aimer est de leur confier l'administration à des hommes qui aiment leur patrie, qui soient en état d'apprécier le bonheur du peuple et qui aient le courage de dire la vérité aux autorités supérieures».

⁵² *Ibid.*, Cavalli a Riccati, 20 fiorile a. IX (10 mag. 1801).

La società politica piemontese pareva dunque non esser mai stata tanto divisa come nel momento in cui la *cabale* annessionista aveva visto realizzate le sue aspettative e gli indipendentisti definitivamente esclusi da una qualsiasi responsabilità di governo. Allo sdegno del Cavalli corrispondeva dall'altra il deferente omaggio al Bonaparte degli amici del Bossi. Capeggiava quest'ultimo una missione di notabili, invitati dal primo Console a Parigi per riferirvi sui migliori criteri amministrativi da adottare in Piemonte. Un messaggio del 19 giugno 1801, sottoscritto da Bossi, Baudisson, La Rovere, d'Harcourt e Morozzo della Rocca, che facevano parte della missione, manifestava al ministro degli esteri il giubilo loro perché il paese si andava organizzando sulla base degli altri dipartimenti della Francia; perché presto il servizio militare e quello civile sarebbero dipesi dal prefetto della repubblica; perché le istituzioni e le leggi francesi, «ce grand résultat des lumières et des travaux du siècle, qui vient de s'écouler», vi erano stabilite con attiva sollecitudine⁵³.

Tra i firmatari non comparivano il marchese Alfieri e il conte Serra che completavano la missione, ed il Bossi si affrettava a denunciarli al ministro, con un atto di servile adulazione che non può non sbalordire: «Les citoyens Alfieri et Serra – scriveva confidenzialmente al Talleyrand – ont absolument refusé de se joindre à la majorité pour la signer [*il messaggio*], ne voulant concourir, disent-ils, dans aucun acte dont on puisse induire qu'ils ont d'autre espérance que celle du retour de l'ancien régime»⁵⁴.

Ed insieme preveniva il Talleyrand su un esposto redatto dai medesimi due cittadini, ma che nessuno degli altri membri della missione aveva voluto sottoscrivere per via delle istanze, che vi erano contenute, contrarie al procedimento dell'annessione. In esse non abbiamo in fondo altro da rilevare che una sostanziale aspirazione autonomistica, come paiono significare le richieste che l'amministrazione piemontese non fosse comunque mutata, che il debito pubblico fosse ripartito sugli altri paesi limitrofi, cui era andata una parte del territorio piemontese, che fossero indennizzati i religiosi spossessati dei beni nazionalizzati, che si soprassestesse all'abolizione delle dogane di frontiera tra i due paesi. Il Bossi, scrivendo al ministro, auspicava evidentemente il contrario, e cioè che la burocrazia francese si sovrapponesse a quella locale (era una delle idee che più circolavano tra gli «amici della Francia»); affermava che le decisioni sul debito pubblico più non spettavano al Piemonte, privo ormai di proprie responsabilità di governo; discordava ovviamente dall'insistente protezione del clero locale, condivisa dagli autonomisti, e non si curava dei pericoli che, in tale posizione di sudditanza, sarebbero potuti venire da un regime di libera circolazione dei prodotti all'economia piemontese⁵⁵.

⁵³ *Ibid.*, cc. 137-138, Bossi, Baudisson ecc. a Talleyrand, 29 pratile a. IX (18 giugno 1801).

⁵⁴ *Ibid.*, cc. 139 ss., Bossi al Ministero degli Affari esteri, Parigi, 30 pratile a. IX.

⁵⁵ Su Carlo Bossi abbiamo un solo studio importante di PATETTA, *Carlo Bossi*. La figura del Bossi, politi-

7. – La «conversione» annessionistica del Botta

Può stupire l'adesione del Baudisson, amico del Cavalli, al rendimento di grazie ai Consoli patrocinato dal Bossi; proprio perché sulle opinioni italiane del Baudisson (membro di quella commissione «cavallista» che nel mese di ventoso dell'anno XI provocherà la destituzione del *juri d'instruction* e dell'annessionista Giraud dalla direzione del *prytanée divisionnaire*) ancora ci confermerà Augusto Hus nelle sue segrete note di polizia⁵⁶. Ma più ancor stupisce che al carro del Bossi e degli annessionisti fosse legato Carlo Botta, nonostante i suoi liberali ed indipendentistici sentimenti di un tempo, e avesse accettato di andare al governo nell'ottobre 1800, proprio quando il ministro francese dava battaglia agli esponenti delle libertà nazionali e dell'autonomismo piemontese.

Corrono gli ultimi mesi del 1800, ma risaliamo con la mente a un anno e mezzo prima quando, dopo le operazioni del voto per l'annessione alla Francia nel febbraio del 1799 (alle quali aveva partecipato con tutti gli altri membri del governo provvisorio, senza che il fatto per le eccezionali circostanze in cui avveniva potesse assumere un valore indicativo particolare)⁵⁷, il Botta poteva apparire a due distinti osservatori sotto diversa luce. Mentre il Bossi, nella sua denuncia al Talleyrand del 3 pratile VII (22 maggio 1799), lo aveva incluso tra i *buveurs de sang*, tra i giacobini *exclusifs*, nemici del Direttorio esecutivo⁵⁸, l'informatore Hus scriveva al Ginguéné il primo germile (21 marzo) di quello piemontese come di un «*gouvernement* tutto composto di Italiani che detestano l'unione, eccettuati il mio amico Bossi, Sartoris, Bottone, Fava, Geymet e Botta», ed anche in séguito segnerà l'ultimo di essi come uno dei più sicuri fautori della riunione del Piemonte alla Francia.

Con tutta probabilità, a parte le polemiche esagerazioni, erano allora, nella primavera del 1799, assai più fondate le accuse di italianismo mosse a lui dal Bossi, se pochi mesi dopo il plebiscito, quando le vittorie degli Austro-russi avevano costretto i repubblicani a riparare in Francia, comparivano nel carteggio del Botta espressioni come queste: «Non sarebbe inopportuna cosa se andaste già via spargendo fra tutti i patrioti l'idea dell'unità della *Repubblica italiana*», oppure «*Unissons-nous* andiamo gridando unità di Repubblica,

co e diplomatico, qui tratteggiata, risente, nelle indulgenze dell'autore, della di lui mancata conoscenza dei documenti cui si fa cenno.

⁵⁶ ANP, F7, 6359, Hus, «Tableau moral et politique des Piémontais actuellement à Paris», 9 fruttidoro a. XII; *Ibid.*, 8471, A. Hus, «Tableau de Turin à l'époque de la rupture entre la France et l'Angleterre», Torino, 27 messidoro a. XI (16 luglio 1803).

⁵⁷ Sull'interpretazione della quasi totale adesione dei membri del governo provvisorio alle operazioni per il voto di riunione, cfr. la parte II del presente volume.

⁵⁸ AEP, *Correspondance politique*, v. 278, c. 451; integralmente riportato nella parte II del presente volume, p. 81.

⁵⁹ C. Botta a Pico e Rossignoli a Grenoble, Parigi, 27 giugno 1799; cfr. SFORZA, *Contributo alla vita*, p. 191.

convenzione italiana, libertà agli Italiani di adottare quella costituzione repubblicana che sarà di loro maggior grado e convenienza»⁶⁰. E noti unitari erano gli uomini che allora il Botta frequentava: «Il veduto gli amici nostri Savoldi, Frangini, Pozzi, Paribelli ecc. [...] i quali bramosamente s'adoprano per la comune causa». A costoro ancora diceva: «Ho piacere che le mie idee sull'unità della Repubblica italiana – scriveva al Fantoni – siansi incontrate colle tue, che ho letto in quella tua scrittura»⁶¹. A Sebastiano Giraud il Botta appariva allora più autonomista che unitario: «Vous avez déjà vu à Paris – scriveva questi tendenziosamente al Musset il 17 pratile – les citoyens Botta et Cavalli: vous connaissez leurs opinions sur l'indépendance absolue du Piémont...»⁶²; e ciò poteva derivare dalla stretta amicizia e dall'azione comune che allora il Botta svolgeva con il Cavalli, sì da esserne praticamente confuso. «Tu vedi, Cavalli mio, scriveva all'amico il 18 vendemmiale da Grenoble, che il Governo francese ci dia una sicurtà, altrimenti siamo perduti e la Francia stessa sarà perduta, perché le vittorie dàn lustro, e non base, quando non son rivolte a beneficio delle nazioni»⁶³.

Si sviluppava nel Botta, insieme all'entusiasmo repubblicano per una riscossa nazionale aiutata dalla Francia, un sereno giudizio critico che condizionava l'adesione dei giacobini piemontesi alla Francia al solo verificarsi di una sua determinata politica, mentre il discorso con gli altri «italici» si levava di tono facendosi più maturo e disincantato: «Il virtuoso Joubert che non farà col mio Polfranceschi?... – scriveva a costui il 29 termidoro –. Digli a questo Joubert che noi altri siamo patrioti, e che il sangue nostro è per la libertà francese ed italiana, cioè per la libertà; ma che nella ulteriore querela, nella nuova conquista dell'Italia per l'armi francesi, noi staremo oziosi a mirare, se prima non sappiamo quale scopo si proponga relativamente alla nostra patria il governo francese, e che questo scopo sia buono liberale e grande, che il servire d'istrumento, e sto per dire di veicolo, all'ambizione ed alla rapina altrui, e farci odiare dai nostri compatrioti che vogliamo beneficiare e che ci imputano i torti altrui, non è certamente cosa degna di noi, né che possa esser da noi voluta»⁶⁴.

Ed in ogni caso escludeva in quei mesi l'annessione alla Francia anche se le cose non si fossero messe nel modo sperato, come gli avvenimenti politici andavano preannunciando: «Il 18 anebbiatore cambia tutto – scriveva il Botta ad Angelo Pico il 17 novembre –: che cosa nascerà non so dire. La spe-

⁶⁰ Botta agli stessi, Parigi, 12 luglio 1799; *Ibid.*, p. 192.

⁶¹ Botta a Fantoni a Grenoble, Parigi, 9 fruttidoro VII (26 agosto 1799); cfr. PAVESIO, *Lettere*.

⁶² AEP, *Correspondance politique*, v. 278, cc. 481 ss., Giraud a Musset, Gap 17 pratile a. VII.

⁶³ Botta a Cavalli, Grenoble, 18 vendemmiaio (10 ottobre 1799); cfr. PAVESIO, *Lettere* p. 175.

⁶⁴ Botta a Polfranceschi, Parigi, 29 termidoro a. VII (5 giugno 1799); cfr. SFORZA, *Amministrazione generale*, p. 333.

ranza non abbandonano perché quest'è l'ultima ad abbandonarci. Forse si vuole eseguire il trattato di Campoformio; e se ciò è, bisognerebbe vedere che il Piemonte andasse unito alla Cisalpina e Liguria insieme...»⁶⁵. Anzi i suoi sentimenti di allora erano notoriamente contrari a quel passo, come qualche memorialista ricorda: «J'allais quelque fois voir Botta – scrive il Bongioanni – avec lequel nous causions de nos revers et sur la manière indigne dont les Italiens étaient traités par les Français...»⁶⁶.

Il ritorno vittorioso dei francesi a Marengo e l'entusiasmo generale per i liberatori, non lo trovano più sulle medesime posizioni. Gli unitari continuano come possono la loro battaglia, con ciò che rimane di una società dei «Raggi» che ogni tanto riaffiora sotto la perdurante sollecitazione degli estremisti parigini; gli autonomisti per parte loro sperano ancora nella repubblica separata e giungono per pochi mesi ad avere nelle mani un governo privo di effettiva autorità; il Botta invece, pur accolto nella Consulta; riprende, con l'amarrezza per una situazione di semi-libertà e di dissesto finanziario, anziché l'azione politica tra i compagni di ieri che lo attendono, il ruolo del funzionario legalitario, sordo all'urgenza dell'impegno politico e profuso in discorsi e in apologie di rappresentanza, come fanno fede i suoi indirizzi di salute al prode Jourdan, che viene o che va.

Il Botta dimentica che dirittura politica non può essere soltanto buona amministrazione in uno stato in cui altri operano dissesti, ma lotta politica perché le cause del male sian rimosse, e cioè ricerca di soluzioni politiche a mali politici. Il suo linguaggio si fa non convinto e dimesso e scende ad un livello di mediocrità, che non gli era abituale: «Sono pure diventato membro della Consulta – scrive all'amico Raineri il 12 termidoro – e non so come. È questo un corpo politico che non ha più gambe e non può camminare. Si va però avanti, più colla buona volontà che per *raison d'être*, e pochi mesi più innanzi con la stessa scarsità di persuasione: «Sono diventato, come dite, membro della Commissione esecutiva. È una cosa da morire pel lavoro ingrato che si debbe fare. Eppure non bisogna abbandonare la *nave*»⁶⁸. Non abbandonare la nave, e forse neppure per vanità, è la chiave del nuovo comportamento del Botta: miglior cittadino che politico nella sua nuova massima di leale funzionario. E fiacco conformista e docile esecutore di ordini doveva pur essersi manifestato, se il Jourdan aveva confidato in lui per riparare ai mali causati dal Cavalli, sino a includerlo a ottobre nel governo dei «tre *Carli*». Proprio il Botta, che era stato sino a poco prima compagno di indipendentismo del Cavalli, ed oggetto per contro di segreta denuncia da parte del Bossi – il primo dei «tre *Carli*» – a fianco del quale egli, ignaro delle accuse, era chiamato a

sedere! E poco importava se, una volta su questa via, cercasse di esimersi dall'invito a recare a Parigi il ringraziamento del Governo piemontese per l'avvenuta riunione: missione che in effetti espletò con paziente accettazione, dopo un pressante invito del prefetto del Po (14 vendemmiale XI, 6 ottobre 1802).

Ormai la sua rinomanza di giacobino indipendente era caduta, i sospetti di un tempo abbandonati; per il resto le sue melanconiche incertezze parevano dissolversi per la semplice sollecitazione di un pubblico funzionario; e tanto bastava, giacché al potere interessava soprattutto vantare l'adesione di un uomo, che l'opinione pubblica universalmente stimava per la sua costumatezza e la sua equità. D'altra parte poco importava ch'egli indulgesse alla sua natura, sempre drammaticamente attratta dal fascino delle soluzioni di compromesso e delle situazioni non chiaramente definite, ma a cui fosse riservato il maggior numero delle aperture possibili.

Il Botta storico viene qui ad illuminare il politico. Nella sua *Storia d'Italia* la rivoluzione francese sarà considerata come un fenomeno sopravvenuto a ritardare il conseguimento dei benefici che la pacifica opera delle riforme settecentesche avrebbe inevitabilmente prodotto. Anziché una sollecitazione, essa aveva dunque rappresentato una remora: anziché uno storico arricchimento, una disordinata parentesi. La delusione antidirettoriale che aveva fatto confluire gli unitari nell'intesa con gli *exagérés* di Parigi, aveva indotto il Botta a seguire altre vie, dopo un primo moto di simpatia, appassionatamente vissuto negli anni giovanili ed ancora nell'esilio del 1799 quando alla sua bocca erano salite non più ripetute espressioni unitarie.

Ma già l'avversione per i «governi geometrici», importati dai francesi e preparati da un secolo di cartesianismo e di cultura illuminata, aveva escluso il Botta, come osserva il Croce, dal senso del progresso⁶⁹ e dalla disposizione a comprendere lo sviluppo delle cose; e poi un istintivo disprezzo per le rivoluzioni popolari, nel loro più ampio genere⁷⁰, lo aveva persuaso ad una pratica delle opportunità, ad una sorta di empirismo politico, che contrastava con l'intransigente moralismo delle posizioni di principio e perciò con la natura stessa delle sue prime manifestazioni giacobine; salvo poi a ricadere in un nuovo moralismo, quello fideistico della effusione patriottica e della contemplazione melanconica delle sventure della patria, di cui è ripiena la sua storia. Quell'empirismo di maniera si realizzava in un dovere di partecipazione non convinta, di inserimento costretto in attesa del meglio, cui la provvidenza storica o divina avrebbe provveduto. Quando un giorno scriverà dei «buoni uto-

⁶⁹ CROCE, *Storia*, pp. 73-84.

⁷⁰ Cfr. i passi politici più significativi del Botta raccolti dal DIONISOTTI, *Vita*, pp. 433 ss.; fra cui: «Le rivoluzioni non vengono da buoni studi e dalle savie dottrine, ma dagli spiriti ambiziosi che sanno solamente per metà e vogliono comparire...» e «La rivoluzione si può paragonare a un temporale estivo, dal quale gli arsi mortali speravano ristoro e *refrigerio*».

⁶⁵ Botta a Pico, Grenoble, 26 annobbiatore VIII (17 novembre 1799), *ibid.*, p. 336.

⁶⁶ Cfr. la parte VI del presente volume, p. 733.

⁶⁷ Botta a Benedetto Raineri a Bordighera, Torino; PAVESIO, *Lettere*, p. XVIII.

⁶⁸ Botta allo stesso, Torino 29 vendemmiaio a. IX (21 ottobre 1800), *ibid.*, p. 9.

pisti, che, [...] non che scusassero le enormità di Francia, che anzi le detestavano, ma stimavano fra breve dover cessare per far luogo alla felicissima repubblica», e che «si consolavano col pensiero che i Francesi come incostanti avrebbero finalmente lasciato l'Italia in balia propria e con quel reggimento politico che più si desiderava»⁷¹, parrà voler ripensare al suo comportamento di un tempo, inteso a non sottrarsi a quelli che giudicava fossero i suoi doveri pubblici nelle necessità e nelle speranze dell'ora.

È questa la giustificazione che il Dionisotti tenta dell'operato del Botta⁷², in opposizione a quanto afferma il Boncompagni, sdegnato perché egli si andasse a rallegrare nella missione a Parigi del 1802 della avvenuta riunione del Piemonte, che all'animo suo prima ripugnava⁷³; e diversamente da quanto scrive il Bianchi, che i meriti civili del Botta non valessero a sdebitarlo innanzi alla posterità di non esser rimasto fedele a quella repubblica nazionale, di cui si era già fatto in Parigi zelante e coraggioso propugnatore⁷⁴.

Giuste le accuse e fondata pure sotto un certo aspetto la giustificazione di questo contraddittorio procedere, non abbiamo che da prendere atto di un fenomeno che nel Botta non era forse che più che in altri manifesto, e cioè di una delle vie che la delusione per la politica francese aveva seguito, nell'operare sul ceto dei repubblicani piemontesi. Ciò derivava dal non essere costoro, nella loro maggior parte, profondamente convinti di esigenze politiche che trascendessero il limite delle libertà concesse da un sovrano illuminato o al più, come nel Botta e nel Gambini⁷⁵, confusamente costituzionale. E derivava dal fatto che l'idea politica dell'unità con le sue democratiche implicazioni di ordine civile e sociale, era allora meno diffusa in Piemonte che in altre città come Napoli, Bologna e specialmente Milano, dove i circoli unitari si erano sviluppati in più stretto contatto con i superstiti esponenti francesi della cospirazione babuvista, o nelle propaggini di quella italica dei «Raggi»⁷⁶. In Piemonte insomma, la delusione degli animi non aveva trovato un altrettanto facile sbocco e rimedio in una politica nazionale.

⁷¹ Cfr. MATURI, p. 68.

⁷² Cfr. DIONISOTTI, *Vita*, pp. 117-118.

⁷³ BONCOMPAGNI.

⁷⁴ BIANCHI, III, Torino 1879, pp. 438-439.

⁷⁵ Angelo Brofferio (in un passo riportato dal DE ROLANDIS, pp. 59-63) dice dell'avvocato Francesco Gambini, già segretario del Governo provvisorio del 1799 e membro poi della Consulta legislativa, aver in quest'ultimo consesso mostrato di essere «uno dei più intrepidi difensori del Nome Italiano combattendo sino all'estremo, acciocché il Piemonte fosse unito all'Italia e non alla Francia». Ma in realtà il Gambini in un suo successivo progetto di costituzione piemontese (*Del Piemonte e le sue leggi*, ms. inedito, 1818, in Accademia delle Scienze di Torino e in AST, Corte, *Materie politiche per rapporto all'interno in genere*, m. 10, n. 6) ove espone le sue teorie sulla «monarchia semplice» e sulla nobiltà come classe mediatrice, appare tale allo Sclopis da essere da lui collocato nella categoria dei moderati inseriti nella tradizione liberale settecentesca e in un certo autonomismo spiritualista piemontese. Cfr. pure PASSERIN D'ENTREVES, pp. 134-135.

⁷⁶ Cfr. la parte IV del presente volume, pp. 141 ss.

Per questo, l'uso cortigiano di espressioni demagogiche ed encomiastiche all'indirizzo dei francesi da parte di coloro che le avevano per l'innanzi riprovate, e insieme l'accettazione di cariche ed onori non significavano tanto nel Botta e compagni il momento di riflessione (che da alcuni s'è voluto riconoscere) della rivoluzione affermata, quasi un terrore sopravvenuto a conservare i frutti della conquista raggiunta, un necessario e provvidenziale inserimento, nelle prefetture e nelle candidature parlamentari, dei combattenti e dei cospiratori di ieri; quanto piuttosto l'assai più semplice ed umano ripiegamento – oltre i sacrifici sofferti e il sangue versato – su di una società normalizzata; o, nel caso migliore, la scelta contraddittoria, fatta giorno per giorno, del dovere da compiere attraverso una ingrata presenza, nel silenzio degli slanci spuntati e delle convinzioni fallite. Certo gli spiriti indipendenti, moderati o giacobini che fossero, esistevano in Piemonte: ma, o si rinchiudevano i primi nelle logge massoniche, ove non pareva più farsi gran distinzione tra repubblicani e monarchici, tutti uniti nelle aspirazioni all'autonomia politica e al rinnovamento liberale e costituzionale, per molti ancora nel solco del riformismo settecentesco; o alimentavano i secondi, assai limitati di numero (gli «artemidisti» segnalati dall'Hus)⁷⁷, l'ideale unitario di uno Stato moderno in segreti contatti con i superstiti babuvisti, e preparavano il trapasso dalla cospirazione dei «Raggi» ai primi organismi carbonari e murattiani, sino alle organizzazioni settarie buonarrotiane.

Il vuoto delle convinzioni, su cui si fonda la empirica posizione del Botta, l'amara delusione e l'involuzione antirivoluzionaria che egli va sviluppando sino a teorizzarla nella sua *Storia*, sono la prova che nel caso suo non si può parlare di rivoluzione stabilizzata e di ripiegamento realizzatore. Del resto il Botta non è il solo giacobino deluso e isterilito: le memorie e l'epistolario di Felice Bongioanni⁷⁸, già dimissionario indipendentista da un incarico di Governo, l'amico del Fantoni e degli unitari, rivelano un altro naufrago della politica, che si occuperà sotto il regime restaurato solo più delle minori vicende della sua privata professione e lascerà nel testamento ai figli il paterno consiglio di mai attendere ad affari politici.

La classe politica piemontese dunque, spinta dalle circostanze e dal contagio delle idee, aveva operato pragmaticamente più di quanto la sua maturità e lo sviluppo storico non fossero tali da sostenere e da recare a valore; così il vento della controrivoluzione la spazzò non ancora adulta. Il fenomeno dell'annessionismo nella classe di governo era forse anche, e in ciò non diversamente dall'autonomismo, un'espressione di difesa dalle intemperanze e dalle

⁷⁷ ANP, F7, 6359, A. Hus, «Tableau moral et politique des Piémontais...», cfr. la parte X del presente volume, pp. 912 ss.

⁷⁸ Cfr. la parte VI del presente volume; nonché «Felice Bongioanni, lettere a lui dirette Epistole e scritti familiari (1798-1838)», manoscritto conservato presso la famiglia Bongioanni di Torino; cfr. pp. 560-561.

pur disuguali aperture sociali degli unitari. Annessionisti e autonomisti avevano forse creduto di evitare da questa parte pericolosi sommovimenti, o gli uni con l'unione territoriale alla Francia – che li avrebbe associati ai successi del regime moderato e termidoriano francese (si ricordi quanto dice l'Hus del partito francese in Piemonte, continuatore di quello moderato di Parigi)⁷⁹ – o gli altri con la conservazione appartata e tradizionalista del vecchio Piemonte, pur costituzionalmente e anche repubblicanamente riformato.

Nel primo gruppo era prevalso un fanatismo girondino, nutrito di polemiche irreligiose ed esuberanze demagogiche, ma quel che più conta, politicamente incomprensivo nei più degli sviluppi liberali e democratici della rivoluzione. Lo stesso suo annessionismo poteva considerarsi come l'adeguamento rassegnato del Piemonte, ma senza le più forti idealità repubblicane, alla politica di conquista dei girondini francesi. Né poteva esser addotta a giustificazione dei suoi partecipi la disastrosa situazione economica del Piemonte, che essi concorsero invece a peggiorare con la loro arrendevolezza o, in ogni caso, a stabilizzare con la loro impotenza; ma piuttosto, se si vuole, il terrore psicologico della restaurazione, le cui vendette avevano ragione di temere coloro che più si erano fatti conoscere per il loro fanatismo e le loro escandescenze.

Gli autonomisti, per quanto più equilibrati e dignitosi e più solleciti delle libertà politiche, erano pur essi conservatori sul piede di casa, anzi lo erano proprio in quanto autonomisti, che traevano forza e giustificazione dagli stessi vincoli della tradizione: borghese, religiosa, e paesana in senso lato. Entrambi i gruppi, che insieme costituivano la quasi totalità della classe politica piemontese, per difetto di maturità o per un preoccupato adeguamento alle circostanze, non furono sempre convinti promotori di avanzamento politico-sociale e si limitarono, quasi inconsapevolmente, ad acquistare una coscienza statuale più moderna, attraverso l'esercizio delle riorganizzate amministrazioni.

Solo gli unitari s'erano proposti, tra discordanze e confusioni, problemi di progresso civile e di più moderna libertà politica e avevano continuato a tenere vivo il discorso e forse anche l'azione con gli emissari dell'opposizione francese, che nell'estremismo e nella cospirazione avevano tentato assai più vivacemente di portare a valore, sul piano sociale e internazionale, il retaggio gravido di sviluppi della Rivoluzione.

Parte X

*La classe politica piemontese dopo Marengo nelle note segrete di Augusto Hus**

⁷⁹ ANP, F7 8417 A, «Doctrines secrètes des deux partis...».

* Tratto da: *La classe politica piemontese dopo Marengo nelle note segrete di Augusto Hus*, in «Bollettino Storico Bibliografico Subalpino» LI (1953), pp. 1-71.

1. – *Il profilo dell'uomo*

Augusto Hus era nato per fare il maestro di ballo se non avesse trovato in sé una più forte disposizione per fare la spia. Suo padre esercitava il primo dei due mestieri a Torino ed egli, che vi ebbe i natali nel 1769, si avviò per la stessa strada sino a guadagnarsi ancor giovane il grado di «maître de dance» presso la corte del re sardo; quando, con il trionfo della grande rivoluzione, la crisi politica sopravvenne. Figlio di una parigina, aveva già visitato negli anni giovanili la Francia ed aveva avuto modo, a suo dire, di formarsi sui suoi grandi spiriti illuminati: Rousseau, Raynal, Voltaire, Diderot, Montesquieu, Helvetius, sicché tornato a Torino non tollerò altra compagnia all'infuori di quella degli uomini più avanzati del tempo, almeno così sappiamo dalla sua *Confession politique*¹. E che militasse, o almeno assiduamente frequentasse l'ambiente repubblicano della capitale piemontese, deve pur esser vero se alcuni anni più tardi quello spirito bizzarro dell'ex abate Gaspare Morardo, parlando dei suoi trascorsi giacobini dirà di aver frequentato lungo il 1794 uno dei *club* che il vento rivoluzionario aveva fatto germogliare anche a Torino e precisamente, «se pure *club* si poteva chiamare quell'onesta conversazione, la quale due o tre volte la settimana si teneva in casa dell'onesto cittadino Hus, dove non altro si faceva che leggere il *Moniteur* e altre gazzette di Francia e d'altri paesi e si porgevano voti al cielo per la prosperità delle armi gallicane e per il progresso della causa dell'uomo libero». Ma, a giudicare dal suo comportamento posteriore e da talune sue compitazioni letterarie riferentisi a quegli anni, assai più che una severa coscienza morale od un'ideale aspirazione politica, macinava le sue idee e guidava i suoi passi una smisurata vanità di cortigiano ed una puerile e morbida vacuità da piccolo privilegiato, da *enfant gâté* di genitori benestanti, il cui facile accoglimento nelle file repubblicane

¹ HUS, *Chapitre*.

² MORARDO citato da SFORZA, *Indennità*, p. 15.

poteva solo esser spiegato con la rettorica imperante in quegli anni e la provinciale cultura di derivazione, che imperversava nella borghesia illuminata e alla moda del Piemonte. Taluni passi delle sue memorie esprimono molti di questi provinciali «complessi» e non vanno taciuti. Come tale infatti poteva apparire la letteraria giustificazione che Parigi non l'avesse attratto, a diciannove anni, per le sue mondane seduzioni – a cui penserà più tardi a Torino – ma per i suoi forti studi, non senza il cattivo gusto del goffo compiacimento autobiografico: «L'amour phisque – ne scriveva – m'attendait à Turin à l'âge de 20 ans, âge athlétique où la nature, ayant fini son travail, rend le plaisir moins dangereux pour la bouillante et inexpérimentée jeunesse...»³. Così altrove, sullo stesso pessimo metro, parla delle prime sue esperienze politiche: «L'amour de la liberté, qui est aussi fort que l'amour du sexe dans le coeur des jeunes gens, nous rend imprudents; le gouvernement nous observe...»⁴.

Augusto Hus non impiegò evidentemente la stessa prudenza nelle cose della politica che in quelle del sesso se, comportandosi da «*libéralisme*» in un ballo a corte, e un poco infastidito dalla polizia sarda dopo il processo contro i cospiratori Chantel e Junod, per risparmiare al padre la vista incresciosa di un figlio sotto il capestro (sic) decise di andare ad abitare le rive della Senna. E qui, appena ebbe ottenuto – e non prima! – il permesso del Direttorio di soggiornarvi «senza limiti», prese a scrivere contro il suo antico tiranno più di cinquanta articoli sui giornali parigini in quasi due anni (dal giugno 1797 al febbraio 1799), a favore della libertà della sua patria, ch'egli intese però tra i primi sotto l'aspetto della «*liberté*» del Piemonte alla Francia: la giusta via, egli scriveva, per assicurare al paese «la sola, la vera indipendenza». Idea questa che sostenne sempre di poi – sino alla Restaurazione – rischiando anche, egli racconta, di morire per pugnale se qualcuno dei suoi avversari fosse riuscito vincitore; pericolo che in realtà mai corse da vicino, anche perché questi avversari egli ammetteva lealmente essere di animo gentile e amici suoi, anche se di opinione diversa⁵.

Fu comunque questo suo soggiorno parigino il periodo più nobile della sua attività politica perché, nonostante talune intemperanze verbali e talune concessioni ad un suo congeniale servilismo, che lo rendeva sordo alle istanze indipendentistiche degli «*aristocrates*», fu unito nella battaglia comune con gli altri esiliati, intesi a sollecitare il Direttorio perché intervenisse militarmente nelle cose d'Italia e, prima ancora, a dare valido aiuto ai patrioti che volevano rivoluzionare il paese. I giornali, sui quali egli allora recò, abbastanza fedelmente, la voce dell'emigrazione politica italiana, furono sei: i suoi scritti vi segnarono come le tappe dei lutti e delle speranze dei patrioti. «Réjouis-toi infortuné Marsaglia – scriveva di un giacobino piemontese, cospiratore nel '94, il 12

ventoso an. VI (2 marzo 1798), sul «*Journal des campagnes et des armées*» – les cris de la théocratie expirante résonnent jusque dans ton cachot, et les ombres des sept cents patriotes, dernièrement égorgés, errantes sur les bords du Pô, présentent les droits du Piémont à la liberté». E subito aggiungeva, con una nota di fiduciosa ed ottimistica attesa: «Espère et repousse le blasphème que la grande nation pourroit s'opposer à la liberté de ton pays. Elle consacre le principe de la souveraineté des peuples; immuable comme la vertu, elle est conséquente à ses principes...». E il 15 pratile: «Il est vrai que les patriotes (et non les brigands) ont eu des échecs dans le Noverais, qu'ils ont perdu environ six cent hommes, tués, blessés ou prisonniers; mais du côté de la Ligurie ils ont eu des succès considérables; ils ont fait quatrecent prisonniers des mercenaires royaux, qu'ils ont conduit à Carosio [...] ils augmentent tous les jours en nombre». Sacrifici di volontari in campo si alternano a sacrifici di cospiratori in città. L'inesattezza statistica delle informazioni non toglie nulla al valore psicologico della documentazione: «Turin le 26 mai. Les lettres de cette ville annoncent que les royales fusillades continuent toujours à faire aimer la monarchie: on a victimé un grand nombre de patriotes. A Cazal... ô Piémont...! pauvre Piémont...! les assassinats continuent sur les Français...! Quel allié qu'un roi dévot!». Non manca l'attacco anticlericale che, per essere d'un emigrato a Parigi, deve necessariamente trascorrere in accenti voltairiani da *philosophe*: «Quant au vieux drap (le Saint-Suaire) il devient le bandeau de l'ignorance: le peuple en mourant de faim, croit être heureux et crie au miracle» (14 pratile); e ancora «Pensez, législateurs, aux plaies encore saignantes que la superstition a faites à toutes les nations où domine le catholicisme et abandonnez le vieux bonze de Sienne et ses milices morales» (16 pratile). Egli contrappone alla religione positiva il culto rivoluzionario: «La théophilantopie finira de les (i preti) couler à fond. Ce culte, le seul raisonnable, est la mort morale des prêtres» (28 frimaio VII), andando nello spirito dell'enciclopedismo ancora oltre le posizioni anticlericali degli altri piemontesi quali il poeta Calvo e l'ex prete Morardo, se nel 1801, in occasione dei funerali del Ranza, terrà nella Cattedrale di Torino un discorso in lode dell'ateismo, che rimarrà celebre tra gli scandali irreligiosi.

Più sulla linea invece dei suoi concittadini repubblicani, rintuzza, come fa il «Termometro *politique*» da Milano, gli attachi controrivoluzionari della destra termidoriana, che possiede la sua penna più irrequieta nel monarchico Lacretelle il giovane, al quale per contro si riallaccia tutta la stampa legalitaria, per quanto riformistica, dei conservatori e degli anti-unitari in Italia (non ultimo il piemontese Galeani Napione). «Citoyen – scrive l'Hus a «L'Obser-

³ Hus, *Chapitre*, p. 7.

⁴ *Ibid.*, p. 10.

⁵ Hus, *Recueil*. Anche i passi che riportiamo successivamente sono ricavati da questa posteriore raccolta. Essi comparvero tutti, salvo nostra diversa indicazione, sul «*Journal des campagnes et des armées*» di cui l'Hus fu redattore.

vateur” – cessez de faire dans les articles qui concernent le malheureux Piémont, de faire des réflexions qui tendent à éloigner toujours d’avantage la liberté d’un pays, dont les habitants ont plus fait pour l’acquérir que plusieurs autres contrées qui en jouissent... C’est au nom des patriotes Piémontais que je vous prie de ne point ajouter à leurs malheurs» (7 messidor VI; 25 giugno 1798). E smaschera, sulla linea di tutti gli sforzi giacobini, la volontà di intesa con il re sardo, ch’egli però non già coraggiosamente imputa al Direttorio, come faceva il Buonarroti, ma solo individua nell’opposizione monarchica dei *Clichyens*: «Le publiciste sera donc éternellement et jusqu’au dernier moment l’ami du bon roi, que l’on doit, selon lui, accueillir favorablement? Les droits du peuple piémontais ne sont rien à ses yeux; ils sont les mêmes cependant que ceux du peuple français. Quant aux Français assassinés en si grand nombre il ne les regrette pas plus que les patriotes Piémontais mitraillés... Ah que les rois ont de bons amis en France!» (18 messidoro).

L’Hus si vanterà più tardi di essere stato il primo a propugnare l’annessione del suo paese alla Francia, senonché, a spiegazione di questo suo procedere, varrà forse assai meno lo stato di disagio economico del Piemonte, quanto l’evidente desiderio di continuare a godere della buona situazione e delle molte aderenze create personalmente in Francia. Non va sottovalutata la circostanza che anche molti degli altri tenaci paladini della «*réunion*» erano stati in precedenza per qualche ragione legati agli ambienti politici francesi, per cui sopra ogni altra cosa temevano le vendette di un’eventuale restaurazione, che essi ritenevano di scongiurare meglio con l’annessione che con l’indipendenza. Così fra tutti, l’assai più eminente ex-ministro sardo all’Aja, Carlo Bossi conte di S. Agata, già incaricato dal suo sovrano, dopo Cherasco, di negoziati presso il Bonaparte, dalla quale circostanza aveva tratto occasione per stringere durature relazioni. Entrambi i personaggi, pur di diversa statura politica, saranno poi, non senza significato, gli informatori segreti del Direttorio prima e dell’Impero poi, intorno alle manovre patriottiche degli indipendentisti italiani, insofferenti del Governo di Parigi. Sono rimaste sino a poco fa inedite e sconosciute le circostanziate denunce del Bossi a carico di Carlo Botta e degli altri colleghi del governo provvisorio di Torino nell’anno VII, accusati di indipendentismo italico; denunce di cui gli interessati evidentemente non seppero mai⁶. Quanto in particolare al comportamento delatorio dell’Hus, vedremo presto.

A parte la campagna per la riunione del Piemonte, non da molti in realtà condivisa, l’univocità dell’obiettivo comune della liberazione dai Savoia aveva semplificato le posizioni politiche degli emigrati. Nelle note riservate di un informatore del conte Prospero Balbo, ambasciatore sardo a Parigi, ritroviamo

⁶ Cfr. la parte II del presente volume, p. 77. Lo studio del PATETTA, *Carlo Bossi*, non ha potuto tener conto di queste informative segrete al governo di Parigi.

mo infatti l’Hus vivere disinvoltamente in mezzo a loro, che si apprestano, nel maggio e nel giugno 1798, a scendere in Italia per partecipare all’imminente rivoluzione del Piemonte. Senonché di giorno in giorno questa è rimandata, con gran delusione per tutti, che temono di riconoscere, nelle remore del Direttorio, sopravvivenze a favore della corte sarda⁷.

In attesa di quel giorno, molti di essi partono intanto per le vicine repubbliche: la Cisalpina e la Ligure. Ghiliossi, supplicato dal fratello senatore a Torino di andarsene, ben aiutato, dove vuole, anche in America o a Costantinopoli, rifiuta, raddoppia gli sforzi per aver denaro e, ottenuto il passaporto dal Villetard, parte per Genova, ove si accorderà con gli insorti, e per Milano, ove dice che otterrà un impiego militare. Stura tenta invano di partire con Celentani per Milano ma, infermo, è trattenuto ancora dal chirurgo. L’Hus invece, che già si era legato intimamente con personalità di rinomanza demagogica, quali Wastroom (uno degli assassini del re di Svezia, dice la nota citata) e Ysabeau, non si unisce al gruppo dei volontari, ma rimane a Parigi «per rendere i servizi che gli sarà possibile ai rivoluzionari, di cui Stura e Ghiliossi gli meriteranno l’intera confidenza». Solo allora, annota l’informatore, «lorsque l’ouvrage de la révolution en Piémont sera perfectionné, il se rendra en triomphe à la capitale. C’est son projet».

E, certamente, era questo suo un progetto ben più ponderato delle generose avventure dei suoi concittadini, se il suo ritorno non avverrà né troppo presto né alla sprovvista, ma con buone commendatizie che inaugureranno con l’occupazione francese, la serie degli incarichi superflui ai cortigiani del potere: «Le Piémont libre me ramena – scrive nella sua *Confession politique* – aux bords de l’Eridan, où une lettre de recommandation, que le Directoire fit écrire par le Ministre des relations extérieures au Commissaire civil Aymar, me fit nommer, par son digne successeur Musset, Commissaire du pouvoir exécutif, près la Municipalité de l’Italie». Che dovesse fare infatti un rappresentante del governo di Parigi, presso il consiglio comunale di una città il cui governo era già sotto il controllo delle autorità francesi civili e militari, difficile sarebbe dire. Il suo incarico non durò comunque più di un mese e pochi giorni.

Pure, per incorreggibile vanagloria, amerà distinguersi dagli altri miserevoli profughi piemontesi in Francia, alla calata del Souvarov se, senza trarne onta, oserà ricordare di essere stato in quella circostanza risparmiato per disposizione del ministro della polizia Fauchez (sic) da tutte le misure concernenti i rifugiati italiani e lasciato nel godimento di tutti i «*droits*» diritti di domicilio, accordatigli sin dall’anno V mediante una carta del Direttorio Esecutivo firmata da Carnot presidente e da Cochon Ministro della polizia.

⁷ Cfr. AST, Corte, *Materie politiche per rapporto all’interno in genere*, m. 8, n. 8: «Rapports confidentiels et secrets au comte Balbe par un inconnu sur les manoeuvres des patriotes Piémontais à Paris».

Fu allora che, liberati dalle ambascie della imposta «riunione» grazie alla svolta che prese la politica del Direttorio con il colpo di stato giacobino del 30 pratile VII (18 giugno 1799) i repubblicani piemontesi in esilio, aperti alle nuove istanze italiane agitate in comune con gli altri emigrati, presero a dire apertamente dell'Hus, cortigiano professionale, quello che pensavano, lasciando nei loro carteggi tracce non equivocate del loro disprezzo: «Ho letto la tantafera del noto A. H. – ne scriveva il Pico – Quanto farebbe meglio costui ad insegnare la danza! Non vorrei però che altri intriganti, di maggior talento, imbrogliassero le cose»; e più innanzi: «Quel povero uomo potrebbe ben tacere, mentre il suo linguaggio non mi par più di moda, felicemente per noi»⁸. L'Hus parlava ancora senza discrezione di annessione alla Francia.

Ma ristabilita, con la vittoria di Marengo, l'occupazione francese in Piemonte e con essa la politica corrompitrice del Consolato, l'Hus tornò in auge; mentre gli ardenti giacobini, o meglio le loro istanze di un tempo, furono represses ed i loro veri sentimenti per necessità dissimulati. Così le cronache del tempo ignorano le sostanziali differenze di opinione fra i piemontesi, tornati alle loro professioni, o anche da essi sottaciute per prudenza o per maggiore arrendevolezza sotto cariche ed onori.

2. – La repubblica del conte Cavalli

È a questo punto che l'Hus – di cui non abbiamo voluto tacere la mediocre biografia – viene a rendere i suoi particolari servizi allo storico. Dopo un periodo, in cui ricopre l'incarico di vice-bibliotecario presso l'Università Nazionale di Torino, «place philosophique et tranquille, éloignée du choc des partis et des affaires...», egli ritrova la sua vera strada che è quella di rimanersene in ombra, ma di rimanervi quel tanto necessario al predatore in agguato, per informare la polizia francese dei veri sentimenti e delle segrete manovre degli uomini di cui ha ormai profonda conoscenza e spesso anche la confidenza.

Negli anni XII e XIII della Repubblica (1803-1805) lo troviamo nuovamente a Parigi, ove intrattiene un folto carteggio con il ministro della polizia. Da quelle carte, presso gli Archivi Nazionali di Parigi, la società politica piemontese, già appiattita nell'opaco conformismo della cronaca ufficiale, acquista profondità e vita e prendono dimensione le correnti di opinione e i rancori politici repressi.

Sono anni in cui i pochi fogli piemontesi hanno una sola voce: lodano la grande Nazione, lodano la «riunione» del Piemonte, lodano il primo Console

⁸ «Pico, segretario capo dell'Amministrazione del Piemonte, ai cari amici Botta e Robert», Grenoble, 19 mietitore a. VII (7 luglio 1799) in SFORZA, *Amministrazione Generale*, p. 309.

⁹ *Ibid.*, p. 323: Pico a Botta e Robert, 5 termidoro a. VII (23 luglio 1799).

e l'Imperatore Napoleone che l'ha voluta. Non si fa cenno in essi ad un'opposizione apprezzabile, che del resto non ha possibilità di espressione; l'unanimità appare garantita: «Ce mot (la réunion) est dans toutes les bouches, je dirai même dans tous les coeurs...»¹⁰. L'Arcivescovo di Torino, incurante di aver cambiato per la terza volta di cantico, intona il «Domine salvos fac consules, Domine salvam fac Republicam»; il presidente del Tribunale di Appello, Botton di Castellamonte, reca a Parigi i rendimenti di grazie della magistratura (quale in realtà essa fosse vedremo meglio) per la riunione del Piemonte all'antica patria naturale, la cui legge costitutiva, promulgata a Parigi, è pubblicata il 1° vendemmiaio XI (23 settembre 1802). Per le vie e le piazze si canta il ritornello: «Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?»¹¹.

Ma la situazione politica non è così semplice: lo schieramento delle opinioni si articola secondo la realtà dei problemi e non secondo i progetti della dittatura. Augusto Hus si inchina al potere e velenosamente insinua: «Comme la plus grande marque d'attachement et de respect que l'on puisse donner à ceux qui gouvernent c'est de leur dire la vérité, je m'en vais prouver que le parti italien se lie au parti exagéré, comme le parti français se lie par essence au parti modéré»¹².

È questa la chiave della situazione piemontese. Il partito moderato, e cioè al governo in Francia, ha la sua propaggine piemontese negli amici della riunione: ma ciò che più conta è che, se il partito o la corrente che non vuole l'annessione del Piemonte è collegata con la frazione *exagérée* o babuvista di Parigi, il pericolo per il governo può essere grave. L'opposizione è organizzata internazionalmente, e la congiura del '96 può ancora rinnovarsi, se le mai sopite ragioni sociali l'ispirano. Il Consolato, come prima il Direttorio, è sensibile a denunce di questo genere: ben lo sa l'Hus, che sin dal '97 aveva visto il Direttorio reprimere gli italici, in cui aveva riconosciuta l'iniziativa «anarchista»¹³. Per questa via egli può far colpo e la persegue: gli italici sono anarchisti, come i filo-francesi sono moderati, questi i due binari paralleli che da terrore corrono tra Parigi e le città del paese conquistato. Ma le temibili

¹⁰ «Journal de la 27 Division», 12 messidoro a. X.

¹¹ *Ibid.*, 4 vendemmiaio a. XI.

¹² ANP, F 7, 8471 A, A. Hus, «Doctrines secrètes des deux partis français et italien du cidevant Piémont», s. d.

¹³ Cfr. GODECHOT, *Babouvisme*. In merito alla nota dell'Hus vi è ancora da osservare che se è vero il rapporto tra *unitari* italiani e *exagérés* francesi non è veto però l'altro – almeno in senso reciproco – tra moderati italiani e partito moderato francese, poiché se gli annessionisti, in quanto moderati, erano protetti dal Direttorio, non tutti i piemontesi che si dicevano moderati, erano per il fatto stesso amici della riunione e perciò della Francia. La presente distinzione non era stata fatta da noi, ove avevamo detto (cfr. Parte II, p. 61, del presente volume) che i moderati piemontesi avevano abbracciato l'annessione per timore delle novità e dell'anarchia, mentre in realtà molti moderati non l'abbracciarono affatto. Tutto l'autonomismo piemontese fa infatti eccezione a questa regola, come meglio vedremo. Data l'ampiezza dell'eccezione, questa precisazione si imponeva.

ragioni sociali, che farebbero comodo all'Hus, non sono sempre evidenti, almeno per le cose d'Italia. Le prove ch'egli adduce rivelano due ordini di forze, chiaramente pronunciate sul solo terreno della politica nazionale. E così gli *anarchistes* risultano essere per la maggior parte dei patrioti indipendentisti, non dei *meneurs* socialmente sovversivi. Ciò che in ogni caso importa sono i collegamenti effettivamente stabiliti tra i centri di opposizione, sono le alleanze contratte: «Lorsqu'en l'an 7 se (sic) parla de *réunion* – ecco la prima sua prova – plusieurs fameux patriotes de Paris me regardèrent presque comme un royaliste d'après la logique des passions, parceque le parti exagéré voulait établir son quartier général en Piémont et dans la Cisalpine». Gli uomini che a Parigi s'erano affermati provvisoriamente con il colpo giacobino del 30 pratile, nutrivano queste ambizioni e favorivano l'indipendenza piemontese: «On sait qu'en l'an 7 à Paris, avant l'arrivée du Général Bonaparte, les directeurs Moulin et Gohier, chez qui Cavalli avait accès, s'étoient déclarés en faveur de l'indépendance ainsi que tout le parti jacobin». Era dunque il conte Giuseppe Cavalli d'Olivola, membro del primo Governo provvisorio piemontese (1798-99) e poi della prima Commissione di governo del giugno 1800, il centro e l'animatore del movimento indipendentista. A Parigi si era manifestato come amico degli estremisti, differenziandosi dai suoi compatrioti amici dei francesi: «On sait que pendant que Cavalli et autres indépendants fréquentoient la *société du Manège*, Augusto Hus n'y mit jamais le pied ainsi que les Bossi et les Brusasque, et que Auguste Hus ne cessait de mettre des articles dans les journaux de Paris en faveur de Sieyès directeur, qui était pour la réunion et qu'on traitait de royaliste. Dans cet article il y avait aussi un éloge du gen. Bonaparte»; dove, a parte la scoperta intenzione cortigiana, interessa la precisazione della politica del Sieyès verso il Piemonte, a maggior chiarificazione della futura posizione anticonsolare degli indipendentisti piemontesi. Ed è così che il Cavalli, tornato a Torino, eluderà la politica stabilizzatrice del 18 brumaio, abilmente impadronendosi delle leve di comando: «On sait quelle fut la conduite antifrancaise de la première Commission de Gouvernement, et ensuite de la Consulta, où dominait le même parti».

Contro la prima *Commissione di Governo* di sette membri (Avogadro, Baudisson, Bottone, Brayda, Galli, Cavalli, Rocci) e contro la *Consulta* di trenta, insediate dal Dupont ma nominate con decreto del gen. Alessandro Berthier nel giugno 1800, si erano in realtà sollevate aspre polemiche dai paladini incondizionati della Francia.

L'opinione pubblica attribuiva al Cavalli le nomine fatte, in quanto egli avrebbe accompagnato il Bonaparte nel passaggio del Gran S. Bernardo prima di Marengo¹⁴ e si sa che in quella circostanza anche il gen. Berthier assi-

¹⁴ Cfr. CARUTTI, II, p. 92. Diamo qui di seguito indicazione più precisa dei membri della Commissione governativa, nominati dal Berthier con decreto del 23 giugno 1800: Filippo Avogadro di Quaregna (1734-

steva il Bonaparte. Il Cavalli era dunque accusato dall'Hus di aver predisposto ogni cosa per fare del Piemonte una repubblica indipendente. Già il Giraud nel giugno 1799 aveva denunciato al Musset tali intenzioni del Cavalli associandolo in queste manovre autonomiste al Botta¹⁵.

Attacchi più aspri il Cavalli ebbe dall'ex abate Gaspare Morardo, autore nel 1800 del pamphlet dal titolo *L'infelicità de' popoli piemontesi se ridotti fossero in una repubblica separata*, di cui altrove dice: «Già io stava per pubblicarlo allorché sembrava al pubblico che il cittadino Cavalli tendesse i suoi fili per realizzare questa sua chimerica repubblica e farsene capo. Ma poiché costui fu dal Governo rimosso, giudicai inutile la pubblicazione»¹⁶. Ed ancor più li ebbe dal Maranda, comandante di brigata ed antico colonnello dei Valdesi che, in un suo *Tableau du Piémont*¹⁷, narra le vicende accadute in Piemonte dopo Marengo, lueggiando non solo la figura del Cavalli, ma le mire autonomistiche degli uomini che a questi sarebbe riuscito di portarsi al potere, sorpendendo la buona fede delle autorità di occupazione:

«Peu de jours après (l'occupazione di Torino del 20 giugno '800) arriva d'Italie le Général Dupont, militaire estimé et respectable, qui étoit chargé de former une Commission exécutive: il se trouva bientôt entouré de gens à prétentions, dont il ne connoissoit pas la moralité, parmi lesquels il devoit choisir les membres. Cette commission fut formée sous la présidence du citoyen Cavalli»¹⁸.

Per un militare quale il Maranda, è naturalmente l'esercito che avverte per primo le imposizioni autonomistiche:

«Cette commission demanda bientôt après, au gen. Massena, le gen. Seras pour organiser les troupes piémontaises, qui ne tarda pas d'arriver. L'on cru voir alors se développer le principe de former du Piémont une République séparée de la France, puisqu'on décréta une couleur nationale en remplaçant le blanc des Français par le jaune Piémontais. Le noyau des corps qu'on avoit progettés, eurent ordre d'arborer cette devise...»¹⁹.

1812), ex-Presidente del Senato; sacerdote Innocenzo Baudisson (1737-1805), ex-professore di Diritto Canonico; ex-conta Ugo Vincenzo Bottone di Castellamonte (1755-1825), ex-intendente generale nella Sardegna e in Savoia; Francesco Brayda di Nizza (1756-1839), ex-avvocato de' Poveri; ex-conta Giuseppe Cavalli d'Olivola (1761-1828); ex-conta Pietro Gaetano Galli della Loggia (1732-1813), ex-Presidente della Camera dei Conti; Stefano Giovanni Rocci (1770-1847), ex-segretario degli Affari Esteri.

¹⁵ AEP, *Correspondance politique*, Turin 1799, v. 278, p. 481 ss., Giraud a Musset, 17 pratile a. VII.

¹⁶ Cfr. SFORZA, *Indennità*, p. 16.

¹⁷ MARANDA.

¹⁸ *Ibid.*, Dupont-de-l'Etang, generale di divisione, aderente entusiasta al colpo di stato del 18 brumaio a cui cooperò, fu designato nel giugno 1800 quale ministro plenipotenziario del Piemonte, in collaborazione o agli ordini del gen. Berthier. Rimase in tale incarico fino al 15 agosto, quando fu sostituito dal generale Jourdan.

¹⁹ *Ibid.*, del generale Gian Matteo Seras (nato in Osasco, Pinerolo, nel 1767, organizzatore della spedizione repubblicana del Lago Maggiore nel 1798, fatto conte sotto l'Impero, generale di Divisione e grande uff. della Legione d'onore) il Maranda dice ancora significativamente: «Il faut que le rêve d'une République Piémontaise ne fut encore passée. J'ignore si le gén. Seras a été du nombre des revenus: mais pendant un certain espace de temps il intituloit ses lettres: Seras Général Divisionnaire du Piémont!».

Ed il Maranda, valdese oltreché militare, e perciò proclamantesi non italiano né piemontese, considera l'indipendentismo come un tradimento verso la patria francese: «Les Vaudois ne veulent pas être Piémontais, ils ont prit les armes à la voix des généraux français, ils m'ont suivi et combattu les chasseurs Piémontais qui étoient dans les rangs des Autrichiens...». Quel tradimento era l'opera del Cavalli, a cui l'autore dedicherà ancora nell'anno XII una lettera aperta, riedita pure in italiano, aspramente polemica, quanto ricca di spunti interessanti la ricostruzione storica dell'ambiente politico piemontese dei primi anni dopo l'800:

«Il nome d'un corpo già Piemontese [quello dei Cacciatori] loro [ai Valdesi] cotanto odio [...], chi volle imporglielo altri che voi? [...] se dopo sei secoli di sofferenza del governo monacale de' Piemontesi li Valdesi temono, sotto il nome di repubblica separata, non si formi un altro Governo non meno ingiusto a loro riguardo, essendo che si cominciava da' primi giorni ad opprimerli, egli è Cavalli che il pubblico nota alla testa de' *Repubblicani separati*»²⁰.

Contro la Commissione di governo del Cavalli è ancora l'irrequieto Ranza che leva la voce nell'«Amico della Patria» dell'800, e specialmente sotto l'aspetto della politica religiosa di cui diremo. Ben presto si rallegra che il prode Jourdan abbia finito col rimettere una buona volta le cose a posto: «Finalmente i voti della Nazione – scrive sul numero del 12 vendemmiaio IX (4 ottobre 1800) – pel cambiamento del governo e dei governanti furono adempiuti. Questa mattina il gen. Jourdan col seguito di generali francesi andò a fare la grand'operazione al Palazzo governativo», e tre giorni dopo riprende: «La Commissione di governo per decreto del gen. Jourdan, ministro straordinario della Repubblica francese in Piemonte in data del giorno d'oggi è riorganizzata e in una nuova forma ridotta»²¹.

Trattavasi della sostituzione del precedente Governo «settemembrale» con una nuova Commissione di sette membri (Bossi, Botta, Giulio, De Bernardi, Costa, Galli, Brayda) di cui i primi tre vennero a costituire la *Commissione Esecutiva*, o «governo dei tre Carli», come si usò indicarla.

Ecco dunque delinearsi due distinti gruppi tra i politici piemontesi, quello indipendentista che nei primi mesi dopo Marengo fa capo al Cavalli, e quello paladino della riunione alla Francia e dell'ossequio incondizionato alla Grande Nazione di cui fanno parte, tra i più verbosi e pur di diversa statura politica, oltre l'Hus, il Morardo, il Maranda, il Ranza e soprattutto il Bossi, che fin dall'anno VII aveva sollecitato il Governo provvisorio ad addivenire alla grave decisione, e che dopo l'800 ancora scriveva al ministro degli Affari

esteri a Parigi lunghe lettere per caldeggiare il compimento dell'operazione. Degli uomini di questo secondo gruppo, tranne che di se stesso, l'Hus – che è spia – parla naturalmente con minor diffusione, riservando i suoi scandagli e i suoi strali agli avversari, di cui alla polizia maggiormente preme di conoscere le segrete intese. Ed è per meglio assolvere a questo compito che l'Hus, nell'estate del 1803, offre al ministro di organizzare un regolare servizio di informazione sui suoi concittadini che giungono a Parigi, e che cadono così sotto la sua diretta osservazione. Naturalmente egli fa richiesta di agenti investigatori (*moutons*) e di larghi mezzi, in modo da disporre di strumenti sicuri al fine di poter dare «jour par jour, ou au plus, par certains individus, semaine par semaine, le tableau de la situation ou la statistique d'opinion et de conduite des Piémontais à Paris»; non solo, ma pure gli occorre, «pour rendre cette mission encore plus secrète et ne point éloigner les piémontais...», una falsa carica ufficiale, in modo da meglio sorprendere la buona fede degli amici, e cioè «un titre ostensible et fictif, qui annoncerait une place de police étrangère à la surveillance piémontaise». Di più, se si fosse voluto avere «le tableau de l'esprit public [...] des hommes et des choses des six départements», egli richiedeva un corpo di corrispondenti, uno per ciascuno dei sei capoluoghi²².

Non si sa quale fosse di poi l'attrezzatura spionistica concessa all'Hus; certo da quell'epoca (forse dal fruttidoro dell'anno XII; agosto 1804) sino al dicembre 1805, le schede si succedono numerose, compilate tutte con il medesimo metodo e dalla stessa mano dell'Hus²³. Nasce così il *Tableau* di cui si è detto e che noi sfrutteremo, nonostante il suo disordinato e spesso inconseguente svolgimento, per quello che interessa non tanto il pettegolezzo quanto la fisionomia della società politica piemontese, insieme con talune altre note non propriamente redatte nel quadro di esso.

3. – Magistrati e prefetti

Il partito dell'opposizione anti-francese di parte repubblicana, a cui l'Hus dedica specialmente le sue fatiche, si presentava più complesso di quanto a prima vista potesse apparire. Non si trattava solo di un omogeneo partito *ex-géré* anti-francese in contrasto con uno moderato filo-francese, favorevole al-

²² ANP, F 7, 6359, dr. 6388, «Quelques vues d'organisation concernant une inspection de la 27^e Division à Paris», in «Tableau moral et politique des Piémontais actuellement à Paris».

²³ Che il centinaio di schede del «Tableau» (cfr. nota precedente) e quelle ritrovate sotto la segnatura F 7, 8471 A, in ANP, siano autografe è provato dalla identità della loro grafia con quella che compare nella firma dell'Hus, che contrassegna l'edizione della sua brochure, *Tablettes d'un voyageur au commencement du XIX^e siècle ou course sentimentale et philosophique de Turin à Paris*, Paris, 1810, nell'esemplare che trovasi alla BRT, P. 17 (85).

²⁰ MARANDA, *Au citoyen Cavalli*. Sotto il nome dell'annotatore, Gardamarrospeo, si cela con tutta evidenza quello di Gaspare Morardo. Le due *brochures* sono conservate in BRT.

²¹ «L'amico della Patria, giornale del cittadino», n. 1-31 Torino, anno VIII repubblicano. Trovasi all'Accademia delle Scienze di Torino (DD. III, 45).

l'annessione, ma ancora si divideva in sottospeci. «Depuis le départ du général Jourdan²⁴ – annota l'Hus nel brumaio an. XIII – les partis se réveillent, on abreuve de dégoût et de calomnies les meilleurs amis de la France et de la République» e precisa, quanto alla proporzione delle forze, che, tra il partito dei fautori della Francia e «le parti des unitaires (partisans d'une grande et seule république en Italie) en Piémont et ses subdivisions en parti *piémontais* ou de Cavalli, en Cisalpin et *Ligurien*», si potevano contare, «sur dix individus qui se disent patriotes, au moins huit de ces partis et deux du parti français». Il rapporto era dunque nettamente favorevole, quasi per l'80 per cento secondo l'Hus, agli oppositori della Francia, pur limitando l'esame ai «*patriotes*» e cioè ai soli repubblicani. Tra di essi erano uomini non del tutto concordi sulle loro finalità, ma molti di grande ascendente, come il «provisoire *Pelissier*», l'ex membro del governo provvisorio del 1799, che egli definisce «grand italianiste de la nuance ligurienne, homme... dangeureux (sic) par ses grands talents et sa probité. C'est le Caton et l'Aristide de la *réunion*». e con lui tutti quelli che, eludendo il poco organico controllo francese, s'erano insinuati o eran rimasti negli organi di governo e nelle alte cariche del paese, come nella magistratura. In quest'ordine in particolare essi erano ragguardevolmente rappresentati. «Le parti anti-français a son quartier général dans les tribunaux, où la religion (sic) du Commissaire Jourde, trompée par le peu de connaissance qu'il a des hommes et des intrigues du Piémont, place les plus grands ennemis de la réunion». Il celebre avvocato Gilbert Amable Jourde, ex deputato del Puy de Dôme alla Convenzione, Commissario del Direttorio presso la Corte di Cassazione di Parigi ed incaricato nel 1801 di organizzare l'ordine giudiziario in Piemonte, s'era lasciato sfuggire all'epurazione grossi pesci, che avrebbero rappresentato un ghiotto boccone per lo stomaco assai più vorace del fanatico ma impotente Hus: «Un jour viendra sûrement – aveva esclamato il nostro informatore – où le Gouvernement et ses respectables Ministres feront à tous la part de justice qu'ils méritent; alors le Gouvernement sera convaincu que tant que le parti italien, si fort surtout dans l'ordre judiciaire, sera dominant dans les beaux départements de la 27^e division, les amis de la réu-

²⁴ Il gen. Jourdan, nell'aprile 1802 era stato nominato Consigliere di Stato e quindi sostituito nella carica di Ministro straordinario dal gen. Menou. ANP, F 7. 6359.

²⁵ Della avv. Maurizio Pelissier, corrispondente del Buonarroti da Nizza nel 1796, commissario francese presso le truppe volontarie repubblicane della spedizione di Carosio (1798), membro del Governo provvisorio in qualità di Sottosegretario generale dell'Amministrazione Generale del Piemonte nel 1799, esiste la seguente scheda biografica in ANP, AF IV: «Cart. 1425. Elections de l'an XII. Département du Tanaro. Collège électoral de l'arrondissement d'Alba: Pelissier Maurice, nè le 17 mars 1758, âgé de 46 ans; célibataire; avant 1789 homme de loi, juge de la Commune de la Morra; depuis 1789 attaché aux armées de la république dans les années 1794, 1795 et 1796, sous secrétaire général du ci-devant Piémont, juge à Chieri, président du tribunal de première instance à Alba, maintenant membre de la Cour d'Appel de Turin. Fortune personnelle 16.000 francs; ayant obtenu 15 suffrages sur 15».

nion y seront toujours abreuvés de chagrins pour prix de leurs sacrifices et constant attachement à la France». E neppure può dirsi che il Jourde avesse agito nella selezione operata da oppositore giacobino, se poi era risultato che agli «italici» nella magistratura s'erano accompagnati gli oppositori monarchici.

La Corte d'Appello di Torino era presieduta dal conte Ugo Botton di Castellamonte, che aveva sì, quale membro del Governo provvisorio dell'anno VII, recato con Bossi e Colla a Parigi la proposta di «*réunion*» formulata dal Governo di Torino, ma poi era caduto in sospetto di italianismo ed era addirittura stato messo al bando dal direttore Barras:

«Malheureusement, Botton ne fut pas trop fidèle à sa mission française – annota l'Hus – le bout de l'oreille italienne perça d'une manière un peu trop marquante. Il y a eu des débats entre lui et Bossi, et Barras pour le punir fit inscrire Botton sur la liste des émigrés de la Savoie. La contre-révolution du Piémont eut lieu. Botton, inscrit sur la liste fatale, ne pouvait pas aller en France. Il se réfugia en Suisse».

Senonché Botton era uomo abilissimo nel dissimulare le sue vere opinioni per evitare il peggio: «Quelques mois après, Bossi qui était à Paris, et avec qui Botton chercha à se concilier, obtint sa radiation [dalle liste di proscrizione] et Botton vint à Paris». L'oscillazione non era però finita: amico del Cavalli non si sentì di lasciarlo salire solo al potere: «La seconda révolution du Piémont arriva. Botton fu accollé à Cavalli, à Baudisson, à Rocci et à Galli dans la composition de la première Commission de gouvernement et ils allaient si bien dans le sens italien, que l'administrateur Jourdan fut obligé de les remplacer par Bossi, Botta et Giulio». Caduto così il governo autonomista, perché insistere poi in un'intransigenza tanto nociva e del resto mai profondamente condivisa? «Maintenant Botton – conclude l'Hus, che non disprezzava tali qualità trasformistiche – qui a infiniment d'esprit et qui se connoît en gloire et en ambition, sent qu'il est plus honorable d'avoir une place distinguée chez la première Nation de l'univers que d'être un petit Rostilet de la petite République piémontaise. Je crois que Botton est attaché de bonne foi à la France»²⁷.

Dopo l'equivoco Botton, ecco ancora alla Corte d'Appello il conte Cavalli, presidente di sezione, «dont l'haleine est mortelle pour une atmosphère

²⁶ ANP, F 7 8471, A. Hus, «Tableau de Turin à l'époque de la rupture entre la France et l'Angleterre», 27 messidoro a. XI (16 luglio 1803). Sin dall'epoca della prima repubblica piemontese, la magistratura doveva aver manifestato sentimenti indipendentistici, se il «Redattore bolognese» del 28 piovoso VII (16 febbraio 1799), e cioè nei giorni delle votazioni plebiscitarie, riportava la seguente corrispondenza da Torino: «La nostra sorte pende da pochi istanti. L'incertezza svanirà a momenti dal nostro stato, le autorità provvisorie hanno consultato il popolo che desidera di unirsi alla Francia. Gli unici che si siano mostrati renitenti sono stati i giudici e gli avvocati. Costoro coi loro cavilli hanno cercato di far apparire al popolo essere cosa migliore una Repubblica Piemontese. Ma il popolo non è così gonzo da lasciarsi sopraffare dalle loro cicalate».

²⁷ ANP, F 7, 6359, 6388, A. Hus, «Tableau des piémontais», Parigi, 16 vendemmiaio a. XIII.

francaise» il giudice Dulac, «ami intime de Cavalli et un des meneurs du parti italien dans les tribunaux, qui passe pour être partisan des mesures violentes, homme dangereux»; il conte Galli della Loggia, pur esso amico del Cavalli²⁸, di cui più avanti diremo; il giudice Migliore «enragé, italien»; Ramusati «italianiste modéré»; Vergnasco come il precedente; Viale Melis «semi français, semi italien»; Barrocchio e Conti «de nuance italique mais peu dangereux»²⁹; Revelli «italianiste mais homme honnête»; Somis «italien enragé; la langue française lui donne des convulsions, cependant c'est un homme qui a de la moralité [...] mais l'apparir d'un ami de la réunion le met en colère»; Saponara «très républicain»; e tra i sostituti del Procuratore Imperiale Tixier «on distingue pour la nuance italienne Del Pozzo, qui a été cette année membre du Corps Législatif et Ricciardi autre napolitain...»³⁰.

Di questi ultimi il personaggio politicamente più interessante è senza dubbio il conte Ferdinando Dal Pozzo, uno dei tre rappresentanti della deputazione di Marengo dell'anno XIII, «un des agents les plus actifs – giudica altrove l'Hus – et les plus intelligents du parti italien à Paris». Tutta la sua vita precedente lo portava fatalmente a questo sbocco: «Quoique encore dans l'âge des affections douces et aimantes – così in altra nota indugia il nostro – a manifesté dès l'aurore de la première révolution piémontaise une haine sourde mais active et très dangereuse contre le système de la réunion à la France, la nature lui ayant accordé pour le mal les talents qu'elle lui a refusés pour le bien. Cette haine toujours nourrie par ses amis Cavalli et Rocci s'est faite connaître dans toutes les occasions où, en défaut des choses, il a pu persécuter les amis de la réunion»³¹. Tale comunione di sentimenti coi nemici

²⁸ Sul Cavalli l'Hus così ancora si esprime: «Président de la Cour d'Appel de Turin. Doit être assez connu par le mal qu'il fait aux français, et il suffit de trois individus pour le faire apprécier à sa juste valeur. Les individus respectables qui ont connu la haine anti-française de Cavalli sont le maréchal Jourdan, le général Grouchy et le commissaire civil et politique Musset. Tant que Cavalli habitera le Piémont, son parti y sera toujours puissant. Qu'on l'emploie dans l'intérieur et voilà paralysé», in «Tableau des piémontais arrivés», ANP, F 7 6359, Parigi, 13 frim. a. XIII.

²⁹ *Ibid.* Hus, «Note sur la Magistrature piémontaise», Parigi, 18 pratile a. XIII.

³⁰ *Ibid.*, «Fin de la notice sur la Cour d'Appel de Turin», Parigi, 5 messid. a. XIII.

³¹ *Ibid.*, Parigi, 13 pluvioso XIII.

³² *Ibid.*, Parigi, 5 frimaio XIII. Il conte Ferdinando dal Pozzo di Castellino e S. Vincenzo (l'Hus lo indica come «Del Pozzo») era nel 1798 sostituto avvocato patrimoniale dell'Ordine dei SS. Maurizio e Lazzaro, poi capo del II Ufficio della II Divis. di legislazione sotto il Commissario Musset nell'aprile 1799; e, dall'8 luglio 1800, chiamato dalla Commissione governativa a capo dell'Ufficio di corrispondenza con il ministro e i generali e agenti francesi. Consigliere delle finanze il 16 agosto 1800, tre giorni dopo vi rinuncia. È nominato senatore dalla Consulta nell'ottobre 1800, e un anno dopo, dal Bonaparte, primo sostituto del Commissario del Governo presso il Tribunale d'appello di Torino. Di lui si occupa il BOLLEA, *Dal Pozzo*, p. 321; *Id.*, *Dal Pozzo e i moti*, p. 527. Da questi studi traiamo alcuni passi, interessanti il nostro lavoro; come il seguente: «...per eccessivo amore verso Torino e il Piemonte non concepì l'unità italiana e, per esagerata onestà, non disse sempre male dell'Austria»; ed altri ancora: «Veramente liberale [...] avversario implacabile del privilegio feudale»; e specialmente questo: «pur mantenendo viva la devozione verso la casa di Savoia [...] applaudì al nuovo regime

della Francia (sappiamo da un'altra scheda) l'avrebbe portato a far parte, dopo la partenza del gen. Jourdan, di una commissione di revisione dei conti dell'Ateneo di Torino con Cavalli e il Sindaco Laugier (pur esso repubblicano dell'opposizione, di cui si dirà), la quale destituì dall'incarico di direttore du «prytanée divisionnaire» il medico Sebastiano Giraud, «un des plus purs et meilleurs amis de la France – ricorda l'Hus – qu'on pourrait nommer le Nestor de la réunion»³³, e che noi abbiamo riconosciuto in altro lavoro come il segreto delatore, con il Bossi, dei colleghi giacobini che avevano abbracciato idee di indipendenza nazionale³⁴.

Ma sopra ogni altra, alla «liste» emerge la figura di Maurizio Pelisseri, poco su ricordato,

«fameux italianiste – aggiunge l'Hus – des plus dangeux, qui après la réunion même s'est vanté d'avoir fait parvenir à S. M. un écrit imprimé qu'il avait fait en l'an 7, pour que le Piémont fût un état à part...». Appare evidente la sua formazione illuministica, dal giudizio che usa dare della situazione politica del Piemonte: «Il (Pelisseri) ne cesse de dire que la réunion est contre la nature et que ce qui est contre la nature ne peut durer»; ed ancor più il suo nobile e disinteressato

e accettò cariche ed onori dai Francesi»; ma, insieme, quale magistrato «ebbe modo di far riassumere valenti giudici del passato regime, d'impedire un'invasione di impiegati francesi...»; sentimenti liberali ed autonomistici dunque in questo, solo in apparenza, incongruente comportamento del nobile piemontese, attaccato alle tradizioni ma insieme illuminato e sensibile alle novità. Così il Dal Pozzo criticherà lo spirito passatista e la cecità politica della Restaurazione e sarà guardato come un liberale costituzionale e perciò come un oppositore politico, anche dal suo sovrano restaurato. Tale nuova posizione politica (ma in realtà frutto di conseguente sviluppo) è consacrata in una serie di sette anonimi *Opuscoli*. Cfr. per questo periodo SCLOPIS, pp. 227 ss.; e le interessanti osservazioni di PASSEURIN D'ENTREVEES, pp. 135-36.

³³ ANP, F 7 6359, «Tableau des piémontais...», Parigi 5 frimaio a. XIII. Un'altra nota di A. Hus accenna all'aspetto politico autonomistico della commissione di revisione, di cui erano parte Dal Pozzo, Cavalli e Laugier: «Ce ne sont pas les amis de la France qui ont ouvert la triste carrière des haines viles. C'est Charbonnière qui a été la pomme de discorde: Nemesis lui prête des serpens. Les deux partis ennemis de la réunion ont lancé leurs traits empoisonnés sous l'égide de cet ennemi de Jourdan, de ce respectable Jourdan, dont la conduite a été approuvée du gouvernement [...] Le bel ouvrage de l'ancien juri d'instruction publique par Braidà, Bossi et Giraud, qui vient de paraître et qui va vous être présenté, jette un grand jour sur le parti Cavallique, synonyme d'antifrançais». (ANP, F 7, 36854, P6, Hus al Ministro della Giustizia, Torino, 3 brumaio a. XII). In realtà l'opera cui accenna l'Hus (*Vicissitudes*), e in cui i tre autori, membri del «Jury d'instruction publique» – destituito si difendono dalle accuse d'irregolarità implicite nei provvedimenti adottati dalla commissione di revisione, rivela la presenza di una sostanziale ragione politica in quelle vicende, in quanto i membri indipendentisti della commissione intersero forse con quella manovra avviata alla francesizzazione dell'istruzione iniziata con il decreto del 21 frimaio a. XI, che conferiva in merito vasti poteri ai prefetti. La destituzione dei membri del jury era avvenuta il 14 ventoso a. XI, per decreto di Charbonnière, segretario generale incaricato provvisorio dell'Amministrazione Generale, mentre qualche giorno dopo fu destituito il Giraud da direttore del *Prytanée divisionnaire*. Scriveva dunque il Giraud à Chaptal, ministro dell'interno, il 3 floreale a. XI: «La mesure que le gen. Menou a pris à mon égard n'est que la suite du système qui paraissait avoir été adopté d'écarter de l'instruction publique, et d'abreuer d'amertume tous ceux qui se sont fait un devoir d'exécuter avec le plus grand zèle et exactitude l'arrêté du 21 frimaire dernier concernant la réorganisation de l'Athénée de Turin; arrêté [...] qui rapprochait déjà les formes de notre enseignement des formes françaises. Les anciens membres du Jury d'instruction Braidà, Botta et moi ont été destitués à la même occasion et en vertu du même système» (*Vicissitudes*, p. 349).

³⁴ Cfr. la parte II del presente volume, p. 79.

amore della libertà, che gli fa disprezzare – cosa insolita fra gli stessi giacobini – le cariche e lo rende caro ai giovani: «Il est l'idôle des jeunes gens à idées italodémagogiques. C'est leur Caton et leur Aristide. Cet homme est des plus dangereux. Il a refusé une préfecture en Piémont. Il n'a voulu être placé que dans la magistrature, attendu que c'est le corps le plus indépendant du gouvernement. C'est un homme à placer en France pour le neutraliser»³⁵.

Da considerare presso la Corte d'Appello è ancora il giudice Stefano Giovanni Rocci, il cui nome l'Hus accompagna, in tutte le denuncie di italianismo, a quello del Cavalli e che già aveva indotto il Grouchy a scrivere al Talleyrand la seguente nota, sin dal febbraio 1799: «Rocci ci-devant commis aux Affaires Etrangères, homme qui ne manquera de talents, ayant de la probité, mais le plus acharné du parti cisalpin, et d'autant plus dangereux sous le rapport qu'il est d'un entêtement inconcevable»³⁶. Rimane così confermata da due parti la sua opposizione repubblicana al Direttorio, anche se, quanto al colore cisalpino del suo «italianismo» di qualche anno prima, doveva pur esser giunto a qualche compromesso se era stato scelto dal Cavalli come suo collaboratore al governo e se, come s'è detto, veniva ogni volta ricordato dall'Hus come l'ombra stessa del suo influente protettore autonomista.

Il Tribunale di prima istanza è pure esso dominato da una figura politica di molto rilievo: Angelo Pico,

«celui dont S. M. (l'Imperatore Napoleone) vient de désigner à Turin comme indigne d'être magistrat et qui elle a dit elle même avoir voulu faire fusiller à Milan. Voici l'histoire de Pico en abrégé. Cet homme est à surveiller toujours. L'avocat Pico fut un de ceux qui s'obstinèrent à vouloir faire en Piémont une révolution locale sans l'intervention des Français. Arrêté comme conspirateur il se sauva des prisons de la porte du Pô et passa à Milan»³⁷.

E noi sappiamo delle avventure del Pico in questo periodo a Verona, quale agente giacobino a favore dei francesi³⁸ e a Milano, di dove accompagnò, col valdostano Guglielmo Cerise nel luglio 1798, la missione del gen. Lahoz, comandante la legione lombarda, a Parigi, per scongiurare in nome del Direttorio Cisalpino la «minaccia» della costituzione, minacciata dall'ambasciatore Trouvé. Senonché, la vicinanza del Lahoz e degli uomini dei «Raggi» e la passione per un disincantato italianismo, libero dalle remore di qualsiasi sentimentalismo francesizzante, lo portò forse a prender contatto con gli emissari di Vienna, ai fini di una spregiudicata politica di indipendenza nazionale:

³⁵ ANP, F 7, 6359, A. Hus, «Suite de la Cour d'Appel de Turin», 24 pratile a. XIII.

³⁶ ANP, A F III, 80, «Notes sur le personnel des membres du Gouvernement Provisoire du Piémont», allegato alla lett. di Grouchy a Talleyrand del 20 pluvioso a. VII.

³⁷ ANP, F 7, 6359, «Tribunal pr. instance et correctionnel de Turin», 14 messidoro a. XIII (3 luglio 1805).

³⁸ Per l'attività del Pico a Verona, cfr. FASANARI, *Albori*, p. 46 ss.

«Chargé à Milan de la police de l'armée française – narra l'Hus – il fit une contre-police en faveur des autrichiens, à qui il faisait passer tous les mouvements de l'armée. Voici comme la chose se découvrit. Venise fut prise, le chef de la police subalterne de ce gouvernement fu arrêté et on trouva dans ses papiers la correspondance du traître Pico avec cet agent vénitien nommé Stefanino, et le traître et italianiste Pico était magistrat»³⁹.

Già abbiamo detto dell'interesse di questa notizia, nonostante i legittimi sospetti di tendenziosità che essa suscita, in quanto ci pareva capace di dare qualche contributo alla tesi di una possibile politica di equilibrio dei giacobini italiani, e in particolare piemontesi, tra le opposte sollecitazioni di Francia e d'Austria³⁹; ed ancora torneremo in seguito a parlare di questa posizione, per ciò che riguarda gli sviluppi interni della politica piemontese.

Altri ancora sono i giudici di tendenze repubblicane di opposizione nel Tribunale Civile di prima istanza di Torino: Buoncompagni «italianiste modéré» forse Roggeri «extravagant contre le code civil, le projet de code criminel et tout ce qui se fait en France», e Rocci «italianiste comme son frère du Tribunal d'Appel».

Con Galli, Cavalli, Botton e Rocci abbiamo già incontrato quattro dei sette membri della prima commissione di Governo, a tendenza autonomista. Altri due membri della stessa sono ancora giudici al Tribunale di Appello: il presidente Avogadro «probe et modéré», e Brayda «attaché aux principes français». Pur non apparendo questi due ultimi – dalle note dell'Hus – delle stesse idee del Cavalli, devono tuttavia averne subito il forte ascendente. Di tutti i suddetti solo Brayda sarà riammesso nella successiva Commissione esecutiva, a tendenze più ortodosse nei riguardi della politica francese⁴⁰.

I magistrati dei due ordini che non abbiamo ancora nominato sono classificati dall'Hus in parte di sentimenti monarchici (alla Corte d'Appello: Busca, ex senatore; Marentini, che tuttavia ebbe degli incarichi sotto il regime repubblicano; Reggio, Joannini, Nasi e Biandra «du parti du roi mais peu dangereux»; e tra i sostituti del Commissario imperiale, Castagneri «jeune dévot, mais doué d'une âme douce, ce qui n'arrive pas à tous les dévots»; ed al Tribunale, il presidente Nicolay ed il giudice Pinelli) ed in parte incondizionatamente devoti al Governo francese (alla «Corte», oltre l'Avogadro ed il

³⁹ Per il periodo del Governo Provvisorio dell'anno VII e dell'Amministrazione Generale del Piemonte, di cui il Pico fu segretario generale, allorché questi fu accusato dal Grouchy e dai colleghi di far parte di un «Comitato segreto degli indipendenti» o addirittura del Comitato piemontese dei Raggi, cfr. la parte II del presente volume, pp. 41 ss.

⁴⁰ Sul Brayda corre qualche discrepanza di giudizio tra l'Hus e il Grouchy, comandante del Piemonte nell'anno VII. Se il Brayda non era da quel tempo sostanzialmente mutato, l'Hus deve esser caduto in inganno sul di lui conto. Diceva infatti la nota (che il Grouchy inviava al Talleyrand il 20 pluv. a. VII): «Brayda ambiteux, hypocrite et superstitieux, ayant des connaissances dans le parti judiciaire, ennemi déclaré des français et de la Réunion, dangereux par des liaisons avec le parti sarde, attaché à la Cour dans cette île où il avait été professeur» (ANP, A F III, 80, «Notes sur le personnel des membres du Gouvernement Provisoire du Piémont»).

Brayda già ricordati, i giudici Mazzucchi, Roatis, Tobon, Millo, e al Tribunale civile i giudici Varotti e Simonino). Ne rimane uno solo assai incerto: Rocca del Tribunale di prima istanza, «très équivoque»⁴¹.

Se poi si passa ad esaminare i giudici dei dipartimenti, la tendenza repubblicana di opposizione pare egualmente diffusa: «Le juge Bongioanni à Coni est italianiste comme tous ses frères. Le juge Barberis à Mondovì, ne jouit d'une bonne réputation. Le co. re Chiarle à Alba est italianiste, ainsi que le proc. impérial Gromo à Verceil»⁴².

Sui 39 giudici di Torino esaminati (30 alla Corte, 9 al Tribunale, mentre tralasciamo quelli appartenenti al quadro provinciale, che è nel *Tableau* troppo incompleto), ne osserviamo 21 di opposizione repubblicana italianista, 9 di opposizione monarchica, 8 fedeli alla Francia e 1 incerto, ma «équivoque» e non favorevole. Solo poco più di un quinto dunque dei giudici di Torino, secondo l'analisi dell'Hus (certo incompleta, ma da quel che appare egualmente attenta a tutte le correnti), era favorevole al governo francese che aveva annesso il Piemonte. L'opposizione poi era per circa un terzo rappresentata da nostalgici della monarchia e per poco più di due terzi da convinti repubblicani, discordi questi tra loro sul destino ultimo del Piemonte, ma ugualmente uniti nel condannarne la riunione alla Francia. Le cifre confermano con larga approssimazione le percentuali date dall'Hus, in altra circostanza, circa la media delle forze dell'opposizione repubblicana.

La magistratura era certamente l'ordine più libero in Piemonte ed avrebbe visto giusto il Pelisseri nel rifiutare per ferezza la carica più gratificante – in specie sotto l'impero – di prefetto, a favore della sua professione di giudice. Le prefetture erano al suo confronto ricoperte da uomini assai più ligi al Governo di Parigi (per questo ci stupisce l'offerta di questa carica fatta al Pelisseri, solo in parte spiegata dalla statura morale dell'uomo, universalmente stimato, e dalla favorevole impressione che poteva averne riportata il Bonaparte, dagli incontri nel 1796 a Nizza e a Oneglia). Dalle carte in esame qua e là affiorano dati che le concernono: «Gandolfo, Préfet de la Doire est un excellent homme [...]. Il a toujours marché avec la commission exécutive [...] dans le sens de la réunion. Ce n'est ni un Campana, ni un Cavalli»⁴³. Ancora maggiori qualità in questo senso ha il prefetto della Sesia, Carlo Giulio, già membro della Commissione esecutiva con gli altri due fedeli «Carli»:

«Cet homme brillant dans les sciences physiques – scrive il nostro cortigiano informatore – comme dans l'administration est un des hommes qui font le plus d'honneur à la 27 division et qui, par leurs talents distingués, méritaient le plus de devenir français. Son morale est en harmonie

avec son physique, qui annonce toutes les vertus sociales et aimables. C'est un ami du gén. Jourdan, et par conséquent de la réunion».

Ma già prima del Giulio un altro benemerito, e specialmente sicuro notabile aveva occupato questa prefettura, il senatore San Martino della Motta, già membro del Governo provvisorio del Piemonte del 1798-99 e incarcerato sotto gli Austro-Russi. Avendo avuto la capacità di non prender parte agli affari, «lorsque le règne de Cavalli reparut un moment en Piémont, après l'immortelle journée de Marengo» entrò nelle grazie del Jourdan, così che «à l'époque de l'établissement des préfetures en Piémont, le département de la Sesia eut de bonheur de l'avoir en partage. Son administration lui valut une place de Sénateur bien justement méritée»⁴⁴. Fu allora che sopravvenne il Giulio.

Ad interpretare i sentimenti del conte Alessandro della Villa di Villastellone, prefetto del dipartimento del Pô, l'Hus poco ci aiuta. È vero che egli ci parla dei figli di lui di tendenze italiche, ma non si sofferma sul padre forse perché lo giudica sufficientemente allineato con il governo. Doveva essere infatti un «buon repubblicano» se, con Avogadro, San Martino e molti altri era stato rinchiuso nelle carceri del Senato e poi nel Castello di Vigevano, nel periodo piemontese della controrivoluzione dell'estate e inverno 1799-1800, e se poi era stato incluso nella Consulta dal gen. Berthier, dopo Marengo.

Ben più facile da definire è l'avv. Federico Campana, uno dei giacobini che avevano partecipato alle sedute di un club rivoluzionario con Pico, Pelisseri, Botta ed altri ed ai complotti torinesi del 1794; e che, sotto il Governo provvisorio, aveva tenuto il comando della Guardia nazionale torinese ed era poi divenuto prefetto di Alessandria. Il suo spirito italianista è a tutta prova e l'Hus lo accusa, quale prefetto del dipartimento di Marengo, di non essere «à la hauteur de ce nom qui devait rendre si fier d'être français, surtout lorsqu'on a l'honneur d'être préfet de cette contrée [...] Mr. Campana – egli spiega – croit toujours qu'être italien est plus qu'être français». Ne consegue che anche l'alessandrino risente politicamente della guida incerta del suo prefetto: «Ainsi son département ne brille pas plus par un bon esprit que par la sûreté des routes»⁴⁵. Il deputato di Marengo Dal Pozzo contribuiva per parte sua a dar conferma del quadro tracciato.

Del dipartimento della Stura l'Hus non ci parla, forse perché i prefetti inviati successivamente dopo il rifiuto del Pelisseri (Giovanni De Gregori Marcorengo e Pietro Arborio Biamino) furono scelti in modo da essere allineati con il governo o addirittura, come il secondo, fanatici per l'Imperatore⁴⁶.

⁴¹ ANP, F 7, 6359..., «Fin du tribunal civil de Turin», 19 messidoro a. XIII.

⁴² *Ibid.*, «Tribunaux Piémontais», 10 fruttidoro a. XIII.

⁴³ *Ibid.*, «Tableau des piémontais arrivés», Parigi, 13 frimaio a. XIII.

⁴⁴ *Ibid.*, «Portrait de Mr. Martin de la Mothe, Sénateur», Paris, 26 vendemmiaio a. XIII.

⁴⁵ *Ibid.*, «Tableau des piémontais...», 9 frimaio a. XIII.

⁴⁶ Cfr. BIANCHI, IV, Torino 1885, p. 23.

Dei cinque prefetti in carica, al momento della redazione delle note, uno solo dunque, il Campana, è certamente uomo di sentimenti italianisti. Di questa opinione più numerosi invece dovevano essere i sottoprefetti se, in occasione della nomina di tre prefetti francesi in Piemonte, l'Hus osserva: «Il seroit à désirer, et l'opération ne seroit pas complète, si on ne l'étendait pas aux sous-préfets, dont plusieurs sont mauvais dans le sens italien et d'autres dans le sens sarde et si – tornando ad una familiare considerazione – l'esprit français n'entraîne pas aussi dans les tribunaux, quartier général de l'italianisme piémontais». Anche le sotto-prefetture dunque erano tanto malsicure da essere a buon diritto messe in linea con la malfida magistratura, così come potevano dimostrare Pietro Riccati, sottoprefetto di Biella, «italien actif à toutes les époques» e noto autore di articoli e scritti contro la riunione sin dal 1799⁴⁷, e un figlio del conte della Villa, sottoprefetto di Casale⁴⁸. Il sottoprefetto di Saluzzo, Bressi, «ex chanoine... mais sage et instruit»⁴⁹ e il suocero di lui, il sotto-prefetto di Pinerolo Geymet, «vaudois..., synonyme de bon français et d'homme moral»⁵⁰, non rappresentavano il tipo umano più diffuso nella categoria.

Perfino la polizia è inquinata di italianismo:

«Le commissaire de police à Turin, nommé Mantile, est selon moi – scrive l'Hus – le plus mauvais des huit sous le rapport politique, puisqu'en qualité de napolitain il voit toujours notre chère réunion comme une monstruosité italique, et d'après cette façon de voir il peut favoriser les nombreux indépendants italiens qui sont à Turin, surtout si l'horizon politique s'obscurcissait...». E poco più avanti: «Les nouveaux renseignements que j'ai eu sur le commissaire Pirra annoncent et lui un homme très immoral, et rien n'est plus à craindre que l'immoralité en police».

Essi eran coloro di cui il commissario generale di polizia in Piemonte, il francese Charron, in particolare si doleva⁵¹.

Particolarmente interessante è l'accento alla pericolosità dei napoletani, che nell'opinione pubblica erano noti per aver rappresentato nel settentrione, e in particolare nella Cisalpina, una delle più valide colonne dell'aspirazione

⁴⁷ Pietro Riccati su «Il Repubblicano piemontese» del 2 marzo 1799 (12 ventoso VII) in una lettera al direttore, aveva attaccato la campagna per la «riunione», in cui diceva di ravvisare una violazione delle «leggi invariabili della natura» e «il primo grado di decomposizione del corpo sociale». Lo stesso era amico intimo dell'italianista Felice Bongioanni e del Fantoni, come appare dalle memorie del primo, di cui diremo. Entrò nella Consulta, istituita dal gen. Berthier con decreto del 27 giugno 1800. Di lui abbiamo trovato una lettera al gen. Bonaparte senza data ma probabilmente del febbraio-marzo 1801, in cui reclama la libertà del Piemonte (AEP, *Correspondance politique, Turin 1801-1805*, v. 280, c. 53) ed un'altra allo stesso, in data 13 pratile a. IX (2 giugno 1801), ove presenta uno scritto del Cavalli in cui si richiedono nuovi governanti, da scegliersi al di fuori della «cabale» annessionista. *Ibid.*, p. 126.

⁴⁸ ANP, F 7, 6359, Hus, Paris, 28 floreale a. XIII.

⁴⁹ *Ibid.*, «Tableau des Piémontais...», 29 frimaio a. XIII.

⁵⁰ *Ibid.*, 21 pratile a. XIII.

⁵¹ *Ibid.*, Paris 26 nevosio a. XIII.

unitaria. L'osservazione ricorre altre volte significativamente nell'Hus, che ritiene di aver scoperto una tacita loro alleanza con gli italianisti piemontesi:

«Un trait caractéristique de l'esprit italien de la 27^e division – annota poco più tardi – est celui que je m'en vais présenter. Les meneurs de ce parti, non contents d'avoir fait placer plusieurs napolitains dans les tribunaux au détriment des natifs du pays, d'avoir dans une police, qui doit être française, introduit un commissaire de police napolitain, s'est fait nommer dans le lycée d'Alexandrie pour professer la littérature française [...] un-napolitain. O Molière où est tu? C'est comme si on nommait un gascon professeur de déclamation et de prononciation à Paris!»⁵².

Anche la denuncia che abbiamo ricordato del giudice Saponara, quale repubblicano italianista, non prescindeva da un generico sospetto dovuto alla sua provenienza meridionale e forse anche da una spontanea avversione fondata, per un piemontese, su pregiudizi regionalistici: «Saponara napolitain, ce mot dit tout... Il a de la philosophie et une grande érudition, mais il est italien»⁵³.

4. – *I partigiani del re e della conservazione*

A questo punto del nostro esame, ci occorrono altri elementi di conoscenza che non sian solo quelli di campo repubblicano, per mettere meglio a fuoco la fisionomia dei nostri giacobini. Allontaniamoci dunque per un momento da costoro e facciamo entrare in scena i monarchici. Vedremo come, tra i due campi opposti corrano sottili interferenze, che non è possibile sottovalutare. Il terrore e l'avversione che essi ispirano ai repubblicani è grande, ma la società piemontese non è poi così schematicamente divisa come appare, e le barriere interne così invalicabili. «Monseigneur – scriveva l'Hus di uno di essi al ministro della polizia con insolita drammatica vivacità – il est des hommes dont le nom seul, présente beaucoup de choses à l'esprit. Si d'un seul mot on voulait exprimer tout ce qu'il y a de plus dangeux en intrigues, de plus haineux pour la Révolution du Piémont, de plus cher aux partisans du Roi de Sardaigne et à sa noblesse, et de plus allarmant pour les amis de la France et de la réunion, on n'aurait qu'à prononcer le nom de la Turbie. L'effroi politique que ce nom inspire est tel que dès qu'on le prononce on croit voir le Roi de Sardaigne faire un pas vers le Piémont et menacer notre bonheur»⁵⁴. Era stato costui ambasciatore del re sardo a Pietroburgo, quando segretario d'ambasciata era Carlo Bossi, la futura «tête du parti de la réunion et homme d'un grand mérite», e perciò la più forte speranza personale dell'Hus che, facendo risalire a quei tempi le ragioni di animosità tra i

⁵² *Ibid.*, «Esprit public de la 27 division», Parigi, 11 pluvioso a. XIII.

⁵³ *Ibid.*, «Fin de la notice sur la Cour d'Appel...».

⁵⁴ *Ibid.*, «Premier rapport sur La Turbie», Paris, 4 complémentaire a. XII. Il passo è citato, tradotto in italiano, in PERONI, p. 123.

due, cortigianamente le risolveva a tutto vantaggio del secondo. «Surpris de l'acharnement que Mr. de la Turbie met contre Mr. Bossi – altrove egli annota – outre la différence d'opinion, il m'est revenu que la haine implacable de Mr. de la Turbie contre Mr. Bossi remonte à leur mission en Russie et voici comme la chose s'explique»: e racconta come lo stesso Vittorio Amedeo III avesse inviato il Bossi a Pietroburgo per controllare lo stato dei negoziati con la Corte russa, giacché più non si sarebbe fidato del La Turbie i cui rapporti apparivano falsi e pieni di parzialità. E conclude: «Mr. de la Turbie homme extrêmement vindicatif ne lui a jamais pardonné»⁵⁵; ma ancor meno a quest'ultimo perdona il nostro, che ne insozza la figura, soffermandosi, più di quanto il suo incarico di informatore politico non comporti, sulla condotta privata «violente, lâche et qui tient de la démence de Mr. de La Turbie envers son épouse, qu'il a frappé presque dans la rue et qui, pour garantir sa vie, a été obligée de se sauver chez Madame de Cavour»⁵⁶.

Quadro non meno fosco ci è dato di un altro monarchico: «Il y a encore à Paris un nommé Maximin, qui peut mériter quelques attention par les raisons suivantes [...] il n'a jamais été partisan que du Roi de Sardaigne et il a de son aveu été en relation personnelle verbale et active avec le fameux ex-général Willot, pour qui il a récluté, à ce qu'il dit, lui même un certain nombre d'hommes dans les Alpes Maritimes... Il dit avoir aussi servi les anglais pendant un moment». Il gen. Willot, uno dei capi del partito di Clichy, implicato nel tradimento di Pichegru, arrestato, deportato ed evaso dalla prigione, era venuto infatti in Piemonte nel 1799 al seguito delle truppe austriache, di dove aveva organizzato dei moti monarchici nel sud della Francia⁵⁷. Le funzioni militari controrivoluzionarie del Maximin, non si erano limitate a reclutare uomini per il Willot, sul cui tema sovente torna l'Hus, ma anche ad organizzare i *barbets* del bandito *Violin*, assoldati dal re per compiere le loro sanguinose azioni di guerriglia contro i francesi⁵⁸. Ma questo Maximin non risultava neppure essere troppo fiero partigiano del re, se aveva poi offerto i suoi servizi alla Francia dopo averli resi all'Austria, e se faceva professione d'esser uomo di nessuna opinione politica, asserendo che tutti i governi eran per lui eguali, fosse pure quello dei Turchi.

⁵⁵ *Ibid.*, «Encore un mot sur Mr. de La Turbie», Parigi, 19 pluviôse a. XIII.

⁵⁶ *Ibid.*, 29 ventôse a. XIII.

⁵⁷ *Ibid.*, «Notions», Parigi, 12 nevoso a. XIII (2 gen. 1805).

⁵⁸ L'attività controrivoluzionaria del Willot in Piemonte è confermata da altre informazioni di polizia. Così quella in ANP, F 7, 6458, n. 9754: «Le Commissaire gen. de police à Son Excellence le Sen. Ministre de la police gen. de l'Empire», 28 mess. a. XIII, in cui si dice che un tal Caligaris pareva esser stato in rapporti con Willot, che aveva lavorato in Piemonte in qualità di agente principale dei Principi. Nell'anno VII stava preparandosi nella Francia meridionale una sollevazione generale sotto la guida del Willot, senonché le vittorie francesi la resero impossibile.

⁵⁹ Cfr. RUGGIERO, p. 39.

I più temibili in campo monarchico erano certamente i militari e non sempre quelli appartenenti alle famiglie nobili o alle gerarchie più elevate, ma coloro che, senza beni di fortuna o senza le consolazioni del rango, serbavano il sangue surriscaldato dalle subite sconfitte e il ricordo dei galloni perduti: ambizioni di conio militaresco e di cecità sanfedistica capaci, se insieme riunite, di compiere più di un portento. Questa categoria è assai vasta. Va da ciò che rappresenta l'«écume du Piémont, le reste de ces brigands formant la *Massa-christiana* en l'an 7», a

«une classe plus relevée par la naissance et l'éducation, mais rabaissée au niveau des premiers par une immoralité profonde et le fanatisme de la royauté satde, qui l'a rendue sanguinaire [...] Cette classe – soggiunge l'Hus – qui est celle des anciens gardes du corps ou officiers de l'ancien régime, offre des hommes capables de tout, comme seraient entre autres [...] Augustin Dubois, amis de Cerruti, Odonio [altrove detto «le grand réactionnaire en l'an 7, lors de la retraite des français»], Morra ancien militaire, les chasseurs du Roi (chasseurs au fusil) Razeti et Traversa, grands tireurs qui, lors du siège de la Citadelle de Turin, allaient tuer les sentinelles françaises, Sessa assassin de Mr. Giulio Contin, ancien officier du Génie, le Marquis de la Fare, ancien agent du prince de Condé à Turin et naturalisé piémontais, le fils du marquis de Birol de Villeneuve, chasseur des troupes du Roi et ayant servi dans l'armée de Condé, capable de tout; Maximin renvoyé de Paris»; alle quali segnalazioni l'Hus fa seguire i naturali loro centri di reclutamento, le località donde essi potrebbero a loro grado assoldare le forze controrivoluzionarie, e cioè «le faubourg du Pô et du ballon presque en masse, les habitants de Montcaillier où la Cour faisait un très long séjour (on prétend qu'il y a un club royal)»⁶⁰.

Ed a ben considerare, i soggetti più pericolosi, agli occhi di un osservatore di polizia, dovevano proprio trovarsi in questa categoria di uomini, che rappresentavano le vittime più certe, per quanto isolate, del rivolgimento: gli ufficiali e gli scudieri senza mestiere, i falliti e gli spostati senza remissione, assai più che i ricchi e i potenti che al più li avrebbero assoldati. E ciò perché la rivoluzione in Piemonte era avvenuta nel regime (a cui poteva anche ovviarsi, dai potenti, con nuove soluzioni politiche) e non invece nelle fortune. «Le parti du Roi de Sardaigne – osserva l'Hus – a la fortune territoriale et capitaliste du Piémont entre les mains. Les millionnaires font rarement les assassins, mais il le font faire». La situazione francese non era con questa da confrontare, come da più di un anno l'Hus aveva osservato: «les grandes blessures qu'il était de la justice de guérir en France n'existent point dans ce pays. Aucune classe nombreuse d'individus n'a éprouvé de grands chocs dans la révolution du Piémont et sa marche est toute opposée à celle de la révolution française», per cui anche la diversa composizione delle liste dei collegi elet-

⁶⁰ ANP, F 7, 6458, n. 9754, Informazioni date in occasione del «Voyage de S. M. Empereur et Roi», Paris, 5 germin. a. XIII.

⁶¹ ANP, F 7, 8471 A, «Sur le moyen de donner un plus grand développement à la reunion morale du ci-devant Piémont à la République française», «discorso» inviato da A. Hus al ministro della giustizia Régnier, Torino, 19 frimaio a. XI.

torali era venuta a rispecchiare il diverso fenomeno in Francia ed in Piemonte, ove non s'erano avute liste di proscrizione di nobili e di ricchi:

«Ce qui n'est pas le cas du Piémont – egli aggiunge – outre qu'il n'y eut point en Piémont de listes d'émigrés, ni de confection politique, et par conséquent de grandes révolutions dans les fortunes; bien peu de propriétés ont changé de main; bien loin de là, j'ose affirmer que les grands propriétaires et ceux qui on nommoit grands [...] à part les souffrances de l'orgueil [...] doivent voter des remerciemens à ceux qui ont pu avoir quelque influence sur la révolution du Piémont, car sous le rapport des richesses, ils ont gagné et la révolution, qui a ruiné celui qui n'avait qu'une petite aisance, a raccomodé les affaires de l'opulence, dérangée par le faste que la révolution a supprimé...».

Se è eccessivo pensare ad un vero e proprio acquisto, fatto con la rivoluzione dalle famiglie nobili, non più costrette alle spese onerose richieste dalla presenza della Corte⁶², doveva pur corrispondere a verità che la classe nobiliare procedeva sulle medesime distinzioni di un tempo, e che via via essa cercava di recuperare le posizioni sociali e gli onori di prima. Altrove infatti l'Hus, sotto l'epiteto di *framaçons de la vanité*, denuncia «ceux qui se disent encore nobles malgré la loi [...], (qui) affectent avec impudence de se donner mutuellement, et à voix de stentor, les titres féodaux abolis par l'Assemblée Constituante»; e osserva: «Partout dans les promenades, dans les rues, dans les cafés on n'entend retentir que les noms de Comte et de Marquis. On dirait que la Cour de Turin est encore constituée»⁶³.

Così, in un'altra nota pittoresca che recava il titolo di «marquis malgré la loi», dipingeva questi *grands enfants* dell'aristocrazia inadeguati alla gravità dei tempi: «O Molière... Molière où est tu? Cette affectation de se donner les titres féodaux en public est prouver dans la 27^e division à un tel excès que si Epiménide se réveillait au milieu d'une de nos grandes promenades, ou dans un grand café (surtout celui de la bourse), n'entendant nommer à ses côtés que des Comtes et des Marquis, il s'acheminerait vers le palais du Roi»⁶⁴.

Lo spirito di conservazione sociale andava dunque dissociandosi da quello di controrivoluzione, in relazione ai dati di una realtà economica che proponeva come più opportune le soluzioni politiche tendenti a stabilizzare la situazione in atto, anziché a nuovamente sovvertirla. L'*équipe* dei repubblicani al potere, quale era rappresentata in Piemonte dai notabili della prima Commissione di governo, alcuni dei quali già avevano dato prova di saggezza amministrativa così come resistevano alla politica di assorbimento e alle requisizioni

⁶² *Ibid.*, Scriveva a questo proposito l'Hus: «Dans les maisons à 50, à 80, à 100 mille livres de rente, qui avoient vingt domestiques, vingt chevaux et dont les habits étoient d'or et d'argent, ne dépensent pas le quart de ce qu'elles dépensaient du temps de la Cour... Ainsi ce qui pouvoit paraître un paradoxe est prouvé mathématiquement. Ce ne sont donc point les riches en Piémont qui peuvent se plaindre de la révolution et qui méritent du dédommagement».

⁶³ ANP, F 7, 8471, A, Hus, «Révolte de la vanité...», Turin, 10 vendemmiaio a. XII.

⁶⁴ *Ibid.*, «Les marquis malgré la Loi», Turin, 10 vendemmiaio a. XII.

zioni dei francesi, non doveva apparire alla vecchia nobiltà come la peggiore delle soluzioni possibili nelle condizioni presenti. Tanto più che ciò che, per evidenti ragioni, non era assolutamente tollerato dai nobili, era proprio l'annessione del loro paese alla Francia, e la conseguente fusione della società piemontese con quella francese; il che avrebbe non solo gettato in grave rischio tutto il patrimonio delle tradizioni locali, ma la stessa possibilità di sopravvivenza di una classe, che era passata attraverso una ben diversa esperienza dalle due parti delle Alpi.

Che v'era dunque di irriducibilmente diverso in questi vecchi nobili dal modo di vedere le cose dei notabili al governo, che si battevano contro il sacrificio dell'indipendenza del Piemonte e l'alienazione delle ricchezze? Certo stavano di mezzo a loro le idealità repubblicane. Ma poiché la repubblica, quella portata dai francesi, non era in fondo accetta né agli uni né agli altri, mentre gli uni e gli altri aspiravano all'indipendenza ed alla conservazione o rinviavano ad un domani di libertà la loro vera repubblica, perché non riunire gli sforzi per la salvezza del vecchio Piemonte?

A rendere possibile una provvisoria intesa doveva pure concorrere la stessa situazione della classe nobiliare piemontese, cosciente dei valori della tradizione ma assai meno, di quanto potrebbe apparire, legata sul finire del secolo alla famiglia del re. Alcuni documenti almeno ci inducono a questa interpretazione. «En l'an 4, 5, 6 – dice un rapporto sul Piemonte – cette noblesse était extrêmement mécontente des Rois; on leur avoit petit-à-petit ôté tous leurs privilèges, on avoit accordé la majeure partie des emplois civils [...] à des bourgeois et par surcroit on avoit levé sur les grands propriétaires une imposition sans exemple»; e recava a dimostrazione che «l'on ne vit pas en l'an 7 que le départ du Roi causa une grande motion dans le peuple piémontais, et un très petit nombre de nobles le suivit»⁶⁵. Mentre un altro rapporto di quel periodo informava il governo di Parigi che i nobili torinesi erano assai meno sollecitati dal desiderio del re, che da quello di una riabilitazione della loro classe: «Les personnes qui composent la première classe – esso diceva – regrettent encore les prérogatives dont elles jouissoient autrefois plus que la personne même de leur prince, pour laquelle elle avoient une médiocre considération»⁶⁶.

Non doveva pertanto essere del tutto infondato quanto avevamo rilevato in altro studio da documenti di polizia, ritrovati nelle carte del ministero degli Esteri; che cioè sin dall'anno VII potessero essere avvenuti degli incontri tra monarchici e repubblicani e che dai primi fossero state fatte delle profferte, tendenti a precorrere gli sviluppi rivoluzionari popolari per instaurare uno stato locale conservatore, se occorreva pur senza re, ma tale in ogni caso da

⁶⁵ *Ibid.*, AF IV, 1717, «Sur le Piémont» (remis en l'an 11); «Population, Esprit public».

⁶⁶ *Ibid.*, «Département du Po, Esprit public», Turin, s. d.

evitare, si diceva, «l'emigrazione della nobiltà e l'impulso insultativo del basso popolo»⁶⁷. La conservazione economica e sociale era del resto la stessa che a Genova aveva indotto una parte della nobiltà a far causa comune con la borghesia al potere per opporsi al partito esagerato o terrorista⁶⁸, o che a Milano aveva negli anni precedenti rappresentato l'ala direttoriale dello schieramento, la più gradita a Parigi perché fautrice della «riforma» del Trouvé, repressiva delle novità unitarie e giacobine.

Per le stesse ragioni dunque oppositrice a Torino del governo di Parigi e in parte favorevole a Milano, non era tanto dal regime repubblicano che tutta la nobiltà si sentiva respinta, quanto dai pericoli in cui erano per incorrere le sue prerogative e le sue ricchezze.

D'altra parte il disamore – di cui s'è detto – per le cose di Francia nei giacobini delusi e le possibilità che ne seguivano di intesa con i nemici dei francesi (fossero essi austriaci o monarchici), secondo la stessa tradizione di equilibrio bilanciato della diplomazia sarda, erano state da noi considerate come illazioni possibili parlando delle vicende dell'anno VII in Piemonte, a proposito delle formulazioni contenute nelle lettere del Giraud al Musset. In queste si diceva che, nel pensiero di taluni giacobini indipendentisti, il ritardo della «riunione» ed una eventuale situazione di tensione civile, non sarebbero andate, nella vicenda di una futura pace negoziata dall'Austria, che a tutto vantaggio dell'indipendenza del Piemonte⁶⁹. E la stessa cosa, pur oscuramente, torna ad affermare l'Hus, osservando che nei tribunali, ove è praticamente insediato il quartier generale dell'indipendentismo, tutte le forze ostili alla riunione si danno convegno: «Tout le barreau subalterne ennemi des français dans le sens royal se rattache à eux (agli indipendenti). Bientôt les prêtres et les nobles incorrigibles ne font qu'une masse avec les indépendants. Le grand point est de faire hair les français et de conserver un esprit piémontais et italien, dans la 27^e division»⁷⁰. In ciò possono dunque andar tutti d'accordo, repubblicani e monarchici, ma a quale scopo? «Leur but – risponde l'Hus – est de maintenir un esprit anti-français en Piémont pour faire croire au gouver-

⁶⁷ AEP, *Correspondance politique*, Turin 1799, v. 278, p. 188, «Notes sur différens piémontais...», cfr. la parte II del presente volume, p. 67.

⁶⁸ ANP, AF IV 1717, Saliceti al generale Bonaparte, Genova, 14 frimaio a. X. Vi si legge: «La minorité de la noblesse composée des familles Serra, Brignole, Gentile, Morando, Pareto et Cataneo à, dès les commencement de la Révolution française, fait cause commune avec la bourgeoisie...»; mentre, da parte borghese: «Ici comme en France beaucoup de personnes qui étaient d'abord pour la Révolution en ont été dégoûtés [...] Dès lors ont cherché à se rapprocher de ceux qui tenaient aux anciens usages et moins encore pour établir l'ancien Régime que pour se faire de ces partisans autant de soldats à opposer au parti connu sous les dénominations de terroristes, jacobins, etc.». Ne seguì che a Genova il governo provvisorio fosse «composé en totalité de citoyens dévoués à la minorité de la Noblesse».

⁶⁹ Cfr. AEP, *Correspondance politique*, v. 278, c. 460, Giraud a Musset a VII; cfr. la parte II del presente volume, pp. 64 ss.

⁷⁰ ANP, F 7, 6359, Hus «Le Piémont après la réunion...».

nement qu'il y a incompatibilité entre le caractère piémontais et le caractère français et le fatiguer, le dégoûter au point de faire servir le Piémont de moyen d'obtenir plus aisément une paix dans le cas d'une guerre malheureuse pour la France (ou d'une crise intérieure) et, dans le cas d'une déroute dans le genre de celle de l'an 7, s'unir aux partisans du Roi de Sardaigne [...]»; il che era forse troppo per i repubblicani, ma intanto si era allora ben lontani da tale congiuntura e poi cammini facendo, sia gli uni che gli altri, come sempre accade nella lotta politica, avrebbero sperato di poter controllare a proprio modo la situazione⁷¹. La lotta sorda contro l'annessione aveva dunque suscitato dei comuni consensi e delle provvisorie alleanze, sempre più avvertibili, sino a stupirne l'Hus che vi insiste:

«Les deux partis anti-français et royal se réunissent d'action et de discours. Ces grands patriotes d'effrayante mémoire, qui de la démocratie pure, dont ils étoient les féroces champions, descendent maintenant à faire l'éloge du gouvernement sarde, en haine de la réunion et tiennent le même langage que le chevalier du trône par naissance. Ces patriotes d'une singulière espèce disent hautement qu'on était plus libre sous les Rois que maintenant...»⁷².

Intanto dalle note giornaliere dell'Hus vanno scaturendo le più sorprendenti rivelazioni: «Le parti italien vient de dîner chez le parti du Roi de Sardaigne. Laugier, maire de Turin a dîné chez la Turbie...»⁷³. Del temibile La Turbie, paladino del re, già si è detto. E chi era il Laugier? «Maire de Turin: un trait seul le peint. Il a été le dernier qui a fait publier à Turin les actes de la mairie dans la seule langue italienne, en excluant la française [...]»; le gen. Menou l'accusa d'êtré un des chef de la ligue italique [...]; Laugier voudrait bien avoir la police entre ses mains»⁷⁴. E qualche giorno dopo l'Hus torna a segnalarlo nella «più grande intimità con La Turbie et Piossasco»⁷⁵, mentre altrove lo schiera fra i repubblicani della tendenza di Cavalli. Sicché non stupisce più, vista la labilità dei confini tra repubblicani autonomisti e monarchici, che siano proprio costoro a patrocinare a Parigi il desiderio del Laugier di concentrare nelle sue mani le funzioni di polizia:

«On assure que la ligue des nobles piémontais à Paris, travaille de nouveau à faire abolir, s'ils le pouvaient, le Commissariat français à Turin [...] pour le donner au maire, homme qu'il leur est dévoué, puisque le parti italien ne fait plus qu'un avec le parti du Roi de Sardaigne [...]. Mr. Bens de Cavour et Luzerne annonçaient cette suppression samedi 19 chez Mr. Galli, comme une chose faite»⁷⁶.

⁷¹ Giova in proposito ricordare quanto il commissario Laboulinière scriveva al governo francese dei moti nell'aostano e nel canavese del 1800: «Le parti de l'opposition lui même vit ces soulèvements avec plaisir et plusieurs de ses agents subalternes y prirent part; les indépendants et les royalistes étoient unis en cela, qu'ils voulaient l'éloignement des français, pour diriger ensuite les affaires chacun selon ses vues» (ANP, *Fle* 74).

⁷² *Ibid.*, F 7 8471 A, Hus, «Tableau de Turin...», Turin, 27 messid. a. XI.

⁷³ *Ibid.*, 6359... «Notions», Parigi 13 vend. a. XIII.

⁷⁴ *Ibid.*, «Députation départementale», Parigi 11 vendemmiaio a. XIII.

⁷⁵ *Ibid.*, «Tableau des Piémontais...» Parigi, 21 vendemmiaio a. XIII.

⁷⁶ *Ibid.*, «Notions», Parigi, 23 brumaio a. XIII.

Tali collusioni sono sempre più frequenti: «Le parti de la noblesse, réunies au parti opposé à l'esprit français, a nommé Fresia candidat pour le Sénat avec Mr. Galli, pour exclure le Maréchal Jourdan et Bossi»⁷⁷. Il generale Fresia ed il Conte Pier Gaetano Galli della Loggia appartenevano a quella categoria di nobili piemontesi, che pur avendo aderito alla nuova situazione politica non potevano però dirsi sinceramente repubblicani. Essi rappresentavano il principio di equilibrio e l'elemento di continuità della tradizione amministrativa e di governo piemontese, e come tali erano stati opportunamente considerati dai nuovi padroni. Del Fresia dice l'Hus: «Cet ex noble est doué d'amabilité et de formes agréables. Sa haine pour la révolution piémontaise a toujours été cachée sous un air de modération». Benché fosse stato «l'officier de cavalerie plus brillant de l'armée sarde» e non avesse mai dato prova di convinzioni sicure, ma solo di qualità morali e professionali, era stato promosso sul campo da Schérer per la sua azione di pacificazione e di affratellamento fra le truppe francesi e piemontesi. Il conte Galli poi, ex reggente della Corte dei Conti sotto il sovrano ed uno dei membri della Delegazione che nel 1794 fu incaricata dei processi politici, «ayant paru plus modéré que les autres magistrats dans les procédures criminelles contre les partisans des Français, fut en l'an 7 nommé par le gén. Joubert membre du Gouvernement provisoire, dont il fut le premier président». Per questi suoi meriti di umanità più che di convinzione repubblicana, il Galli era stato elevato ad una dignità che non si addiceva ai suoi precedenti, e se non tardò a dimettersi, ciò non gli bastò per sottrarsi qualche mese dopo al castigo della sopravvenuta reazione: «À l'arrivée des Austro-Russes le parti du Roi le fit incarcérer; quoiqu'on sut qu'il n'était pas républicain, mais il avait accepté et exercé une place de membre du gouvernement provisoire, le cachot devait être son partage». E in carcere rimase con fierezza – anche se si fregiava (dice «L'amico della patria» del 12 vend. a. IX) della «coccarda reazionaria» – sino al ritorno dei francesi, sebbene gli fosse stato possibile di ritrattare e di uscire. Ragioni dunque di pubblica considerazione anzitutto lo avevano fatto rimettere dal Berthier nella prima Commissione di governo dopo Marengo; e ragioni politiche di ordine autonomistico, forse più che repubblicano, lo avevano reso grato al cuore del conte Cavalli: «Il fut influencé par Cavalli, Laugier, Pelissier et autres ennemis de la réunion et sa haine [...] contre le Maréchal Jourdan est allé jusqu'au scandale [...] On ne peut faire un plus grand plaisir à Mr. Galli, que de dire du mal des français et de les tourner au ridicule, car il ne fait pas autre chose lui même»⁷⁸. Ciò che in realtà più ci interessa di costoro è che intorno a nomi siffatti potessero ormai trovarsi d'accordo, per la designazione al senato, nobili monarchici e governanti repubblicani alla maniera del Cavalli.

⁷⁷ *Ibid.*, «Députation départementale du Po», Parigi, 23 vendemmiaio a. XIII.

⁷⁸ *Ibid.*, «Portrait du Conseiller d'état Galli», Parigi, 20 vendemmiaio a. XIII.

Se l'avversione alla «riunione», assai più che la vecchia fede giacobina, guidava le scelte del Cavalli e dei suoi nel crearsi un seguito nel governo e nelle amministrazioni, possiamo seguire la stessa traccia per mettere in luce molta dell'attività governativa. Il conte Lodovico Piosasco non aveva avuto, secondo l'Hus, validi precedenti repubblicani; l'unico suo merito era stato quello di essersi urtato con gli Austro-Russi per un passo imprudente nel testo di una sua commedia, recitata a teatro nel periodo della controrivoluzione. Questo semplice aneddoto, «lorsque les français rentrèrent en Piémont, fut transformé en acte de civisme et Cavalli le fit placer dans la Consulte [...]»⁷⁹. La traccia del Piosasco ci porta ad incontrare il gen Colli, suo protettore a Parigi, che lo chiama al suo fianco, nonché il repubblicano Laugier e il monarchico La Turbie, tra di loro amici, e di cui egli gode l'intimità.

Anche il Soleri, nominato dal Governo del Cavalli «chargé d'affaires à Paris [...] comme si le Piémont, occupé par les armées françaises eût été une nation indépendante –», non era salito sul piedistallo dei meriti repubblicani se, vecchio diplomatico sardo presso l'ambasciata Balbo a Parigi (ma che pure con opportuna tempestività aveva plaudito al rivolgimento dell'anno VII), aveva poi continuato ad abitare a Torino nel periodo austro-russo senza subire persecuzioni. Destituito dalla Commissione esecutiva nominata dal Jourdan, si era dato a Parigi a frequentare tutti i nobili piemontesi che vi capitavano ed a cercare una ricca dote a suo figlio.

Ed ancora un'altra singolare figura di aristocratico «repubblicano» ci riporta alla diffusa collusione dei due partiti. Il marchese Faletti di Barolo, «individu riche à plus de cent mille francs de rente, cache sous les dehors calmes de la sagesse, et sous l'art d'un homme de cour habile à se maîtriser, une haine contre les français assez bien conditionnée. Il est lié en Piémont avec des hommes à couleur italienne, qui font chorus avec le parti du Roi»⁸⁰. Egli deve nutrire sentimenti italici, o quanto meno indipendentistici, come l'Hus rileva dal contesto di un suo discorso tenuto dinanzi all'Imperatore, quando venne a Torino nel 1805: «Ce qu'il n'ose pas dire des hommes, il le dit des deux langues française et italienne et on voit que, s'il l'osait, il mettrait la langue de Cavalli au dessus de celle de S. M. Napoléon»⁸¹.

Ma ciò che è più interessante di lui, a dimostrazione non solo dei suoi sentimenti antibonapartistici ma di una più precisa linea di pensiero, è offerto dal seguente passo: «Madame de Stael à son passage à Turin a été dans la plus grande intimité avec l'ex-marquis de Barol [Faletti] connu par sa haine contre les français, au point que l'ex noble Bense de Cavour lui même a dit ici que lorsque S.A.I. le prince Louis [governatore generale del Piemonte nel

⁷⁹ *Ibid.*, «Piosasco», Parigi, 1 complémentaire a. XII.

⁸⁰ *Ibid.*, 6359, Parigi, 23 fruttidoro a. XIII.

⁸¹ *Ibid.*, «Observations sur les discours de Mr. Barolo Faletti et de M. Cavalli», Paris, 23 floreale a. XIII.

1805] alla à Turin, il eut beaucoup de peine à y conduire cet ex-marquis⁸². La nobiltà illuminata, e a giorno dei fatti, si apprestava dunque a divenire costituzionale (il che poi non escludeva il re) e a preannunciare quelle che saranno le fila della corrente moderata del risorgimento in Piemonte. La forza della tradizione e dell'indipendenza o dell'autonomia piemontese l'aveva riunita ai moderati dell'opposizione antibonapartista. Essa viveva appartata e un po' sospettosa, fuori dalle grandi vie della cospirazione italiana e della propaganda babuvista, checché ne dica l'Hus (la polizia in tutti i tempi ha sempre ravvisato estremismo nell'opposizione degli stessi liberali). Per le sue strade non si giungeva certo all'unità nazionale dei repubblicani (che in realtà non fu neppure poi quella vincente), e si preferiva una cospirazione locale di tono minore, in cui non fossero accolti favorevolmente gli invadenti cisalpini, che s'erano già assicurati le province orientali del Piemonte nel 1802, e con essi gli agitatori dei «Raggi». In merito all'attività dell'opposizione costituzionale moderata una preziosa informazione ce la dà l'Hus:

«Mes observations sur les menées du parti italien se confirment. Le général Menou vient de donner l'éveil à la police, en ce qu'on dit, sur une loge de *framaçons* italiens qui se tenoit dans une église sur la colline de Turin. Ils ne cachent pas de dire qu'ils étoient des *framaçons* anti-consulaires. Sont-ce (sic) des fous, sont-ce des scélérats? Ils sont l'un et l'autre»⁸³. La stessa informazione ci è confermata da una lettera del gen. Jourdan, proprio di quei giorni al prefetto del dipartimento del Po: «Le Gouvernement est instruit, citoyen Préfet, qu'il existe dans la 27.e Division militaire des loges de *Francmaçons*. L'intention du 1.er Consul est que ces sortes de réunions soient désormais interdites. Je vous engage à prendre incessamment les dispositions nécessaires pour que s'il en existe dans le Département que vous administrez, elles soient dissoutes et ne puissent plus s'assembler à l'avenir» (18 vend. a. XI; 10 ottobre 1802)⁸⁴.

Se in questa oscura materia è difficile avanzare ipotesi e stabilire raffronti, alcuni accostamenti si impongono e noi li formuliamo con tutta l'alea delle illazioni non dimostrate. Fra le carte dell'archivio Vallesa sono una *Nota di Massoni in Piemonte* compilata nel 1815, e un *Elenco di Giacobini piemontesi a Torino, a Chieri, ecc.* della stessa epoca, citati dal Ruffini⁸⁵. I nomi ricompaiono in parte più tardi (1829) in una *Nota confidenziale di tutti gli individui che vengono secondo la pubblica vociferazione considerati appartenere alla cosiddetta Società Segreta dei Franchi Muratori, la maggior parte domiciliati in Torino*, pubblicata dal Luzio⁸⁶, e pure richiamata dal Ruffini. Quest'ultima fornisce la conferma che anche gran parte del secondo elenco di giacobini era costituito da massoni. Qual era il loro orientamento politico? Il Ruffini per in-

⁸² *Ibid.*, «Notions», Parigi, 21 nevo a. XIII.

⁸³ *Ibid.*, 8471 A, «Framaçonnerie anticonsulaire», Torino, 10 vendemmiaio a XII.

⁸⁴ Cfr. SFORZA, *Indemnità*, p. 38 nota 1.

⁸⁵ RUFFINI, p. 166.

⁸⁶ Cfr. LUZIO, *Canonico*.

terpretarlo accenna al dovere che avevano tutti i funzionari dell'Impero, come l'abate Tardi e i marchesi Cavour, che in quegli elenchi comparivano, di iscriversi alla massoneria: «Fra pressoché un obbligo, certo una condizione quasi imprescindibile per fare carriera e mantenersi in *favore*». Molte ragioni militano però a favore della tesi contraria, e cioè del colore antibonapartista e indipendentistico di quelle adunanze: così l'informazione dataci dall'Hus, il citato ordine di scioglimento emesso dal Jourdan, la presenza in quegli elenchi di uomini quali i marchesi Barolo, padre e figlio, di cui s'è detto, i fratelli Paroletti (della seconda sospetta maniera), il prof. Buniva, il gen. Fresia e un largo stuolo di preti giansenisti, di cui diremo, non garantivano certo l'allineamento alla politica consolare.

Di più, si può osservare che in quegli anni dopo il 1805 la polizia appariva preoccupata dall'esistenza di segrete conventicole nella città di Chieri e sulla collina torinese, a carattere antifrancese e con scopi di restaurazione monarchica. La loro composizione è largamente rappresentativa più delle precedenti: «Ces conciliabules se composent de gens de toutes classes, de bourgeois, d'ouvriers, de prêtres, de ex-moines et surtout de petits gentillâtres sans fortune qui se trouvent en très grand nombre dans cette ville [...] la plupart ont déjà figuré parmi les Brandes (brigands royaux) lors de la malheureuse retraite de l'an 7 [...] il est a remarquer que plusieurs des individus signalés alors comme les plus dangeux, se retrouvent sur la liste des membres des conciliabules envoyée récemment par la gendarmerie, tels que l'ex moine Bonafous, le nommé De Filippi, marchand de tabac...»⁸⁷. Anche il Segre parla di una conventicola – evidentemente la stessa – scoperta a Chieri dalla polizia imperiale nel 1805, presso il negoziante Filippi, a carattere monarchico re-

⁸⁷ RUFFINI, p. 165.

⁸⁸ ANP, F 7, 6372 (7586), «Conciliabules dans la ville de Chieri», Note, 13 vend. XIV. In un'altra nota dell'Hus si parla ancora dei *clubs* di Chieri (il principale si tiene sempre presso il «Defilipi») composti di nobili, preti e borghesi; e di Torino. Tra questi ultimi sono quello tenuto dal Conte Nomis di Pollone, frequentato dal La Turbie e forse più marcatamente antirepubblicano, e un altro organizzato dall'abate Tardi e composto di preti e di nobili. («Extrait de mes correspondances et des pièces 1^{re}, 2^{de}, 3^{de}, 4^{de}, 5^{de}, 6^{de}, 7^{de}, 8^{de}, 9^{de}, 10^{de}, 11^{de}, 12^{de}, 13^{de}, 14^{de}, 15^{de}, 16^{de}, 17^{de}, 18^{de}, 19^{de}, 20^{de}, 21^{de}, 22^{de}, 23^{de}, 24^{de}, 25^{de}, 26^{de}, 27^{de}, 28^{de}, 29^{de}, 30^{de}, 31^{de}, 32^{de}, 33^{de}, 34^{de}, 35^{de}, 36^{de}, 37^{de}, 38^{de}, 39^{de}, 40^{de}, 41^{de}, 42^{de}, 43^{de}, 44^{de}, 45^{de}, 46^{de}, 47^{de}, 48^{de}, 49^{de}, 50^{de}, 51^{de}, 52^{de}, 53^{de}, 54^{de}, 55^{de}, 56^{de}, 57^{de}, 58^{de}, 59^{de}, 60^{de}, 61^{de}, 62^{de}, 63^{de}, 64^{de}, 65^{de}, 66^{de}, 67^{de}, 68^{de}, 69^{de}, 70^{de}, 71^{de}, 72^{de}, 73^{de}, 74^{de}, 75^{de}, 76^{de}, 77^{de}, 78^{de}, 79^{de}, 80^{de}, 81^{de}, 82^{de}, 83^{de}, 84^{de}, 85^{de}, 86^{de}, 87^{de}, 88^{de}, 89^{de}, 90^{de}, 91^{de}, 92^{de}, 93^{de}, 94^{de}, 95^{de}, 96^{de}, 97^{de}, 98^{de}, 99^{de}, 100^{de}») in ANP, F 7, 8471 / A). Sulla composizione mista democratica del club di Chieri e sulla rete organizzativa diffusa delle conventicole piemontesi, insiste un rapporto del Procuratore generale imperiale da Torino al Ministro della polizia, il 2 vendemmiaio a. XIV: «Il s'y (a Chieri) est formée une réunion de soixante quatre individus, parmi lesquels se trouvent le juge de paix, un adjoint à la mairie, quatorze prêtres, huit ex nobles et vingt-deux bourgeois ou négociants. Il ajoute que ces affiliés s'assemblent assez régulièrement pendant la nuit, et à diverses heures convenues par un mot de signe de ralliement chez le sieur De Filippi marchand de tabac: que là on arrête, on délibère les bruits les plus convenables à repandre et propager pour allarmer les esprits, ainsi que les moyens de faire hausser les prix des grains pour soulever le peuple. Il dit enfin que c'est par cette filière de gens de tous les états qu'on parvient à pervertir l'esprit public de toutes les classes, à disposer le peuple à une insurrection qu'il regarde comme légitime. La ville de Chieri n'est pas la seule où de pareilles manœuvres se pratiquent. S'il faut en croire des rapports confidentiels qui m'ont été faits verbalement, de pareilles unions existent à Turin et dans d'autres villes, et il semble même que c'est de Turin qu'une direction se repand sur divers points» (ANP, F 7, 8472).

stauratore, senza indicare la fonte della notizia⁸⁹. Non v'è motivo per non credere che alle logge massoniche, che abbiamo definito indipendentistiche e anticonsolari, questi ultimi conciliaboli pure antifrancesi e pure essi, secondo il Segre, a sfondo massonico, non fossero in qualche modo collegati.

Ciò che ancora può interessare è che, al ritorno del re, questi centri di massonismo anche aristocratico e anti-consolare non furono incondizionatamente favorevoli alla restaurazione, ma «si schierarono fatalmente – osserva per parte sua il Segre – contro il nuovo regime»: tanto è vero che la polizia sabauda cominciò pur essa a interessarsi di loro, redigendo quegli elenchi che abbiamo sopra citato. A spiegare tale conversione qualcosa dunque di fondamentale era sopravvenuto in quelle logge e in quelle congreghe, di cui ciò che si è detto era la premessa. La cultura massonica aperta agli influssi d'oltr'alpe, i fermenti giansenistici da cui la maggior parte dei loro membri ecclesiastici non s'erano tenuti indenni, la collaborazione in senso anti-consolare e autonomistico con una parte dei repubblicani, avevano in esse favorito lo svilupparsi di una coscienza più avanzata e costituzionale. I moti del '21 sarebbero usciti più tardi dalle esigenze di questa trasformata società, neppur troppo classicamente delimitata e già per una parte legata alla monarchia, ma che nei sospetti che aveva continuato a destare per un ventennio nella polizia, prima napoleonica e poi sabauda, s'era colorata non a torto di giacobinismo, di massoneria e di giansenismo, non ben definiti né definibili, e l'uno nell'altro trapassante e integrantesi. La figura del conte Dal Pozzo, su cui a lungo ci siamo soffermati (cfr. n. 32, p. 886), è un significativo esempio di come il sentimento della tradizione in un nobile piemontese si potesse accompagnare alla comprensione delle nuove esigenze repubblicane e come fosse proprio questo liberale temperamento a creare di poi le premesse per l'opposizione costituzionale sotto la Restaurazione.

Su questa trasformazione che aveva determinato, di contro al Consolato e all'Impero, una solidarietà non conosciuta nei primi anni della Rivoluzione nella classe politica piemontese, il clero, o una minore parte di esso, dovette esercitare un ruolo non trascurabile.

5. – Il clero

Non abbiamo dall'Hus che alcuni curiosi profili di alti prelati, che dal più al meno in Piemonte avevano rappresentato la difesa elastica della chiesa di Roma nelle alterne vicende di quegli anni. La più singolare è quella del vescovo di Vercelli, Giovanni Battista Canaveri della Congregazione dei Filippini:

⁸⁹ Cfr. SEGRE, *Vittorio Emanuele I*, p. 214.

«La nature lui a donné une de ces figures et de ces phisiques avec lesquels il est si aisé de tromper les mortels. L'éloquence est sur ses lèvres, l'astuce est dans son coeur. Canaveri a passé sa première jeunesse chez les *Oratoriens*. Cet ordre si justement célèbre en France par les Malebranche et les Massillon, et dans la révolution par des hommes qui sont encore maintenant les palladium de l'empire français, n'a produit en Piémont que des hommes qui ne sauroient jamais rendre la religion aimable, ou des cafards comme Canaveri. Vers la fin de la monarchie piémontaise il était le confesseur à la mode et le petit Massillon ultramontain. Doué d'infiniment d'esprit, lovelace en soutane il fit tourner les têtes dévotes de la Cour sarde et après avoir dirigé une maison de *demoiselles* et de *véuves*, à qui offrait les consolations d'une religion dont il applanissait les aspérités, la Cour le nomma à l'évêché de Bielle. A moins de mentir il est impossible de dire qu'il aime les français, mais comme il est ambitieux, et que je crois que sa religion est plus en *calculs qu'en sentimens*, en flattant son amour propre cet homme dangeureux sera peut-être fidèle à la France, qui doit le surveiller de près»⁹⁰.

Più modesta è la figura del vescovo Giov. Battista Vitale della diocesi di Mondovì: «Il est attaché au Roi de Sardaigne, mais son ineptie paralysa son attachement et s'il pèche envers la France, ce ne sera que par *sottise*»⁹¹. Migliore di tutti appare il vescovo di Ivrea, Giuseppe Grimaldi che, con il suo spirito di tolleranza aveva già bene meritato dei Valdesi: «Pénétré du vrai esprit de la religion du législateur des chrétiens, il a porté avec lui à Ivree le même esprit de modération qu'il avait développé à Pignerol»⁹². L'arcivescovo Buronzo del Signore di Torino accampa scuse «di marca *sarcla*» per non venire a Parigi (probabilmente per la cerimonia dell'incoronazione); mentre il vescovo d'Acqui Carlo Giacinto della Torre «est le pendant de Mr. Canaveri pour l'esprit et l'éloquence mais, quoiqu'il ait été très versatile dans sa vie épiscopale, je suis bien loin de le regarder comme aussi dangeureux que *Canaveri*». Ma poco dopo si riconferma sulla pericolosità del della Torre, allorché gli viene mostrata una lettera del giansenista canonico Vailua (*sic*).

«par laquelle l'évêque d'Acqui Mr. De la Tour est accusé d'être venu à Paris avec l'intention de faire rétablir les moines et même les confréries de pénitents dans la 27^e division, en un mot de tâcher, malgré le Concordat, de faire une église à part dans le Piémont. Tous les évêques ont à peu-près cette intention, mais aucun n'est plus dangeureux que l'évêque de Vercell *Canaveri*. C'est une sirène, qui par son esprit et son éloquence se fait beaucoup de partisans à Paris...»;

ed aggiunge che quel viaggio il De la Tour lo aveva compiuto «par le moyen du Pape, du cardinal Caselli et du père *Menocchio* de Carmagnole, qui est avec le Pape»⁹⁴.

⁹⁰ ANP, F 7, 6395, Hus, «Portrait de l'évêque de Vercell Canaveri», Parigi, 24 frimaio a. XIII. Il RUFFINI, p. 53 ss., lo nomina Canevari, cfr. anche per le notizie sui vescovi, BIANCHI, IV, Torino 1885, pp. 289 ss.

⁹¹ ANP, F 7, 6395, Hus, «Tableau des piémontais... L'évêque de Mondovì Vital», Parigi, 29 frimaio a. XIII.

⁹² *Ibid.*, *L'évêque d'Ivrée*, Parigi, 22 frimaio a. XIII.

⁹³ *Ibid.*, *L'évêque d'Acqui De la Tour*, Parigi, 29 frimaio a. XIII.

⁹⁴ *Ibid.*, *Notions*, Parigi, 5 pluvioso a., XIII.

Dunque i vescovi del Piemonte, pur continuando ad intonar *Te Deum* pei successivi occupanti (quattro volte doveva mutar registro in due anni il solo arcivescovo Buronzo di Torino), erano tenacemente contrari a lasciar repubblicanizzare le diocesi, anche a concordato avvenuto⁹⁵. Il ripristinare gli ordini soppressi o quanto meno il ricacciar in convento i frati degli ordini riconosciuti, che andavan libertineggiando per le contrade, era una delle evidenti loro aspirazioni; ma da questa, all'intenzione di costituire una chiesa a parte in Piemonte, attribuita ai vescovi polemicamente dall'Hus, molto ci corre. Sarebbe stata questa una soluzione episcopalista, di derivazione gallicana, difficilmente desiderata dal Pontefice, che aveva promosso la missione della Torre a Parigi; a meno che in essa non si voglia vedere – come è probabile – la volontà di salvare l'episcopato piemontese dal crollo della chiesa gallicana prodotto dal concordato, salvataggio episcopalista neppure probabilmente, per la fisionomia autocratica delle gerarchie in Piemonte, desiderato dal Veilua. V'è piuttosto da credere che proprio una «chiesa piemontese» fosse invece voluta dai locali giansenisti, ostili all'interferenza della Curia romana nello stesso tempo poco inclini a lasciarsi assorbire territorialmente dallo Stato francese, come dimostrano le fiere rimostanze del genovese abate Degola, il più fedele ed efficiente seguace dell'abate Grégoire (e che pure aveva plaudito nel 1797 alla nuova repubblica democratica di Genova) contro la riunione della sua patria alla Francia, operata nel 1805 dal Bonaparte. *Réli-gion et république* era stato il motto del Grégoire ed ora era quello dei giansenisti piemontesi e liguri, i quali ultimi fra il 1797 e il 1799 avevano pubblicato gli «*Annales* politico-ecclesiastici», intesi a dimostrare come le libertà politiche e le massime della chiesa potessero andar d'accordo⁹⁶. Mentre per certo erano contrari ai giansenisti i prelati come quelli ricordati dall'Hus, in particolare il della Torre, uomo di aperta cortigianeria, attaccato dal Degola per aver inveito contro i Concilii di Francia e contro il Grégoire, non senza simultanee contraddizioni⁹⁷. E in cortigianeria, antirigorismo e ostilità anti democratica non dovevano essergli lontani i Buronzo e i Canaveri.

⁹⁵ È ciò che già aveva dedotto lo JEMOLO da quei contraddittori e poco dignitosi ondeggiamenti: «Io metto a priori da banda le manifestazioni di adesione al clero costituzionale di quegli ecclesiastici che a volta a volta s'inclinavano a Vittorio Amedeo III e Carlo Emanuele IV ed al Bonaparte, a Souvaroff ed a Napoleone imperatore, a Camillo Borghese vicerè ed a Vittorio Emanuele I, felicemente ritornato negli Stati aviti»; e poco più avanti aggiungeva: «Che Giacinto della Torre dal 1797 vescovo di Acqui e dal 1805 arcivescovo di Torino, si pronunciasse per il clero costituzionale e quindi mutasse, nell'aprile 1799 entrasse in relazione con Grégoire, per poi vergognarsene; che nella restaurazione austro-russa l'arcivescovo Carlo Luigi Buronzo del Signore fosse sul punto di firmare una consultazione di teologi e canonisti della Università di Torino a favore del clero costituzionale, ed avesse promesso di farla sottoscrivere ai 17 vescovi della sua provincia: tutto questo mi dice ben poco» (pp. 397-8).

⁹⁶ RUFFINI, p. 25.

⁹⁷ Cfr. *L'ancien clergé*; *Ibid.*, p. 60.

Analogamente agli esponenti liguri della corrente giansenista, dovevano quindi ragionare, sugli stessi problemi politici, i membri della «Commissione ecclesiastica», istituita il 31 luglio 1800 dal Governo piemontese e composta quasi integralmente da ecclesiastici di vecchia formazione giansenista, quali il filippino Gautier, già amico e compagno di idee del Veilua, traduttore ed esaltatore dei canoni e decreti dei due Concilii francesi del 1797 e del 1801; l'abate Pietro Marentini di Saluzzo, soccorritore di patrioti, fraterno amico del Tardi; Giordano e Testa, rispettivamente curato e vice curato di San Rocco in Torino; Ferrero della Marmora, vescovo di Saluzzo, tutti giansenisti come si è detto, di diversa estrazione e qualcuno anche massone, come per certo gli ultimi due, più il Marentini⁹⁸.

L'attacco non previsto, che il sempre eccessivo Morardo muove contro il Gautier e i giansenisti in generale, i quali «se forza avessero sarebbero anche ferocissimi Giacobini contro la stessa repubblica e contro qualunque altro siasi Governo che si opponesse alle loro *Libertés*»⁹⁹, e che il Ruffini non sa spiegare altrimenti che come una estrosa impennata dell'ex frate¹⁰⁰, potrebbe trovare giustificazione dalla più o meno aperta opposizione dei giansenisti, sulla traccia del Degola, non già alla repubblica ma ad una repubblica divoratrice, con la «riunione», delle terre e delle libertà altrui.

E si può anche intendere ora che significato, nella politica del primo governo piemontese dopo Marengo, avesse avuto l'istituzione della ricordata «Commissione ecclesiastica», intesa a «informarsi dei costumi politici e del civismo dei funzionari ecclesiastici» nonché a «presentare al governo i personaggi meritevoli delle cariche vacanti e formar progetti per risolvere al maggior bene della patria le istituzioni ecclesiastiche, rendendole il sostegno della libertà ed eguaglianza»¹⁰¹ e che, quanto ai frati che arbitrariamente avevano acquistata la libertà tolta loro d'imperio dalla controrivoluzione sopraggiunta, mandava il 27 agosto al governo di ordinare «a ciascun commissario civile delle rispettive provincie che, radunati o per se stesso o per mezzo d'altra autorità costituita tutti i membri componenti i rispettivi conventi del suo Dipartimento, intimi loro [...] a nome del Governo [...] (di) osservare esattamente la regola del suo istituto [...] prestare obbedienza all'attuale suo superiore [...] non vestire altro abito fuori di quello che è distintivo del suo istituto...»¹⁰². Non era questa azione della Commissione altra da quella riorganizzatrice del clero piemontese che i vescovi dovevano proporsi; ma, da parte dei commissari giansenisti, essa non certo era volta a ricondurre la chiesa del Pie-

⁹⁸ RUFFINI, pp. 154 ss.: «Nota di Massoni in Piemonte» (1815) e altri documenti.

⁹⁹ «Giornale per gli Ecclesiastici dell'uno e dell'altro clero» di G. Morardo, Torino, 1 (1800), p. 7.

¹⁰⁰ RUFFINI, p. 81.

¹⁰¹ CHIUSO, II, p. 169; *Ibid.*, V, p. 169 ss.

¹⁰² BIANCHI, III, Torino 1884, p. 499.

monte all'ossequio paralizzante e incondizionato alla corte di Roma, come potevano dimostrare talune loro iniziative, quali le insistenze presso il Governo perché ottenesse dal vescovo d'Asti la nomina a vicario generale del giansenista Veilua, o la lagnanza perché i parroci del novarese continuavano a dire la «colletta» pel re e a celebrare le feste soppresse dalla repubblica¹⁰³.

Il canonico Veilua, che con il Degola si accompagnerà in pellegrinaggio a Port Royal nel 1809 e che del Grégoire sembrava fosse stato il principale informatore circa le cose del Piemonte¹⁰⁴, non doveva in fondo temere altro che questo secondo aspetto curialista dell'azione dei vescovi, e non già – come forse interpreta l'Hus – alcuna pericolosa manifestazione in senso episcopalista. La Commissione ecclesiastica giansenista aveva ovviamente rappresentato una soluzione intermedia del problema religioso, tra l'ossequio alla chiesa di Roma (con tutto l'incoraggiamento all'azione anti-repubblicana e controrivoluzionaria che ne poteva derivare) e il completo assorbimento territoriale e politico del Piemonte nella nazione francese, mal garantito anche da un concordato contro le velleità transalpine di assoggettamento: essa, con tutta evidenza, aveva proposto in Piemonte l'adozione concreta delle sue simpatie autonomiste.

Di più, la Commissione significava, nel pensiero dei suoi ideatori repubblicani, un'apertura verso la società piemontese per ciò che rifletteva le sue tradizioni religiose locali, temperate da libertà repubblicana; un ancoramento, talora polemico e contro corrente, di quelli che si ritenevano i valori e i caratteri locali, nel generale slittamento verso il conformismo snazionalizzatore del Direttorio e del Consolato.

Tutto il favorevole comportamento verso le manifestazioni religiose, da parte della prima amministrazione piemontese che aveva istituito la Commissione, era evidentemente finalizzato all'implicito perseguimento di una repubblica subalpina indipendente: dalla partecipazione dei sei membri della municipalità alla processione del Corpus Domini, decretata nella seduta dell'8 termidoro, all'invito diramato al direttore del teatro Carignano di sospendere una rappresentazione irrispettosa della religione ed alla successiva chiusura del teatro per recidiva¹⁰⁵, al ristabilimento per decreto governativo della festa religiosa dell'8 settembre, istituita a memoria della vittoria sui francesi nell'assedio del 1706, insieme con la riconsacrazione della basilica di Superga. Proprio questo aveva voluto il Cavalli, presidente della Commissione di governo – osservava il Ranza – proprio lui, «nella prima libertà piemontese, quale relatore del Comitato degli interni, il 17 nevoso aveva proposto la soppressione dei canonici di Superga, la rimozione delle ceneri dei tiranni sabaudi e la

trasformazione della chiesa in Tempio della Riconoscenza ai Martiri della Libertà Piemontese»; e ancora si domandava stupito: «Perché il Governo rinnova in tal guisa la memoria della disfatta degli in allora odiati francesi? [...] forse tradiremmo ora l'alleanza e l'amicizia con la gran Nazione, non togliendo quanto avvi d'odioso alla Francia? [...]», e cercava delle spiegazioni in un possibile timore del Cavalli per le conseguenze di un ritorno del re e nella sua volontà di far dimenticare la vecchia macchia dell'anno VII¹⁰⁶.

Più al vero s'accostava nella polemica il valdese Maranda, quando scriveva: «Supponiamo che il signor Cavalli aspirasse a farsi capo perpetuo di una Repubblica piemontese... Se voi m'ammettete questa supposizione, l'enigma è spiegato: egli avrebbe dato nel segno con far la corte ai preti, ai frati, ai bacchettoni, la cui moltitudine è più soverchia di quel che si pensa»¹⁰⁷.

Eran gli stessi attacchi che dalla stampa filofrancese, la sola ad apparire, si attirava la Commissione *giansenista*, che era detta anche la *nera consulta* e che aveva, secondo il Ranza, «con un tratto di penna [...] ristabilita e posta a fianco dell'autorità civile» quella ecclesiastica, «come farebbero due eguali sorelle, *dandosi vicendevolmente la mano per assicurare non il bene, ma la rovina della nazione* [...]»; uno stato nello stato – aggiungeva – che non si deve tollerare»¹⁰⁸; mentre il Maranda compiangeva i religiosi costretti a «rientrare sotto la sferza dei loro superiori: questi poveri sgraziati [che] affidati alla fede pubblica avevano l'anno VII abbandonato le loro celle e s'aspettavano di poter godere di una libertà che loro si era promessa»¹⁰⁹. Non stupisce quindi che, invisa ai francesi, ai loro patriottici fautori ed ai vescovi, la Commissione non avesse presto più ragione di sussistere e venisse soppressa per decreto dell'11 ottobre, su ordine venuto da Parigi.

Anche la questione religiosa divideva dunque il Piemonte in due distinte schiere di giacobini o meglio sopravveniva a marcare col suo carattere una preesistente divisione. Da una parte eran coloro che bramavano l'indipendenza ed eran detti genericamente italianisti e non pare facessero mostra di fanatismo irreligioso, pur non essendo certo tutti credenti come il Cavalli e il Bongioanni¹¹⁰. Dall'altra, quel fanatismo era un contrassegno degli spericolati fautori dell'annessione, degli Hus, dei Ranza, dei Morardo, ecc., in quanto essa veniva ad insinuarsi in personalità già politicamente fanatiche (quando non erano avveduti opportunisti come il Bossi), destinate a non aver mai quiete attraverso le più singolari ed ostentate metamorfosi. Le loro biografie non sarebbero forse prive di interesse. Già note quelle del Ranza e del Mo-

¹⁰³ CHIUSO, II, p. 168.

¹⁰⁴ RUFFINI, p. 82.

¹⁰⁵ CHIUSO, II, p. 172.

¹⁰⁶ «L'Amico della Patria», n. 10, 22 fruttidoro a. VIII.

¹⁰⁷ MARANDA, *Lettera del cittadino Maranda*.

¹⁰⁸ «L'Amico della Patria», n. 14, 30 frutt. a. VIII.

¹⁰⁹ MARANDA, *Lettera del cittadino Maranda*.

¹¹⁰ Cfr. la parte VI del presente volume, p. 506.

rardo, ricorderemo solo più quella del frate agostiniano Cavigioli, che aveva protestato pubblicamente contro la Commissione ecclesiastica nel 1800¹¹¹, e che è pittorescamente descritto dall'Hus, che lo ha ritrovato qualche anno dopo a Parigi, tra ai relitti dell'emigrazione: «Cavigioli, ex moine, ayant un café dans la rue de la Calandre a de la peine à vivre. C'est lui qu'on entend le soir jouer de la mandoline, avec un talent peu commun, à la porte des Tuileries et sur le pont des Arts. Je lui ai connu des sentiments de probité, mais l'état d'abjection, où la misère l'a réduit, est une épreuve dangeureuse pour la vertu»¹¹².

A completamento del quadro politico-religioso ricavato dai documenti esaminati, diremo ora dell'ultimo dei membri della prima Commissione governativa: l'eminenza grigia che muoveva il Cavalli, secondo l'ex-abate Morardo¹¹³, il «faux et méchant Baudisson» secondo l'Hus, colui che aveva guidato la mente del conte in tutte le decisioni che in quei mesi di loro governo avevano portato danno ai francesi e insidiato o neutralizzato l'attività dei patrioti. Così l'uno e l'altro, il sacerdote Baudisson e il Cavalli «nos mortels ennemis» avevano provocato la destituzione del «vénérable Giraud»¹¹⁴, favorito le trame degli italici, influito sinistramente su personaggi politici anche francesi e imposto per primi l'indirizzo «italico» a tutta la condotta governativa¹¹⁵.

L'abate Maurizio Baudisson, professore di istituzioni canoniche all'ateneo di Torino, era stato, come il collega Agostino Bon, sotto il regno di Carlo

¹¹¹ Cfr. CHIUSO, II, p. 170.

¹¹² ANP, F 7, 6359, «Tableau moral et politique des piémontais actuellement à Paris», Parigi, 12 frutt. a. XII.

¹¹³ MORARDO, *Memoria*.

¹¹⁴ Cfr. nota 33, p. 887. Ancora pare opportuno ricordare, per le relazioni del fatto con l'ambiente ecclesiastico e i circoli giansenisti, il seguente passo della lettera del Giraud al min. Chaptal del 3 flor. a. XI: «L'arrêté qui a prescrit la cessation de nos fonctions a été pris le 14 ventose. Le même jour a huit heures du soir le chanoine Marentini, l'un des membres de la Commission extraordinaire, accompagné du Juge de paix du canton, et d'un neveu de l'Abbé Baudisson faisant fonctions de secrétaire, entre dans l'appartement occupé par le cit. Giraud au Prytanée pour apposer les scellés...».

¹¹⁵ ANP, F 7, 8471 A, «Tableau de Turin à l'époque de la rupture entre la France et l'Angleterre...», Torino, 27 messid. a. XI. Ecco della nota il passo integrale che ci interessa: «Les deux partis antifrançais et royal se réunissent d'action et de discours: un homme qui est parti de Turin, et dont le caractère est encore plus noir que son nom, renvoie tour à tour l'impulsion de Cavalli et Baudisson et de la maison Brozolo Radicati, dont le chanoine de ce nom dirigeait royalement la conscience anglaise de son épouse. Comment un fonctionnaire public, un français pouvoit-il se laisser influencer par un Cavali! [sic]... un Cavali dont l'haleine est mortelle pour une atmosphère française, Cavali qui avait reçu l'ordre de quitter Paris en 24 h.s par le ministre de la police Duval, pour ses coupables intrigues de l'an 7 contre la réunion. Le petit nombre des amis des français voient, et ne le comprennent pas encore, la destitution du vénérable Giraud sous l'influence des Cavali et des Baudisson, nos mortels ennemis (Baudisson se flatte d'être nommé Député pour le département de la Stura) et tandis qu'un homme comme le vieillard Giraud est destitué de sa place de Directeur du prytanée divisionnaire, un nommé Bongioanni, l'ami de Fantoni, un Bongioanni le séide de l'indépendance en l'an 7, ainsi que l'était l'extravagant juge Pelisseri, présidait une assemblée pour les élections dans le département de la Stura».

Emanuele IV sospeso dall'insegnamento a cagione delle sue dottrine «formalmente regalistiche ma intrinsecamente gianseniste e gallicane»¹¹⁶. Le lodi del Grégoire per le idee del Bon, nel suo *Essai historique sur les libertés de l'Eglise Gallicane*, concorrono a gettar luce anche sulle opinioni del Baudisson, perseguitato per ragioni analoghe di libertà religiosa.

A parte il problema sulla natura giansenistica del pensiero del Baudisson, che non è qui nostro compito di esaminare, è tuttavia evidente la sua appartenenza a quelle correnti sinceramente liberali che professavano idee di tolleranza religiosa contro le invadenze curialistiche in Piemonte e in Liguria nella seconda metà del '700, di cui parla il Ruffini¹¹⁷; ma che nello stesso tempo si battevano contro il movimento razionalista francese, che aveva importato da noi la sua irreligiosità intollerante. Nella necessità dunque di *liberare* l'espressione religiosa individuale e parimenti di *difenderla*, si imponeva la distinzione che il Palmieri, in polemica col Ranza, aveva fatto tra «religione dominante» che può esistere in una società bene organizzata, e «religione intollerante»¹¹⁸, che in Piemonte aveva fatto gettare in carcere il Giannone e perseguitare il Baudisson. Quella definizione di libertà religiosa andava dunque trovando in Piemonte col Baudisson, e cogli istituti politici creati dopo Marengo, i suoi strumenti di pratica attuazione: difesa politica contro due intolleranze, ugualmente nocive alla libertà religiosa, in funzione della quale la corrente giansenista in Piemonte non poteva per parte sua – contro l'insidioso e combattivo separatismo filo-francese – non far ricorso alla formula della *religione* dominante.

La presenza della giansenistica «commissione intollerante» a fianco del governo, in cui erano il Cavalli e il Baudisson, era quindi un fenomeno del tutto conseguente. Il portoroyalismo di un Degola e le simpatie ispirate dal Grégoire verso il clero costituzionale ben si accordavano, a mezza strada dalla invadenza curialistica, con l'opposizione più intransigente alle soluzioni politiche «francesi» che avrebbero, con l'annessione territoriale, portato la chiesa alla sudditanza di un governo costituito e sostenuto da fanatici irreligiosi. Di qui l'indignazione del Degola per l'annessione della Liguria, di qui l'ostilità del Baudisson alla politica della «riunione» e all'invadenza dei nuovi padroni. Ma nello stesso tempo, per diffidenza verso il clero costituzionale francese o gli equivoci di un concordato non indenne da legittimi sospetti, il Baudisson sentiva di dover sollecitare il governo sulla via di quella rivalutazione religiosa, che i più accesi giacobini altamente deprecavano. Ad armare lo spirito di questi ultimi doveva pure contare il fatto che il Piemonte era stato in Italia il paese ove più forte s'era fatta sentire la dominazione del clero nella seconda

¹¹⁶ Cfr. GORINO, pp. 36, 158.

¹¹⁷ RUFFINI, *Libertà*, pp. 531-2.

¹¹⁸ TIRIO; cfr. RUFFINI, *Libertà*, pp. 530 ss.

metà del '700¹¹⁹. In ogni caso va ricordato col Ruffini, a maggior comprensione dei repubblicani autonomisti, che dal mondo laico non erano venuti in quegli anni parole di liberale tolleranza, per cui liberali e tolleranti s'erano soltanto dimostrati quei cattolici giansenisti che avevano dato battaglia al curialismo ed insieme alla irreligiosità aggressiva dei giacobini.

E che anche più tardi non fossero mutati sostanzialmente i sentimenti del Baudisson verso i governanti francesi, nonostante la napoleonica pace religiosa e contro tutte le apparenze di una sua adesione alla politica della riunione (fece parte nel giugno 1801 di una commissione composta da cinque nobili e da un prete – lui stesso, – inviata dal Jourdan a ringraziare il primo Console per aver esteso al Piemonte le leggi della «*Città della Nazione*») è indicatrice la seguente nota del nostro delatore, dell'ottobre 1803:

«Un jour que l'on parlait finances l'abbé Baudisson membre du Conseil [Consiglio generale del Dipartimento del Po] [...] et membre du juri d'instruction publique, dit que si l'on vouloit une *image fidèle* de la position des piémontais on la trouveroit dans le premier Chapitre d'Isaie. Voici ce que dit Isaie Vt. 23: «Si vos princes sont des infidèles, ils sont les compagnons des voleurs; tous aiment les présents, ils ne cherchent que le gain et l'intérêt; ils ne font point justice au pupille et la cause de la veuve n'a point d'accès auprès d'eux». Voilà de quelle façon Baudisson, intime ami de Cavalli, traite le gouvernement et la Nation française»¹²⁰,

e per finire l'Hus fornisce, come di consuetudine professionale, i nomi dei testimoni.

La posizione religiosa degli autonomisti piemontesi della prima Commissione di governo si richiamava in realtà alla tradizione riformistica del Piemonte settecentesco, ma introduceva con la novità repubblicana la conciliazione giansenistica della religione con la repubblica. La vecchia società piemontese di scienziati, di borghesi, di notabili illuminati, formati nelle accademie culturali della *Sanpaolina* e della *Filopatria*, poteva così senza pericolose fratture continuare per questa via a identificarsi con la classe di governo, aggiornata alle novità d'oltr'alpe e liberata dalle tutele del curialismo e della monarchia.

6. – «*Anarchistes*» e unitari

Dalla testé ricordata corrente moderato-autonomistica che abbiamo delineato e che anticipava quella moderata e costituzionale del risorgimento, andavano distinte, in campo repubblicano, le forze unitarie e italianiste in senso stretto, che l'Hus aveva spesso confuso con le prime.

In altro studio abbiamo detto (oltre che dell'apporto dell'emigrazione napoletana) della determinante influenza esercitata dai circoli babuvisti parigi-

ni sulla formazione dell'idea unitaria italiana¹²¹. Ora, mentre nella Cisalpina l'opposizione degli emissari ex-babuvisti e dei loro numerosi amici unitari (i membri dei «*Raggi*») aveva riconosciuto per avversari non solo i funzionari francesi, ma tutta la società conservatrice, ossequiente al Direttorio in quanto timorosa delle irrequietudini; in Piemonte l'arrendevole politica dell'annessione aveva generato, come abbiamo visto, il paradosso di gettare nelle braccia della opposizione repubblicana autonomista, parte della stessa classe nobiliare e conservatrice. Abbiamo a sufficienza dimostrato l'esistenza di quel fenomeno dell'*anarchisme royal*, come lo chiama l'Hus, e cioè della collusione tra repubblicani moderati e monarchici liberali a fini di indipendenza. Ad allontanare poi le simpatie, non solo dei conservatori illuminati ma degli stessi repubblicani moderati, dai metodi e dai programmi degli unitari, concorsero non soltanto le preoccupazioni di ordine sociale ma la stessa sperimentata invadenza dei cisalpini negli affari del Piemonte, sino all'imposta cessione nel 1802 delle terre dell'alto e basso novarese alla Repubblica italiana, a favore della quale sin dal 1799 si era adoprato l'unitario ambasciatore cisalpino Ciconara.

È appunto tale distinzione (tra gli oppositori repubblicani di tipo autonomistico-piemontese e quelli di tipo «*anarchiste*» unitario) che l'Hus stesso, nonostante il suo errore di identificazione, ci aiuta inconsapevolmente a risolvere fornendo le chiavi del problema.

Nella nota *Encore un mot sur Antonelli* (sic) (purtroppo non abbiamo potuto ritrovare quella a cui fa seguito) il nostro informatore scrive:

«Cet homme qui, peut être, ne vient à Paris en ce moment sans projet a été en relation à Turin avec *Julien de Toulouse*, qui a vu de mauvais oeil la réunion et qui fréquente les ardents italiens Stura e Giacometti (candidat pour le Corps Législatif). Stura, ancien ami de Baboeuf et de Villetard, ainsi que de Buonarroti, était aussi lié avec Antonelli. Il faudrait savoir si Antonelli venait d'Italie (et qui il y a vu) lorsqu'il passa à Turin [ou s'il] venait d'Arles sa patrie, en traversant les Alpes maritimes: alors il n'y a pas de doute qu'il n'ait vu Buonarroti, qui est relégué à Sospel, route de Nice à Turin. Il faudrait encore savoir si Antonelli s'est arrêté à Chambéry et s'il y a vu *Amar*, qui y est domicilié. Il y a à Turin deux français de la nuance d'Antonelli. L'un se nomme *Lambert*, l'autre *Cronier* [?], petit bossu très dangeureux. Il est l'ami intime de Stura et il tint des propos très forts lors de la dernière conspiration, en faveur de Moreau. C'est un grand ennemi de la réunion»¹²².

E in una nota di alcuni giorni prima, e sempre sotto lo stesso titolo, è toccato il tema ricco di interesse e di promesse dei rapporti degli *exagérés* di Parigi con quelli di Torino. Senonché le promesse restano tali per il ricercatore che non ha ritrovato la nota recante quelle segrete relazioni: «D'après la donnée que j'ai présentée hier, d'une chaîne de correspondance entre le parti

¹¹⁹ Cfr. RUFFINI, *Corse*, p. 76.

¹²⁰ ANP, F 7, 8471 A, Hus, vend. a. XII.

¹²¹ Cfr. la parte IV del presente volume, pp. 147 ss.

¹²² ANP, F 7, 6359, Parigi, 5 brumaio a. XIII. Sull'Amar e sull'Antonelle, si dirà più avanti.

turbulent de Turin avec celui de Paris, il ne serait pas hors de propos de savoir quels sont les piémontais qui ont le plus fêté Antonelle à Turin, comme je l'ai déjà indiqué hier. Il y aurait peut-être des inductions parisiennes à tirer de là»¹²³.

Anche più tardi l'Hus torna a segnalare, in una nota sugli *anarchistes*, «Stura ancien ami de Baboeuf à Paris, et ensuite employé au Cabinet littéraire de Bocca à Turin et chassé pour ses mauvais propos contre les Français. Il a été un des plus furieux ennemi de la réunion. Pezza qui a déjà été incarcéré à Turin pour des propos très forts contre le premier Consul. Un vénitien domicilié en Piémont nommé *Libirali* qui a aussi été incarcéré pour des propos contre S.M. alors premier Consul. Yanno Secondo italianiste, furibond et ennemi acharné des français»¹²⁴. Passiamo questi personaggi in rassegna.

Tale società di giacobini è un mondo a sé, assai meno costituita da notabili che da oscuri democratici, dai propositi più bellicosi e forse anche socialmente più avanzati, per quanto intorno a questo secondo aspetto manchino sicuri accenni e giudizi. Tutto il gruppo appare sollecitato da rivoluzionari francesi di prima grandezza: anzitutto dall'ex marchese d'Antonelle, ex giurato del tribunale di Robespierre, e membro del Comitato insurrezionale di Babeuf, collaboratore poi del «Journal des hommes libres», che fin dal 1798 abbiamo trovato in stretti rapporti con il gruppo dei piemontesi in esilio¹²⁵ e che (evidentemente in occasione del suo viaggio in Italia nel 1803, se non già in precedenza) ha tenuto contatti, dice l'Hus, con Jullien de Toulouse.

L'identità di questo Jullien costituisce un piccolo problema. Verrebbe naturale di pensare a Marc Antoine Jullien, che con Amar e Antonelle aveva partecipato alla congiura di Baboeuf e che, fuggito in Italia col piemontese Cerise, s'era ingaggiato nel 1798 nella legione lombarda del Lahoz ed era sempre stato al centro della propaganda unitaria e antidirettoriale¹²⁶ e in stretto contatto con gli uomini dei «*Rapports*», sino a quando non tornò a Parigi dopo il 30 pratile VII (18 giugno 1799) e fu reintegrato nel suo incarico. Senonché altre fonti ci confermano l'esistenza di un Jullien de Toulouse in Piemonte dopo Marengo, forse ex pastore protestante dell'alta Garonna, ex convenzionale e accusatore del re, ex membro del Comitato di sicurezza genera-

le, attaccato da Robespierre come fogliante e contro-rivoluzionario, ma in realtà sempre legato al partito giacobino, da cui fu incaricato dopo il 30 pratile di redigere un appello al Corpo Legislativo¹²⁷. Abbiamo ritrovato anche sul «Journal de la 27.e Division», dell'8 frutt. a. X, una sorta di annunzio-inserzione in cui un tal Jullien de Toulouse si presenta come «*le défenseur près les tribunaux civils et criminels, militaires et de police correctionnelle du département de l'Éridan*», che si incarica presso le amministrazioni e le differenti autorità della 27° divisione e a Parigi «*de toutes les affaires contentieuses [...] de tout ce qui a rapport au régime hypotécaire et aux expropriations forcées*». E sappiamo da una carta di polizia del dipartimento del Po dell'aprile 1806, che lo stesso Jullien de Toulouse «*homme de loi*» aveva difeso un tal libraio Scotti di Milano, accusato di aver venduto un libello sovversivo, e pertanto detenuto a Fenestrelle¹²⁸. Ma ciò che più può interessarci è la lettera che Luciano Bonaparte scrive al Consigliere di Stato Briot del Doubs a Napoli, per presentargli l'«amico» Jullien che, secondo il Dayet, avrà in comune con i primi due, intorno al 1815, importanti interessi concernenti la Carboneria. Egli in ogni caso, rifugiatosi a Torino dopo il 18 brumaio, vi avrebbe esercitato la professione d'avvocato durante tutto l'Impero¹²⁹.

Ed ora sappiamo dall'Hus che questo Jullien, giacobino, altro dal Marc Antoine Jullien ed in rapporto con l'Antonelle, e che a quanto pare non mancò d'interessarsi alle cose d'Italia sin dall'epoca della congiura babuvista o poco di poi¹³⁰, ebbe la confidenza di Stura e Giacometti; il primo dei quali, ripetutamente segnalato come amico del Babeuf¹³¹, è stato da noi trovato citato nelle carte segrete dell'ambasciatore sardo a Parigi, come uno dei più impazienti ed accesi patrioti, costretto a Parigi nel 1798 a guadagnarsi la vita come sensale e bramoso di scendere a rivoluzionare il Piemonte¹³².

Tra i principali italianisti è pure segnalato dall'Hus Felice Bongioanni, capo gabinetto degli interni nel Governo provvisorio del 1798-99, da cui si era dimesso per protesta contro la decisione della «*Assemblea nazionale*» del Piemonte alla Francia. Egli vi è indicato come un probabile corrispondente o collaboratore a Parigi di esponenti dell'estremismo:

¹²⁷ Sul Jullien, come sui pochi altri personaggi di cui abbiamo ritrovato le voci, abbiamo pure consultato la *Biographie moderne*.

¹²⁸ ANP, F 7, 8472, «Arrondissement de Police», Po an. XII - 1804. Il libello, della cui vendita non autorizzata era accusato il libraio Scotti, portava per titolo *Schiarimenti sul regno e imperio di Napoleone*.

¹²⁹ Cfr. DAYET, pp. 4-32. Gli stessi dati biografici (1750-1828) sono diversi da quelli noti di M. A. Jullien de Paris (1775-1848). Cfr. *Biographie moderne*.

¹³⁰ Cfr. la parte IV del presente volume, p. 326.

¹³¹ Stura, come Giuseppe Giorno, come Salvador, e forse anche Hus (*Hu* è scritto) compaiono nell'elenco degli abbonati di «Le tribun du Peuple» di Babeuf in ANP, F7, 4728.

¹³² AST, Corte, *Materie politiche per rapporto all'interno in genere*, m. 8, n. 8: «Rapports confidentiels...».

¹²³ *Ibid.*, 8471 A, Parigi, 2 brumaio a. XIII.

¹²⁴ *Ibid.*, Hus, «Anarchistes», Parigi, 29 vendemmiaio a. XIV.

¹²⁵ In un dispaccio da Parigi di P. Balbo al cav. Damiano Priocca è detto: «Hier il y a eu un grand dîner de *Patriotes Piémontais* et d'autres nations: il y avait Antonelle, quelques députés du Mont Blanc, des colonies et autres. *Brune et Lahoz* ont refusé». Era il momento della missione Lahoz a Parigi. Il suo rifiuto pare forse già denunciare il contrasto fra piemontesi e cisalpini sul problema dell'unità italiana, o più semplicemente per via dei progetti dell'espansionismo cisalpino (cfr. Balbo a Priocca, carteggio, agosto 1798, in BRT, st. p. 1122, VII).

¹²⁶ Cfr. GODECHOT, *Français et l'unité*, p. 197.

«Il a été des plus fougueux unitaires – scrive di lui l'Hus – Il est profondément antifrançais. Doué de beaucoup d'esprit il ne serait pas impossible qu'il eût toujours des correspondances en Italie, contraires aux intérêts du Gouvernement. Il est bien important de suivre ses mouvements à Paris. Il pourrait avoir des relations avec des hommes à couleur *antonélienne*, c'est à dire anarchique, ou avec des hommes partisans du Roi de Sardaigne, car les extrêmes se touchent, pour se venger de ce que le Piémont est réuni à la France au lieu de l'être au reste del l'Italie»¹³³.

Ora ci è accaduto di mettere le mani proprio sulle *Memorie* inedite del Bongioanni, che rilevano i contatti che il giacobino piemontese ebbe a Grenoble con l'Amar, altro membro del *Comité insurrecteur* di Baboeuf, oltre che ex membro del comitato di salute pubblica¹³⁴ a cui pure aveva accennato l'Hus, come a un probabile compagno di azione dell'Antonelle, ancora nell'anno XIII. I sospetti dell'Hus circa i rapporti del Bongioanni con l'estremismo francese sono così confermati; come lo sono – dalle stesse memorie – i rapporti col Fantoni, l'evidente emissario dei Raggi che tenne collegati i piemontesi con la cospirazione italiana («Bongioanni, l'ami de Fantoni», scrive ancora l'Hus¹³⁵), quelli con l'infelice Madame Balochi «femme très dangeureuse par son italianisme»¹³⁶, di cui abbiamo pure rinvenuto il carteggio, politicamente meno interessante¹³⁷. Così ancora, grazie a determinati contatti con la società italianista – che il Bongioanni racconta di aver tenuto nell'esilio del 1799 – è in parte confermata la distinzione che finalmente l'Hus compie, a precisazione della posizione del piemontese: «Bongioanni était précisément de la nuance italique des *unitaires*, qui voulaient que l'Italie fut une grande République qui rivalisait avec la France»¹³⁸; anche se praticamente tale irrequietudine nazionalista fosse assai più del dinamico Fantoni che del Bongioanni, nelle cui memorie del 1800 già si vanno presagendo dubbi e stanchezze, che avrebbero non soltanto fatto ripiegare il fiero oppositore del '99 su posizioni di autonomismo, ma anche via via ricadere in un neghittoso distacco per molti anni da tutti gli interessi della politica attiva.

Nella generalità dei casi, il carattere di questi italici «unitari» sta in una maggiore apertura verso le cose d'Italia, che è non tanto frutto di solitaria speculazione quanto conseguenza dei più frequenti contatti con gli estremisti francesi e con gli unitari delle altre regioni, ed è l'eredità di un'emigrazione insieme sofferta. Cerise e Pico eran della missione che aveva accompagnato il cisalpino Lahoz a Parigi nel 1798, per protestare contro la politica direttoriale in

Lombardia, Rossignoli e Soman erano da Parigi venuti nella Cisalpina nel '96 al seguito delle truppe, Pelisseri aveva rappresentato a Nizza nel '96 il gruppo degli emigrati nei rapporti con le autorità francesi e nelle corrispondenze con Buonarroti; mentre Buonarroti, Jullien de Paris, Antonelle e forse anche Babeuf erano stati, come altrove abbiamo visto¹³⁹, gli ispiratori di questa perdurante cospirazione italiana. Ancora negli anni dopo l'800 le relazioni unitarie tra italiani avranno seguito operante. Molti sono i sintomi, anche nelle note dell'Hus: «Il y a ici le nommé Rampin piémontais qui était déjà ici au couronnement et qui se disait courrier de la République italienne [...] Cet homme est extrêmement italien. Il était à Turin l'ami intime des Stura, des Pezza, des Libéraux et de toute la clique *antirépublicaine*»¹⁴⁰.

E forse era pure stato un aspetto della loro politica quella ipotetica apertura verso gli stessi austriaci, quando l'interesse del loro paese lo comportava, proprio come dice il Botta della volontà che ispirava i Raggi di far libera l'Italia da tutti gli occupanti. Abbiamo già visto il Pico, accusato di tener contatti con gli emissari austriaci nella Cisalpina; abbiamo detto della denuncia del Giraud al Musset circa la volontà di taluni suoi concittadini patrioti di influire sul partito austriaco ai fini di una pace, favorevole al Piemonte; leggiamo ora tra gli italici arrabbiati segnalati dall'Hus, di un Secondo Jano, di cui sappiamo da un manifesto a stampa, probabilmente del 1800, della polemica accesa con l'Andreoni «sul fatto della [di lui] discesa in Piemonte al tempo del nemico» mediante un passaporto austriaco, nonchè lo scoprimento di un complotto tenutosi nella sua abitazione di cui eran parte «i cittadini (se così si possono chiamare) Giojelli d'Alba e Rossetti, segretario della Comune di Susa [...] spia conosciuta degli Austriaci [...] alloggiato nella casa di Jano», per la consegna al nemico della fortezza di Fenestrelle¹⁴¹. Un Giojelli pure avvocato era poi ritenuto, dallo stesso Hus, aver goduto della confidenza del re di Sardegna e dei generali austriaci¹⁴².

È inutile tentar di dipanare l'intrigo delle voci per giungere ad una chiara soluzione: abbiamo soltanto voluto segnalare l'insistente accusa, non priva di punti di appoggio¹⁴³.

Infine il veneto Liberali, segnalato dall'Hus tra gli italianisti quale autore di un opuscolo che abbiamo di poi ritrovato anonimo: *Riflessioni di un citta-*

¹³⁹ Cfr. la parte IV del presente volume, in cui sono altre notizie sui rapporti tra gli unitari cisalpini e gli estremisti francesi.

¹⁴⁰ ANP, F 7, 6359, A. Hus, «Tableau des piémontais...», 22 pluvioso a. XIII.

¹⁴¹ BRT, *Collezione. Vesme*, II, 1799, «Il cittadino Giovanni Antonio Vanni a nome dei patrioti al cittadino Secondo Jano» manifesto a stampa senza data. Del Gioelli ancora vi è detto: «Giojelli (sic), avvocato, inviato da Championnet al Comandante di Cuneo, affinché sostenesse ancora per 15 giorni, venne ad abboccarsi col Generale Zach austriaco, ora prigioniero a Parigi, e si trattene in Piemonte».

¹⁴² ANP, F 7, 6359, Hus, «Tableau des piémontais...», Parigi, 29 vend. a. XIV.

¹⁴³ Cfr. quanto abbiamo scritto dei rapporti con gli austriaci nella parte II del presente volume, p. 64.

¹³³ ANP, F 7, 6359, «Tableau des piémontais...», Parigi, 16 frimaio a. XIII.

¹³⁴ Cfr. la parte VI del presente volume, pp. 525, 740 ss.

¹³⁵ ANP, F 7, 6359, A. Hus, «Tableau de Turin...», Torino, 27 messidoro a. XI.

¹³⁶ *Ibid.*, «Notions», Parigi, 8 nevoso a. XIII.

¹³⁷ «Felice Bongioanni, lettere a lui dirette. Epistole e scritti familiari (1798-1838)», volume manoscritto conservato presso la famiglia Bongioanni di Torino.

¹³⁸ ANP, F 7, 6359, A. Hus, «Tableau des piémontais...», 8 nevoso a. XIII.

dino libero sull'opuscolo intitolato «*Un chapitre de ma vie ou confession politique d'Auguste Hus*». Attaccando duramente la vanagloria del nostro informatore l'autore difende, contro il servile comportamento degli amici della «*réunion*», la categoria degli indipendentisti in cui l'Hus nelle sue note delatrici l'aveva collocato: «*Un homme véritablement libre aime l'indépendance, anzi alcuno non puote se non è indipendente esser libero [...]; quasi tutti i popoli della Grecia chiesero al Senato di Roma la loro indipendenza dopo la guerra di Macedonia, e perché non potran gli Italiani domandarla alla Francia, o darsela da loro medesimi?*»¹⁴⁴.

Prima di chiudere l'elenco dei repubblicani italianisti, crediamo necessario fare un accenno alla principessa Maria di Carignano, che dalle carte del Cicognara sappiamo esser stata lo strumento forse principale, nelle mani di costui – quando nel '99 era ambasciatore cisalpino in Piemonte – e dello stesso Joubert, della pacifica rinuncia di Carlo Emanuele IV, presso cui ella esercitò tutto il potere di persuasione di cui fu capace, la mattina del 9 dicembre 1798¹⁴⁵. Perché questa sua amicizia col Cicognara, di idee unitarie e fieramente antiannessionistiche, perché questa quasi inverosimile combutta con gli emissari e i generali francesi per portare il re all'atto di rinuncia, e tutto questo ancora in lei senza evidente risentimento? L'Hus ci fornisce alcuni elementi di spiegazione:

«*M.me de Carignan, ex princesse paraissait préparée par une éducation philosophique et par les orages révolutionnaires de la Pologne, auxquels on assure que son père et ses parents prirent part, aux idées libérales. Aussi elle cesse d'être princesse dès que la révolution piémontaise de l'an 7 arriva, sans témoigner aucun regret. Elle prend part à toutes les faites comme si elle venait de remporter une victoire. Elle et son mari, ou plutôt elle seule (car son mari avait un bon cœur, mais n'avait point d'idées) fait beaucoup d'offrandes volontaires sur l'autel de la patrie. Sa conduite lui mérita l'estime des français et la haine du Roi de Sardaigne, qu'elle et son mari n'avaient pas voulu suivre, et va lui faire sequestrer ses revenus. On les fait aller à Paris lors de la contre révolution piémontaise, mais son mari (qui meurt à Paris) est inscrit au bureau central au rang des patriotes piémontais. Sa maison est ouverte à tous les réfugiés piémontais qui veulent y aller. Depuis son retour en Piémont la sagesse a toujours accompagné ses pas, au point que les anarchistes même ne l'ont jamais insultée. Stura et le vénitien Liberali l'ont respectée. La politique doit peut être s'opposer à ce que ses enfants habitent le Piémont, mais la mère a droit à la protection du Gouvernement par ses vertus et sa sagesse politique*»¹⁴⁶.

L'amicizia del cisalpino Cicognara e la stessa origine di lei, inducono dunque a pensare che, se Maria di Carignano per formazione culturale aveva scelto la via dei lumi ed abbracciato la fede repubblicana, non era ugualmente certo che essa tutto questo avesse fatto per dissolvere il Piemonte nell'annessione. La sua abitazione di Parigi, aperta a tutta l'emigrazione politica ita-

liana, in un momento in cui non si dibattevano che progetti unitari, e la stessa considerazione in cui l'Hus ammette che l'ex-principessa era tenuta dai più accesi italianisti, quali Liberali e Stura, sono dati che inducono a pensare che neppure il suo pensiero dovesse allora limitarsi a idee di autonomismo piemontese. Parimenti in altra nota è fatto cenno al pericolo che poteva venire alla Francia nel lasciare soggiornare questa famiglia, per quanto patriottica, in Piemonte, «*car les parti italien dans des temps de troubles pourrait toujours se rallier comme à un prince italien et en haine des français*»¹⁴⁷.

7. – I presunti confidenti dell'Hus e lo spirito pubblico

Ed ora il lettore si domanderà: come poteva l'Hus essere così addentro nelle segrete cose dei giacobini piemontesi, di cui non godeva la fiducia, quando dagli stessi era considerato come un fastidioso e pericoloso intrigante? Quali erano gli uomini della vecchia società repubblicana frequentata un tempo, che gli avevano conservato stima e confidenza? Parrà esagerato, eppure fra coloro di cui egli cita sovente l'autorevole testimonianza è proprio Carlo Botta, «*un homme profond, qui aux connaissances phisiques allie les politiques et les littéraires*», che nella prima rivoluzione del Piemonte nell'anno VII peccò un momento di italianismo (e noi anche ricordiamo le accuse del Bossi e del Giraud a carico di lui), ma che poi si ricredette. «*Son attachement aux vrais intérêts de sa patrie – scrive l'Hus – et sa bonne logique politique ne tardèrent pas de le ranger sous la glorieuse bannière de la réunion, qu'il servit de tout son pouvoir avec ses collègues Bossi et Giulio [...] ainsi a-t-il été persécuté par le parti de Cavalli*»¹⁴⁸.

La dichiarazione dell'Hus, per ciò che riguarda l'eventuale nuovo attrito tra il Botta e il Cavalli e la sua riconversione all'idea annessionistica dopo il comportamento italianista nel periodo dell'emigrazione (pensiamo al suo appello in senso unitario al Consiglio dei 500 sottoscritto dagli altri esuli italiani nel giugno 1799) non poco ci sorprende. Se si pensa però che proprio dopo la crisi della prima Commissione di governo, egli fu chiamato dal Jourdan a far parte del Governo dei tre Carli, e se fu giudicato dall'Hus come uno dei più validi sostenitori del Governo francese, si deve ammettere che qualche sensibile concessione al nuovo stato di cose il Botta doveva pur averla fatta.

Certo è il Botta che informa l'Hus sulla persona di Vincent Bourgarin, uomo pericoloso capace di vendersi agli inglesi¹⁴⁹; che gli segnala che la deputazione belga «*proposé à la piémontaise de signer avec elle un mémoire*

¹⁴⁴ ANP, F7, 8471 A, 10 vendemmiaio a. XII.

¹⁴⁵ Cfr. MALAMANI, pp. 115 ss.

¹⁴⁶ ANP, F7, 6359, Hus, «Portrait de Marie de Carignan, princesse piémontaise, arrivée à Paris, 12 brumaio a. XIII.

¹⁴⁷ *Ibid.*, «Sur les deux branches de Carignan», Parigi, ventoso a. XIII (?).

¹⁴⁸ *Ibid.*, «Tableau des piémontais...», Parigi, 16 vendemmiaio a. XIII.

¹⁴⁹ *Ibid.*, «Sur le parti anglais», Parigi, 29 nivoso a. XIII.

pour S. M. à l'effet d'obtenir qu'on ne place dans les deux pays que des *indigènes* et non des français des autres divisions»; e che, abiurando le vecchie idee di indipendenza, avrebbe aggiunto «que jamais il ne signeroit une pareille *demande*»¹⁵⁰. È ancora il Botta che informa l'Hus del disappunto provato dal Bertonas, antifrancese in senso sardo¹⁵¹, alla nomina del Bossi a prefetto dell'Ain nel 1804; che gli riferisce il giudizio espresso dal Bonaparte sul Foscolo: «Selon Mr. Botta Ugo Foscolo doit être officier au camp de Boulogne. Mr. Botta m'a dit que cet homme lui a dit lui-même qu'aux comices de Lyon, après qu'il eut prononcé un discours très fort, S.M. demanda à quelqu'un si Foscolo avait quelque place civile et qu'il ajouta qu'il fallait qu'il n'en eût jamais». Era dunque il Botta così dimentico di Campoformio e delle aspirazioni italianiste proprio di qualche anno prima, da tener questi discorsi ad un uomo quale era l'Hus e forse dividerne l'opinione sul Foscolo, allorché concludeva che «la tête d'un homme qui a pu enfanter ces lettres (le ultime lettere di Jacopo Ortis) est une puissance redoutable pour la France et l'homme qui s'y érige en tribun du peuple italique ne doit jamais être perdu de vue?»¹⁵². È ancora probabilmente il Botta che segnala all'Hus che «le volcanique et anarchique anti français Drouetti», mentre teneva un discorso acceso a Grenoble, era stato fatto discendere dalla tribuna. Era questo Druetti un altro spiccato giacobino italianista, intimo amico del Pico, di cui emulava la violenza verbale antifrancese¹⁵³, e con cui il Botta evidentemente sentiva di non avere più nulla in comune.

Altro confidente dell'Hus è un tale Burgiotti, che già abbiamo trovato ricordato nelle carte del ministro Graneri del 1796, pubblicate dallo Sforza, quale «Ufficiale del soldo», implicato con i fratelli Paroletti, il professore di geometria Francesco Ferroggio e lo speziale Luigi Boglione in una sospetta cospirazione antimonarchica, a favore dei francesi¹⁵⁴. Il Burgiotti è ancora nel

¹⁵⁰ *Ibid.*, «Députation Belge et Piémontaise», Parigi, 16 pluviôse a. XIII.

¹⁵¹ *Ibid.*, cfr. quanto di lui dice l'Hus alla nota dell'11 vendemmiaio a. XIII: «Bertonas, secrétaire de Mr. de Salmatoris, est ainsi que je l'ai peint dans mon pr. tableau l'ennemi de tout ce qui a eu des idées libérales», ed altrove «Bertonas, vérificateur à la poste aux lettres [...] grand ennemi des français, dans le sens sard» (26 pluviôse XIII).

¹⁵² Giova riportare l'intero passo dell'Hus dalla nota *Sur les fameuses lettres de Jacopo Ortis par Ugo Foscolo vénitien*, Parigi, 7 flor. XIII: «Ces lettres éloquentes on fait tourner les têtes des jeunes gens et des femmes de l'Italie ed du Piémont. Il en a même été faite une édition à Turin et toute l'Italie en a été convertie. Ugo Foscolo y développe tout ce que la haine vénitienne et italique en grand put inspirer pour faire détester les Français au delà des Alpes. La tête d'un homme, ecc. (passo già riportato). Ces lettres tendent à faire naître des Brutus et sont écrites avec l'âme de Rousseau, des deux Brutus et de Caton. C'est avec l'ouvrage des Romains dans la Grèce, ce qui a été écrit de plus fort contre les français, c'est un volcan qui menace toujours», ove è da notare in particolare la distinzione, fatta qui ancora una volta a proposito del Foscolo, tra l'idea indipendentista piemontese e l'idea «italique en grand», da quello condivisa.

¹⁵³ ANP, F 7, 6359, Hus, *Sur Drouetti sous-commissaire général des relations commerciales en Egypte*, Parigi, 26 pratile XIII.

¹⁵⁴ SFORZA, *Indennità*, p. 160.

1804 secondo l'Hus «l'un des plus honnêtes piémontais qui sont à Paris». Da lui il nostro viene a sapere che il conte Piossasco, il neo-repubblicano introdotto dal Cavalli nella Consulta, usa fare l'apologia del terribile La Turbie¹⁵⁵, che lo stesso s'era rallegrato della presunta fine politica del Bossi con la nomina nell'Ain¹⁵⁶; che l'ostilità del La Turbie per il Bossi risaliva – come s'è visto – ai tempi dell'ambasciata sarda a Pietroburgo¹⁵⁷, ed altri pettegolezzi ancora o significative rivelazioni. Talvolta le informazioni – spiace ricordarlo – giungono all'Hus insieme con quelle del Botta, e si confermano reciprocamente: «Mr. Bourgiotti m'a confirmé ce que Mr. Botta m'avait dit à l'égard de Mr. Bertonas...»¹⁵⁸.

Terzo ed ultimo confidente dell'Hus, che noi ancora ricorderemo perché appartenente ad una diversa categoria di uomini, è il conte Felice Giovanni San Martino della Motta. Egli era, come il conte Carlo Bossi di Sant'Agata, uno di quei non molti aristocratici piemontesi che, per quanto educati alle idee nuove («Il préféra la noblesse des sentiments à celle des parchemins et des arbres généalogiques [...] Montesquieu fut son guide, sa société habituelle était celle des littérateurs et des savants: c'est dire qu'il fréquentait beaucoup plus les bourgeois que les nobles. Les Mémoires de l'Académie des Sciences de Turin font foi de ses talents divers, surtout dans les nobles travaux de l'agriculture»), non le misero a servizio dell'indipendenza del paese, ma si schierarono incondizionatamente a favore dei francesi. Così egli non resse – scrive l'Hus – alla convivenza nel primo governo piemontese del '99, da cui tosto si dimise, abiurò l'idea indipendentista che dapprincipio l'aveva affascinato e, dopo Marengo, disdegnò di dare collaborazione al governo del Cavalli, come già si è detto quando abbiamo parlato di lui come prefetto della Sesia.

Le informazioni che giungono dal St. Martin sono talvolta osservazioni panoramiche dello spirito pubblico: «Mr. le sénateur St. Martin, qui est revenu de Turin, trouve que l'esprit public est très mauvais dans cette contrée et qu'on y blame généralement toutes les opérations du Gouvernement»¹⁵⁹. Così non senza interesse è l'altra notizia del St. Martin di una larvata persecuzione antiprotestante nelle scuole del Piemonte ad opera degli educatori cattolici, confermata dal Geymet, sotto-prefetto di Pinerolo, e tanto più attendibile in quanto l'avversione anti-valdese sarebbe stata allora condivisa dal provveditore Adami.

L'avversione per i valdesi, «la milleure et la plus française population du Piémont», poteva anche trovare spiegazione nel fatto che il tema dell'annes-

¹⁵⁵ ANP, F 7, 6359, Hus, Parigi, 4 giorno compl. a. XII.

¹⁵⁶ *Ibid.*, Parigi, 17 pluviôse a. XIII.

¹⁵⁷ *Ibid.*, Parigi, 19 pluviôse a. XIII.

¹⁵⁸ *Ibid.*, Parigi, 26 pluviôse a. XIII.

¹⁵⁹ *Ibid.*, Parigi, 23 fruttidoro a. XIII.

sione, per cui i primi simpatizzavano, non era poi così popolare in Piemonte. Ma ciò che per noi ha particolare rilievo è il sostegno che repubblicani, anche indipendentisti ed anti-francesi, davano comunque ai valdesi, e ciò per arginare l'invasione degli ecclesiastici cattolici controrivoluzionari: «L'établissement d'un temple protestant à Turin mérite attention. Cet utile et philosophique projet était favorisé par l'ex-préfet Laville et même du maire Laugier. On envoya déjà un mémoire au Ministre de l'Intérieur au bas duquel beaucoup de catholiques philosophes s'étaient inscrits comme protestants, pour balancer un peu le fanatisme des prêtres en Piémont»¹⁶⁰. Piccoli espedienti questi, escogitati da quei piemontesi che intendevano mantenere posizioni intermedie tra la rivoluzione, divenuta strumento di conquista, e la sempre incombente restaurazione: difficile equilibrio in una società di repubblicani delusi, che resistevano come potevano all'invasione francese, mentre paventavano di dover precipitare da un momento all'altro sotto le forche del vecchio regime.

Lungo questa china della delusione scendevano uomini, che nello stesso giudizio dell'Hus erano stati considerati ancora nell'agosto 1804, ardenti amici della riunione, come quel Modesto Paroletti¹⁶¹, amicissimo del Botta, fratello di un eroico caduto nella spedizione giacobina del lago Maggiore, e direttore nel 1799 del «Repubblicano piemontese», il cui fervore per i francesi poteva allora esser spiegato dall'entusiasmo per la prima libertà del Piemonte e sulla cui successiva crisi politica non ci sorprende che l'Hus getti del fango. «Mr. Modeste Paroletti qui avait marché avec le parti de la réunion [e noi ricordiamo come vivacemente polemizzasse sul suo giornale con l'indipendentistica Riccati] parce qu'on ne lui donne point de place, déclame maintenant comme un italien. Voilà les hommes [...] Il faut cependant regarder la fausse direction des frères Paroletti, plutôt comme l'explosion du desespoir que comme l'effet de la haine»¹⁶².

Ma la natura di quella disperazione non è così chiara, come vorrebbe la spia, che ancora attribuisce la recente avversione dei due fratelli per il Bossi, il primo artefice della riunione, non a risentimento politico ma a volgare invidia pel successo¹⁶³. Senonché lo stesso Hus si tradisce se altrove, credendo di confermare la sua tesi, scrive: «Les Paroletti ne conspireront jamais, mais leur mécontentement les fait souvent déraisonner et déclamer comme feraient leurs ennemis naturels. Ils ont pris aussi la manie de mettre les italiens toujours audessus des français, après avoir servi eux même la réunion [...] quelle inconséquence!», dove la ragione politica pare infatti prevalere su quella dell'interesse personale¹⁶⁴.

¹⁶⁰ *Ibid.*, Parigi, 12 vend. a. XIV.

¹⁶¹ *Ibid.*, «Tableau moral et politique...», Parigi, 12 frutt. a. XII.

¹⁶² *Ibid.*, «Notions», 8 pluv. a. XIII.

¹⁶³ *Ibid.*, «Confirmation», Parigi, 4 vent. a. XIII.

¹⁶⁴ *Ibid.*, Parigi, 29 pluv. a. XIII.

Un ampio quadro datoci dall'Hus rappresenta poi quanto sensibili dovessero manifestarsi le sorde resistenze non solo dei repubblicani indipendentisti ma della gran massa amorfa e conformista dei piemontesi alla politica francese dell'«*analphabète*», ancora intorno al 1805, allora che tutta la stampa ufficiale inneggiava alla nazione unita. Lo stato di potenziale insurrezione del 1799 era sempre latente: «On ne peut se dissimuler que malgré tous les bienfaits, toute la modération et la générosité du Gouvernement, le nombre des mécontents ne soit très grand en Piémont, et qu'il ne présente encore les mêmes éléments qu'en l'an 7 se montrèrent dans cette contrée au détriment de la France et des amis des français». Allora si erano evitati i danni peggiori con l'espediente degli ostaggi inviati in Francia ed ora, che la guerra non era in atto ma possibile, facevano d'uopo – in previsione di essa – provvedimenti ugualmente sicuri, ma non tali da presentare, come quelli di un tempo, aspetti odiosi di intolleranza civile. Già abbiamo sentito dall'Hus i suoi propositi di avviare in Francia vescovi e prefetti italiani contro altrettanti prelati e funzionari francesi da accogliere in Piemonte; proposta che forse avrebbe trovato il Botta (se è vero che egli era contrario al regionalismo delle cariche, per quanto concerneva la burocrazia piemontese) non certo dissenziente! Si sarebbe trattato di applicare il progetto su larga scala, ma assai più che per fusione degli animi, per misura dissimulata di polizia: «Il n'est point question de proposer de prendre des otages, nom devenu odieux. Des piémontais influents, par ce qu'on nommait la naissance, d'autres par les richesses, les talents ou le fanatisme religieux, pourraient être appelés dans l'intérieur de la France (si les hostilités recommencent) sous différens prétextes, en les soumettant à l'intérieur à la police la plus active...».

Certamente i francesi non potevano contare – e questa volta non per causa dei repubblicani – sull'effettivo funzionamento del concordato, né sull'acquiescimento dei vecchi quadri dell'esercito e neppure sull'efficienza e lealtà politica della polizia: «On ne doit pas oublier – osservava – que tous les Curés qui marchent ou firent marcher fanatiquement en l'an 7, dirigent les consciences des piémontais et que pour ces prêtres énergumènes le chef d'oeuvre du Concordat n'existe pas et qu'un pape ami de la France est presque un hérétique pour eux. Une autre classe très dangeureuse et très nombreuse est celle des officiers réformés, presque tous fanatiques du Roi de Sardaigne [...] On observe que les Commissaires de police de Turin ne sont pas bien forts dans la police politique»¹⁶⁵.

Con uno spirito pubblico così infido nella 27ª divisione, era naturale che gli organi della polizia si preoccupassero non poco del viaggio di Napoleone imperatore in Italia, in occasione dell'incoronazione, anche se quei pericoli in

¹⁶⁵ *Ibid.*, «Copie du grand rapport envoyé à S. E. le Sénateur Ministre de la Police. «Du Piémont si la guerre recommence, Paris, 3 complémentaire a. XIII.

realità sopravvalutavano per far risaltare l'importanza delle proprie funzioni. Pensiamo non sia fuori argomento terminare questa rassegna delle note d'un informatore, con il variopinto quadro dei pericoli e degli stratagemmi intesi ad evitarli, che la fantasia cortigiana dell'Hus era pervenuta ad escogitare:

«Le voyage de l'auguste chef de l'Empire en Italie nécessite les plus grandes précautions [...] – egli scriveva – Il serait bon de faire occuper tous les bois qui sont près des routes où S.M. doit passer, vu que les paysans du Piémont son excellents chasseurs et grand tireurs et que les Curés qui ont la plus grande influence sur eux, sont détestables en masse [...], il serait nécessaire de retirer tous les ports d'armes en Piémont [...] un enlèvement général des gens sans aveu et sans probité seroit bien nécessaire [...], l'ergastolo maison de réclusion immense supplerait momentanément les colonies où l'on ne peut pas jeter cette écume»¹⁶⁶; ed ancora: «Il faut que S. M. se garde bien de rien manger qui ne soit fait par des hommes à lui dont il est sûr et surtout pont d'ostie italienne, car on empoisonne divinement en Italie, l'art de Loculle y est perfectionnée; il ne faut pas non plus qu'il décachète lui même aucun paquet, ni qu'il porte trop près de son visage des papiers, qui n'auraient pas encore été ouverts ni qu'il respire des fleurs qui pourroient lui être présentés»¹⁶⁷.

Tanto basta a rievocare le inquietudini in tutti i tempi dei guardiani dei dittatori, che neppure avremmo qui ricordato se non ci fosse parso che esse chiarissero la incerta situazione dell'opinione pubblica in Piemonte, così solo in apparenza rappacificato e devoto.

Con tali precedenti anche il repubblicano Augusto Hus, non poteva sopravvivere senza la tutela dell'autorità francese. E così, alla prima restaurazione del 1814, egli avrebbe preferito stabilirsi in quella patria di elezione, anche se non più repubblicana, anziché far ritorno in Piemonte. Il che è provato da un documento della polizia francese del 10 novembre 1814, da cui risulta che il benemerito informatore del Consolato e dell'Impero aveva chiesto di essere naturalizzato cittadino francese¹⁶⁸. Non dovette però esser accontentato, se lo ritroviamo a Napoli «a ballare» di un ballo al San Carlo nel 1823¹⁶⁹. Era tornato dunque alla sua professione, da cui mai in verità avrebbe dovuto dipartirsi; ma non vi era tornato nel suo Piemonte restaurato, poiché ciò che gli poteva ormai rendere dura la vita non eran tanto le idee repubblicane di un tempo, quanto le ragioni di ostilità che lo dividevano dai vecchi compagni di fede politica. Non consulteremo per lui il *Dictionnaire des Girouettes*, ma solo ancora vorremmo citare l'epigrafe, neppure letterariamente felice, che il veneziano giacobino Liberali lasciò di lui nel libello polemico citato: «Foste accusato di giacobino, di moderato, di terrorista, di gallomane perché ottenebraste mai sempre il vostro carattere, nascondete il preciso sentimento e foste

appunto come suole il pipistrello
or figura di topo ed ora di uccello»¹⁷⁰.

E, per finire, una onesta ammissione dovremmo pure fare: che non era forse questa nostra conclusione, da parte di chi ampiamente se ne era valso, il migliore riconoscimento della fatica di Augusto Hus, destinata non solo a venir utilizzata dal ministro francese della polizia, ma in realtà a consentire a noi di esprimere una più precisa valutazione, da un punto interno di osservazione, della società politica piemontese, così complessa nel suo ventaglio di opinioni e di interessi, e pur così schematicamente appiattita dalla storiografia sul periodo napoleonico in Italia¹⁷¹.

¹⁷⁰ Cfr. nota 8, p. 878. Tra gli attacchi mossi all'Hus dai contemporanei sono da ricordare ancora quelli del poeta dialettale Edoardo Calvo nella diatriba avente per titolo *A un scoulé d'Zenon arsussità ch'a l'è pa d'vaire* e per epigrafe «Amor ferisce i cuori e...» e nella canzone satirica *A so amis compare Toni – Dà 'l bondì barba Gironi* (a Costantinopoli [Torino, 1801] all'insegna di Zenone). Cfr. *Per il primo centenario*, p. 24 nota; nonché PATETTA, Carlo Bossi, p. 128.

¹⁷¹ Diamo l'elenco delle altre principali operette a stampa (sin qui non citate) di A. Hus: *Le Républicain piémontais Auguste Hus à Charles Emmanuel encore tyran du Piémont*, Paris, 1798. *Apperçu sur ce que doit être une bibliothèque nationale chez un peuple libre*, Torino, s. d. *Anniversaire du 1 vend. an I, célébré dans la 27 Divis. Militaire*, Turin an X. *Au célèbre prof. de chirurgie Rossi, tribut public de reconnaissance du ressuscité A. Hus*, an X. *Le Werther des bords de la Doire. Nouvelle historique de la fin du 18^e siècle*, Paris, 1811. *Les Alpes illustrées à la fin du siècle, ou trois penseurs (Botton, Botta e Giulio) nés aux pieds des Alpes et devenus célèbres*, Paris, s. d. *Fragments de mes mémoires*, 1828.

¹⁶⁶ *Ibid.*, «Voyage de S. M.: individus à surveiller», Parigi, 6 germile a. XIII.

¹⁶⁷ *Ibid.*, «Voyage de S. M. ...», Parigi, 7 germile a. XIII.

¹⁶⁸ *Ibid.*, documento del 10 nov. 1814, dell'amministrazione borbonica, con cenni biografici sull'Hus, annesso al dossier del carteggio informativo qui studiato.

¹⁶⁹ Cfr. ROBERTI, p. 183.

INDICE DEI NOMI DI PERSONA E DI LUOGO

- Abamonti, Giuseppe, 127, 156, 157, 158, 162, 179, 245, 246, 250.
Abriès, 101, 391, 700, 701.
 Abrigo, mercante, 775.
Acqui, 8, 13, 43, 44, 48, 66, 72, 106, 138, 367, 388, 752, 756, 757, 761, 769, 772, 773, 783, 906.
 Acqui, vescovo di, 74.
 Adami di Bergolo, Giuseppe, conte, municipalista, 372, 373, 379, 380, 416, 417, 437, 449, 466, 470, 473, 474, 476, 481, 483, 485, 487, 488, 921.
Adda, 149, 355, 382, 394, 396, 397, 440.
 Adelasio, direttore cisalpino, 212, 233, 266, 268, 276.
Adige, 77, 357.
 Adini, poeta piemontese, 322.
 Agasse, H., stampatore, 272.
 Agliaudi, avvocato, municipalista, 781.
Aglié, 785, 801.
Agnello, colle dell', 704.
 Agnisetta, frate, 358, 511, 790.
 Agosti, Carlo, 772.
 Agostini, speciale, 790.
Aigüilles, 391, 702.
 Aimassi, Vincenzo, ufficiale della Guardia Nazionale, 768, 772.
Ain, 920, 921.
 Airaldi, le Cabanier, 637.
Aix, 747.
Alagna, 788.
 Alain, 566.
 Alatri, Paolo (Romano), 118, 128.
Alba, 8, 10, 13, 98, 99, 106, 331, 388, 454, 458, 496, 756, 775, 776, 890.
 Alba, repubblica di, 37.
Albaretto della Torre, 496.
 Alberti, Annibale, 206, 207, 235, 599.
 Albit, Antoin Louis, commissario, 743, 745.
 Alborghetti (Alberghetti), deputato cisalpino, 214, 221, 225, 274.
 Albrione, conte, 776.
 Albuzi, commissario civile, 246.
 Aldini, Antonio, 206, 207, 214, 221, 225, 274, 538.
 Alerico di Cesnola, conte, 802.
 Alessandri, Alessandro, avvocato, 502.
 Alessandri, direttore cisalpino, 127, 144, 158, 233, 246, 276.
Alessandria, 13, 59, 60, 82, 91, 106, 355, 356, 367, 376, 402, 408, 415, 434, 441, 448, 458, 460, 462, 467, 520, 532, 679, 752, 753, 757, 769, 771, 776, 891, 893.
Alessandrino, regione, XLIV, 590, 755, 843.

Alessio, di Mondovì, 570.
 Alfieri di Sostegno, marchese, 399, 863.
 Alfieri, Vittorio, 178.
 Allegri, ufficiale piemontese, 411.
 Allengry, ufficiale francese, 621, 622, 623, 625, 628, 633, 634.
 Allione, don, 640, 641, 642, 644.
 Alpi, Joseph, della cerchia di Amar, 163, 729.
 Altare, 14, 101.
 Altessano, 457, 458.
 Amar, fratello di, 741.
 Amar, Jean André, della cospiraz. di Babeuf, LII, 20, 28, 71, 107, 155, 156, 160, 163, 164, 166, 173, 181, 315, 316, 525, 326, 736, 740, 741, 742, 743, 744, 913, 916.
 Ambrosioni, cisalpino, 220.
 Amelot de Chaillau, Antoine-Lion, commiss. francese, 41, 45, 47, 49, 51, 160, 161, 172, 241, 308, 309, 359, 360, 520, 838.
 Amistà, avvocato, 603, 627.
 Amonaduzzi, della cerchia di Amar, 163, 729.
 Amorella, dello Stato Maggiore napolet., 250.
 Amoretti, medico, 684, 685.
 Ancona, LVII, 49, 187, 293, 510.
 Andezeno, 742.
 Andreis, Luigi, ufficiale, 539, 685.
 Andreoni, avvocato, 570, 723, 730, 734, 917.
 Andryane, Alexandre, 156.
 Angarame, sarto, 617, 621.
 Angeloni, Luigi, 556.
 Angros, comandante, 770, 771.
 Ansaldi, capo dei contadini insorti, 583.
 Antigorio, 753.
 Antonelle (Antonelli), ex-sindaco di Arles, 20, 28, 70, 71, 107, 155, 156, 164, 165, 166, 326, 327, 361, 913, 914, 915, 916, 917.
 Antonino, teologo, 777.
 Aosta, 39, 138, 311, 321, 520, 752, 753, 762, 786.
 Aosta, Valle di, 30, 426, 843.
 Arcourt, conte di, 777.
 Arditì, teologo, 399.
 Argenson, marchese di, 118.
 Arici, Carlo, conte, 183.
 Arles, 156, 913.
 Armand-Hugon, Augusto, 356.
 Armisoglio, Cecchino, 676.
 Arnaud, Carlo Marco, teologo, 673, 677, 685, 693, 780.
 Arno, 721.
 Arnosio, Ermenegildo, frate, 765.
 Arrighetti, patriota, 158.
 Artois, conte di, 11, 330.
 Aruel, ufficiale, 708.
 Arò, madame, 587, 588.
 Assereto, Giuseppe, corrisp. di Fantoni, 153, 535.
 Asti, 8, 10, 11, 15, 31, 33, 44, 92, 94, 96, 98, 103, 106, 335, 369, 388, 423, 454, 458, 581, 622, 752, 754, 756, 757, 762, 767, 768, 769, 772, 774, 775, 787.
 Asti, moti di, 372.
 Asti, vescovo di, 908.
 Astigiano, regione, 843.
 Aubernon, commissario francese, 249.
 Audibert-Caille, incaricato d'affari francese, 12.
 Augerau, generale francese, 13.
 Aulard, François, 208.
 Austerlitz, 675.
 Austria, 12, 13, 21, 22, 23, 123, 124, 125, 127, 130, 131, 134, 139, 140, 145,

152, 170, 171, 202, 210, 216, 218, 225, 239, 241, 254, 258, 260, 274, 276, 277, 279, 280, 293, 296, 297, 299, 349, 382, 491, 616, 823, 886, 840, 841, 898.
 Avagnina, Baldassarre e Onorato, fratelli, 624, 626, 631, 635.
 Avigliana, 390.
 Avigliana, curato di, 783.
 Avogadro, conti, 568, 588, 674, 756, 786, 787, 880, 844, 889, 891.
 Avogadro di Quaregna, conti, 8, 756.
 Avogadro di Valdengo, conti, XLVII, 97.
 Avogadro di Valdengo Formigliana, conti, XLVII, 8, 97, 312, 403, 674, 756, 786, 787.
 Avogadro, Crispino, vassallo di Quaregna, 786, 787.
 Avogadro, Giuseppe, vassallo di Quaregna, 96, 786.
 Awerveck, barone di, capo spionaggio britannico, 238.
 Azari (Azzari), Giuseppe Antonio, 100, 332.
 Azuni, Domenico Alberto, giurista sardo, 530, 533, 534.
 Babeuf, negoziante, 539.
 Babeuf (Baboeuf), François Noel (Gracius), XLVIII, L, LII, LIII, LIV, 19, 20, 28, 38, 51, 71, 99, 103, 135, 150, 151, 155, 156, 161, 176, 182, 188, 189, 191, 208, 326, 329, 361, 522, 530, 913, 914, 916, 917.
 Bachiellone, D., professore di Mondovì, 627.
 Badini, chirurgo, 387.
 Bagetto (Bagetti), pittore, 733.
 Baglione, 570.
 Bagnasco, 689.
 Bagnolo, 111, 357, 677, 678, 715.
 Bajnotti, avvocato, di Moretta, 716.
 Bajnotti (Bainotti), medico, 744.
 Balbi, Emanuel, 249.
 Balbis (Balbi), medico, membro del gov. provv., 46, 312, 637.
 Balbo, Cesare, LXII, 555.
 Balbo, Prospero, conte, XLVII, 13, 31, 60, 71, 101, 122, 135, 159, 207, 347, 376, 378, 379, 511, 522, 823, 824, 825, 826, 827, 829, 876, 914.
 Baldi, Michele, notaio, 790.
 Baldichieri d'Asti, 174.
 Baldo, giurista, chiosatore, 804.
 Ballon, Baron, emigrato nizzardo, 583.
 Ballon, marchese, 820.
 Balochi, Giuseppina, 327, 509, 571, 747, 916.
 Balochi, avvocato di Vercelli, 722.
 Bandek, generale, 322.
 Bandini, Paolo, avv. della cerchia di Amar, 163, 729.
 Baral, cisalpino, 119.
 Barattà, Bonaventura, di Caraglio, 778.
 Barattà, Carlo, 100, 535, 778.
 Barbania, 91.
 Barbaroux, conte di, 182, 560.
 Barbavara, 337.
 Barbera, 701.
 Barberis, giudice, 689, 890.
 Barberis di Branzola, contessa, 780.
 Barcellona, 647, 826.
 Bard, 426, 785, 786.
 Bardi, Giovanni, mercante, 385.
 Barelle, proprietario del «Foglio senza titolo», 158, 246.
 Barelli, Giuseppe, professore, 502.
 Baretti, Albertina, di Mondovì, 502, 506.
 Baretti, Giacinto, di Mondovì, 509, 510, 618.
 Barge, 92, 111, 160, 310, 311, 357, 387, 582, 651, 655, 657-663, 665, 667,

668, 669, 672, 675, 677-680, 682, 688, 689, 690, 693, 698, 719, 733.
 Barge, curato di, 678.
 Barnave, Antoine Pierre, 725.
 Barolo, marchesi di, 903.
 Barolo, medico, 10, 48, 97.
 Barras, Paul-François, de, 130, 139, 207, 227, 326, 347, 348, 464, 830, 885.
Barraux (Barreau), 20, 107, 164, 315, 316, 525, 740, 742.
 Barrocchio, 886.
 Bartolo, giurista, chiosatore, 804.
 Barucchi, capitano della Guardia Nazionale, 379, 436, 486.
 Barucchi, di Alba, 10.
 Barucco, Carlo, nel carcere di Mondovì, 626.
 Baruchi, medico, 746.
 Barzone, figlio, sospetto giacobino, 790.
Basilea, 120.
 Bassal, segretario del direttorio rom., 265.
 Bassald, capo di Stato Maggiore, franc., 708, 716.
Bassano, 231.
 Bassi, capitano, 449.
 Bassi, deputato cisalpino, 232.
Bassignana, 460.
 Basso, farmacista di Mondovì, 586, 589, 620, 623, 627, 637.
Baudenasca di Pinerolo, 11, 93.
 Bauderi, Giuseppe, di Bra, volontario, 385.
 Baudi di Vesme, Carlo, 177.
 Baudisson, Innocenzo Maurizio, 72, 177, 178, 378, 784, 844, 863, 864, 880, 881, 885, 910, 911, 912.
 Bava, municipalista, 600, 624.
 Bay, Antonio Francesco, avvocato, 413, 781.
 Bazetta, politico cisalpino, 261.
 Bazzoni, politico cisalpino, 119.
 Beardi, Vincenzo, avvocato di Ivrea, 784, 785.
 Beauharnais, viceré d'Italia, 33.
 Beaulieu, generale, 13.
 Beaumont, canonico, 766, 767.
 Beauregard, Costa de, Joseph Henri, 505.
 Beccalossi (Boccalossi), giacobino bresciano, 144, 157, 158, 206, 207, 214, 221, 225, 246, 249, 250, 274.
 Beccaria, Barthelémy, 624, 625.
 Beccaria, Cesare, XLVII, 5, 88, 125, 802, 804, 807, 808, 809, 810.
 Beccaria G. B., fisico, 507.
 Beccaria, notabile di Mondovì, 621.
Beinette, 747.
Belgio, 125.
 Belgrano, abate, 788.
 Bellegarde, conte di, 33.
 Belletti, G. Domenico, 130.
 Belleville, Charles Godefroy Redon, de, 152.
 Bellingeri, Luigi, chirurgo, 774.
 Bellini, prof., giacobino di Novara, 789.
 Belmondo, Ignazio, di Bricherasio, avv., 387, 782.
 Belmondo, Sigismondo, prete, insegnante, 783.
 Beltram, Pietro, notaio di Pinerolo, 781.
 Belvedere, conte, 600, 624.
Belvedere, località di Mondovì, 617, 630, 632.
 Belville, commissario francese, 318.
 Benedetto di None, cav., capitano Guardie del Re, 399.
 Benedicti, don, professore di Mondovì, 627.
 Benevelli, contessa, di Mondovì, 655.
 Bentinck, lord William, gen., politico ingl., 33, 531, 538, 539, 556.

Berengo, Marino, 183.
 Beretta, barone, 587, 588.
Bergamo, 149, 260, 382.
 Bergamo, Francesco, 788.
 Bergancini, Gio. Angelo, canonico, 774.
Berlino, 809.
 Bernadotte, generale, 732.
 Bernardi, Jacques Dominique, apothicaire, 660, 664, 675, 676, 685, 686, 687, 690, 691, 693, 694, 695, 702, 719.
 Bernardone, Giuseppe, patriota cisalpino, 158.
Bernezzo, 689.
 Berruti, Felice, 768.
 Berruti, Francesco, medico, 768.
 Berruti, Gio. Secondo, medico, 768.
 Bersani, padre guardiano dei Cappuccini, 772.
 Bersano, Arturo, LVII, LVIII, 508, 533, 539, 540, 769, 774, 778, 787.
 Berta, Vittorio, 380, 398, 416, 418, 419, 488.
 Bertana, Emilio, 802.
 Bertarelli, chierico, 764.
 Berteu, Giuseppe, 337.
 Berthier, Alessandro, generale, 13, 570, 852, 880, 891, 892, 900.
 Bertini, avvocato, 315, 316, 317, 658, 659, 661, 663, 671, 675, 677, 686, 687, 694, 695, 697, 700, 701, 702, 704, 708, 714, 715, 719, 727, 732, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 744, 745, 746.
 Bertini, Vittorio, parroco, 784.
 Bertola, 615, 638.
 Bertolliati, Giovan Battista, giudice a Bard, 785.
 Bertolotti, Ilarione, don, 766.
 Bertolotti, negoziante, 371, 372, 399, 423, 767, 802.
 Bertolotti, senatore, 459, 508.
 Bertolotti, Antonio, scrittore, 801, 803, 832.
 Bertolozzi, aiutante di campo, 462, 474.
 Bertonas, segret. del conte Salmatoris, 920, 921.
 Bertonazzo, impresario, 399.
 Bertone, prof. filosofia, 781.
 Bertone, madame, di Breo, 635.
 Bertozzi, François, della cerchia di Amar, 163, 729.
Besozzo sul Lago Maggiore, 511.
 Besso, notaio, 781.
 Bessone, madame, 676.
 Bessone, vari, 659, 675, 680, 686, 687, 688, 690, 693, 694, 699, 702, 706, 708, 715, 719, 728, 782.
 Besterman, Théodore, 809.
 Bettinelli, 667.
 Bettorini, sospetto sedizioso, 158.
Bez, col del, 389.
 Biamino, Pietro Arborio, 891.
 Biancheri, 722.
 Bianchi, Nicomede, 10, 14, 23, 30, 31, 39, 41, 43, 46, 48, 50, 52, 94, 98, 100, 101, 110, 122, 367, 368, 371, 372, 375, 384, 388, 392, 394, 763, 823, 826, 827, 842, 868, 891, 905, 907.
 Bianchi, ostaggio dei francesi, 379, 400.
 Bianco, comandante dei patrioti piemontesi, 336.
 Bianco, varii, 533, 626, 744, 746.
 Bianco, Giacomo, frate barnabita, 765.
 Biancon, 675.
 Biancone, 669, 682, 687.
 Biancone, madame, 670, 676, 698.
 Biandra, politico monarchico, 889.
Biella, 312, 752, 754, 757, 761, 762, 783, 786, 801, 892.

Biellese, 756, 843.
 Biffignaudi, Matteo, giacobino di Vigevano, 790.
 Biga di Bioglio, conte, 563, 582, 583, 584, 585, 591, 594, 645, 646, 648, 649, 651, 786.
 Biglia, Giovan Battista, vicario, 769.
 Bignon, Louis Edouard, 143, 144, 147, 236, 239, 262, 383, 384.
 Bioglio, mercante di Novara, 790.
 Biondino, calzolaio, 774.
 Biorci, Guido, 43.
 Birago (Biraghi), Antonio, ministro cisalpino, 40, 127, 158, 222, 280.
 Birol de Villeneuve, nobile, 895.
 Bixio, Antonio Emanuele, informatore, 530.
 Blanc, cittadino francese, 711, 717.
 Boarino, Felice, 777.
 Boassi, Gaetano, avvocato, 776.
 Boassi, Nicola, avvocato, 776.
 Bocca, titolare di «Gabinetto letterario», 71, 914.
 Boccione, collaboratore del nemico austriaco, 379.
 Bodin, agente, 293.
 Boetto, Gian Domenico, giacobino, 775.
 Bogino, conte, 816.
 Boglione, Luigi, 920.
 Boissonnet, accusatore pubblico, 731.
 Bollano, don Benedetto, vicario generale Alba, 775.
 Bollano, Giuseppe, avvocato, 775.
 Bollea, Luigi Cesare, 94, 387, 503, 782, 886.
 Bollini, ing., indipendentista di Novara, 789, 790.
 Bologna, 18, 40, 156, 157, 188, 243, 361, 868.
 Bompard, 783.
 Bona, medico, sospetto giacobino, 785.
 Bona, repubblicano di Saluzzo, 665.
 Bonafous, Ignazio, presid. rep. Alba, 10, 97, 98, 99, 100, 331, 775, 776, 903.
 Bonafous, di Lione, 96.
 Bonaparte, Napoleone, XLVIII, LIII, LVII, LIX, 3, 13, 22, 23, 29, 30, 31, 33, 49, 56, 68, 70, 71, 99, 100, 102, 125, 126, 127, 130, 131, 133, 135, 143, 144, 161, 162, 165, 178, 185, 193, 204, 207, 223, 224, 233, 235, 248, 252, 254, 255, 258, 264, 271, 283, 284, 285, 312, 318, 323, 325, 329, 331, 333, 334, 347, 394, 416, 511, 530, 531, 532, 533, 534, 537, 538, 540, 541, 556, 558, 570, 620, 668, 718, 827, 832, 839, 840, 844, 845, 846, 849, 850, 852-854, 856, 861, 862, 863, 876, 879, 880, 881, 886, 888, 892, 898, 901, 906, 912, 914, 920, 923.
 Bonaparte, Luciano, LV, 49, 154, 207, 285, 915.
 Bonaparte, Luigi, 29.
 Bonardi, Francesco, abate, giacobino, 533, 774, 776.
 Bonasea, Pier Vincenzo, medico, di Barge, 658, 678, 679, 689, 690, 697, 698.
 Boncompagni, Carlo, 868, 889.
 Bondi, Angelica, 789.
 Bonghi, 250.
 Bongioanni, Felice, avvocato di Mondovì, LII, LIII, LIX, LXI, LXII, 9, 20, 21, 24, 33, 39, 52, 53, 67, 69, 71, 94, 105, 107, 109, 111, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 168, 170, 172, 173, 174, 181, 182, 184, 189, 231, 301, 303, 312, 314, 315, 317, 318, 319, 320, 322, 323, 324, 325, 327, 350, 357, 362, 381, 382, 388, 501, 502, 503, 505, 506, 507, 508, 509, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 519, 520, 521-532, 534, 535, 536, 537, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 547, 549, 553-561, 580, 614, 634, 638,

672, 727, 740, 747, 755, 777, 778, 782, 832, 852, 866, 869, 890, 892, 909, 910, 915, 916.
 Bongioanni, Angelo, 501.
 Bongioanni, Carlo Raffaele, 505, 506, 509, 777.
 Bongioanni, Domenico, 505, 572, 573, 574, 575.
 Bongioanni, Emilio, 501, 509, 544.
 Bongioanni, famiglia dei, 504.
 Bongioanni, Francesco Delfino, 501, 502, 509, 585, 624, 626, 640, 642, 680.
 Bongioanni, Giacomo, 505.
 Bongioanni, Giorgio Stefano, 505.
 Bongioanni, Giovan Battista, teologo, 505, 506, 507, 644-645.
 Bongioanni, Giuseppe Domenico, 505, 509, 510, 586, 595, 606, 614, 617, 618, 619, 622, 625, 626, 638, 640, 641, 642, 675, 705, 777, 736.
 Bongioanni, Honoré Carlo Raffaele, 505.
 Bongioanni, Lucrezia, 634, 635, 642, 644, 645.
 Bongioanni, Luigi, di Mondovì, 158, 336, 510, 511, 513.
 Bongioanni, Paolo, 635, 645.
 Bongioanni, Prospero, 505, 508, 509, 595, 614, 617, 618, 624, 626, 635, 638, 641, 675.
 Bongioanni, Stefano, 505, 506, 595, 598, 599, 603, 618, 619, 640, 641, 777.
 Bongioanni, famiglia dei, 606, 632, 777.
 Bongioanni, famiglia dei, di Villanova, 510.
 Bongioanni, Castelborgo, 383, 567.
 Bongioanni Guerreschi, Eva, 501.
 Bongioanni di Villanova, Domenico, 510.
 Bonino, Paolo, 336.
 Bono, Agostino, 519, 784, 810, 910, 911.
 Bonvicino, 251, 374, 402, 413, 450, 487, 488, 566, 595, 597, 598, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 613, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 654, 673, 641, 645, 675.
 Borbone, don Carlo di, 117.
 Bordeaux, 161, 191.
 Bordighera, 866.
 Borghetto, 627, 631, 632.
 Borghese, Camillo, principe, 29, 31, 33, 483, 816, 906.
 Borghese Bonaparte, Paolina, LX, 29, 31, 32.
 Borghese, principe, LX.
 Borghesio, avvocato, 616, 626, 670.
 Borghi, Luigi, 158.
 Borgno, impiegato ministeriale, 714.
 Borgo, marchese del, 399.
 Borgo San Dalmazzo, 100.
 Borio, don, 582.
 Borletti, del club del 1794, 48.
 Borreani, Orazio, 772.
 Borri, sospetto sedizioso, 158.
 Borsarelli di Riffredo, 606, 621, 634, 640.
 Bosio, Tommaso, 790.
 Bossi, Carlo, conte di S. Agata, L, LVI, 17, 21, 23, 24, 25, 48, 53, 54, 55, 57, 60, 62, 65, 67, 72, 75, 76, 77, 161, 167, 171, 174, 231, 259, 303, 312, 325, 360, 383, 403, 519, 526, 560, 696, 829, 830, 838-844, 848, 849, 900, 853, 862, 863, 864, 876, 880, 882, 885, 887, 893, 894, 909, 919, 920, 921.
 Bossi, Luigi, 54, 517.
 Bossola, Amilcare, 769, 770.
 Bossolasco, 496.
 Botassi, madame, 588.
 Botero, Barthelemy, 617.
 Botta, Carlo, L, LIII, LVI, LVII, LX, LXIII, 10, 16, 18, 20, 21, 22, 25, 39,

- 40, 41, 43, 46, 48, 49, 53, 62, 63, 64, 65, 67, 69, 70, 71, 72, 76, 80, 81, 82, 97, 104, 105, 108, 110, 135, 142, 143, 144, 150, 157, 162, 163, 167, 168, 170, 171, 173, 174, 177, 184, 303, 312, 355, 356, 357, 359, 360, 361, 367, 369, 376, 378, 383, 384, 385, 389, 391, 403, 496, 520, 523, 526, 528, 529, 557, 559, 560, 561, 568-733, 781, 785, 801, 829, 830, 833, 838, 839, 848, 850, 853, 862, 864, 865, 866, 868, 869, 876, 881, 882, 885, 891, 917, 919-923.
- Botta, Sebastiano, notaio, 777.
- Botta, medico, 665, 728.
- Bottero, don, 506, 607, 642.
- Botton, Ascanio Flaminio, 801, 815.
- Botton di Castellamonte, Giulio, 786.
- Botton di Castellamonte, Ugo Vincenzo, XLVII, XLVIII, 89, 97, 102, 696, 785, 801-803, 805, 806, 807, 812-815, 817, 820, 823, 824, 827, 832, 834, 844-864, 879, 880, 881, 885, 889.
- Botton di Cravagliana Giacomo, 801.
- Bottu, 856, 858, 859, 860.
- Bouillon*, 806.
- Bouillon (Boglione), chimico, 330.
- Boulogne, camp de*, 920.
- Bourg*, 743.
- Bourgarin, Vincent, 919.
- Boves*, 100.
- Boyer, medico, 337, 371, 398.
- Bra*, 98, 776, 777.
- Bra, curato di, 110.
- Bracco, Eusèbe, 619, 625.
- Bracco, canonico, 585, 586.
- Brambilla, medico, 768.
- Branda, Lucioni, ex ufficiale austriaco, XLIV, 8, 111, 209, 334, 348, 350, 356, 374, 375, 377, 378, 430, 432, 439, 440, 443, 445, 446, 447, 450, 453, 454, 457, 458, 468, 472, 473, 482, 484, 485, 488, 495, 496, 604, 757.
- Bravo, teologo, 653.
- Brayda (Braidà), Francesco, avvocato, LIX, 33, 46, 359, 530, 531, 533, 534, 535, 540, 781, 844, 848, 862, 880, 881, 882, 887, 889.
- Breganze*, 157.
- Breme, marchese di, ministro sardo, 399.
- Breo*, 512, 575, 611, 620, 621, 625, 626, 627, 631, 632, 633, 635, 636, 742.
- Breolungi*, 636.
- Brescia*, 22, 95, 149, 156, 182, 188, 229, 243, 260, 280, 348, 382.
- Bressi, sottoprefetto di Saluzzo, ex canonico, 892.
- Bressy, 602, 618, 665.
- Brest*, 476.
- Briançon*, 69, 112, 163, 358, 378, 390, 391, 448, 471.
- Bricherasio*, 11, 94, 387, 390, 782.
- Brignolo, famiglia nobile genovese, 898.
- Briot du Doubs, 20, 70, 168, 361, 915.
- Brissot, 122.
- Brizio, Felice, 776.
- Brizio, moglie di Craveri Vincenzo, 776.
- Brizio, Nicola, 776.
- Brocher, generale, 312.
- Brochieri, capitano, 458.
- Brofferio, Angelo, 174, 868.
- Brogia, Giovanni Franco, 385.
- Brozolo Radicati, di, 910.
- Bruchet, Max, 819.
- Bruna, don, 783.
- Brune, Guillome Marie, generale, 25, 40, 141, 145, 158, 159, 160, 163, 165, 166, 203, 204, 229, 233, 236, 237, 238, 240, 241, 242, 245, 248, 249, 256, 263, 273, 276, 277, 278, 279, 281, 283, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 294, 297, 298, 317, 318, 337,

- 338, 341, 342, 344, 345, 347, 349, 365, 847, 858, 914.
- Brunengo, Jacques (detto Zirro), 618.
- Brunet, oste, 711, 712, 713, 717.
- Brunetti, ex-direttore, 158, 185, 245, 246.
- Bruni, arciprete, 74.
- Bruno, don, teologo, 507, 626.
- Bruno, fratelli, ufficiali, 773.
- Bruxelles*, 508.
- Buda*, 385.
- Buffa, Giacomo, notaio, 785.
- Bugnani, unitario cisalpino, 232.
- Bunico, Filippo Benedetto, avvocato, 46, 507, 508, 595, 603, 614, 616, 625, 626, 628, 634, 640, 641, 644, 675, 777.
- Bunico (Barba Calota), fratello di Filippo Benedetto, 594, 595, 596, 598, 599, 601, 602, 603, 607, 608, 611, 613, 640, 642, 644, 680.
- Bunico (Magna Calota), 506, 595, 607, 612, 644.
- Buniva, fratelli, 781.
- Buniva, prof., 404, 903.
- Buonarroti, Filippo, XLVIII, LIII, LIV, LV, 14, 19, 28, 38, 50, 51, 56, 60, 71, 72, 100, 103, 134, 138, 141, 142, 147, 151, 155, 156, 161, 166, 176, 178, 182, 184, 326, 361, 364, 521, 530, 540, 876, 913, 917.
- Burgiotti, informatore di Hus, 920, 921.
- Buriasco*, 93.
- Burlotti, procuratore, 101.
- Buronzo, del Signore, Carlo Luigi, arcivescovo, 905, 906.
- Busca, ex-senatore, 889.
- Buscaglione, dirigente della Guardia Naz., 419.
- Bussières*, 739.
- Bussolengo*, 258.
- Buttini, abate, 665.
- Cacherano, Carlotta, 685.
- Cadet, Davide, 169.
- Cadibona, colle*, 13.
- Cadice*, 476, 648.
- Cagliari*, 816.
- Cagnoli, minore conventuale, 779.
- Caienna*, 208.
- Calandra di S. Germano, conte, 822.
- Calandri, Joseph, 624.
- Calcaterra, Carlo, 38, 122.
- Caldani, Isidoro, 770.
- Calderara, mercante, 790.
- Calderini, Antonio, ex-canonico, 158, 385.
- Caligaris, 894.
- Calleri di Montaldo, 626.
- Caluso canavese*, 385.
- Calvo, Edoardo, 875, 925.
- Calza, Giacomo, 765.
- Camilla, Carlo, negoziante di Breo, 510, 589, 626.
- Camonica, valle*, 149, 260, 382.
- Campana, Federico, 10, 48, 67, 72, 97, 100, 330, 364, 365, 367, 368, 370, 371, 372, 373, 405, 415, 417, 422, 639, 781, 890, 891.
- Campoformio*, 38, 71, 133, 138, 193, 842, 866, 920.
- Canaveri, don, 627.
- Canaveri, fratelli, 626, 778, 905, 906.
- Canaveri, medico, 507.
- Canaveri, Giovanni Battista, filippino, 904.
- Canavese*, XLIV, 30, 356, 388, 445, 446, 590, 603, 622, 722.
- Canavese, Donato, figlio di sarto, 618.
- Candeloro, Giorgio, XLIX.

Cantimori, Delio, XLVIII, XLIX, LXII, 184.
 Cantù, Cesare, 54, 539.
 Canzio, Stefano, 193, 227, 231, 235, 240, 246.
 Capello, vari, 337, 619, 739.
 Capisani, luogotenente, 208.
Cappuccini, monte dei, 9.
 Capra, colonnello, 5, 88.
 Caprara, 127.
 Caprara, cardinale, 30.
 Capriata, Domenico, del governo provvisorio, 46, 57, 359, 384, 391, 403.
 Caprino, Carlo, speciale, 774.
Caraglio, 779, 780.
 Carassi, Marco, LX.
 Carassia, mercante, municipalista, 640.
Carassone, 631, 632, 633, 634, 636.
 Caratti, prete, 772.
 Carbonara, nobile, 535.
 Carboneri, Giovanni, 508, 510.
Carignano, XLIV, 10, 92, 110, 332, 333, 444, 573, 575, 590, 764, 765.
 Carignano, Maria di, principessa, 918.
 Carignano, principe di, 400, 537, 578, 579.
 Carlo Alberto, 400, 542, 543.
 Carlo Emanuele III, 802, 817, 833.
 Carlo Emanuele IV, 14, 15, 41, 51, 54, 68, 102, 103, 153, 167, 380, 517, 772, 803, 826, 833, 838, 845, 906, 911, 918, 923.
 Carlo Felice, 542, 834.
Carmagnola, XLIV, 110, 356, 387, 388, 442, 443, 444, 445, 457, 466, 484, 588, 590, 622, 625, 631, 662, 684, 764, 781, 782.
 Carnot, Lazare, generale e direttore, 540, 877.
Carosio, 14, 101, 406, 678, 771, 772, 779, 875.
 Carpani, Nazario, 791.
 Carpentier, generale, 701, 703, 704.
Carrara, 184, 320.
 Carrera, militare, 730.
 Carrera, Ignazio, teologo, 333, 765.
Carrù, 495.
 Carutti, Domenico, 48, 75, 375, 380, 505, 515, 549, 833, 880.
 Casabianca, generale, 443.
 Casagrande, avvocato, 789.
Casale, 101, 337, 406, 441, 447, 485, 490, 520, 645, 752, 754, 756, 761, 774, 775, 825.
 Casalis, Carlo, teologo, 766, 789.
 Casalis, Goffredo, 665, 675, 683, 832.
 Casati, Michele Giacinto, 508.
 Casella, Giovan Battista, conte, 771.
Caselle, 376, 591.
 Caselli, cardinale, 905.
 Cassano, Andrea, 785.
Cassano Spinola, 771.
Cassano d'Adda, 58, 394, 396, 523, 575.
 Castagna, avvocato, 772.
Castagneri, 785, 889.
Castagnito, 98.
Castelborgo, 402, 404, 410, 567, 568, 602, 638.
 Castellamonte, Rosa Giacinta, dei conti di, 801.
 Castellamonte, Sebastiano Francesco, dei Conti di, 801, 804.
 Castelli, 163, 729.
 Castellino, 626.
 Castiglione, conte di, 376, 441.
 Castoldi, ispettore, 158.
 Cataneo, nobili genovesi, 898.
 Cattaneo, Carlo, LX, 188.
 Cattaneo, ex-pretore di Cassano, 158.
Cavaglià, 367.

Cavallermaggiore, 588, 595, 652.
 Cavalli, Giuseppe, conte d'Olivola, XLVII, L, LVII, LXIII, 16, 17, 24, 26, 38, 46, 58, 59, 62, 67, 70, 72, 75, 76, 82, 105, 165, 169, 170, 174, 177, 303, 318, 322, 325, 359, 447, 520, 523, 559, 560, 829, 831, 838, 844, 845, 850, 851, 855, 862, 863, 864, 865, 866, 878, 880, 881, 882, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 892, 899, 900, 901, 908, 909, 910, 911, 912, 919, 921.
 Cavalli, Carlo Giuseppe, ex-monaco, 764.
 Cavalli, Carlo, avv., ispettore regio, 5, 89, 91.
 Cavedoni, deputato cisalpino, 249, 250.
 Cavigioli, frate agostiniano, 758, 910.
 Caviotti, Madame, 602.
 Cavoletto, conte di, 767.
Cavour, LIX, 661, 680, 735, 830.
 Cavour, conti di, 32, 894, 899, 903.
 Celentani, unitario cisalpino, 50, 877.
Cenisio, monte, 590.
Centallo, 181, 515, 594, 595, 596, 602, 603, 607, 609, 616, 640, 642, 643, 673, 680.
 Cerachi, scultore romano, 159.
 Cerelli, giacobino torinese, 52, 521.
 Ceres, cavaliere di, 768, 769.
 Cerise, Guglielmo, membro del governo provvisorio, LIII, 10, 16, 19, 24, 38, 39, 46, 47, 49, 50, 51, 56, 60, 97, 98, 103, 104, 105, 142, 150, 154, 161, 177, 178, 182, 184, 187, 303, 310, 311, 312, 321, 322, 323, 324, 325, 359, 520, 521, 523, 530, 775, 778, 829, 888, 914, 916.
 Cerretti, Felice, stampatore, 788.
 Cerruti, conti, varii, 67, 598, 607, 782, 895.
 Cesarotti, Melchiorre, 177, 178.
Cesena, 208.
Ceva, 13, 101, 138, 445, 446, 454, 529, 569, 570, 616, 629, 635, 641.
 Chabert, avvocato a Chambéry, 736, 744.
 Chafferdon, marchese di, 820.
 Chaillon de Lisis, 808, 809.
Chambéry, 20, 28, 107, 156, 303, 316, 326, 571, 716, 727, 736, 738, 742, 744, 745, 746, 747, 815, 817, 818, 913.
 Chambrier d'Oleyrès, barone, 809.
Chamonix, 818.
 Championnet, Jean Etienne, generale, 141, 162, 163, 166, 170, 171, 187, 238, 245, 249, 257, 525, 563, 565, 566, 701, 707, 709, 715, 716, 720, 723, 727, 735, 858.
 Chantel, fratelli, 10, 48, 97, 874.
Chantilly, 289.
 Chaptal, ministro dell'interno, 856, 887, 910.
 Charbonnière, 887.
Charente, 165.
Charmettes, 744.
 Chasteler, marchese, generale austriaco, 482, 483, 484, 488, 489.
Chateau-Rouge, 705, 715.
 Chatel, conte, di Novara, 790.
Cherasco, 13, 99, 111, 167, 331, 355, 356, 369, 443, 454, 629, 776, 838, 876.
 Cherubini, prete democratico, 771.
 Chiabrera, famiglia dei, 773.
 Chiabrera, Secondo Enrico, 773.
 Chiara, Joachin, 626.
 Chiarle, fratelli, 602, 890.
 Chiavarina, Amedeo, 416, 466.
Chieri, 334, 765, 766, 884, 902, 903.
Chiomonte, 783.
 Chionio, Fr. Antonio, abate, 833.

Chisone, valle, 389, 390, 391.
Chiusa, 641.
Chiuso, Tommaso, 755, 757, 907, 908, 910.
Chivasso, 356, 376, 377, 420, 428, 430, 431, 439, 441, 450, 454, 457, 485.
Chorges, 707, 717.
Cibrario, Luigi, 801.
Cicognara, Leopoldo, ambasciatore cisalpino, 23, 54, 302, 303, 341, 347, 348, 366, 517, 837, 842, 913, 918.
Cigliano, 377, 428.
Cigna, Gian Francesco, fisico, 507, 815.
Cinzano, 458.
Ciolfi, Giuseppe, 158.
Cipriani, Lucio, 776.
Cirillo, Giò, 416.
Cirié, 356, 376.
Cisalpina, Repubblica, XLVIII, 19, 23, 121, 126, 129, 130, 133, 139, 141, 143, 151, 152, 154, 155, 156, 159, 160, 161, 163, 169, 170, 172, 188, 189, 199, 207, 209, 229, 231, 236, 237, 238, 239, 242, 244, 247, 248, 250, 255, 256, 262, 264, 271, 275, 276, 277, 281, 282, 283, 284, 285, 288, 290, 293, 295, 296, 298, 312, 325, 338, 342, 343, 348, 366, 381, 507, 512, 517, 521, 604, 842, 843, 845, 847, 848, 852, 866, 877, 880, 892, 913, 917.
Cisterna, marchese della, 399.
Civati, ex-frate, 158.
Cleaz, stampatore, 743, 744, 745.
Clerici, conti, varii, 96, 508, 602.
Clerici di Roccaforte, conti, varii, 508, 511, 601, 616, 626, 633, 777.
Clichy, circolo, 894.
Cocchi, Giuseppe Maria, bottegaio, 764.
Cocchi, Nicola, frate agostiniano, 764.
Cocco, varii, 782, 783.
Cochetti, cisalpino, 232.
Cochon, ministro di polizia, 877.
Codignola, Ernesto, 508, 777.
Coggiola, 746.
Cognasso, Francesco, 380, 384.
Colla, Luigi, membro del governo provvisorio, 46, 359, 378, 460, 567, 644, 645, 651, 696, 885.
Colli, Vittorio, di Felizzano, generale, 13, 901.
Collin, generale francese, 341.
Collina, Gaspere, della cerchia di Amar, 163, 729.
Colombaro, Romero, carpentiere, 618.
Colombo, Adolfo, 189, 501.
Cotellini, editore, 802.
Comelli di Stuckenfelf, ufficiale austriaco, 50, 55.
Compagnoni, Giuseppe, 179.
Condorcet, 122, 161.
Condé, principe di, 895.
Constant, Benjamin, 540.
Contarini, Gregorio, 163, 729.
Conti, varii, 158, 231, 232, 506, 595, 598, 604, 605, 607, 611, 642, 643, 886.
Contin, Giulio, ufficiale del genio, 895.
Contini, Giacomo Maria, architetto, 376, 377, 378.
Coppa, Francesco Antonio, 790.
Coppa, prefetto, 449.
Corana, 771.
Cordero, conti, varii, 388, 399, 449, 600, 621, 627, 628, 629, 636, 639.
Corelli, Guido, ex-marchese, 163, 729.
Corneliano, 98.
Corsica, 530, 541, 814.
Corsini, farmacista, 658, 672, 675.
Corte, Giuseppe Maria, vescovo di Mondovì, 506, 515, 516, 612, 615, 671.

Corvetto, Luigi, 534.
Cossilla, cavaliere, 98.
Cossombrato, conti di, 769.
Cossu, censore gen. monti di soccorso, 816.
Costa, commissario di governo, 842, 882.
Costantinopoli, 379, 804.
Cotta Morandini, Giuseppe, 790.
Cotti, Brusasco, 567.
Cotti, di Ceres, cavaliere, 96.
Coturier, allievo di Jay, 314, 729.
Crava, 625, 630, 637.
Cravanzana, marchese, 637.
Craveri, Vincenzo, 776.
Cremona, 22, 40, 149, 260, 382.
Crissolo, 661, 666, 695, 697.
Crissolo, curato di, 667, 668.
Croce, Benedetto, 117, 118, 120, 121, 162, 186, 187, 867.
Crosa, varii, 766, 767.
Cuneo, XLIV, 13, 100, 138, 171, 384, 454, 460, 462, 508, 510, 575, 583, 588, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 602, 603, 605, 606, 607, 608, 612, 613, 614, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 625, 626, 628, 630, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 687, 752, 753, 754, 756, 757, 762, 778, 780, 822, 735, 736, 890.
Cunietti, Leopoldo, 770.
Cusani, Francesco, 163.
Custodi, Pietro, 179.
D'Ancona, Alessandro, 117, 123.
D'Harcourt, 569, 863.
Dagna, Costantina, 773.
Dal Pozzo di Castellino e San Vincenzo, Ferdinando, 886, 887, 891, 904.
Dalmazia, 129, 130.
Dalmazzo, Vasco, Francesco, 804, 814.
Dalpozzo, Ferdinando, pres. Corte d'App., 531, 534, 587.
Dandolo, Vincenzo, 158, 246, 247, 248, 250.
Danna, Casimiro, 515.
Danubio, 396, 472.
Darbesio, fratelli, 779.
Dardanelli, stretto dei, 395.
Darthé, del Comitato di Babeuf, 155.
Dauphiné, 714, 734, 821.
Davico, Rosalba, XLII, XLIII, LVIII, LIX, 86, 87, 88, 91, 109.
David, segretario d'ambasciata, 203, 229, 230, 241, 276, 312.
Dayet, Maurice, 28, 915.
De Bernardi, governativo, 882, 848.
De Bernezzo, Joseph, 626.
Decomberousse, 20, 70, 167, 361.
De Felice, Renzo, XLVIII, XLIX.
Dego, 13, 331.
Degola, Eustachio, abate, 8, 27, 757, 758, 769, 855, 906, 907, 908, 911.
De Gregori, Giovanni, prefetto, 891.
Dejean, canonico, 31.
Delacroix, ministro degli Esteri, 14, 23, 100, 136, 138, 139, 147, 843.
Delaney, generale, 588, 590, 625, 627.
De Lellis, Theodor, diplomatico austriaco, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 346, 763.
Delfico, Melchiorre, 534, 805.
Delfinato, 101.
Della Peruta, Franco, LX.
Della Torre, Carlo Giacinto, vescovo d'Acqui, 29, 30, 32, 905, 906.
Della Valle, Gian Domenico, abate, LI.
Delmas, generale, 52, 258, 308, 521.
De Maistre, Joseph, 821.
Demichelis, chirurgo, 681, 779.
De Nantes, François, 20.

Denina, Carlo, XLVII, 584, 585, 588, 677, 802, 809, 810, 814, 815.
 De' Ricci, Scipione, 508.
 De Rolandis, Giuseppe Maria, 174, 814, 868.
 Derossi di Santarosa, conti, varii, 154, 569, 570, 571, 581, 582, 586, 587.
 Dessaix, capo battaglione, 778.
 Dessaix, Joseph Marie, 20, 70, 107, 167, 361.
 De Staël, Madame, 901.
 Deville, 702, 704, 705, 706, 736, 667.
 De Vins, comandante, 12.
 Diderot, Denis, 615, 873.
 Diffhari, avvocato, 781.
 Dijon, 733.
 Dionisotti, Carlo, 48, 529, 530, 531, 535, 644, 696, 801, 802, 824, 831, 867, 868.
 Dogliani, 495.
 Dolce, 534, 536, 537, 538, 539, 540, 541.
 Domodossola, 37, 101, 406, 825.
 Donadio, Pietro, 779.
 Donalisio di Cavallermaggiore, 764.
 Donnaz, 785.
 Dora, 29, 321, 356, 390, 481.
 Dordon, farmacista, 579, 580, 581.
 Doublon grand, 389.
 Draguignan, 476.
 Dronero, 91.
 Drouet (Drovet, Drovetti, Druetti), varii, 20, 49, 70, 107, 167, 361, 723, 726, 785, 920.
 Droume, negoziante, 652, 653, 654, 665.
 Druot, generale, 532.
 Duelli, medico, 596, 598, 604, 605, 607, 610.
 Dufourcq, Albert, 121, 173, 207, 511.
 Dulac, Francesco Maria, 769, 770, 886.
 Dumas, madame, 723, 732, 733, 737.
 Dumolard, Salimbeni di Verona, 225.
 Dupont, generale, 24, 821, 880, 881, 844.
 Durance, 704.
 Durand, diplomatico, 330.
 Durandi, Jacopo, 815.
 Durando, senatore, 400.
 Durando, di Busca, prete, 779.
 Duval, ministro della polizia, 910.
 Egitto, 29, 49, 308.
 Elba, LIII, LIX, 33, 530, 531, 532, 540.
 Elia, di Serralunga, arciprete, 776.
 Ellero, 631.
 Embrun, 705, 706, 707, 708, 709, 713, 714, 715, 717, 727, 736.
 Emilia, 157, 306.
 Empoli, 721.
 Eridano, 383, 402, 403, 781, 877, 915.
 Escharpe (Echalp), 699.
 Eula, varii, 602, 618, 630, 634, 779.
 Europa, 304, 305, 314, 465, 537, 804, 809, 825, 856.
 Eymar (Aymar, Aimar), Ange Marie, commissario civile, 16, 17, 18, 20, 41, 43, 44, 45, 47, 49, 51, 52, 54, 60, 104, 106, 108, 154, 160, 161, 172, 308, 309, 325, 359, 360, 396, 518, 520, 660, 663, 679, 682, 828, 877.
 Fabre, 129, 665.
 Faccio, nipoti di Bongioanni, 543, 544, 832.
 Faenza, 163, 526, 729.
 Faipoult (Faypoult), Guillaume, commissario, 18, 98, 102, 104, 135, 136, 138, 139, 145, 148, 155, 159, 171, 203, 205, 206, 207, 228, 229, 230, 231, 232, 235, 236, 238, 240, 256, 257, 275, 277, 290, 332, 341, 361.

Falcon, libraio, 720, 722, 732.
 Faletti, 62, 838.
 Faletti, Giuseppe, don, 787.
 Faletti, di Barolo, marchese, 416, 901.
 Fantini, avvocato, 404, 638, 779.
 Fantoni da Fivizzano, Giovanni (Labindo), XLIII, XLVIII, 19, 20, 21, 28, 47, 51, 52, 53, 54, 57, 72, 107, 108, 109, 127, 130, 151, 152, 153, 154, 156, 157, 158, 160, 161-170, 172, 173, 174, 181, 182, 184, 187, 243, 244, 245, 248, 288, 301, 303, 309, 310, 311, 312, 314, 315, 317, 318, 319, 320, 512, 521, 522, 523, 525, 526, 535, 537, 541, 559, 563, 564, 568, 569, 573, 677, 701, 708, 709, 712, 722, 723, 725, 727, 728, 729, 730, 732, 734, 736, 737, 740, 744, 837, 865, 869, 892, 916.
 Farinassi, Giobatta, municipalista, 780.
 Farini, Luigi Carlo, LIX.
 Farò, municipalista, 371, 372, 399, 402, 413, 414, 418, 569.
 Fasanari, Raffaele, 129, 130, 888.
 Fasella, 644, 651, 645.
 Fassini, giudice di Barge, 6, 92.
 Faure, Maurice, 162.
 Fava, Agostino, professore, 746.
 Fava, Giuseppe Enrico, avvocato, 46, 359, 644, 645, 864.
 Fava, prete, 783.
 Favrat, 403.
 Fea, prete giacobino, 662, 688.
 Feccia, Pietro, don, 786.
 Federici, cisalpino, 158.
 Felice, don, 765.
 Fenestrelle, 31, 390, 391, 392, 530, 532, 915, 927.
 Fenoglio, 598, 784.
 Ferrara, 156, 243, 496.
 Ferrari, 52, 188, 521, 572.
 Ferraris, Domenico, 790.
 Ferraris, di Celle, fratelli, 780.
 Ferrero, padre dell'Oratorio di S. Filippo, 585.
 Ferrero Ormea, 567, 638.
 Ferrero della Marmora, vescovo di Saluzzo, 907.
 Ferrero, varii, 491, 586, 600, 601, 605, 607, 613, 624, 758.
 Ferri, Marco, 211.
 Ferrières-Sauveboeuf, 266, 272, 292, 293, 299.
 Ferroggio, architetto, 330, 379.
 Ferroggio, Francesco, professore, 920.
 Filangieri, Gaetano, 810.
 Fili, chirurgo, 785.
 Fion, generale, 70, 167.
 Fiorella, Pasquale Antonio, generale corso, 66, 250, 356, 363, 370, 371, 372, 373, 375, 378, 380, 382, 387, 388, 389, 399, 410, 416, 417, 427, 428, 430, 434, 435, 436, 437, 439, 441-445, 453, 454, 456, 457, 460, 462, 463, 466, 467, 468, 470, 472, 473, 474, 475, 481, 482, 483, 484, 486-490, 492, 493, 495, 496, 563, 569, 624, 661, 782.
 Firenze, XLVII, 151, 199, 721, 802, 803, 806, 807.
 Fivizzano, 184.
 Flavigny, generale, 458, 773.
 Forani, 729.
 Forel, XLVIII, 130, 168, 169, 181, 525, 730.
 Forel, madame, 737.
 Forlì, 163, 526, 729.
 Foscolo, Ugo, 920.
 Fossano, vescovo di, 602.
 Fossano, XLIV, 10, 13, 91, 397, 512, 524, 569, 590, 610, 615, 631, 632, 643, 644, 674, 779.

Fossati, A., 86.
 Fouché, Joseph, 159, 236, 280, 281.
 Fournier, Balocchi Giuseppina, 322, 323, 324.
Frabosa, 585, 618, 620, 626, 641.
 Franchetti, Augusto, 150.
 Franchi, varii, 566, 597, 598, 603, 609, 642, 645.
 Francia, Giacomo, avvocato, 774.
 Francovich, Carlo, LVIII.
 Frassiniet, generale, 110, 356, 430, 442, 443, 444, 445, 460, 466, 630, 631, 633, 639.
 Frediani, agente di polizia austriaco, 538, 539.
 Freron, Louis Stanislas, 296.
 Fresia, varii, 449, 776, 900, 903.
 Frizzi, agente di polizia austriaco, 532, 533, 537, 539.
 Fulcheri, varii, 626, 675, 689.
 Fuschini, François, 163, 729.
 Gabri, Giovanni Battista, don, 769.
 Gachot, Edouard, 376, 380.
 Gaffodio, avvocato, 459, 605, 608, 640.
 Galante Garrone, Alessandro, XLVI, 11, 70, 141, 184.
 Galdi, Matteo, 122, 125, 127, 154, 158, 179, 245, 250, 289, 839.
 Galeani, Napione Gian Francesco, 13, 813, 875, 839.
 Gallarati, Alessandro, parroco di Corana, 771.
 Galli, della Loggia, Pietro Gaetano, 379, 844, 848, 880, 881, 882, 885, 886, 889, 899, 900.
 Gambini, Francesco, avvocato, 174, 814, 823, 850, 868.
 Gandolfi, varii, 567, 575, 626.
 Gandolo, 789.
Gap, 706, 707, 708, 709, 713, 717, 720, 726.
 Gardini, varii, 768, 772, 773, 783.
Garessio, 12, 569, 778.
 Garino, 657, 660, 661, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 672, 673, 674, 675, 679, 680, 681, 682, 686, 688, 689, 690, 691, 693, 694.
 Garmagnano, teologo, 664, 665.
 Garrat, 70, 167.
 Garrau, Pierre, generale, 630, 631, 632.
 Gasparolo, Francesco, 59.
Gassino, 457.
 Gastaldi, Bonifacio, avvocato, 416.
 Gastaldi, teologo, 603, 765.
 Gastaldi, di Riva, Bruno, avvocato, 765.
 Gastone, Michele, medico di Breo, 508, 778.
 Gatti, Giuseppe, notaio di Ponzzone, 773.
 Gautier, Michele, teologo giansenista, 758, 907.
 Gay, 320, 621, 632, 635.
 Gazzero (Gazzera), di Mondovì, Enrico, frate minore, 723, 774.
 Genesis, notaio, 779.
Genova, 22, 33, 58, 60, 82, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 132, 136, 137, 139, 140, 144, 152, 154, 176, 182, 187, 188, 204, 248, 249, 263, 302, 319, 330, 332, 333, 334, 338, 342, 364, 406, 447, 517, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 539, 541, 542, 575, 647, 689, 770, 772, 782, 823, 877, 898, 906.
 Gentile, Giovanni, XLVI.
Genève, 162, 565, 739, 745, 746, 747.
 Gerdil, Giacinto Sigismondo, 803.
 Garmagnano, conte, 388, 619, 628.
Germanasca, val, 391.
Gesso, 600, 614, 637.

Geymet, Pietro, sottoprefetto di Pinero-
 lo, 57, 58, 62, 112, 384, 390, 391,
 392, 403, 450, 726, 727, 864, 892,
 921.
 Gherardi, G. B., 163, 729.
 Gherardini, marchese, ambasciatore au-
 striaco, 330-333.
 Ghiliossi, Luigi, ufficiale, 10, 48, 60, 71,
 97, 98, 379, 877.
 Ghion, Mr., 673.
 Ghisalberti, Carlo, LIII, 802, 805.
 Giacca, professore, 659, 660, 675, 686,
 690, 694, 706, 708, 709, 714, 728.
 Giacometti, 326, 913, 915.
 Gianini (Gianni?), 237, 296.
 Gianni, Francesco, 158.
 Giannone, Pietro, 117, 186, 832, 911.
 Gianré (Roi Jean), 661, 665, 667.
 Giavelli, fratelli, medico e avvocato, 779.
Giaveno, 390, 392.
 Giffenga, generale, 539.
 Gilardi, Bernardino, prete, 790.
 Gillio, varii, 767, 785.
 Ginanni, Jérôme, della cerchia di Amar,
 163, 729.
 Ginguéné, Pierre Louis, ambasciatore,
 LI, 337, 341, 344, 347, 348, 349, 777,
 781, 864.
 Giobert, segretario della Municipalità,
 373, 383, 402, 413, 476, 567, 674.
 Gioberti, Vincenzo, 683.
 Giojelli (Gioelli) d'Alba, 917.
 Giorda, unitario piemontese, 379.
 Giordana, teologo, 604, 668.
 Giordano, curato di San Rocco, 907.
 Giorelli, notaio, 776.
 Giorello (Giorelli), medico, municipali-
 sta, 582, 584, 586, 587, 591, 594,
 640, 646.
 Giorna, Giuseppe, comandante piemon-
 tese, 208, 336, 511, 915.
 Giraud, Sebastiano, 21, 56, 57, 58, 59,
 62, 65, 66, 67, 68, 69, 75, 170, 171,
 303, 781, 838, 842, 848, 864, 865,
 881, 887, 898, 910, 917, 919.
 Giraudi, Pietro, abate, 776.
 Giulio, Carlo, medico L, 25, 72, 403,
 526, 560, 809, 848, 853, 862, 882,
 885, 890, 891, 919.
 Giuntella, Vittorio, 140.
 Godechot, Jacques, 41, 47, 50, 51, 125,
 128, 136, 139, 142, 150, 160, 161,
 163, 191, 235, 238, 518, 840, 858,
 879, 914.
 Gohier, Louis Gérôme, direttore, 325,
 880.
 Golzio, Lorenzo, notaio, 787.
 Gorani, Giuseppe, 125.
 Gorino, Mario, 784.
 Govean, Antonio, di Barge, conte, 659,
 660.
 Govean, Pietro Francesco, capo insorti,
 Racconigi, 101.
 Goveano, Domenico, già dei figli di Ma-
 ria, 780.
 Goveano, Giacomo, padre di Domenico,
 780.
 Goveano, famiglia, 780.
 Goyneau, comandante di Ceva, 635.
 Gramsci, Antonio, 118.
Gran San Bernardo, passo, 22, 24, 880.
 Grana, conte di, 766, 767.
 Grandi, Carlo, 11, 94, 581, 768.
 Graneri, ministro, 176, 920.
 Grassi, di Santa Cristina, Gioachino,
 abate, 111, 388, 508, 525, 619.
 Grati, Filippo Ottavio, frate servita, 95.
 Gregoire, Baptiste Henri, abate, LI, 8,
 27, 757, 855, 906, 908, 911.
Grenoble, XLVIII, 20, 21, 48, 53, 62, 70,
 107, 142, 156, 162, 163, 164, 166,

167, 168, 169, 171, 172, 173, 181, 183, 231, 303, 320, 361, 389, 390, 399, 400, 425, 525, 572, 573, 677, 701, 704, 705, 708, 709, 713, 716, 720-726, 728, 730, 731, 733, 734, 738, 739, 742, 743, 756, 777, 821, 838, 864, 865, 916.

Greppi, Giacomo, cisalpino, 158, 250.

Grimaldi, Giuseppe, vescovo di Ivrea, 905.

Gromo, senatore, 542, 543, 890.

Grosso, senatore, avvocato fiscale, 182.

Grosso, teologo, 685.

Grosso-Campana, causidico, capitano della G.N., 412, 415, 419.

Grouchy, Emanuel, generale francese, 16, 17, 19, 41-47, 49, 51, 52, 54, 56, 57, 58, 71, 74, 104, 106, 154, 160, 161, 178, 308, 309, 310, 311, 325, 359, 360, 364, 367, 378, 382, 397, 398, 401, 402, 410, 415, 417, 448, 460, 461, 520, 521, 522, 523, 563, 566, 567, 568, 569, 570, 572, 773, 886, 888, 889.

Grugliasco, 441, 449.

Guaita, stampatore, 516.

Guarene, 98.

Guarene, conte di, 449, 463.

Guarnieri, rivoluzionario tortonese, 771.

Guelpa, fratelli medici, 787.

Guenetti, sacerdote, 766.

Gugian, Michele, ex chierico barnabita, capo delle milizie, 765.

Guillestre, 667, 702, 703, 704, 705, 728.

Hauteville, conte di, 399.

Hugo, Gustavo, 806.

Hus, Augusto, XLIX, 23, 25, 28, 29, 42, 48, 49, 56, 59, 62, 66, 68, 69, 71, 72, 144, 155, 156, 165, 166, 169, 174, 303, 325, 326, 327, 365, 402, 448, 522, 523, 525, 560, 568, 830, 831, 873, 838, 839, 843, 844, 846, 848, 850, 864, 869, 870, 873-925.

Illengo, varii, 774, 775.

Inghilterra, 239, 391, 395, 434, 538, 610, 705, 864, 885, 910.

Ingarame, 627.

Innsbruck, 237, 296.

Intra, 14, 101.

Irnerio, giurista, 804.

Isère, 719, 721, 730.

Isoardi, Giuseppe, 789.

Istria, 129, 130.

Ivrea, 39, 90, 91, 356, 376, 426, 427, 440, 449, 669, 746, 752, 754, 757, 784, 785, 802.

Ivrea, vescovo di, 905.

Jackson, Thomas, ambasciatore britannico, 341, 342.

Jacob, diplomatico, 333.

Jannaccone, Pasquale, 86.

Jano (Janno), Secondo, acceso unitario, 71, 329, 914, 917.

Jay, Louis, professore, 172, 303, 314, 319, 320, 725, 728, 729, 734, 736.

Jay, madame, 725.

Jemolo, Arturo Carlo, 906.

Joubert, Barthélemy, generale, 15, 42, 45, 70, 103, 141, 157, 162, 163, 166, 170, 171, 187, 236, 238, 244, 245, 249, 250, 251, 257, 263, 293, 365, 371, 378, 507, 517, 523, 525, 563, 564, 565, 670, 701, 705, 714, 730, 781, 789, 858, 865, 900, 918.

Jourdan, Jean Baptiste, conte, generale, LV, 25, 26, 28, 29, 164, 165, 166, 174, 299, 317, 318, 731, 845-856, 858, 859, 860, 862, 866, 881, 882, 884, 886, 887, 890, 900, 901, 902, 903, 912, 919.

Juliani, fratelli democratici liberali, 237, 296.

Jullien, Marc Antoine de la Drôme, fils, detto anche « de Paris », L, LI, LIV,

150, 151, 152, 159, 161, 174, 188, 191, 192, 193, 250, 914, 915, 917.

Jullien (Julien), de Tolouse, 28, 326, 913, 914, 915.

Jung, Théodore, 208.

Junod, G. Francesco, cospiratore valdostano, 10, 48, 97, 874.

Kaunitz, Wenzel Anton, ministro austriaco, 12.

Kellermann, François Et., generale francese, 331.

Khevenhüller, Emanuel, conte di, ambasciatore austriaco, XLV, 92, 97, 333, 335, 338, 340, 341, 343, 347, 348, 349, 350.

L'Aia, 805, 830, 838.

L'Aurora, Enrico Michele, LIV, 183, 184.

Lachèze, console a Genova, 136.

Lacombe, patriota, 158.

Lacretelle, Charles, 124, 125, 137, 138, 139, 179, 840, 875.

Lacune, 720.

Laderchi, 232.

Lafayette, 859.

Lagnasco, parroco di, 647, 648.

Lagrange, Giuseppe Luigi, scienziato, 29.

La Harpe, 13.

Lahoz, Giuseppe, generale, LIII, LVII, 19, 40, 48, 49, 50, 51, 55, 64, 70, 76, 80, 103, 141, 145, 146, 148, 151, 154, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 163, 171, 174, 187, 203, 206, 207, 208, 209, 213, 219, 220, 221, 222, 223, 227, 236, 237, 238, 239, 240, 248, 249, 267, 276, 279, 293, 294, 312, 332, 510, 511, 888, 914, 916.

Lainez, generale, 454.

La Loggia, 575.

Lambert, giacobino francese, 71, 156, 265, 327, 913.

Lamberti, Giacomo, direttore cisalpino, 233.

La Montà, 700.

La Morra, 330, 884.

La Morra, cav., 542.

La Motta, 160.

Lancetti, Vincenzo, 170.

Langhe, 609, 843.

Langosco, conte, senatore, 400.

Lannes, generale francese, 22.

Lanza, capomastro di Mondovì, 620, 626.

Lanzetti, Vincenzo, 185.

Lanzo, valli di, 93.

Laobulinière, P., funzionario francese, 18, 40, 41, 107, 360, 732, 899.

La Révellière-Lépeaux, Louis Marie, direttore, 130, 139, 140, 155, 159, 160, 206, 208, 233, 235, 236, 238, 245, 248, 838.

La Rocca, 580.

La Rovere, 863.

La Scala, isola de, 258.

Latourelle, funzionario francese, 229.

Lattuada, Felice, LIV, 119.

La Turbie, marchese, esponente monarchico, LVII, 893, 894, 899, 901, 903.

Laubert, Carlo, 158, 245.

Laugier, maire de Turin, LVII, 887, 899, 900, 901, 922.

Laumond, consigliere di Stato, 18, 41, 107, 360.

Lauteri, barnabita, 765.

La Villa, Carlo, figlio di Ferdinando, 416.

La Villa, Ferdinando, conte, municipale, 402, 413, 416, 850.

Laville, ex-prefetto, 922.

Lazio, 306.
 Lazzarino, Filippo, 780.
 Lazzary, generale, 12.
 Le Bon, della cerchia di Babeuf, 71.
 Lecco, 260.
 Lechi (Lecchi), Giuseppe, generale, 22, 232.
 Lefèbvre, Georges, 17, 85, 90, 107, 360, 518, 524.
 Legendre, Louis, 296.
 Legnago, 258.
 Leini, 356, 376.
 Lejoins (Lions), ufficiale francese, 337.
 Lemmi, Francesco, 150, 170, 531.
 Leonardi, conte, 96.
 Leonardi, madame, 96.
 Leone, Carmelitano Evasio, 665.
 Leone, Guglielmo, teologo, 774, 776.
 Leopoldo, imperatore, 11.
 Leotand (Liotteau), ufficiale francese, 337.
 Le Pelletier (Lepelletier), Félix, 16, 20, 43, 70, 71, 106, 107, 155, 156, 167, 185, 361.
 Lequi, Théodore, generale, 728, 732.
 Lessing, Gotthold Ephraim, 813, 815.
 Levaldigi, 181, 515, 595, 643, 646.
 Lever, Joseph, 163, 729.
 Levet, don, ex parroco di Valperga, 449.
 Liberali (Libirali), 71, 329, 917, 919, 924.
 Liguria, 160, 161, 165, 517, 522, 531, 848, 866, 911.
 Lindet, Robert, 732.
 Livorno, 136, 318, 802.
 Loano, 13.
 Lodi, 23, 536.
 Lombardia, 789, 823, 837, 917.
 Lomellina, 91, 331, 715, 752, 755, 843.
 Londra, XLVIII, 330, 341.
 Longo, Alfonso, 812, 814.
 Lovatelli, Thomas, 163, 729.
 Luciano, don, 662, 672, 673, 688.
 Lumbroso, Giacomo, 187.
 Luosi, Giuseppe, 233, 268, 276.
 Luppi, rappresentante cisalpino, 230, 231, 232.
 Luserna, 391, 392, 899.
 Luzio, Alessandro, 538, 902.
 Lyon, 250, 314, 366, 565, 722, 729, 739, 920.
 Mably, 189, 504, 603, 725.
 Mac-Donald, 629.
 Madrid, 843, 860.
 Maffei, patriota, 311, 312.
 Maggiore, lago, 100, 101, 332, 336, 337, 784, 857, 922.
 Magliano, Jean Baptiste, 626.
 Magliano, Alpi, 495, 630.
 Maistre, Joseph de, 817.
 Majneri, don, 400.
 Malabaila, cav., 449.
 Malamani, Vittorio, 918.
 Malebranche, Nicolas de, 905.
 Malingri, di Bagnolo abate, 449.
 Mallet, generale di brigata, 736.
 Malusardi, Vincenzo, 790.
 Manacorda, Giuseppe, 185.
 Manenti, rappresentante cisalpino, 232, 250.
 Manfredi, prete, 779.
 Manno, Antonio, 801, 824, 830, 832.
 Manno, Giuseppe, 816.
 Mantova, 138, 257, 649, 687, 718, 789.
 Manzolani (Mulazzani?), 237, 296.
 Manzoni, Bartolomeo, 776.
 Manzoni, cisalpino, 261.
 Maranda (Marauda), Giacomo, 24, 174, 356, 391, 560, 781, 882, 845, 857, 909.

Marat, Jean Paul, 16, 43, 106, 154, 289, 452, 510.
 Marbot, Jean Antoine, 70, 167.
 Marchetti, Domenico, avvocato, 398, 412, 416, 419.
 Marchetti, di Dronero, teologo, 779.
 Marchino, Carlo, 788.
 Marconi, prete, 771.
 Marengo, XLVII, L, LII, LVII, LVIII, 22, 23, 29, 72, 125, 127, 155, 165, 174, 182, 365, 388, 393, 394, 516, 523, 526, 527, 530, 559, 675, 751, 758, 759, 830, 839, 844, 845, 850, 852, 853, 854, 855, 856, 866, 878, 880, 882, 886, 891, 900, 907, 914, 921.
 Marengo, canonico di, 628, 634.
 Marentini, Pietro, abate, 527, 758, 889, 910.
 Marentini di Saluzzo, Pietro, 907.
 Marescalchi, 207, 268, 293, 297.
 Maria Antonietta, regina, 11.
 Maria Teresa d'Austria, 119, 542, 544.
 Marino, Vincenzo, 778.
 Marivaux, segretario di Francia, 341.
 Marmont, generale, 13.
 Marocchetti, varii, 358, 769, 787.
 Marsaglia, 48, 638, 874.
 Marsiglia, XLIV, 162, 501, 526, 705, 709, 725, 747.
 Martinelli, giacobino cisalpino, 214, 221, 225, 274.
 Martini, Fulgenzio, frate, 779.
 Martiniana, cardinale, 685.
 Marucchi, di Roddi, 775.
 Maruzzi, Pericle, 781.
 Maréchal, della cerchia di Babeuf, 71, 155.
 Mascaroni, cisalpino, 157, 245.
 Masera, notaio, 765.
 Masini, fratelli, 449.
 Masino, conte, 430, 431, 432.
 Massa, varii, 144, 246, 535.
 Massena, generale, 13, 22, 258, 490, 739, 881.
 Massia, varii, 787.
 Mastreletti, 449, 463.
 Matera, Pasquale, XLIX.
 Mathieu, avvocato, 672.
 Mathiez, Albert, L, LI, 71, 150, 151, 155, 191, 769.
 Mattei, 568, 569, 775.
 Maturi, Walter, LVI, LIX-LXII.
 Maurice, J. B., 129.
 Maximin, 894, 895.
 Mazzini, Giuseppe, LXI, 542, 555, 556.
 Mazzucchelli, varii, 151, 152, 156, 157, 183, 243, 244, 247.
 Mazzucchi, don, 507.
 Mazzucchi, giudice, 890.
 Mazzucconi (Massuccone), ambasciatore Repubblica Ligure, 43, 60, 152.
 Mazzuchelli, 230, 232.
 Medici, 790.
 Mediterraneo, 305, 395.
 Meina, Giovan Battista, 788.
 Meinard, generale, 408.
 Melas, generale austriaco, 22.
 Melzi, d'Eril, 125, 179, 538.
 Menardi, don, 601, 606, 615, 618, 627, 675, 779.
 Mengaud, diplomatico, 146, 148, 149, 236, 251, 266, 272, 295, 297, 298, 382.
 Menocchio, di Carmagnola, padre, 905.
 Menou, Giacomo, generale, 29, 50, 181, 321, 322, 884, 887, 899, 902.
 Merlin, Philippe Antoine, 140, 155, 348, 743, 832.
 Metternich, principe di, 33, 531, 538, 539.
 Meynier, Albert, LVII, 139, 162, 185.

Mezzenile, 93.
Michel, 690, 715.
Michel, Ersilio, 530.
Michela, notaio, 785.
Migliore, giudice, 886.
Migliore, don, 670.
Milano, XLVIII, LIII, LXIII, 5, 19, 20, 22, 31, 33, 40, 44, 48, 49, 50, 54, 66, 79, 88, 96, 100, 104, 127, 137, 138, 140, 141, 142, 144, 148, 149, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 168, 176, 179, 183, 188, 200, 202, 204, 206, 207, 208, 213, 217, 222, 223, 231, 235, 236, 237, 239, 240, 242, 243, 244, 245, 246, 248, 250, 251, 257, 259, 260, 261, 263, 265, 266, 267, 268, 269, 272, 277, 279, 280, 287, 293, 294, 295, 298, 299, 312, 317, 328, 331, 334, 342, 355, 376, 378, 379, 382, 396, 406, 409, 440, 441, 483, 485, 490, 496, 509, 529, 531, 534, 536, 538, 558, 670, 683, 781, 783, 785, 789, 807, 843, 868, 877, 888, 898.
Millesimo, 13.
Millesimo, podestà di, 100.
Millo, giudice, 890.
Mingret, cittadino, 711, 712, 714, 717.
Miot, min. Plenipotenziario in Toscana, 23, 137, 843.
Mirabeau, marchese di, 814.
Mlea, 652.
Mocchia, avvocato, 596, 597, 641.
Modena, 154, 156, 157, 183, 188, 244, 246, 248, 251, 289, 319, 537.
Molfino, Ambrogio, sindaco di Rapallo, 535.
Molfino, Matteo, avvocato, 152, 535.
Molfino, Pietro, 535.
Moncalieri, 335, 442, 460, 766, 767, 781, 895.
Moncalvo, 774.
Moncenisio, 12, 505.
Mondino, varii, 566, 619, 621, 627, 630.
Mondovì, XLIV, LII, 9, 13, 93, 111, 153, 171, 311, 327, 357, 388, 445, 446, 454, 458, 459, 504-512, 514, 516, 524, 525, 527, 529, 568, 575, 576, 578, 584, 585, 586, 587, 590, 591, 594, 595, 596, 599, 600, 601, 602, 605, 606, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 620, 621, 623, 625, 627, 628, 629, 631, 635, 636, 637, 638, 639, 641, 672, 673, 674, 675, 684, 689, 735, 736, 742, 743, 745, 746, 752, 754, 756, 757, 762, 776, 777, 778, 779, 780, 843, 890, 905.
Mondovì, vescovo di, 508, 613.
Mondovì, conte di, 638.
Monferrato, XLIV, 410, 590, 755, 843.
Monforte, 776.
Monge, Gaspard, 159.
Monmellian, 745.
Mont-Lyon, 701, 702, 704.
Mont Genièvre, 706.
Mont-Blanc, dipartimento, 738, 742, 822.
Montalcini, Camillo, 206, 207, 235.
Montalto (Montalti), 214, 221, 274.
Montanari, Antonio, 729.
Montanari, Vincenzo, 729.
Montanari, della cerchia di Fantoni, 163, 729.
Montanaro, Felice, 764.
Montebruni (Montebruno), Andrea, 530, 532.
Montechiaro, 74.
Montefortino, 158.
Montenotte, 13.
Montesquieu, Charles Louis de Secon-dat, 129, 189, 803, 806, 811-814, 821, 873, 921.

Montesquiou, Pierre de, generale, 12.
Montezemolo, marchesi di, 388, 622, 624, 630, 633, 655, 670.
Monviso, 655, 666, 695.
Morandi, Carlo, 119, 125, 126, 128.
Morardo, Gaspere, ex-abate, LI, LII, LVII, 24, 48, 59, 174, 314, 358, 560, 723, 727, 730, 735, 738, 756, 759, 765, 777, 844, 845, 853, 873, 875, 881, 882, 907, 909, 910.
Moreau, generale, 19, 57, 58, 249, 258, 260, 268, 295, 327, 356, 368, 371, 372, 380, 384, 386, 387, 389, 391, 397, 400, 402, 412, 415, 432, 434, 447, 454, 461, 471, 521, 523, 563, 573, 585, 605, 629, 638, 639.
Morelli, Luigi, 572, 579, 774.
Moretta, 783.
Moretti, Luigi, avvocato di Alba, 775.
Moriondo, 8, 756.
Moriondo, Giuseppe, 416.
Moriondo, Pietro, 765.
Mornet, Daniel, 806.
Morozzo, della Rocca, Emanuele, 863.
Morra, Francesco, cavaliere, 96, 663, 664, 679.
Morra, parroco della, 110.
Mortara, 752, 754, 762, 790.
Moscato, Pietro, 127.
Moschetti, di Caraglio, varii, 510, 586, 589, 620, 623, 627, 631, 780.
Moschini, 67, 511.
Mosso, valle, 786, 787.
Mottura, avvocato, 601, 626.
Moulin, 880.
Moulin, Jean-François-Auguste, 325-326.
Mousset, generale, 390.
Mulassano (Mulazzano, Mulazzani), XLIII, 151, 156, 157, 158, 160, 161, 162, 163, 244, 246, 309, 312, 521, 729, 837.
Müller, generale, 698, 716.
Murat, Gioacchino, 13, 22, 33, 185, 530, 531.
Muratori, Lodovico Antonio, 803.
Murazzano, 445, 495, 496, 609, 610, 616.
Musset, Joseph Mathurin, commissario, 21, 22, 45, 48, 56, 57, 58, 59, 65, 67, 74, 75, 80, 81, 325, 371, 384, 386, 396, 399, 401, 402, 413, 416, 426, 432, 448, 520, 568, 865, 877, 881, 886, 898, 917.
Musso, 50, 618.
Muzio, Gedeone, 134.

Nabonne, Bernard, 139, 141, 238.
Nada, Narciso, 92, 109.
Nantes, François de, 70, 107, 167, 361.
Napione, Galeani Gian Francesco, 122, 123, 124, 138, 147.
Napoli, XLVI, 44, 131, 144, 151, 162, 176, 199, 238, 257, 263, 265, 490, 536, 538, 681, 759, 868, 915, 924.
Narzole, XLIV, 111, 356, 369, 590.
Necker, 177.
Negretti, 583, 588, 589.
Negri, medico, 456, 467, 483.
Nervi, frate domenicano, 790.
Niboyet, comandante francese, 390, 392.
Nichelino, Madame, 589.
Nichelino, conte di Sammartino, 588, 594, 595, 673.
Nizza, 13, 19, 37, 38, 50, 69, 98, 101, 135, 140, 156, 161, 178, 326, 332, 365, 590, 616, 638, 675, 705, 709, 713, 753, 770, 771, 890, 913, 917.
Nomis, di Demonte, Alessandro, notaio, 779.
Nomis, di Pollone, conte, 903.
None, 91, 93, 94.
Notario, Paola, 845.
Nouat, René, 161, 530.

Novalesa, 12, 505, 783.
Novara, 6, 10, 98, 335, 337, 376, 441, 496, 566, 753, 771, 789.
Novarese, 111, 843.
Novellis, barone, 249, 665, 770.
Novi, 249, 770.
Nutini, Stefano, LIV.
Nuvoli, Massimiliano, cav., 766.
Nuvoli, Paolino, cav., 766.
Nuytz, 394.
Nuzzo, Giuseppe, 188.

Occelli, Domenico, 496, 507, 508.
Odetti, can. di Saluzzo, 678.
Olanda, 705, 809.
Olivero, 588, 638.
Olivetti, Giuseppe, 785.
Olivetti, Graziadio, 785.
Omodeo, Adolfo, 821.
Oneglia, XLIV, LI, LIII, LV, 98, 111, 135, 458, 459, 590, 625, 723, 753, 843, 890.
Onnis Rosa, Pia, 50, 135, 141, 184.
Onorato, Pietro, chirurgo, 785.
Operti, 314, 725, 730.
Orbassano, 392.
Orengiano, di Barbania, conte, 785.
Ormea, 12, 100, 138.
Ormea, municipalisti, 402, 404, 625.
Oropa, 787.
Orsini, 688.
Osasco, 881.
Osasco, Policarpo, cav., 400.
Ossola, 753.
Ostana, 665, 666, 667, 668, 690.
Ostenda, 182.
Ostrolenka, 365.
Ottobono, Ricci, don, 770.
Oudet, Mr., 327.

Oulx, 390.
Oviglio, 90, 93, 94, 95.
Ozegna, 785.

Paciaudi, Paolo Maria, archeologo, 815.
Paesana, 666, 669, 690, 693, 694.
Paesana, curato di, 738.
Pagani, 220, 222, 227.
Pagano, intendente di Pinerolo, 449.
Pagliano, Joseph Antoine, 388, 624, 625, 628.
Pallanza, 14, 90, 95, 100, 101, 387, 788.
Palma, di Rivarolo, Eleonora, 802.
Palmieri, 685, 733, 911.
Pancaldi, 157, 245, 247.
Pansoia, Giovanni, don, vicario generale di Mondovì, 619, 622.
Paolo I, Imperatore di Russia, 695, 772.
Paoloni, 163, 729.
Paracca, teologo, 784.
Paribelli, 143, 162, 232, 865.
Paris, teologo, 705.
Paris, de Pignerol, giacobino acceso, 570.
Parma, 140, 151, 199, 843.
Paroletti, varii, XLVI, 56, 71, 98, 173, 332, 443, 444, 862, 903, 920, 922.
Parussa, Giov. Domenico, 775.
Pasio, Giuseppe, 336.
Passérin, d'Entrèves, Ettore, 34, 175, 555, 556, 868, 887.
Pastore, Vincenzo, 779.
Pastori, Vincenzo, pittore napoletano, 158.
Patetta, Federico, 33, 531, 534, 806, 863, 876, 925.
Patrioli, frate domenicano, indipendentista novarese, 727, 789, 790.
Patteri, Gaspare, 766.
Pausciotti, varii, 788.

Pavese, Francesco, avvocato, 776.
Pavesio, Paolo, 69, 865, 866.
Pavetti, 165, 318, 319.
Pavetti, di Romano, Giacomo, 785.
Pavia, 22, 95, 96, 129, 138, 149, 176, 334, 375, 382, 397, 719.
Pavia, patriota, 659.
Pecetto, 495, 496.
Peiretti, conte, 671.
Peiroletti, 511.
Pelegatti (Pellegati), avvocato, 119, 127, 158.
Pelletta, della Torre conti, 769.
Pellice, 101, 390, 391, 392.
Pellico, varii, 683, 684, 685, 686.
Pellini, Silvio, 823.
Pellisleri (Pelisseri), Maurizio, avvocato di Alba, LIII, 10, 19, 24, 38, 48, 50, 55, 56, 57, 60, 62, 68, 69, 72, 79, 97, 98, 99, 103, 142, 161, 177, 178, 184, 303, 312, 328, 384, 390, 403, 509, 521, 617, 618, 778, 884, 887, 890, 891, 900, 910, 917.
Pelosi, 232.
Pennoncelli, 511.
Pepino, Charles, 615, 625.
Pera, Francesco, 123.
Peracchio, avvocato, 768.
Perlasco, contessa, 591, 682.
Peroni, Baldo, 41, 120, 127, 130, 150, 160, 169, 308, 360, 382, 520, 838, 893.
Perosa, 389, 390, 392.
Perosa, montagna della, detta *Pralabà*, 385, 389.
Perotti, varii, 508, 512, 658, 662, 664, 676, 687, 691.
Perrero, 391, 392.
Perroti, medico, 626, 633.
Persoglio, Benedetto, 773.

Persoglio di Cassine, Vincenzo, avvocato, 772, 773.
Peschiera, 468.
Pesio, 630, 633.
Peyras, medico, 662, 673, 688.
Pezza, 71, 329, 767, 914, 917.
Pezzi, canonico, della Guardia Nazionale, 779.
Piacenza, 149, 536, 629, 719, 843.
Piandellavalle, 510, 632.
Pianezza, 441.
Picena, Andrea, arciprete, 788.
Pichegru, generale, 894.
Pico, Angelo, avvocato, LVII, 10, 17, 19, 21, 24, 46, 47, 48-49, 51, 53, 56, 57, 66, 70, 71, 73, 76, 80, 97, 100, 102, 103, 104, 105, 108, 112, 142, 150, 154, 161, 163, 167, 168, 170, 173, 303, 310, 328, 359, 360, 362, 378, 433, 521, 665, 838, 864, 865, 866, 878, 888, 889, 891, 916, 917, 920.
Pietroburgo, 893, 894, 921.
Pignatelli, principe, 238.
Pilati, Carlo Antonio, 804, 805, 813.
Pinasca, 389.
Pinchia, Pietro Giuseppe, 416.
Pindemonte, poeta, della cerchia di Fantoni, 726.
Pinelli, Ferdinando, 376, 379, 520, 889.
Pinerolo, 55, 57, 58, 60, 64, 72, 80, 81, 93, 101, 110, 111, 138, 310, 356, 357, 380, 384, 385, 386, 389, 390, 392, 401, 402, 404, 433, 434, 444, 448, 450, 451, 454, 460, 471, 520, 572, 618, 682, 683, 686, 728, 735, 742, 743, 752, 754, 756, 781, 905.
Pingaud, Albert, 127, 235.
Pino, generale, 40, 171.
Piobesi, 91.
Piossasco, conti, varii, 850, 899, 862, 901, 921.

Piottini, ministro della polizia, 259.
Pisa, 806.
 Pisacane, Carlo, 40.
Piscina, XLIV, 93, 110, 356, 387, 588, 590, 684.
Pistoia, 158, 245, 508.
 Pitt, William, 227, 238, 826.
 Pitti, Gaetano, chirurgo, 788.
 Pivano, Silvio, 50, 122, 128.
Pizzighettone, 23, 468.
Po, 29, 48, 111, 149, 175, 317, 328, 357, 416, 453, 457, 460, 461, 462, 571, 576, 781, 866, 897, 902, 912, 915.
 Pochettini, vescovo di Ivrea, 359, 376.
 Pochettini, fratelli di Serravalle, 356, 426.
 Polfranceschi, madame, 314, 726, 729.
 Polfranceschi, Pietro, XLVIII, 127, 129, 130, 158, 168, 169, 231, 232, 246, 250, 278, 391, 525, 705, 730, 865.
 Poli, prof., della cerchia di Fantoni, 734.
 Polonghera, della Trinità conte, 399.
 Pomaretti, di Pinerolo, conte, 400.
Pomaretto, 390.
 Pommereul, François René, 23, 843.
 Ponsiglione, conte, 629.
 Porro, Gaetano, 119, 127, 154, 158, 159, 160, 239, 240, 246, 248, 289, 511.
Port Royal, 907.
 Portalis, ministro, 30.
 Portis, 570, 780.
Porto Maurizio, 459.
 Pouget, generale, 160, 248, 265.
 Prandi, varii, 575, 579, 580, 581.
 Prandina, 157, 158, 244, 246.
 Prato, Giuseppe, XLI, 3, 4, 5, 7, 73, 86, 88, 187, 503, 504, 505, 753, 755, 757, 761.
 Prina, Giuseppe ministro, 538, 823.
 Priocca, Damiano di, 13, 159, 207, 238, 345, 826, 827, 914.
 Provana, di Collegno, Giacinto, 34, 555.
 Provenza, conte di, 11.
Prussia, 465.
 Puget, de Barbantane, generale, 20, 70, 107, 167, 361, 784.
 Pugliese, Salvatore, 4, 86, 87.
 Quaglia, varii, 311, 603, 614, 615, 626, 628, 635, 636, 638, 639, 640, 641, 642, 779.
 Quarglieri, Bartolomeo, don, 770.
 Quaronis, padre, 400.
 Quazza, Guido, 394.
 Quazza, Romolo, 394.
 Quetant, F. A., 808, 809.
Queyras, 101, 702.
Quiberon, 630.
 Raab, agente austriaco, 538.
Racconigi, 10, 101, 332, 333, 576, 577, 578, 581, 642, 780, 781.
 Radicati, conte, 91.
 Radicati, abate, 399.
 Radicati, di Brozolo, conte, 399.
 Radicati, di Passerano, Adalberto (Alberto), conte, LI, 117.
 Radini, commissario di guerra, 390.
 Radino, capo dei moti del 1797, 766.
 Raffa, Louis, della cerchia di Fantoni, 163, 729.
 Raggi, indipendentista novarese, 789.
 Raillanc, segretario dell'Amministrazione generale, 856.
 Raineri, Benedetto, 866.
 Raj, capo dei moti del 1797, 766.
 Ranza, Giovanni Antonio, XLVI, LI, LII, LIII, LVII, 10, 19, 25, 51, 59, 76, 90, 98, 154, 174, 176, 177, 178, 289, 302, 332, 514, 517, 519, 522, 560, 644, 651, 674, 759, 773, 775,

778, 831, 844, 845, 848, 853, 875, 882, 908, 909, 911.
 Rapinat, commissario francese, 251.
 Rasari, libraio, 790.
Rastadt, 204, 277, 394, 464, 465.
Ravenna, 163, 526, 729.
 Rebuffo, varii, 67, 399, 776, 777.
 Reganza, generale, 260.
Reggio, 157, 244, 304, 772, 889.
 Regis, teologo, 472, 507.
 Regis, varii, 571, 618, 619, 633, 634.
 Régnier, ministro della giustizia, 321, 895.
 Reina, Francesco, 158, 228, 239, 246, 250, 281.
Reno, 319, 395, 396, 565, 844.
 Reordini, di Valperga, 785.
 Repetto, Giobatta, 535.
 Repetto, Tommaso, 152.
 Repnin, principe, 238.
 Reubell, direttore, 23, 130, 139, 140, 141, 151, 238, 239, 348, 844.
 Revel, Ignazio Thaon, di, 13, 425, 533, 554, 651, 816, 823.
 Revelli, varii, 398, 416, 417, 419, 563, 569, 572, 573, 574, 579, 580, 582, 583, 584, 588, 591, 594, 601, 606, 616, 646, 649, 651, 677, 767, 779, 886.
Revello, 101, 111, 333, 357, 387, 655, 656, 660, 665, 672, 673, 676, 689.
 Reymond, vescovo dell'Isère, 735.
 Riccardi, Alessandro Francesco, 302, 850.
 Riccardi, d'Oneglia, 655.
 Riccati, varii, LXIII, 19, 26, 27, 56, 60, 66, 173, 301, 302, 358, 381, 416, 522, 523, 559, 569, 573, 700, 850, 852, 853, 854, 855, 861, 862, 892, 922.
 Ricci, Giobatta, canonico, 771.
 Richetta, arrestato dal Grouchy, 52, 521, 522, 766, 810.
 Ricolfi, varii, 625, 626, 627, 671, 672, 675.
 Rignone, Gio. Francesco, municipalista, 413.
 Rigoletti, 358.
 Rigoletti, di San Giorgio, avvocato, 785.
Rinchiuso, 631, 632, 633.
 Rinieri, Ilario, 50.
 Rinino, don, curato di Pinerolo, 673.
 Rittatore, capo dei patrioti, 632.
Riva, d'Orta, 753.
 Rivalta, avvocato, 774.
Rivarolo, 801, 802.
 Rivaud, du Vignaud, François, 18, 40, 54, 147, 148, 152, 154, 158, 160, 174, 231, 236, 237, 245, 246, 249, 251, 256, 260, 263, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 272, 282, 297, 299, 302, 304, 361, 726.
 Riveri, abate di Caraglio, 779.
 Riviera, varii, 658, 662, 670, 671, 673, 676, 680, 681, 682, 684, 687.
Rivoli, 258, 359, 441, 573, 721, 735, 783, 784.
 Roasenda, prete, avvocato, 701.
 Roata, procuratore, 638.
 Roatis, giudice, 890.
 Roatta, G. B., 502.
 Robert (Roberti), Giovanni Giulio, 20, 21, 48, 53, 62, 63, 69, 70, 81, 82, 108, 110, 142, 163, 167, 173, 355, 356, 357, 360, 361, 369, 376, 378, 389, 391, 733, 838.
 Roberti, Giuseppe, 10, 48, 302, 733, 852, 924.
 Roberti, Melchiorre, 235.
 Roberti, di Barge, avvocato, 776.
 Robespierre, Maximilien-François, Isidore, de, 28, 50, 62, 71, 80, 96, 155, 161, 286, 289, 452, 914.

Robespierre, soprannome di F. H. Du-
lac, 769.
Roburent, 582, 626.
Rocca, 581, 625, 630.
Rocca, giudice, 890.
Rocca de' Baldi, 575.
Rocca del Burio, 611.
Roccaforte, cavaliere, 639.
Rocci, Stefano Giovanni, segretario agli
interni nel Governo Provvisorio, 46,
72, 359, 844, 880, 881, 886, 888, 889.
Rocco, Sanfermo, 129.
Rodello, 496.
Roget, de Cholex, ministro, 543.
Roggeri, giudice, 889.
Rohan, duca di, 427.
Roma, 9, 30, 137, 140, 144, 151, 158,
199, 235, 257, 263, 318, 319, 327,
336, 345, 465, 510, 511, 513, 536,
537, 538, 668, 681, 758, 773, 806,
811, 908.
Romagna, 160, 422.
Romagnani, Gian Paolo, XLVII, XLVIII,
14.
Romeo, Rosario, LIX, 32, 34.
Ronfano, della cerchia di Fantoni, 309.
Rorà, cavaliere di Oviglio, 93.
Rossano, Carlo, notaio, 765.
Rossella, medico, 778.
Rossetti, varii, 336, 510, 511, 569, 572,
616, 618, 621, 625, 626, 635, 638,
709, 917.
Rossi, varii, 5, 88, 220, 584, 589, 616,
626, 766, 778, 780.
Rossignoli (Rossignol), Giovanni Alber-
to, 19, 21, 24, 38, 48, 49, 51, 53, 55,
56, 57, 65, 67, 70, 76, 79, 104, 112,
142, 161, 166, 173, 177, 303, 312,
358, 361, 384, 385, 387, 390, 392,
402, 403, 407, 433, 521, 569, 723,
766, 864, 917.
Rota, Ettore, 37, 51, 117, 118, 125, 126,
127, 128, 130, 151, 152, 157.
Rousseau, Jean Jacques, 34, 96, 313, 504,
744, 745, 873, 920.
Rovere, della cerchia di Fantoni, 309,
311, 312, 570, 681.
Rovere, medico, 626.
Rudé, George, LV.
Rueglia, 91.
Ruffia, 652.
Ruffini, Francesco, 508, 757, 769, 777,
902, 903, 905, 906, 907, 908, 911,
912.
Ruffo, cardinale, 209.
Ruggiero, Michele, XLII, LX, 16, 87,
109, 356, 496, 894.
Rusca, generale unitario, 98, 569, 570.
Russia, 395, 434, 461, 894.
Russo, Vincenzo, LIV.
Sabati (Sabbati), rappresentante cisalpi-
no, 158, 232, 239.
Sagliano, 787.
Saint Martin, 529.
Saint-Hilaire, Emilio Marco, 675.
Saint Bonnet, 718.
Saint Germain, 390.
Saint Michel, 570-623, 630.
Saitta, Armando, XLVIII, XLIX, LIH,
LVIII, 50, 62, 69, 71, 141, 178, 184,
540.
Salbertrand, 314, 390, 729.
Salfi, Francesco Saverio, 156, 158, 179,
245, 250.
Saliceti (Salicetti), commissario francese,
70, 98, 99, 105, 135, 167, 249, 250,
331, 570, 898.
Salimbeni, Sebastiano, 129.
Salino, Carlo, 367.
Salmatoris, Mr. de, 920.
Salsasio, borgo, 110.

Saluzzo, 33, 56, 101, 138, 160, 310, 311,
332, 334, 387, 388, 629, 652, 654, 655,
657, 659, 665, 670, 680, 681, 682, 683,
690, 754, 757, 780, 843, 852.
Saluzzo, cavaliere, 181, 543.
Salvador (Salvadori), Carlo, 119, 127,
154, 157, 158, 160, 165, 172, 179,
239, 246, 250, 289, 317, 318, 330,
331, 726, 736, 915.
Salvador, madame, 314, 729, 738.
Salvatorelli, Luigi, 119.
Salvioni, 227, 228, 250.
Samone, 785.
Samone, Bruno di, abate, ambasciatore
sardo, 803.
San Germano, 392.
San Giacomo, 631.
San Giovanni, 392.
San Gottardo, passo, 23.
San Martino, 391, 781, 785, 891.
San Martino, conti, varii, 98, 122, 453,
785, 813, 891, 921.
San Marzano (Saint Marsan), Filippo
Asinari di, 65, 67, 331.
San Maurizio, 356, 376.
San Quintino, conte di, 621, 624, 635.
San Secondo, 390.
San Severino, marchese di, 449, 463.
Sandigliano, 786.
Sanfermo, Rocco, 130.
Sangiorgio, conte, 597, 598, 599, 605.
Sanmartino d'Aglié, Cesare, 416.
Sant'Anna d'Avagnina, 636.
Santa Cristina, canonico, 679.
Santa Cristina, di Mondovì, conte, 618,
622, 672, 673, 675, 682, 786.
Santarosa, Annibale Derossi, Santorre
di, 34, 189, 399, 501, 514, 555, 563,
567, 587, 646, 742.
Santena, 442.
Saorgio, rocca di, 12.
Saponara, giudice, 886, 893.
Sardegna, 533, 753, 755, 815, 816, 824,
825, 826, 842.
Saroglia, Giovanni, 801.
Sartoris, Giuseppe, 563, 829, 830, 864.
Sarzana, 318, 319, 320.
Sassi, 468.
Sauli d'Igliano, Ludovico, 597.
Savigliano, 91, 164, 514, 572, 574, 576,
579, 581, 584, 585, 587, 588, 590,
594, 596, 607, 637, 638, 643, 645,
646, 649, 677, 715.
Savio, Pietro, 8, 757, 769.
Savioli, di Bologna, 157.
Savona, 316, 356, 491, 503, 616, 753,
755, 801, 810, 815, 817, 818, 819,
820, 821, 822, 823, 830, 842, 843,
855.
Savoldi, G. B., 127, 144, 158, 220, 222,
227, 239, 246, 865.
Savona, 99, 542.
Sburlati, Guido, 772.
Scarabelli-Pedocca, Angelo, 229, 234.
Scaravelli, Luigi Giacomo, 787.
Scaravelli, della cerchia di Fantoni, 309,
311, 312.
Scarnafigi, 651, 652, 653, 665.
Schérer, Barthélemy, generale, 13, 16,
44, 45, 74, 106, 149, 227, 249, 251,
257, 258, 260, 265, 266, 267, 268,
272, 275, 291, 292, 293, 298, 464,
564, 640, 701, 789, 900.
Schiapparelli, Pio, 501.
Schinotti, don, 586.
Schmidt, Charles, 47.
Sclopis, Federico, 868, 887.
Scoffone, canonico, 772.
Scotti, libraio di Milano, 915.
Scribanis, Giobatta, 154, 535.
Sedillez, ispettore generale, 181, 528.

Segre, Arturo, 903, 904.
 Segre, Corrado, 815.
 Sellon, Vittoria de, 32.
 Selvaggi, giacobino unitario, 50.
 Sémonville, rappresentante francese a Genova, 12.
 Sempione, 840.
Sempione, passo, 23.
 Serafino, 698, 715.
 Seras, Gian Matteo, generale, XLIV, 14, 101, 397, 510, 511, 524, 594, 596, 598, 599, 600, 601, 603, 605, 606, 608, 615, 620, 625, 626, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 637, 782, 881, 857.
 Seras, Madame, 314, 728, 729, 730.
 Serbelloni, Galeazzo, 173, 203, 204, 276, 526, 789, 842.
 Sereno, Tommaso, ex-prete, municipalista, 779.
 Serra, conte, 459, 605, 624, 633, 863.
Serravalle, 406, 496.
 Serrurier, Jean Mathieu, generale, 260, 430.
Sesia, 29, 355, 403, 426, 517, 842, 847, 848, 890, 921.
Sesia, Valle, 22.
 Settime, Felice, avvocato municipalista, 370, 373, 380, 398, 415, 416-419, 473, 475, 483, 488.
Settimo, 430.
 Sezze, 138.
 Sforza, Giovanni, 19, 20, 41, 46, 48, 50, 52, 53, 59, 60, 63, 65, 70, 71, 107, 108, 110, 142, 152, 166, 167, 173, 183, 185, 302, 314, 355, 356, 360, 361, 365, 369, 378, 379, 385, 387, 389, 394, 510, 517, 518, 520, 521, 535, 773, 775, 778, 779, 873, 877, 881, 838, 846, 852, 864, 865, 902, 920.
 Sicardi, Giorgio, canonico, 508, 618, 626, 675, 777.
 Sicardi, prete controrivoluzionario, 629.
 Sicilia, 538.
 Sieyès, 23, 325, 817, 880, 839.
 Signoretti, varii, 675, 686, 689, 693.
 Simian (Simiani) Alessio Antonio, avvocato, 46, 359, 464.
 Simonino, giudice, 890.
Sisteron, 706, 709, 710.
 Slatrì, di Castelnuovo Filippo, 771.
 Soboul, Albert, LV.
 Solari, Angelo, avvocato, LIX, 530, 531, 532, 533, 535, 540.
 Solmi, frate, 783.
 Soleri, incaricato d'affari a Parigi, 901.
 Soleri, Arrigo, 40, 63, 117, 118, 133, 171.
 Somaglia (Sonnaglia), cisalpino degli «Anziani», 229, 230.
 Soman (Somman), 47, 48, 51, 56, 59, 67, 161, 310, 521, 569, 917.
 Sommariva, G. B., 119, 157, 246.
 Songeon, J. M., 511.
 Sopransi, Fedele, 130, 214, 221, 225, 233, 236, 266, 268, 274, 276, 280, 281.
 Soriga, Renato, 50, 69, 70, 120, 123, 129, 144, 157, 166, 179.
Sospello, 28, 71, 72, 156, 166, 326, 753.
 Sotin de la Coindière, Pierre, 338.
 Soult, generale, 318.
 Souza Coutinho, ambasciatore del Portogallo, 4, 88.
 Spadoni, Domenico, 33, 156, 158, 163, 208, 511, 530, 531.
Spagna, 140, 244, 647, 826, 843.
 Spanzotti, Gerolamo Vincenzo, abate, 378, 455, 644.
 Spellanzon, Cesare, 120.
 Speranza, capitano della Guardia Nazionale, 244.

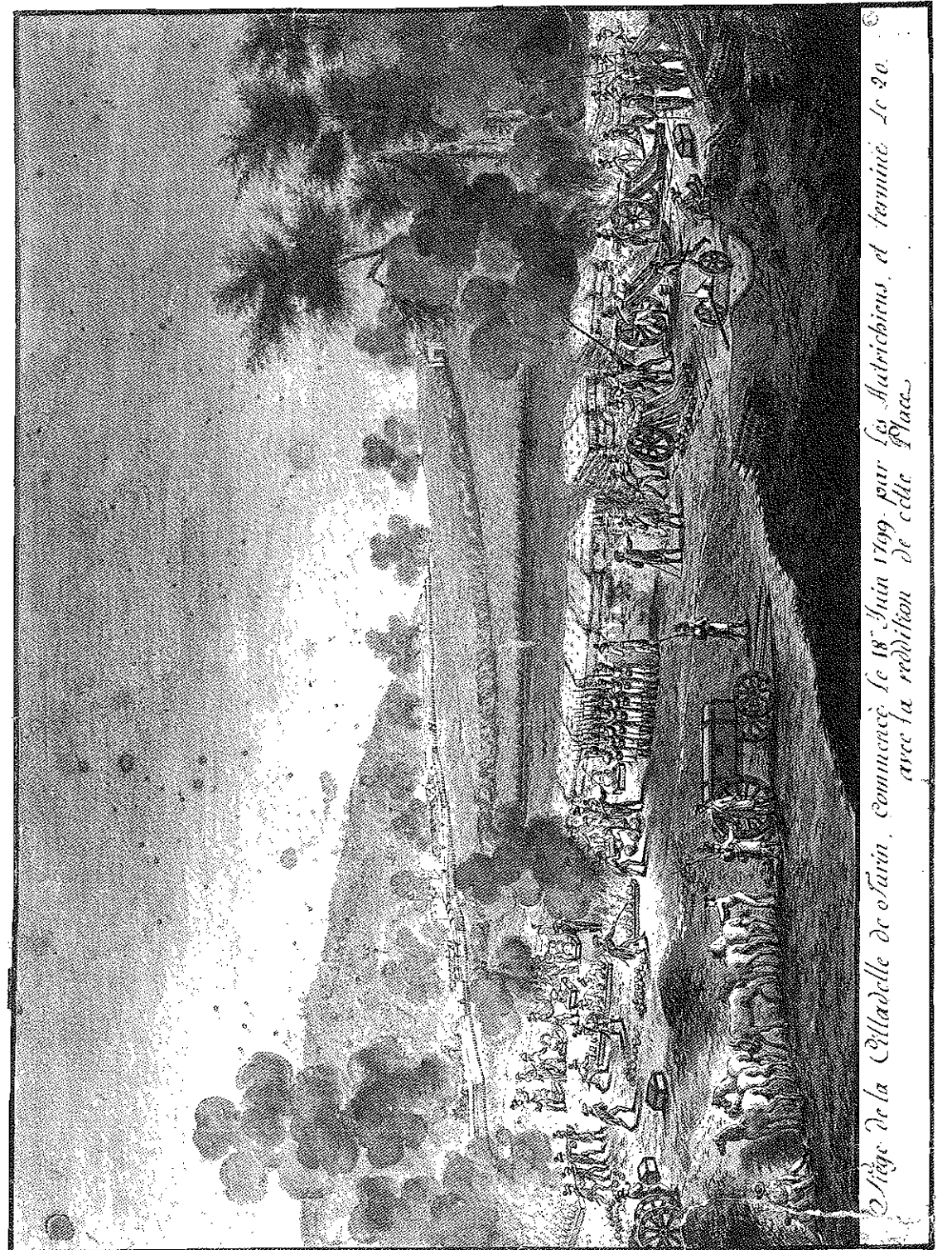
Spinelli, Troiano, duca di Laurino, 813.
 Spini, Giorgio, 356.
 Spinola, don, 153.
 Stefanino, agente veneziano, 66, 889.
 Stendhal (Henri Beyle), 172.
Strevi, 66, 72, 74, 106, 770, 771, 773.
Stupinigi, 721.
Stura, 13, 29, 57, 356, 376, 403, 412, 428, 430, 441, 442, 453, 455, 457, 458, 468, 529, 600, 608, 628, 747, 891, 910.
 Stura, giacobino unitario, 52, 60, 71, 98, 156, 326, 327, 329, 379, 521, 522, 523, 877, 913, 915, 917, 919.
 Suchet, Louis Gabriel, generale, 159, 236, 249, 251, 265.
 Sugni, generale, 414, 415, 417.
Superga, 472, 855, 908.
Susa, 18, 135, 138, 341, 361, 391, 472, 505, 735, 752, 753, 754, 757, 762, 783, 784.
Susa, val di, 391.
 Suvarov (Souvarov, Souwarov), Aleksandr Vasil'evic, generale, 64, 85, 110, 112, 166, 170, 209, 350, 355, 362, 372, 374, 379, 380, 389, 391, 393, 481, 487, 489, 494, 495, 563, 572, 573, 582, 584, 665, 685, 830, 877, 906.
Svizzera, 249, 330, 396, 404, 465.
 Sédillez, 527.
 Tadini, rappresentante cisalpino, 232.
 Talleyrand-Périgord, Charles Maurice, LVI, 16, 17, 18, 20, 21, 23, 26, 45, 46, 47, 48, 52, 54, 57, 60, 62, 75, 104, 106, 108, 130, 135, 145, 146, 155, 171, 172, 202, 203, 207, 209, 241, 303, 341, 347, 358, 359, 360, 361, 386, 518, 520, 889, 838, 840, 842, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 851, 852, 853, 854, 856, 858, 860, 863, 864.
 Tallien, Jean Lambert, 296.
Tanaro, 8, 29, 57, 110, 111, 317, 355, 356, 357, 403, 733, 756, 757, 884.
 Taraglio, avvocato, 714.
 Tardi, abate, 903, 907.
 Tarsis, avvocato, 400.
 Tassoni, Alessandro, 127, 232.
Tavigliano, 786.
Tenda, colle, 23, 590, 591, 602, 840.
 Tenivelli, Carlo, 766, 781.
Terracina, 18, 135, 341, 361.
 Testa, vicecurato giansenista, 758, 907.
 Testa, Gioachino, avvocato, 768.
 Teste, François, della cerchia di Amar, 164.
Testona, monastero di, 766, 767.
 Teullié, Pietro, generale, 40, 49, 51, 70, 154, 171, 207.
Tevere, 541.
 Thevet, comandante francese, 585, 621, 616.
 Theilhard, Jean Baptiste, direttore, 140, 279.
 Thugut, barone, ministro austriaco, 92, 97, 99, 330, 334, 335, 338, 343, 346, 349, 350, 733.
Ticino, (Tesino, Tessin), 22, 149, 346, 355, 369, 381, 397, 450, 451, 454, 831.
 Tilly, ministro francese a Genova, 10, 97, 510.
 Tirio, Niceta, 911.
 Tixier, procuratore imperiale, 886.
 Tobon, giudice, 890.
 Tognarini, Ivan, XLIX, 951, 952, 953.
Tolone, 476.
 Tomatis, priore, 615.
 Tommelino, 598, 640, 642, 643.
 Tonso, Franco, don, teologo, 771.
 Torretta, 581, 590, 591, 594.

Tortona, 10, 13, 98, 331, 355, 356, 679, 753, 754, 770, 771.
 Toscana, 151, 152, 396, 803, 810, 842.
 Tosetti, teologo, 776, 777.
 Tosi, Vincenzo, vice prefetto, 790.
 Tournone, capitano dei Dragoni del Re, 399.
 Travaglini, 753.
 Traversette, 668, 695, 696, 697.
 Trevisi, varii, 769, 770, 771.
 Triulzi, 334.
 Trombetta, di S. Benigno, 14, 67, 101, 385, 387, 391, 406, 408, 411, 417, 433, 443, 708, 709.
 Trompeo, Carlo, 787.
 Tron, Giuseppe Maria, negoziante municipalista, 371, 398, 402, 411, 413.
 Trouvé, C. J., 18, 40, 49, 80, 126, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 154, 159, 174, 203, 206, 208, 209, 210, 211, 213, 214, 215, 216, 217, 221, 223, 228, 231, 232, 233, 235, 236, 239, 240, 241, 247, 248, 254, 255, 257, 263, 270, 272, 281, 285, 338, 361, 521, 726, 888, 898.
 Turco, Marco, 626.
 Turcotti, ing., 789.
 Turinetti, di Priero marchese, 400.
 Tyrol, 258.
 Udine, 501.
 Ugazzi, avvocato, 302.
 Ugolini, Dominique della cerchia di Fantoni, 163, 729, 743.
 Ungheria, 385, 395.
 Utrecht, campo di, LIII, 182.
 Vaccarino, Giorgio, 12.
 Vachino, calzolaio, 615, 626.
 Valdarno, 319.
 Valenza, 460.
 Valeri, Nino, 119.
 Valfré, Franco e Andrea, fratelli, 776, 777.
 Vallesa, 902.
 Valperga, di Caluso Tommaso, abate, 587, 815.
 Valperga, di Cuorné, conte, 423.
 Valtellina, 211.
 Varaita, 653.
 Varald, ufficiale, 708, 710, 711.
 Varallo, 95, 754, 788, 801.
 Varan, chirurgo, 666.
 Varese, 246, 336, 375, 511.
 Varese, Vincenzo, 770, 771.
 Varesio, padre, 769.
 Varotti, giudice, 890.
 Vasco, Dalmazzo Francesco, 5.
 Vasco, Giovanni Battista, 5, 88, 89, 807, 808, 814.
 Vasco, fratelli, 814.
 Vassallo, varii, 586, 618, 619, 620, 635, 680, 681, 682.
 Vatar (Vattard), A. R., 20, 70, 107, 167, 208, 361.
 Vedani, Baldassarre, 790.
 Vejluva (Veilua), canonico, 8, 27, 757, 769, 855, 905, 906, 907, 908.
 Venaria, 436, 455.
 Venezia, 22, 68, 71, 129, 130, 131, 132, 143, 147, 151, 183, 188, 199, 247, 320, 359, 804, 807, 889.
 Venturi, Franco, XLVII, LI, LV, LIX, 5, 88, 804, 805, 806, 814.
 Vercellese, 111, 843.
 Vercelli, 10, 15, 33, 90, 96, 103, 355, 376, 403, 426, 441, 446, 566, 669, 752, 754, 757, 766, 774, 776, 781, 788, 789, 802, 890.
 Vercelli, vescovo di, 904.
 Vermale, François, 12, 817.

Vernazza, Giuseppe, 394, 776, 815.
 Verona, 258, 369, 394, 396, 397, 440, 888.
 Verrès, 257.
 Verri, 88, 119, 125, 126, 802, 804, 807, 808, 811.
 Verrua, 763.
 Vertemate-Franchi, 230, 268, 297.
 Vianzone (Viason), 416, 473, 572.
 Vico, 515, 617, 618, 623.
 Vidua, conte, 532.
 Vienna, XLV, XLVI, XLVIII, 12, 33, 97, 99, 297, 330, 332, 333, 338, 341, 342, 350, 529, 531, 681, 763, 766.
 Vigevano, 355, 369, 753, 754, 773, 775, 790, 843, 891.
 Vigna, teologo, 776.
 Vigna, Ignazio, barone, 399, 413.
 Vignola, 590, 591, 745.
 Vigone, 735, 782.
 Villa, vari, 214, 221, 225, 274, 416, 483, 765, 783, 891, 892.
 Villafalletto, 708, 709, 714, 715, 716, 728.
 Villafalletto, 662, 680.
 Villafranca, 93, 94, 783.
 Villanova, 652, 653.
 Villar di Luserna, 21, 55, 77.
 Villaret, monsignore, 30.
 Villastellone, 442.
 Villetard, Edm. Joseph, 20, 71, 99, 100, 122, 156, 179, 326, 361, 379, 877, 913.
 Vinadio, 675.
 Vinay, 585, 586, 602, 627, 638.
 Vinovo, 91.
 Viora, 377, 378, 430.
 Virginio, presidente, 459, 605, 608, 640.
 Visconti, 119, 173, 203, 207, 526, 830.
 Vistrorio, 785.
 Vitale, varii, 33, 525, 531, 599, 624, 625, 626, 627, 629, 905.
 Vitaliani, Andrea, 158, 245.
 Vittier, cavaliere, 603, 610.
 Vittorio Amedeo III, 4, 11, 12, 13, 87, 135, 138, 176, 330, 772, 815, 817, 894, 906.
 Vittorio Amedeo II, XLII, 117.
 Vittorio Emanuele I, 544, 548, 554, 555, 814, 906.
 Vittorio Emanuele, duca d'Aosta, 331.
 Voghera, 71, 337, 454, 731, 753, 754, 761, 762.
 Volpe, Gioacchino, 118, 150.
 Voltaire, XLVII, 96, 732, 807, 809, 813, 817, 873.
 Wastroom, 877.
 Wianson, conte di Mombasiglio, 570.
 Willot, ex-generale, 894.
 Woolf, Stuart J., LVIII.
 Wukassovich, generale, 376, 484, 486, 487, 493.
 Young, A., 753.
 Zaghi, Carlo, 24, 130, 136, 235, 843.
 Zamperini (Zamporini), varii, 144, 158, 246.
 Zimmermann, generale, 11, 93, 385, 389, 392, 433.
 Zorzi, 163, 183, 237, 296.
 Zumaja, conte, 598.

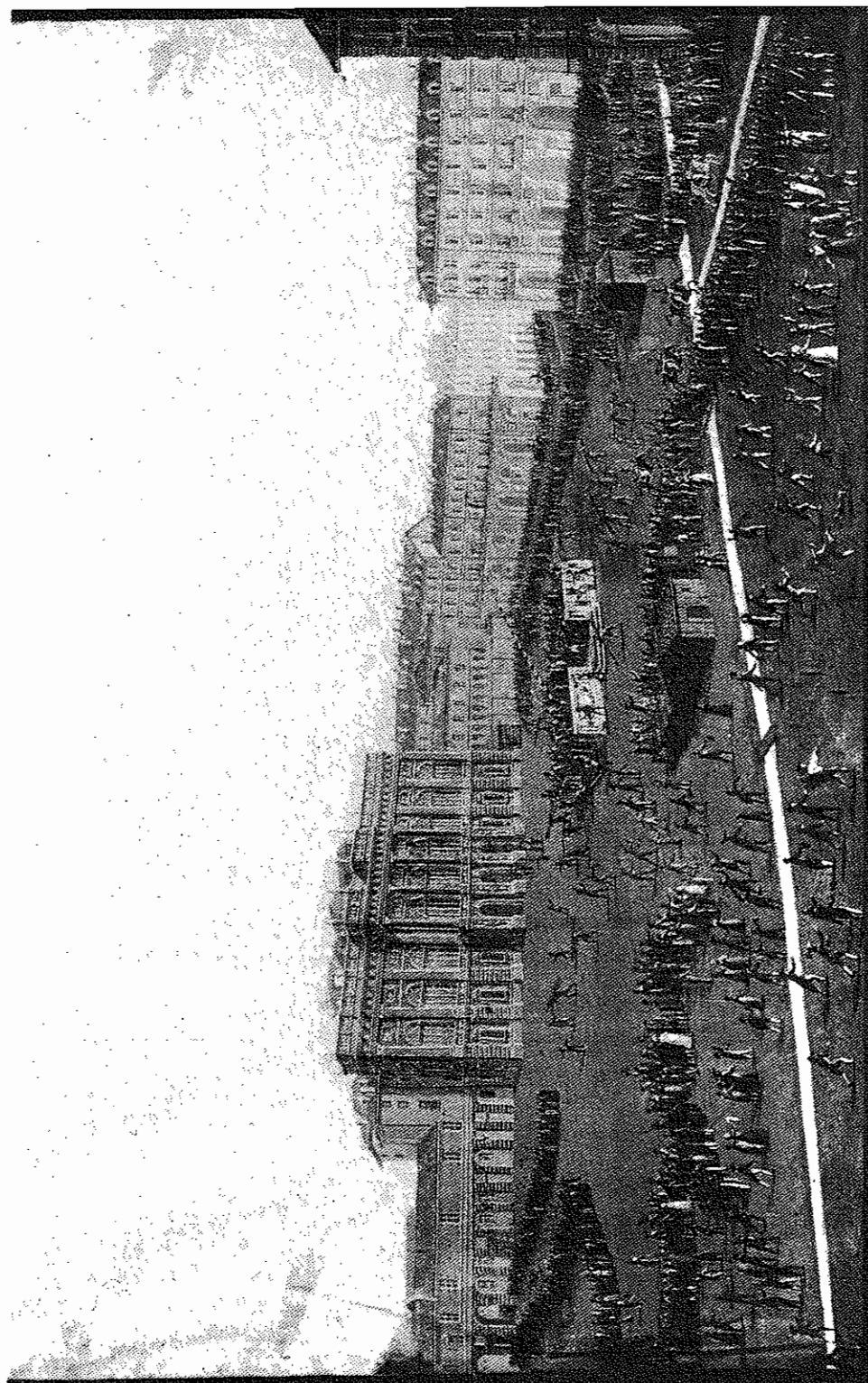
ILLUSTRAZIONI

«Pianta approssimativa dell'assedio della Cittadella di Torino occupata da' Francesi ed espugnata dall'Armata Austro-russa, l'anno 1799...» e «Pianta della Batteria della Zappa...» con indicazioni militari. (M.R.T., Sc. M. n° 1).

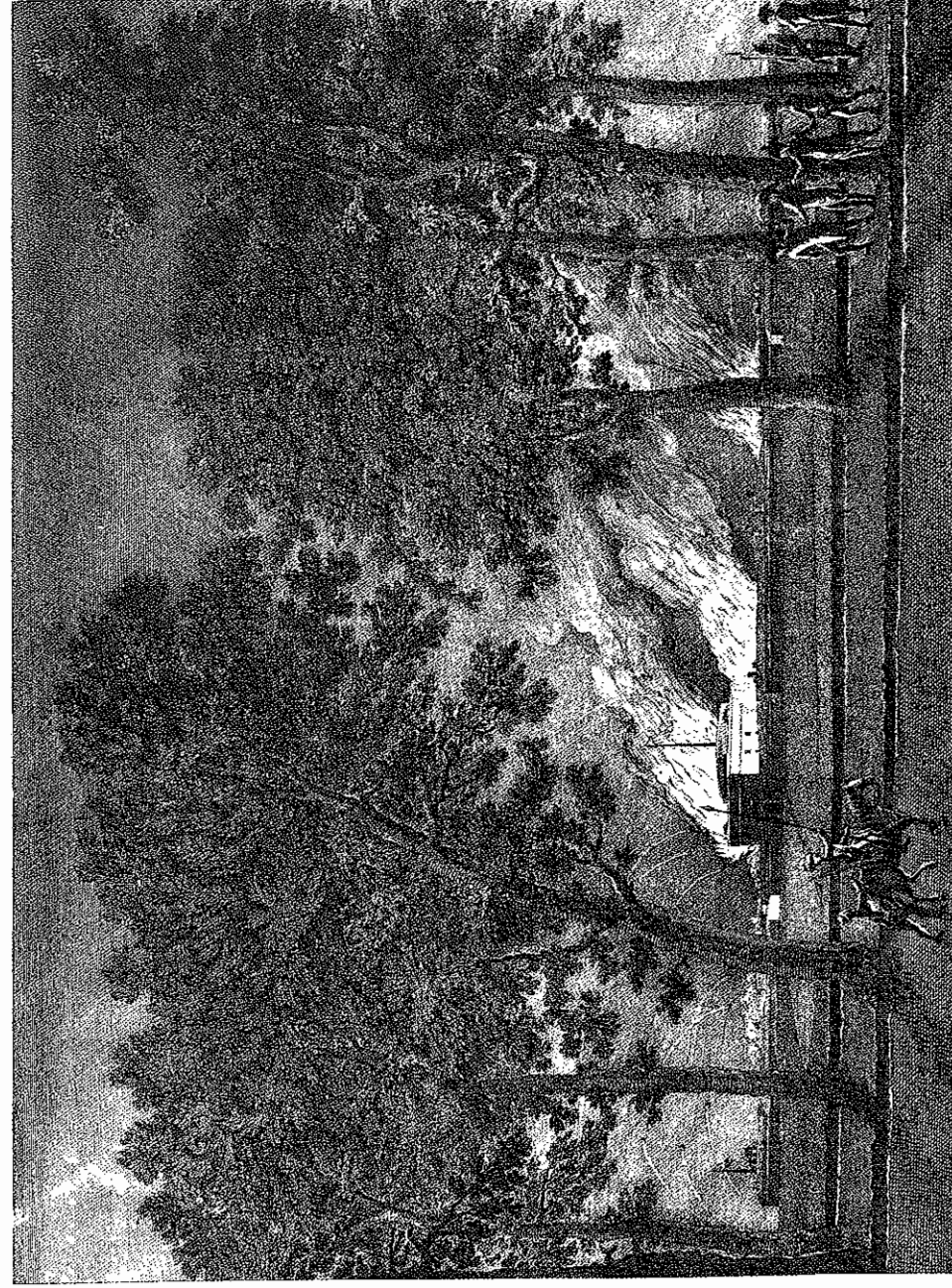


Le Siège de la Citadelle de Turin, commencé le 18 Juin 1799, par les Autrichiens, et terminé le 20 avec la reddition de cette Place.

L'assedio alla cittadella di Torino, giugno 1799. Acquerello (B.R.T., cart. 31/17).



«L'atterramento dell'albero della Libertà sulla piazza Castello di Torino all'ingresso dell'armata austro-russa nel pomeriggio 26 maggio 1799» (M.R.T., B. *arm. mur.*, b. 41).



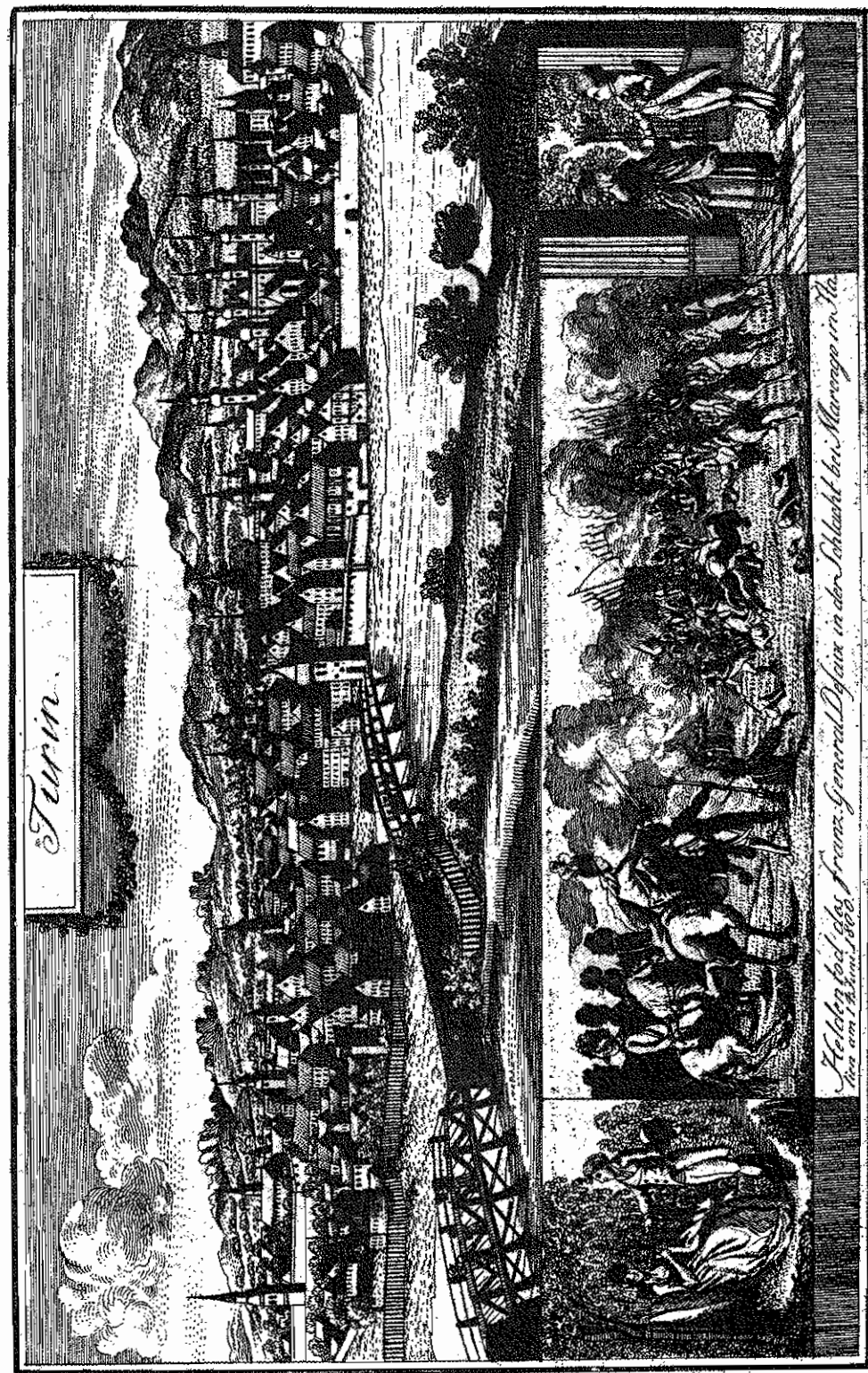
Disegnato da Carlo Belloc e gravato da L. L. L.

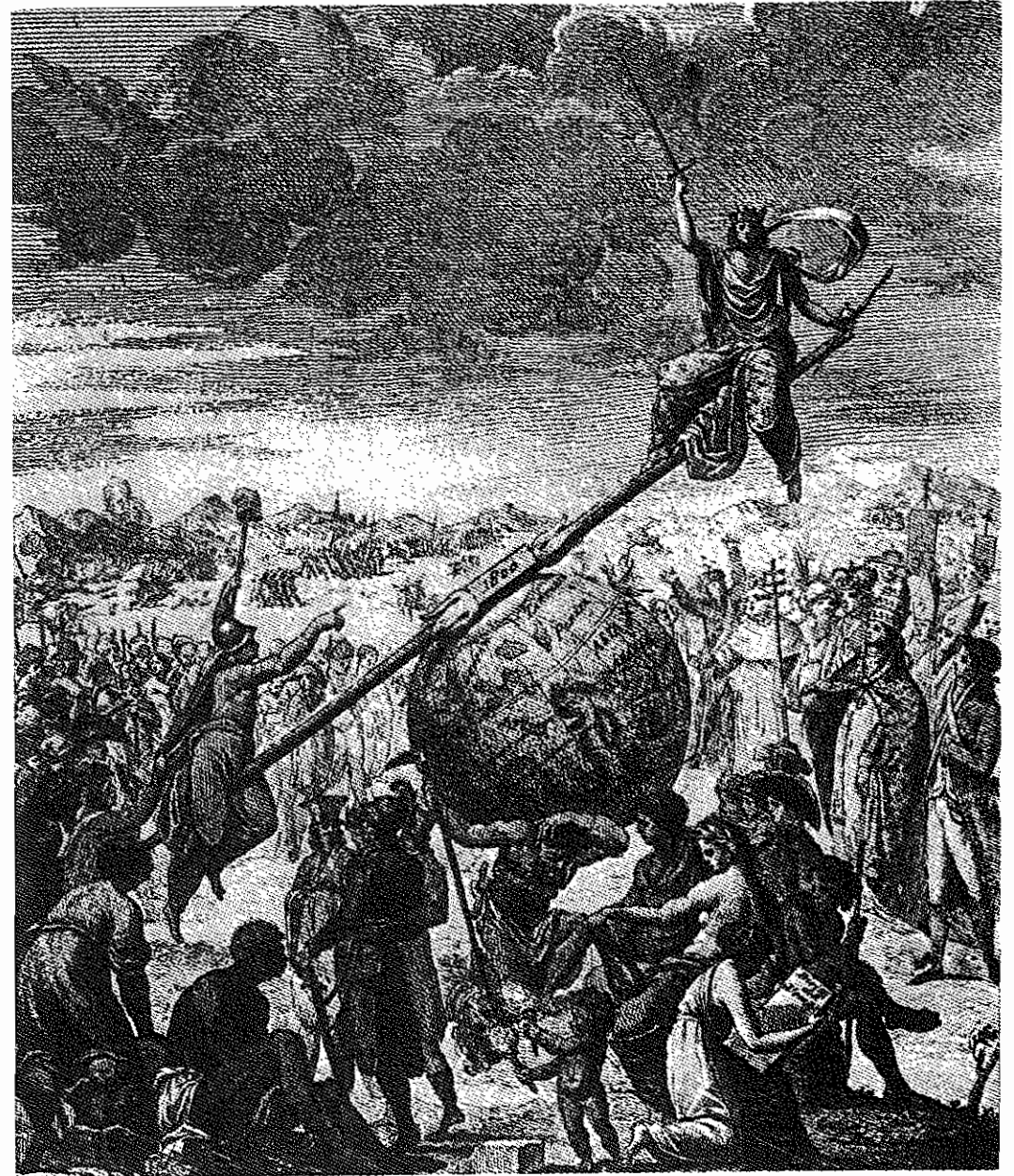
1799

PROSPETTO DELLA CITTADELLA DI TORINO.

Scena a vista di notte, dall'interno della Città, in tempo dell'assedio fatto dalle Armate Imperiali Austro-Russe.

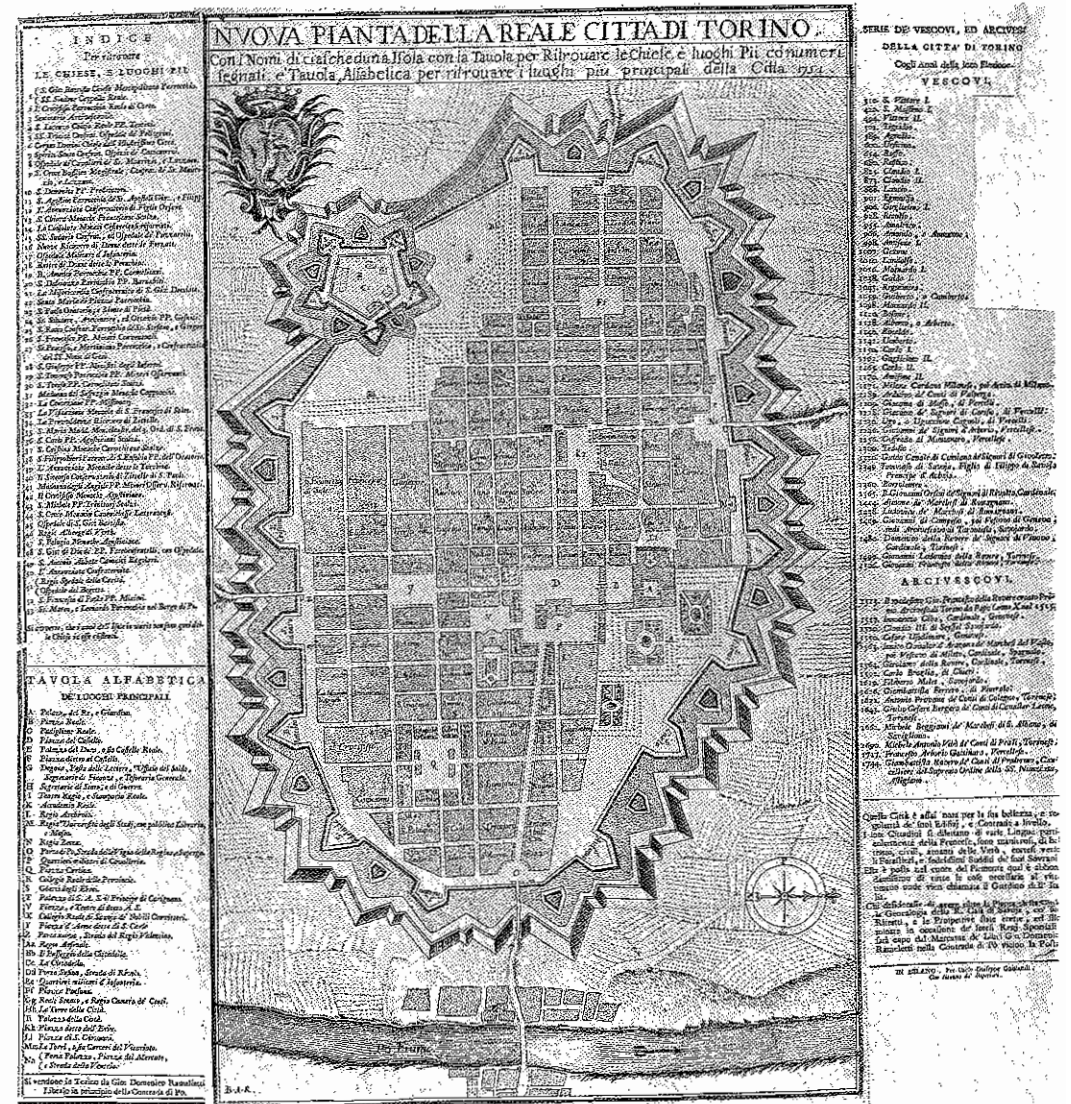
La cittadella di Torino nell'assedio austro-russo del giugno 1799. Incisione di Antonio Maria Stagnon su disegno di Carlo Randoni (Archivio Storico della Città di Torino, *Collezione Simeom*, Serie D, 558).



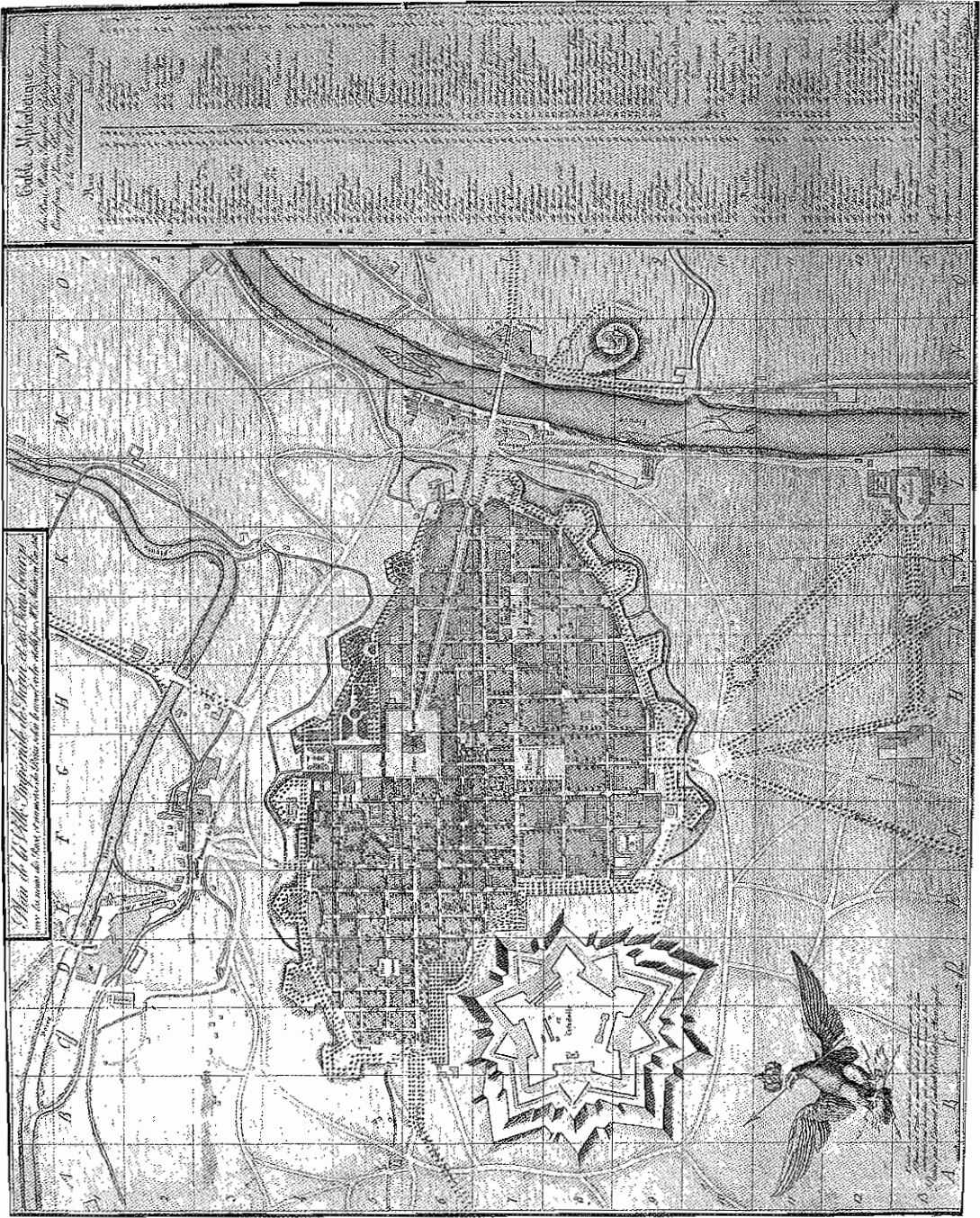


La battaglia di Marengo (14 giugno 1800) con la morte del generale Desaix e con una fantasiosa veduta di Torino. Incisione anonima (Archivio Storico della Città di Torino, *Collezione Simeom*, Serie D, 163).

«TAVOLA DELLE OPINIONI POLITICHE ALLA FINE DEL SECOLO XVIII: La figura della Terra è sostenuta da un Vecchio di colossale statura decorato degli emblemi dell'Agricoltura uditrice del Genere umano. Una lunga spranga stavvi appoggiata. Due metafisiche Potenze si assidono e tengono divise le opinioni dei Popoli: la legge dell'equilibrio, cospirando ai loro opposti sforzi, a vicenda le innalza o deprime. Una cerca, allungando non piede, ritovare il punto di rimbalzo che niuna forza può contrastare. Due differenti gruppi di persone di vari Stati formano due partiti secondo il loro favorito sistema. Vari attributi dignitadi e figure dinotanti virtù di repubbliche li distinguono. La maschera dell'anarchia o del falso patriottismo tenta invano trattenere lo slancio della Libertà. Essa rovescerà ogni ostacolo allor che calcando il suolo col piede toccherà il punto di rimbalzo da lei ricercato. - Da UBI CONSISTAM: COELUM TERRAMQUE MOVEBO». (Museo Risorgimento, Roma).



Pianta di Torino con la vecchia toponomastica sabauda, 1751 (M.R.T., B. arm. mur., C. 54).



«RASSEGNA DEGLI ARCHIVI DI STATO»

Rivista quadrimestrale dell'Amministrazione degli Archivi di Stato. Nata nel 1941 come «Notizie degli Archivi di Stato», ha assunto l'attuale denominazione nel 1955.

PUBBLICAZIONI DEGLI ARCHIVI DI STATO

- I. ARCHIVIO DI STATO DI FIRENZE, *Archivio mediceo del Principato. Inventario sommario*, Roma 1951 (ristampa xerografica 1966), pp. xxxiii - 290, L. 5.000.
- II. ARCHIVIO DI STATO DI FIRENZE, *Archivio mediceo avanti il Principato. Inventario*, I, Roma 1951 (ristampa xerografica 1966), pp. xxix - 413, L. 5.000.
- III. ARCHIVIO DI STATO DI PALERMO, R. *Cancelleria di Sicilia. Inventario sommario (secc. XIII-XIX)*, Roma 1950, pp. lxxxiii - 76, tavv. 2 (esaurito).
- IV. ARCHIVIO DI STATO DI TRENTO, *Archivio del Principato vescovile. Inventario*, Roma 1951, pp. xxxii - 243 (esaurito).
- V. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Guida-inventario dell'Archivio di Stato*, I, Roma 1951, pp. xxiii - 308, tavv. 5 (esaurito).
- VI. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Guida-inventario dell'Archivio di Stato*, II, Roma 1951, pp. 298, tavv. 3 (esaurito).
- VII. ARCHIVIO DI STATO DI NAPOLI, *Regesto della Cancelleria Aragonesa di Napoli*, a cura di JOLE MAZZOLENI, Napoli 1951, pp. xxii - 343 (esaurito).

«Plan de la Ville Impériale de Turin et de ses faubourgs» (1808), con la nuova toponomastica napoleonica (M.R.T., B. arm. mur., C 130 bis).

- VIII. ARCHIVIO DI STATO DI MASSA, *Inventario sommario dell'Archivio di Stato*, Roma 1952, pp. XII - 131 (esaurito).
- IX. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Archivio del Consiglio generale del Comune di Siena. Inventario*, Roma 1952, pp. XXIII - 156 (esaurito).
- X. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Archivio del Concistoro del Comune di Siena. Inventario*, Roma 1952, pp. XXVIII - 526, tav. 1 (esaurito).
- XI. ARCHIVIO DI STATO DI NAPOLI, *Archivi privati. Inventario sommario*, I, 2ª ed., Roma 1967, pp. XLIX - 303 (esaurito).
- XII. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Archivio della Biccherna del Comune di Siena. Inventario*, Roma 1953, pp. XXXI - 234, tav. 1 (esaurito).
- XIII. ARCHIVIO DI STATO DI MODENA, *Archivio segreto estense. Sezione «Casa e Stato»*. *Inventario*, Roma 1953, pp. LI - 318, tavv. genealogiche 7 (esaurito).
- XIV. ARCHIVIO DI STATO DI NAPOLI, *Archivi privati. Inventario sommario*, II, 2ª ed., Roma 1967, pp. XI - 291, L. 4.000.
- XV. ARCHIVIO DI STATO DI BOLOGNA, *Gli uffici economici e finanziari del Comune dal XII al XV secolo. I. I Procuratori del comune - Difensori dell'Avere - Tesoreria e Contrallatore di tesoreria. Inventario*, Roma 1954, pp. XLVIII - 202 (esaurito).
- XVI. ARCHIVIO DI STATO DI BOLOGNA, *Le Insignia degli Anziani del Comune dal 1530 al 1796. Catalogo - Inventario*, Roma 1954, pp. XXIV - 327, tavv. 16 (esaurito).
- XVII. ARCHIVIO DI STATO DI TORINO, *Serie di Nizza e della Savoia. Inventario*, I, Roma 1954, pp. XVIII - 578 (esaurito).
- XVIII. ARCHIVIO DI STATO DI FIRENZE, *Archivio mediceo avanti il Principato. Inventario*, II, Roma 1955, pp. 547 (esaurito).
- XIX. ANTONIO PANELLA, *Scritti archivistici*, Roma 1955, pp. XXXI - 321, L. 2.200.
- XX. ARCHIVIO DI STATO DI ROMA, *L'archivio della S. Congregazione del Buon Governo (1952 - 1847). Inventario*, Roma 1956, pp. CLXXVI - 471 (esaurito).
- XXI. ARCHIVIO DI STATO DI PERUGIA, *Archivio storico del comune di Perugia. Inventario*, Roma 1956, pp. XLII - 474, tavv. 20, L. 4.000.

- XXII. ARCHIVIO DI STATO DI GENOVA, *Cartolari notarili genovesi (1 - 149). Inventario*, I, parte I, Roma 1956, pp. XXIII - 251 (esaurito).
- XXIII. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Le sale della mostra e il museo delle tavolette dipinte. Catalogo*, Roma 1956, pp. XVIII - 163, tavv. 42, L. 4.000.
- XXIV. UFFICIO CENTRALE DEGLI ARCHIVI DI STATO, *Vita mercantile italiana. Rassegna di documenti degli Archivi di Stato d'Italia (in occasione del III Congresso internazionale degli archivi: Firenze 25-29 settembre 1956)*, Roma 1956, pp. XIX - 117, tavv. 32 (esaurito).
- XXV. ABBAZIA DI MONTEVERGINE, *Regesto delle pergamene*, a cura di GIOVANNI MONGELLI O.S.B., I (secc. X - XII), Roma 1956, pp. 351, tavv. 11, L. 4.000.
- XXVI. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Archivio di Balìa. Inventario*, Roma 1957, pp. LXXXV - 471, tav. 1 (esaurito).
- XXVII. ABBAZIA DI MONTEVERGINE, *Regesto delle pergamene*, a cura di GIOVANNI MONGELLI O.S.B., II (1200 - 1249), Roma 1957, pp. 298, tavv. 10, L. 4.000.
- XXVIII. ARCHIVIO DI STATO DI FIRENZE, *Archivio mediceo avanti il Principato. Inventario*, III, Roma 1957, pp. 558 (esaurito).
- XXIX. ABBAZIA DI MONTEVERGINE, *Regesto delle pergamene*, a cura di GIOVANNI MONGELLI O.S.B., III (1250 - 1299), Roma 1957, pp. 299, tavv. 15, L. 4.000.
- XXX. SOPRINTENDENZA ARCHIVISTICA PER IL LAZIO, L'UMBRIA E LE MARCHE, *Gli archivi dell'Umbria*, Roma 1957, pp. 202, tavv. 27, L. 2.500.
- XXXI. ARCHIVIO DI STATO DI VENEZIA, *Dispacci degli Ambasciatori al Senato. Indice*, Roma 1959, pp. XVI - 409 (esaurito).
- XXXII. ABBAZIA DI MONTEVERGINE, *Regesto delle pergamene*, a cura di GIOVANNI MONGELLI O.S.B., IV (sec. XIV), Roma 1958, pp. 607, tavv. 24, L. 5.000.
- XXXIII. ABBAZIA DI MONTEVERGINE, *Regesto delle pergamene*, a cura di GIOVANNI MONGELLI O.S.B., V (sec. XV - XVI), Roma 1958, pp. 617, tavv. 24, L. 5.000.
- XXXIV. ABBAZIA DI MONTEVERGINE, *Regesto delle pergamene*, a cura di GIOVANNI MONGELLI O.S.B., VI (secc. XVII - XX), Roma 1958, pp. 439, tavv. 19, L. 5.000.

- XXXV. JOSEPH ALEXANDER VON HÜBNER, *La Monarchia austriaca dopo Villafranca (Résumé de l'an 1859 dal Journal, XIV)*, a cura di MARIA CESSI DRUDI, Roma 1959, pp. VIII - 184 (esaurito).
- XXXVI. ARCHIVIO DI STATO DI BOLOGNA, *Le Insignia degli Anziani del Comune dal 1530 al 1796. Appendice araldica*, Roma 1960, pp. XII - 281 (esaurito).
- XXXVII. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Archivio dell'Ospedale di Santa Maria della Scala. Inventario*, I, Roma 1960, pp. LXXXV - 319, tavv. 3 (esaurito).
- XXXVIII. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Archivio dell'Ospedale di Santa Maria della Scala. Inventario*, II, Roma 1962, pp. XI - 199, tavv. 3, L. 5.000.
- XXXIX. ARCHIVIO DI STATO DI LIVORNO, *Guida-inventario dell'Archivio di Stato*, I, Roma 1961, pp. XXVIII - 284, L. 3.000.
- XL. ARCHIVIO DI STATO DI TORINO, *Serie di Nizza e della Savoia. Inventario*, II, Roma 1962, pp. XCI - 509 (esaurito).
- XLI. ARCHIVIO DI STATO DI GENOVA, *Cartolari notarili genovesi (1 - 149). Inventario*, I, parte II, Roma 1961, pp. 254 (esaurito).
- XLII. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Libri dell'entrata e dell'uscita del Comune di Siena detti della Biccherna. Reg. 26° (1257, secondo semestre)*, a cura di SANDRO DE' COLLI, Roma 1961, pp. XLIX - 232 (esaurito).
- XLIII. ARCHIVIO DI STATO DI NAPOLI, *Archivio Borbone. Inventario sommario*, I, Roma 1961, pp. LVI - 303, tavv. 22, L. 5.000.
- XLIV. ARCHIVIO DI STATO DI NAPOLI, *Archivio Borbone. Inventario sommario*, II, a cura di AMELIA GENTILE, Roma 1972, pp. XIII - 377, tavv. 21 (esaurito).
- XLV. *Gli archivi dei Governi provvisori e straordinari, 1859-1861, I, Lombardia, Province parmensi, Province modenesi. Inventario*, Roma 1961, pp. XXVII - 390, L. 4.000.
- XLVI. *Gli Archivi dei Governi provvisori e straordinari, 1859-1861, II, Romagna, Province dell'Emilia. Inventario*, Roma 1961, pp. XIII - 377, L. 4.000.
- XLVII. *Gli Archivi dei Governi provvisori e straordinari, 1859-1861, III, Toscana, Umbria, Marche. Inventario*, Roma 1961, pp. XII - 481, L. 4.000.

- XLVIII. ARCHIVIO DI STATO DI BOLOGNA, *Riformazioni e provvigioni del Comune di Bologna dal 1248 al 1400. Inventario*, Roma 1961, pp. XLVI - 383, L. 5.000.
- XLIX. ABBAZIA DI MONTEVERGINE, *Regesto delle pergamene*, a cura di GIOVANNI MONGELLI O.S.B., VII, *Indice generale*, Roma 1962, pp. 387, tavv. 12, L. 5.000.
- L. ARCHIVIO DI STATO DI FIRENZE, *Archivio mediceo avanti il Principato. Inventario*, IV, Roma 1963, pp. 498 (esaurito).
- LI. ARCHIVIO DI STATO DI LIVORNO, *Guida-inventario dell'Archivio di Stato*, II, Roma 1963, pp. 185 (esaurito).
- LII. ARCHIVIO DI STATO DI LUCCA, *Regesto del carteggio privato dei principi Elisa e Felice Baciocchi (1803-1814)*, a cura di DOMENICO CORSI, Roma 1963, pp. XLI - 301, tav. 1 (esaurito).
- LIII. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Libri dell'entrata e dell'uscita del Comune di Siena detti della Biccherna. Reg. 27° (1258, primo semestre)*, a cura di UBALDO MORANDI, Roma 1963, pp. XLVIII - 237, L. 4.000.
- LIV. ABBAZIA DI MONTECASSINO, *I regesti dell'archivio*, I (*aula III: capsule I - VII*), a cura di TOMMASO LECCISOTTI, Roma 1964, pp. LXX - 311, tavv. 12 (esaurito).
- LV. ARCHIVIO DI STATO DI ROMA, *Aspetti della Riforma cattolica e del Concilio di Trento. Mostra documentaria. Catalogo* a cura di EDVIGE ALEANDRI BARLETTA, Roma 1964, pp. VIII - 278, tavv. 32, L. 2.000.
- LVI. ABBAZIA DI MONTECASSINO, *I regesti dell'archivio*, II (*aula III: capsule VIII - XXIII*), a cura di TOMMASO LECCISOTTI, Roma 1965, pp. LXIV - 351, tavv. 10 (esaurito).
- LVII. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Libri dell'entrata e dell'uscita del Comune di Siena detti della Biccherna. Reg. 28° (1258, secondo semestre)*, a cura di SANDRO DE' COLLI, Roma 1965, pp. XLIII - 179 (esaurito).
- LVIII. ABBAZIA DI MONTECASSINO, *I regesti dell'Archivio*, III (*aula II: capsule I - VII*), *Fondo di S. Spirito del Morrone (parte I: secc. XI - XV)*, a cura di TOMMASO LECCISOTTI, Roma 1966, pp. XIX - 453, tavv. 10 (esaurito).
- LIX. ARCHIVIO DI STATO DI MANTOVA, *Copialettere e corrispondenza gonzaghesca da Mantova e Paesi (28 novembre 1340 - 24 dicembre 1401). Indice*, Roma 1969, pp. 343, L. 5.000.

- LX. ABBAZIA DI MONTECASSINO, *I registi dell'archivio*, IV (aula II: capsule VIII - XII), Fondo di S. Spirito del Morrone (parte II: sec. XVI), a cura di TOMMASO LECCISOTTI, Roma 1968, pp. VII - 381, tavv. 8 (esaurito).
- LXI. ARCHIVIO DI STATO DI ROMA, *Ragguagli borrominiani. Mostra documentaria*. Catalogo a cura di MARCELLO DEL PIAZZO, Roma 1968 (ristampa 1980), pp. 385, tavv. 48 (esaurito).
- LXII. *Gli archivi dei regi commissari nelle province del Veneto e di Mantova*, 1866. I. *Inventari*, Roma 1968, pp. xxiv - 405, L. 5.000.
- LXIII. *Gli archivi dei regi commissari nelle province del Veneto e di Mantova* 1866. II. *Documenti*, Roma 1968, pp. 436, L. 5.000.
- LXIV. ABBAZIA DI MONTECASSINO, *I registi dell'archivio*, V (aula II: capsule XIII - XVII), Fondo di S. Spirito del Morrone (parte III: sec. XVII-XVIII - Schede di professione: secc. XV - XVIII), a cura di TOMMASO LECCISOTTI, Roma 1969, pp. x - 403, tavv. 12 (esaurito).
- LXV. SOVRINTENDENZA ARCHIVISTICA PER L'EMILIA ROMAGNA, *L'archivio storico del comune di Santarcangelo di Romagna*. *Inventario*, a cura di GIUSEPPE RABOTTI, Roma 1969, pp. 265, pp. 265, L. 3.000.
- LXVI. ARCHIVIO DI STATO DI NAPOLI, *Regia Camera della Sommaria. I conti delle Università (1524-1807)*. *Inventario*, a cura di DORA MUSTO, Roma 1969, pp. 248, tavv. 4, L. 3.000.
- LXVII. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Libri dell'entrata e dell'uscita del Comune di Siena detti della Biccherna*. Reg. 29° (1259, primo semestre), a cura di SONIA FINESCHI, Roma 1969, pp. xxxvii - 144, L. 4.000.
- LXVIII. *Archivi di "Giustizia e Libertà" (1915 - 1945)*. *Inventario*, a cura di COSTANZO CASUCCI, Roma 1969, pp. xix - 259, tavv. 7 (esaurito).
- LXIX. RICCARDO FILANGIERI, *Scritti di paleografia e diplomatica, di archivistica e di erudizione*, Roma 1970, pp. xxvii - 457, tavv. 16 (esaurito).
- LXX. *L'archivio arcivescovile di Siena*. *Inventario*, a cura di GIULIANO CATONI e SONIA FINESCHI, Roma 1970, pp. xxvii - 392, tavv. 4, L. 5.000.
- LXXI. ARCHIVIO CENTRALE DELLO STATO, *Gli archivi del IV corpo*

- d'esercito e di Roma capitale*. *Inventario*, a cura di RAOUL GUÈZE e ANTONIO PAPA, Roma 1970, pp. xxiv - 277 (esaurito).
- LXXII. ARCHIVIO DI STATO DI ROMA, *Gli archivi delle giunte provvisorie di governo e della luogotenenza generale del re per Roma e le province romane*. *Inventario*, a cura di CARLA LODOLINI TUPPUTI, Roma 1972, pp. xvii - 425, L. 4.000.
- LXXIII. ARCHIVIO DI STATO DI FOGGIA, *L'archivio del Tavoliere di Puglia*. *Inventario*, I, a cura di PASQUALE DI CICCIO e DORA MUSTO, Roma 1970, pp. 669, tavv. 4, L. 5.400.
- LXXIV. ABBAZIA DI MONTECASSINO, *I registi dell'archivio*, VI (aula II: capsule XVIII - XXVII), a cura di TOMMASO LECCISOTTI, Roma 1971, pp. lx - 393, tavv. 10, L. 4.000.
- LXXV. FAUSTO NICOLINI, *Scritti di archivistica e di ricerca storica*, raccolti da BENEDETTO NICOLINI, Roma 1971, pp. xix - 381, L. 3.000.
- LXXVI. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Archivi del governo francese nel dipartimento dell'Ombrone*. *Inventario*, a cura di GIULIANO CATONI, Roma 1971, pp. 217, tav. 1, L. 1.500.
- LXXVII. ARNALDO D'ADDARIO, *Aspetti della Controriforma a Firenze*, Roma 1972, pp. xii - 669, tavv. 25 (esaurito).
- LXXVIII. ABBAZIA DI MONTECASSINO, *I registi dell'archivio*, VII (aula II: capsule XXVIII - XLI), a cura di TOMMASO LECCISOTTI, Roma 1972, pp. xxvi - 492, tavv. 12, L. 3.500.
- LXXIX. ABBAZIA DI MONTECASSINO, *I registi dell'archivio*, VIII (aula II: capsule XLII - LVI), a cura di TOMMASO LECCISOTTI, Roma 1973, pp. lxxxvii - 380, tavv. 10, L. 3.700.
- LXXX. *L'archivio di Aldobrando Medici Tornaquinci, conservato presso l'Istituto storico della Resistenza in Toscana*. *Inventario*, a cura di ROSALIA MANNO, Roma 1973, pp. xxxv - 181, L. 2.500.
- LXXXI. ABBAZIA DI MONTECASSINO, *I registi dell'archivio*, IX (aula II: capsule LVII - LXVIII), a cura di TOMMASO LECCISOTTI e FAUSTINO AVAGLIANO, Roma 1974, pp. xxxii - 599, tavv. 12, L. 8.150.
- LXXXII. ARCHIVIO DI STATO DI FOGGIA, *L'archivio del Tavoliere di Puglia*. *Inventario*, II, a cura di PASQUALE DI CICCIO e DORA MUSTO, Roma 1975, pp. 696, tavv. 7, L. 15.450.

- LXXXIII. ARCHIVIO DI STATO DI FOGGIA, *L'archivio del Tavoliere di Puglia. Inventario*, III, a cura di PASQUALE DI CICCIO e DORA MUSTO, Roma 1975, pp. 562, tavv. 4, L. 12.950.
- LXXXIV. GIAN GIACOMO MUSSO, *Navigazione e commercio genovese con il Levante nei documenti dell'Archivio di Stato di Genova* (secc. XIV - XV), con appendice documentaria a cura di MARIA SILVIA JACOPINO, Roma 1975, pp. 291, L. 7.250.
- LXXXV. ARCHIVIO DI STATO DI ROMA, *Fonti per la storia artistica romana al tempo di Clemente VIII*, a cura di ANNA MARIA CORBO, Roma 1975, pp. 269, L. 6.100.
- LXXXVI. ABBAZIA DI MONTECASSINO, *I regesti dell'archivio*, X (aula II: capsule LXIX - LXXV), a cura di TOMMASO LECCISOTTI e FAUSTINO AVAGLIANO, Roma 1975, pp. LXXII - 364, tavv. 12 (esaurito).
- LXXXVII. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *L'archivio notarile* (1221 - 1862), *Inventario*, a cura di GIULIANO CATONI e SONIA FINE-SCHI, Roma 1975, pp. 435, L. 9.050.
- LXXXVIII. DIREZIONE GENERALE DEGLI ARCHIVI DI STATO, *Guida delle fonti per la storia dell'America latina esistenti in Italia*, I, a cura di ELIO LODOLINI, Roma 1976, pp. xv - 405, L. 7.650.
- LXXXIX-XC. *Radio Londra, 1940 - 1945. Inventario delle trasmissioni per l'Italia*, a cura di MAURA PICCIALUTI CAPRIOLI, Roma 1976, tomi 2, pp. CXXXVI - 852, L. 26.500.
- XCI. ARCHIVIO DI STATO DI FIRENZE, *Lettere a Giuseppe Pelli Ben-
civenni, 1747 - 1808. Inventario e documenti*, a cura di MARIA
AUGUSTA TIMPANARO MORELLI, Roma 1976, pp. xiv - 759,
tavv. 9, L. 17.500.
- XCII. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Guida-inventario dell'Archivio
di Stato*, III, Roma 1977, pp. viii - 167, L. 4.850.
- XCIII. ARCHIVIO DI STATO DI PALERMO, *L'archivio dei visitatori ge-
nerali di Sicilia*, a cura di PIETRO BURGARELLA e GRAZIA FAL-
LICO, Roma 1977, pp. 292, L. 9.000.
- XCIV. ARCHIVIO DI STATO DI FIRENZE, *Filippo Brunelleschi, l'uomo
e l'artista. Mostra documentaria. Catalogo* a cura di PAOLA BE-
NIGNI, Firenze 1977, pp. 119, tavv. 8 (esaurito).
- XCV. ABBAZIA DI MONTECASSINO, *I regesti dell'archivio*, XI (aula II:
capsule LXXVI - LXXXVIII), a cura di TOMMASO LECCISOTTI
e FAUSTINO AVAGLIANO, Roma 1977, pp. LXXII - 614, tavv. 4
(esaurito).

- XCVI. *Il cartulario di Arnaldo Cumano e Giovanni di Donato* (Savo-
na, 1178 - 1188), a cura di LAURA BALLETO, GIORGIO CEN-
CETTI, GIANFRANCO ORLANDELLI, BIANCA MARIA PISONI
AGNOLI, Roma 1978, I, pp. cxix - 189, pp. xii - 587 (voll. 2
in uno), L. 17.800.
- XCVII. ARCHIVIO DI STATO DI NAPOLI, *Archivio privato Tocco di
Montemiletto. Inventario*, a cura di ANTONIO ALLOCATI,
Roma 1978, pp. 473; L. 7.000.
- XCVIII. *Studi in onore di Leopoldo Sandri*, a cura dell'Ufficio centrale
per i Beni archivistici e della Scuola speciale per archivisti e
bibliotecari dell'Università di Roma, Roma 1983, tomi 3, pp.
xvi - 988, L. 25.500.

STRUMENTI

- IC. *Guida agli Archivi della Resistenza*, a cura della Commissione Archivi -
Biblioteca dell'Istituto nazionale per la storia del movimento di libera-
zione in Italia, coordinatore GAETANO GRASSI, Roma 1983, pp. xv -
974, L. 39.100.
- C. ARCHIVIO DI STATO DI FOGGIA, *L'archivio del Tavoliere di Puglia. In-
ventario*, IV, a cura di PASQUALE DI CICCIO e DORA MUSTO, Roma
1984, pp. 541, L. 27.000.
- CI. ARCHIVIO DI STATO DI AREZZO, *Fonti per la storia del sistema fiscale
urbano (1384-1533). Inventari*, a cura di PAOLA BENIGNI, LAURETTA
CARBONE e CLAUDIO SAVIOTTI, Roma 1985, pp. 246, tavv. 7, L.
16.500.
- CII. *Guida degli Archivi lauretani*, I, a cura di FLORIANO GRIMALDI, Roma
1985, pp. xix - 870, II, a cura di ALESSANDRO MORDENTI, Roma 1986,
pp. 871 - 1118, L. 26.000.
- CIIL ARCHIVIO DI STATO DI BOLOGNA, *La società dei notai di Bologna*, a
cura di GIORGIO TAMBA, Roma 1988, pp. 342, L. 27.000.
- CIV. ARCHIVIO DI STATO DI GENOVA, *Notai ignoti. Frammenti notarili me-
dioevali. Inventario*, a cura di MARCO BOLOGNA, Roma 1988, pp. 404,
L. 26.000.
- CV. ARCHIVIO DI STATO DI FIRENZE, *Archivio delle Tratte. Introduzione e
inventario*, a cura di PAOLO VITI e RAFFAELLA MARIA ZACCARIA, Roma
1989, pp. xxxii - 623.

SAGGI

1. *Studi in onore di Leopoldo Sandri*, a cura dell'Ufficio centrale per i beni archivistici e della Scuola speciale per archivisti e bibliotecari dell'Università di Roma, Roma 1983, tomi 3, pp. XVI - 988, L. 25.500.
2. *Italia Judaica. Atti del I convegno internazionale, Bari 18-22 maggio 1981*, Roma 1983, pp. 518 (esaurito).
3. *Antologia di scritti archivistici*, a cura di ROMUALDO GIUFFRIDA, Roma 1985, pp. 847, L. 30.000.
4. *La famiglia e la vita quotidiana in Europa dal '400 al '600. Fonti e problemi. Atti del convegno internazionale, Milano 1-4 dicembre 1983*, Roma 1986, pp. 523, L. 28.500.
5. *Informatica e archivi. Atti del convegno, Torino 17-19 giugno 1985*, Roma 1986, pp. 362, L. 18.500.
6. *Italia Judaica. Gli ebrei in Italia tra Rinascimento ed Età barocca. Atti del II convegno internazionale, Genova 10-15 giugno 1984*, Roma 1986, pp. 336, L. 20.000.
7. *Gli Archivi per la storia contemporanea. Organizzazione e fruizione. Atti del seminario di studi, Mondovì 23-25 febbraio 1984*, Roma 1986, pp. 321, L. 19.000.
8. *Cartografia e istituzioni in età moderna. Atti del convegno, Genova, Imperia, Albenga, Savona, La Spezia, 3-8 novembre 1986*, tomi 2, Roma 1987, pp. 860, tavv. 134, L. 23.000.
9. *Les documents diplomatiques. Importante source des études balkaniques. Actes de la Conférence scientifique internationale. Tutzing-Munich, 4-6 mai 1986*. Roma 1988, pp. 261.
10. GUIDO MELIS, *Due modelli di amministrazione tra liberalismo e fascismo. Burocrazie tradizionali e nuovi apparati*, Roma 1988, pp. 306.
11. *Italia Judaica. Gli ebrei in Italia dalla segregazione alla prima emancipazione. Atti del III convegno internazionale, Tel Aviv 15-20 giugno 1986*, Roma 1989, pp. 230 [testo italiano], pp. 154 [testo ebraico], tavv. 64.

FONTI E SUSSIDI

- I. ARCHIVIO DI STATO DI ROMA, *La depositaria del Concilio di Trento, I, Il registro di Antonio Manelli (1545-1549)*, a cura di EDVIGE ALEANDRI BARLETTA, Roma 1970, pp. XII - 435, L. 5.500.

- II. ARCHIVIO DI STATO DI SIENA, *Libri dell'entrata e dell'uscita del Comune di Siena detti della Biccheria. Registro 30* (1259, secondo semestre)*, a cura di GIULIANO CATONI, Roma 1970, pp. XL - 160, L. 4.000.
- III. MARIO MISSORI, *Governi, alte cariche dello Stato e prefetti del regno d'Italia*, Roma 1973, pp. XIII - 569 (esaurito).
- IV. GUIDO PAMPALONI, *Firenze al tempo di Dante. Documenti sull'urbanistica fiorentina*, premessa di NICCOLÒ RODOLICO, Roma 1973, pp. XXXVIII - 222 (esaurito).
- V. ARCHIVIO DI STATO DI CAGLIARI, *Il primo Liber curiae della Procurazione reale di Sardegna (1413 - 1425)*, a cura di GABRIELLA OLLA REPETTO, Roma 1974, pp. XI - 257 (esaurito).
- VI. ARCHIVIO DI STATO DI ROMA, *Il primo registro della Tesoreria di Ascoli (20 agosto - 30 aprile 1427)*, a cura di MARIA CRISTOFARI MANCIA, Roma 1974, pp. XIII - 191, tavv. 7, L. 5.950.
- VII. ARCHIVIO DI STATO DI ROMA, *Le Liber Officialium de Martin V, publié par FRANÇOIS-CHARLES UGINET*, Roma 1975, pp. XI - 177, L. 6.400.
- VIII. ARCHIVIO DI STATO DI CAGLIARI, *Saggio di fonti dell'Archivio de la Corona de Aragón di Barcellona relative alla Sardegna aragonese (1323 - 1479)*, I, *Gli anni 1323 - 1396*, a cura di GABRIELLA OLLA REPETTO, Roma 1975, pp. 185 (esaurito).

FONTI

- IX. *I registri della Catena del Comune di Savona*, registro I, a cura di DINO PUNCUH e ANTONELLA ROVERE, Roma 1986, pp. LXIV - 437 (esaurito).
- X. *I registri della Catena del Comune di Savona*, registro II, a cura di MARINA NOCERA, FLAVIA PERASSO, DINO PUNCUH, ANTONELLA ROVERE, Roma 1986, tomi 2, pp. 1077 (esaurito).

SUSSIDI

1. *Bibliografia dell'Archivio centrale dello Stato (1953 - 1978)*, a cura di SANDRO CAROCCI, LIBERIANA PAVONE, NORA SANTARELLI, MAURO TOSTI-CROCE, con coordinamento di MAURA PICCIALUTI CAPRIOLI, Roma 1986, pp. XXVIII - 457 (esaurito).

QUADERNI DELLA «RASSEGNA DEGLI ARCHIVI DI STATO»

1. Signoria, Dieci di Balìa, Otto di Pratica: Legazioni e Commissarie, missive e responsive. *Inventario sommario*, a cura di MARCELLO DEL PIAZZO, Roma 1960, pp. 83 (esaurito).
2. L'archivio del dipartimento della Stura nell'Archivio di Stato di Cuneo (1799 - 1814). *Inventario*, a cura di GIOVANNI FORNASERI, Roma 1960, pp. 133 (esaurito).
3. SALVATORE CARBONE, *Gli archivi francesi*, Roma 1960, pp. 127 (esaurito).
4. ARNALDO D'ADDARIO, *L'organizzazione archivistica italiana al 1960*, Roma 1960, pp. 79, L. 500.
5. ELIO CALIFANO, *La fotoriproduzione dei documenti e il servizio microfilm negli Archivi di Stato italiani*, Roma 1960, pp. 80 (esaurito).
6. SOPRINTENDENZA ARCHIVISTICA PER IL LAZIO, L'UMBRIA E LE MARCHE, *Gli archivi storici dei comuni delle Marche*, a cura di ELIO LODOLINI, Roma 1960, pp. 129 (esaurito).
7. G. COSTAMAGNA, M. MAIRA, L. SAGINATI, *Saggi di manuali e cartolari notarili genovesi (secoli XIII e XIV). (La triplice redazione dell'"instrumentum" genovese)*, Roma 1960, pp. 107 (esaurito).
8. LEONARDO MAZZOLDI, *L'archivio dei Gonzaga di Castiglione delle Stiviere*, Roma 1961, pp. 103 (esaurito).
9. ARMANDO LODOLINI, *Il cinquantenario del regolamento 2 ottobre 1911, n. 1163, per gli Archivi di Stato*, Roma 1961, pp. 81 (esaurito).
10. ANTONINO LOMBARDO, *Guida delle fonti relative alla Sicilia esistenti negli Archivi di Stato per il periodo 1816 - 1860*, Roma 1961, pp. 53 (esaurito).
11. BRUNO CASINI, *L'archivio del dipartimento del Mediterraneo nell'Archivio di Stato di Livorno*, Roma 1961, pp. 98 (esaurito).
12. BRUNO CASINI, *L'archivio del Governatore ed Auditore di Livorno (1550 - 1838)*, Roma 1962, pp. 182 (esaurito).
13. VIRGILIO GIORDANO, *Il diritto archivistico preunitario in Sicilia e nel Mediterraneo d'Italia*, Roma 1962, pp. 219 (esaurito).
14. CATELLO SALVATI, *L'azienda e le altre Segreterie di Stato durante il primo periodo borbonico (1734 - 1806)*, Roma 1962, pp. 125 (esaurito).
15. GIUSEPPE PLESSI, *Lo stemmario Alidosi nell'Archivio di Stato di Bologna. Indice - Inventario*, Roma 1962, pp. 71 (esaurito).
16. GIOVANNI MONGELLI, *L'archivio dell'Abbazia di Montevergine*, Roma 1962, pp. 183, L. 1.000.

17. UBALDO MORANDI, *I giurisdicenti dell'antico stato senese*, Roma 1962, pp. 78, L. 1.000.
18. RAFFAELE DE FELICE, *Guida per il servizio amministrativo contabile negli Archivi di Stato*, Roma 1962, pp. 106, L. 1.000.
19. BENEDETTO BENEDINI, *Il carteggio della Signoria di Firenze e dei Medici coi Gonzaga*, Roma 1962, pp. 43, L. 1.000.
20. GIUSEPPE RASPINI, *L'archivio vescovile di Fiesole*, Roma 1962, pp. 191, L. 1.000.
21. SALVATORE CARBONE, *Provveditori e Sopraprovveditori alla Sanità della Repubblica di Venezia. Carteggio con i rappresentanti diplomatici e consolari veneti all'estero e con uffici di Sanità esteri corrispondenti. Inventario*, Roma 1962, pp. 92, L. 1.000.
22. SOPRINTENDENZA ARCHIVISTICA PER LA TOSCANA, *Gli archivi storici dei comuni della Toscana*, a cura di GIULIO PRUNAI, Roma 1963, pp. 389, L. 1.000.
23. DANILO VENERUSO, *L'archivio storico del comune di Portovenere. Inventario*, Roma 1962, pp. 41.
24. RENATO PERRELLA, *Bibliografia delle pubblicazioni italiane relative all'archivistica. Rassegna descrittiva e guida*, Roma 1963, pp. 207 (esaurito).
25. FRANCESCO PERICOLI, *Titoli nobiliari pontifici riconosciuti in Italia*, Roma 1963, pp. 75, L. 1.000.
26. FAUSTO MANCINI, *Le carte di Andrea Costa conservate nella biblioteca comunale di Imola*, Roma 1964, pp. 267, L. 1.000.
27. ANNA MARIA CORBO, *L'archivio della Congregazione dell'Oratorio di Roma e l'archivio della Abbazia di S. Giovanni in Venere. Inventario*, Roma 1964, pp. LXXIV - 234, L. 1.000.
28. DORA MUSTO, *La Regia Dogana della mena delle pecore di Puglia*, Roma 1964, pp. 115, tavv. 8, L. 1.000.
29. BRUNO CASINI, *Archivio della Comunità di Livorno*, Roma 1964, pp. 89, L. 1.000.
30. ORAZIO CURCUTO, *Archivio dell'Intendenza di Catania (1818 - 1860). Inventario*, Roma 1964, pp. 86, L. 1.000.
31. PIETRO D'ANGIOLINI, *Ministero dell'Interno. Biografie (1861 - 1869)*, Roma 1964, pp. 249, L. 1.000.
32. PASQUALE DI CICCO, *Censuazione ed affrancazione del Tavoliere di Puglia (1789 - 1865)*, Roma 1964, pp. 128, tavv. 8, L. 1.000.

33. CATELLO SALVATI, *L'Archivio notarile di Benevento (1401 - 1860). (Origini-formazione-consistenza)*, Roma 1964, pp. 137, L. 1.000.
34. MARCELLO DEL PIAZZO, *Il carteggio "Medici-Este" dal sec. XV al 1531. Regesti delle lettere conservate negli Archivi di Stato di Firenze e Modena*, Roma 1964, pp. 156, L. 1.000.
35. DANILO VENERUSO, *L'archivio storico del comune di Monterosso a Mare*, Roma 1967, pp. 79, L. 1.500.
36. ELIO LODOLINI, *Problemi e soluzioni per la creazione di un Archivio di Stato (Ancona)*, Roma 1968, pp. 151, tavv. 9, L. 2.000.
37. ARNALDO D'ADDARIO, *Gli archivi del Regno dei Paesi Bassi*, Roma 1968, pp. 132, tavv. 4, L. 2.000.
38. ETTORE FALCONI, *Documenti di interesse italiano nella Repubblica popolare polacca. Premessa per una ricerca e un censimento archivistici*, Roma 1969, pp. 140, L. 2.000.
39. MARCELLO DEL PIAZZO, *Il protocollo del carteggio della Signoria di Firenze (1459-1468)*, Roma 1969, pp. 273, L. 2.000.
40. GIOVANNI ZARRILLI, *La serie «Napoli» delle «Secretarias provinciales», nell'archivio di Simancas. Documenti miscellanei*, Roma 1969, pp. 167, L. 2.000.
41. RAOUL GUËZE, *Note sugli Archivi di Stato della Grecia*, Roma 1970, pp. 96, L. 2.700.
42. SOVRINTENDENZA ARCHIVISTICA PER LA CAMPANIA, *Atti del convegno per i primi trent'anni della Sovrintendenza (Positano, 5 gennaio 1970)*, Roma 1973, pp. 107, L. 1.500.
43. SALVATORE CARBONE, *Note introduttive ai dispacci al Senato dei rappresentanti diplomatici veneti. Serie: Costantinopoli, Firenze, Inghilterra, Pietroburgo*, Roma 1974, pp. 94, L. 1.490.
44. ARCHIVIO DI STATO DI ROMA, *L'archivio del Commissariato generale per le ferrovie pontificie*, a cura di PIETRO NEGRI, Roma 1976, pp. 86, L. 2.185.
45. ARCHIVIO DI STATO DI VENEZIA, *Collegio dei X poi XX Savi del corpo del Senato. Inventario*, a cura di GIORGIO TAMPA, Roma 1977, pp. 78, L. 2.300.
46. LUCIO LUME, *L'archivio storico di Dubrovnik. Con repertorio di documenti sulle relazioni della repubblica di Ragusa con le città marchigiane*, Roma 1977, pp. 181 (esaurito).
47. ARCHIVIO DI STATO DI NAPOLI, *Una fonte per lo studio della popolazione*

- del Regno di Napoli: la numerazione dei fuochi del 1732*, a cura di MARIA ROSARIA BARBAGALLO DE DIVITIIS, Roma 1977, pp. 93, L. 2.950.
48. PETER RÜCK, *L'ordinamento degli archivi ducali di Savoia sotto Amedeo VIII (1398 - 1451)*, traduzione di SANDRO D'ANDREAMATTEO, prefazione di ISIDORO SOFFIETTI, Roma 1977, pp. 156, L. 5.500.
49. ARCHIVIO DI STATO DI NAPOLI, *Inventario dell'archivio privato della famiglia Caracciolo di Torchiarolo*, a cura di DOMENICA MASSAFRA PORCARO, Roma 1978, pp. xxii - 182, L. 4.500.
50. ELVIRA GENCARELLI, *Gli archivi italiani durante la seconda guerra mondiale*, Roma 1979, pp. viii - 240, L. 8.000.
51. GIAMPAOLO TOGNETTI, *Criteri per la trascrizione di testi medievali latini e italiani*, Roma 1982, pp. 66, L. 1.600.
52. ARCHIVIO CENTRALE DELLO STATO, *L'archivio dell'amministrazione Torlonia. Inventario*, a cura di ANNA MARIA GIRALDI, Roma 1984, pp. xxxiii - 178, L. 9.500.
53. *L'intervista, strumento di documentazione: giornalismo, antropologia, storia orale. Atti del convegno, Roma 5-7 maggio 1986*, Roma 1987, pp. 176, L. 11.000.
54. SOVRINTENDENZA ARCHIVISTICA PER IL LAZIO, *Guida degli archivi economici a Roma e nel Lazio*, a cura di MARIA GUERCIO, Roma 1987, pp. 132, L. 7.000.
55. ARCHIVIO DI STATO DI ROMA, *Mandati della Reverenda Camera Apostolica (1418 - 1802). Inventario*, a cura di PAOLO CHERUBINI, Roma 1988, pp. 163, tavv. 8, L. 14.000.

ALTRE PUBBLICAZIONI DEGLI ARCHIVI DI STATO

- MINISTERO DELL'INTERNO. DIREZIONE GENERALE DELL'AMMINISTRAZIONE CIVILE. UFFICIO CENTRALE DEGLI ARCHIVI DI STATO, *Gli Archivi di Stato al 1952*, 2ª ed., Roma 1954, pp. vii - 750 (esaurito).
- MINISTERO DELL'INTERNO. DIREZIONE GENERALE DEGLI ARCHIVI DI STATO, *La legge sugli archivi*, Roma 1963, pp. 426 (esaurito).
- MINISTERO PER I BENI CULTURALI E AMBIENTALI. UFFICIO CENTRALE PER I BENI ARCHIVISTICI, *Inventario Archivio di Stato in Lucca, VII, Archivi gentilizi*, a cura di GIORGIO TORI, ARNALDO D'ADDARIO, ANTONIO ROMITI. Prefazione di VITO TIRELLI, Lucca 1980, pp. xix - 747, L. 29.500.

MINISTERO PER I BENI CULTURALI E AMBIENTALI. UFFICIO CENTRALE PER I BENI ARCHIVISTICI, *Inventario Archivio di Stato in Lucca*, VII, *Archivi gentilizi*, a cura di GIORGIO TORI, ARNALDO D'ADDARIO, ANTONIO ROMITI. Prefazione di VITO TIRELLI, Lucca 1980, pp. xix - 747, L. 29.500.

MINISTERO PER I BENI CULTURALI E AMBIENTALI. UFFICIO CENTRALE PER I BENI ARCHIVISTICI, *Guida generale degli Archivi di Stato italiani*, I (A-E), Roma 1981, pp. xviii - 1041, L. 12.500; II (F-M), Roma 1983, pp. xvi - 1088, L. 29.200; III (N-R), Roma 1986, pp. xiv - 1301, L. 43.100.

MINISTERO PER I BENI CULTURALI E AMBIENTALI. UFFICIO CENTRALE PER I BENI ARCHIVISTICI. UFFICIO CENTRALE PER I BENI LIBRARI E GLI ISTITUTI CULTURALI, *Garibaldi nella documentazione degli Archivi di Stato e delle Biblioteche statali. Mostra storico-documentaria*, a cura dell'ARCHIVIO CENTRALE DELLO STATO, Roma 182, pp. xxxii - 285, L. 12.000.

GIACOMO C. BASCAPÈ, MARCELLO DEL PIAZZO, con la cooperazione di LUIGI BORGIA, *Insegne e simboli - Araldica pubblica e privata, medievale e moderna*, Roma 1983, pp. xvi - 1064, L. 81.000.

MINISTERO PER I BENI CULTURALI E AMBIENTALI. UFFICIO CENTRALE PER I BENI ARCHIVISTICI, *Le Biccherne, Tavole dipinte delle magistrature senesi (secoli XIII - XVIII)*, a cura di LUIGI BORGIA, ENZO CARLI, MARIA ASSUNTA CEPPARI, UBALDO MORANDI, PATRIZIA SINIBALDI, CARLA ZARRILLI, Roma 1984, pp. vii - 389, L. 56.400.

MINISTERO PER I BENI CULTURALI E AMBIENTALI. UFFICIO CENTRALE PER I BENI ARCHIVISTICI, *La legge sugli archivi. Aggiornamenti (1965 - 1986)*, Roma 1987, pp. 433, L. 14.000.

MINISTERO PER I BENI CULTURALI E AMBIENTALI. UFFICIO CENTRALE PER I BENI ARCHIVISTICI. ARCHIVIO DI STATO DI BOLOGNA, *Exempla Studii Bononiensis*, Roma 1988, tavv. 16 (esaurito).